LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 250 | Nuageux avec averses dispersées. Max.: 12 (détail page 20) | Montréal, samedi 27 octobre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | 75 CENTS

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Johnson: «Il ne faut pas que les Québécois s'infligent un autre «non»

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Ce qui importe, pour le Québec, c'est de réparer l'affront constitutionnel de 1982, de colmater la brèche de la formule d'amendement et de préserver l'avenir. Il faut prendre acte que l'objectif de la souveraineté est associé à des réalités négatives pour la majorité des Québécois, et il ne faut pas les forcer à se dire non pour la deuxième fois en cinq ans.

C'est ce que le ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, a dit et répété lundi soir dernier, dans une longue entrevue exclusive avec LE DEVOIR. Il était interrogé par le directeur, M. Jean-Louis Roy, la rédactrice en chef, Mme Lise Bissonnette, et le signataire de ces lignes.

Considéré comme le chef de file de l'aile révisionniste, au sein du gouvernement Lévesque, le ministre fait preuve de beaucoup de prudence et de circonspection dans ses propos, nuancés autant dans l'entretien enregistré, dont on trouve de larges extraits en page 11, que dans la conversation à bâtons rompus qui a suivi durant une heure. Arrivé au journal vers 16h, le député d'Anjou n'en repart que deux heures et demi plus tard, à temps pour regagner son domicile d'Outremont et aller border le lit de ses enfants âgés de 6 et 8 ans.

En aucun moment, M. Johnson ne laisse entrevoir ou entendre que le débat sur l'élection référendaire est sur le point de commencer au conseil des ministres, débat qui a été amorcé deux jours plus tard par un premier tour de table d'une durée de trois heures.

Sachant que ses propos sont attendus avec confiance par certains péquistes, qui voient en lui leur futur chef, avec inquiétude par d'autres qui le craignent comme la peste, M. Johnson manifeste une loyauté et une fidélité à toute épreuve envers M. Lévesque. Le fils de l'ancien premier ministre de l'Union nationale rappelle que c'est d'abord et avant tout à cause du leadership de M. Lévesque qu'il a adhéré au PQ, au début de la dernière décennie. Il refuse carrément de diuscuter leadership, se situant d'emblée parmi ceux qui souhaitent que M. Lévesque reste à la barre.

Nerveux quand même, le ministre, qui a recommencé à fumer après quelques années d'abstention, allume et grille les cigarettes à la chaîne. A un moment, il s'étonne que les journalistes ne trouvent pas ses propos assez clairs et se tourne, incrédule, vers un adjoint pour requérir son approbation.

Selon M. Johnson, il est inévitable et souhaitable que le dossier constitutionnel soit rouvert, l'absence de statut du Québec depuis trois ans causant avec raison des tensions, de l'anxiété, de l'angoisse même. Mais le titulaire de ce dossier rappelle que les stratégies et les modalités d'action sont établies collégialement en conseil des ministres et qu'il ne saurait prendre seul les devants. Pour l'heure, il ne peut que poser certai-

Voir page 12: Johnson

Paquette a piloté la fameuse résolution du congrès de juin pour contrer les modérés

QUEBEC (PC) — La résolution controversée adoptée par le congrès de juin du Parti québécois et qui établit qu'un vote pour un candidat du PQ sera un vote pour la souveraineté du Québec n'a été pilotée que pour contrer les modérés du parti.

C'est l'aveu qu'a fait le ministre délégué à la Science et à la Technologie Gilbert Paquette lors d'une entrevue à la Presse canadienne.

« Très clairement, a-t-il dit, l'objectif, qui est d'ailleurs passé par toutes les étapes et qui a été discuté à l'exécutif national par tous les membres et qui est finalement arrivé au congrès, était tout simplement de contrer l'autre voie offerte au PQ, soit de faire une élection de bon gouvernement en disant, la souveraineté, on reparlera de ça plus tard. »

Le ministre ajoute que la résolution ne voulait guère dire autre chose:

« Ca veut dire simplement qu'on ne peut pas se présenter en élection en faisant de cette affaire-là une nonquestion, en laissant nos adversaires en parler à notre place et en passant notre temps à nous défendre. »

« C'était le seul but de cette résolution-là, a ajouté M. Paquette. Tout le monde y a donné l'interprétation qu'on a bien voulu y donner depuis, mais c'est tout ce que ça veut dire. »

L'heure normale revient

Le retour à l'heure normale de l'Est (HNE) s'effectue dans la nuit de samedi à dimanche. Pour ne pas arriver trop tôt à vos rendez-vous de dimanche, n'oubliez pas de reculer votre montre d'une heure.

Le *Parc national Archipel*: $170 millions en cinq ans

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, a annoncé hier que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) investira $170 millions au cours des cinq prochaines années pour créer le *Parc national Archipel* au milieu et tout autour du milieu de vie métropolitain où se concentre la moitié de la population du Québec.

Se référant à sa promesse de mettre en valeur le milieu hydrique québécois, formulée dans le récent Discours inaugural de la session parlementaire, M. Lévesque a déclaré que ce projet sans précédent par son ampleur visait à protéger à la fois la faune, de préserver ses habitats humides et terrestes au profit de la population, et principalement de ces gagne-petit qui ne peuvent s'offrir des week-end en campagne et, encore moins, des vacances en dehors de l'archipel. « Nous voulons redonner le goût et la possibilité aux gens de la métropole de retourner à l'eau, comme ils avaient l'habitude de le faire dans les années 50 », a dit M. Lévesque.

Le milieu naturel et urbain visé par ce projet est gigantesque: il s'étend des barrages de Carillon et de Beauharnois jusqu'à Repentigny, juste avant les îles de Sorel. On y trouve les lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes ainsi que le bassin de La Prairie. Ce milieu abrite aussi deux rivières, un fleuve et 25 rapides dont le plus important en Amérique du Nord, celui de Lachine. L'archipel métropolitain se compose du nombre incroyable de 325 îles, totalisant 1,000 km de rives et 400 km carrés « d'espaces bleus ». Quelque 93 espèces de

Voir page 12: Archipel

Le premier ministre, M. René Lévesque, semblait très fier hier d'associer son nom au vaste projet d'aménagement en « parc national » des rives et des espaces verts de la grande région métropolitaine. Le premier ministre, dit-on dans son entourage, est depuis plusieurs années l'un des plus ardents supporteurs du Projet Archipel, dont le parc constitue un des trois volets. Les deux autres volets, en particulier le harnachement du rapide de Lachine à des fins hydro-électriques, suscitent depuis des années une opposition farouche et constante dans la communauté blanche et amérindienne. Photo Jacques Grenier

Contestataire et démocrate dans les années 60, la jeunesse américaine se tourne aujourd'hui vers la droite

SYLVIANE TRAMIER

WASHINGTON — Deroy Murdock est une sorte de phénomène: Il est un washingtonien noir qui s'apprête à voter pour Ronald Reagan le 6 novembre.

Autant dire qu'il est une perle rare pour les Républicains, quand on sait qu'à une large majorité les Noirs américains s'opposent au président sortant, et quand on sait que les sondages, à une semaine des élections, n'assurent la victoire aux démocrates que dans le district de Colombia, la division administrative qui correspond à la capitale américaine, et dont les résidents sont restés d'irréductibles démocrates.

Ce qui fait pourtant que Deroy Murdock est moins original qu'on pourrait le croire, c'est son âge: il a vingt ans, et il partage les nouvelles convictions majoritaires de sa génération.

C'est en effet parmi les électeurs les plus jeunes que le plus vieux président des Etats-Unis est le plus populaire.

Ce 25 octobre, le groupe *Young American for Freedom*, au square Farragut, au centre-ville de Washington, commémore l'invasion de la Grenade venue un an plus tôt: « C'est, explique Deroy Murdock, un exemple de politique étrangère vigoureuse. Avec Ronald Reagan les Etats-Unis se sentent optimistes, parce qu'il est un président sûr de lui et efficace. »

Comme les démocrates, les jeunes républicains ont mené des campagnes d'inscription sur les listes électorales dans les universités et les collèges: « Cela a très bien marché dit Deroy Murdock. On a fait inscrire beaucoup de nouveaux électeurs qui voteront dans leur état d'origine. Pas ici, ajoute-t-il en riant, le district de Colombia est un cas désespéré pour les républicains! »

Son collègue Gérard Alexander, votera lui aussi pour la première fois. Il a dix-neuf ans et il est intarissable sur le chapitre de la « faillite des démocrates »: « Le libéralisme a eu sa chance dans ce pays. Cela a donné Jimmy Carter, l'exemple typique des bonnes intentions qui amènent de mauvais résultats. Maintenant, avec Ronald Reagan le pays a retrouvé le respect de soi et le respect des autres à l'étranger. Ce président ne met pas de limites à ce que l'Amérique peut faire; c'est une question d'optimisme. »

Les affinités qui se sont nouées entre une grande partie de la jeunesse

Voir page 12: La jeunesse

LE DEVOIR CULTUREL

Les Prix du Québec

Le peintre Alfred Pellan, le chorégraphe Fernand Nault, le cinéaste Claude Jutra, le poète Jean-Guy Pilon, le sociologue de la littérature Jean-Charles Falardeau et le chimiste William-Henry Gauvin recevaient cette semaine les six Prix du Québec pour l'année 1984. Une équipe du DEVOIR a rencontré chacun des lauréats et présente un bref portrait de ces six carrières exceptionnelles dans le domaine des arts et des sciences.

Page 21 et 27

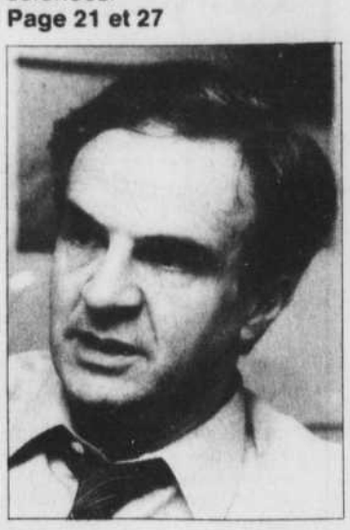

François Truffaut

La discrétion de Truffaut aura été complète. Seuls quelques proches savaient que la mort le guettait. Sa disparition abrupte prive le cinéma français d'un de ses plus grands auteurs depuis que les frères Lumière ont inventé le cinématographe. Robert Lévesque revient sur la vie et l'oeuvre de François Truffaut, l'auteur des *Quatre cents coups* et de *Jules et Jim*, dont la caméra personnelle et sincère aura pris le relais de celle de Jean Renoir.

Page 21

LE DEVOIR ...A LOISIR

Ah, New York...

Impressions de plaisir et frissons d'audace parcourent l'échine des Québécois quand ils songent au charme de New York. Notre collaborateur, Jean-Claude Marsan, n'a pas résisté lui non plus au plaisir d'aller faire un petit saut dans la mégapole américaine. Il nous parle cette semaine de l'envoûtante magie de Central Park, véritable oasis champêtre en plein coeur d'un Manhattan frénétique et survolté.

Page 33

Monique Larouche-Thibault

QUELLE DOULEUR!

Boréal Express

«J'ai trouvé dans ce livre une telle puissance d'expression que je ne crois pas qu'ici, depuis Réjean Ducharme, on ait jamais connu la pareille.»
Denise Bombardier

«Le premier livre de Monique Larouche-Thibault mérite l'attention qu'il reçoit. Il nous offre à la fois une manière d'écrire fraîche et une gravité contenue.»
Réginal Martel, *La Presse*

«Un livre que je conseillerais à tout le monde de lire.»
Daniel Pinard, *Coup d'oeil*

Hatfield est accusé de possession de marijuana

FREDERICTON (PC) — Premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis 14 ans, M. Richard Hatfield a été formellement accusé hier de possession de marijuana.

Il devra se présenter devant le tribunal d'Oromocto le 19 novembre prochain.

La plainte, en vertu de la loi des stupéfiants, a été déposée devant le juge James Harper, de la Cour provinciale, par l'inspecteur Richard Waller de la GRC.

M. Hatfield a déjà protesté de son innocence en disant qu'il ignorait qui avait déposé un petit sac de marijuana dans une pochette extérieure de sa valise, au cours de la visite de la reine, le 25 septembre dernier.

Dès que l'accusation a été portée, le chef intérimaire de l'opposition libérale, M. Ray Frenette, a réclamé que le premier ministre se retire temporairement de la scène politique, en attendant l'issue du procès.

Six jours avant sa comparution devant le tribunal, le 13 novembre, M. Hatfield rencontrera à Ottawa le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, en compagnie des autres premiers ministres provinciaux.

Sept jours après la comparution auront lieux des élections partielles au Nouveau-Brunswick.

L'inspecteur-chef Denis Ling, directeur de la GRC au Nouveau-Brunswick, a reconnu que l'enquête dans cette affaire avait été particulièrement longue.

Toute enquête, a-t-il dit, est basée sur trois aspects: la légalité, l'éthique et le professionnalisme. Je n'ai aucune raison de croire qu'un de mes hommes aurait agi sans tenir compte de ces critères dans cette cause.

L'inspecteur-chef a par ailleurs signalé que, contrairement à ce qu'ont prétendu certains médias, la police n'a pas pris les empreintes digitales de M. Hatfield.

MacKay est satisfait du déroulement de l'enquête de la GRC

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Bien qu'un mois se soit écoulé avant qu'on ait intenté des poursuites formelles contre le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, pour possession de marijuana, le solliciteur général, M. Elmer MacKay estime que le système judiciaire «fonctionne bien» et s'est dit hier satisfait du cheminement de l'enquête effectuée par la Gendarmerie royale canadienne.

En matinée hier à Frédéricton la GRC confirmait que des accusations de possession de marijuana avaient été déposées contre M. Hatfield, en vertu de la loi sur les narcotiques.

À Fredericton, l'opposition libérale n'a pas manqué de réclamer que M. Hatfield quitte ses fonctions de premier ministre, tout au moins pour la durée du procès.

À Ottawa, M. MacKay a déclaré hier que la GRC avait fait son travail «de façon adéquate». «Je pense que la question a été traitée de façon très méticuleuse dans les circonstances», a-t-il dit, en précisant qu'il avait été «informé» mais non consulté sur le déroulement de l'enquête.

M. Mackay est demeuré cependant évasif sur le délai d'un mois, qui s'est écoulé entre le moment où les policiers ont découvert de la marijuana et la poursuite intentée hier.

«Je ne peux réellement pas répondre, mais seulement exprimer mon opinion que le système fonctionne bien et que cela a été fait de façon adéquate» a dit M. MacKay.

Pour lui, «il y a toujours une inquiétude qu'un cas soit exagéré quand il s'agit d'un personnage connu, à cause de la publicité qui l'entoure. Je ne pense pas que ce cas soit bien différent de d'autres dans le passé de ceux où des gens ont connu des problèmes en raison de leur notoriété», a-t-il dit.

Sans expliquer sa décision, la GRC n'a pas voulu dévoiler où, quand et par qui serait mené le procès du premier ministre, et hier, M. MacKay a affirmé qu'il n'avait nulle intention d'ordonner à la police de publier ces informations. «Je suppose qu'il doit y avoir des raisons. À ce moment-ci, je n'ai pas l'intention de m'impliquer dans ce que la GRC est en train de faire» a-t-il affirmé.

«Je suis confiant qu'ils (les policiers) vont accomplir leur tâche de façon exemplaire... je n'ai pas l'intention de quelque manière que ce soit d'interférer dans la procédure» a déclaré le ministre, rappelant que le sub judice empêcherait désormais de discuter du cas.

Selon lui, la GRC devrait pouvoir aller en Cour bientôt bien qu'il n'en ait pas la certitude. Il s'est en outre refusé à commenter la requête du chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, M. Ray Frenette, qui réclamait qu'Ottawa nomme un procureur de la Couronne de l'extérieur de la province pour plaider dans cette cause or ne peut plus délicate.

«Je n'ai pas encore pris connaissance de cette suggestion», a déclaré M. MacKay, en ajoutant qu'il n'avait pas «à sa connaissance» nommé de procureur spécial dans cette affaire.

Ottawa veut durcir les conditions des libérations conditionnelles des criminels violents

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est déterminé à ce que les libérations conditionnelles des criminels violents ne soient plus quasi-automatiques lorsqu'un prisonnier a purgé les deux tiers de sa peine.

Les dispositions entourant les libérations conditionnelles seront resserrées, a indiqué, vendredi, en conférence de presse, le solliciteur général Elmer MacKay, soulignant qu'il entendait bien voir la commission responsable des libérations exercer davantage son mandat en examinant les cas de façon plus détaillée.

«Beaucoup de Canadiens, en commençant par moi-même, sont inquiets de l'existence de la libération conditionnelle automatique», a déclaré le ministre, précisant qu'une surveillance accrue serait exercée dans l'avenir sur les prisonniers remis en liberté surveillée.

«Mon impression est qu'on devrait abolir le système de libération sous surveillance obligatoire tel qu'il existe actuellement», estime le ministre, qui a demandé à ce que la Commission nationale de libération conditionnelles joue davantage son rôle et exerce une surveillance plus serrée des dossiers.

Le ministre a aussi ordonné qu'on examine les cas de tous les détenus actuellement relâchés pour s'assurer qu'ils sont suffisamment contrôlés.

«Dans les cas de risque de violence, nous refuserons de libérer le détenu tant que sa peine ne sera pas entièrement purgée ou tant que nous ne serons pas convaincus qu'il fait l'objet d'une surveillance adéquate», a-t-il ajouté.

Un vaste réexamen du processus de libération conditionnelle «pour retenir plus longtemps dans les pénitenciers tous les détenus qui peuvent être considérés comme dangereux» est actuellement en cours et devrait donner des fruits dès le début de l'année, espère le ministre. Cette étude pourrait donner lieu à des recommandations menant à des amendements aux lois et réglements, prévoit M. MacKay.

D'ici là, les détenus feront l'objet de contrôles plus serrés avant d'avoir accès à la liberté surveillée.

Ainsi, des pénalités «un peu plus sévères» seront appliquées pour les prisonniers dont le comportement n'est pas jugé satisfaisant en prison, ce qui repoussera d'autant l'éligibilité de certains à la libération.

Par ailleurs, des contrôle plus serrés seront effectués sur les détenus remis en liberté. Le service correctionnel dispose déjà de tout le personnel nécessaire estime M. MacKay.

Toutefois, le ministre n'a pas voulu préciser quelles pénalités seraient imposées à ceux qui, derrière les barreaux, contreviennent aux normes. Seulement 44 pour cent des détenus mis en liberté surveillée ont un comportement satisfaisant, a révélé le ministre.

Toutefois, M. MacKay ne souscrit pas aux inquiétudes de son prédécesseur, M. Robert Kaplan, de voir les prisons canadiennes engorgées par les prisonniers qui verraient leurs droits de sortie restreints.

«On peut travailler à l'autre bout du problème et favoriser la libération des criminels qui ne sont pas violents» a-t-il expliqué, donnant l'exemple des faussaires «qui malheureusement ont un taux élevé de récidive».

Ces nouvelles mesures ne sont pas une réaction aux crimes commis récemment par des gens relâchés sur parole, a soutenu le ministre. Cet été, le cas de Jenneth Steingard, un condamné pour viol qui une fois remis en liberté surveillée, a tué quatre personnes au Manitoba, avait soulevé une vive controverse sur la libération conditionnelle.

«Je me préoccupe particulièrement qu'on ne réagisse pas à de tels événements tragiques d'une façon qui cause des torts aux détenus qui ont gagné leur libération et qui ne constituent pas une menace à la société» a dit M. MacKay.

Landry a «planté le décor» de la visite de Fabius

JEAN-FRANCOIS LISÉE
de la Presse Canadienne

PARIS (PC) — La décrispation ambiante entre Québec et Ottawa permettra de mieux préserver les acquis de la coopération France-Québec.

C'est en substance ce qu'a déclaré le ministre québécois des Affaires internationales, M. Bernard Landry, au sortir d'une rencontre de près d'une heure avec le premier ministre français, M. Laurent Fabius, hier.

Les acquis du passé, l'expérience et les précédents seront plus faciles à vivre et moins remis en question dans un contexte de décrispation canado-québécoise, a déclaré M. Landry, en ajoutant que nos amis français ne sont pas du tout concernés par cette décrispation qui est avant tout une affaire québéco-canadienne.

M. Landry estime que l'élément dominant dans les rapports du Québec avec la France est la stabilité des positions déjà bien acquises... non-ingérence et non—indifference, qui n'est pas affectée par des facteurs conjoncturels comme une élection fédérale au Canada.

M. Landry et le premier ministre Laurent Fabius se rencontraient pour faire un tour d'horizon de la coopération entre les deux gouvernements. À la sortie de la réunion, M. Fabius a déclaré que son déplacement au Québec en novembre serait son premier voyage officiel et qu'il était heureux que ce voyage ai lieu là.

Il a confirmé aux journalistes que sa belle-soeur, une Québécoise, vivant en France, l'accompagnerait au Canada. Le premier ministre français a déjà brièvement séjourné en terre canadienne lorsqu'il était étudiant.

M. Landry a déclaré que la rencontre avait permis de planter le décor de la visite d'une façon amicale, sans vraiment entrer dans le fond des dossiers. Nous avons constaté que la coopération économique en particulier a pris sa vitesse de croisière et est presque devenue aussi importante que la coopération culturelle. Nous allons continuer dans cet axe.

M. Landry a refusé de préciser si certains dossiers, comme celui de l'implantation d'une usine française d'engrais au Québec, pourraient être bouclés pendant la visite de M. Fabius. Il a indiqué que les négociations franco-québécoises tenaient plus de la course de fonds que du sprint.

Le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, a rencontré hier à l'Hôtel Matigon le premier ministre de la République française, M. Laurent Fabius, qui doit se rendre au Québec en visite officielle en novembre. (Photolaser AP)

Sans être référendaires

Paquette estime que les prochaines élections devraient porter sur la souveraineté

PIERRE TOURANGEAU

QUÉBEC (PC) — Sans être «référendaire», la prochaine élection devrait tout de même porter sur la souveraineté.

C'est ce que soutient le ministre québécois de la Science et de la Technologie M. Gilbert Paquette qui ajoute du même souffle qu'il résistera à toute tentative visant à secondariser la question de la souveraineté durant la prochaine campagne électorale au profit d'un plate-forme fédéralisante comme le souhaiteraient certains de ses collègues du gouvernement.

M. Paquette écarte aussi la stratégie soumise récemment par l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin et qui consiste à accéder à la souveraineté en obtenant au fil des ans des morceaux d'autonomie par la négociation avec le gouvernement fédéral.

«La souveraineté par morceaux, a affirmé M. Paquette dans une entrevue qu'il accordait à la Presse canadienne, j'y crois pas. Le 'grand soir', j'y crois pas non plus.»

En fait, la formule que privilégie le ministre pour la prochaine élection consiste à demander au peuple un mandat pour réaliser, par exemple, une véritable politique de plein emploi. Il serait clairement établi durant la campagne que parmi les outils que devrait se donner le gouvernement pour réaliser cette politique, certains seraient du ressort de l'État fédéral et qu'il faudrait par conséquent les rapatrier.

Cette approche, M. Paquette la qualifie de «réaliste» et de «pragmatique». «C'est une approche sociale et économique, dit-il, une approche de besoins, de moyens d'action pour réaliser des politiques de plein-emploi, de développement économique axées sur la souveraineté.»

Ces projets, ces politiques, explique-t-il, doivent susciter un consensus dans la population tout comme, en toute logique, les moyens à prendre pour les réaliser.

«Si les moyens de réaliser les défis les plus pressants, poursuit le ministre, représentent 75 p.c. des pouvoirs normalement disponibles à un Etat souverain et qu'il ne nous manque que l'armée, certaines relations internationales, une monnaie et les postes par exemple, on aura l'essentiel de la souveraineté.»

M. Paquette admet que cette démarche peut paraître naive.

«Mais, ajoute-t-il, si jamais après une élection gagnée sur cette approche de pragmatisme socio-économique le gouvernement fédéral décidait, pour empêcher les gestes suivants de se produire, de décentraliser au Québec les pouvoirs nécessaires pour réaliser ses engagements, alors on commencerait par ça et on verrait par la suite.»

Lorsqu'on lui fait remarquer qu'au bout du compte, mis à part les énoncés de principe, ses collègues qui favorisent une plate-forme fédéralisante mais revendicatrice ou M. Claude Morin qui propose la «souveraineté par morceaux» rejoignent sa démarche, M. Paquette rétorque:

Même si on se rejoint en apparence, «il y a toute la différence du monde entre adopter la position d'une partie de nos adversaires pour nous donner une base électorale plus large tout en espérant que ceux qui nous ont toujours suivi continuent à le faire, et faire une élection sur des projets socio-économiques qui nécessitent l'essentiel de la souveraineté en essayant de rallier des gens qui ne nous ont pas appuyé auparavant.»

Le divorce, une réalité sociale

OTTAWA (PC) — La première femme à siéger à la Cour suprême du Canada affirme que l'ancien gouvernement libéral ne faisait que tenir compte de la réalité sociale lorsqu'il a proposé de faire du divorce sans responsabilité la règle générale.

Dans une allocution qu'elle a prononcée hier, le juge Bertha Wilson a précisé que les propositions libérales concernant la réforme de la Loi sur le divorce «étaient essentiellement une reconnaissance par l'État de ce qu'un grand nombre de personnes font de toute façon.

«L'État ne peut forcer un mari ou une épouse qui ne le désire pas à vivre avec son conjoint», a ajouté le juge Wilson, qui s'adressait aux membres de l'Institut canadien pour l'administration de la justice.

«Si la pression sociale ne peut plus empêcher les couples mariés de se séparer, ce n'est tout de même pas à l'Etat d'assumer lui-même ce rôle en obligeant les couples à co-habiter malgré leur volonté contraire.»

Le juge Wilson a signalé que la nouvelle tendance dans la législation sur les divorces représente de toute évidence une diminution de l'intervention de l'Etat dans la dissolution du mariage.

«Cela représente une reconnaissance législative, conforme aux attitudes sociales qui prévalent aujourd'hui, voulant qu'il devrait y avoir une plus grande autonomie individuelle dans la décision concernant de mettre fin à un mariage.»

En vertu du projet de loi libéral, mort au feuilleton avec la dissolution des Communes, la rupture d'un mariage deviendrait le seul critère pour l'obtention d'un divorce. Il suffirait à l'un ou l'autre des conjoints de prouver que le mariage est effectivement rompu en démontrant que les époux vivaient séparément depuis un an au minimum.

Le nouveau gouvernement conservateur n'a pas encore indiqué s'il présentera un projet de loi identique.

Selon la loi actuelle, un couple ne peut obtenir un divorce incontesté uniquement si le mari et la femme ont vécu chacun de leur côté pendant au moins trois ans.

guérin
l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
Mathématique Soleil III
Madeleine Drolet, Hélène Rochette
Manuel de l'élève — 15,95$
En vente dans toutes les librairies
guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514)842-3481

Cette collection couvre les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y a un manuel pour l'élève, un guide du maître et deux cahiers d'activités.
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Service philatélique
Société canadienne des postes

Surprise. Émerveillement. Plaisir.
Allez-y! Profitez-en!
EXPOSITION PHILATÉLIQUE NATIONALE
Canada84
adultes: 3 $ ● étudiants et gens de l'âge d'or: 2 $
enfants (accompagnés d'un adulte): gratuit
25, 26, 27 et 28 OCTOBRE, PLACE BONAVENTURE
MONTRÉAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Science et de la Technologie
concours 1984/1985

JOURNALISME SCIENTIFIQUE

Pour participer au concours de journalisme scientifique, les personnes intéressées doivent produire un article sur un thème scientifique ou technologique dont le contenu est vulgarisé.

Les trois lauréats auront la possibilité d'effectuer un stage de 3 mois dans l'un ou l'autre des organes de presse suivants: Actualité médicale, Courrier médical, Le Devoir, Hebdo-Science, Québec-Science, Science et Technologie, Société Radio-Canada, Le Soleil. Ils recevront pour cette période une allocation salariale de 3 900 $.

Admissibilité

- *Sont admissibles* à ce concours tous les résidents du Québec, hommes ou femmes, n'ayant jamais occupé d'emploi régulier dans un organe de presse, ni déjà tiré la majorité de leurs revenus d'une activité de rédacteur scientifique ou de journaliste à la pige.
- *Ne sont pas admissibles*, les lauréats des concours précédents.

Modalités de participation

Les candidats devront présenter, à partir d'un *thème à contenu scientifique ou technologique* de leur choix, *quatre copies* d'un dossier comprenant:

- une description de l'ensemble de leurs recherches, lectures, interviews et démarches préparatoires à la rédaction;
- un article inédit de 5 à 10 feuillets, dactylographié à double interligne sur du papier blanc de format 215 mm × 280 mm;
- leur curriculum vitæ.

Les quatre exemplaires du dossier devront parvenir au ministère de la Science et de la Technologie au plus tard le *31 janvier 1985*.

Pour plus d'information:
Madame Lise Lacroix
Ministère de la Science et de la Technologie
875, Grande-Allée Est
Édifice « H », 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8
(418) 643-3008

Québec

Juneau reste en place

Le budget de Radio-Canada sera rogné de «façon équitable»

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Avec un budget qui approche le milliard en période d'austérité financière, Radio-Canada n'échappera pas au couteau conservateur, a clairement indiqué hier le président de l'organisme, M. Pierre Juneau.

Après avoir, pendant une heure et demie, rencontré le ministre des Communications, M. Marcel Masse, M. Juneau a déclaré qu'il avait obtenu l'assurance qu'il «n'y aura pas de mesures (coupures) spéciales pour Radio-Canada» et que, compte tenu des politiques de dépenses du nouveau gouvernement, la société sera touchée «de façon équitable».

M. Juneau, ancien candidat libéral nommé par son ami Pierre Trudeau à la tête de Radio-Canada a toutefois été catégorique sur son avenir. «J'ai déjà dit que je n'avais pas l'intention de démissionner», a-t-il lancé, affirmant qu'à aucun moment le ministre Masse n'avait suggéré son départ.

Aux reporters qui lui demandaient si des pressions avaient été exercées sur lui pour qu'il tire sa révérence, M. Juneau a répondu hier par un «non» sans équivoque.

En outre, il n'a pas été question des responsables des services d'information de la Société, a soutenu M. Juneau.

La Société Radio-Canada a coûté l'an dernier $895 millions au Trésor public. Hier, M. Juneau a déclaré qu'aucun chiffre de coupure n'avait été évoqué par M. Masse et qu'il faudrait attendre l'énoncé économique que doit faire le ministre des Finances, M. Michael Wilson, au début de la session parlementaire pour être fixé.

Hier, le *Toronto Star* annonçait que des coupures de $150 millions étaient envisagées pour Radio-Canada, soit une réduction de 17% environ de son budget. Selon le quotidien, quelque 2,000 des 12,000 employés de la Société risquaient d'être affectés par la coupure budgétaire amenant des retraites prématurées, des postes laissés vacants par attrition et des mises à pied.

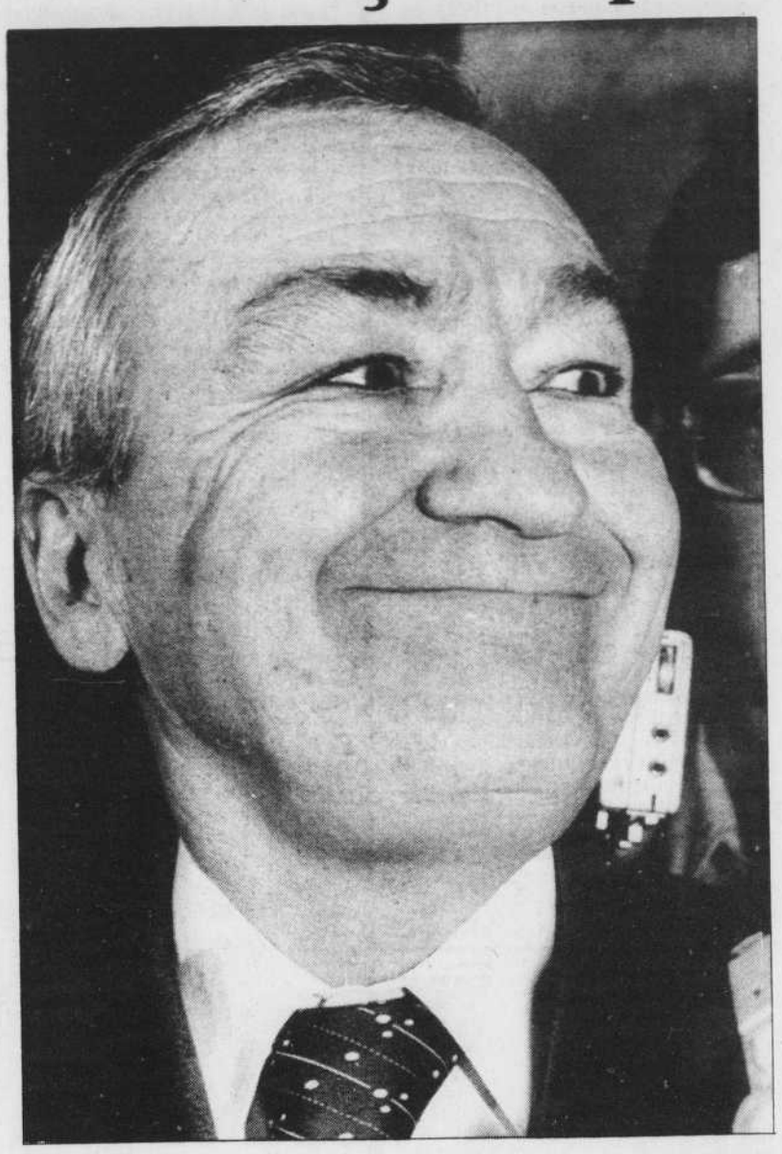

Pierre Juneau

En refusant de confirmer ces chiffres, M. Juneau n'a guère laissé de doute cependant sur le sens des décisions gouvernementales. «Tout le monde parle de restriction générale des dépenses; dans ce contexte, il ne serait pas réaliste de penser que Radio-Canada soit la seule exception», a-t-il dit.

Au cours des récentes années, le budget de la société a augmenté moins vite que l'inflation, a rappelé M. Juneau, ajoutant qu'il «ne serait pas réaliste de dire qu'une société comme Radio-Canada ne pourrait pas réduire ses dépenses».

Bien qu'il n'ait pas reconnu formellement que certains projets devraient être mis en veilleuse avec les restrictions budgétaires, M. Juneau a déclaré qu'il «ne serait pas très intelligent de continuer à pleine vapeur» à travailler sur le projet d'un réseau distinct réservé aux enfants.

Le fait que l'administration Mulroney ait cette semaine révélé son salaire, de même que celui d'une vingtaine de ses collègues de la haute fonction publique est loin d'avoir outré M. Juneau.

«Dans mes moments d'impatiences, j'ai été souvent tenté de le rendre moi-même public. J'ai toujours pensé que je n'avais pas intérêt à le cacher. Si je ne l'ai pas fait, c'est que cela aurait été discourtois pour mes collègues de me donner un air angélique», a-t-il expliqué.

Selon le gouvernement, M. Juneau gagne chaque année entre $97,000 et $114,000. «Les présidents de stations dans les grandes villes font plus d'argent que moi», a lancé M. Juneau, en ajoutant que «il y avait un prix à payer pour faire partie de la fonction publique, bien qu'il y ait des compensations intellectuelles et morales». J'ai déjà eu des offres beaucoup plus considérables dans le secteur privé», a-t-il dit.

Déjà, l'Association nationale des réalisateurs radio de la Société a fait savoir qu'elle jugeait inacceptable toute réduction de budget à la radio qui a déjà connu des restrictions financières au cours des cinq dernières années.

Selon le groupe, qui représente 300 réalisateurs, toute nouvelle coupure compromettrait pour eux la possibilité de servir adéquatement le public tant au secteur culturel qu'à celui de l'information.

Des femmes s'élèvent contre les distributeurs de périodiques

CAROLE BEAULIEU

L'Association canadienne des distributeurs de périodiques (ACDP) n'a une fois de plus pas pu tenir « en paix » son congrès national qu'elle avait pourtant bien tenté de garder discret et surtout secret.

Comme à Vancouver il y a six mois, un centaine de représentantes d'une quarantaine des groupes de femmes du Québec, sont venus hier, par un froid de canard, manifester à l'entrée de l'hôtel où se tient le congrès..

« L'Association distribue des revues violentes et dégradantes pour les femmes », a dénoncé l'une des manifestantes, Elana Medicoff.

Le grand péché de l'ACDP - 10% de ses titres et 90% de ses maux de tête selon le président actuel, M. Jim Neill - c'est qu'elle distribue quelques centaines de revues de type *Playboy*, *Penthouse* et *Hustler*.

Le comité ad-hoc contre la pornographie, qui bénéficie de l'appui du Conseil consultatif du statut de la femme (CSF) qualifie le contenu de ces revues de « propagnande haineuse » qui dégrade toutes les femmes. Il exige des règlementations plus strictes en matière d'entrée au pays, de distribution et d'étalage.

Dans une minuscule chambre d'hôtel aux murs tapissés des « joies du viol » et des « joies de la fessée », quatre planchers au-dessus de la grande salle qui accueille les congressistes, les membres du comité ad-hoc ont accusé l'association de « commercialiser la violence sexuelle ».

Selon Marie-Hélène Boyle, du Conseil du statut de la femme, une bonne partie de la population ignore encore le contenu de ces revues, la violence accrue qu'elles véhiculent et leur exploitation croissante des enfants.

Le nombre de revues pornographiques disponibles au Canada est passé de 30 à 500 entre 1965 et 1983, soit une hausse de 1,200 %.

Un chercheur de l'université de Californie évalue à 30% plus violents les récents numéros de *Playboy*, *Penthouse* et *Hustler*.

Le président de Benjamin News et ex-président de l'association des distributeurs, M. Gerald Benjamin, a fermement nié les accusations du comité à l'effet que des détaillants sont « forcés d'accepter les publications adultes » ou bénéficient d'un ristourne plus élevée sur ce type de revue.

« C'est un mensonge éhonté », a déclaré M. Benjamin lors d'une conférence de presse improvisée.

Un employé d'une librairie montréalaise a toutefois indiqué hier que, dans la pratique, il « n'avait pas le choix d'accepter ou non les revues adultes » qui lui sont livrées en bloc avec *Paris-Match* et le *Nouvel Observateur*.

« Pornographiques, érotiques, obscènes, violentes », sont des qualificatifs que les membres de l'association refusent d'employer pour décrirer leurs publications, préférant les identifier comme des « publications d'adultes »

M. Neill a d'ailleurs rappelé que le récent rapport Badgley sur la violence sexuelle faite aux enfants avaient félicité les efforts de l'association pour limiter l'accès de ces publications.

L'édition de mars de Hustler a toutefois dû été retirée des étalages en Ontario à cause de cinq pages de photos sur « Les joies du viol ».

Le comité ad-hoc soutient que le contrôle assuré par Douanes et Accises Canada est très superficiel et qu'un fonctionnaire leur avouait récemment ne pas disposer de suffisament de personnel pour tamiser les entrées.

Québec 84 a gonflé ses prévisions de recettes

LAURENT SOUMIS

Quoiqu'en disent aujourd'hui les administrateurs de la corporation Québec 1534-1984, le programme de «licencement commercial» des fêtes de la voile a atteint les objectifs fixés.

C'est du moins l'opinion de M. Richard N. Gareau, président de l'International Licensing Corporation (ILC), la société privée mandatée par Québec 84 pour l'organisation, la planification et l'exploitation des droits commerciaux de « l'été mer et monde ».

La semaine dernière, le rapport financier de Québec 84 faisait état de revenus de l'ordre de $ 266,290 provenant du licenciement commercial. Selon le document, le conseil d'administration de l'organisme s'attendait à des recettes de $ 1 million.

En entrevue au DEVOIR, le président de ILC a tenu à affirmer que « l'exploitation des droits commerciaux de Québec 84 a rapporté les recettes que nous avions escomptées ».

« Nous ne saurions nous rendre responsables si les administrateurs de Québec 84 ont gonflé les prévisions que nous leurs avons fournies, de poursuivre M. Gareau. Le programme a été un succès, tant au plan de la qualité des produits que de leur distribution. »

Le président nous a expliqué que la première étape du programme, précédant l'ouverture des fêtes, avait suscité une réponse extraordinaire du public. La déception de certains visiteurs et les critiques souvent acerbes dont a été victime, en juillet dernier, l'organisation de Québec 84, s'est traduite par la suite par une baisse de la fréquentation sur le site et, par là, un ralentissement des ventes des produits à l'effigie des fêtes de la voile.

Malgré tout, depuis la fin de l'été, les consommateurs continuent à acquérir ce genre de produits, quoique d'une façon nettement plus faible. Responsable du dossier depuis mars 1983, la société ILC est liée à Québec 84 jusqu'à la fin de la présente année.

Sans pour autant vouloir critiquer les organisateurs de Québec 84, « ce qui est toujours facile après coup », M. Richard N. Gareau a toutefois déploré « l'amateurisme qui semble avoir présidé à l'aménagement du site au Vieux-Port de Québec ».

Dans une lettre envoyée au gouvernement du Québec, le président de Québec 84, Me Richard Drouin, reconnaissait, la semaine dernière, la piètre performance des revenus de licenciement commercial, l'expliquant « par la faiblesse relative des ventes sur le site même ».

Bien que cela se situe hors du champ de ses responsabilités, le président d'ILC nous a déclaré « avoir constaté de nombreuses erreurs dans l'organisation, dans l'évaluation des intentions du public, et du rapport entre la qualité du produit 84 et le prix d'admission ».

« J'ai constaté un manque flagrant d'expertise et de coordination », a-t-il conclu.

Par ailleurs, M. Gareau a précisé que les contrats octroyés dans le cadre de son programme avait généré des revenus pour une cinquantaine d'entreprises québécoises, dont une bonne partie installées dans la région de Québec.

« Moi qui suis habitué à travailler avec de nombreux fournisseurs à travers le monde, je puis vous dire que j'ai été particulièrement impressionné par le savoir-faire de nos entreprises ».

Avant de fonder ILC, le 16 septembre 1982, M. Richard N. Gareau avait exercé les fonctions de directeur du licenciement et des concessions commerciales pour l'Exposition universelle de 1967 et le Comité organisateur des Jeux Olympiques de Montréal. Il s'est également occupé du dossier de la visite papale.

Le rapport financier de Québec 84 révèle que la société ILC a perçu jusqu'à maintenant $33,264 représentant une commission de 11 % sur les revenus bruts de licenciement.

Université de Montréal
Ecole de relations industrielles

XVe Colloque de relations industrielles

Normes du travail
Impacts sur la gestion des ressources humaines et sur les rapports collectifs du travail

Les 1er et 2 novembre 1984, Hôtel Méridien Montréal

Programme

Jeudi, 1 novembre 1984

10:00 Inscription

12:30 Ouverture du XVe colloque
Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal
Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre
Déjeuner-Conférence Jean-Réal-Cardin
Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) et normes du travail
Nicolas Valticos, Bureau International du Travail, Genève.

15:00 Ateliers
1. Normes du travail: impacts sur le recrutement, la sélection et la mobilité interne du personnel
Louis-Philippe Brizard, professeur, Ecole de relations industrielles, Université de Montréal
Claude D'Aoust, professeur, Ecole de relations industrielles, Université de Montréal
Monique Durocher, Commission de la fonction publique, Ville de Montréal
Marc Vaillancourt, conseiller en relations industrielles

2. Action positive en faveur des femmes sur le marché du travail
Jennifer Stoddart, directrice de la recherche, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme
Thérèse Sévigny, vice-présidence à la communication, Société Radio-Canada

3. Intégration des handicapés dans le milieu du travail
Marcel Cajelait, conseiller au plan d'embauche, Office des personnes handicapées du Québec
Isabelle Cantin, avocate, Ogilvy Renault
Daniel Coulombe, représentant des relations ouvrières, General Motors du Canada Limitée

4. Réintégration du salarié injustement congédié
Paul-Emile Bergeron, président directeur général, Commission des normes du travail
Gilles Lavallée, avocat, Société Electrolyse-Alcan Limitée
Gilles Trudeau, chargé d'enseignement, Ecole de relations industrielles, Université de Montréal

5. Egalité de traitement pour un travail de valeur comparable
Alain Chassé, adjoint au vice-président ressources humaines, Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée
Francine Fournier, présidente, Commission des droits de la personne
Lesly Lee, responsable du Comité de la condition féminine, C.S.N.

17:00 Diner (libre)

Vendredi, 2 novembre 1984

09:30 Conférence
Impact des normes du travail sur la gestion des ressources humaines
André Petit, professeur, Département de management, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

10:15 Pause-café

10:30 Ateliers
1. Français, langue de travail (Loi 101)
Pierre Lebeau, directeur, direction des programmes de francisation, Office de la langue française
Michel Mongeau, représentant syndical Travailleurs Unis de l'Automobile
Henri Tremblay, vice-président, ressource humaines, Steinberg

2. Harcèlement sexuel au travail
Dominique Savoie, représentante syndicale, Syndicat des employés professionnels et de bureau, F.T.Q.
Yvonne Séguin, Comité d'action contre le harcèlement sexuel, groupe "Au bas de l'échelle"
Nicole Trudeau-Bérard, vice-présidente, Commission des droits de la personne

3. Implantation des comités paritaires d'établissement de SST (Loi 17)
Jean-Louis Bertrand, vice-président, Commission de la santé et de la sécurité du travail au Québec
Robert Bouchard, responsable de l'application de la loi de la santé et de la sécurité du travail au Québec, F.T.Q.
Pierre Duguay, agent de relations de travail, Conseil du patronat du Québec

4. Droit de refuser d'exécuter un travail dangereux
Jean Bazin, avocat, Byers, Casgrain
Mario Evangéliste, conseiller syndical, Confédération des syndicats nationaux
Andrée Lajoie, professeure, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

5. Retrait préventif de la femme enceinte et congé de maternité
Micheline Laliberté, avocate, Conseil du patronat du Québec
Thérèse Mailloux, chef de service, Action-Femmes, Conseil du statut de la femme
Andrée St-Georges, avocate, conseillère syndicale, Fédération québécoise des infirmières et infirmiers

12:30 Déjeuner-conférence
Impacts des normes sur les rapports collectifs du travail
André C. Côté, professeur, Faculté de droit, Université Laval

14:15 Table ronde
Les normes du travail: Nuisance? Protection?
Animateur:
André Rousseau, arbitre de griefs
Participants:
Alexandre Beaulieu, président, Alexandre Beaulieu Incorporée
Léo Roback, professeur à la retraite, Ecole de relations industrielles, Université de Montréal
Intervenants:
Paul-Emile Bergeron, président directeur général, Commission des normes du travail
Francine Fournier, présidente, Commission des droits de la personne
Robert Sauvé, président, Commission de la santé et de la sécurité du travail au Québec

16:00 Allocution du ministre du Travail, M. Reynald Fréchette
Clôture
Le directeur de l'Ecole de relations industrielles,
M. Gilles Guérin

Inscription 343-7312

DERNIÈRE CHANCE

Achetez avant le 31 décembre 1984

CORVÉE HABITATION UN PROGRAMME QUÉBÉCOIS

et profitez du taux hypothécaire de
9 1/2 %
garanti pendant 3 ans

Conditions importantes:
- Faire l'acquisition d'un logement mis en chantier avant le 31 décembre 1984
- Conclure une offre d'achat ou un contrat de construction avant le 31 décembre 1984
- Faire parvenir à Corvée-Habitation avant le 31 janvier 1985:
  - Un formulaire de demande d'admissibilité
  - Une copie de l'offre d'achat ou du contrat de construction

Informations: 1-800-463-4315 sans frais
Québec: 643-7676

TOURBEC
PLEINS FEUX SUR L'HIVER

REP. DOM Sosua
Hôtel Nino's
AVION + TRANSFERT + HÔTEL

	1 sem.	2 sem.
Automne 84	489$*	569$*
Hiver 85	—	649$*

Taxes hôtelières comprises

VOILE EN GUADELOUPE sur Papa-Jo
1499$ 2 semaines tout compris
AVION + TRANSFERT + CROISIERE + REPAS
Départs 21 déc., 1 et 15 fév., 1, 15 et 29 mars

SKI en France à Morzine "Le Petit Dru"
Forfait-ski et cours quotidiens.

AVION + TRANSFERT + HÔTEL + REPAS tout compris

	adulte	enfant
1 semaine	1099$*	959$*
2 semaines	1499$*	1349$*

New York
119$ par personne base double à l'hotel Century Paramount
AUTOBUS + HÔTEL + TOUTES LES TAXES + REPRÉSENTANT TOURBEC
Fin de semaine **en Novembre**
Depart le 22 en soiree
Retour le 25 dans l'apres-midi

Bombay 1389$ / L.A. 429$ / Lima 659$ / Mexico 409$ / New-Delhi 1389$ / Santiago 999$ / et... Bangkok, Hong Kong, Bruxelles, Paris.

*prix en basse saison, par personne, base double

Les conseillers en voyages de Tourbec vous expliqueront les conditions d'application de ces tarifs aériens. Tourbec la porte de l'aventure et des vacances à des prix que vous aimez.

Nouvelles adresses

Tourbec Montréal
535, rue Ontario Est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
1178, av. Cartier 522-2791
Tourbec Sherbrooke
29, rue King Ouest 563-4474

Détenteur d'un permis du Québec

Le conflit des ambulances prend l'allure d'un mauvais ménage à trois

CAROLE BEAULIEU

Deux mois après le début des négociations, le conflit opposant le rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN) et les entrepreneurs de compagnies d'ambulances de Montréal prend de plus en plus l'allure d'un « mauvais ménage à trois ».

Le ministère des Affaires Sociales, M. Camille Laurin, est intervenu hier pour sommer les syndiqués de mettre fin à leurs mesures de pression qui « privent les citoyens de services auxquels ils ont droit ».

Le ministre qualifie « d'inquiétant » un rapport du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de montréal métropolain (CSSRMM) faisant étant de vandalisme et de non-respect des règlements établis par le Conseil.

Selon ce rapport les ambulances circulent librement sans s'en remettre aux orientations d'Urgence-Santé. Une quinzaine de véhicules auraient été endommagés.

Le syndicat a fortement nié ces allégations, soutenant que les mesures de pressions qu'il utilise n'affectent nullement la qualité des services.

Selon le président du syndicat, M. Mario Cotton, les syndiqués retiennent des formulaires de transport permettant à leurs employeurs d'être payés par le CSSRMM et ne tiennent pas compte des directives de répartition d'Urgence-Santé.

« Nous conduisons les gens à l'hôpital où ils veulent aller. Evidemment ça dérange un peu, mais ça ne nuit pas aux patients».

Las de se faire répondre par les compagnies d'ambulance « que ce n'étaient pas elles qui décidaient des horaires (entre autres) mais bien Urgence-Santé » les syndiqués exigent depuis quelques semaines déjà la présence d'Urgence-Santé à la table de négociations.

L'organisme, qui coordonne les services d'ambulance et conserve des pouvoirs de suspension sur les syndiqués, a jusqu'ici refusé, soutenant qu'il n'est pas employeur, et n'a donc pas à intervenir dans le processus de négociation de ses sous-contractants.

Le conciliateur dans le dossier, M. Marcel Béliveau, indiquait il y a deux jours qu'il « ne voyait pas de solution » sans l'intervention de la « troisième partie ».

Selon le rapport de l'arbitre, M. Léopold Savoie, déposé la semaine dernière, seul un amendement au Code du Travail ou l'étatisation des services d'ambulance permettra de régler le conflit.

Les techniciens d'ambulance tentent actuellement de négocier leur première convention collective.

Une nouvelle rencontre de conciliation devait avoir lieu hier.

Les fils de Thatcher lui donnent un alibi

SASKATOON (PC) — Au cours de leur témoignage, vendredi, les deux fils de M. Colin Thatcher ont déclaré qu'ils étaient à la maison en compagnie de leur père, en train de manger des hamburgers, le soir où leur mère a été assassinée.

Regan Thatcher, 15 ans, et son frère Greg, 19 ans, ont tous deux déclaré qu'ils soupaient avec leur père et la gouvernante, Mme Sandra Silversides, dans la maison familiale de Moose Jaw, en Saskatchewan, vers 18h00 le soir du 21 janvier 1983.

M. Colin Thatcher, politicien et riche propriétaire de ranch, est accusé d'avoir tué ce soir-là son ancienne épouse JoAnn Wilson. Elle a été battue puis tuée à l'aide d'un fusil vers 18h00 dans le garage de sa résidence de Regina, à 72 kilomètres de Moose Jaw.

Le procès a été ajourné tôt vendredi, après que l'avocat de la défense Me Gerald Allbright, eut annoncé qu'il voulait faire comparaître "un témoin très très important, mon témoin principal", sans donner toutefois son nom, et qu'il ne voulait pas que son témoignage soit interrompu par le week-end.

Les deux fils Thatcher ont également affirmé que leur père se trouvait à la maison avec eux le soir du 17 mai 1981, lorsqu'un tireur embusqué a blessé Mme Wilson dans sa résidence.

Le jeune Regan a expliqué qu'il était revenu de l'école vers 16h30, l'après-midi du meurtre. La gouvernante est arrivée au domicile vers 17h00 afin de préparer le souper.

"Nous avons commencé à manger à 18h00, c'est sûr", a-t-il dit. "A chaque fois que nous prenions le souper, mon père descendait avec son repas pour regarder les nouvelles".

Les deux adolescents se sont souvenus d'un appel téléphonique de l'avocat de M. Thatcher, Me Tony Merchant, vers 18h15, peu après la fin du repas. L'avocat a informé leur père qu'une fusillade venait de se produire à la résidence de leur mère. Un autre appel confirmait son décès 45 minutes plus tard.

Les deux garçons ont indiqué que leur père et la gouvernante ont été ébranlés par la nouvelle.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Kujawa, a relevé des contradictions dans la chronologie des événements, entre les témoignages de vendredi et d'autres déclarations et affidavits des deux adolescents. Ceux-ci ont indiqué qu'ils n'apporteraient pas de précisions, mais on soutenu que leur mémoire ne les trompait pas.

La défense a également apporté vendredi des clarifications. L'avocat de M. Thatcher, Me Merchant, a indiqué jeudi que les enregistrements originaux de ses conversations téléphoniques avec l'accusé, qui pouvaient confirmer de façon approximative l'heure de ces appels, avaient été volés à son bureau, après qu'il eut mentionné leur existence dans un affidavit, peu après l'arrestation de M. Thatcher, le 7 mai dernier.

Les Montréalais ont aussi la fierté de leur Musée des beaux-arts

MARIE LAURIER

« Je voudrais que les Montréalais soient aussi fiers de leur musée qu'ils le sont à juste titre de leur orchestre symphonique. Savent-ils suffisamment par exemple que ce musée est le plus ancien du genre en Amérique du Nord et que notre collection permanente contient toute la gamme des objets d'art reflétant l'histoire de la civilisation de l'homme? »

Le musée possède en effet des richesses insoupçonnées de nature encyclopédique: 23,000 oeuvres dans sa collection permanente dont 800 seulement sont exposées en rotation, les autres devant dormir en entreposage, faute d'espace pour les exhiber.

En rappelant cette réalité au cours d'une entrevue exclusive au DEVOIR hier, M. Alexandre Gaudieri, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal depuis un peu plus d'un an, veut insister sur la vocation et le rôle de cette institution dans la vie culturelle de la métropole qui s'apprête à accueillir la célèbre exposition Picasso l'été prochain. « Certes, nous offrons des expositions temporaires qui attirent de nombreux visiteurs, cela fait partie de l'animation normale d'une maison comme la nôtre, poursuit M. Gaudieri, mais il ne faut pas perdre de vue que notre maison est ouverte à longueur d'année, qu'elle possède ses propre fonds permanent, sans compter les nombreuses activités artistiques et culturelles qu'elle offre au grand public. »

À titre de directeur du MBA, M. Gaudieri, qui est d'origine américaine et possède une formation d'administrateur, s'intéresse évidemment à tous les aspects de la planification, de la conservation et du financement du musée. Mais il tenait à exprimer en premier lieu sa philosophie personnelle sur le poste qu'il occupe dans notre milieu auquel il s'est fort bien adapté: «L'art est la signature de l'histoire de la civilisation et c'est à travers son prisme et les oeuvres fabriquées par des hommes que l'on peut en saisir toute la beauté et la signification», croit-il.

«Contrairement aux pièces de théâtre et aux oeuvres musicales qui peuvent toujours être adaptées à une époque, les objets d'art résistent au temps et aux modes, ils demeurent intacts, comme de précieux témoins des différents siècles de la civilisation et de l'humanisme. Il ressort de la vocation et du rôle d'un musée de l'envergure du nôtre de les conserver précieusement et de les faire voir le plus possible aux visiteurs. »

À la veille du lancement de la campagne annuelle de financement dont l'objectif a été fixé à $400,000, et au lendemain d'une courte grève des 102 employés salariés du musée qui, fort heureusement, n'a pas eu de conséquences malheureuses — les expositions prévues à l'horaires n'ont été que retardées — M. Gaudieri tenait à rassurer la population sur l'avenir du musée et à en dévoiler quelques projets pour les prochaines années.

Le programme de la saison 1984-1985 comprend donc diverses expositions s'adressant à des publics variés, entre autres, trois expositions de photographies, deux d'art contemporain, une exposition d'affiches du 20e siècle, une autre d'art italien, et pour terminer en beauté, l'exposition de Pablo Picasso du 21 juin au 10 novembre.

On prévoit que 500,000 visiteurs venant de tous les coins du monde, en raison de la clientèle touristique qui afflue dans la métropole durant la période estivale, viendront admirer les 75 oeuvres puisées dans la collection particulière de Mme Jacqueline Picasso, des oeuvres inédites pour la plupart et présentées en exclusivité au Musée des beaux-arts de Montréal.

Le gouvernement du Québec défrayera le coût de cet événement, soit $1.5 million. On sait que M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, est le principal instigateur de la venue à Montréal de l'exposition Picasso, à la suite d'une rencontre avec l'écrivain Martin Gray, ami personnel de Mme Jacqueline Picasso qui a consenti à prêter les oeuvres du maître et à patronner l'exposition de Montréal.

Le personnel du Musée travaille parallèlement à la préparation des expositions de la saison 1985-1986 parmi lesquelles on mentionne celles de James Wilson Morrice, Paul-Émile Borduas et Arthur Lismer. Une exposition portant sur les grandes collections montréalaises de 1880 à 1920 et une autre regroupant des dessins de Leonard de Vinci marqueront la saison 1986-1987.

Pour les fins de cet entretien, M. Gaudieri était accompagnée de ses principaux collaborateurs, Mme Suzel Brunel et M. Yves Dagenais, respectivement directeur des communications et directeur de l'administration et des finances. Mme Brunel s'est donnée pour mission « de rendre le musée plus présent dans la vie des Montréalais » par la mise sur pied d'un programme d'information très articulé dans le grand public, ainsi que d'une campagne de recrutement de nouveaux membres, en février prochain.

« À l'heure actuelle, dit-elle, nous avons 8,000 membres et nous voudrions doubler cet effectif. J'ai également comme objectif d'attirer encore plus de visiteurs au musée: il en vient en moyenne 250,000 par année mais j'estime que nous pouvons augmenter ce nombre en faisant connaître davantage les activités du musée, qui sont multiples et variées: films, conférences, spectacles, visites commentées, ateliers de création, visites aux écoles, etc. »

Mme Brunel fonde beaucoup d'espoir sur les jeunes, « cette génération montante que l'on doit intéresser à l'art et au musée ». « Dans cet esprit, nous avons imaginé de préparer une version du catalogue Picasso à l'intention des enfants et ce projet, sous la direction de Mme Hélène Lamarche, du Service éducatif, va bon train. » Quant au catalogue officiel que rédigent actuellement Mme Louise d'Argencourt (conservateur délégué pour les fins de l'exposition Picasso) et M. Pierre Théberge, conservateur du MBA, il sera prêt à temps, assure-t-elle.

C'est en comparant la gestion à celle d'une PME que M. Yves Dagenais expose la situation financière du Musée des beaux-arts dont le budget est de $6 millions: la majeure partie, soit 78%, provient de subventions des trois paliers de gouvernement: 61% du Québec, 14% du fédéral, 3% de la Communauté urbaine de Montréal; 16% du revenu provient des activités mêmes du musée et 6% de la campagne de financement annuelle.

Le musée fait cependant face à un déficit accumulé de $600,000 ces trois dernières années — l'exposition Largillierre de 1981 est responsable à elle seule de $300,000 de ce montant — et l'on anticipe un déficit de $300,000 d'ici la fin de l'exercice financier de 1983-1984.

M. Dagenais attribue cette situation à « un manque à gagner, à l'inflation et à l'augmentation des frais dans tous les domaines: entretien, sécurité, salaires, administration ». Si bien que l'argent recueilli pendant la campagne de financement sera affecté au budget de fonctionnement et contribuera à compléter les subventions gouvernementales. Cette levée de fonds est avant tout corporative, commente M. Dagenais qui espère recueillir $250,000 des entreprises du secteur privé, $30,000 des 8,000 membres qui seront en même temps invités à augmenter leur cotisation et à recruter de nouveaux amis du musée, $45,000 de la campagne personnelle du président du Conseil d'administration, M. Bernard Lamarre, et $75,000 des événements spéciaux, notamment le Bal du Musée le 22 novembre où l'on prévoit un bénéfice de $57,000.

La campagne de financement sera présidée par M. Jean-Claude Delorme, PDG de Téléglobe.

Interrogé à savoir si le musée sera « ouvert » à d'autres événements sociaux comme celui du mariage de la fille de Paul Desmarais récemment qui a rapporté $100,000 au musée, M. Gaudieri a souligné que c'était une exception. « À prime abord, j'étais contre ce projet, a-t-il commenté, mais après consultation avec nos bailleurs de fonds — des représentants des trois paliers de gouvernement — j'ai accepté dans un esprit de pragmatisme et de considération pour la famille Desmarais, des amis de longue date de l'institution. Il s'agit en effet d'un précédent, mais cela ne m'empêche pas de penser que le musée doit rester avant tout un endroit où l'on vient admirer des oeuvres d'art! »

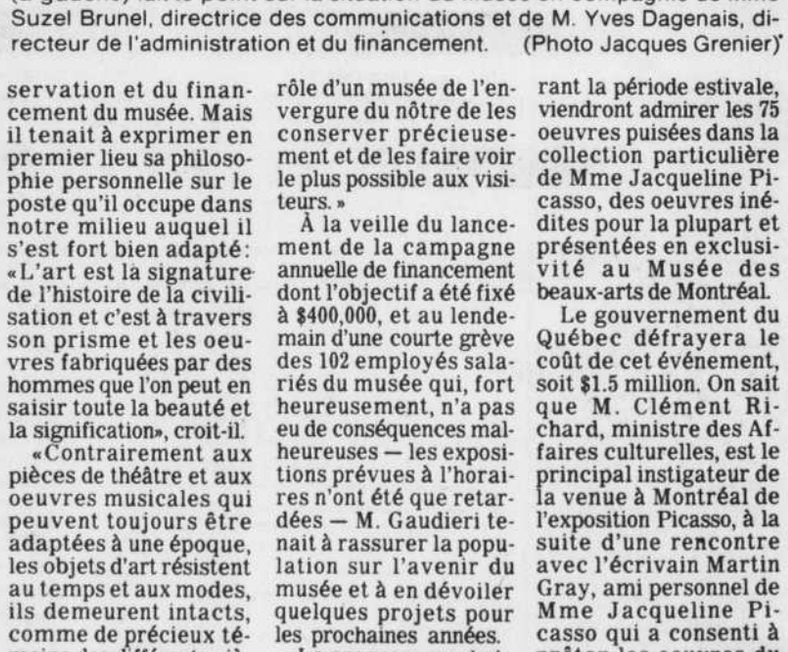

M. Alexandre Gaudieri, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal (à gauche) fait le point sur la situation du musée en compagnie de Mme Suzel Brunel, directrice des communications et de M. Yves Dagenais, directeur de l'administration et du financement. (Photo Jacques Grenier)

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

LE MONDE DU TRAVAIL

CLÉMENT TRUDEL

■ Un projet final à la CTCUM?

Le conciliateur Normand Gauthier a rencontré séparément hier les porte-parole de la CTCUM et ceux de la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro. Il a demandé à la compagnie de préparer un projet final de règlement et attend ce document global dimanche, peut-être. Selon un relationniste de la CTCUM, les négociateurs patronaux « se penchent sur ce dossier, examinent les positions antérieures, font des comparaisons » pour tenter d'en venir à un projet de règlement final. La même demande aurait été faite à la partie syndicale, qui parle au nom des 4,000 chauffeurs et opérateurs de métro qui ont déclenché la grève il y a 10 jours. Rappelons que la présente grève du transport en commun à Montréal est atténuée, sur semaine, par trois périodes de pointe où sont dispensés les « services essentiels ». Le Conseil des services essentiels a confirmé ces jours-ci qu'il ne jugeait pas essentiel que métro et autobus soient en service pour le grand public les samedis et dimanches.

■ Fonction publique

L'avenir de la fonction publique québécoise fait l'objet d'un colloque, jusqu'à demain, à Québec. Organisé par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, le débat s'est ouvert hier par un bilan dressé par Marcel Pépin, ex-président de la CSN, professeur de relations industrielles à l'UdeM. Aujourd'hui se déroulent quelques ateliers et l'on a prévu une allocution du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, et un panel sur la discrimination à l'égard des femmes. Demain, le SPGQ clôt cette rencontre par l'adoption d'une plateforme sur la fonction publique que l'on veut conserver « non partisane, compétente et moderne.

■ Réintégration

Par décision d'un commissaire du travail, deux employés du restaurant Les Beaux Jeudis (rue Crescent) devront être réintégrés dans leur emploi. Guido Garlaschi et José Silva avaient été congédiés au printemps lors d'une campagne de syndicalisation menée par la CSN. Sept congédiements sont survenus, l'employeur consentant peu après à reprendre cinq des sept congédiés. Le commissaire Roger Lecavalier avait à se prononcer dans une cause où la centrale avait tenu à fournir assistance aux deux congédiés bien que l'accréditation soit finalement allée à un syndicat-maison. La CSN présente la décision comme portant sur un point fondamental: le droit d'association « que les employeurs n'ont même plus aucun scrupule à violer ».

■ Fonds de solidarité

Dans deux entreprises du Québec, des travailleurs viennent d'obtenir que l'employeur contribue pour eux au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. L'usine Choinière, de Boisbriand, fabrique des instruments aratoires et compte 40 travailleurs syndiqués chez les TUA (Travailleurs Unis de l'Automobile); la compagnie vient de s'engager à verser $100 par syndiqué au FSTQ en avril prochain et $200 par syndiqué en avril 1986 et ce, même si le travailleur ne verse pas de contribution personnelle.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

ÉGLISES
PAROISSES
FABRIQUES

LISEZ BIEN CECI!

À date, une vingtaine d'églises du Québec ont accepté d'offrir EN PRIMEUR, le seul **microsillon** souvenir de la visite de JEAN-PAUL II. ET VOUS?

AVANTAGES
- Excellent moyen de financer vos oeuvres
- Collaboration d'un organisme sans but lucratif de votre localité (votre choix).
- Idée-cadeau du temps des Fêtes

Date limite: le 6 novembre 1984

Co-production: Disques Colombe/Entreprises Radio-Canada avec la collaboration de la Conférence des Évêques du Canada

Remplissez et retournez à: Disques Colombe, a/s Me Pierre Rodrique Jr., 1207, Saint-André, bureau 140, Montréal H2L-3S8 tél: (514) 288-1207.

BON DE COMMANDE

Commande minimum: 1 boîte de 25 disques
Microsillon de 30 minutes par face, cinq thèmes différents
Prix de détail suggéré: 9,98 $
Prix de distribution: 7,00 $
Marge de profit: 2,98 $
Payable comptant ou par chèque certifié, sur réception
Délai de livraison: 2 à 4 semaines
Frais de manutention: 2,00 $ par boîte de 25 disques

Je (soussigné).....
représentant.....
vous commande.....boîte(s) de 25 disques à 177,00 $ la boîte, que je m'engage à payer sur réception.
Nom.....
Adresse.....
Localité..... Tél.:.....
Date:..... 84

Ministère des Affaires Culturelles

Direction Régionale de Montréal, Arts et équipements, 360, McGill, Montréal, H2Y 2E9
Direction du Patrimoine, 222, Saint-Laurent, Montréal, H2Y 2Y3
Bureau du Ministre, 100, rue Notre-Dame est, Montréal, H2Y 1C1
Direction des Communications, 225, Saint-Laurent, Montréal, H2Y 2Y3

DÉMÉNAGÉ
454, Place Jacques-Cartier
Montréal, H2Y 3B3

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires Culturelles

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Ottawa n'enverra pas d'observateurs aux élections nicaraguayennes

MICHEL ARSENEAULT

Le Canada n'enverra pas d'observateurs officiels aux élections du 4 novembre au Nicaragua, a annoncé hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark.

Bien qu'il rejette l'invitation du gouvernement nicaraguayen, M. Clark affirme, dans un bref communiqué, que « cette décision n'implique pas un changement dans les relations du Canada avec le Nicaragua. »

Néanmoins, des Canadiens se rendront le 4 novembre dans ce pays d'Amérique centrale pour observer le déroulement des élections mais à titre de représentants d'organisations non gouvernementales. Des observateurs du Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, de la Ligue des droits et libertés et du Conseil canadien de la coopération internationale se trouvent déjà au Nicaragua dans le but d'évaluer le processus électoral nicaraguayen.

De nombreux partis politiques nicaraguayens ont annoncé, au cours des dernières semaines, leur refus de participer au scrutin — le premier depuis l'arrivée au pouvoir du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) en juillet 1979 — estimant que les conditions pour le déroulement d'élections libres n'étaient pas données. Depuis le retrait des principaux partis d'opposition — le Parti libéral indépendant (PLI) et la Coordination démocratique — « il ne reste que quelques petits partis qui n'ont pas beaucoup de poids » face au FSLN, a déclaré une porte-parole du secrétariat des Affaires extérieures, Réjeanne Dodd. « Comment peut-on appeler ça une véritable élection ? »

L'ambassadeur (non résident) du Canada au Nicaragua, Francis Filleul, est toutefois attendu dans la capitale nicaraguayenne, à l'occasion des élections, à titre de membre du corps diplomatique.

L'ambassadeur du Nicaragua à Ottawa, Casimiro Sotelo, s'est dit déçu de la décision du gouvernement canadien. « Nous déplorons cette décision », a-t-il déclaré au DEVOIR. M. Sotelo a indiqué qu'il avait été « optimiste » par suite du « précédent » que représentait l'envoi par le Canada d'observateurs aux élections qui ont eu lieu le printemps dernier au Salvador.

La délégation de trois membres, dont faisait partie M. Filleul, qui est aussi l'ambassadeur (non résident) du Canada à San Salvador, avait donné son satisfecit au scrutin qui avait porté au pouvoir le démocrate-chrétien Jose Napoleon Duarte même si ces élections avaient été boycottées par la gauche.

La présence d'observateurs internationaux avait été utilisée pour légitimer l'élection de M. Duarte, qui jouit de l'appui des États-Unis.

John Foster, un porte-parole du Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, estime qu'Ottawa a raté une belle occasion d'adopter une position indépendante vis-à-vis des États-Unis, qui ont décrié le scrutin comme un exercice vide de sens. « C'est une préoccupation qu'il (le gouvernement canadien) ne semblait pas avoir au sujet du Salvador », a déclaré M. Foster.

Le Canada aurait pu au moins déléguer des observateurs dans le but d'obtenir des informations sur l'appui que la population nicaraguayenne accorde, ou n'accorde pas, au FSLN, a ajouté M. Foster.

La décision de M. Clark intervient quelques jours après que le *New York Times* eût révélé que certains responsables du gouvernement américain avaient exercé des pressions sur une des principales figures de l'opposition nicaraguayenne, Arturo Cruz, pour que celui-ci abandonne la course dans le but de retirer toute légitimité au scrutin.

La décision de M. Clark intervient aussi au lendemain de l'avertissement que l'ex-premier ministre Pierre Trudeau lançait jeudi soir au gala des « Grands Montréalais » : « Je peux vous dire le conseil que j'ai donné au premier ministre (Brian Mulroney) en matière de politique extérieure », a déclaré M. Trudeau. « Je lui ai dit qu'il devait cesser de faire la courbette devant M. (Ronald) Reagan s'il voulait que les Canadiens respectassent sa politique extérieure. »

L'affaire Popieluszko

Jaruzelski condamne l'enlèvement

VARSOVIE (AFP, Reuter) — Le « numéro un » polonais, le général Wojciech Jaruzelski, a vivement condamné hier l'enlèvement du Père Jerzy Popieluszko, 37 ans, dont on reste sans nouvelles, malgré l'arrestation de ses trois présumés ravisseurs jeudi à Varsovie.

La plus grande battue organisée en Pologne, mobilisant plusieurs milliers de policiers dans la région boisée de Torun (nord du pays) où s'est produit l'enlèvement, il y a une semaine, était hier soir restée infructueuse, a-t-on appris de source informée.

Jeudi, un corps a été repêché dans la Vistule, mais il s'agit d'un homme de grande taille, précise-t-on de même source, qui ne correspond pas au signalement du Père Popieluszko. Les battues se poursuivaient à grande échelle en début de soirée, mais, pour les milliers de fidèles du Père Popieluszko, un chaud partisan du syndicat dissous Solidarité, les chances de le retrouver vivant sont infimes, voire nulles.

Le général Jaruzelski

Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne, a paru soucieux de préparer le pays à la mort possible du prêtre en déclarant jeudi soir que, « n'ayant reçu aucun signe de vie du Père Popieluszko, nous craignons qu'un meurtre ait eu lieu en Pologne. »

En ouvrant les travaux du 17e plenum du Comité central du parti communiste polonais — le Parti ouvrier unifié polonais (POUP) — réuni pour deux jours à Varsovie, le général Jaruzelski a qualifié cet enlèvement « d'acte de banditisme » dirigé contre sa « politique de renouveau socialiste ».

En sa qualité de premier secrétaire du POUP, le général Jaruzelski a demandé au Comité central de « condamner » l'enlèvement du Père Popieluszko qui « a tellement bouleversé l'opinion publique » polonaise.

« Nous devons lutter fermement », a-t-il dit, « contre tout ce qui envenime et enflamme le climat social, ce qui viole les normes élémentaires de la légalité, et attaque par là même (...) le renouveau socialiste, la politique de notre parti et de sa direction. »

Cette montée au créneau du général Jaruzelski témoigne de l'importance de l'affaire Popieluszko qui, après avoir été reléguée à la fin des bulletins radio-télévisés, fait maintenant la « une » de la presse polonaise. Fait exceptionnel, les médias officiels polonais ont même accordé un large écho au communiqué du primat de Pologne, Mgr Glemp, évoquant la possibilité du « meurtre » de l'aumônier des aciéries de Varsovie.

Ainsi hier, tout se passait comme si les autorités se préparaient à annoncer la nouvelle que les amis du Père Popieluszko, tous les leaders de Solidarité, des intellectuels, des artistes et des milliers de simples gens, redoutent le plus : ne plus jamais pouvoir entendre la voix de leur prêtre.

Car, au vu du peu d'informations divulguées par le ministère de l'Intérieur, on ne peut être que pessimiste. L'annonce spectaculaire jeudi de l'arrestation des trois présumés ravisseurs, dont on ne sait presque rien hormis le fait que l'un d'eux, Grzegorz P., est un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, permet de supposer que la police ne recherche pas de complices retenant prisonnier le Père Popieluszko.

De même, on peut penser que les enquêteurs ont dû faire dire aux suspects quel traitement ils ont réservé au Père Popieluszko. Et si la réponse allait à l'encontre des craintes exprimées par le cardinal Glemp, elle aurait de toute évidence déjà été rendue publique, ne serait-ce que pour apaiser la tension perceptible dans l'opinion publique polonaise.

À Saint-Stanislas, paroisse du prêtre à Varsovie, des témoignages sur la chaîne de solidarité avec le Père Popieluszko étaient hier soir encore plus nombreux que les jours précédents.

LE MONDE EN BREF

■ *Appui de l'ONU au processus de paix du groupe de Contadora*

NATIONS UNIES (Reuter) — L'Assemblée générale de l'ONU a adopté hier une résolution réclamant l'aboutissement rapide du processus de paix pour l'Amérique centrale engagé sous les auspices du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela). Le texte de résolution, qui était présenté par le groupe de Contadora, a été adopté après que le Nicaragua eût accepté de ne pas réclamer de vote sur un projet de son cru demandant la cessation des attaques dirigées contre son territoire. La résolution appelle chaque gouvernement centraméricain à « accélérer ses consultations avec le groupe de Contadora en vue de porter à son terme le processus de négociation et de permettre la signature à bref délai de l'acte de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale. » Les gouvernements concernés sont le Costa-Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua. Le Nicaragua s'est dit prêt à signer le pacte de Contadora sous sa forme actuelle, mais les quatre autres y réclament des amendements à l'instar des États-Unis.

■ *L'Irak demande à l'ONU d'enquêter sur ses prisonniers morts en Iran*

NATIONS UNIES (AFP) — L'Irak a officiellement demandé hier au secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, d'ordonner une enquête sur les prisonniers de guerre irakiens tués le 10 octobre dernier dans le camp iranien de Gorgan, en présence de représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les services du secrétaire général ont pris contact avec toutes les parties intéressées dans cette affaire et Diego Cordovez, l'un des plus proches collaborateurs de M. Perez de Cuellar, devait recevoir dans l'après-midi le représentant de l'Iran à l'ONU, Ali Rajaie Khorassani. Dans un communiqué publié jeudi à Bagdad, le ministre des Affaires étrangères irakien, Tarek Aziz, avait dénoncé « ce nouveau crime des autorités iraniennes » et affirmé que des prisonniers de guerre irakiens avaient été tués ou blessés à Korkan « en nombre considérable », malgré la présence dans ce camp d'une mission du CICR.

■ *Garde de l'ambassade des États-Unis tué par des guérilleros*

SAN SALVADOR (Reuter) — Un garde de l'ambassade des États-Unis à San Salvador a été tué hier. Raul Melendez Aquino, 62 ans, qui avait servi dans la police salvadorienne, a été abattu par trois guérilleros à 500 mètres de l'ambassade, a précisé la police. « Voilà le chien de l'ambassade *gringa* », et « nous sommes des FLP », ont crié les trois hommes en prenant la fuite en voiture, selon des témoins. En Amérique latine, « Gringo » désigne les Américains. FLP est le sigle des Forces de libération populaire, l'un des cinq mouvements de guérilla en lutte contre le gouvernement salvadorien soutenu par les États-Unis.

■ *Diplomate arabe blessé dans un attentat à Rome*

ROME (AFP) — Le consul adjoint des Émirats arabes unis à Rome a été grièvement blessé par balle, hier, dans un attentat à la suite duquel un ressortissant jordanien a été arrêté, a indiqué la police. L'attentat a été revendiqué à Paris par les Brigades révolutionnaires arabes, dans un appel téléphonique à l'AFP. Cette organisation avait revendiqué l'assassinat de l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Paris, le 8 février 1984, et la destruction d'un Boeing de la Gulfair qui s'était écrasé en septembre 1983 sur le territoire des Émirats, faisant 111 morts. Le diplomate Mohammad al-Sowaidi a eu la tête traversée par une balle alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture. Il a été opéré hier matin et son état est considéré comme très grave, a-t-on précisé à l'hôpital San Camillo. Une étudiante iranienne, Noushine Montasseri, qui se trouvait à côté de lui, a été tuée. Un ressortissant jordanien, Jihad Mohammad Othman, a été interpellé quelques minutes après l'attentat à 80 mètres de la voiture du diplomate.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Société de rédaction et de révision stylistique
Rédaction de communiqués, rapports, manuels et documents de toutes sortes. Révision et mise en forme de vos propres documents.
5515 ch. Queen Mary, bur. 101, Montréal
484-5940

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale · Moore, Stephens & Co.

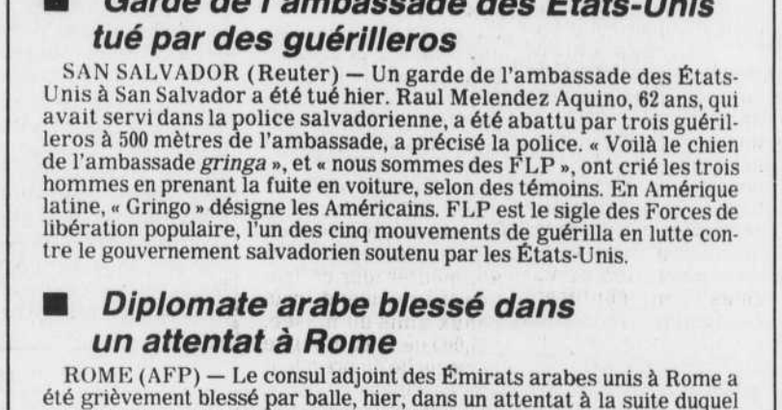

Les aspirateurs, nous connaissons ça sur le bout des doigts!

Nous réparons toutes les marques d'aspirateurs. Depuis le temps... nous les connaissons par coeur.

Nous avons en stock les pièces nécessaires et nos huit techniciens adorent ce défi de remettre à neuf, tout aspirateur mal en point. Apportez-nous le vôtre, quel que soit son état, nous vous fournirons une estimation gratuite dans les vingt-quatre heures.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés

La Maison de l'Aspirateur Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal Tél. 273-2821

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS
Compétence: Francine Gingras 844-3361

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section de technologie éducationnelle

Aux enseignants de tous niveaux et aux éducateurs scolaires, en industrie et au foyer...

Atelier: animation pédagogique et technologie par Constantin Fotinas

Pour apprendre
à utiliser la technologie au service de l'animation et de la relation pédagogique

et favoriser
une réflexion critique sur l'utilisation des technologies nouvelles

Particularités
Trois fins de semaine intensives;
étudiants libres acceptés;
enseignement crédité (cours TED 3373)

L'atelier débute le vendredi soir 2 novembre 1984

Renseignements
Mme Sylvie Cournoyer
270-4032
ou
Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3
Tél.: 343-7622

SERVICES ÉDUCATIFS
SESSION DE NOVEMBRE: 3 novembre — 20 décembre

COURS DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE
Conversation pour tous les niveaux et rédaction administrative.
En MATINÉE, APRÈS-MIDI, SOIRÉE, ET LE SAMEDI
42 heures — 140 $ 84 heures — 280 $
INSCRIPTION ET TEST D'ÉVALUATION DU NIVEAU
23, 25, 30, 31 octobre — 12h00-14h00 / 16h30-19h00

L'ORDINATEUR
Introduction (micro-ordinateur et bureautique)
Basic I & II — comptabilité par ordinateur — personne du troisième âge
En APRÈS-MIDI et SOIRÉE (21 heures)

LANGUES DU MONDE
Grec, Espagnol, Allemand, Italien, Portuguais (pour débutants)
En APRÈS-MIDI et SOIRÉE 42 heures — 140 $

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
5 à 14 ans Samedis
— Ordinateurs pour tous les niveaux
— Clubs de langue seconde (français et anglais)
— Break dancing, ballet-jazz
VISA MasterCard
INSCRIPTION: DU 22 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE
Ymca Centre-Ville
849-8393
1450, Stanley

Centre Interculturel Monchanin
4917 st-urbain, montreal H2T 2W1
telephone: (514) 288-7229

ATELIER SUR LA CULTURE CHINOISE

PERSONNE-RESSOURCE:
• Dr. Pei-Yuan Han

CONTENU:
• l'éthique et la pensée chinoise
• caractéristiques de la civilisation chinoise
• idéogrammes, littérature et art
• science, technologie et médecine chinoise
• le futur: 'La Chine, le Canada et le monde'

LANGUE:
• anglais

HORAIRE:
• Chaque lundi soir de 19h. à 22h. du 12 novembre au 10 décembre (5 semaines)

INSCRIPTION:
• $25.00

* *Nombre de participants limité: Inscrivez-vous avant le 7 novembre*

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

INFORMATIQUE
STAGE D'INITIATION

Fin de semaine: 16-18 novembre

1. Principales composantes d'un micro-ordinateur
2. Initiation à la programmation par le Langage Basic
3. Initiation aux programmes existants. (Traitement de texte, chiffrier, fichiers organisés en bases de données)

(Sur micro-ordinateur IBM-PC et IBM-PCjr)

Coût forfaitaire de $125.00

Renseignements, prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Education permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La tentative d'assassinat de Jean-Paul II

Ali Agca n'était pas seul

ROME (AFP) — Ali Agca n'a pas été seul à tirer sur le pape Jean-Paul II le 13 mai 1981 sur la Place Saint-Pierre et l'attentat était le résultat d'un complot international impliquant notamment des fonctionnaires bulgares, a affirmé hier le juge italien chargé de l'affaire.

Selon le juge Ilario Martella, un second Turc, Oral Celik — ami d'Ali Agca — a également ouvert le feu contre le Saint-Père, le blessant à l'index gauche.

Le juge Martella, qui a transmis hier un dossier de 1,200 pages, résultat de deux ans d'enquête, a relancé la thèse du complot international et notamment la piste bulgare en déférant huit personnes, cinq Turcs, dont Ali Agca, et trois Bulgares, dont Serghei Ivanov Antonov, devant la Cour d'assises.

Quatre des inculpés sont actuellement à la disposition de la justice italienne, trois se trouvent en Bulgarie et un est en fuite (Oral Celik).

Ali Agca, déjà condamné en juillet 1981 à la prison à vie pour avoir tenté de tuer le pape, est cette fois poursuivi pour introduction illégale en Italie de l'arme dont il s'est servie pour l'attentat.

Outre Ali Agca et Oral Celik, les autres accusés turcs sont l'homme d'affaires Bechir Celenk — actuellement en Bulgarie — et deux membres de l'organisation turque d'extrême-droite « Loups gris » (à laquelle appartenaient également Ali Agca et Oral Celik), Omar Bagci et Musa Cerdar Celebi, tous deux détenus en Italie.

Les trois Bulgares sont Serghei Ivanov Antonov, chef d'escale de la compagnie aérienne Balkanair à Rome, atuellement assigné à résidence à Rome même, Todor Aivazov, chef du département financier de l'ambassade de Bulgarie à Rome à l'époque de l'attentat, et Jelio Vassilev, secrétaire de l'attaché militaire de Bulgarie à Rome, également à l'époque de l'attentat.

Ce sont pour l'essentiel les révélations faites par Ali Agca dans la prison de haute sécurité où il avait été incarcéré après sa condamnation à l'emprisonnement à vie, qui ont lancé en novembre 1982 la piste bulgare.

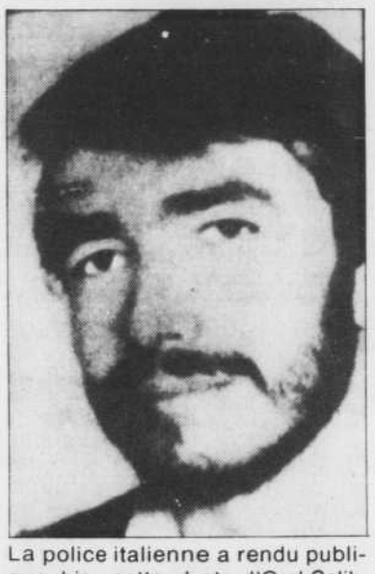

La police italienne a rendu publique, hier, cette photo d'Oral Celik. Le présumé membre de l'organisation turque d'extrême-droite, les Loups gris, aurait lui aussi ouvert le feu sur le pape. (Photolaser AP)

Agca désignait des mandants venus de Bulgarie. Ces révélations aboutissaient le 25 novembre 1982 à l'arrestation d'Antonov.

Ali Agca, auteur de l'assassinat du rédacteur en chef du journal *Millyet* et incarcéré en Turquie pour ce meurtre, s'était — selon ses déclarations — évadé et avait gagné la Bulgarie avec l'aide de la mafia turque.

Il déclare y avoir été contacté par Bekir Celenk et par des agents bulgares, et avoir accepté en échange d'une forte somme d'aller assassiner le pape à Rome.

Avec l'appui de militants du mouvement d'extrême-droite turc, « Loups gris », en Allemagne notamment, Ali Agca gagne Rome, où, selon ses affirmations, il rencontre à plusieurs reprises M. Antonov dont il ignore le nom mais qu'il identifie parmi les photos présentées par les enquêteurs.

Le Turc indique qu'il a participé à une réunion préparatoire au domicile d'Antonov en présence de la femme et de la fille du Bulgare et donne une description des lieux qui, pour les enquêteurs, est crédible.

Ali Agca affirme que, le jour de l'attentat, Antonov l'a accompagné en voiture sur la Place Saint-Pierre, où devait avoir lieu l'attentat qui a faillé coûter la vie au souverain pontife.

Antonov a immédiatement protesté de son innocence et ses avocats fournissent des alibis citant les témoignages de membres du personnel de Balkanair mais le juge Martella n'est pas convaincu.

Entre Sofia et Rome, la tension monte et aboutira au rappel des ambassadeurs.

La Bulgarie accuse la CIA d'avoir « soufflé » à Ali Agca le scénario du complot pour discréditer la Bulgarie.

La piste bulgare devient ainsi l'un des points de discorde Est-Ouest. Pour la presse italienne, la Bulgarie n'a pu agir que sur instruction du KGB dont le chef était, à l'époque, Youri Andropov.

Motif supposé : la question polonaise; seule la présence d'un pape polonais sur la chaire de Pierre pouvait donner assez de force au syndicat clandestin polonais Solidarité pour défier gouvernement et URSS.

Deux autres affaires viendront se greffer. L'une, dont l'enquête est en cours, porte sur un énorme trafic d'armes et de drogue entre la Turquie, la Bulgarie et l'Italie. L'autre porte sur les rapports d'un syndicaliste italien, Luigi Scricciolo, avec des agents bulgares à Rome.

L'agence officielle bulgare BTA a affirmé hier que la décision de déférer devant la Cour d'assises à Rome trois Bulgares — dont Antonov — pour complicité dans l'attentat commis contre le pape est l'aboutissement d'un « complot politique contre la Bulgarie et le socialisme ».

Dans une déclaration autorisée, l'agence rappelle que la Bulgarie a, à maintes reprises, protesté de l'innocence d'Antonov, arrêté le 25 novembre 1982.

BTA accuse certains « milieux des États-Unis et de l'OTAN » d'être responsables de ce « complot » en raison de « l'intérêt » qu'ils ont à « détériorer les relations Est-Ouest, accentuer la tension internationale et intensifier la course aux armements ».

« La responsabilité revient aussi, dans une grande mesure, à certains qui, dans l'administration italienne, se sont joints à la campagne de calomnies malgré les postes de responsabilité qu'ils occupent dans les organes supérieurs de l'État », poursuit BTA.

L'agence réaffirme que « Serghei Antonov et les autres Bulgares injustement inculpés sont innocents » et annonce que « la Bulgarie cherchera à prouver aussi bien l'innocence des citoyens bulgares inculpés qu'à démasquer les organisateurs de la provocation antibulgare et antisocialiste ».

Pour sa part, Antonov, 34 ans, n'a jamais cessé de protester de son innocence depuis son arrestation le 25 novembre 1982 dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le pape.

Le chef d'escale de Balkanair venait de quitter son appartement romain lorsqu'il s'est trouvé entouré par plusieurs agents. Dix minutes plus tard, il était à la préfecture où le chef de la police antiterroriste lui apprenait qu'il était soupçonné de « concours actif dans l'attentat du 13 mai 1981 contre Jean-Paul II ».

Une double bataille judiciaire commençait, qui allait se poursuivre pendant près de deux ans. La cellule d'Antonov, dans le quartier de haute sécurité de la prison de Rebibbia, est devenue l'oeil d'un cyclone diplomatique, où l'Est et l'Ouest s'affrontaient par Bulgarie et Italie interposées.

RFA : le Bundestag se donne un nouveau président

BONN (Reuter) — Les deux partis majoritaires de la coalition du chancelier Helmut Kohl ont choisi hier un nouveau président pour le Bundestag, le Parlement ouest-allemand, tandis que l'onde de choc de l'affaire Rainer Barzel continue d'agiter les milieux politiques.

Philip Jenninger, ministre d'État, a été désigné par l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et les chrétiens-sociaux (CSU) comme candidat à la présidence du Parlement. M. Jenninger, un proche de M. Kohl, est expert des relations Est-Ouest.

Le président du Bundestag est habituellement désigné par le parti majoritaire au Parlement, c'est-à-dire par la coalition CDU-CSU, considérée comme une seule formation.

Le Parti social-démocrate (SPD, opposition) a pour sa part indiqué qu'il soutiendrait la candidature de M. Jenninger lors de l'élection du nouveau président le 5 novembre.

M. Barzel, ancien président du Bundestag, a démissionné après avoir été accusé d'avoir reçu 1.7 million de marks ($560,000 US) du groupe industriel Flick, après sa démission en 1973 du poste de président du CDU en faveur de M. Kohl. M. Barzel a à nouveau nié cette information hier.

M. Kohl a déclaré que la démission de M. Barzel jeudi était le résultat d'une campagne dirigée contre sa coalition de centre-droit et contre lui-même.

Mais, le secrétaire général du CDU, Heiner Geissler, a déclaré que M. Barzel était peut-être resté trop longtemps en poste et que sa décision de démissionner aurait dû intervenir plus tôt.

M. Barzel est le deuxième homme politique obligé de démissionner cette année. Le comte Otto Lambsdorff avait dû abandonner son poste de ministre de l'Économie en juin dernier, accusé par la justice ouest-allemande d'avoir accepté des pots-de-vin de la firme Flick pour son parti, le Parti libéral démocrate (FDP).

Le groupe Flick étend ses activités de la sidérurgie à la construction de chars et d'explosifs en passant par l'industrie automobile, l'industrie chimique et les compagnies d'assurance. Le groupe Flick détient également un quart des parts de la compagnie chimique américaine W.R. Grace.

Le SPD a demandé des explications complètes sur les circonstances qui entourent la démission de M. Barzel de son poste de président du CDU.

Le parti des Verts, les écologistes ouest-allemands, qui avaient attribué l'ascension de M. Kohl à la tête du CDU à l'influence du groupe Flick, a demandé que « l'affaire Kohl » soit éclaircie immédiatement.

M. Kohl a déclaré à la télévision ouest-allemande : « Le but de la campagne de l'opposition est de diffamer la coalition (...) et le chancelier. »

M. Kohl doit comparaître le 7 novembre devant un comité parlementaire composé de représentants de tous les partis du Bundestag. Ce comité est chargé d'étudier les accusations de pots-de-vin qui pèsent sur le groupe Flick.

Le magazine *Stern* a publié durant les deux dernières semaines les noms des hommes politiques de tous les partis qui sont censés avoir reçu de l'argent du groupe Flick.

Chili : attentat au siège de la junte

SANTIAGO (AFP) — Une puissante charge de dynamite a explosé hier au centre de Santiago devant l'entrée du siège de la junte militaire au pouvoir, sans causer de morts, endommageant la façade du bâtiment et détruisant six voitures stationnées à proximité, indique-t-on de source officielle.

L'attentat a eu lieu à 01h30 du matin (heure locale). Une grande partie des vitres ont volé en éclats dans cet ultra-moderne bâtiment de 24 étages qui, outre la junte militaire, abrite divers services gouvernementaux.

Quatre personnes ont été blessées par des débris de verre dans le voisinage, où des fenêtres ont été brisées dans un rayon de 200 mètres.

Des spécialistes de la police ont estimé que la charge explosive était d'une vingtaine de kilos.

Il y a eu un début de panique parmi les habitants du quartier tandis que des centaines de policiers affluaient avec nervosité sur les lieux, ont déclaré des témoins.

Aucune des organisations de l'opposition au régime du président chilien, le général Augusto Pinochet, n'a encore revendiqué cet attentat, qui a été précédé de deux autres, dans les faubourgs de la capitale.

L'un a été perpétré contre une station électrique, l'autre contre les bureaux de la compagnie de cuivre américaine Anaconda, qui ont été gravement endommagés.

La plupart des récents attentats de ce genre ont été revendiqués par le Front patriotique Manuel Rodriguez, une organisation de guérilla présumément composée de représentants du Parti communiste chilien et du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).

Le président bolivien entame une grève de la faim pour protester contre le Parlement

LA PAZ (Reuter, IPS) — L'état de santé du président bolivien Hernan Siles Zuazo qui, à 71 ans, poursuit une grève de la faim depuis jeudi pour protester contre le Parlement qui l'accuse d'avoir eu des contacts avec un trafiquant de drogue, suscite l'inquiétude de ses médecins.

M. Siles Zuazo a annoncé jeudi soir à la télévision bolivienne qu'il jeûnerait « tant que les Boliviens ne retrouveront pas la paix et la compréhension entre eux », sans abandonner ses fonctions présidentielles.

Mercredi le Parlement, où l'opposition est majoritaire, avait accusé M. Siles Zuazo d'avoir organisé l'année dernière une rencontre entre un haut responsable du conseil de lutte anti-drogue et le « roi de la cocaïne » bolivien, Roberto Suarez Gomez. Selon la presse bolivienne, M. Suarez avait proposé un prêt de plusieurs millions de dollars au gouvernement pour l'aider à payer sa dette extérieure, mais le président Siles Zuazo avait refusé.

M. Siles Zuazo a démenti l'accusation du Parlement, la qualifiant de « manipulation mensongère qui vise à couvrir le président d'infamie. Notre conscience est en paix », a-t-il ajouté.

Plusieurs parlementaires de l'opposition ont vivement réagi à la décision du président, estimant que par sa grève de la faim il cherchait à entraver l'enquête du Parlement sur le trafic de drogue.

La coalition au pouvoir a organisé des rassemblements en faveur du président peu après l'annonce de sa grève de la faim. De source autorisée, on indique que le président a passé la nuit de jeudi à hier dans son bureau, sans s'alimenter et en n'acceptant que des liquides.

Hier, il a reçu des hommes politiques boliviens pour leur expliquer sa décision. Selon certains d'entre eux, M. Siles Zuazo leur a déclaré qu'il jeûnait afin de parvenir à une entente nationale sur un programme d'urgence pour sauver le pays de la crise économique et politique.

Depuis son arrivée au pouvoir en octobre 1982, M. Silez Zuazo a notamment dû faire face à une situation économique catastrophique qui a eu un grand impact sur la population. Les Boliviens sont les plus démunis des Sud-Américains.

Le président subit l'opposition de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) qui demande notamment l'ajournement des paiements de la dette extérieure et de ce qu'elle appelle « la politique de la famine ».

Selon la presse bolivienne, le médecin de M. Siles Zuazo s'est montré préoccupé, et dans les milieux médicaux, on estime que l'état de santé du président, âgé de 71 ans, serait mis en danger si sa grève de la faim se poursuivait plusieurs jours.

C'est la quatrième fois que M. Siles Zuazo a recours à la grève de la faim comme moyen de pression. Le chef d'État a d'abord eu recours à cette stratégie en 1957, lors de son premier mandat présidentiel (1956-60).

Le président Siles Zuazo

Un entretien avec le directeur général de l'UNESCO

M'Bow croit que l'UNESCO pourrait se débrouiller sans les USA

DANIÈLE BLAIN
collaboration spéciale

RIMINI (Italie) — À en croire les voix qui circulent dans les corridors parisiens de l'UNESCO et les couloirs du département d'État, les États-Unis mettront à exécution leur menace de se retirer de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture à compter du 1er janvier 1985.

Entre le premier bâilleur de fonds de l'UNESCO — 25 % du budget est assuré par Washington — et le directeur général de l'organisation, Amadou-Mathar M'Bow, le contentieux est lourd. La concentration excessive du pouvoir décisionnel entre les mains du directeur général, la mauvaise gestion du personnel, le dédoublement des programmes, sont autant de reproches américains qui s'ajoutent aux critiques concernant l'excessive politisation de l'organisation.

M. M'Bow s'en défend. Dans une entrevue au DEVOIR, il a reconnu l'existence de problèmes liés au recrutement du personnel, aux « techniques budgétaires », à l'information du public et à l'évaluation. M. Bow a assuré qu'il était en train de mettre en oeuvre les recommandations formulées par les différentes commissions de travail de l'UNESCO chargées d'analyser la situation, « dans la mesure où elles me paraissent de nature à améliorer le fonctionnement de l'organisation », a-t-il toutefois précisé.

Âgé de 63 ans, M. M'Bow, un ancien enseignant devenu ministre de la Culture, est directeur général de l'UNESCO depuis 1974. M. M'Bow a obtenu de nombreuses distinctions dont le prix « Terre des Hommes », en 1978, de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle. Il détient également un doctorat honorifique de l'université de Sherbrooke.

L'ombre d'un compromis s'est dessinée cette semaine alors que l'UNESCO acceptait, lundi, le blocage de son budget pour 1986-87. La décision, qui a été favorablement accueillie par les États-Unis, a été entérinée avec réticence par les pays en voie de développement, qui préconisaient l'adoption d'un taux de croissance de 2 %. C'est finalement dans l'espoir de voir l'administration du président Ronald Reagan revenir sur sa décision de quitter l'UNESCO que les délégués du tiers monde ont accepté le principe de la croissance zéro.

Il n'est cependant pas question pour le directeur général de l'UNESCO de démissionner, a répété M. M'Bow : « Si c'est ma démission que veulent les États-Unis, il n'en est pas question. »

M. M'Bow relève que Washington s'est opposé à l'adoption du budget de l'UNESCO pour 1984-85. Les États-Unis ont toutefois donné leur aval, en novembre 1982, au plan à moyen terme de l'organisation internationale pour 1984-89. « Je pense que, quand on porte un jugement sur tel ou tel programme de l'UNESCO, il est plus approprié de le porter au moment où l'on accepte ce programme », a déclaré M. M'Bow, que LE DEVOIR a rencontré lors d'un récent colloque sur la coopération euro-arabe à Rimini (nord de l'Italie).

En ce qui concerne le nouvel ordre mondial de l'information prôné par l'UNESCO, les États-Unis affirment notamment qu'il s'agit d'une manoeuvre pour mettre la presse sous le contrôle des gouvernements sous prétexte de protéger les journalistes en leur délivrant une licence.

« Je mets au défi qui que ce soit de trouver dans quelque programme, activité ou décision de l'UNESCO que ce soit quelque chose qui aille dans ce sens », a défié M. M'Bow. « Ce sont des légendes : malheureusement, à force de les répéter les gens finissent par leur donner une certaine crédibilité. »

« On accuse l'organisation d'une excessive politisation. Je crois qu'il ne faut pas confondre deux choses, à savoir l'attitude exprimée par la délégation de tel ou tel gouvernement et les décisions prises par l'UNESCO, qui est un forum où les pays s'expriment librement et de façon indépendante », a expliqué M. M'Bow.

« J'ai dit qu'une organisation internationale n'est pas un champ de bataille, c'est un lieu de coopération : le rôle fondamental de l'UNESCO est de contribuer à la coopération intellectuelle internationale, à l'avancement du savoir, etc., et l'UNESCO le fait de façon magnifique », a estimé le « numéro un » de l'organisation internationale.

Un éventuel retrait américain de l'organisation ne constituerait pas, en termes absolus, une « première » : sortis du Bureau international du travail (BIT) en 1977, les États-Unis y sont revenus, sans tapage, quelques années plus tard.

« Ce qu'ils vont faire dans le cas de l'UNESCO », dit M. M'Bow. « Je ne peux pas vous le dire parce que je ne suis pas, si je peux m'exprimer ainsi, dans le secret des dieux. Je pense que si les Américains partent de l'organisation, celle-ci devra continuer à fonctionner (...) Si les États-membres qui restent à l'UNESCO ont la volonté de la faire fonctionner, l'UNESCO devra fonctionner. »

« Je veux maintenant être très clair : tout cela ne veut pas dire que je souhaite pour ma part que les États-Unis sortent de l'UNESCO », a indiqué M. M'Bow. « Au contraire, je souhaite qu'ils y demeurent, et continuent à participer pleinement à ses activités. »

L'UNESCO le souhaite tellement qu'elle a retenu — au coût de $15,000 US par mois — les services des relationnistes de la firme Wagner et Baroody, de Washington, dans le but d'améliorer son image de marque aux États-Unis.

La véritable « bataille » sur le retrait du gouvernement américain se déroule, non pas à Paris, mais aux États-Unis. L'Académie américaine des sciences, par exemple, est hostile au retrait de Washington parce qu'elle considère que c'est dommageable aux scientifiques américains. Mais d'autres organisations conservatrices appuient le départ des Américains. La Heritage Foundation vient d'ailleurs de lancer une campagne visant à appuyer le retrait américain. La Heritage Foundation, un centre privé de recherches, craint que le lobby « libéral » et tiers-mondiste déploie tous ses efforts pour essayer de faire revenir les États-Unis sur leur décision.

Le siège de l'UNESCO à Paris : Washington a annoncé son intention de se retirer de l'organisation à la fin de l'année. (Téléphoto AP)

LA C.T.C.U.M. OFFRE À SES EMPLOYÉS DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI ONT DU BON SENS.

LA RÉMUNÉRATION

SALAIRES

En **1983,** le salaire annuel moyen des chauffeurs était de 28 959 $, sur la base d'une rémunération horaire minimale de 11,92 $.

La Commission offre pour **1984** un salaire de base de 12,35 $. De plus, elle garantit que, pour **1985** et **1986**, ce revenu serait protégé contre l'augmentation du coût de la vie.

DURÉE DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Tout chauffeur est assuré d'être payé pour **au moins** 8 heures **de travail par jour,** même s'il a travaillé moins longtemps. De fait, un chauffeur travaille en moyenne 7 heures 47 minutes alors que sa rémunération (primes incluses) est équivalente à 8 heures 54 minutes.

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ET JOURS FÉRIÉS

Temps supplémentaire

Il est effectué sur une base volontaire et rémunéré à 150% du taux de base (soit 18,52 $/hre).

Jours fériés

Si l'employé travaille le jour de Noël et le jour de l'An, il reçoit 300% du taux de base (37,05 $/hre). Les autres jours fériés, il reçoit 250% du taux de base (30,87 $/hre).

DIMANCHES

L'employé reçoit 125% du taux de base (15,44 $/hre).

HORAIRES DE TRAVAIL BRISÉS

La journée de travail de 8 heures d'un chauffeur est susceptible d'être effectuée en DEUX QUARTS (ou pièces de travail), divisés par une période de temps libre. Et quand un ÉCART DE PLUS DE 10 HEURES sépare le début du 1er quart de la fin du 2e quart, les heures qui excèdent cet écart sont payées à 150% du taux de base (18,52 $/hre) pour les 11e et 12e heures et à 200% du taux de base (24,70 $/hre) pour la 13e heure.

AVANTAGES SOCIAUX

VACANCES

Après **1** an de service:	**2** semaines
Après **3** ans de service:	**3** semaines
Après **5** ans de service:	**4** semaines
Après **15** ans de service:	**5** semaines
Après **25** ans de service:	**6** semaines

JOURS FÉRIÉS

L'employé bénéficie de 11 jours fériés payés par année.

CONGÉS

Les employés ont droit à des CONGÉS SOCIAUX payés (naissances, décès, mariages, etc.) pouvant aller jusqu'à 4 jours, par événement.

De plus, ils ont droit annuellement à 3 jours* de congé payés pour RAISONS PERSONNELLES.

Enfin, ils ont droit annuellement à 10 jours* (accidents ou maladies de courte durée et non reliés au travail), pour laquelle la Commission paie une portion de la prime équivalente à 2 jours de travail.

* Le solde non utilisé de ces jours est payé annuellement.

AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

L'employé bénéficie d'un RÉGIME DE RETRAITE aux prestations généreuses et indexées. L'employeur contribue 12% du salaire de base aux fins de retraite de ses employés.

L'employeur contribue aussi au financement d'un régime d'ASSURANCES COLLECTIVES comprenant assurance-vie, assurance-maladie, assurance-hospitalisation, assurance-salaire.

AUTRES AVANTAGES

TRANSPORT GRATUIT

Les employés ont un permis les autorisant à utiliser le métro et l'autobus **sans frais** et **en tout temps.**

MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Dans ces cas, l'employé reçoit 100% de son salaire net.

CHOIX DU TRAVAIL PAR L'EMPLOYÉ

Périodiquement, et suivant les règles de l'ancienneté, les chauffeurs choisissent le **secteur géographique** où ils travaillent, de même que les **éléments de leurs journées de travail** (trajet, répartition des heures).

PERMIS DE CONDUIRE

La Commission assume, pour les chauffeurs, la totalité du coût de leur permis de conduire, y compris le coût de la prime d'assurance pour blessures corporelles.

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Fournis gratuitement et renouvellés chaque année par la Commission.

La C.T.C.U.M. est persuadée que les offres qu'elle a déposées au Syndicat des chauffeurs sont conformes aux principes qui doivent gouverner l'exercice de son mandat: la bonne gestion financière, le souci de l'intérêt public et le traitement équitable de ses employés.

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 131192666. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SKLIVAS DAVID, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 10:00 heures, au: 3556 rue Prud'Homme, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SKLIVAS DAVID, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volkswagon Scirocco rouge Imm: AHB 693 Série: CAO 5339 DK 02645, un recepteur Hitachi, une enregistreuse à cassette Sony, une amplificateur Hitachi, un equalizer ABC. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 131204636. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SKLIVAS DAVID, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 10:00 heures, au: 2556 rue Prud'Homme, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SKLIVAS DAVID, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volkswagon Scirocco rouge Imm: AHB 693 Série: CAO 5339 DK 02645, un récepteur Hitachi, une enregistreuse à cassette Sony, un amplificateur Hitachi, un equalizer ABC. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27030128831. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- JOHN ROCHON, partie défenderesse. Le 09/11/84 à 11:00 heures, au 150, Balantyne, Montréal Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN ROCHON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Volvo familiale 245 DL à 4 portes de couleur bleue, imm. F447662 P.Q. série VC245411.3207346 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 5731159835. MONIQUE DION, partie demanderesse -vs- LA VIEILLE FRANCE INC., partie défenderesse. Le 09/11/84 à 14:00 heures, au 52, St-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA VIEILLE FRANCE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 malaxeur de marque Hobart, 1 machine à laver commerciale Hobart et ameublements de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'Étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27033059835. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse -vs- RICHARD SÉNÉCAL, partie défenderesse. Le 09/11/84 à 11:30 heures au 1699, Desmarchais, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD SÉNÉCAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette Sears VHS avec acc., 1 t.v. couleur meuble Zenith et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015311-827. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse — vs — SONVIL ST-VIL, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au No 8640 25ième avenue en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan et 1 fauteuil, 1 stéréo combiné, 1 set de chambre et autres meubles et article d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 130-46-8155, DOSSIER 005867. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, partie demanderesse — vs — ÈVE-MARIE ALAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 10, 52e Avenue, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÈVE-MARIE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Panasonic, 1 piano en bois brun et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036974-843. ZYSKING FINKELSTEIN, demandeur — vs — GESTION STE-FAMILLE, défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 3501 Avenue du Parc en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de secrétaire, chaises, 4 dactylos IMB noir et acc., 1 bureau exécutif 2 tiroirs et acc. et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-032860-837, DOSSIER F-238 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — ROY DENIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1984 à 11:00 heures, au: 1001, De Kingston # 35, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROY DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif 16" et acc., 2 haut-parleurs et acc., 1 fauteuil lazy-boy, et autres biens meubles... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

AVIS DE CESSION DE COMPTES À RECEVOIR

AVIS est donné, conforme à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec que VÊTEMENTS DE SPORT S.S.P.J. INTERNATIONAL CORP. (la "Compagnie"), par contrat intitulé "General Assignment of Book Debts" exécuté entre la Compagnie et La Banque de Nouvelle Écosse le 17 juillet 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 21 août 1984 sous le numéro 3508811, a cédé et transporté à La Banque de Nouvelle Écosse toutes dettes, comptes à recevoirs, demandes et "choses in action", présents ou futurs, dûs ou à être dûs à la Compagnie.
Datée à Montréal,
ce 22ième jour d'octobre 1984.
LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE

Allied Van Lines, Inc., Chicago, Ill., a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec pour déposer du contrat ALLV 337 le tarif CO337 pour le compte de State Farm Mutual Automobile Insurance Company entrant en vigueur le 12 décembre 1984 reflétant des taux réduites. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez, s'il-vous-plait, consulter le tarif déposées auprès de la Commission. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transport du Québec.
Première publication: 26 octobre 1984
Deuxième publication: 27 octobre 1984
W. David McConnell, officier de tarif
2033 Tenoga Drive
Mississauga, Ont.
L5H 3K1
22 octobre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
PIERRE DUGUAY, 140, de la Concorde, Lac Siesta, St-Calixte-De-Kilkenny, district de Joliette,
Requérant
— vs —
LIETTE DÉGARIE, de domicile inconnu,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée LIETTE DÉGARIE est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit de la partie requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Drouin, Papineau & Associés
1600 ouest, Boul. Henri-Bourassa
Bureau 608
Montréal (Québec)
H3M 3E2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-004195-849
HENRI MÉNARD,
Partie demanderesse
C/
Dame DENISE LESSARD
Partie défenderesse
CAISSE POPULAIRE ST-CHARLES-BORROMEE
Tiers-saisie
PAR ORDRE DE LA COUR
A: Dame Denise Lessard
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement en mains-tierces, affidavit, demande en séparation de corps ainsi qu'une déclaration et avis a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
Montréal, ce 24 octobre 1984.
DROLET & LAVOIE
AVOCATS
50, St-Charles suite 110
Longueuil

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-010687-844
COMPAGNIE TRUST ROYAL
—et—
BANQUE COMMERCIALE DU CANADA
requérantes
—vs—
LES HÉRITIERS DE DANIEL N METTARLINS et AL
intimés
—et—
MONSIEUR LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY
mis-en-cause es qualité
PAR ORDRE DE LA COUR
A: M. Pierre Pariseault
Vous êtes par les présentes requis de comparaître le 4 décembre 1984 à 9:30 de l'avant-midi ou à tout autre date qui pourra être postérieurement fixée.
Une copie de la requête amendée pour jugemet déclaratoire a té laissé à votre intention au greffe de cette Cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
Montréal, le 11 octobre 1984.
Me Yvon Jasmin
PROCUREUR
Me De Grandpré, Godin et Ass
25ième étage,
Tour de la Bourse,
Place Victoria, Mtl
H4Z 1C2
Tél: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-011951-843
LA BANQUE D'ÉPARGNE de la cité et du district de Montréal
Créancier
— vs —
CONSTRUCTIONS SAVARIA & IACONO INC.
Débitrice Propriétaire
Avis est donné à la débitrice propriétaire, Constructions Savaria & Iacono Inc., d'adresse inconnue, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement...
DÉSIGNATION
UN emplacement situé sur la 16ième Avenue, dans la Ville de Montréal connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir: —
1. Du lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-ET-UN (141-194-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, division d'enregistrement de Montréal.
2. Du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUINZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-ET-UN (141-195) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.
Avec bâtisses dessus construite portant le numéro civique 12100, 16ième avenue, Rivière-des-Prairies, en la Ville de Montréal.
Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou ccultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et notamment sujet à la servitude en faveur de l'Hydro-Québec & al. créée aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3470323.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 24 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
protonotaire adjoint

AVIS DE CESSION DE COMPTES À RECEVOIR

AVIS est donné, conforme à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que LES INDUSTRIES LONN INC. (la "Compagnie"), par contrat intitulé "General Assignment of Book Debts" exécuté entre la Compagnie et La Banque de Nouvelle Écosse le 21 janvier 1965 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 22 janvier 1965 sous le numéro 1083483, a cédé et transporté à La Banque de Nouvelle Écosse toutes dettes, comptes à recevoirs, demandes et "choses in action", présents ou futurs, dûs ou à être dûs à la Compagnie.
Datée à Montréal,
ce 22 octobre 1984.
LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE

« REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 3 DE LA FOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL »
(L.R.Q., chapitre C-10).
Avis est par les présentes donné que dame Irène Téodorczyk demeurant au 2388, rue Labrecque, Jonquière, Québec, a présenté une requête en changement de nom conformément à l'article 3 de la loi sur le changmeent de nom et d'autres qualités de l'état civil (L.R.Q., chapitre C-10). Dame Irène Téodorczyk est citoyenne canadienne, majeure, domiciliée au Québec depuis au moins un an. Dame Irène Téodorczyk a des motifs sérieux de désirer un changement de nom et d'adoter le prénom de Irka. Le nom d'aucune personne vivante ne sera modifié à la suite de la pésentation de la requête de dame Irène Téodorczyk. Le présent avis est requis par l'article 5 de la loi sur le changement de nom et autres qualités de l'état civil. »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-004881-841
LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
Partie demanderesse
— vs —
ALEXANDRINA DENIS et GREGORIOS GANATSIOS,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, ALEXANDRINA DENIS et GREGORIOS GANATSIOS, d'adresses inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis, selon l'article 119a - C.P.C., a été laissée, à leur intention, pour chacun d'eux, au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, soit au 1 rue Notre-Dame est, en la ville de Montréal, district de Montréal.
Faute par les défendeurs, ALEXANDRINA DENIS et GREGORIOS GANATSIOS, de comparaître dans le délai susdit, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 19 octobre 1984
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
MES KING HABERKORN & ASS.
1010 rue Sherbrooke ouest
suite 600
Montréal, Q.C

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-010802-849
LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
Partie demanderesse
— vs —
G.F.S. GUMBO FOOD SERVICES, JOSEPH LUI, STEPHEN TSUI et MICKEY TSUI,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, STEPHEN TSUI et MICKEY TSUI, d'adresses inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref de saisie avant jugement, de la déclaratio, de l'affidavit, de l'avis et de l'annexe, a été laissée, pour chacun d'eux, à leur intention, au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, soit au 1 rue Notre-Dame est, en la ville de Montréal, district de Montréal.
Faute par les défendeurs, STEPHEN TSUI et MICKEY TSUI, de comparaître dans le délai susdit, STATUER surla demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 19 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
MES KING HABERKORN & ASS.
1010 rue Sherbrooke ouest
suite 600
Montréal, Q.C

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-011952-841
LA BANQUE D'ÉPARGNE de la cité et du district de Montréal
Créancière
— vs —
CONSTRUCTIONS SAVARIA & IACONO INC.
Débitrice Propriétaire
Avis est donné à la débitrice propriétaire, Constructions Savaria & Iacono Inc., d'adresse inconnue, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040 A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au palais de Justice de Montréal à son intention.
Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement...
DÉSIGNATION
"Un emplacement situé sur la 16ième avenue, dans la Ville de Montréal connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir: —
1. Le lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-TREIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-ET-UN (141-193-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, division d'enregistrement de Montréal.
2. Le lot numéro DEUX de la resubdivision du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-ET-UN (141-194-2) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.
Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 12110, 16ième avenue, Rivière-des-Prairies, en la Ville de Montréal.
Tel que le tout se trouve présentement actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et notamment sujet à la servitude en faveur de l'Hydro-Québec & al. créée aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3470323.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 24 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire Adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, FABRICS & LACES (CANADA) LIMITED — TISSUS & DENTELLES (CANADA) LTÉE s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, Province de Québec,
le 17ième jour d'octobre 1984.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

Straitside Leasing Limited s'adresse à la Comission des Transports du Québec conjointement avec Messieurs William H. Howell, Melvin Irving et Dame Karen L. Howell afin d'informer cette dernière de l'acquisition des actions qu'ils ont faite dans Location T.T.R. Inc., détentrice du permis no. M-600542.
Messieurs W.H. Howell & Melvin Irving ont également acquis les actions de leur co-actionnaire dans Straitside Leasing Limited pour en devenir co-actionnaires en parts égales et Straitside Leasing Limited accroit son contrôle dans Location T.T.R. Inc.
En conséquence desdites acquisitions la compagnie Location T.T.R. Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que cette dernière statue sur le maintien du permis.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 26 octobre 1984
2ième publication: 27 octobre 1984
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 rue St-Jacques ouest, suite 900,
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-137836-841
DAME DIANE MCKINNON,
requérante
—c—
MICHEL DAUDELIN,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Monsieur MICHEL DAUDELIN, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la requête en divorce, a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 22 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL
Me Pierre Moreault
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
515 Ste-Catherine, ouest
bureau 560
Montréal, Qué. H3B 1B4
Tél.: 284-9696
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 427759544. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- YVES BOULÉ. Partie défenderesse. Intervention 6939. Cause(s) No: 807314082-807314093. PRENEZ AVIS, que le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien Judiciaire, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de YVES BOULÉ saisi dans le cadre de l'Opération Sabot. Description du véhicule: Une automobile de marque Honda Civic, de couleur grise, portant la plaque d'imm. ALH 896. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & Ass. Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 130922466. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- JEAN GUENETTE, partie défenderesse. Intervention 6937. Cause(s) No: 432483181-432728623. PRENEZ AVIS, que le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien Judiciaire, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorisé de justice le véhicule de JEAN GUENETTE saisi dans le cadre de l'Opération Sabot. Description du véhicule: Une automobile de marque Mazda GLC, Station Wagon, 1981, de couleur beige, portant la plaque d'immatriculation no: ATE 300. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 118135916. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- DANIEL GIRARD, partie défenderesse. Intervention 6951. Cause(s) No: 407348410-430636990-811323531. PRENEZ AVIS, que le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien Judiciaire, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de DANIEL GIRARD saisi dans le cadre de l'Opération Sabot. Description du véhicule: Une automobile de marque Renault 5 1976, de couleur jaune, portant la plaque d'imm. AKC 138. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & Ass. Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 428707635. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- RICHARD DAOUST, partie défenderesse. Intervention 6936. Cause(s) No: PRENEZ AVIS, que le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien Judiciaire, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de RICHARD DAOUST saisi dans le cadre de l'Opération Sabot. Description du véhicule: Une Mercedes 1973, de couleur bleu, portant la plaque d'immatriculation no: 181S157. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & Ass. Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No: 84-05-5139. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse -vs- POIRIER ROLAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 7 novembre 1984 à 11:00 heures au 1140, Cabana, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROLAND POIRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Dodge modèle 200, 1977 rouge, imm. F568255 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. Montréal, le 24 octobre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
NO: 500-12-137993-840
ALEJANDRO OSVALDO SARRIA,
Requérant
— vs —
DAME LILIANA DEL CARMEN VEGA ENRICO,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
DAME LILIANA DEL CARMEN VEGA ENRICO est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
Montréal, le 24 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
STEPHEN BLESS
Procureur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-137432-849
PHILIPPE LE ROY,
Requérant
— vs —
GISÈLE BAY,
Intimée
ORDONNANCE
LA COUR ORDONNE à l'intimée Gisèle Bay de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter du jour de publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce.
Montréal, le 16 octobre 1984.
Raymond G. Ayoup
1255 Carré Phillips
suite 805
Montréal, Qué
H3B 3G1
Tél: (514) 861-9955

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MINISTRE DE LA JUSTICE
DAME MARIE-LOUISE PAPILLON,
Requérante
AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes données que Marie-Louise Papillon, résidant et domiciliée au 301 de la rue Minister ouest, appartement 2, à Montréal, province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marguerite Papillon.
Montréal, le 18 octobre 1984
Me Jean Saulnier
procureur de la requérante
Me Jean Saulnier
7190 St-Denis
Montréal, Qc
Tél: 273-1525

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
ZOLTAN BANTO, sans emploi, résidant et demeurant au 2461, Place Choquette, dans la Ville de St-Léonard, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.
Nos.: 500-11-003349-848
052317
AVIS est par les présentes donné que ZOLTAN BANTO a fait cession de ses biens le 17e jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de novembre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 19e jour d'octobre 1984.
Albert Dionne, De
Samson, Bélair Inc.,
Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: GILLES LAUZON, demeurant au 6870 Pierre Auger, Montréal, QC, H1M 2Z5, ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de MARCHÉ OUIMET ENR. au 4657, rue Ontario est, Montréal, QC
Débiteur
Avis est par les présentes donné que GILLES LAUZON a fait cession de ses biens le 18ième jour d'octobre 1984, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2ième jour de novembre 1984, à 8:30 heures, au bureau du syndic, au 1255 Carré Philips suite 904, à Montréal, QC.
Daté de Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.
PETER WOLKOVE, c.a., syndic
Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255 Carré Phillips, suite 904
Montréal, QC
H3B 3G6
Tél: (514) 849-6274

DANS L'AFFAIRE DE:
ROGER DESROCHERS, fleuriste, ayant fait affaires sous la raison sociale de KATHERINE FLEURS ET CADEAUX ENR. au 3631 Notre-Dame, Montréal et 8176 boul. Champlain, LaSalle et résidant au 2805 boul. des Trinitaires, Montréal (Québec)
AVIS est donné que ROGER DESROCHERS a fait faillite le 19 octobre 1984; l'assemblée des créanciers aura lieu le 8 novembre 1984 à 9h30 au bureau du Séquestre officiel, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal.
Price Waterhouse LIMITÉE
ET
LUC LATOUR, LL.L., SYNDICS
1200, ave McGill College, #2100
Montréal, (Québec)
H3B 2G4 — (514) 879-9050

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80(4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MICHEL SAURIOL, journalier, et DAME DENISE TURCOT, ménagère, résidant et domiciliés au 1614 Notre-Dame, à St-Rémi, Québec, faisant affaires sous les nom et raison sociale de FERME MICHEL SAURIOL & FILS ENRG. au même endroit.
Faillis.
AVIS est par les présentes donné que MICHEL SAURIOL et DAME DENISE TURCOT ont fait cession de leurs biens le 11ième jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour d'octobre 1984, à 1:30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, salle 1 ou 2, à Montréal, Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 23ième jour d'octobre 1984.
GUY LOSLIER
Syndic
Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80(4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MARCEL ROY, bijoutier, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de MARCEL ROY ENRG. au 8105 A.A. Desroches, à Montréal, Province de Québec, et DAME LUCILLE GIRARD ROY, vendeuse, mariés sous le régime de la communauté légale de biens, tous deux résidant et domicilié au 5100 Mercier à Montréal, Province de Québec (H1K 3J2)
Faillis.
AVIS est par les présentes donné que MARCEL ROY et DAME LUCILLE GIRARD ROY ont fait cession de leurs biens le 17ième jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de novembre 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, salle 1 ou 2, à Montréal, Province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 24ième jour d'octobre 1984.
GUY LOSLIER
Syndic
Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

Voir aussi en pages 18, 38 et 39

Prenez avis que Peppino Andrea Everardo Omicioli domicilié au 8347 Ste-Claire, Montréal s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant d'ajouter le prénom de Joseph à son nom.

AVIS est par les présentes donné que Dame Tollie Marguerite Tomaszewski, présentement domiciliée au 5802 boulevard St-Michel, dans les cité et district de Montréal, entend présenter une requête au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret permettant de changer son nom en celui de Matilda Tomaszewski.
TOULET BUSHEY TURGEON & BLACKBURN
Procureurs de la requérante

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat validé le 22 octobre 1984 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de 133910 CANADA INC./LES TEXTILES HENTEX INC./HENTEX TEXTILE MILLS INC. ont été cédées, assignées et transférées à International Mercantile Factors Ltd./La société Financière Internationale Mercantile Ltée a été enregistré le 23 octobre 1984 au bureau d'enregistrement pour la division de Montréal sous le numéro 3525739.
Le 24 octobre 1984
LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

la fierté a une ville

montréal

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appareils servant au déneigement des rues

Les propriétaires de camions, désirant offrir leurs véhicules en location à la Ville de Montréal, pour le transport de la neige, sont invités à faire enregistrer leurs camions en se présentant à l'entrepôt du Module Ateliers de la Ville de Montréal, au 4650 est, rue Notre-Dame, Montréal, à compter du 1er novembre 1984 de 09:00 heures à 16:00 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

Les propriétaires de tous autres types d'appareils, désirant offrir leur équipement en location à la Ville de Montréal pour les travaux de déneigement, sont invités à faire enregistrer leurs appareils en se présentant au Module Ateliers, 700 boulevard Rosemont, à compter du 1er novembre 1984, de 09:00 heures à 16:00 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

On pourra obtenir tous les renseignements supplémentaires en téléphonant au 872-4827.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Maurice Brunet

Hôtel de Ville
Montréal

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 700-02-4423-837

LES HUILES BERTRAND INC., 4905, boulevard Lévesque, Chomedey, ville de Laval, demanderesse, contre PAUL BOUCHER, 422, Lansdown, Westmount, défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Landsdown dans la ville de Westmount, mesurant cinquante (50') pieds de largeur par quatre-vingt-quatorze (94'0) pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et composé des lots suivants, à savoir:

1. De la resubdivision numéro un de la subdivision numéro vingt-deux du lot originaire numéro deux cent vingt (229-22-1) au cadastre de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

2. De la resubdivision numéro deux de la subdivision numéro vingt-deux du lot originaire numéro deux cent vingt (220-22-2) du cadastre de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

3. De la resubdivision numéro trois de la subdivision numéro vingt-deux du lot originaire numéro deux cent vingt (220-22-3) du cadastre de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal. »

Avec bâtisse y érigée portant les numéros civiques 420 à 424, Lansdown, Westmount.

La mise à prix est fixée à 56 025 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de L'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-HUITIÈME (28e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-044277-833

VILLE DE PIERREFONDS, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 11072, boul. Gouin ouest, à Pierrefonds, district de Montréal, demanderesse, contre LOMGMORE BUILDING CO. QUÉBEC LTD., et JOLUB CONSTRUCTION LTD., toutes deux des corporations légalement constituées ayant leur principale place d'affaires au 17400, boul. Gouin ouest, à Pierrefonds, district de Montréal, défenderesses et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la partie défenderesse situé dans la ville de Pierrefonds composé:

200-155 et 201-109, 200-156 et 201-108, 201-64 et 202-9, 201-65, 201-66, 201-67, 201-68, 201-69, 201-70, 201-71, 201-72, 201-73, 201-74, 201-75, 201-76, 201-85, 201-86, 201-87, 201-88 et 202-22, 201-89, 201-90 et 202-33, 201-91 et 202-32, 201-92 et 202-31, 201-93 et 202-30, 201-94, 201-95 et 202-29, 201-96, 201-97, 201-98, 201-99, 201-100, 201-101, 202-10, 202-11, 202-12, 202-15, 202-16, 202-17, 202-18, 202-19, 202-20, 202-21, 202-23, 202-24, 202-25, 202-26, 202-27, 202-28, 202-34, 202-35, 202-36, 202-37 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève, division d'enregistrement de Montréal. »

La mise à prix est fixée à 93 775$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME (29e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-017442-844

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale ayant son siège social au 600 ouest, de la Gauchetière, Montréal, P.Q., demanderesse, contre JACQUES BORDUAS, demeurant et résidant au 3485, rue Papineau, app. 601, Montréal, P.Q., défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« 1. Un emplacement situé en la ville de Montréal et ayant front sur la rue Condé, connu et désigné comme étant la subdivision numéro trois du lot originaire numéro six cent soixante cinq (665-3) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Anne; avec la maison portant les numéros civiques 1205 et 1207, rue Condé.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et spécialement avec et sujet à une servitude réciproque de droit de passage de douze pieds de largeur le long de la partie arrière de l'immeuble ci-dessus décrit ainsi que le long d'une semblable lisière de terrain des propriétés voisines connu sous les lots nos. 665-2, 664-4, 664-5 et 664-6 et le long d'un passage couvert pour communiquer à la rue Centre. »

« 2. Un emplacement situé au coin des rues Centre et Condé, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six cent soixante-cinq (Ptie 665) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Anne; borné au sud-est par la rue Centre, au sud-ouest par la rue Condé au nord-ouest par le lot no. 665-3 ci-dessus décrit et au nord-est par le lot No. 665-2, ladite partie du lot de forme irrégulière mesurant: trente et un pieds et cinquante centièmes de pied le long de la rue Centre, trente-deux pieds et soixante-quinze centièmes de pied le long de la rue Condé et de là vingt-cinq pieds dans une direction nord-est de la rue Condé le long du mur mitoyen; de là quatorze pieds et quarante-cinq centièmes de pied dans une direction nord-ouest, le long du côté nord-est du mur arrière de la maison à deux étages; de là vingt pieds dans une direction nord-est le long du côté sud-est du mur d'un étage pour une distance de onze pieds et trois dixièmes de pied et le long de la clôture en bois pour une distance additionnelle de huit pieds et sept dixièmes de pied, de là huit pieds dans une direction sud-est, cinq pieds et sept dixièmes de pied dans une direction sud-ouest et sept pieds dans une direction sud le long du côté extérieur de l'extension en bois d'un étage; de là trente trois pieds et trois dixièmes de pied dans une direction sud-est le long du centre du mur mitoyen à la ligne nord-ouest de la rue Centre; avec la maison portant le numéro civique 1547 rue Centre érigée.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et spécialement avec et sujet pour différentes servitudes de murs mitoyens de droits de vues et de passage, créés aux termes d'un acte de vente enregistré à Montréal sous le no. 843021. »

La mise à prix est fixée à 8 325 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TRENTIÈME (30e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-009770-848

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et un bureau au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre GREGG T. BUTLER, résidant et domicilié au 1425, Morris, Rd, 201, Washington D.C. 20020. U.S.A., défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause

« A) La subdivision deux cent neuf du lot originaire cent soixante-dix-neuf (179-209) figurant au cadaste du quartier Centre, division d'enregistrement de Montréal; et

B) Le droit indivis que possède Jacque Rochon, à l'égard seulement de l'immeuble décrit ci-dessus en A, sur les subdivisions un et deux du lot originaire cent soixante-dix-neuf (179-1 et 2) figurant au cadastre du quartier Centre, le tout tel qu'il est établi dans la déclaration de copropriété reçue par Me Dolman, notaire, le quatorze octobre mil neuf cent soixante-dix-sept, sous le numéro 13278 de son répertoire, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2822950.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 60, De Bresoles, app. 209, Montréal. »

La mise à prix est fixée à 20 007,75 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur les fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-HUITIÈME (28e) jour de NOVEMBRE 1984 à QUATORZE heures TRENTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 octobre 1984.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

À SURVEILLER

Dimanche 28 octobre

Séance d'information sur le logement au CLSC Métro, à 13 h, à la Clinique Métro Guy. On y prlera des hausses de loyer, des rénovations, des services de la régie du logement et des recours à l'aide juridique. Un avocat sera sur place pour toutes vos questions. 932-2616

■

« Liban - Terre et peuple », tel est le thème d'une exposition qui s'ouvre ce dimanche sous les auspices de l'Union culturelle mondiale libanaise au 40 est Jean-Talon et qui se poursuivra jusqu'au 2 novembre. 282-0809 ou 849-8029

■

Discussion ouverte sur Montréal durant les années 40, à 14 h 30 au Centaur. 288-3161

■

Les personnes qui ont vécu une séparation et qui souffrent de solitude peuvent fréquenter les Soupers-Rencontres d'Allo Mondial. 287-9719

■

Conférence du professeur W.L. Gardiner du département de communiction de l'Université Concordia au Centre des langues transatlantiques, 1535 ouest, rue Sherbrooke, à 20 h. Il parlera de communication avec les ordinateurs. 937-6848 ou 937-7054. Le Centre des Langues transatlantique offre également en collaboration avec l'Office de tourisme du Gouvernement mexicain des cours d'espagnol gratuits pour les voyageurs qui s'envoleront bientôt pour le Mexique.

■

Randonnées en Plein Air organise une marche sur les monts Eléphant, Nixon et Vache noire, dans les Laurentides, ce dimanche. Une naturaliste sera du groupe. On peut s'inscrire au 374-4700, poste 450

■

Dans le but de préparer un grand rassemblement en août 85 Anciens et Anciennes du Couvent de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, élèves ou professeurs ayant profité de l'instruction, de l'éducation et du rayonnement des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, sont priés de bien vouloir faire parvenir, dans le plus bref délai, leurs noms, adresse et numéro de téléphone ainsi que les années de fréquentation et de promotion, à Odette Létourneau, 3944 Chemin Royal à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, G0A 3P0. 829-3206

■

Les naturalistes du Bois de Belle-Rivière de Mirabel vous invitent à participer à leurs leçons sur la nature lors de visites guidées offertes ce dimanche à 11 h, 13 h, et 14 h. Le Bois est situé au 9009 de la Route 148 à Sainte-Scholastique. 476-0476 ou 258-3433(Mirabel)

■

Buffet-conférence de Fondation Jeunesse 2000 sur le style et les valeurs des jeunes. Essai sur les modèles culturels des jeunes au Québec. 276-9393 les mardis, mercredis et jeudis de 9 h 30 à 15 h 30.

■

Les femmes et l'argent, journée d'informtion sur la planification financière et les budgets au YWCA ce dimanche. Le programme de la journée comprend six ateliers couvrant divers aspects de la gestion financière: la planification fiscale, une introduction au marché boursier, la gestion de portefeuille, l'immobilier et les loi successorales. 866-9941, poste 35

■

A 11 h, en la Salle paroissiale Sainte-Famille de Boucherville, 553 rue Saint-Charles, les Jeunesses Musicales de Boucherville ont le plaisir de vous présenter l'ensemble de Flûte à bec de Chateauguay. Brioches et café vous seront servis après le concert.

■

A 20 h, en l'auditorium du Collège de Saint-Jérôme, 455 rue Fournier, conférence-échange sur la fécondité.

■

La Bibliothèque municipale de Longueuil invite les jeunes de 6 à 12 ans à venir rencontrer le magicien Maître Pierre. Cartes, boules, dés, anneaux, cordes, foulards, colombes... apparaissent et disparaissent comme par enchantement, à 14 h, au Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent. 670-1410

■

Dernier week-end d'échange d'équipement de ski à Bromont.

■

Soirées de danses folkloriques le dernier dimanche du mois à compter de ce dimanche, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319 avenue Notre-Dame-de-Grâce, de 19 h 30 à 22 h 30. Le niveau de difficulté ne demande pas aux participants de posséder une formation en danse. 487-2588

Lundi 29 octobre

Malgré la grève, la Communauté homophile chrétienne tient sa réunion régulière dans son nouveau local, sous-sol du CLSC Saint-Louis-du-Parc, 4652 rue Jenne-mance, à 19 h 30. 845-9538

■

Conférence de M. Guy Vadeboncoeur à 20 h 30 à la Bibliothèque nationale, 1700 rue Saint-Denis. Cette conférence intitulée « Retour du Régiment Carignan-Salières et du régiment Franche de la Marine » sera illustrée de diapositives.

■

« L'abeille beaucoup plus qu'une productrice de miel. le rôle de l'abeille de sa naissance à la mort », tel sera le thème de la conférence de Mlle Sylvie Desserre, en la salle André Michaux du Jardin Botanique. 252-1179

■

Soirée de réflexion sur le destin et le sens de la vie organisée par le Cercle du Graal de la région de Montréal. Rendez-vous au 10530 Chambord. 667-4209

■

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités, section Longueuil, organise une rencontre d'information sur le règlement d'une succession sans l'aide du notaire et la curatelle publique, à 13 h 30. M. Jacques Doyle du ministère des Institutions financières agira comme personne-ressource. 670-4192

■

Une série de séminaires-conférences s'adressant plus particulièrement aux spécialistes du combustible solide a été organisée conjointement par l'Institut canadien de l'énergie du bois et l'association des professionnels du chauffage à combustible solide. Rendez-vous à Sherbrooke au Motel Intercité, 4242 boul. Bourque à Rock Forest. 567-5277

■

La Société d'archéologie et de Numismatie donne un déjeûner-causerie au Château Ramzay, 280 est, rue Notre-Dame, à midi 30. Le conférencier parlera des Cageux.

■

Inscription à un cours de survie en forêt donné par Sentiers Québec de la Fédération québécoise de la marche, de 19 h à 21 h, au 6005 rue Payer à Saint-Hubert. 632-6874.

■

Le Centre Colette Maher, 9924 rue Saint-Laurent vous convie à expérimenter un cours de Technique Nadeau (nouvelle méthode de rajeunissement) à 13 h 45. Cette technique est enseignée par M. Nadeau, un septuagénaire qui a surmonté de graves malaises cardiaques et a recouvré une bonne forme physique. 487-7221

■

Les membres du club des lecteurs de la bibliothèque municipale de Longueuil invitent tous les citoyens intéressés à participer à une discussion portant sur le livre « Sinouhé L'Egyptien » de Mika Walteri. Cette rencontre aura lieu au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-Laurent. 670-1410

■

L'Ambulance Saint-Jean offre à la population des cours de secourisme général, de sauveteur cardiaque et de soins de base en réanimation cardio-respiratoire. Vous êtes invités à vous inscrire à l'Ambilance Saint-Jean, 405 est, boul. de Maisonneuve, ce lundi et ce mardi, de 17 h 30 à 20 h. 842-4801

■

Vous avez besoin d'une personne responsable pour des services tels le ménage, le gardiennage, la peinture, l'accompagnement, le déménagement. La banque d'emploi du Centre multi-ethnique Saint-Louis est en mesure de vous mettre en contact avec ces personnes. 842-8836

Mardi 30 octobre

Séminaire intitulé Evaluation du rendement en compagnie de l'animatrice Mme Judith Segal, directrice des services de consultation chez Pacific Oaks de Pasadena, au 1080 Côte du Beaver Hall, bureau 710 de 8 h 30 à 16 h 30, offert par le Bureau de Commerce de Montréal. 878-4651

■

La Société pour le Progrès de la Rive-Sud recevra M. André Labbé délégué régional de l'Office de planification et de développement du Québec, à midi 30 au Sheraton le Saint-laurent de L'Ile Charron. 651-6570

■

Ce mardi et les mardi 13 et 27 novembre, de 19 h 30 à 22 h 30, Monique Léveille animera des rencontres sur les municipalités au Collège Marie Victorin, 7000 boul. Marie-Victorin. 325-0150

■

Grande vente de livre de 19 h à 22 h au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-Laurent. 670-1410

■

Les aventuriers de Saint-Hubert, en collaboration avec le Service des loisirs de Saint-Hubert, donneront un cours de montage de mouches artificielles pour la pêche. Ce cours, d'une durée de six semaines, aura lieu les mardis en soirée et débutera le mardi 6 novembre. Inscription, ce mardi, de 19 h à 21 h au Centre Boisvert, 6005 boul. Payer à Saint-Hubert. 676-1520

■

Rencontre des Diabétiques du Nord de Montréal, à 19 h 30, à la Salle Polyvalente de l'Aile J de l'hôpital Sacré-Coeur sur « Le diabétique et ses infections ». 331-4008

■

L'Association du droit international (section Montréal) en coopération avec le Centre de recherches en droit aérien et spatial de l'Université McGill recevra le professeur Charles Rousseau, éminent juriste de France. Sa conférence s'intitulera: « Le désarmement depuis 1945, esquisse d'un bilan et perspectives. », à 17 h 30, à la faculté de droit de l'Universit McGill, Moot Court, 3644 rue Peel. 392-4632

Mercredi 31 octobre

Soirée d'information gratuite sur la « respiration douce », un outil de croissance personnelle dérivé du rebirth, à 19 h 30. 274-9341

■

Le Club des diplômés universitaires de Montréal, organisme sans but pour universitaires célibataires, séparés, divorcés, invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire ce mercredi, à 21 h, au Club 727 de Place Ville-Marie. 287-1017

■

Le Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM, en collaboration avec Air France, organise une série de conférences sur l'architecture française contemporaine. Henri Ciriani, grand prix de l'architecture en 1983 parlera de ses réalisations. Rendez-vous Salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455 rue Saint-Denis, à 20 h. 282-3395

■

La Société généalogique canadienne-française tiendra une assemblée générale, à 20 h, en la salle Morin, aux Loisirs Saint-Edouard, 6115 rue Saint-Denis. Un film sea présenté sur les « Fêtes du tricentenaire des familles Hamel ». Entrée libre.

■

Présentation de l'oeuvre « Dans la lumière de la vérité » (Message du Graal) de Abd-ru-shin, à 19 h 30, 10530 rue Chambord. Entrée libre. 430-8688

■

Les gens intéressés à chanter l'harmonie des quatuors Barbershop, sont priés de se joindre au groupe du United Church, 13 Chemin Finchley, à Hampstead, angle du Chemin de la Reine Marie, tous les mercredis à 20 h. 875-5115

■

Ciné-Collège présente à 19 h 30, à l'auditorium du Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, « L'été meurtrier ». 430-3120

■

Nouvelle acropole donnera une conférence intitulée « L'amour platonicien », à 20 h, au 7616 Berri, métro Jean-Talon. 272-7263

■

Déjeûner-causerie de la Chambre de commerce de Saint-Laurent avec madame Danièle Robitaille, vice-présidente de Geoffrion et Leclerc. Elle parlera de l'argent et de l'investissement, au Holiday Inn La Seigneurie, 7300 chemin Côte-de-Liesse. 747-7007

■

Présentation de diapositives et commentaires sur l'ascension du mont McKinley en Alaska avec MM. J.P. Danvoye et R. Baril, à 19 h 30, au local C-30 du Collège Edouard-Montpetit. 679-2630, poste 214

■

A l'occasion de la campagne de financement 84-85 de la Fondation canadienne pour l'iléite et la colite, il y aura conférence sur les maladies inflammatoires de l'intestin donnée par le docteur Pierre Meunier, gastro-entérologue, à l'auditorium de l'hôpital Cité de la Santé de Laval, à 20 h.

■

La Faculté de l'éducation permanente dans le cadre de son programme « Les Belles Soirées et Matinées » propose un cours-atelier en trois rencontres, « Face à l'alcool et à la drogue: survivre et aider », avec le professeur Roger Roy, spécialiste en toxicomanies, ce mercredi et le mercredi 7 novembre, au pavillon principal de l'U de M, 2900 Chemin de la tour, entrée Z-1. 343-6090

■

Réunion conjointe des sections des fabricants et fournisseurs de l'Association de la Constructin de Montréal et du Québec, au Sheraton Laval, 2440 Autoroute des Laurentides, à compter de 11 h 45. 739-2381

Jeudi 1er novembre

« Le couple et le changement », tel est le thème de la conférence animée par Ginette Valiquette, à 19 h 30, salle 122, du Centre communautaire de Pierrefonds, 9506 boul. Gouin ouest. 637-7854

Vendredi 2 novembre

« Le couple et le changement », tel est le thème de la conférence animée par Ginette Valiquette, à 19 h 30, salle 202 du Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet. 637-7854

■

Le Vajra Régent Osel Tendzin, premier Nord-américain investi du pouvoir de présenter les enseignements authentiques de la lignée Kagyu du Bouddhisme du Tibet donne une causerie intitulée « La voie du Noble », au 4234 rue Saint-Denis, à 20 h. 279-9115

■

N'Tsukw, montagnais, nous parlera de sa vision de la Bonne Vie selon sa propre perspective culturelle. Cette rencontre est la dernière d'une série de quatre soirées destinées à découvrir quelle est la notion de la Bonne Vie dans les différentes cultures. Rendez-vous à 20 h au Centre, 4917 rue Saint-Urbain. Entrée libre. 288-7229.

■

La Paroisse Syriaque Catholique, St-Ephrem, 500 ouest rue Fleury, vous invite à son Bazar annuel au sous-sol de l'église Saint-Benoit, de 19 h à 22 h ce vendredi et le samedi 3 novembre de 11 h à 20 h, de même que ce dimanche 4 novembre de 10 h à 16 h. 253-3371

■

Grand bazar del'Oeuvre de l'aide à l'enfance haïtienne, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, toute cette fin de semaine. 255-1804

■

Vous désirez offrir vos services pour différents travaux tels gardiennage, ménage, peuture, accompagnement ou déménagement? Alors inscrivez-vous à la banque d'emploi du Centre Multi-Ethnique Saint-Louis. 842-8836

■

Le Centre de Santé Holiste Hito vous invite à un atelier de fin de semaine intitulé Musicothérapie et Massage avec Pierre Frigon, au Centre, 4237 des Erables. 523-2303

■

Colloque sur les problèmes et perspectives de la démocratisation des pays du « Cône Sud », ce vendredi et ce samedi, à l'Université Laval, pavillon de Koninck.

■

Conférence du dr Barry Prizant, directeur du département d'orthophonie de l'hôpital Bradley au Rhode Island, à l'hôpital Sainte-Justine, 3175 Côte Sainte-Catherine. 935-1911

Samedi 3 novembre

Conventum des jeunes anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe, à 20 h, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Série de conférences sur le Krishnamurti à l'UQAM, durant les cinq prochains samedis, salle J-2970, Pavillon Judith Jasmin, à 13 h 30. Entrée libre. 277-2480

■

Le Centre Bon Pasteur, organisme à but non-lucratif annonce la tenue de son bazar annuel qui aura lieu ce samedi de 10 h à 16 h. Rendez-vous au Centre, 2338 rue Saint-Antoine, à l'ouest du Métro Georges-Vanier. On y trouvera des vêtements presque neufs, des oeuvres d'artisanat, des sucreries et bien d'autres articles. 933-7351

■

Chanteurs et chanteuses sont invités à s'inscrire à une mini-série de musique vocale de la Renaissance (Gesualdo, Janequin, Palestrina, etc.) dirigée par Gilbert Patenaude. Deux séances auront lieu, ce samedi et le samedi 10 novembre en la salle paroissiale de Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 4450, rue Saint-Hubert. 486-5440

■

Fête de quartier organisée par l'Association du Mile-End. Les groupes du quartier sont invités à présenter de la documentation sur leurs activités. Rendez-vous au 5550 avenue du Parc à 19 h 30. 279-5146

■

L'Ecole secondaire Marie-Rose (autrefois Pensionnat Marie-Rose) invite toutes les anciennes élèves et anciens professeurs à une réunion d'anciennes ce samedi à 27 h. Il y aura souper benéfice au profit de l'oeuvre des Bourses Marie-Rose. Cotisation: $25 par personne. 844-2723

■

Dans le but d'offrir un essor culturel à ses paroissiens et de recueillir des fonds nécessaires, la paroisse Sainte-Lucie offre son premier café-concert à 20 h, au sous-sol de l'église, 8961, 12e avenue. 872-3200 ou 256-9433

Les championnats provinciaux de cross-country, catégorie cadette-juvénile (13-17 ans) organisés conjointement par le Centre Immaculée-Conception et la Fédération québécoise d'athlétisme, auront lieu au Parc Maisonneuve, à compter de 11 h. Dans le cadre de ces Championnats, deux courses populaires ouvertes à tous auront lieu à 15 h. Il s'agit d'un 8 kilomètre pour hommes et d'un 4 kilomètres pour femmes. 527-1256

■

Le Service bénévole du Centre hospitalier Saint-Charles Borromée, 66 est, boul. Dorchester, est à la recherche de personnes acceptant d'aider les résidants et résidantes de cet établissement de soins prolongés. 861-9331, poste 204

■

Le Club de Plein Air « Club Montana » organise une randonnée dans les Adirondacs. 374-4700, poste 450 de 9 h à 17 h

■

Le 11e salon d'artisanat de l'Auberge du lac Brome a lieu ce week-end. 243-0112

■

Danses israéliennes et sociales animées par Maurice Perez au Café Hora, Café israélien. La troupe de danse québécoise les Eclusiers de Lachine y donnera un spectacle; à 21 h. Rendez-vous au YMHA-Snowdon, auditorium Samuel Grover, 5480 Westbury. 733-2584

■

Le Théâtre du Quartier offre un atelier de clown intensif d'une durée de 12 h, ce week-end. 845-3338

■

Le Comité de secours aux enfants polonais offre une kermesse qui a lieu cette fin de semaine à l'école Saint-Luc, 5335 West Hill à Côte Saint-Luc. Il y aura vente d'artisanat, de mets polonais, de livres, d'équipement de sport.

ERRATUM

ET MAINTENANT SINGAPOUR!

Notre annonce « Et maintenant Singapour » du 16 octobre 1984 comportait une légère imprécision quant à notre horaire de vols vers Singapour.

Veuillez vérifier cet horaire auprès de votre agent de voyages ou d'un agent d'Air Canada.

Nous vous prions de nous excuser.

Singapour '85

AIR CANADA Intercontinental

Le prêt-à-partir pour la grande vie

DÉCLIC ACTION

Déclic Action, c'est l'Option Déclic "Jeunes volontaires" et l'Option Déclic "Travaux communautaires" pour vous les jeunes qui avez décidé d'aller de l'avant. Ces deux programmes vous aideront à vous débrouiller et vous permettront d'acquérir des compétences qui vous seront utiles sur le marché du travail. C'est une expérience de vie importante. En la menant jusqu'au bout, vous ferez connaître vos capacités et surtout vous prendrez des initiatives qui vous habitueront à travailler en équipe.

OPTION DÉCLIC
"JEUNES VOLONTAIRES"

Si vous avez entre 16 et 24 ans et que vous avez abandonné vos études depuis au moins 4 mois ou si vous avez fini votre cours et que vous n'avez pas travaillé depuis 2 mois, vous pouvez choisir l'Option Déclic "Jeunes volontaires". Ce programme est destiné à aider ceux et celles qui ont le goût de s'engager avec d'autres jeunes dans un projet qui les intéresse. Pendant une période d'une durée de 2 à 12 mois, vous participerez à une réalisation qui répond à des besoins réels. Pour être éligible, vous devrez vous associer à un organisme de votre milieu et consacrer environ 20 heures par semaine à la réalisation de votre projet. En contrepartie, vous aurez droit à un montant de 150$ par mois en plus de ce que vous recevez déjà de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage.

OPTION DÉCLIC
"TRAVAUX COMMUNAUTAIRES"

Si vous avez moins de 30 ans, si vous recevez de l'aide sociale et surtout, si vous avez le goût de rendre service aux gens et de leur montrer ce dont vous êtes capable, alors vous pouvez prendre l'Option Déclic "Travaux communautaires". En choisissant cette option, vous vous engagez à vous impliquer dans un projet pendant environ 20 heures par semaine. Votre projet doit être parrainé par un organisme et peut durer jusqu'à un an.

En contrepartie, vous aurez droit à un montant qui peut aller jusqu'à 150$ de plus par mois.

LES OPTIONS DÉCLIC

Pour savoir comment vous inscrire, téléphonez sans frais à Communication-Québec et demandez Info-Déclic.

Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA VOIE DE LA RÉVISION

DANS UNE REMARQUE restée célèbre, Raymond Aron fustigeait ceux qui font de la politique en fonction d'une prévision globale de l'histoire et qui ont l'assurance — parfois insupportable — que l'aboutissement sera heureux. À ce modèle, *le spectateur engagé* préférait une politique de l'entendement conjuguant une certaine représentation globale de la société et son acceptation.

Tel est le passage que doit franchir le Parti québécois, la question centrale qu'il doit résoudre. Comment conjuguer représentation et acceptation de la société québécoise à cette étape-ci de son évolution?

Certains demeurent tenants farouches de la prévision globale de l'histoire. Ils s'apprêtent à déclamer les phrases d'avant le référendum, ces phrases ou ces rimes qui évoquaient avec une assurance définitive l'irréductibilité et l'irréversibilité de «l'option». On ne saurait mettre en doute leurs convictions et leur attachement à une image de notre avenir qui aura soulevé pour un temps des espoirs considérables. Créé aussi des divisions profondes et conduit à l'affaiblissement, sinon à l'affaissement du Québec.

D'autres sont engagés dans la difficile voie de la révision. Dans sa phase initiale, cet exercice apparaît encore incertain bien que décisif, incertain quant à son aboutissement ultime, décisif quand à la rupture qu'il implique.

Parue jeudi dans *La Presse*, la lettre au Parti québécois qu'a signée son conseiller au programme, M. Jules-Pascal Venne, et l'entrevue que nous publions dans la page voisine, celle que donnait lundi au DEVOIR le ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales, M. Pierre-Marc Johnson, ouvrent la voie à un débat susceptible de changer, et profondément, la vie politique québécoise.

■

Quatre idées centrales inspirent la réflexion de M. Venne. Elles marquent apparemment une profonde rupture avec la prévision globale de l'histoire qui a présidé à la naissance et à l'évolution du discours péquiste.

(1)Il faut prendre la mesure de l'échec référendaire et en identifier clairement les causes. Le conseiller du PQ n'a pas craint de s'engager dans cette voie qu'on aurait dû explorer dès 1980. Il y a découvert des erreurs d'appréciation quant à la singularité du contexte québécois, aux effets de notre intégration économique dans le grand tout nord-américain, et à l'impact de notre niveau de vie sur nos choix politiques.

(2)Après avoir rappelé les limites de la mobilisation et de la polarisation, M. Venne constate que les réalités — échec référendaire, usure du pouvoir et crise de l'économie — ont finalement exigé leur lourd tribut. En conséquence, les projets de société sont apparus pour ce qu'ils sont, des simplifications. «Les gens, écrit M. Venne, sentent consciemment ou instinctivement qu'il n'y a pas de projets miracle et que l'avenir des sociétés ne se réduit pas à des formulations globales.»

(3)L'obsession de la souveraineté politique a fait perdre de vue les progrès du Québec, selon le conseiller du PQ. Il constate que ces progrès, considérables dans de nombreux domaines d'activité, ne se sont pas exprimés en termes constitutionnels. Il soutient que «notre société est prête à une nouvelle entente avec le Canada, non pas sur la base de la souveraineté dans son absolu, mais sur la base d'un consensus québécois plus large.»

(4)Enfin, M. Venne définit en termes généraux le contenu de ce consensus qui pourrait conduire à «un compromis historique» entre le Québec et le Canada. La tâche des prochains mois et de la prochaine année est clairement identifiée: départisaniser le débat constitutionnel et rechercher ce qui fait consensus et rassemble les Québécois au-delà des partis.

M. Johnson se détache moins nettement de la prévision globale de l'histoire que privilégie le PQ. Il éclaire rapidement quelques sentiers dans cette direction, tient un langage du changement mais emprunte encore largement au vocabulaire et aux thèses fondamentales de son parti et notamment à la réaction qui a suivi l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1982. Avec une précaution dans l'engagement très éloignée du langage direct de M. Venne, le ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales n'en partage pas moins sur le fond certaines de ses analyses.

Ainsi M. Johnson rejoint M. Venne quant à la nécessité de dégager des consensus constitutionnels sur un autre terrain que celui de la souveraineté. «La société québécoise n'est pas là en ce moment... les Québécois ne se préoccupent pas de cette question, ont même identifié la revendication de la souveraineté à des choses qui sont négatives ou qui ont des connations négatives.» En conséquence, il s'oppose à la tenue d'une élection référendaire.

Le ministre et le conseiller sont aussi tous deux préoccupés par la nécessité de « préserver l'avenir », selon l'expression de M. Johnson, « de reprendre le débat sur la souveraineté » selon M. Venne, après le compromis évoqué précédemment. D'où l'ambigüité sur le statut de l'option. Simple mise entre parenthèses à l'occasion du prochain scrutin? Relique et symbole oubliés dans le programme du PQ, comme un souvenir du passé? Énergie en attente gardée à portée de main et relancée dès le soir du prochain scrutin?

Des nuances dans le vocabulaire séparent M. Johnson et M. Venne au sujet d'une éventuelle négociation avec le Canada. Là où le conseiller au programme évoque la nécessité d'un compromis historique, le ministre soutient qu'il est inévitable que le Québec mette fin d'une façon ou d'une autre à une absence de statut qui joue en sa défaveur. M. Venne garde le silence sur la difficulté de cette négociation en attente, négociation que M. Johnson qualifie de « partie de bras de fer ». Le ministre tient pour « vaguement favorable » la nouvelle conjoncture créée par l'élection du gouvernement conservateur.

■

Le débat que lancent MM. Johnson et Venne a déjà provoqué un premier alignement au plus haut niveau du gouvernement. Les révisionnistes se voient déjà maîtres-d'oeuvre d'un nouveau consensus québécois, qui exige la mise entre parenthèses de l'option de la souveraineté.

Mais comment conjuguer la rupture avec la prévision générale de l'histoire qui est l'essence même du PQ et une nouvelle représentation du Québec et de son devenir? Deux réponses nous sont venues cette semaine. Celle de M. Venne est plus directe et plus complète que celle de M. Johnson, encore imprécise et timide.

— JEAN-LOUIS ROY

Des Laurentides à Québec

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LE GROUPE DES Laurentides, qui tient à ce qu'un vote pour le PQ, à la prochaine élection, soit un vote pour la souveraineté du Québec, regroupe sensiblement les mêmes ministres qui ont enfreint la solidarité ministérielle lors du congrès plénier de juin dernier. Sa formation secrète a donné lieu, en contrepartie, au rassemblement à la hâte des modérés ou des révisionnistes que, faute de mieux, nous appelons le groupe de Québec. C'est dans la capitale, en effet, que M. Pierre-Marc Johnson et ses amis se sont réunis mardi dernier, à la veille de la levée du moratoire imposé par le premier ministre, au début de février dernier.

M. René Lévesque tente alors de mettre un terme au débat qui fait rage parmi ses ministres et menace de faire sauter la marmite. MM. Yves Bérubé, Rodrigue Biron, Yves Duhaime, Jean-François Bertrand et quelques autres suggèrent la mise en veilleuse du programme voulant que les prochaines élections portent principalement sur la souveraineté du Québec. Non pas qu'ils soient devenus fédéralistes mais parce que, prenant enfin acte du NON référendaire et du sentiment populaire, ils estiment que le PQ court au suicide politique avec une telle démarche. M. Johnson prend la tête des modérés en proposant à ses collègues une révision déchirante, ce qui fait apparaître dès lors des divergences profondes, derrière la facade lézardée de l'unanimité sur la démarche souverainiste.

Plutôt que de prendre le taureau par les cornes ou de faire crever l'abcès, le premier ministre-président du PQ choisit de tempérer les esprits et déclare que le gouvernement ne souhaite pas une remise en cause de l'article litigieux du programme. Il veut ainsi colmater la brèche, espérant que les militants ne durciront pas leur position. Le contraire arrive. Pour bien s'assurer que les modérés ne prennent pas la pôle, M. Gilbert Paquette devient le porte-étendard du mouvement qui ajoute des bretelles à la ceinture et décrète, au congrès, qu'un vote péquiste sera un vote pour l'indépendance pure et simple du Québec.

Faisant fi de la solidarité ministérielle, Mme Denise LeBlanc-Bantey, MM. Camille Laurin, Paquette, Jacques Parizeau, Jean Garon, Jacques Léonard, Robert Dean, Denis Lazure, votent avec la majorité des irréductibles, de même que M. François Gendron, se ralliant à ses délégués d'Abitibi-ouest. Deux ministres s'abstiennent, MM. Bernard Landry et Guy Chevrette, dont la délégation était favorable à l'élection référendaire. Tous les autres, y compris M. Lévesque, votent contre. Certains, notamment M. Clément Richard, enregistrent leur dissidence, disant même qu'ils ne seront pas candidats si le programme reste tel quel. Repoussant à nouveau l'orage qui gronde, M. Lévesque impose encore la consigne du silence à ses ministres, leur promettant un débat de fond pour l'automne et accusant les journalistes de faire une tempête dans un verre d'eau.

Au cours de l'été, la conjoncture fédérale, que l'on croyait à jamais défavorable, se met à bouger terriblement. M. Johnson et les autres ministres « bleus », qui ont des antennes, se rendent vite compte de ce que M. Lévesque appelle avec raison un tremblement de terre politique, une secousse sismique qui affecte le Québec autant que le reste du pays et dont il faut tenir compte le mieux possible. Avant même le 4 septembre, au conseil des ministres de Fort-Prével, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Johnson, propose une problématique entièrement nouvelle, qui ferme la page de la stérilité et de l'affrontement systématique, et en ouvre une autre, faite de coopération et de collaboration avec le nouveau gouvernement. M. Mulroney promet de faire une place honorable au Québec, pour lui permettre notamment de signer, dans l'honneur et la dignité, l'accord constitutionnel de 1982. Il faut, disent les modérés, sauter dans le train, puisque les citoyens en ont marre des chicanes et souhaitent une nouvelle ère de relations plus harmonieuses entre Québec et Ottawa.

Inquiets, sentant la soupe chaude, les tenants de l'indépendance à tout prix, prêts à mourir en héros sur les barricades, se consultent et se concertent. Il y a des réunions de petits groupes, ici et là, puis un conciliabule secret à la ferme de M. Léonard, à Saint-Jovite, dans les Laurentides. Tentant encore de faire la quadrature du cercle et de repousser l'échéance inéluctable, M. Lévesque appelle au cabinet deux indépendantistes « purs et durs », Mme Louise Harel et M. Marcel Léger, ce qui a l'heur de plaire au groupe des Laurentides. Mais le discours inaugural, mettant en veilleuse le solo indépendantiste et chantant les vertus du fédéralisme coopératif, les met à nouveau en rogne.

Loyal et fidèle, M. Johnson demande et obtient de M. Lévesque le « nihil obstat » pour une entrevue sollicitée depuis longtemps par LE DEVOIR. Au même moment, M. Jules-Pascal Venne, conseiller au programme du PQ, à ce titre le chien de garde de l'orthodoxie péquiste, fait lire à M. Lévesque un texte que ce dernier juge « substantiel » et qui propose ni plus ni moins qu'une mise au rancart de l'essentiel du programme souverainiste. La majorité de l'exécutif péquiste rugit, mais M. Venne va de l'avant et publie un texte qui remplit d'aise les révisionnistes à la Johnson. Une dizaine de ministres se réunissent en hâte au bureau du leader intérimaire du gouvernement, M. Jean-François Bertrand. M. Lévesque, qui pensait se rendre aux Fêtes avec son moratoire, sent bien que la marmite va sauter. Il invite donc ses collègues à une première séance de défoulement, mercredi dernier, pour une durée de trois heures.

D'attaque, bourrés de munitions, les « purs et durs » gagnent facilement cette première manche, ralliant même quelques indécis, notamment Mme Pauline Marois et M. Gendron. Pour eux, il s'agit de stratégie et de plomberie, alors que les autres, craignant la cosmétique, veulent une révision profonde, au risque de déchirements et d'éclatement même du parti. De part et d'autre, il y a un sentiment d'urgence: il faut amorcer rapidement le virage pour avoir le temps de panser les cicatrices et, surtout, de rétablir la crédibilité, fort amochée, de l'équipe ministérielle.

Des Laurentides à Québec, ce premier tour de table a fait ressortir, s'il en était besoin, que la guerre des deux clans sera féroce. Si les ministres vont vraiment au fond des choses, la cohérence et la clarté ne se feront qu'au prix d'un schisme. On comprend pourquoi M. Lévesque redoutait tellement ce débat viscéral, aussi essentiel qu'inévitable. Le premier ministre-président fera de son mieux pour limiter les dégâts. Mais il y en aura.

Le gouvernement est enfin rendu à la croisée des chemins et la minute de vérité sonne. Terrible.

Un mauvais millésime

BILLET

JEAN FRANCOEUR

LORSQUE j'annonçai à tous les *globe-trotters* de ma connaissance que j'allais passer les trois premières semaines d'octobre dans le Midi de la France, personne n'a ri. Chacun m'a félicité. Un bon choix, hochaient les fins connaisseurs.

Aussi en débarquant à Roissy-I, ce matin-là, la pluie sur Paris, poussée par une bise glaciale, n'a pas éteint mon enthousiasme. C'est vers le Sud que j'allais.

D'apprendre, route faisant, à la lecture des quotidiens d'opposition, qu'il pleuvait depuis un mois sur la France socialiste, et que tous les records de pluie et de froid enregistrés sous le régime Giscard avaient été pulvérisés, je me suis senti rassuré: après le virage du gouvernement Fabius, les choses allaient sûrement changer. Maintenons le cap...

★

Un doute, pourtant, m'est venu en touchant le littoral méditerranéen. *Nice-Matin*, le lendemain de mon arrivée, portait en manchette: « Des trombes d'eau s'abattent sur la Côte-d'Azur ». J'ai trouvé l'article à peine exagéré lorsque je l'ai lu dans ce petit motel sans chauffage où j'ai grelotté toute une nuit après avoir reçu les baquets d'eau que le ciel d'Antibes jetait à la face des touristes sortant du musée Picasso.

Allons plutôt en Provence où la météo laisse entrevoir quelques éclaircies. Mais leur Alcide, comme le nôtre, cultive la litote. Ce que j'ignorais. *Le Provençal* (édition d'Aix) disait tout haut ce que tout le monde savait depuis la veille: « Une vague de froid sans précédent ». Les Bouches-du-Rhône en claquaient des dents. Les touristes frissonnaient aux terrasses du cour Mirabeau, tandis que les employés de la commune hivérisaient les platanes. Faudra-t-il se réfugier à l'hôtel des Thermes pour y soigner nos rhumatismes ? Qu'à cela ne tienne, rejoignons les gitans aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Mais le mistral y souffle en force. *Le Provençal* (édition d'Arles) en fait état sur un ton lugubre. La Camargue en est tout ébouriffée. Pour un peu, les ailes du moulin d'Alphonse Daudet à Fontvieille se mettraient à tourner. Quant au Pont-de-Gard, il est rudement secoué. Seule la Sorge refuse de gonfler ses mille sources à la résurgence de Vaucluse: c'est au printemps qu'il faut passer la saluer.

En ce lundi, l'édition de Nîmes du même *Provençal* avait de pires choses à annoncer à ses lecteurs. Dans la capitale de la tauromachie, le dernière corrida de la saison avait été un échec lamentable. Seule une poignée d'amateurs avaient bravé le temps sur les estrades de l'antique arène gallo-romaine.

Faudra-t-il se résigner à passer ses soirées dans la salle commune des auberges à regarder d'anciens épisodes de *Dallas* ou *Dynastie*, en français et en noir et blanc !

Jusqu'ici rien de personnel, rien dont je puisse me sentir en quelque sorte coupable. Mais ne voilà-t-il pas qu'à mon approche, le Sud-Ouest est à son tour éprouvé. Un grand quotidien de Bordeaux titre: « La Gironde, zone sinistrée ». On y décrit les ravages d'« Hortense » qui, partie du fond du golfe du Mexique, s'est ruée à 165 km/h sur le bassin d'Arcachon. Un maçon tué par l'effondrement d'un mur de parpaings, une ramasseuse de champignons écrasée près de l'île d'Oléron, des centaines d'arbres abattus, lignes coupées, tuiles arrachées...

Quant aux vendages, elles sont compromises. La pluie, de toute manière, jouera sur la qualité du raisin. Reste l'ostréiculture dont on évalue les dommages dans les parcs à huîtres.

Rien de personnel, me répétais-je. Mais la fatigue et les frustrations du voyage avivent les tendances à la paranoïa. J'en venais à me demander quelle était ma part de responsabilité dans toute cette affaire. Sous son bonnet phrygien, Marianne, me semblait-il, me regardait d'un drôle d'oeil. Situation d'autant plus embarrassante que je maîtrise mal l'idiome local. La préposée au kiosque du Syndicat d'initiative de Beaune à qui je demande un plan de la ville me répond: « Il faudra nous excuser, monsieur, il n'en reste plus qu'en français. »

Et voyez ce qu'écrivait *le Dauphiné libéré*, le lendemain de mon passage à Dijon: « Il pleut en Bourgogne, il mouille dans le Mâconnais, c'est la fête à la grenouille (qu'est-ce que je vous disais !). De Dijon à Villefranche, sur les côteaux des Nuits Saint-Georges ou sur les pentes du Norgon, le raisin frissonne et les vendangeurs s'enrhument. »

Mon malaise grandissait. J'en venais à m'identifier à ce petit personnage d'un album d'Astérix qui sème la zizanie partout sur son passage.

Et la zizanie gagnait la France. Les travailleurs de Creusot-Loire bloquent le passage du TGV entre Paris et Lyon. Quatre mille emplois sont compromis chez Renault. Les métallurgistes de Lorraine ont beau insister que Paris leur doit l'acier de sa tour Eiffel, les hauts fourneaux s'éteignent les uns après les autres. Les fonctionnaires sont furieux de leurs deux pour cent: ils observeront une grève de 24 heures. Les bagagistes de Roissy clouent au sol les vols internationaux.

Même les intellectuels ne sortent plus de l'hébétude où les a jetés l'échec des politiques qu'ils ont mis vingt ans à élaborer sans qu'aucune ne résiste à l'épreuve du réel.

★

Mais, à Sète, ce fut un comble. J'ai cru à une opération-suicide dirigée contre ma personne. J'allais me recueillir au cimetière marin sur la tombe de Paul Valery lorsqu'en abordant la corniche une antique quatre-chevaux est venue s'autodétruire sur l'arrière de ma voiture de location, plus récente et plus solide. Un authentique Sétois est sorti des ruines, en larmes: « Ils vont me la prendre pour l'épave », se répétait-il. (Au Québec, il aurait dit: « Est bonne que pour la *scrap.* ») Puis, se tournant vers moi, sur un ton de reproche: « La priorité à droite, vous connaisssez pas ? »

Que si, je la connais votre priorité à droite, depuis trois semaines que je lis vos quotidiens d'opposition.

Charles Péguy ne s'en consolait pas: en France, tout commence en mystique et tout finit en politique.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Étonnés et déçus*

Lettre adressée à Michel Clair, Président, Conseil du Trésor

LA PRÉSENTE est pour vous faire connaître nos premières réactions à notre rencontre du mercredi 3 octobre dernier relative aux suites que le gouvernement entendait donner aux demandes syndicales de réouverture des décrets et à son propre projet de réforme de régime de négociation dans le secteur privé.

Nous sommes d'abord étonnés et déçus que la réforme tant annoncée et tant attendue du régime de négociation dans le secteur public prenne maintenant le chemin d'une négociation privée entre les seuls partenaires intéressés. Les nombreuses déclarations d'intention et la consultation élargie initiée en mai dernier par les questions posées dans « Vers un nouvel équilibre » laissaient clairement prévoir un débat ouvert et public qui conduirait à une législation, en franchissant les étapes normalement prérequises pour la mise au point de règles du jeu de cette importance et de cette nature. Convaincue de la nécessité d'un large débat, la Fédération des cégeps en avait pris l'initiative dès après la dernière ronde de négociations. Ses positions précises, comme vous le savez, ont été rendues publiques et se veulent une contribution à une démarche ouverte et visible. Que les centrales syndicales aient refusé de participer à l'exercice et qu'elles préfèrent « négocier » les lois qui encadrent leur action, nous voulons bien le comprendre et nous le comprenons fort bien mais nous ne pouvons pas ne pas redouter l'issue de ce raccourci.

Cela donne entre autres le résultat suivant : nous apprenions séance tenante que sur la radicale question de l'ambiguïté de l'État législateur et employeur, le gouvernement avait tranché sans préavis. Non seulement il restera partie négociante importante pour la négociation en tant que telle mais il se constitue partie négociante dans l'établissement du régime de négociation lui-même.

Quant à la question de la liste limitée d'objets de négociation et de leur répartition au local et au central, il nous serait bien difficile de nous prononcer puisque plusieurs contenus sont encore imprécis et que sur le idées directrices avancées, il y avait encore beaucoup de questions sans réponses. Notre longue pratique de semblables négociations au sommet, habituellement situées à la fin des négociations mais intervenant dès le début cette fois-ci, justifie cependant notre appréhension et notre crainte de voir se dégrader le processus au profit des seuls groupes d'intérêt qui savent ce qu'ils veulent et où aller le chercher.

Voilà, Monsieur Clair, les réserves que nous inspire la démarche proposée. Nous vous prions de les considérer à la lumière de notre engagement dans cette question de réforme du régime de négociation et de notre loyauté de partenaires institutionnels depuis longtemps déjà. Nous serions évidemment mieux à même d'apprécier votre proposition si nous en possédions le texte écrit et nous serons les premiers à nous réjouir si nos craintes s'avéraient mal fondées.

Veuillez agréer, Monsieur Clair, l'expression de mes sentiments distingués.

— LUC-CLAUDE HENRICO
Président de la Fédération des Cégeps

Montréal 15 octobre

■ *Un salaire minimum de $ 6*

Lettre adressée à Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuve et de la Sécurité du revenu.

LORS des dernières élections, en 1981, votre gouvernement s'est engagé à indexer le salaire minimum, ce qui n'a pas été fait depuis le 1er octobre 1981.

Conscient du bien-être de l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec, le Conseil du travail de Montréal a voté une résolution demandant que le salaire minimum soit haussé à $ 6 l'heure.

Nous savons que 8 % de la main-d'oeuvre québécoise est soumise au salaire minimum, ce qui représente plus de 200,000 travailleurs et travailleuses. Nous savons aussi que, depuis le 1er octobre 1981, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 17.8 %; que, pendant cette période, le salaire moyen a augmenté de 17.2 %... et que le salaire minimum stagne. (Ces données sur les pourcentages et les objectifs de base sont tirées d'un document préliminaire de 1983 d'un groupe de travail sur la révision du salaire minimum.)

De plus, le salaire minimum à $ 4 l'heure ne représente plus que 39 % du salaire hebdomadaire moyen au Québec.

Lorsque nous considérons que le salaire minimum, sur une base annuelle de 40 heures/semaine à 52 semaines par année, donne $ 8,360 et que Statistique Canada établit le seuil de la pauvreté à $ 9,429 pour une personne seule et à $ 12,440 pour un couple, nous considérons logique de conclure que notre demande de porter le salaire minimum à $ 6 est urgente. Le salaire brut de ces 200,000 personnes ne serait encore que de $ 12,480.

Considérant que, traditionnellement, la politique du salaire minimum a eu pour objet de favoriser la réalisation de certains objectifs sociaux, soit : a) de protéger le travailleur et la travailleuse ayant un faible pouvoir de négociation contre l'exploitation et la discrimination; b) de lutter contre la pauvreté en assurant un salaire minimum décent; c) de permettre la participation de tous les travailleurs et travailleuses à l'amélioration des conditions de vie qui accompagne normalement le progrès économique.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons de hausser le salaire minimum à $ 6.

— GUY COUSINEAU
secrétaire général,
Conseil du travail de Montréal.

Montréal, 15 octobre

■ *Et qu'est ce que les femmes en pensent ?*

LE MINISTRE des Affaires sociales, Camille Laurin, « s'inquiète surtout de la natalité » (LE DEVOIR, 23 octobre, p.10). Avant de se lancer dans des politiques familiales populationnistes, n'y a-t-il pas lieu de mettre certaines choses au point ?

La société québécoise a mis du temps à accepter que la qualité de la vie des enfants soit plus importante que leur nombre, il n'y a pas à revenir en arrière sur ce point. Avec la réalisation de la finitude des ressources, il n'est pas tragique d'en freiner l'exploitation et d'en assurer une répartition plus égalitaire tout en limitant la procréation. Il serait plus positif, avant de s'inquiéter des enfants qu'on a pas, de fournir à ceux qui sont ici des conditions de vie plus humaines (voir les articles de N. Petrowski sur les jeunes) et, par exemple, d'éviter les coupures de budget pour leur éducation et les services qui leur sont destinés.

Pour ceux que le nombre intéresse, il faut rappeler que le remplacement biologique n'est pas le seul qui existe. L'apport de l'immigration permet aussi au nombre de se maintenir, voire d'augmenter. Est-il important que ces nouveaux/elles québécois/ses ne soient pas du même stock biologique que Louis Hébert et ses descendants ?

Finalement, les ministres alarmistes devraient demander aux femmes, premières concernées par la maternité et le rôle social qui en découle (encore aujourd'hui), ce qu'elles pensent du soi-disant problème.

— ANDRÉE LÉVESQUE

Montréal 23 octobre

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

PIERRE-MARC JOHNSON au DEVOIR

■ Le Québec ne doit pas se dire encore NON
■ Mettre fin à notre absence de statut
■ Colmater la brèche, et préserver l'avenir

Le ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, s'est ouvert au DEVOIR, cette semaine, des raisons de son désaccord avec la position officielle du Parti québécois, dont le congrès recommandait en juin dernier de faire de la prochaine élection générale au Québec une consultation décisive sur la souveraineté. Il mettait fin ainsi, en pratique, au moratoire que le premier ministre avait réclamé du caucus dans ce débat. M. Johnson s'est entretenu lundi avec le directeur du DEVOIR, Jean-Louis Roy, la rédactrice en chef, Lise Bissonnette, et notre correspondant parlementaire à Québec, Gilles Lesage. Nous publions ici de larges extraits de cette rencontre.

Q. — *Au-delà du climat actuel de détente entre Québec et Ottawa, quelle est la politique constitutionnelle de votre gouvernement? Et qui, à Québec est responsable de ce dossier?*

R.— En vertu de la loi, je crois avoir un mandat. J'assume auprès du Conseil des ministres la responsabilité du dossier des relations fédérales-provinciales, prises au sens large du terme, donc à la fois les relations sur les cas ad hoc, et les relations sur un certain nombre d'enjeux comme le système des ententes, et finalement la dimension constitutionnelle qui va poindre de façon inévitable dans un certain nombre de semaines ou de mois dans des discussions avec le gouvernement fédéral. Le Conseil des ministres a été saisi d'un certain nombre de ces dossiers, et privilégie des orientations. C'est un processus dynamique. Il est souhaitable que le Québec, d'une façon ou d'une autre, mette fin à son absence de statut. Il est bien évident que cela ne va pas sans causer de la tension ou de l'angoisse quand on parle de la question constitutionnelle et qu'on est membre du Parti québécois. Le contexte, c'est celui d'une certaine cohérence et de la difficulté qu'elle pose maintenant au gouvernement du Parti québécois, compte tenu du fait que le Congrès du parti a adopté, il y a quelques mois, une résolution sur une élection référendaire.

Q.— *Cherchez-vous à conjuguer la souveraineté et l'appartenance au Canada?*

R.— Derrière la souveraineté il y a une idée-force qui, pour moi, va bien au-delà des considérations d'un parti ou des convictions d'un groupe dans la société. C'est le fait qu'on forme un peuple. C'est à mes yeux une réalité historique, très présente, riche de promesses pour l'avenir et qui constitue une donnée fondamentale de la société québécoise. Historiquement, tous les régimes constitutionnels sous lesquels nous avons vécu, à l'exception du dernier que nous devons subir, ont toujours reconnu implicitement ou explicitement cette jonction entre le fait d'être une société différente et le territoire qui est celui du Québec. Le dernier acte constitutionnel nie cette notion d'une part par la Charte des droits et son effet de nivellement pan-canadien, et d'autre part par l'introduction d'une formule d'amendement qui marginalise et banalise le Québec en tant que société différente. Et ça, ça ne saurait durer indéfiniment.

Les Québécois ont une perception négative de la souveraineté

Q.— *Défendez-vous toujours les trois concepts qui définissaient la souveraineté: contrôle par Québec de toutes ses lois, contrôle sur toutes les taxes, et pleine responsabilité de ses relations avec le reste du monde?*

R.— Il s'agit là d'un objectif du Parti québécois. Si on le situe dans le temps, la société québécoise n'en est pas là en ce moment. Je pense que le premier devoir des gouvernements, surtout dans une société démocratique comme la nôtre, est de prendre acte des priorités. L'indépendance ne se fera pas lors de la prochaine élection, et les Québécois pour toutes sortes de raisons ne s'en préoccupent pas; ils ont même identifié la revendication de la souveraineté à des choses négatives ou à connotation négative. Il faut en prendre acte et ça veut dire entre autres, à mes yeux, ne pas forcer le peuple québécois à se dire non à lui-même une seconde fois.

Q.— *Et entre temps normaliser le statut du Québec à l'intérieur du Canada?*

R.— Quand on dit normaliser le statut, il faut bien se comprendre: ce n'est sûrement pas accepter le Canada Bill dans l'état où il est. Le Québec et le Canada ne sauraient vivre indéfiniment une absence de statut pour le Québec. Le Canada le sait. Le gouvernement conservateur en est préoccupé de toute évidence, même si ce n'est pas nécessairement au haut de ses priorités. Il y a des raisons d'intérêts là-dedans. Les gens sentent très bien d'une part l'affront qui a été fait au Québec, — je pense que M. Mulroney le ressent parce que c'est un résident du Québec, c'est un homme qui n'est pas sans sensibilité à ce qui se passe dans son entourage — et je pense que l'ensemble du Canada sait qu'il ne saurait indéfiniment ignorer la réalité québécoise. Dans le cas du Québec, il faut à mes yeux d'une part tenter de rétablir l'affront; deuxièmement colmater la brèche d'une formule d'amendement qui est dangereuse pour nous. Troisièmement, préserver l'avenir.

Q.— *Souhaitez-vous y arriver d'ici la fin du mandat actuel du gouvernement, y voyez-vous une urgence?*

R.— Cette évaluation va plutôt se faire dans l'esprit du gouvernement fédéral et du reste du Canada, des autres provinces. Je souhaiterais que ce gouvernement fédéral, qui a vu l'affront fait aux Québécois par la formule de rapatriement et la formule d'amendement, pense pouvoir rétablir le Québec dans les droits qu'il avait, dans la perception en tous les cas qu'il avait de ses droits politiques comme société, notamment celui de pouvoir exercer un droit de veto et d'être traité comme une société différente. Le problème c'est que pendant des années, sous huit régimes constitutionnels, ces droits ont en général été implicites plus qu'explicites. Le rapatriement de 82 exige que le redressement du tort soit explicite à l'égard du Québec et qu'il reconnaisse que le Québec est une société distincte.

Personne ne va nous faire de cadeaux

Q.— *Vous croyez vraiment que l'initiative va venir spontanément du reste du Canada?*

R.— Il ne faut pas être naïf, personne ne va nous faire de cadeaux là-dedans, surtout pas à l'égard des grands enjeux économiques. Le rapport de la Commission MacDonald par exemple, ou d'autres rapports de même nature, vont marquer les préoccupations de l'Etat fédéral quant aux moyens à prendre pour faire la restructuration industrielle du Canada et vont poser la question du Québec en cours de route. La question du Québec ne se posera pas d'une façon exclusivement culturelle ou linguistique, ou à l'égard des pouvoirs d'immigration. Je relisais récemment le document que M.Bourassa présentait à la Commission MacDonald pour me rendre compte qu'au-delà d'un certain nombre de généralités et de truismes qu'on connaît, fondamentalement, il dit dans le cadre d'un « give and take » on pourrait permettre à l'État central de consolider ses pouvoirs en matière économique, en échange d'un minimum de choses sur le plan culturel, sur le plan de l'immigration ou de l'éducation. À mon avis, c'est la mauvaise voie. La place du Québec, compte tenu du contexte qu'on connaît, dans ses relations avec l'État fédéral, va être marquée par une obsession réciproque des moyens qu'on a au Canada et au Québec à l'égard des changements économiques. Et de ce côté, il va y avoir des pressions à l'intérieur même du Québec. On peut penser par exemple à la nécessité pour la main-d'oeuvre de s'adapter aux exigences nouvelles à la fois de la technologie, du recyclage, de la mobilité à l'intérieur d'une vie d'un secteur à l'autre. Est-ce que le Canada va fermer les yeux et faire comme si cela n'existait pas, va garder les textes de 1867 pour régler ça? Si le Canada y fait face, le Québec revendiquera la possibilité de définir ses concepts à l'intérieur de cette société et les moyens de les atteindre. En ce sens, la question constitutionnelle va se poser à travers les problèmes reliés aux facteurs économiques.

Q.— *À vous écouter parler, on n'a pas l'impression que le sens de l'urgence exige une initiative.*

R.— C'est inexact. Ce que je vous dis, c'est qu'on aura beau se promener dans les rues ici et dire qu'on veut absolument discuter de constitution, il faudra que le Canada y trouve son intérêt.

Q.— Le gouvernement du Québec va-t-il poser la question d'ici 15 mois?

R.— Il y a de fortes chances qu'il la pose.

Chercher à nouveau un consensus

Q.— *Comment allez-vous travailler à faire, au Québec, un consensus sur les questions économiques. Par votre propre commission MacDonald?*

R.— Pas nécessairement par la voie d'une grande commission d'enquête parce que le temps est un facteur important, qu'on néglige trop souvent en politique. Je vous dis simplement que ça se fait à deux. J'ai eu l'occasion de poser la question à un collaborateur de M. Mulroney sur la motivation du nouveau premier ministre canadien à vouloir engager des pourparlers constitutionnels et j'avoue que, de l'extérieur, elle ne m'apparaît pas évidente. Sachant que ces choses-là se font à deux ou peut-être à dix, en plus de nous, j'ai l'impression qu'à un moment donné, ça va émerger au Canada anglais et qu'on serait mieux de préparer un dossier correctement, de définir un certain nombre d'objectifs et d'aller chercher dans la population, là où c'est possible, un minimum de consensus sur certaines exigences d'une entente. Pas une entente à jamais, parce qu'il n'y aura jamais d'entente tant qu'on sera 2% du continent. Le problème québécois ou canadien va continuer d'exister et ce n'est pas une entente entre le PQ et le reste du Canada qui va régler ça à jamais, pas plus qu'entre Robert Bourassa et le reste du Canada. Mais il y a un minimum de choses qui apparaissent

évidentes dont certaines qu'on retrouve dans des résolutions de l'Assemblée nationale depuis un certain nombre d'années: le fait qu'on forme une société distincte, qu'on doit non seulement préserver un certain nombre des instruments classiques que nous a donnés la Confédération, tels l'éducation, le secteur des affaires sociales, le secteur des municipalités, etc, mais ce qu'ils signifient de nos jours. C'est-à-dire par exemple des pouvoirs dans des secteurs étendus qui touchent la main-d'oeuvre, extension de la notion classique de l'éducation. Il y a là la voie d'un consensus possible dans la société québécoise. Ce qui est urgent pour le Québec, et je dirais presque pour le gouvernement avant la fin de son mandat, c'est de faire en sorte qu'on remplisse les trois objectifs que j'évoquais. Le statu quo constitutionnel en ce moment, joue en défaveur du Québec, à cause de la charte des droits, à cause de l'utilisation du pouvoir de dépenser, à cause de la menace d'une formule d'amendement qui est extrêmement insécurisante pour le peuple québécois.

Q.— *Mais avez-vous un calendrier, un cheminement, des échéances?*

R.— Le premier ministre a dit qu'on en avait pour 12 à 18 mois avant l'élection, donc on en a pour un bout de temps. Quant à l'échéancier, je ne ferai pas l'erreur ici de révéler les échéanciers avant qu'ils ne commencent à se réaliser. Et comme ce sera une partie de bras de fer avec les fédéraux, que rien ne va nous tomber tout cru dans la bouche, il ne m'apparaît pas opportun de discuter d'échéancier précis. D'abord parce qu'ils ont leurs contraintes là-bas, ils viennent d'arriver dans leurs bureaux. Deuxièmement parce qu'il y a un certain nombre de dossiers immédiats dont on peut traiter. Ils ont un travail à faire sur le plan de leur gestion interne, de la réduction de leurs dépenses. Ils vont être obligés de poser des questions sur la pertinence d'un certain nombre de programmes, sur les dédoublements par exemple, sur un certain nombre de contentieux avec nous. Il y a à Ottawa des interlocuteurs qui sont prêts à discuter de façon assez pragmatique de ces choses, tout comme nous. C'était devenu totalement impossible sous l'autre gouvernement, pour des raisons évidentes. Je pense au respect des juridictions dans les questions municipales, par exemple, à la question de l'éducation, aux transferts fiscaux et au financement des programmes conjoints, aux ententes de développement économique. Sans être naïf, je vois une possibilité de dialogue qui n'existait pas, et je suis convaincu qu'il y a moyen d'échanger en espérant d'en retirer ce que les Québécois sont en droit d'attendre. Ce premier bloc a exigé jusqu'à maintenant un travail important du gouvernement pour sérier les dossiers, définir des objectifs. Le lien est établi.

Ne pas gaspiller une conjoncture favorable

Q.— *Comment pouvez-vous faire tellement confiance au nouveau gouvernement fédéral?*

R.— Il me semble que le Québec de 1984 bénéficie d'une conjoncture qui pourrait peut-être lui être vaguement favorable. Cela n'a pas été le cas depuis mai 1980. Le Québec ne peut pas la laisser passer. Il faut se rappeler qu'à la conférence de Victoria, en 1971, ce sont les Québécois qui ont fait échouer l'entente. Donc il y avait une dynamique interne au Québec qui lui donnait la capacité de dire non. À compter de mai 80, nos interlocuteurs ont pris pour acquis que le québec n'était plus capable de dire non. Ce fut l'essentiel de la conséquence du NON au référendum. Ce qu'a généré 1980 c'est de nous mettre dans une position de faiblesse relative par rapport au reste du Canada. Pour la première fois, à cause du changement de gouvernement à Ottawa, et sans être naïfs, le Québec est dans une position où il peut réaffirmer un certain nombre de choses. On n'a pas le droit de gaspiller cela. On n'a pas le droit, à l'égard d'une certaine vision du progrès du Québec depuis 25 ans, et de ce que cela peut signifier pour les années à venir, de ne pas en profiter au maximum pour rétablir un certain nombre de chose et en établir d'autres. Et cela, pour moi, transcende des débats entre les partis politiques, les formules, etc. Les intérêts sont gigantesques. Il suffit de le voir dans un contexte de reconversion industrielle où le Québec est perçu comme une menace par l'Ontario, et de temps en temps une menace pour l'Ouest à cause de l'énergie.

Q.— *Mais vous ne nous avez toujours pas répondu quant à la méthode pour recréer le consensus québécois?*

R.— La méthode doit en cours de route passer par le Parlement. Cela m'apparaît évident. On peut parler de résolutions de l'Assemblée nationale comme il y en a eu dans le passé, notamment à l'époque du rapatriement. Ou on peut parler de la Commission des institutions, dont on aurait aimé il y a quelques mois qu'elle accepte un mandat d'initiative à l'égard de la constitution interne du Québec, mais l'opposition libérale ne voulait rien savoir. Devrions-nous faire une Commission d'enquête à la MacDonald ou autrement? Certaines données impliquent à mes yeux une responsabilité politique. On ne peut pas demander à une commission d'enquête de nous formuler un projet collectif. On peut lui demander d'étayer un certain nombre de choses, de préciser quelques objectifs ou des moyens pour y parvenir, mais on ne demande pas à une commission d'enquête comment elle voit l'avenir du peuple québécois. Ultimement ceux qui assument les conséquences de leur vision de l'avenir du peuple Québécois, ce sont les élus. Et ils sont à l'Assemblée nationale. Ceci dit, il m'apparaît important de faire des consultations informelles. Le Québec ne saurait se satisfaire, si les pourparlers constitutionnels sont amorcés à compter de 85, de simplement dire qu'il faut changer la formule d'amendement. Si nous pouvons profiter d'un momentum constitutionnel, nous devrons définir un certain nombre de priorités très contemporaines, non seulement quant à l'utilisation des pouvoirs de l'État québécois, par exemple par l'extension du concept d'éducation à la main-d'oeuvre, mais également des façons de baliser l'action fédérale dans certains domaines. Je suis de ceux qui sont convaincus que l'utilisation du pouvoir de dépenser par l'État fédéral équivaut à toutes fins pratiques à un amendement constitutionnel administratif, dans la mesure où ce pouvoir de dépenser a été utilisé de façon systématique dans des domaines où la société québécoise s'est donné des institutions et des moyens de résoudre ces problèmes.

Le Québec ne peut manger sa tarte et la garder

Q.— *Le Québec cherche-t-il à négocier avec Ottawa, ou avec Ottawa et les provinces?*

R.— L'expérience de 1981 a échaudé le Québec. Je pense que le Québec ne sera jamais plus naïf avec le reste du Canada. Je ne parle pas seulement du gouvernement du Québec, je parle par exemple de ceux qui ont défendu la Caisse de dépôt. Ils n'aiment pas nécessairement être accolés au gouvernement actuel, mais ils comprennent le sens de ces choses. Il faut toutefois reconnaître qu'il faudra le concours des provinces en cours de route. Il faudra quelque part qu'au moins six provinces agissent, qu'elles soient rejointes par nous, par définition. J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir avec quelques procureurs généraux qui, dans la plupart des province, sont responsables de ces dossiers. On ne peut pas manger sa tarte et l'avoir en même temps. Si le Québec accepte qu'il doit profiter au maximum de la conjoncture actuelle pour rétablir un certain nombre de choses, il lui faut vivre avec les conséquences, y compris celles d'un dialogue qui est conditionné par un certain nombre d'interlocuteurs.

Q.— *Comment vendrez-vous cela à votre parti?*

R.— Le Parti québécois est le premier parti de masse dans notre histoire, il ne faut pas oublier cela. Moi j'ai adhéré au PQ en 1971 essentiellement pour deux raisons. La première c'est qu'il y avait là une certaine vision du progrès de notre société, une conviction et une ferveur évidentes à l'égard du fait qu'on forme un peuple, et cela sans ambages; deuxièmement parce que c'est un parti où les gens échangeaient. Ce parti en est toujours capable. Il reste un parti représentatif du Québec, si je parle du membership, et à mon avis ce membership est capable de faire ce type de réflexion.

Q.— *Y a-t-il encore des débats dans le Parti québécois en ce moment?*

R.— À l'occasion. Il n'y a pas eu de débat au mois de juin. La conjoncture était différente. Je me rend compte que l'adoption de cette résolution, au mois de juin, pour certaines personnes, mettait fin au débat. À mon avis, cela l'a commencé. Ce que je vois poindre à gauche et à droite, ce sont des adultes qui discutent de cette question. Certaines personnes se font faire des procès d'intention quant à leur intégrité québécoise en cours de route, mais fondamentalement, le débat s'amorce à l'intérieur du parti.

Q.— *L'élection du gouvernement conservateur à Ottawa a-t-elle joué un rôle? Des militants pensent-ils, comme Gérald Godin, qu'on peut s'entendre à l'intérieur de la Confédération?*

R.— D'abord, il y a eu un facteur de libération. Pas seulement pour nous les péquistes, mais pour bien des Québécois. On me signalait récemment un sondage confirmant que la motivation de plus de 75 % des gens était vraiment de se débarrasser du gouvernement libéral. Fondamentalement, cela a eu un effet psychologique libérateur. Cela est fait et on a pu se dire, ma foi, il y a peut-être une justice immanente en politique. Deuxièmement, la capacité de récupération du système fédéral est considérable sur les individus. La force du système fait que les gens, à un moment donné, s'identifient à des enjeux de ce palier de gouvernement. Comme ils ne peuvent pas s'écarteler en deux, ils choisissent une voie, et se disent que c'est un peu à l'image de ce qu'est le reste du Canada que le gouvernement canadien s'appuie sur une majorité canadienne, et non pas sur une majorité québécoise.

Je ne suis pas un chantre du fédéralisme

Q.— *Mais les péquistes sont-ils en train tout doucement d'accepter la fédération?*

R.— Les gens du Parti québécois sont réalistes, en conservant l'idéal. D'abord, ils ont un sentiment du devoir. Des gens qui se présentaient à l'exécutif du Parti québécois local m'ont dit qu'ils ne marcheraient pas si nous les entraînions dans une élection référendaire qui ferait battre une nouvelle fois l'idée de la souveraineté. Il y a un réalisme chez ces troupes qui décodent la réalité, et en même temps y insèrent leurs convictions et leur ferveur. Mais vous n'aurez pas de chantres du fédéralisme au Parti québécois. Et je ne suis pas un chantre du fédéralisme du Canada.

Q.— *Vous comptez sur la base du parti pour convertir son avant-garde pure et dure?*

R.— La question c'est de savoir ce qui sera plus utile pour ce peuple qu'on aime tant, et pour lequel on veut tant. Si on aime ce peuple, on voudra peut-être qu'il soit d'abord reconnu et qu'il ne passe pas au tiroir-caisse une deuxième fois pour dire: «savez-vous, on n'existe pas, la preuve, on vous le dit pour la deuxième fois». Deuxièmement, les éléments de conjoncture aidant, il faut s'organiser pour replanter les piquets.

Q.— *Croyez-vous vraiment que le changement de conjoncture, avec l'arrivée des conservateurs, soit si favorable à des changements fondamentaux?*

R.— C'est quoi, l'alternative? Je vous dis en tout cas qu'elle est sûrement favorable à l'expression d'un minimum de consensus de la société québécoise. Il y a peut-être une tendance dans la société à être un peu morose autour des questions constitutionnelles qui n'apparaissent pas pertinentes à la vie quotidienne. Alors je vous réponds qu'il y a des choses pertinentes à la vie quotidienne dans ces dossiers, quand on parle des ententes de développement économique par exemple, il y a des bateaux qu'on ne peut pas manquer. Deuxièmement les questions constitutionnelles sont pertinentes sur deux sujets fondamentaux pour le Québec. Le premier c'est ce qui découle de la reconnaissance que nous formons une société qui n'a pas à être banalisée dans un grand tout. Et le second, c'est celui des instruments qu'on peut utiliser comme société pour maîtriser notre environnement et le changement que notre environnement socio-économique est en train de vivre. Je parle du problème des jeunes, de la formation de la main-d'oeuvre, des conséquences du changement écologique, d'une économie où les phénomènes de concertation deviendront presque obligatoires. Est-ce que cette concertation doit se faire sur le territoire du Québec ou doit se faire dans l'ensemble canadien? Pour moi elle doit se faire d'abord sur le territoire du Québec. C'est à nous de définir un certain nombre d'objectifs ensemble. Au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, il y a toujours eu un consensus des parties patronales et syndicales autour du fait que toutes les questions de main-d'oeuvre devraient être dirigées à partir du Québec. Va-t-on prendre ce consensus et essayer d'en faire quelque chose, va-t-on continuer d'alimenter les revues spécialisées? Moi je vous dis que si on continue d'alimenter les revues spécialisées au Québec, au lieu de se mettre à fond de train derrière un certain nombre d'objectifs comme ceux-là, le train va passer ailleurs, le train va passer dans une économie pan-canadienne, dans des préoccupations qui par définition passeront par le pouvoir central.

Q.— *Pour quitter les revues spécialisées, il va vous falloir dramatiser ces problèmes. Comment?*

R.— La réalité s'occupe d'en dramatiser un certain nombre. Si on regarde le chômage des jeunes, si on regarde tout le problème des revenus de transfert à l'égard des assistés sociaux, et celui de l'incitation au travail... Deuxièmement, on ne fera pas l'erreur de couler dans le ciment, un an avant une élection, la façon avec laquelle ce sera abordé.

La souveraineté par morceaux, présomptueuse

Q.— *Implicitement, vous favorisez vous aussi la stratégie des petites étapes...*

R.— Non, il y a quelque chose d'éminemment présomptueux dans l'établissement d'un calendrier de la souveraineté par morceaux, et à mon avis ce n'est pas un concept crédible dans le contexte actuel. S'il y a un risque pour le Québec et ce gouvernement à s'engager dans les pourparlers constitutionnels, je pense qu'au bout de la ligne il faudra qu'il y ait un risque pour le reste du Canada aussi à accepter de transiger avec le Québec. En tout cas, le prix de la bonne foi du Canada passe par la reconnaissance de ce risque que représente de reconnaître que nous sommes une société distincte. Et on peut faire un bout de chemin sur des choses, sans pour autant nous imaginer qu'on va régler la question des relations entre la société québécoise et le reste de la société canadienne à jamais. Il faut accepter de vivre ça. De se faire des plans qui disent bon bien voici en 84 on va ramasser tel morceau, en 86, tel autre, pour moi ça ne correspond ni à la réalité du moment ni à un processus d'échange dans lequel on accepte d'avoir tourné une page, mais qu'il y a encore un livre. Il restera à voir quelle est la conclusion du livre. Et ce sera aux Québécois de l'écrire s'ils veulent l'écrire.

Q.— *Cela ressemble à du fédéralisme par morceaux, à une acceptation du fait que la conjoncture a radicalement changé, que le Parti québécois pourrait renoncer à son option.*

R.— Sur la question constitutionnelle, il ne s'agit pas de savoir si le Parti québécois ou ce gouvernement a un écrit qu'il renie. Il s'agit de dire que l'idée de base, l'idée force à laquelle comme parti nous croyons, c'est d'abord et avant tout l'existence d'une société et d'un peuple. Et quand on dit un peuple, on parle de ses pouvoirs politiques. L'exercice du droit à l'autodétermination par les peuples est un droit qui n'a pas à être exercé tous les jours.

Q.— *C'est le Parti québécois qui a dit aux Québécois que la question allait se régler une fois pour toutes avec le statut de souveraineté.*

R.— Si le Parti québécois s'est dit que la souveraineté était en fait l'aboutissement de la question québécoise, il ne l'a pas réalisé parce que le peuple ne l'a pas voulu. La souveraineté n'est pas là, et n'arrivera pas d'ici quelques semaines, ni d'ici quelques mois. Il se pourrait cependant qu'un jour, le peuple québécois choisisse néanmoins d'être souverain. Mais cette reconnaissance d'un inconfort sera constante dans l'histoire du Canada, quel que soit le gouvernement à Québec.

La SSJB et le MNQ s'associent à une société privée qui veut revendiquer le Labrador au nom du Québec

ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

MONTREAL — La société privée Baie Hamilton Inlet estime être en mesure d'obtenir de très importants avantages financiers si elle réussit à convaincre les tribunaux que le territoire du Labrador appartient au Québec.

« Si on gagnait en Cour suprême, à titre d'intermédiaire, ça vaut ce que valent les richesses du Labrador », s'est exclamé le président-directeur général de la compagnie, Bernard Claude Saint-Jacques.

Il évoque alors les découvertes de gaz et de pétrole faites dans le détroit d'Hudson et les quantités énormes de fer.

« Avec des permis d'exploitation il serait possible de construire facilement deux à trois autres Churchill Falls ou Hamilton Falls », a-t-il lancé.

M. Saint-Jacques estime que la bataille à livrer durera environ trois ans.

Une des premières étapes, et non celle de moindre importance, consiste à convaincre le ministère de l'Energie et des Ressources d'enregistrer les titres de propriété établies par la compagnie Baie Hailton Inlet concernant les terres du Labrador.

« On souhaite que le gouvernement du Québec, considéré comme un gouvernement nationaliste, enregistre notre société privée sur certains «claims» litigieux dans le territoire litigieux », a expliqué M. Saint-Jacques.

D'ici une dizaine de jours, les avocats de cette société, dont Jean-Marc Béliveau, chef de l'Union nationale, entendent rencontrer le ministre Yves Duhaime à cet effet.

La société Baie Hamilton Inlet s'est déjà assurée l'appui de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal et du Mouvement national des Québécois quant à la position juridique qu'elle entend défendre.

« C'est une cause constitutionnelle et légale superbe », s'est exclamé M. Saint-Jacques qui affirme en avoir souvent discuté avec son confrère Brian Mulroney alors qu'ils étaient étudiants en droit.

« Baie Hamilton Inlet a décidé de prendre en main une bataille qui aurait dû être faite par les gouvernements au pouvoir depuis 1927 », a-t-il dit.

Dans une opinion publiée en mars 1927, le conseil privé de Londres adjuge à Terre-Neuve, colonie britannique, tout le territoire du Labrador alors qu'elle n'en contrôlait que les côtes jusque là.

« Tout le monde s'est opposé, personne n'a voulu reconnaître quoi que se soit; mais la volonté politique manque », a-t-il enchaîné.

« Nous vérifierons si oui ou non les titres de propriété de 1898 et 1912 nous appartiennent. »

En 1898, l'Assemblée législative du Québec adoptait une loi qui indiquait que la frontière septentrionale de la province de Québec était placée sur le fleuve Hamilton qui se trouve sur le territoire du Labrador.

En 1912, le Parlement canadien étendait le territoire du Québec en décrétant que le Québec comprendrait l'Ungava et que les nouvelles frontières engloberaient le territoire du Labrador.

Quelques minutes avant le début de la conférence de presse convoquée par M. Saint-Jacques, Me Jean-Marc Béliveau qui passait par là a refusé de se prêter aux questions des journalistes et s'est réfugié dans son bureau.

Quelques minutes plus tard, un des ses associés est venu dire que Me Béliveau accorderait des entrevues la semaine prochaine et qu'il ne pouvait s'y prêter maintenant puisque « le dossier est en voie de constitution ».

Rejoint au téléphone par la Presse Canadienne, Me Béliveau a indiqué qu'il était devant « le genre de cause dont rêve tout avocat ».

Me Béliveau entend s'adresser « directement à la Cour suprême ».

Il a refusé d'expliquer par quel stratagème il comptait y arriver, puisque selon la loi, seul le gouvernement fédéral peut porter une cause directement à la Cour suprême.

De son côté, M. Saint-Jacques soutient que la démarche adoptée sera celle d'une requête devant la Cour supérieure pour invalider la partie du l'Acte de l'Amérique du nord britannique de 1949 qui confirmait l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.

Par ailleurs, la société a obtenu l'accord de la Commission des valeurs mobilières pour déposer dans un fonds fiduciaire les sommes d'argent recueillies dans le grand public.

M. Saint-Jacques promet de ne pas toucher au capital que les citoyens voudront bien verser et de n'utiliser que les intérêts pour défrayer la bataille juridique. Les sociétaires auraient la possibilité de retirer leur mise 12 mois après l'avoir déposée.

Il affirme qu'une résolution des actionnaires de la société Hamilton assurent à ceux qui placent des fonds qu'ils toucheront 50 pour cent des droits.

M. Saint-Jacques donnera dimanche prochain une conférence à Québec devant les membres de la Société Saint-Jean Baptiste pour les inviter à se joindre à la société qui veut récupérer le Labrador ou « 20 pour cent du territoire du Québec ».

Parmi les 41 actionnaires, on retrouve le comptable René Boulay, du Conseil du Trésor.

Les dirigeants de l'Union nationale entendent discuter en fin de semaine de l'appui à accorder ou non au dossier Québec-Labrador dont s'occupe le chef du parti, M. Jean-Marc Béliveau.

Rejoint à son bureau, M. Béliveau a dit qu'il n'était pas au courant qu'une telle discussion fût à l'ordre du jour.

Selon le président de l'exécutif, Maurice Bouillon, les 12 membres de l'exécutif national qui doivent se réunir aujourd'hui dans la région de l'Arthabaska décideront s'ils cautionnent la société Baie Hamilton Inlet qui réclame pour le Québec la propriété du Labrador.

« Notre parti politique réclame la réouverture du dossier depuis de nombreuses années par la voix de Duplessis, de Johnson... »

Le p.-d.g. de la société privée, Bernard Claude Saint-Jacques, indiquait hier en conférence de presse qu'il avait découvert que Maurice Duplessis, en 1954, dans un arrêté en conseil, avait déclaré que jamais la province de Québec ne reconnaîtrait la délimitation de la frontière du Québec qui excluait le Labrador.

« Nous avons approché Me Beliveau parce que nous avions besoin de l'appui d'un parti politique. Nous sommes allés vers le plus faible à l'époque », a ajouté le promoteur.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Johnson

nes balises. L'idée-force qui l'anime, c'est que le Québec forme un peuple distinct, et cette réalité historique déborde des lignes partisanes.

Il faut en premier lieu tenter de réparer l'affront qui a été infligé à ce peuple en avril 1982, avec le rapatriement de la constitution auquel le Québec n'a pas concouru. Mais il ne faut pas, par contre, forcer ce peuple à se dire non à lui-même une deuxième fois. Ce qui serait le cas avec une élection référendaire, telle qu'inscrite dans le programme et les mandats du PQ. Il faut ensuite colmater les brèches de la formule d'amendement, rétablir le droit de veto, préserver l'avenir.

M. Johnson estime que le peuple du Québec n'est pas prêt à voter sur la souveraineté du Québec et que la prochaine élection ne devrait pas porter sur ce thème. Il faut respecter le sentiment de la population, de façon pragmatique et réaliste. Ce qui n'empêche pas les souverainistes, dont il est, de garder leur idéal jusqu'au jour où les Québécois seront prêts, si jamais ils le sont, à faire à nouveau un choix fondamental.

Pour l'heure, M. Johnson est surtout préoccupé par l'idée de rétablir des consensus au Québec. Comment ? Il ne saurait le dire au juste pour l'instant. Il estime toutefois que le temps manque pour une grande commission d'enquête, à laquelle certains ont déjà songé, pour faire contrepoids à la Commission fédérale Macdonald sur l'économie. Il mise plutôt sur des initiatives plus ponctuelles et limitées, notamment en mettant le Parlement dans le coup. Il ne croit pas que le débat constitutionnel proprement reprendra avant quelques mois, mais fort probablement avant la fin du mandat actuel du PQ.

Le ministre reconnaît que la joute sera serrée, « une partie de bras de fer », d'autant que le Québec n'est plus naïf depuis une certaine nuit de novembre 1981 à Ottawa, et ne le sera plus jamais. Il estime aussi que la conjoncture est plus favorable que jamais pour le Québec et qu'il faut savoir profiter de l'ouverture d'esprit du nouveau gouvernement fédéral. Il y a des chances à ne pas gaspiller.Il faut profiter du momentum pour définir les priorités contemporaines, notamment en matière de main-d'oeuvre et d'emploi, faire une jonction solide entre les priorités culturelles, sociales et économiques.

M. Johnson fait l'éloge de son parti, capable de vues progressistes, de convictions et de ferveur, capable aussi de débats substantiels et de réalisme. Ses militants d'Anjou lui disent aussi, et il est d'accord, qu'il ne sert à rien de se lancer sur un mur de briques. L'élection des conservateurs à Ottawa a eu un effet psychologique libérateur, ce qui crée un contexte nouveau dont il faut savoir tirer profit. Il estime que les péquistes sont capables de réalisme tout en conservant leur idéal, capables d'insérer leurs convictions et leur ferveur dans la réalité quotidienne des Québécois. Ce qui n'en fera pas pour autant des chantres du fédéralisme. Ils ne veulent tout simplement pas passer au tiroir-caisse une deuxième fois.

Le ministre n'est pas d'accord avec son ancien collègue, M. Claude Morin, qui veut que le gouvernement fasse l'indépendance morceau par morceau. A son avis, il faut tourner la page, tout en sachant que le livre reste là, entier. La conclusion du livre, ce sont les Québécois qui la feront, s'ils le veulent bien, comment et quand ils le voudront. Ce débat ne sera jamais résolu une fois pour toutes et il ne faut pas parler de dernière chance. Le Québec sera toujours en inconfort constant au nord du 45ème parallèle.

Ce ne sont pas les journalistes du DEVOIR qui ont insisté pour ne traiter que de la question nationale. Au contraire, ils ont aussi tenté d'interroger le titulaire de la Justice sur des dossiers précis, tel celui de Rock-Forest ou des centres de détention. Mais M. Johnson leur a dit tout bonnement qu'il s'était préparé pour l'autre volet de son double mandat, se contentant ensuite de réponses aussi brèves que laconiques sur des questions sectorielles.

Homme de conciliation et de consensus, M. Johnson ne donne pas l'impression de vouloir grimper à tout prix en haut de l'affiche. L'on a plutôt la sensation qu'il se sent imbu d'une mission que d'autres lui prêtent et qui lui fait un peu peur, tellement il éprouve ce que le président Mitterrand appelle « l'incontournable épaisseur de la réalité ». Sensible à la conjoncture et aux personnes, il hésite à se brancher carrément, à dire noir sur blanc à quelle enseigne il loge. Pour lui, la réalité est plus nuancée, plus grise, en tout cas faite de clarté et d'ombre, à la fois emballante et préoccupante.

Mardi prochain, le ministre aura une autre occasion de s'exprimer, étant le porte-parole du gouvernement pour la clôture du débat sur le discours inaugural de M. Lévesque, à l'Assemblée nationale. Là encore, il y aura sûrement des ministres et députés péquistes à lui faire confiance comme à un dauphin, et d'autres à fulminer, comme à chaque fois qu'ils entendent le nom de celui que d'aucuns appellent déjà « le P.M. Johnson »...

◆ Archipel

poissons et 260 espèces d'oiseaux arrivent encore à composer avec la poussée de la civilisation qui a toutefois eu raison de principales espèces animales.

Dans l'impossibilité d'encadrer un tel projet avec la Loi actuelle des Parcs, le gouvernement présentera à l'assemblée nationale un projet de loi spécial, destiné à créer ce « Parc national ». Il n'a pas encore décidé s'il confiera à une ou à six « sociétés » mixtes le soin d'administrer les équipements et le développement des six milieux naturels formant le Parc national Archipel. Le gouvernement entend toutefois innover dans ce domaine en administrant conjointement ce parc avec les municipalités et des partenaires privés.

Cet immense parc « national » - à vocation essentiellement régionale - diffère sensiblement des parcs traditionnels, délimités par des frontières sensées étanches au développement économique. La moitié de la population du Québec et ses principaux agents économiques vivront à l'intérieur du Parc national Archipel, qui s'apparente sous ce rapport plutôt aux parcs européens.

Concrètement, ce parc sera constitué d'un ensemble de territoires déjà acquis par les trois paliers de gouvernements - ou qui le seront -et par une série de « réseaux » de service destinés à faciliter leur accès ou leur usage.

On y trouvera notamment un « réseau nautique » (randonnées sur l'eau, croisières, centres de location, postes d'amarrage, rampes de mise à l'eau, etc), un réseau d'« itinéraires riverains » réservés aux marcheurs, cyclistes et skieurs qui pourront pratiquement faire le tour de la région dans ces corridors réservés aux moyens de transports « doux ». Le réseau de la baignade vise à rouvrir 25 des 50 plages qu'utilisait la métropole, il y a 30 ans, en plus de doter quelques régions « d'étangs artificiels » de baignade. A la blague, le premier ministre a dit qu'il n'hésiterait pas à accompagner le président de la CUM, M. Pierre Desmarais II, qui a promis d'aller se baigner dans la rivière des Prairies d'ici deux ans... quitte à ce que la population perde deux de ses éminents hommes publics.

Enfin, le « réseau des habitats fauniques » protégera certains sites naturels, permettra de les restaurer en vue d'une intensification des activités de pêche, de chasse et d'observation à l'intérieur de la région.

Des $170 millions que le gouvernement consacrera au projet, $140 millions iront à l'amélioration des rives et $30 millions, au « réseau vert métropolitain dans les quartiers intra-urbains », a précisé M. Chevrette.

Sur ce dernier point, certaines ambiguités demeurent car le ministre devait aussi déclarer en réponse à une question du DEVOIR que ces investissements n'augmenteront pas - du moins sensiblement - le nombre et la surface des espaces verts à l'intérieur du territoire de la CUM et de la ville de Montréal. Le MLCP vise plutôt, a dit M. Chevrette, à aider la population à se rendre sur les rives, sur les îles et dans les principaux sites naturels du parc « national ».

M. Chevrette a ajouté que ce projet sans précédent mise sur la « sensibilité environnementale » de la population et des municipalités, qui devront présenter au ministère les projets susceptibles d'être subventionnés. Le programme de subventions et le mode d'acquisition des terrains ainsi que le financement des aménagements n'est pas arrêté. M. Chevrette se dit prêt à en discuter.

La mise en place de l'immense parc régional créera 500 emplois directs et indirects par année dont un grand nombre iront aux « jeunes », a tenu à préciser M. Lévesque. Quelque 200 emplois permanents seront aussi créés d'ici cinq ans.

Quand on demande à M. Chevrette si le *Parc national Archipel* est une simple étiquette sur un regroupement de terrains publics plus ou moins verts, de servitudes appartenant déjà à l'Etat, ou de parcs municipaux et régionaux, il répond que la présence de ce parc « doublera » le nombre d'espaces verts protégés à l'échelle régionale.

Le gouvernement n'entend pas profiter de la loi créant ce parc pour « geler » les espaces verts dans la région métropolitaine, notamment sur les rives, comme le lui suggérait l'an dernier à titre de mesure d'urgence le Conseil consultatif de l'Environnement. S'il se réserve d'acquérir seul ou avec d'autres partenaires des terrains jugés essentiels au développement du parc, le gouvernement ne veut pas d'autre part contrôler de quelque façon que ce soit la destruction des « autres » espaces verts de la région par l'entreprise privée ou les municipalités.

Ce contrôle est réservé aux municipalités régionales de comté par la Loi de l'Aménagement, a répondu M. Chevrette dont le ministère s'en tiendra aux modes d'intervention prévus dans cette loi.

Quant à M. Lévesque, il s'est déclaré fermement contre « l'artificialisation » du rapide de Lachine par la construction d'un barrage hydroélectrique (troisième phase du projet Archipel).

« Il n'est pas question d'aucune façon, a dit le premier ministre, d'éliminer, de compromettre ou - mon collègue François Gendron me suggère un mot compliqué, *d'artificialiser* - le rapide de Lachine. »

A la surprise générale, le premier ministre devait s'avérer plus ferme sur cette question devant les caméras anglophones, répondant un « Yes » sonore au journaliste qui lui demandait s'il allait somme toute « préserver le rapide ». En français, M. Lévesque a été plus nuancé: nous refuserons, a-t-il dit, tout projet « si ça dégradait substantiellement l'aspect des rapides », laissant entendre que le gouvernement pourrait s'accomoder de modifications jugées peu importantes à l'apparence ou au système biologique du rapide en contre-partie des emplois générés par la construction d'un barrage.

La plupart des environnementalistes et conservationnistes présents ont réagi plutôt favorablement à ce projet, y voyant en général une « position de principe engageante pour le gouvernement » ou, le « meilleur moyen de noyer le barrage d'Hydro-Québec ». Plusieurs pensent en effet que la population ne permettra jamais qu'on touche au joyeau naturel du nouveau parc « quand elle aura pris l'habitude d'en profiter ». D'autres sont d'avis que l'immense somme de connaissances accumulées par les scientifiques « donnera, pour une fois, des arguments chiffrés et précis aux adversaires du harnachement quand sonnera l'heure du vrai débat ». Les milieux de la chasse et de la pêche étaient plus méfiants, ayant vécu plus de défaites que les militants écologistes. On y est généralement convaincu que le parc national sert « d'ouvre-boîte chromé » au projet de barrage.

◆ La jeunesse

américaine et le conservatisme de Ronald Reagan est une des grandes révélations de cette campagne, et une nouveauté capable de marquer profondément la vie politique des États-Unis au cours des prochaines années.

Les démocrates en tout cas s'en inquiètent: depuis 1960, ils remportent ou perdent de peu (comme en 1972) le vote des moins de 30 ans. Or tout indique que cette année, ils vont le perdre, et si la tendance se poursuit, avec un écart de plus de 10 points.

Parmi ces moins de 30 ans, Ronald Reagan est très fort chez les jeunes cadres, ceux qui avaient assuré aux primaires démocrates la folle percée de Gary Hart.

Mais le président est aussi remarquablement populaire chez les plus jeunes: le conservatisme se porte bien sur les campus. Ce que l'on retient de Ronald Reagan, c'est avant tout son optimisme, son appel aux valeurs patriotiques, et à la fierté nationale.

Les moins de 25 ans qui ont eu leur baptême politique avec l'arrivée au pouvoir de Jimmy Carter en 1976 en ont retenu principalement deux choses: l'inflation à l'intérieur du pays et les otages pendant 444 jours à l'extérieur.

Du premier mandat de Ronald Reagan, ils citent pêle-mêle: la relance économique, le baroud d'honneur de la Grenade qui est venu au moment opportun faire oublier le massacre des marines à Beyrouth. Mais surtout, on revient toujours plus ou moins à un certain sentiment de patriotisme renouvelé, de grandeur retrouvée de l'Amérique.

Un jeune socialiste qui assiste l'air goguenard à la manifestation des jeunes républicains hazarde, un peu comme à regret, cette explication: « Ronald Reagan donne l'impression qu'il sait où il va; qu'il a une idée et qu'il va la mettre à exécution. »

Les nouveaux partisans de Ronald Reagan ne peuvent pourtant pas être exactement décrits comme des « reaganiens orthodoxes ». Les jeunes cadres se félicitent des politiques économiques du président Reagan mais ne partagent pas toujours ses vues sur la politique étrangère.

Beaucoup de jeunes étudiants républicains travaillent avec enthousiasme à la réélection de Ronald Reagan sans pour autant adhérer aux idées conservatrices du président sur les questions de l'avortement, de la prière à l'école . . .etc.

Est-on en train d'assister à un véritable basculement politique qui ferait du Parti républicain le parti de la jeunesse, et conduirait à un changement de majorité au profit des républicains? C'est ce que les stratèges républicains espèrent et ils surveillent les mouvements d'opinion qui semblent annoncer le renversement. (Notons que même si les Américains ont élu un républicain à la Maison Blanche en 1980, une majorité d'entre eux se dit démocrate. Le problème cette année pour les démocrates c'est de préserver la fidélité des troupes et de faire sortir le vote démocrate.)

Si l'engouement de la génération montante pour Ronald Reagan s'avérait durable et s'il se traduisait en une allégeance au Parti républicain, en effet le renversement pourrait avoir lieu. Mais on constate qu'une bonne partie des nouvelles recrues du Parti républicain sont avant tout impressionnées par la personnalité de Ronald Reagan. Il n'est pas rare qu'ils portent leur deuxième choix sur Gary Hart, plutôt que sur George Bush.

Pour les moins de 25 ans, le nom de Walter Mondale est immédiatement associé à celui de Jimmy Carter, le seul président démocrate qu'ils aient connu et celui qu'ils accablent de critiques.

Avant que les maisons de sondage s'intéressent de près aux intentions de vote des jeunes cette année, diverses études réalisées dans les collèges avaient décelé une nouvelle attitude: l'esprit de contestation et de rébellion des années 60 s'est émoussé au point de devenir démodé.

Et sur un campus déjà traditionnellement conservateur comme celui de Georgetown, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un comme Mary Prahinski, 21 ans, étudiante en science politique: « Le président Reagan a fait du bon travail. C'est un président fort, capable de prendre une décision, contrairement à Jimmy Carter. Il a redressé l'économie américaine et il a incité un retour à la moralité dans ce pays avec ses positions contre l'avortement, pour la famille et la religion. On le sent ici sur ce campus, les jeunes reviennent aux valeurs traditionnelles et c'est très bien. »

Au Square Farragut, ce 25 octobre, c'est la pause de midi. Les ouvriers de la construction qui travaillent à côté en profitent pour écouter les discours des jeunes républicains. Ils se tiennent un peu en retrait et ricanent: « Ils étaient en danger les étudiants américains à la Grenade? Tu parles! Je voudrais bien les voir se promener le soir tard sur la 14e. Là ils pourraient dire qu'ils sont en danger. » (La 14e Rue de Washington est réputée comme haut lieu du marché de la drogue et du crime crapuleux.)

Ils ont la cinquantaine, ils sont syndiqués, ils sont démocrates. Comment vont voter leurs enfants? L'un d'eux fait la grimace et pointe ses pouces dans deux directions opposées: « L'un est pour Mondale et l'autre pour Reagan. »

Son camarade intervient: « C'est vrai, le Parti démocrate a des problèmes cette année. On n'a pas un très bon « ticket ». Ferraro est très bien, mais Mondale, c'est pas fameux. Mais enfin dans ce pays, il y a toujours un effet de balancier. Cette année, cela penche de l'autre côté mais cela reviendra bien de notre côté à un moment. »

En 1984 en tout cas, la jeunesse américaine contribue de tout son poids à faire pencher la balance du côté de Ronald Reagan.

Michel Clair accorde un sursis à ONET

NATHALIE PETROWSKI

La rencontre entre Michel Clair, président de l'Année Internationale de la Jeunesse et les jeunes d'ONET qui veulent dépolluer les berges du fleuve cet été avec le concours de 100,000 jeunes, a duré trois heures. Elle s'est soldée sur une promesse d'aide de la part du ministre qui leur accordera fort probablement une subvention de fonctionnement de $75,000, la semaine prochaine. Quant à la subvention globale de 2.3 millions, rien n'a été décidé.

L'avenir du projet demeure ainsi précaire de par la nature-même de son ampleur et des problèmes de logistique qu'il implique. Mais pour les jeunes d'ONET, qui depuis deux semaines vivent à crédit sur des prêts banquaires, il s'agit toutefois d'un sursis salutaire.

Tenue à Montréal dans les bureaux du Ministère du Revenu, vendredi en fin d'après-midi, la rencontre avait pour but de dissiper certaines malentendus sur la récupération du projet par le Ministère de l'Environnement. Cette question semble-t-il, a été règlée une fois pour toutes. Il a en effet été convenu par les deux partis que le projet sera entièrement chapeauté par l'Année Internationale de la Jeunesse. «On ne va pas jouer dans les plate-bande du Ministère de l'Environnement et celui-ci ne viendra pas jouer dans notre fête,» déclarait Yves Blanchet, un porte-parole d'ONET.

Il se pourrait toutefois que le Ministère de l'Environnement se serve du projet comme coup d'envoi à ses propres initiatives environnementales. Michel Clair déclarait d'ailleurs à cet effet: « le Ministère de l'Environnement va se lancer dans une opération professionnelle de nettoyage. L'opération massive de sensibilisation d'ONET, apparaît maintenant comme un complément pédagogique, susceptible d'assurer la pérennité du mouvement environnementale chez une nouvelle génération plus sensible aux questions écologiques que la génération précédante.»

Si le ministre Clair a un préjugé favorable pour le projet, il garde néanmoins plusieurs réserves quant à son opérationnalité. Les questions de transport, de sécurité et d'encadrement des 100,000 jeunes, ainsi que la participation encore imprécise du fédéral, continuent à l'inquiéter. Tout comme l'ampleur et l'ambition de ce super show écologique qu'il ne veut pas voir devenir un autre «Québec 1534». Il avoue aussi qu'il aimerait que le projet soit davantage fondé sur le bénévolat de professeurs et de chefs scout qui feraient office d'encadreurs non-rénumérés. «Le projet est enjôleur mais il faut faire attention, lançait-il. Ou bien il va y avoir un courant ou il n'y en aura pas. Le cas écheant, il serait inutile de notre part de se lancer dans de telles dépenses.»

Les jeunes d'ONET gardent malgré tout espoir même s'ils ne se font pas trop d'illusions. «On nous a dit la même chose en juin dernier» remarquait Yves Blanchet qui se montre toutefois reconnaissant de l'appui gouvernementale et qui a même demandé au ministre Clair s'il voulait siéger sur le Conseil d'administration d'ONET. Il va sans dire que ce dernier a gentiment décliné l'invitation.

27 octobre

par la PC et l'AP

1983: l'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution réclamant le retrait de toutes les forces étrangères du Cambodge, occupé par les Vietnamiens.
1982: les États-Unis suspendent les avantages douaniers dont bénéficiait la Pologne après l'interdiction de Solidarité.
1979: le premier ministre Lévesque inaugure la centrale hydro-électrique LG-2 à la baie James.
1978: le prix Nobel de la paix est décerné conjointement au président Anouar el Sadate et au premier ministre israélien Menahem Begin.
1975: décès du boxeur français Georges Carpentier.
1938: la compagnie Dupont annonce l'invention du nylon.
1920: le siège de la Société des Nations est transféré de Londres à Genève.
1856: première liaison ferroviaire entre Montréal et Toronto.
1492: Christophe Colomb découvre Cuba.
Il est né un 27 octobre: le président américain Theodore Roosevelt (1858).

28 octobre

par la PC et l'AP

1983: le Sénat exige du président Ronald Reagan qu'il retire dans un delai de 60 jours les troupes américaines envoyées à Grenade.
1974: les chefs d'État arabes, y compris le roi Hussein de Jordanie, publient une déclaration réclamant la création d'un État palestinien indépendant.
1962: Nikita Khrouchtchev annonce qu'il a ordonne le retrait des fusées soviétiques installées à Cuba.
1922: Benito Mussolini entame sa marche sur Rome.
1866: la statue de la Liberté est inaugurée dans le port de New York.
1690: la Savoie se joint à la Grande alliance contre la France.
Il est né un 28 octobre: le maréchal comte Maurice de Saxe (1696).

LE DEVOIR ECONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, samedi 27 octobre 1984

Politiciens et financiers la courtisent

Longtemps ignorée, la PME est devenue l'enfant chérie des gouvernements et des milieux d'affaires

CLAUDE TURCOTTE

Longtemps oubliée, mésestimée et peut-être même snobée, la PME (petite et moyenne entreprise) est pour ainsi dire devenue l'enfant chérie des gouvernements et du monde des affaires, comme on a très bien pu s'en rendre compte hier à Montréal.

Pour couper le ruban à l'ouverture du Salon de la PME au Palais des congrès, il y avait notamment le maire Jean Drapeau, le ministre Rodrigue Biron, qui représentait presque son « ami » André Bissonnette, ministre d'État à la petite entreprise à Ottawa; il y avait aussi M. Claude Castonguay, président d'honneur du Salon et plusieurs autres invités.

Un peu plus tard, au Centre Sheraton, les comptables en administration industrielle, réunis en congrès, se penchaient eux aussi sur « les enjeux de la PME », en recevant comme conférencier le ministre Jacques Parizeau, et en participant à un forum avec M. François Lebrun, président de la Société de développement industriel du Québec, M. Serge Saucier, président de la commission sur la capitalisation des entreprises, et M. Paul-Henri Filion, président du Groupement québécois d'entreprises. Et on pourrait facilement allonger encore la liste des noms et des activités.

Des diverses déclarations faites à l'occasion de ces événements, il ressort qu'après les dures années de la récession, qui a entraîné directement ou pas la disparition de 8,000 PME en deux ans au Québec, tout le monde se sent un plus confiant. Comme l'a expliqué M. Lebrun de la SDI, on a d'abord cherché à « sauver les meubles » pendant cette période difficile; sur 10,000 entreprises québécoises, pas moins de 800 ont fait appel aux programmes spéciaux d'aide mis sur pied par le gouvernement. On a voulu ensuite envisager des solutions à moyen et à long terme, ce qui a donné lieu à la création de la commission Saucier.

À ce propos, M. Biron a mentionné que les discussions sur le rapport Saucier se poursuivent au gouvernement et que « plusieurs recommandations pourraient être mises en route avant la fin de l'année ».

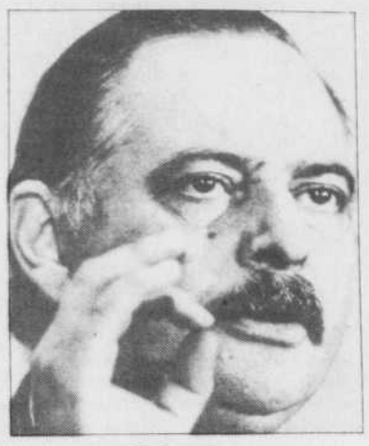

M. Jacques Parizeau

Toutefois, le fait que la majorité des PME aient réussi à survivre à la crise et même dans plusieurs cas à renforcer leur position, permet aujourd'hui d'avoir « confiance » dans l'avenir, comme l'ont tour à tour souligné Mm. Drapeau, Biron et Castonguay.

Par ailleurs, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, déclarait devant les comptables en administration industrielle que 1984 est une année tout à fait remarquable sur le plan des investissements au Québec. Les investissements privés y sont en hausse de 20 %, comparativement à 5 % pour le Canada. L'augmentation des investissements manufacturiers au Québec est de 40 %; la croissance des investissements miniers est presque de 60 % et même la construction domiciliaire, qui avait été exceptionnement bonne en 1983, est encore meilleure cette année, constate le ministre, qui entrevoit également d'excellentes perspectives pour 1985.

Pour ce qui est des impôts, dont on dit souvent qu'ils sont toujours plus élevés au Québec qu'ailleurs, M. Parizeau, tout en les trouvant lui aussi trop hauts, a indiqué qu'en 1984 les charges fiscales provinciales et locale seront de 5 % inférieures à celles de l'Ontario. Il a affirmé aussi que le fardeau fiscal des particuliers québécois sera cette année inférieur de 9.5 %.

« Il y a du progrès, a-t-il dit; c'est beaucoup moins cher de vivre à Montréal qu'à Toronto; il n'y a aucun doute et il ne faudrait pas transformer des images en mythes ». M. Parizeau a reconnu que depuis les années 70, on a trop peu investi au Québec, mais que l'on constate une baisse en Ontario en bas de 15 % du produit intérieur brut.

Parmi les circonstances nouvelles qui ont un effet bénéfique sur les investissements industriels, il y a le fait, a souligné M. Parizeau, que « pour la première fois l'électricité est devenue objet de marketing au Québec ». Jusqu'à récemment, Hydro-Québec était surtout préoccupée de produire suffisamment d'énergie pour satisfaire à la demande locale en période de pointe. Les surplus importants d'aujourd'hui servent à attirer de nouvelles industries.

Chacun de leur côté, Mm. Parizeau et Biron ont fait la nomenclature de plusieurs politiques gouvernementales qui ont aidé les entreprises à affirmer leur dynamisme. M. Biron a particulièrement insisté sur le programme « bourses d'affaires » pour lequel 490 jeunes diplômés ont déjà fait une demande; 102 candidatures ont été acceptées jusqu'à maintenant, ce qui a engendré des investissements de $10.5 millions, la création de 393 emplois (une moyenne de 7 par PME) et le maintien de 340 autres.

M. Rodrigue Biron

L'objectif du programme est de distribuer 5,000 bourses d'affaires sur une période de trois ans, soit 500 la première année, 1,500 la deuxième et 3,000 par année par la suite. Ces bourses sont en réalité des prêts garantis, avec un maximum de $25,000 par diplômé admissible. Le ministère paie la totalité des frais d'intérêt de l'emprunt la première année et la moitié les deux années subséquentes.

Parmi les activités qui se sont déroulées hier au Salon de la PME, il y a en particulier la remise par M. Claude Beauchamp, président d'honneur de la semaine de la PME, d'un prix d'honneur en gestion offert par la Banque fédérale de développement à la compagnie « Déménageurs affiliés Inc. », qui est la propriété d'une famille bien connue maintenant à Montréal sous le nom de « clan Panneton ».

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Imasco répond aux attentes*

La croissance soutenue des affaires d'Imasco Ltée de Montréal s'est poursuivie au cours des derniers trois mois comptabilisés.

Le bénéfice consolidé s'est accru de 18 % pour le trimestre terminé le 30 septembre dernier, par rapport à la même période de l'année précédente. Il s'est ainsi chiffré à $ 62.0 millions ou $1.21 par action. Les ventes se sont accrues entretemps de 35 % pour atteindre $ 1.0 milliard.

« Ces résultats correspondent une fois de plus à nos attentes. Ormis la division des restaurants dont la croissance a ralenti au cours des deux derniers trimestres, toutes nos autres divisions continuent à afficher de bonnes performances. Les résultats pour les restaurants devraient par contre s'améliorer au cours du prochain semestre », a commenté M. Paul Paré, président du conseil et chef de la direction. Celui-ci s'attend d'ailleurs à des résultats satisfaisants pour l'ensemble de l'exercice.

À la Bourse de Toronto hier Imasco a gagné 1/8 à $42 3/8.

■ *AMC est sur la bonne voie*

Le constructeur automobile American Motors Corp. (AMC) de Détroit a réalisé un bénéfice net de $ 2.5 millions US pour le troisième trimestre, portant les bénéfices réalisés depuis le début de l'année à $ 12.3 millions US.

Un an plus tôt, AMC avait enregistré une perte nette de $ 9.1 millions US pour le troisième trimestre 1983, et de $ 154.1 millions US pour les neuf premiers mois de 1983.

Le chiffre d'affaires d'AMC au troisième trimestre a été de $ 1 milliard US, contre $ 775 millions US un an plus tôt. Pour les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires a été de $ 3.2 milliards US, contre $ 2.2 milliards US pour la même période de 1983.

Le président, M. Jose Dedeurwaerder, a déclaré que ces résultats montraient que la stratégie de l'entreprise était sur la bonne voie. Notons qu'il s'agit du quatrième trimestre bénéficiaire consécutif pour AMC.

La Régie Renault de France possède 46 % des actions d'AMC.

■ *Ventes records de Coca-Cola*

Coca-Cola Company a enregistré au troisième trimestre de 1984 le meilleur revenu par action depuis près de trois ans grâce à l'essor rapide de ses ventes dans le monde de Diet Coke, le Coca-Cola de régime.

Le revenu par action de Coca-Cola Company a progressé de 16.8 % depuis janvier dernier et le résultat d'exploitation (le meilleur instrument de mesure pour la rentabilité de l'entreprise) de 13.6 %.

Dans la même période, les ventes totales de boissons rafraîchissantes sans alcool ont progressé de 4 % dans le monde.Cette boisson, sucrée avec des édulcorants et donc à basses calories a rencontré un fort succès au Japon, a indiqué la firme dans un communiqué.

■ *GLFP se porte mieux*

Great Lakes Forest Products a porté son dividende trimestriel à 40 cents l'action, de 30 cents qu'il était plus tôt, à la faveur du revirement de ses affaires.

La papetière de l'Ouest canadien a accumulé un bénéfice de $ 10.1 millions ou $ 2.06 l'action au cours des neuf premiers mois de 1984. Il s'agit d'un revirement majeur à comparer à la perte de $ 8.2 million essuyée un an plus tôt.

Le titre est néanmoins demeuré inchangé en Bourse à $ 86 1/4. Il en est allé de même des Entreprises Canadian Pacifique qui détiennent une participation de 54 % dans Great Lakes. Ce titre a clôturé à $23 1/4.

■ *Donohue verse un extra-dividende*

Le producteur de pâtes et papier Donohue Inc. de Québec a annoncé hier une hausse de son dividende trimestriel. Mieux encore, les actionnaires inscrits aux livres de la compagnie recevront un dividende supplémentaire au régulier.

Le dividende a été porté à 18 cents. C'est le premier à être versé depuis le fractionnement en deux des actions ordinaires. Il était précédemment de 25 cents. La société a par ailleurs annoncé qu'elle y ajouterait un dividende additionnel de 14 cents ce trimestre.

À la Bourse de Toronto, le titre a encore arraché 1/4 à $ 17.

■ *Vidéotron signe avec la France*

La Caisse des dépôts vient de signer un accord de coopération avec Vidéotron, principale société québécoise d'exploitation de réseaux de câbles, a indiqué vendredi à Paris sa filiale spécialisée dans ce domaine, la Caisse dépôt développement (CDD).

Cette association, qui porte sur plusieurs années, prévoit notamment un échange en matière de formation du personnel. Ce premier volet pourrait être élargi à d'autres domaines dans la télévision par câble, précise la CDD.

Vidéotron, qui n'est pas producteur de programmes, ne participera pas en tant que tel aux reseaux câblés français. La société a contribué à l'équipement de 600,000 abonnés au Québec.

■ *En moins que quelques lignes...*

Le holding financier Trilon Financial s'est portée acquéreur de la compagnie d'assurance Fireman's Fund Insurance Co of Canada en échange de $ 143.5 millions d'actions privilégiées d'une de ses filiales et de trois millions de droits d'achat sur ses actions de classe A à un prix unitaire de $ 32 sur trois ans et de $ 34 pour deux années additionnelles. L'action de catégorie A a gagné 1/4 à $ 27 3/4 à la Bourse de Toronto hier.

Placer Development a réalisé un bénéfice de $ 28.1 million ou 65 cents l'action pour les neuf dernier mois, comparativement à $ 15.1 millions ou 37 cents un an plus tôt. Les derniers résultats incluent un gain extraordinaire de $17 millions sur la vente de propriétés. Placer est demeuré inchangée à $ 24 3/8.

Mitel Corp s'attend à réduire ses pertes à réduire ses pertes au terme de l'année fiscale en cours. L'annonce en a été faite à l'agence Canadian Dow Jones. L'entreprise de haute technologie de Kanata en Ontario a réalisé une perte de $ 27.8 millions au cours du premier semestre terminé le 24 août dernier. Le titre a néanmoins perdu encore 1/8 à $ 8 3/4.

Le bénéfice de Rio Algom s'est fortement accru au cours des neuf derniers mois. Celui-ci s'est inscrit à $ 52.3 millions ou $ 1.17 l'action. Il n'était que de $ 35.2 millions ou 76 cents en 1983. Le titre du producteur minier a gagné 1/8 à $ 20 1/8.

Le gouvernement Mulroney prépare les Canadiens à de biens mauvaises nouvelles

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Depuis maintenant six semaines qu'ils forment le gouvernement, les conservateurs semblent n'avoir qu'une seule préoccupation en tête, l'état des finances publiques. Ils semblent aussi ne connaître qu'un seul mot pour décrire l'héritage libéral qu'ils ne cessent de qualifier de «gâchis financier».

De toutes les manières et sur tous les tons, le premier ministre Brian Mulroney, son ministre des Finances, Michael Wilson, et quelques autres ministres répètent inlassablement depuis des semaines le même discours, se gardant cependant de révéler quoi que ce soit quant à l'ampleur du désastre.

M. Mulroney et ses collègues ne font rien d'autre en fait que de se livrer à une opération de conditionnement de l'opinion publique. Une campagne qui cette semaine est allée un degré plus loin alors que M. Mulroney et quelques uns de ses ministres ont commencé à évoquer «la dure réalité des choses».

Le discours que tiennent les membres du gouvernement conservateur ne laisse présager qu'une chose: on se prépare à siffler la fin de la récréation. Lorsque le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, lira le discours du trône par lequel elle inaugurera le nouveau parlement le 5 novembre, elle aura peu de bonnes nouvelles à annoncer aux Canadiens. Et lorsque dans les jours suivants le ministre des Finances présentera sa déclaration sur l'état des finances et de l'économie, les nouvelles seront encore moins bonnes.

Cette campagne de conditionnement de l'opinion publique vise deux objectifs: prévenir les contribuables qu'ils auront à accepter des sacrifices tout en faisant d'avance porter la responsabilité aux libéraux. On a beau être à quatre années des élections, il ne faut tout de même pas le faire exprès pour porter l'odieux de la situation. Car il y a des décisions qui seront prises par le gouvernement conservateur au cours des prochaines semaines qui apparaîtront odieuses à plusieurs, habitué qu'on est d'entendre que le déficit soit une nécessité.

Le gouvernement n'aura en effet d'autre choix que de poser des gestes s'il est vrai, comme l'a dit M. Mulroney cette semaine que l'on avait perdu le contrôle de la situation des finances fédérales et que les libéraux n'avaient cure de l'intérêt des contribuables. Après avoir prêché pendant des mois pour la réduction du déficit budgétaire, le premier ministre ne peut se défiler, d'autant plus que les groupes d'intérêts du secteur privé réclament presque à tous les jours qui $5 milliards, qui $10 milliards, qui $13 milliards de réduction du déficit.

La question pour le gouvernement est surtout de savoir à ce moment-ci comment et de combien pourra être réduit le déficit dont certains estiment que pour le présent exercice financier qu'il pourrait atteindre $36 milliards. Les réponses à ces deux questions seront fournies dans la déclaration que fera M. Wilson aux Communes vers le 15 novembre.

Les indications données cette semaine par M. Wilson quant au contenu de cette déclaration permettent, lorsque mises bout à bout, de tracer le portrait suivant de ce qui attend les Canadiens.

Tout d'abord, le gouvernement annoncera le report de la mise en application de ses promesses électorales, à commencer par l'engagement pris par M. Mulroney à Toronto le 28 août d'initier de nouveaux projets pour des montants variant entre $300 et $500 milions au cours du présent exercice financier. Le peu d'argent disponible, si on en trouve, sera consacré à la création d'emploi, a déjà indiqué le ministre.

Puis on aura recours aux compressions budgétaires. Ce sera l'instrument privilégié pour réduire le déficit. L'énoncé sur la situation financière et économique que présentera M. Wilson contiendra, indique-t-on, des indications claires à cet égard. Le président du Conseil du trésor, Robert de Cotret nie qu'un objectif de $3 milliards, soit 10% des dépenses compressibles, ait été fixé. Il confirme toutefois que la révision des programmes est en cours, programme par programme. Rappelons que pendant la campagne électorale on parlait plutôt de compressions de 5%.

Cette révision n'épargnera personne. Hier le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, reconnaissait qu'il serait enfantin de ne pas se préparer à des compressions dont il s'attend justement à connaître l'ampleur dans la déclaration de la mi-novembre de M. Wilson. Selon un quotidien de Toronto, on exigerait de Radio-Canada des compressions de $150 millions (17%), ce qui n'a pas été confirmé officiellement.

Les programmes sociaux pourraient ne pas échapper à ces compressions. Cette semaine encore, un groupe de pression comme l'association canadienne de l'immeuble soumettait que le risque de la controverse valait bien que l'on examine si une certaine rationalisation des programmes sociaux ne serait pas possible, suggérant que l'on limite le versement des allocations familiales aux personnes qui en ont besoin.

La réponse des ministres à une telle suggestion est laconique: «l'universalité des programmes sociaux est un principe que le gouvernement s'est déjà engagé à respecter», a assuré cette semaine la ministre d'État aux Finances, Barbara McDougall. Il y a toutefois une différence entre le respect du principe de l'universalité et la mise en place de compressions qui directement ou indirectement peuvent affecter la clientèle de ces programmes. L'expérience québécoise des compressions budgétaires l'a démontrée.

Les milieux d'affaires seront aussi touchés. À plus ou moins long terme, M. Wilson a en effet l'intention de revoir le vaste éventail de programmes à l'investissement. Leur nombre implique une large bureaucratie alors que certains peuvent fausser les décisions économiques, croit-il. Il les a avertis aussi qu'il ne les laisserait pas exploiter à des fins non productives des crédits d'impôts établis pour encourager l'investissement. Un premier geste a d'ailleurs été posé par l'établissement d'un moratoire sur l'octroi de crédits d'impôts à la recherche scientifique dits de «vente-rachat».

L'objectif que dit vouloir poursuivre M. Wilson par la réduction du déficit est la relance de l'économie. Pour cette raison il se dit peu favorable, même s'il n'en écarte pas la possibilité, de recourir à des hausses d'impôts pour réduire rapidement le déficit. Il veut tenter à la place annoncer des stimulants économiques qui seront susceptibles faire travail-

Voir page 15: Nouvelles

Le taux préférentiel américain tombe à 12 %

NEW YORK (AFP) — La plupart des grandes banques américaines ont abaissé vendredi à 12 % leur taux d'intérêt privilégié, contre 12.50 % précédemment.

Le mouvement a été initié par la Morgan Guaranty Trust, cinquième banque américaine, qui avait annoncé en début de journée qu'elle abaisserait lundi son taux de 12.50 à 12 %. Ce mouvement a été suivi par la plupart des autres grandes banques américaines, qui ont préféré que cette baisse soit effective dès ce vendredi. La Bankers Trust Co., neuvième banque américaine, puis la Citibank, numéro 2, la Chase Manhattan Bank, numéro 3, la Chemical Bank, numéro 6 et la First National Bank, numéro sept, ont ainsi affiché vendredi un taux de 12 %.

Il s'agit de la troisième baisse du taux d'intérêt privilégié des banques (prime rate) depuis quatre semaines. La semaine dernière, la plupart des grandes banques américaines avaient abaissé à 12.5 %, contre 21.75 % précédemment, leur taux d'intérêt privilegié. Seule, la Bankers Trust avait alors abaissé son taux jusqu'à 12.25 %.

Les taux d'intérêt des banques américaines, qui étaient de 11 % au début de cette année et étaient monté jusqu'à 13 % en juin dernier, ont commencé à baisser à la fin du mois de septembre, lorsque les banques avaient adopté un taux de 12.75 %.

Cette baisse des taux d'intérêt des banques est rendue possible par une réduction du coût de leurs capitaux. Notamment, le taux d'intérêt sur les fonds fédéraux, qui servent aux banques pour échanger leurs liquidités à court terme, était vendredi de 9.5 %, alors qu'il était supérieur à 10 % au cours des derniers mois.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Semaine de la PME

La planification des profits et de la productivité aidera le dirigeant à élaborer une meilleure stratégie

JEAN L. FORTIN
Président, Secoma Ltée (collaboration spéciale)

Il fut un temps où il suffisait d'être imaginatif pour fonder une entreprise et en assurer le succès. Aujourd'hui, les situations changent très rapidement. Aussi, est-il nécessaire pour réussir, non seulement de bien comprendre et d'analyser de façon régulière chacun des éléments d'une entreprise, mais aussi de se servir de cette information pour dresser un bon plan stratégique. Pour ce faire, le dirigeant averti se doit d'avoir recours à des techniques de gestion qui lui permettent de mieux connaître les éléments de son entreprise et qui lui faciliteront le développement et l'élaboration de stratégies appropriées.

C'est dans ce cadre que l'Institut national de productivité a mandaté la firme Secoma Ltée, spécialiste de la productivité et de la planification stratégique, à développer un instrument de gestion conçu pour la petite et moyenne entreprise. Cet outil de gestion, communément appelé la PPP, ou Planification des Profits et de la productivité, a pour objet d'aider le dirigeant de la PME à quantifier le rôle des principaux facteurs de changement dans les profits de l'entreprise, à soulever un certain nombre de questions quant aux politiques choisies, à élaborer et tester des scénarios qui, si jugés intéressants, puissent être mis en application.

La démarche choisie ici est simple, rapide et peu coûteuse. Son application ne requiert en fait aucune information qui ne soit déjà disponible. Elle part des états financiers et des données inscrites au grand livre. Pour en faciliter l'utilisation, l'INP a publié une courte brochure en trois sections : la première décrit les caractéristiques de la PPP et ses objectifs, la deuxième présente une étude de cas, et la troisième indique les étapes à suivre pour l'application dans l'entreprise. Un supplément est inclus pour aider le dirigeant à faire l'exercice dans sa propre entreprise.

Pour décrire de façon sommaire la PPP, prenons le cas de l'entreprise XYZ qui a connu une augmentation importante de profits en 1983. Le président, monsieur X, est très heureux des résultats mais aimerait bien confirmer ses intuitions à l'égard des causes véritables d'une telle réussite. L'analyse des états financiers et les discussions avec son comptable et ses associés lui ont donné des indications à cet égard, mais il aimerait bien faire une analyse un peu plus systématique des éléments qui ont eu un effet sur les profits de la compagnie afin d'élaborer une stratégie encore meilleure pour l'année qui vient. Il est tout à fait conscient que les situations changent constamment, que son entreprise est vulnérable à plusieurs égards et qu'une politique — excellente une année — peut s'avérer néfaste un peu plus tard. Enfin, il veut savoir quelles sont les causes véritables de cette augmentation de profits ? Est-ce dû à une augmentation des ventes, à la politique de prix, à une plus grande productivité, à un contrôle des coûts plus efficace, à un meilleur contrôle des stocks, etc... ?

La PPP quantifie tous ces éléments qui ont eu un impact, soit positif, soit négatif sur l'évolution des profits d'une entreprise.1. **Effet de Prix** — Sommes provenant de la variation du prix de vente du produit —

Comme le démontre le graphique précédent, l'entreprise a augmenté le prix de son produit et ceci a représenté une source importante de profit pour l'année qui vient de se terminer. Le dirigeant se demande s'il peut se permettre de continuer cette stratégie sans risquer de perdre une part importante du marché aux mains de ses concurrents.

2. **Effet de Productivité** — Sommes provenant de la variation de la productivité —

Comme l'indique la deuxième flèche du graphique, l'entreprise a connu une baisse importante de sa productivité, ce qui peut être très néfaste à moyen terme. La compagnie se doit de corriger à tout prix cette baisse. Une analyse plus poussée à l'aide du PPP est requise. Il faut, par conséquent, répondre aux questions qui ont trait à l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées pour produire le bien de l'entreprise. Utilise-t-on trop de matières premières ? — La main-d'oeuvre a-t-elle été suffisamment entraînée aux nouveaux processus d'opération ? — Utilise-t-on trop de main-d'oeuvre indirecte ? — etc...

3. **Effet de coût** — Sommes provenant de la variation des coûts —

Ici aussi, comme l'indique le graphique, l'entreprise a connu une augmentation importante de ses coûts. Une analyse plus détaillée à l'aide du PPP indique que les frais d'administration et de ventes ont beaucoup augmenté. Il faudra sans doute procéder à un contrôle serré de ces coûts.

Cette analyse sommaire des résultats pour l'entreprise XYZ a permis de faire un certain nombre de constatations qu'une simple consultation des états financiers n'aurait pas révélées. Dans le cas présenté, on aura donc identifié trois facteurs ayant eu un effet significatif sur les profits. Cette mise en évidence permettra maintenant au dirigeant de localiser sur un certain nombre de points majeurs au cours des prochains exercices. Ainsi, en reproduisant cette analyse de façon régulière, l'entreprise pourrait mieux évaluer ses sources de force et de faiblesse et viser une meilleure rentabilité.

INP
INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

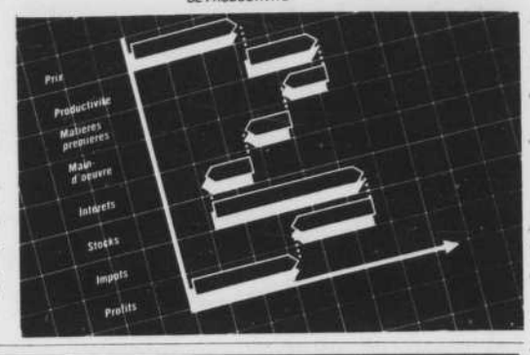

LIVRES

PIERRE-Y LAURIN
(collaboration spéciale)

Patron de droit divin

★ Roger Martin, **Patron de droit divin . . .**, Gallimard, Paris, 1984, 569 pages.

Y a-t-il encore quelque chose d'émouvant ou d'intéressant à voir se relater la vie du petit garçon pauvre et modeste qui finit patron d'industrie ? La question se pose, car les panégyriques ronflants à la gloire de ces champions de l'ascension sociale ne cessent d'occuper les comptoir de livres et de tenter les lecteurs. Et, il est malheureux de le constater, le genre ne s'est pas renouvelé dans les dernières années. Roger Martin, ancien PDG de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, nous montre pourtant comment le genre peut être renouvelé : d'abord, en écrivant lui-même (au lieu de payer un plumitif pour le faire) et ensuite en avouant ses erreurs autant que ses échecs, en toute candeur.

Ce n'est ainsi que par la seule force de son ambition, de sa volonté et de son talent que Roger Martin a pu se tailler la place de géant qui était la sienne dans l'industrie française. Cette marche vers les sommets n'a pas été facile, c'est un truisme de le dire. Les remarques désobligeantes des « mieux nés » et « mieux nantis » qui lui ont souvent été faites n'ont jamais su le décourager. Et l'homme ne nous donne pas l'impression d'avoir accompli les 12 travaux d'Hercule : il ne s'est pas dénaturé. Il apparaît avoir gardé sa simplicité, malgré ses rencontres avec les « grands » de ce monde, autant que face aux flagorneries de ceux qui se voulaient bien en cour. Ce naturel, c'est tout au long des pages de son long livre que nous pouvons le trouver.

D'abord, c'est dans la description somme toute étonnante du métier d'industriel que nous voyons les premières manifestations de sa modestie. En 35 ans de carrière, nous n'assistons avec M. Martin à aucun coup fourré diabolique, à aucune rencontre douteuse où les filles truculentes et les mafieux servent à faire plier un rival : en fait nous ne sommes pas en pleine science-fiction. Avec un luxe de détails (qui d'ailleurs peut peser à celui qui est non-inité aux longs traités ennuyeux), l'auteur nous décode étape par étape des décisions prises en conseil d'administration : les gens se consultent, le consensus s'établit ou alors il faut trancher, la décision se prend, et la machine suit son cours. Tout simplement. Entre les compétiteurs, les combats sont loin de ressembler à ceux que parfois nous imaginons.

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a essuyé un échec sur le marché nord-américain, au début des années 1970, avec la fermeture de Saint-Gobain America (fermeture surtout causée par des problèmes de technologie et de liquidité, ainsi que par l'impéritie de ses administrateurs). Plus tard, la compagnie est revenue sur le marché américain pour y occuper une place digne de son envergure. Ainsi, pas de pourfendeur et pas de paria : la conjoncture s'est améliorée, les Américains étaient tout aussi réceptifs, les conseils et les offres d'aide étaient nombreux, etc.

La retenue, la réserve presque de l'auteur sont aussi visibles dans le style. Roger Martin ne laisse échapper que quelques phrases imagées, à la tournure agréable et réussie : on croirait presque à l'accident. L'homme d'affaires, apparemment froid, devient portraitiste : nous frémissions avec lui à l'évocation des paysages croisés, des villes visitées. Mais malgré ces rares bonheurs de plume, il faut dire le côté ennuyeux et terne de l'ouvrage. Ne voulant pas être l'écrivain qu'il n'est pas, l'auteur s'est imposé une formidable frugalité stylistique. Ainsi, d'un côté, le livre nous apparaît honnête et sans prétention : de l'autre, pourtant, il impose au lecteur un difficile combat contre l'ennui. Peut-être l'aide d'un « collaborateur » eut-elle était nécessaire : *Patron de droit divin . . .* n'aurait pas rivalisé, pour le manque de relief, avec les pages mornes et régulières du bottin téléphonique.

Roger Martin ne nous fait pas faire une escapade houleuse ou croustillante dans les milieux de la haute finance, bien au contraire. Son livre est sobre, simple. Il montre, entre autres, la dimension humaine d'inaccessibles « grands », et le bonheur que peut éprouver l'un d'entre eux alors qu'en promenade dans la campagne napolitaine ou dans les forêts du nord-est américain. Il nous montre aussi, enfin, comment apprécier un bouquet de fleurs dans l'immensité aride et écrasante du désert, comme seul peut le faire un homme qui se retourne, regarde sa vie, et qui avoue « avoir perdu le meilleur de lui-même ».

Condominiums
Vivre avec style au centre-ville
Place du Quartier
CONDOMINIUMS
DORCHESTER ET ST-URBAIN
QUELQUES CONDOMINIUMS ENCORE DISPONIBLES
OCCUPATION IMMÉDIATE
POUR INFORMATIONS ET VISITES D'APPARTEMENTS MODÈLES
849-8029 875-7632

TRANSFÉRÉ À QUÉBEC?
Contactez **EN PREMIER** une firme réputée comptant 30 ans d'expérience.
Trans-Action
ANTOINE MORIN ENR.
2323, Versant Nord suite 119, Ste-Foy
Courtier
(418) 688-8814

ABRI FISCAL
la société en commandite
de la Montée Phase II

Un ensemble de 45 immeubles résidentiels locatifs (M.U.R.B.) situés en la Ville de Laval. Le projet comptera au total 180 unités de logements.

- Souscription minimum **5,000$**
- Aucun comptant nécessaire, grâce au financement bancaire à 100% de la mise de fonds, si l'investisseur se qualifie
- Financement hypothécaire sans recours contre les investisseurs
- Prêts **sans intérêts** pouvant atteindre jusqu'à 425,000$ pour pallier à tout déficit supplémentaire, si requis
- Gestion immobilière professionnelle

Société en commandite de la Montée Phase II
A/S LES PLACEMENTS LUNEBOURG LTEE
1955 Boul. Industriel
Laval, Québec
H7S 1P6
Tél.: (514) 668-4344
Gilles Lemire, directeur
Heures: 9hrs à 21 hrs
Nom_____
Adresse_____
Ville_____
Code_____ Tél. BUR_____ RÉS_____
Cette annonce ne doit pas être perçue comme une offre publique des unités proposées, celles-ci ne pouvant être offertes que par voie de prospectus. (3)
LUNEBOURG

STANISLAS
ADMISSIONS 85·86
Elémentaire: Mme S.LOISIER
Secondaire: Mmes G.COURT & M.DESLAURIERS
Collégial: Mme L.VOGLIMACCI
273·9521

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Duhaime confirme que Québec songe à fusionner les mines Bell et Asbestos

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement envisage la possibilité de fusionner la mine Bell avec la mine Asbestos, a admis hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Energie et des Ressources Yves Duhaime.

« Un mandat a été confié à une firme d'experts pour qu'on puisse avoir sur deux colonnes les avantages et les inconvénients d'une intégration, » a précisé le ministre.

La première période d'interpellation portait sur l'amiante et le sujet a été débattu durant deux heures. Cette période d'interpellation, tenue tous les vendredis à l'Assemblée nationale, était jusqu'à tout récemment désignée comme « question avec débat ».

Aussitôt que le gouvernement aura le rapport en mains, a indiqué M. Duhaime, il consultera les travailleurs impliqués, les conseils d'administration des deux mines et le conseil d'administration de la Société nationale de l'amiante - SNA - qui devra faire des recommandations au gouvernement quant à la décision finale.

En répondant aux questions du député libéral d'Outremont Pierre C. Fortier, le ministre a tracé le bilan de l'amiante.

« Tout le monde sait que le marché international (de l'amiante) est en détresse.

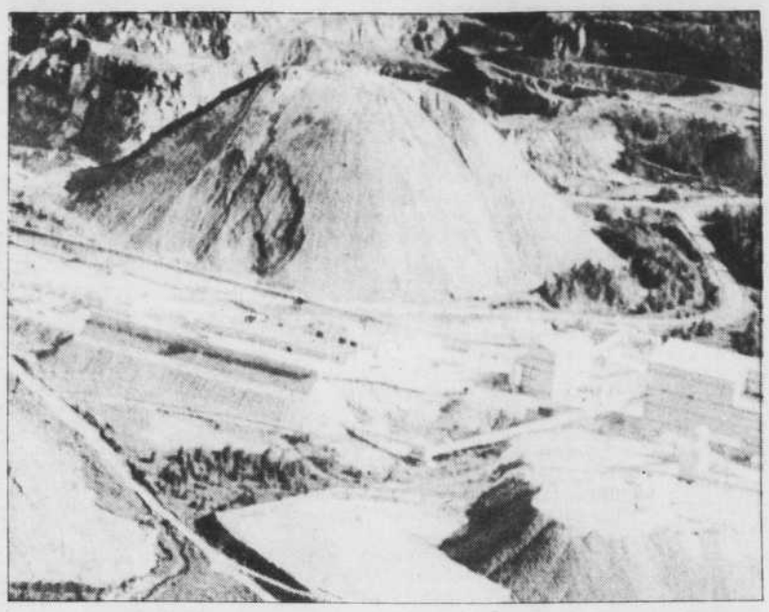

« Autrefois, les ventes de fibre d'amiante au Québec représentaient jusqu'à 25 % du total des activités du secteur des mines, et, aujourd'hui, c'est tombé de façon draconnienne, » a-t-il dit.

Il a fallu réduire l'emploi dans les mines suite à la baisse dramatique des expéditions annuelles. L'année 1979 a été bonne, avec des expéditions de 1.343 million de tonnes et Asbestos a fait des profits extraordinaires. Par la suite, ça été la chute.

Les expéditions sont tombées à 1,150 tonnes en 1980, 961 tonnes en 1981, 745 tonnes en 1982, 744 tonnes en 1983 et en 1984, 725 tonnes.

. « Nos ventes de fibres d'amiante ont chuté de moitié dans le monde entier. Il ne faut pas se le cacher. » a dit M. Duhaime, qui a ajouté:

« Je me demande si on ne devrait pas faire une rationnalisation beaucoup plus large en impliquant les propriétés privées du secteur de l'amiante au plan des mines et voir si le Québec ne pourrait pas offrir une espèce de front commun à la concurrence internationale qui vient de Grèce, d'Italie, d'Union soviétique et du Brésil.

« Je dis cela sous une forme interrogative. On a un marché de 725,000 tonnes à 750,000 tonnes d'expédition. Il est bien certain qu'il va falloir qu'on se donne la main, c'est-à-dire l'entreprise privée et l'entreprise d'Etat. Je dis à l'Opposition libérale que, de notre côté, il y une très grande ouverture là-dessus. »

M. Duhaime a expliqué comment s'était fait l'acquisition de la General Dynamics of Canada. La prise de contrôle ne s'est pas faite au niveau d'Asbestos Corporation, mais à celui de la General Dynamics of US.

« On a fait une entente avec General Dynamics US et General Dynamics of Canada et c'est la General Dynamics of Canada qui a fait une émission d'actions en faveur de la Société nationale de l'amiante jusqu'à concurrence de 51 p.c..

« Sur la base de $81,5 millions, on a donné $16 millions comptant et il reste $65 millions à payer à 16 p.c. (d'intérêt). C'est cela la transaction. »

Ce taux d'intérêt était celui qui avait cours à l'époque. Cinq ans plus tard, « si on décidait d'exercer l'option, cela aura coûté $171 millions en dollars courants. »

M. Duhaime a reproché à l'Asbestos Corporation de n'avoir jamais investi un seul dollar dans la recherche, pas même quand elle a fait $38 millions de profits en une année. La SNA elle, a déjà investi $27.8 millions en recherche depuis 1977.

M. Fortier a souligné que les actions de la valeur des actions de la compagnie augmente de 16 p.c. par année et est passée de $42 en 1981, à $65.55, le 31 décembre dernier, tandis que la valeur aux livres de la compagnie est en baisse continue.

« Réalisez-vous que plus la Société Asbestos fait des pertes et des déficits, plus cher vous devrez payer les actions de la compagnie? C'est d'un ridicule consommé, » a-t-il dit.

M. Duhaime a noté qu'au plan du marketing international le fédéral avait un certain rôle à jouer et qu'il a commencé à sensibiliser le fédéral à ce sujet.

« On va continuer à faire sonner les cloches de ce côté-là. Des représentations vont être faites, mais il faudra compter sur le temps, » a-t-il dit.

Un économiste prêche l'abolition de l'impôt

MONTREAL (PC) — L'impôt sur le revenu des particuliers est incompatible avec une société libre et prospère. Il devrait tout simplement être aboli.

C'est la proposition formulée par un économiste montréalais, M. Pierre Lemieux, lors d'une allocution prononcée dans le cadre du Salon de la PME qui s'est ouvert hier dans la métropole.

Selon lui, la fiscalité dans une société libre ne doit servir qu'à financer les fonctions essentielles de l'État et ne devrait en aucune façon être utilisée comme un moyen de redistribuer ou d'égaliser les revenus.

Outre l'abolition de l'impôt sur le revenu des particuliers, l'économiste a proposé l'inscription dans la constitution de dispositions qui viendraient limiter la capacité de l'État de lever des impôts, l'obligeraient à faire approuver par référendum toute augmentation d'impôts et lui interdiraient, sauf dans des conditions très limitées, d'encourir des déficits.

M. Lemieux a également préconisé une « décentralisation fiscale » en vertu de laquelle le gouvernement fédéral ne percevrait qu'une infime proportion des impôts pour assurer la protection publique et la défense nationale.

Le gouvernement provincial ne lèverait que les impôts nécessaires pour financer la protection publique et certains ouvrages provinciaux d'utilité publique.

Selon cette proposition, ce sont les municipalités ou gouvernements locaux qui percevraient la majorité des impôts et se verraient confier la responsabilité de produire les biens publics et d'assurer une « sécurité sociale minimale » qui viendrait compléter la « solidarité et la charité privées ».

Cette décentralisation, estime-t-il, permettrait de freiner les hausses d'impôts en raison de la concurrence que se livreraient les gouvernements locaux pour conserver et attirer leur clientèle.

« La capacité des gouvernements locaux de lever des impôts pour financer les services publics serait alors limitée par la liberté des individus de changer de municipalités s'ils ne sont pas satisfaits de la combinaison impôts-services qu'on leur propose », a soutenu M. Lemieux.

Les postes attaquées

MONTREAL (PC) — Le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Arthur P. Earle, vient de s'en prendre à la Société canadienne des postes, l'accusant d'utiliser des méthodes « agressives et douteuses » pour arracher aux journaux hebdomadaires et quotidiens le marché de la distribution des encarts publicitaires.

MANHATTAN
BAR • RESTAURANT
Excellente cuisine française
Dîner d'hommes d'affaire
Tous les soirs tables d'hôte 12,95$
1181, avenue Union
866-4275
Ouvert le samedi à partir de 18 h — Fermé le dimanche

◆ Nouvelles

ler plus de gens, et ainsi diminuer les dépenses de l'État à l'endroit des chômeurs tout en augmentant les revenus tirés de l'impôt.

Pour l'instant, M. Wilson ne prévoit pas annoncer de nouvelles mesures fiscales. Il se contentera à la place d'annoncer qu'il n'implantera pas certaines des mesures prévues au budget de Marc Lalonde dont certaines n'ont pas encore été approuvées par le Parlement.

Les gestes les plus importants viendront plutôt de la levée de ce que le ministre des Finances qualifie d'obsacles gouvernementaux à la bonne marche de l'économie. Il faut prévoir à cet égard des modifications rapides à l'Agence de tamisage des investissements étrangers dont on sait déjà qu'elle s'appellera «Investissements Canada». L'instabilité des prix du pétrole sur les marchés mondiaux amènera cependant un certain retard quand à la révision des programmes en place dans le secteur énergétique. La privatisation de sociétés de la couronne n'attendra pas. Des déclarations précises de la part du gouvernement pourraient survenir aussitôt que la semaine prochaine. En tête de liste, il y aurait la vente de Canadair.

M. Wilson ne se cache pas que ce sera difficile. «Je sais qu'il y a bien des problèmes dans notre économie, qu'il y aura des décisions difficiles et impopulaires à prendre», a-t.il dit cette semaine. C'est cette impopularité que le gouvernement voudrait le plus possible pouvoir éviter. Il aimerait bien partager le poids de certaines décisions avec ses partenaires sociaux économiques. Ce n'est pas en vain que d'ici la mi-février, il entend réunir dans un sommet économique les deux paliers de gouvernement, les syndicats et le patronat. Ce n'est qu'après que M. Wilson présenterait son premier budget.

LABMIN RESOURCES LIMITÉE

Dividende No. 6

Un dividende trimestriel de 50¢ par action et un dividende supplémentaire de 2,75$ par action ont été déclarés, par les administrateurs de la compagnie, sur les actions ordinaires, en circulation, payables le 1er décembre 1984 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 2 novembre 1984.

Daté ce 19ième jour d'octobre 1984.

LABMIN RESOURCES LIMITÉE
Wendell F. White
Vice-président et Trésorier
Toronto, Ontario

CONSERVATOIRE LASSALLE

Jacques Laurin

Madame Nicole Germain, présidente du conseil d'administration du CONSERVATOIRE LASSALLE est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jacques Laurin au poste de directeur général. Il succède à Madame Suzanne Goyette qui a été en poste pendant vingt ans.

M. Jacques Laurin est docteur de l'Université de Strasbourg, professeur de carrière, auteur bien connu, chroniqueur à la radio et à la télévision. Depuis toujours, M. Laurin oeuvre à l'amélioration de la langue française.

Le CONSERVATOIRE LASSALLE, école reconnue d'intérêt public, est divisé en deux sections. Il y a d'abord le Collège (CEGEP) qui dispense des cours du jour et du soir pour les étudiants en quête d'un D.E.C. (Science de la parole) et la section Culture personnelle qui s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes.

3505, rue Durocher
Montréal, Québec
H2X 2E7 / 288-4140

COMPAGNIE MARCONI CANADA

NOMINATION DE

M. William Ian Mackenzie Turner, Jr.

Compagnie Marconi Canada annonce la nomination de M. William Ian Mackenzie Turner, Jr. au titre de membre de son conseil d'administration. M. Turner, qui occupe le poste de président du conseil et chef de la direction de Consolidated-Bathurst Inc., est également administrateur de Power Corporation, Celanese Canada, Bombardier et un certain nombre d'autres sociétés canadiennes. Parmi ses nombreuses autre importantes fonctions, notons qu'il est vice-président du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria et administrateur de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Télémarketing: une nouvelle ère commence...

...et l'horizon qui s'ouvre au chef d'entreprise n'est plus le même. Aujourd'hui, nul ne doit se contenter d'une croissance lente ou de ventes anémiques. Le télémarketing est en mesure de donner à votre démarche marketing le souffle qui lui permettra d'accroître rapidement et considérablement les profits de votre entreprise.

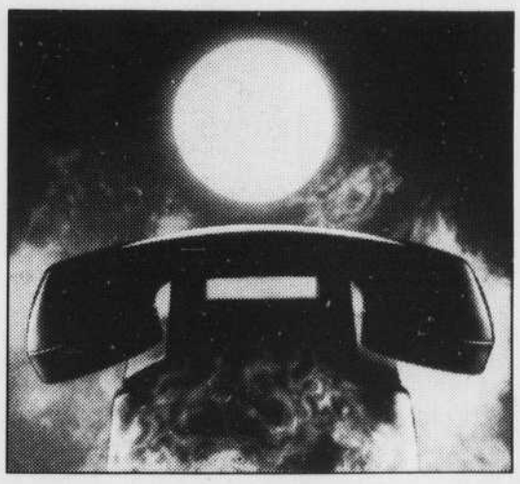

Multiplier les ventes
Le télémarketing, c'est une approche marketing qui repose sur un usage complètement repensé des télécommunications dans l'entreprise. En intégrant à la base les télécommunications à votre effort marketing, le télémarketing vous permet d'augmenter de façon décisive le chiffre des ventes tout en diminuant le coût relatif à chaque vente.

Développer les marchés
Le télémarketing s'appuie sur une compilation systématique de l'information; il vous permet ainsi d'identifier et de conquérir de nouveaux marchés à un rythme étonnant, tout en vous offrant la possibilité d'exploiter de façon optimale les marchés où vous êtes déjà implantés.

Accroître le service et la productivité
En incorporant le service à la clientèle de votre entreprise à l'ensemble des opérations prises en charge par le télémarketing, vous pouvez jouir d'une plus grande considération de la part de vos clients et d'une fidélité bien supérieure à ce qui vous avait semblé possible jusque-là.

Le télémarketing vous permet en outre d'effectuer le traitement des commandes avec une efficacité qui vous donne un avantage marqué sur la concurrence. Il vous permet également d'améliorer la rentabilité des comptes marginaux, et même de rationaliser et de rentabiliser davantage l'ensemble de la gestion des comptes.

Contrôler et planifier
Le télémarketing comporte des mécanismes de contrôle et de mesure des résultats d'opération qui lui permettent d'évaluer avec précision et régularité sa propre performance. Vous êtes ainsi en mesure de planifier et d'ajuster vos stratégies marketing en fonction d'une connaissance toujours supérieure et de votre marché et de vos opérations.

L'ère du télémarketing est déjà commencée. À l'heure où vous terminez ces lignes, vos concurrents en prennent connaissance. Et ils réfléchissent.

Telecom Canada a préparé pour vous une brochure qui vous en apprendra davantage sur le télémarketing. Vous pouvez l'obtenir en appelant, sans frais, au **1 800 361-3050.** (En Colombie-Britannique, 112 800 361-3050.)

Telecom Canada est le réseau national qui regroupe les dix compagnies de télécommunications à travers le Canada.

L'ère du télémarketing

Telecom Canada

AGT • Bell Canada • B.C. Tel • Island Tel • Manitoba Telephone System • Maritime Tel & Tel • NBTel
Newfoundland Telephone • SaskTel • Télésat Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les *300* ont chuté

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 4.95 points et affichait 2365.25 au terme d'une séance modérée.

Les échanges ont porté sur 7.28 millions d'actions, contre 8.16 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Canadian Utilities A perd 1-4 à $16 1-8, Noranda 1-2 à $19 1-8, John Labatt 1-8 à $20 1-4, TransCanada PipeLines 1-4 à $17 1-2 et Carling O'Keefe 1-4 à $16 1-8. Royal Trustco A gagne 1-8 à $33 3-4, Royal Bank 3-8 à $28 3-8, Alcan 1-2 à $36 3-4, Ford Motor Canada 3 à $132 et Redpath Industries 7-8 à $28 1-2.

Dans les mines, Carolin Mines cède 20 cents à $3.10, Campbell Red Lake 1-4 à $30 1-4 et Giant Yellowknife 1-4 à $16. Sonora Gold gagne 3-8 à $6 1-8 et Vestgron Mines 1-4 à $11 1-2.

Dans les pétroles, Phoenix Canada Oil abandonne 3-8 à $8, Total Pete NA 1-4 à $12 et Chieftain Development 1-4 à $13 3-4. North Canadian Oils gagne 7-8 à $20 7-8 et PanCanadian Pete 1-2 à $29 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

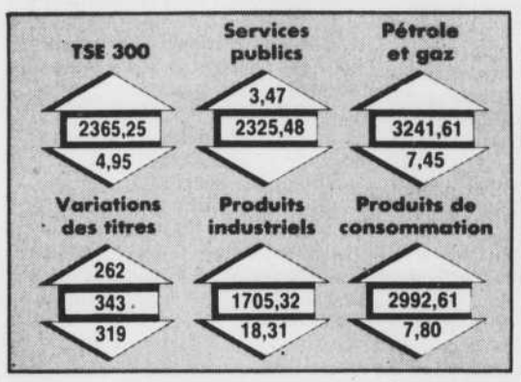

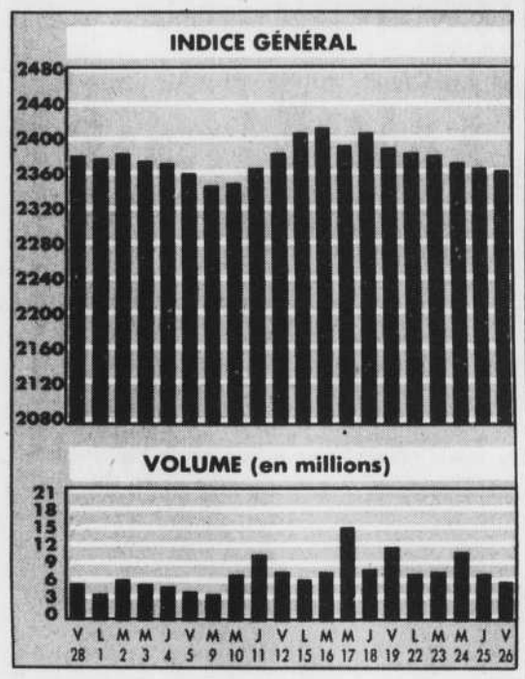

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	300	$10	10	10	
AMCA Int	4520	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
AMCA p	950	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Abatera o	1400	68	68	68	— 2
Aberford w	10000	150	150	150	+ 9
Abti Prce	1984	$29⅛	28¾	28¾	— ¼
Abitbi 7½p	100	$39½	39½	39½	+ ¼
Agassiz	700	175	173	175	
Agnico E	600	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
Agra B f	600	450	450	450	
Aiguebel o	1600	$7	6⅞	6⅞	
Albany o	3200	52	50	52	+ 2
Alt Energy	2759	$21	20⅞	21	+ ⅛
Alt Enr A	1100	$31⅜	31¼	31¼	
Al Enr 1125	500	$36½	36⅜	36⅜	— ⅛
Alta Nat	25500	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Alcan	115869	$36⅞	36⅛	36¾	+ ½
Alcan w	11600	$10¼	10	10⅛	
Algoma St	428	$20½	20½	20½	+ ⅛
Algma St B	2300	$23	22⅞	23	+ ⅜
Altex o	5500	116	114	115	— 1
Alum A	6053	$26	25⅞	26	+ ¼
Alum 1st p	100	$26¾	26¾	26¾	
Alum c p	6100	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅛
Amco A o	500	30	30	30	
Am Eagle o	1150	155	153	153	
A Expr	2400	$48	47½	47½	— ¾
Am Leduc	1000	23	23	23	+ 1
Ang CT 4½	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Ang dGld o	1000	95	95	95	— 5
Anthes	1000	21	21	21	+ 1
Argcen	1127	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Argus	243	$10⅞	10⅞	10⅞	
Args 250 p	150	$28¼	28¼	28¼	
Args 260 p	220	$27¼	27¼	27¼	
Argus B pr	250	$27¾	27¾	27¾	
Argus C pr	2103	$11	11	11	
Argvll A f	1300	245	242	245	+ 2
Asamera	2300	$10⅞	10¾	10⅞	
Asbestos	100	$6¾	6¾	6¾	
Asac Porc o	1000	202	200	200	— 3
Astral A f	250	$5⅜	5⅜	5⅜	
Atco I f	21200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Atco 11½	1175	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅛
Atco w	700	100	100	100	—10
Aur Res a	4400	109	106	109	— 1
Avinda o	5000	158	155	155	
Avinda w	12500	32	31	31	
BC Rail p	4785	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
BC Sugar A	1300	$20⅞	20⅝	20⅞	— ⅛
BC Sugar w	2400	290	285	290	+ 10
BGR A	4600	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
BGR w	2500	132	132	132	
BMB Comp	1400	385	380	380	—15
BP Canada	1717	$28	27⅝	28	+ ¼
Bachelor	3000	470	470	470	— 5
Bkrtlc	15500	51	50	51	+ 1
Banister C	1050	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Bk Alberta	3900	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Bank BC	11404	$8½	8¼	8½	+ ¼
Bk BC 228	650	$21	20⅞	21	+ ¼
Bk BC 222	2100	$23⅜	22¾	23	
Bank Mtl	29100	$24½	24¼	24½	+ ¼
Bk Mtl 285	3880	$33	32⅞	33	
Bk Mtl 250	25550	$30⅛	29⅝	30	+ ½
Bk Mtl 3p	2178	$25	24⅞	25	+ ⅛
Bk Mtl w	4000	395	390	390	—10
Bank N S	60253	$12¾	12⅝	12⅝	
Bk N S 1p	4700	$25¼	25	25¼	
Bankeno o	10135	365	355	365	+ 5
Bankeno w	2657	29	29	29	+ 1
Barick	111790	184	178	182	+ 2
Barick w	500	65	65	65	
Bathrst p	1120	$11	11	11	
Baton A f	700	$15	14¾	14¾	— ¼
Baxter	1500	60	55	55	—10
Beauty C o	1000	27	27	27	+ 1
BCE	70412	$34	33⅝	34	
BCE 1.80 p	100	$23½	23½	23½	
BCE 2.05 p	2785	$33¾	33⅜	33¾	— ⅛
BCE 2.70 p	5650	$35⅜	35	35¼	
Black Phot	725	$18⅜	18⅜	18⅜	
Bikdorn o	2950	305	300	300	— 5
Blaike	731300	2	½	1	— 1
Bluesky	3400	420	415	415	— 5
Bombdr A	150	$16½	16½	16½	
Bombdr B f	1200	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Banza R	125661	470	455	460	— 5
Banza R w	1000	65	65	65	— 5
Banar	800	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Bonar w	1775	175	171	175	+ 5
Bow Valy	54106	$19¾	19⅜	19½	— ⅛
Bow Vly 205	2300	$28	27⅝	27¾	— ¼
Bow Vly 200see below					
Bow Vlv R	6600	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Bralorne	1160	$5½	5⅜	5½	— ⅛
Bralor 8.75	2100	$20½	20⅛	20⅛	— ½
Bralorn w	3000	120	120	120	— 1
Bramalea	268	$16¾	16¾	16¾	
Brscade p	6201	$40¼	40	40⅛	
Brascan A	3886	$31⅞	31⅝	31⅞	— ¼
Brscn 1981	4200	$26⅛	26	26	
Brkwater o	10400	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Brinco	800	220	220	220	
Brisa o f	260	135	135	135	
Br Am Bnk	240	$24¾	24¾	24¾	
BCFP	10637	$9⅝	9½	9½	
BC Res	29400	277	275	277	— 2
BC Res p	3500	$27¾	27¼	27¾	+ ½
BC Phone	15070	$20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
BCPh 4½ p	250	$45	45	45	
BCPh 4.84	24600	$13	13	13	
BCPh 5.15	220	$51¾	51¾	51¾	
BCP 6.80	1300	$18	17⅞	18	+ ⅛
BCP 11.24 p	200	$29¼	29¼	29¼	
Broulan	834	98	98	98	
Brunswk	2203	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
Budd Can	400	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
C D					
CAE	3400	$13⅛	13	13	
CB Pak	8010	$13	12¾	12⅞	
CB Pak w	1500	253	250	253	— 2
CCL B f	1125	$22¾	22¼	22¾	+ ⅜
CIL	100	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¼
CSA A f	1000	460	460	460	+ 10
Cableshar	7400	185	175	185	+ 13
Cabre	12100	315	310	310	— 5
Cad Frv	1685	16	15½	16	+ ¼
Cad Frv A	22900	$8½	8⅜	8½	
Cad Frv w	1150	$8	7¾	8	
Calais	19000	66	66	66	+ 3
Calvert o	1000	32	32	32	+ 1
Cambrida	2000	$16½	16½	16½	— ⅛
Cmbridg w	1950	350	340	345	— 5
Camel O G	43600	58	50	50	— 2
Camp RL	20730	$30½	30¼	30¼	— ¼
Camp Res	573	$7¼	7¼	7¼	
Cam Res p	800	380	380	380	
Camp Soup	2000	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Campeau f	7300	$22	21¾	21¾	— ¼
CCem ex p	1549	$14¼	14	14¼	
CCem 2 p	9025	$16¼	16⅛	16¼	
CDC f	17336	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
CDC pr B	1150	$98½	98¼	98¼	— ¼
CDC 1980	23925	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
CDC 1983	17803	$24½	24⅛	24⅜	— ⅛
C Nor West	1302	$27¼	27	27¼	+ ¼
CanP Ent	11036	$23¼	23	23¼	
C Packrs	1745	$25	25	25	— ½
C Safway p	z10	$85	85	85	
CS Pete f	5800	430	430	430	
Can Trust	33054	$28⅜	27¾	28¼	— ⅛
C Trust 11	800	$24	23¾	24	+ ½
CTrust w A	2450	$30½	29¾	30¼	
CComrci p	900	$20⅛	19¾	19¾	— ½
CC Man Y	8100	$25½	25½	25½	
CForms A f	500	300	300	300	+ 5
C Formst B	500	310	310	310	
C Hydro pr	z65	$14½	14½	14½	
CI Bk Com	21802	$27½	27¼	27⅜	+ ⅛
CIBC 250 p	1500	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
CIBC 2.05 p	5650	$23⅞	23⅝	23⅝	
CIBC 3625	900	$29¾	29⅝	29¾	
CIBC 3 p	126	$98¾	98¾	98¾	— ¼
CIBC w	6500	480	480	480	
Cdn Jorex	5150	330	330	330	+ 5
C Lncort o	3000	12	12	12	— 1
C Manoir	1000	$6½	6½	6½	— ⅛
C Marconi	40685	$22⅛	21½	22	+ ½
CNat R	4100	26	24	26	
C Nat 8.50	550	90	90	90	—10
C Occidental	435	$26⅜	26⅜	26⅜	
C Ocdntl p	300	$25½	25½	25½	
CP Ltd	23318	$46⅜	46	46	— ⅜
CPL A p	z16	$9⅝	9⅝	9⅝	
CPL Cdn p	100	250	250	250	+ 10
Cdn Tire	300	$13	13	13	— ¼
CTire A f	10882	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
CUtil A f	61627	$16⅜	16	16⅛	— ¼
C Util B	4280	$16½	16⅛	16⅛	— ¼
C Util 5 pr	z45	$54	54	54	
C Util 9.24	400	$25	25	25	+ ⅛
CUtil 2nd D	1000	$26⅞	26¾	26¾	
CUtil 2nd E	2850	$26¼	26½	26½	— ¼
CUtil 2nd F	100	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
CUtil 2nd G	900	$30	30	30	
CUtil 2nd H	41325	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
CUtil 2nd I	500	$25½	25⅜	25½	+ ⅜
CUtil A w	1308	240	240	240	—15
CUtil B w	11280	275	260	260	—15
C Wrld	419	435	435	435	+ 15
C Wrldwd p	700	$20	19½	20	+ ¾
Cnamax o	1110	485	480	480	— 5
Cantor	450	$10⅞	10½	10½	— ⅜
Cantor pr	200	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅛
Canron A	2140	$10¼	10	10	— ⅜
Canuc o	1000	50	46	46	
Cara	900	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Carl OK	149325	$16¼	16	16⅛	— ¼
Carl A p	545	$23⅜	23¼	23¼	— ¼
Carlyle o	7904	70	68	70	+ 4
Carma A	12554	43	38	43	+ 5
Carolin o	9250	325	305	310	—20
Car B	200	100	100	100	—15
Cascades	1030	$9	8¾	8¾	— ½
Celanese	z100	$6¾	6¾	6¾	
Celan 175 p	1280	$18	17½	18	+ 1
Centenial	2500	480	480	480	—10
CFund A f	9700	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Centrl Tr	2000	$11	10¾	11	— ¼
Chncir	z153	44	36	36	
Charter Oil	2000	60	60	60	+ 10
Chateau A f	450	$15	15	15	+ ¼
Chvco A	500	345	335	335	—10
Chieftan	2248	$13¾	13⅜	13¾	— ¼
Chieftain C	500	$45½	45½	45½	+ ¼
Chrysler	300	$40⅜	40⅜	40⅜	— ⅞
CHUM B f	3500	$33	33	33	+ ¼
Cimaron o	7000	$6⅛	6	6	— ⅛
Cineplex o	3200	355	350	355	
Circo Crft	6800	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Clbor A	z50	155	155	155	
Coastl A f	300	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Coho A f	455	200	200	200	
Coleco	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅞
Colonial o	800	150	140	140	—15
Cmplx	400	260	260	260	+ 10
Cominco	16829	$15¼	14¾	14¾	— ½
Cominco D	1300	$28¾	28½	28½	
Cmrcl OG	7000	191	190	190	
Cmplg	1050	$16¾	16⅝	16⅝	
Cmp Inv o	2800	225	220	225	+ 5
Comterm	2000	155	145	150	—10
Con Bath A	3900	$15⅛	15	15	
C Bath 575	300	$54¾	54¾	54¾	
Con Bath p	700	$16	15¾	16	+ ¼
C Norex	1250	200	190	190	—10
Cons Pipe	500	$9	9	9	
Con Prof o	500	136	136	136	+ 1
C Distb A	1900	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
CDistb B f	500	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Cons Gas	5815	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
Con Gas B	290	$58¼	58¼	58¼	—1¾
C Gas 13½	750	$31½	31¼	31½	
C Gas 9¼	100	$26½	26½	26½	
Cons Gas w	2900	400	395	400	+ 5
Con Glass	1590	$12	11¾	12	
CTL Bank	1160	$10⅛	10	10⅛	
CTL Bk 5¼	100	$15¼	15¼	15¼	
CTL A p	400	$24	¼	24	— ¼
Conventrs	100	340	34[illegible]	340	
Conwst B f	2449	$9¾	9⅝	9⅝	
Cooper C	100	$9½	9½	9½	+ ⅜
Corby vt	100	$30	30	30	— 1
Cor Mark f	52200	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Core Mrk w	3305	260	240	240	—20
C Falcon C	11950	$17	16¾	16¾	
Corrida o	23500	27	25	25	— 2
Coseka R	2560	300	300	300	— 5
Coseka 7 p	2400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Craigmt	1100	170	170	170	— 5
Crain RL f	1028	$15½	15¼	15½	+ ¼
Crestbrk	1400	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Cr Life Ap	3900	$25¾	25⅝	25¾	— ⅛
Crownx	4600	$15⅝	15½	15⅝	
Crownx A f	1113	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅛
Cuvier o	1500	18	18	18	
Czar Res	7600	170	165	165	
Daimys	z37	$8⅜	8⅜	8⅜	
Daon Dev	17185	144	142	142	— 3
Daon A	1700	130	130	130	— 5
Daon 8⅝ p	1100	220	220	220	
Daon 9½ p	1000	220	215	215	— 5
Datatech o	1000	100	100	100	
Davidson o	5510	475	475	475	
Deiour o	2300	22	22	22	— 1
D Eldona o	750	60	60	60	
Delhi Pac o	4000	10	9	9	— 1
Denison A	1460	$17⅝	17½	17½	
Denison B	110986	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Denison p	630	$26¾	26⅜	26⅜	
Develcon	1400	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Dexleigh o	3700	100	100	100	
Dexligh w	z425	18	18	18	
Dicknsn A f	500	455	455	455	—10
Digitech	2300	48	47	48	— 1
Discovry f	500	175	175	175	
Dofasco A	1845	$24	23⅜	23⅜	— ½
Dfs 4¼	z5	$50¾	50¾	50¾	
Dfs 235	757	$25¼	25	25⅛	
Dofasco wt	1460	$27	26¼	26¼	—1⅛
Doman A	1528	207	205	205	—10
Doman B f	702	152	150	150	— 5
Dome Cda	17219	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Dome Mine	5550	$12⅜	12½	12½	
Dome Pete	46412	260	256	257	
DPete A p	3075	$12¼	11¾	12	+ ⅛
DPete B p	727	$12	12	12	
D Explor o	3306	39	38	38	— 2
D Scotish p	300	$24¾	24¾	24¾	
D Textie	1670	$13¼	12¾	12¾	— 1
Domtar	449	$34⅜	34⅜	34⅜	
Domtar pr	z134	$12¼	12¼	12¼	
Domtar 225	3100	$25⅜	25¼	25¼	
Donohue	1000	$17	16¾	17	+ ¼
Dorset o	4000	43	43	43	— 1
Dover Ind	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Drm Pete o	14550	29½	27½	29½	+ 1½
Du Pont A	105	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Durham o f	10322	164	155	157	— 3
Durham w	1000	80	80	80	
Dvlex Ltd	335	$31	31	31	
Dvlex A	325	$30	30	30	+ ⅛
Dynamar	12300	65	60	60	+ 6
Dynmr 105	500	$7¾	7½	7½	— ¼
Dynamr w	1000	6	6	6	
Dynex A	10700	25	23	23	— 2
E F					
E-L Fin	200	$22¼	22¼	22¼	
Eaglet o	5500	225	225	225	+ 5
Eaton A	200	$9¾	9¾	9¾	
Echo Bay	15120	$13¾	13¼	13¼	
Echo 1986 w	15400	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1987 w	3900	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Echo 1988 w	9471	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Echo 1989 w	3500	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Ego Res o	z200	22	22	22	
Elcthom X	z50	290	290	290	
Elcthm Y f	1100	298	285	298	+ 3
Emco	108	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜
Encontr o	19540	435	435	435	
Epitek	1000	43	43	43	— 2
Equity Svr	650	$9	9	9	— ⅛
Erickson	750	480	475	475	—15
Evergren o	3250	41	40	41	— 3
Exall o	z50	88	88	88	
FCA Intl	2817	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Fibrda	7548	$80	79¼	79¼	— 1
Flcnbrdg w	2150	$27½	26¼	26¼	—1¼
Fardy Res	100	285	285	285	+ 10
Fathm Ocn	1000	131	131	131	— 4
Fed Ind II	1650	$28⅜	28¼	28½	
Fed Pion	2000	$19¾	19¾	19¾	— ¾
Fidelty Tr p	700	12	12	12	
Fidinam p	4000	$26¼	26¼	26¼	
Fin Trucq	500	$5⅛	5	5	— ⅛
F Calgry p	500	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
F City Fin	700	$11¾	11¾	11¾	
F Mar	1160	200	200	200	— 5
Flanagan o	11300	31	30	30	— 2
Fleet Aero	2100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Ford Cnda	3050	$132	129	132	+ 3
Franco o	10000	72	70	70	— 3
Fraser	3730	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
Fruehauf	z30	$18¼	18¼	18¼	
G H					
GB Auto	8500	$5½	5¼	5¼	
Galtaco	2400	450	440	450	+ 10
Galtaco w	1900	120	117	117	+ 2
Gandalf	1238	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Gane	2100	42	41	42	+ 1
Gaz Metr	1000	$7¾	7¾	7¾	
Gaz 5.40 p	z43	$91¾	91¾	91¾	
Gaz 5½ p	z30	$91¾	91¾	91¾	
Geac Comp	650	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
GMC	1829	$104⅛	104	104	— ⅞
Genstar L	9601	$25⅜	25¼	25⅜	— ⅛
Gnstar 2.35	3829	$29⅞	29½	29¾	— ⅛
Genstr D p	19700	$27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅜
Geocrude	14598	229	225	225	— 2
Gerin 1st p	z60	$7⅝	7⅝	7⅝	
Giant Yk	1000	$16	16	16	— ¼
Gibraltar	1900	$8⅜	8⅛	8⅛	
Glamis o	700	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Glenayre	900	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Goldale A f	500	280	280	280	—10
Goldcorp f	22350	$6⅝	6⅜	6½	— ⅛
Goldcrp w	15050	147	142	142	— 3
Gld Kn	1000	235	235	235	— 5
GKnigh B w	3000	43	41	43	+ 2
Gldn Rul o	3000	80	75	80	+ 5
Goldlund o	6300	57	56	56	+ 1
Goodyear p	z20	$28½	28⅛	28⅛	
Gosgnda o	3000	125	125	125	+ 4
Graff G	1600	$26	26	26	
Granduc	z60	42	42	42	
Granges r	5500	16	16	16	+ 1
GL Nickl o	4550	50	50	50	
GL Forest	169	$86¼	86¼	86¼	
Gt Pacific	530	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ¼
GW Steel A	z25	120	120	120	
Grenwich o	3000	170	170	170	— 5
G Goose	200	$20	20	20	
Greyhnd C	300	405	405	405	+ 5
Greyhnd	2042	$22¼	22	22	
Guard Cap	z56	$15½	15½	15½	
Gardn MS f	1840	$7	7	7	
Gard MS w	6740	130	127	127	— 3
Gard PA f	2000	$8¼	8¼	8¼	
Gardn P w	72600	92	90	90	
Gulf Can	13579	$17⅜	17⅜	17½	— ⅛
Gulfstrm o	11807	70	68	70	
HCI Hldg B	4400	40	40	40	
Haley	1000	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
H Group A	1500	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Hrding A f	30600	$6½	6¼	6¼	— ¼
Hawker	1040	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Hawker pr	1300	$56½	56½	56½	+ ¼
Hayes D	1326	$19¼	18¾	19¼	+ ⅛
Hees Intl	20050	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Hees Intl w	5346	$6⅛	5⅞	6⅛	
Helix	4100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Helix w	1650	$6	5¾	6	+ ⅛
Heritag A f	1055	$17¼	17	17	— ¼
Highfield A	1200	30	30	30	+ 6
Highwod o	675	285	285	285	
Howdn DH	200	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
HBay Mn s	38854	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
HBay Mn w	8300	77	75	75	— 2
H Bay Co	3786	$20¼	20	20¼	+ ¼
HBC A p	861	$17¼	17¼	17¼	— ¼
HBC B p	4000	$26⅜	26½	26½	— ¼
Husky Oil	12000	$11⅞	11¾	11⅞	
Husky 13 p	1300	$48¾	48½	48¾	
I J					
IU Intl	1865	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
Imasco	14930	$42⅜	42	42⅜	+ ⅛
Imasco A p	z1	290	290	290	
Imp Life p	100	$27⅝	27⅝	27⅝	
Imp Oil A	31839	$42⅜	42⅛	42⅜	
Imp Oil B	z5	$42⅛	42⅛	42⅛	
Inco o	3550	405	390	390	—15
Inco	44346	$13¾	13¼	13⅜	— ¼
Inco 7.85	500	$18⅝	18⅝	18⅝	
Inco 10	2150	$25⅞	25¾	25⅞	
Inco wt	7000	191	185	190	— 2
Indal	4300	$11	10¾	10¾	— ⅜
Indusmin	z10	$25¼	25¼	25¼	
Inglis	400	$10½	10½	10½	
Inland Gas	646	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Inland G p	z70	$10	10	10	
Inlnd G 10p	3700	$25½	25	25⅛	+ ⅛
Innopac	2500	$10	10	10	
Inter-City	8800	$9⅝	9½	9½	— ⅛
I Atlantis o	5000	150	140	150	+ 10
IBM	723	$163½	163¼	163½	— 2
Intl Thom	54200	$8¼	8	8⅛	
Intpr Pipe	15639	$31⅜	31½	31½	— ⅛
Inverness	2200	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Inverns 875	1200	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Ipsco	1400	$12	12	12	
Iron Bay T	300	385	375	375	+ 5
Irwin Toy	500	$6⅝	6½	6½	
Island Tel	546	$22¾	22¼	22¼	— ½
Ivaco A f

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Autre chute des cours

MONTRÉAL (PC) — La chute des cours s'est poursuivie hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en baisse de 0.33 point, à 116.26.

Le volume des transactions a diminué à 1,295,714 actions, contre 1,478,020 le jour précédent.

Le compartiment des produits forestiers a progressé de 0.76 à 140.00, les banques de 0.51 à 109.17 et les services publics de 0.07 à 113.92. A l'opposé, le groupe des mines a reculé de 1.03 à 117.40, les hydrocarbures de 0.63 à 128.40 et les biens d'équipement de 0.43 à 108.68.

Bow Valley Res. a perdu 50 cents à $19.38 et 97,673 actions ont été traitées. Rio Algom a monté de 12 cents à $20 (22,500 actions).

Par ailleurs, Banque de Montréal gagne 25 cents à $24.38, Transalta A 25 cents à $22.38, Banque nationale 12 cents à $12.62 et Alcan 38 cents à $36.62. Noranda perd 38 cents à $19.12. Con Bathurst monte de 12 cents à $15.25. Toronto Dominion cède 25 cents à $16.62. Bell Canada Enterprises gagne 12 cents à $34 et Banque royale 25 cents à $28.25.

Dans le groupe des mines, Teck Corp. B cède 12 cents à $10.50, Barrick Res. gagne cinq cents à $1.83, Pancanada monte de 25 cents à $29 et Asamera abandonne 12 cents à $10.75.

Les pertes l'emportent sur les gains par 109 contre 99 et 80 titres sont inchangés.

Dans les valeurs de second ordre, Ormico Explr. gagne cinq cents à $0.21, Dumont perd un cent à $0.19, Yorbeau Res. cède un cent à $0.85, Laduboro reste à $0.32 et Bateman gagne un cent à $0.135.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ 116,26 / 0,33

XCO HYDRO: CARBURE 128,40 / 0,63

XCB BANCAIRE 0,51 / 109,17

VARIATIONS DES TITRES 99 / 80 / 109

XCF PRODUITS FORESTIERS 0,76 / 140,00

XCM MINES ET MÉTAUX 117,40 / 1,03

INDICE GÉNÉRAL

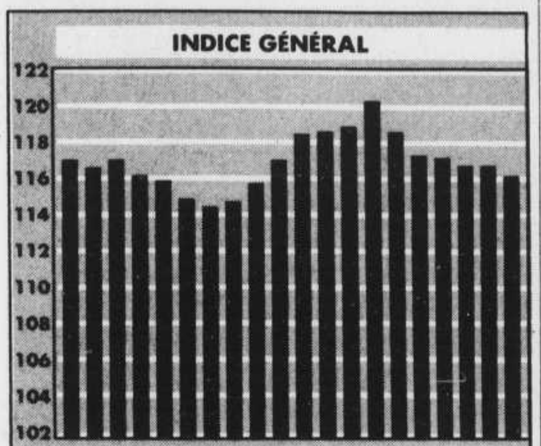

VOLUME (en millions)

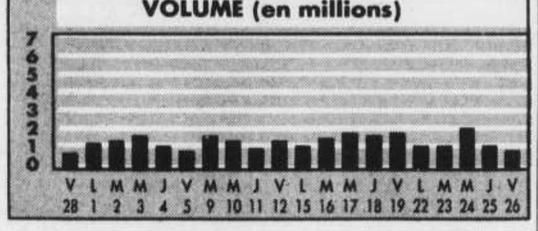

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	2000	150	150	150	+11
Abti Prce	z50	$28¾	28¾	28¾	−3⅞
Agnico E	700	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Aiguebelle	2050	$7	6¾	6¾	− ⅛
Alta energ	2045	$21	20⅞	21	− ⅛
Alcan Alu	30590	$36⅞	36⅛	36⅝	+ ⅜
Alcan Wt	9940	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Algma2.00	100	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅝
Aligro	500	$6¾	6¾	6¾	
Alum 2.312	900	$26	25⅞	26	+ ⅛
Alum 2.00	300	$26½	26½	26½	+ ¼
Alum.flC	6500	$25⅞	25⅝	25⅝	− ⅛
AMCA int	2300	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
AMCA8.84	200	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅜
Amuse Wt	23700	2	1	2	+1½
Asamera	4600	$10⅞	10¾	10¾	− ⅛
Asbestos	100	$6½	6½	6½	− ⅜
BCE	26636	$34	33⅝	34	+ ⅛
BCE 1.80p	600	$23½	23¼	23¼	
BCE 2.05p	1100	$33¾	33¾	33¾	− ⅛
BCE 2.70p	5230	$35½	34⅝	35⅜	+ ⅛
B C Forst	402	$9⅝	9½	9⅝	
BGRpMt.A	900	$6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
BGRwt	1100	132	132	132	−6
BC Phone	5700	$20¾	20⅝	20⅝	
BP Can	500	$28	28	28	+ ¼
Bank NS	23457	$12¾	12⅝	12⅝	
B NS srl	1100	$25¼	25¼	25¼	
Baue Cont	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Baue Mtl	61165	$24½	24¼	24⅜	+ ¼
BMO 2.85	2400	$33	32⅞	33	+ ¼
BMO $2.50	1100	$30¼	29⅝	30¼	+ ⅞
BMO Sr3	2100	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅜
BMO Wts	4100	395	390	395	−5
Bq Eparg	100	$17¼	17¼	17¼	
BqEp 2.62	400	$27	27	27	
Baue Nat	38658	$12⅞	12⅝	12⅝	+ ⅛
BqNat 2.94	850	$33⅛	32¾	33⅛	+ ⅛
Bq Nat B	1400	$29⅛	28⅞	28⅞	+ ⅛
Bq Royale	24179	$28½	28⅛	28¼	+ ¼
Bq Ry Wt	5200	420	415	415	−15
BqRy 1.45	2425	$16⅝	16½	16½	
BqRy 1.88	500	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
BqRy 2.75	2900	$31⅞	31⅝	31⅞	+ ½
Barrick R.	8400	183	180	183	+5
fBaton A	5000	$14⅞	14⅞	14⅞	− ⅛
Baxter Tc	1500	60	57	57	−8
Berkley.pr	2200	425	420	425	−5
fBomb A	500	$16¾	16½	16⅝	− ⅛
fBomb B	1520	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Bow Val	97673	$19¾	19⅜	19⅜	− ½
Brascade	804	$40¼	40	40¼	+ ⅛
Brascan A	16728	$31⅞	31⅝	31⅞	− ⅜
Brunswick	1150	$16¼	16	16¼	+ ¼
C D					
CAE Ind	1660	$13⅛	13	13	− ⅛
CB Pak	1301	$13	12⅞	12⅞	
C T G Inc	300	235	235	235	−25
CTG Wt	z150	45	45	45	−35
Cad Frvw	250	$16	15½	16	+ ⅛
Cad Fw a	250	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Cad.Fw.wt	500	$7¾	7¾	7¾	− ⅜
Cambridge	100	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅜
Camp R	1223	$7¼	7¼	7¼	
fCampeau	1200	$22	21⅞	22	+ ⅛
Cda Pack	100	$25	25	25	− ¼
fCDC	344	$6⅝	6½	6½	− ⅛
CDC Pr B	z50	$98	98	98	− ⅜
CDC 1980	2650	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
C Imp Bk	14352	$27½	27¼	27⅜	+ ⅛
CIBa 2.50	400	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
CIBa 2.05	600	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
CIBQ 3.562	400	$29¾	29¾	29¾	
CIBa wt	400	480	480	480	−5
COcc Pete	1100	$25½	25¼	25½	
CP Ltee	4750	$46½	46	46	− ¾
CP 714	466	$9¾	9¾	9¾	
fC Tire A	5420	$9⅞	9¾	9⅞	
fC Utilit A	4296	$16⅜	16¼	16¼	
C Utilit B	687	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
C Util prL	700	$30	30	30	+ ⅝
C.Util SrH	1900	$22¾	22¾	22¾	
C Util wta	z70	235	225	225	
C Util wtb	20175	275	250	250	−25
Carena	1500	$24½	24½	24½	
Carl Ok	319	$16¼	16	16⅛	− ⅛
Cascades	12992	$9⅛	8⅝	8⅞	− ¼
Celanese	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Cent Dyn	9000	60	60	60	−5
fChateau	1700	$15	15	15	
Chrysler	3005	$40¼	40⅛	40¼	−1⅛
Circo Crft	250	$7⅝	7⅝	7⅝	
CimL PrE	706	$14¼	14	14	
Cim L 1.17	1700	$16⅜	16	16	− ⅛
Cominco	10500	$15⅛	15	15	− ⅛
ComSatlite	100	415	415	415	
Cmp Inv	750	220	220	220	−5
Comterm	23360	158	145	150	−10
C Bath A	28600	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
CSD Cl A	z15	40	40	40	−35
Cons Gas	700	$19½	19½	19½	+ ⅛
C Gas Wt	1100	395	395	395	+5
Coseka Rs	700	300	298	300	−5
Cosek 7p	1000	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Czar Res	200	170	170	170	+5
Daon Dvlp	2000	143	143	143	
fDaon A	840	125	125	125	−35
Denison.A	560	$17½	17½	17½	
fDenisonB	200	$15½	15½	15½	− ¼
Dofasco A	2790	$23⅝	23½	23½	− ¼
Dome Cdo	1300	$6	6	6	− ⅛
Dome Mns	600	$12½	12½	12½	
Dome Pet	3924	260	257	257	+1
Domtex	2849	$13¼	12¾	13	− ½
Domtar	934	$35	34⅝	35	+ ⅜
Dtar2.2	1300	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Donohue	2850	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
Donohue a	100	$16½	16½	16½	+ ½
E F					
Echo Bay	1368	$13¼	13¼	13¼	
Entrep CP	6603	$23¼	23	23	− ⅛
Epitek Int	1000	44	44	44	+1
FalLtee	100	$79¾	79¾	79¾	− ½
Forex	19350	95	85	85	−15
Fraser Inc	600	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Fulcrm 6p	300	$12	12	12	+ ¾
G H					
Gaz Metr	8528	$7¾	7⅝	7¾	
Gaz 5.4 pr	z10	$92	92	92	− ½
Gaz 5.5 pr	z15	$92	92	92	+1
Gaz 15	1100	$29½	29½	29½	− ⅛
Gen Motrs	500	$103¼	103¼	103¼	−1¾
Genstar	730	$25⅜	25¼	25¼	
Geocrude	200	225	225	225	−2
Gldc.A	12800	$6⅝	6⅜	6⅜	− ⅛
GldcWt	13900	145	142	142	−5
Guard. T.	700	$9	9	9	
Guard prA	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Gulf Can	16521	$17½	17½	17½	− ⅛
Hawker	540	$18½	18½	18½	− ⅛
Helix.Circ	9460	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Hir Walkr	3165	$24¼	24	24¼	+ ⅛
H Wlkr D	940	$24¼	24⅛	24¼	+ ⅛
H Wlkr E	625	$27	27	27	+ ⅜
H.Wlkwt88	2300	310	305	305	+5
H Bay2.25	200	$26⅜	26½	26½	− ⅛
Husky Oil	2400	$11⅞	11¾	11¾	− ⅛
Husky 13	500	$48¾	48¾	48¾	
I J					
Imasco ltd	5000	$42¼	42	42¼	+ ⅛
Imp Oil A	21764	$42⅜	42	42⅜	
Imp Oil B	1000	$42	42	42	+3⅞
Inco Ltd	7150	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅜
IBM	15	$163½	163½	163½	−2½
Inter Pipe	1002	$31¾	31¾	31¾	
Inverness	500	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
flvaco A	5512	$14½	14⅜	14½	
Ivaco E p	1700	$24½	24½	24½	+ ⅛
Janock	200	$10	10	10	− ¾
K L					
Labatt	500	$20⅛	20⅛	20⅛	− ⅛
LafargeCo	500	$12½	12½	12½	− ½
Laidlaw A	200	$18½	18½	18½	+ ⅛
fLaidlw B	300	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Lake Shre	300	$43	43	43	− ¼
Loblaw	300	$18⅛	18	18⅛	
M N					
MRRM 5.8	z25	$18⅝	18⅝	18⅝	− ⅛
McM Bldl	1564	$26⅛	25⅞	25⅞	− ⅛
MnP.p	1590	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Mntoba wt	6000	171	165	169	−3
C Marconi	15700	$22	21½	22	+ ⅜
fMarit Tel	1125	$38	37¾	37¾	− ⅛
Mass Fer	627	360	360	360	−10
Mas F pa	100	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅜
McNeil M	200	260	260	260	
Merland	1800	$5	5	5	+5
Min Lac	100	$30½	30½	30½	
fMitchll A	360	$17½	17½	17½	+ ⅛
Mitchell B	100	$19	19	19	+1
Mitel Corp	400	$8⅞	8⅞	8⅞	
fMolson A	1420	$16¼	16⅛	16¼	
Molson B	1820	$16½	16⅜	16½	
fMonenc a	250	$8½	8½	8½	− ½
MTrustc A	300	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Moore	1075	$55⅝	55	55⅝	− ¼
Murphy Ol	500	$22½	22½	22½	− ¼
Nabisco L	1500	$23⅝	23⅛	23⅛	− ⅜
Nabu Net	1175	30	25	30	+5
NB Tel	1822	$27	14⅝	27	+12
NfldL 512	1000	$5¾	5¾	5¾	
NfldL 9.84	z50	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Nfld 1414	300	$11⅞	11⅞	11⅞	
NfldT 8.85	100	$18¾	18¾	18¾	+ ⅝
NfldT 13.5	200	$24¼	24¼	24¼	+ ½
Noranda	29105	$19⅝	19⅛	19⅛	− ⅜
Norcen.En	2778	$18	18	18	
fNoreNv	428	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Normick	1650	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Nor Tel	10586	$50	49⅝	49½	−1
fNova Alt	5806	$7¾	7⅝	7¾	
Nova 612	2200	$22	21⅞	21⅞	
Nova 15	600	$30⅜	30¼	30¼	− ⅛
Nova 12	1380	$32⅜	32½	32½	+ ⅛
Nova 11.24	200	$27	27	27	− ⅜
NuWest A	z200	56	56	56	−8
O P					
fOcelot B	400	485	485	485	
fOsha A	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Pancdn Pt	6200	$29	28⅞	29	+ ¼
Placer Dv	3405	$24⅝	24¼	24¼	− ¼
PlacerDwt	1000	410	410	410	−25
fPowr Cr	18943	$24	23¾	24	+ ¼
Power Fin	200	$17¼	17¼	17¼	
Precamb	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Provigo	1240	$16	16	16	
Q R					
Que Tel	201	$32½	32½	32½	− ¼
Quebecor	1454	$20½	20¼	20¼	− ¼
Reed Sten	4200	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Reichold	300	$10¼	10⅛	10⅛	
Rio Algom	22500	$20¼	20	20	+ ⅛
fRogerC B	500	$6½	6½	6½	
fRollnd A	400	$15¼	15⅛	15⅛	− ⅛
Rolland B	360	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
Ry Trco A	643	$33¾	33½	33½	
S T					
Seagram	15058	$47⅝	47	47⅜	−1
Sensormat	1000	290	290	290	+20
Shell Can	8300	$24	23⅝	23⅞	− ⅛
Sony	150	$21	21	21	− ¾
fSpar Aer	200	$23	23	23	
fSteinb A	1460	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Stelco A	892	$21¼	21	21	− ¼
Stelc 3.625	300	$30½	30½	30½	+ ½
Sullvn.Min	2900	355	350	350	−5
Systemhse	5400	100	96	100	+3
Teck A	500	$10½	10½	10½	+ ⅛
fTeck B	8400	$10⅝	10½	10½	− ⅛
Tembec.A	1300	370	360	370	+10
Texaco	1400	$37¾	37½	37⅝	− ⅛
Thomsn A	3300	$46¾	46¾	46¾	+ ¼
TIE teleco	7085	$13⅛	13	13	
Tor Dm Bk	27286	$16⅞	16⅝	16⅝	− ¼
TDm 1.83	300	$20½	20½	20½	− ½
TrDm 2.37	200	$25⅛	25⅛	25⅛	− ⅛
TrDm pc	200	$25¾	25¾	25¾	
Total Pete	3100	$12¼	12	12⅛	− ⅜
Total.P.wt	3600	115	110	110	−25
Tot Pet pr	100	$31⅛	31⅛	31⅛	− ¼
Ta.pr.c	15900	$25⅞	24⅞	25¾	
TrAlta A	58933	$22⅜	22¼	22⅜	+ ¼
TrAlta Pa	100	$30	30	30	+ ¾
TrnsAlta.9	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
TrCan Pl	16036	$17¾	17⅜	17⅜	− ⅛
Trs mount	185	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Trilon srA	2000	$24½	24½	24½	− ⅛
Trimac	100	425	425	425	−5
fTrizec A	800	$25½	25¼	25¼	
Trizec B	100	$26	26	26	+ ½
fTurbo Rs	6000	34½	33	33	
U V					
Union Gas	660	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
Velcro Ind	z50	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
fVtICIA	1000	$6	5⅞	5⅞	− ¼
W X					
Wargton	1300	77	77	77	
Wcst Trn	2600	$13⅛	13⅛	13⅛	
WorldEq.A	600	$7⅜	7⅜	7⅜	
Xerox wt	1350	315	305	310	−10
Total sales: 1,132,065					
Junior Mines Oils					
Abcourt	1409	106	101	101	−18
Abitibi As	3500	31	31	31	
Americ M	2000	18½	18½	18½	
Bachelor	600	470	470	470	−5
Bateman	9000	13½	13	13½	+ ½
Brominco	4000	215	210	210	−10
Brosnan	3750	31	31	31	−3½
Bruneau	3000	18	17	17	
C.Imp. 10	z80	235	235	235	−10
D'Or Val	1300	115	112	112	−3
Dumagmi	3100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Dumont	33600	20	19	19	−1
Dyna Mn	z700	12½	12	12½	−2
G Knight	5000	225	225	225	−15
GKwtB	z1000				−40
Gold Tigr	4200	120	112	112	−8
Kew Gold	3600	55	55	55	−5
Laduboro	10000	32	32	32	
Lynx Exp	2000	70	70	70	+1
Massval	4000	9	8	8	−2
Midep.Int	375	149	149	149	+9
Muscocho	4435	224	218	218	−4
Oakw Intl	8000	12	12	12	+1
Ormico	35000	21	18	21	+5
Pet Sun	3500	170	170	170	
Prov Exp	2000	43	43	43	−1½
Queenstn	500	158	158	158	−2
Yorbeau	14000	86	84	85	−1
Total sales: 163,649					
Total market: 1,295,714					

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2000	7.25	7.25	7.25
Mtl Gold vanaveqeattczbczcattazc				

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7315
Afrique franco	Franc CFA	0.002828
Allemagne-Ouest	Mark	0.4340
Antilles Angl.	Dollar	0.4883
Argentine	Peso	0.01277
Australie	Dollar	1.1117
Autriche	Schilling	0.06180
Bahamas	Dollar	1.3190
Belgique	Franc	0.02150
Bermudes	Dollar	1.3157
Brésil	N.Cruzeiro	.000539
Chili	Escudo	.01137
Colombie	Peso	.01224
Danemark	Couronne	0.1202
Espagne	Peseta	0.007739
États-Unis	Dollar	1.3157
Finlande	Mark	0.2083
France	Franc	0.1414
Grèce	Drachme	0.01061
Haiti	Gourde	0.2631
Hollande	Florin	0.3851
Hong Kong	Dollar	0.1683
Inde	Roupie	0.1091
Israël	Sheqels	0.002637
Italie	Lire	0.000699
Jamaïque	Dollar	0.3133
Japon	Yen	0.005365
Liban	Livre	0.1659
Maroc	Dirham	0.1438
Mexique	Peso	0.006386
Nicaragua	Cordoba	0.1316
Norvège	Couronne	0.1496
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6440
Pakistan	Roupie	0.09007
Pérou	Sol	0.000312
Philippines	Peso	0.06549
Portugal	Escudo	0.008172
Royaume-Uni	Sterling	1.6074
Suède	Couronne	0.1525
Suisse	Franc	0.5285
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1921
Turquie	Livre	0.003141
URSS	Rouble	1.5398
Venezuela	Bolivar	0.1078
Tunisie	Dinar	1.5342

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

Montreal

Season High	Season Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
220.70	188.00	NV	204.10	203.40	205.30		16
224.00	198.00	JA	218.30	216.80	217.70		12
234.50	211.60	MR	230.10	228.00	230.00		2
237.80	222.50	MY	237.80	235.70	236.50		0

Estimate Sales:.....8...
Total open interest: ...30

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$3	$3¼		4
Agnic E	Fb	12½p	25	50		20
Agnic E	Fb	15	135	160		20
Agnic E	Fb	15 p	95	120		6
Agnic E	Fb	17½	50	70		74
Agnic E	Fb	17½p	$2⅝	$2⅞		2
Agnic E	My	12½	$3½	$3¾		
Agnic E	My	12½p	45	70		
Agnic E	My	15	185	$2⅛		4
Agnic E	My	15 p	125	150		6
Agnic E	My	17½	100	125		39
Agnic E	My	17½p	$2¾	$3		
Agnic E	Nv	12½	$2½	$2¾		
Agnic E	Nv	12½p	1	25		
Agnic E	Nv	15	60	85		15
Agnic E	Nv	15 p	45	70		38
Agnic E	Nv	17½	5	30		85
Agnic E	Nv	17½p	$2½	$2¾		27
Agnic E	Nv	20		20		32
Agnic E	Nv	20 p	$5	$5⅜		
Alcan	Fb	30	$7⅛	$7⅜	$6⅝	61
Alcan	Fb	30 p	15	30	40	32
Alcan	Fb	40 p	$4⅛	$4⅜	$4½	190
Alcan	My	32½	$5⅞	$6⅛	$6⅜	5
Alcan	My	32½p	95	110	120	129
Alcan	Nv	30 p	1	10	15	131
Alcan	Nv	32½	$4	$4¼	$3½	395
Alcan	Nv	32½p	5	25	20	407
Alcan	Nv	45	5	10	10	1428
Alcan	Nv	45 p	$8⅜	$8⅝	$9	11
Alt Enr	Mr	17½	$4	$4¼	$4	70
Alt Enr	Mr	17½p	5	15		
Alt Enr	Mr	20	$2	$2¼	$2	71
Alt Enr	Mr	20 p	50	60	50	168
Alt Enr	Mr	22½p	160	180	180	38
Alt Enr	Mr	25	20	30	40	10
Alt Enr	Mr	25 p	$3⅞	$4⅜		
Alt Enr	Jn	20	$2⅜	$2⅝	$3	25
Alt Enr	Jn	20 p	55	70	40	5
Alt Enr	Jn	22½	105	120		
Alt Enr	Jn	22½p	165	185	115	70
Alt Enr	Jn	25	40	55	90	19
Alt Enr	Jn	25 p	$3⅞	$4⅜		
Alt Enr	Dc	17½	$3½	$3¾	$3¾	30
Alt Enr	Dc	17½p		10	40	35
Alt Enr	Dc	20	145	160	150	259
Alt Enr	Dc	22½p	150	175	140	3
Alt Enr	Dc	25		5		
Alt Enr	Dc	25 p	$3⅞	$4⅜		
Asamo	Ja	10	130	140	140	746
Asamo	Ja	10 p	25	40	40	287
Asamo	Ja	12½p	160	180	160	129
Asamo	Ja	15	10	20	15	793
Asamo	Ap	10	185	$2	175	161
Asamo	Ap	10 p	45	60	55	60
Asamo	Ap	12½	70	85	85	153
Asamo	Ap	12½p	170	190	$2¼	17
Asamo	Ap	15	25	40	30	149
Asamo	Ap	15 p	$4	$4⅜		
Asamo	Jy	10	$2⅛	$2⅜	$2⅛	9
Asamo	Jy	10 p	55	75		
Asamo	Jy	12½	100	125	75	
Asamo	Jy	12½p	190	$2⅛		
BC Tel	Ja	17½	$3⅛	$3⅜	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20	75	100	105	99
BC Tel	Ja	20 p	10	30		
BC Tel	Ja	22½		10	10	30
BC Tel	Ja	22½p	185	$2⅛		
BC Tel	Ap	17½	$3¼	$3½		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20 p	20	40		
BC Tel	Ap	22½	10	20	30	40
BC Tel	Ap	22½p	$2	$2¼		
BC Tel	Jy	17½	$3¼	$3½		
BC Tel	Jy	17½p	5	15		
BC Tel	Jy	20	110	135		
BC Tel	Jy	20 p	25	50		
BC Tel	Jy	22½	20	35		
BC Tel	Jy	22½p	$2	$2⅜		
BCE	Fb	27½	$6⅜	$7	$7	100
BCE	Fb	27½p	1	15	10	21
BCE	Fb	30	$4¼	$4⅝	$4¾	2593
BCE	Fb	30 p	10	25	15	330
BCE	Fb	32½	195	$2⅛	$2⅛	1738
BCE	Fb	32½p	40	50	60	490
BCE	Fb	35 p	135	150	145	206
BCE	My	30	$4⅝	$5	$5	56
BCE	My	30 p	20	40	40	2
BCE	My	32½	$2⅜	$2¾	$2⅝	992
BCE	My	32½p	50	75	60	782
BCE	My	35 p	150	175	155	89
BCE	Nv	27½	$6¾	$6⅝	$7	103
BCE	Nv	27½p		5	40	20
BCE	Nv	32½p	5	10	5	1994
BCE	Nv	35	10	25	25	3219
Bk Mtl	Fb	20	$4⅜	$4⅝		35
Bk Mtl	Fb	20 p	5	20		31
Bk Mtl	Fb	22½	$2⅛	$2¼	$2⅜	328
Bk Mtl	Fb	22½p	30	45	35	84
Bk Mtl	My	22½	$2½	$2¾	$2⅞	155
Bk Mtl	My	22½p	50	70		34
Bk Mtl	My	25	110	120		244
Bk Mtl	My	25 p	150	175		20
Bk Mtl	Nv	20	$4¼	$4½	$4¾	4
Bk Mtl	Nv	20 p	1	15		
Bk Mtl	Nv	22½p	10	15		376
Bk Mtl	Nv	25 p	115	135	100	181
Bk Mtl	Nv	27½	1	5		473
Bk NS	Mr	10	$2¾	$3⅛	$3	601
Bk NS	Mr	10 p	10	25	75	28
Bk NS	Mr	12½p	40	65	50	57
Bk NS	Mr	15	15	30	20	218
Bk NS	Mr	15 p	$2⅜	$2¾	$3¾	2
Bk NS	Jn	10	$2⅞	$3¼	$3⅛	1
Bk NS	Jn	10 p	15	40		
Bk NS	Jn	12½	100	115	125	28
Bk NS	Jn	12½p	55	75	70	11
Bk NS	Jn	15	30	45		
Bk NS	Jn	15 p	$2⅜	$2¾		
Bk NS	Dc	10	$2⅝	$3	$2⅞	824
Bk NS	Dc	10 p		15	10	57
Bk NS	Dc	12½p	20	30	20	767
Bk NS	Dc	15	5	10	10	416
Bk NS	Dc	15 p	$2⅛	$2½	190	3
Bow Val	Ja	17½p	20	40	20	252
Bow Val	Ja	22½p	$2⅞	$3¼	$3¾	258
Bow Val	Ja	25	5	20	15	929
Bow Val	Ja	25 p	$5⅜	$5¾	$5½	17
Bow Val	Ja	27½	1	15	30	85
Bow Val	Ja	27½p	$7⅞	$8⅜	$8⅞	
Bow Val	Ap	17½	$3	$3⅜	$3⅜	6
Bow Val	Ap	17½p	40	65	85	29
Bow Val	Ap	20 p	125	150	190	42
Bow Val	Ap	22½	65	90	100	256
Bow Val	Ap	22½p	$3⅛	$3½	$2⅞	28
Bow Val	Ap	25	30	45	45	222
Bow Val	Ap	25 p	$5⅜	$5¾	$3½	3
Bow Val	Jy	17½	$3½	$3⅞		
Bow Val	Jy	17½p	65	90		
Bow Val	Jy	20	$2⅛	$2½	$2⅛	11
Bow Val	Jy	20 p	175	$2	190	20
Bow Val	Jy	22½	115	140	105	3
Bow Val	Jy	22½p	$3¼	$3⅜		
Brscn A	Ja	27½	$4¾	$5⅛		
Brscn A	Ja	27½p	10	35		
Brscn A	Ja	30	$2⅝	$2⅞		102
Brscn A	Ja	30 p	55	75	65	40
Brscn A	Ja	35	40	60		246
Brscn A	Ja	35 p	$2⅞	$3⅛		66
Brscn A	Ja	40	5	30		20
Brscn A	Ja	40 p	$7⅞	$8¼		
Brscn A	Ap	27½	$5⅜	$5¾		
Brscn A	Ap	27½p	40	65		5
Brscn A	Ap	30	$3⅜	$3⅝		18
Brscn A	Ap	32½	$2	$2¼		6
Brscn A	Ap	32½p	185	$2⅛		37
Brscn A	Ap	35	90	115		15
Brscn A	Ap	35 p	$3⅛	$3⅜		1
Brscn A	Jy	30				
Brscn A	Jy	30 p				
Brscn A	Jy	32½	$2⅝	$2⅞		
Brscn A	Jy	32½p	$2⅛	$2⅜		
Brscn A	Jy	35	160	185		
Brscn A	Jy	35 p	$3¼	$3½		
C D						
C Im B	Mr	22½	$4⅞	$5¼	$5⅜	253
C Im B	Mr	22½p	5	15	25	96
C Im B	Mr	25	$2¾	$3	$2¾	1335
C Im B	Mr	25 p	25	40	30	224
C Im B	Mr	27½	115	135	110	1033
C Im B	Mr	27½p	90	115	190	100
C Im B	Mr	30	35	45	40	40
C Im B	Mr	30 p	$2⅝	$3		
C Im B	Jn	25	$3	$3¼	$2⅞	12
C Im B	Jn	25 p	60	75	100	10
C Im B	Jn	27½	160	180	175	34
C Im B	Jn	27½p	130	155		
C Im B	Jn	30 p	$2⅝	$3⅛		
C Im B	Dc	22½	$4⅞	$5¼	$5⅛	20
C Im B	Dc	22½p		10	15	181
C Im B	Dc	25	$2⅝	$2⅞	$2¼	431
C Im B	Dc	25 p	10	20	15	81
C Im B	Dc	27½p	75	95	75	125
C Im B	Dc	30	10	20	15	240
C Im B	Dc	30 p	$2⅛	$2⅞	$3⅜	
C Im B	Dc	32½		5		
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	20 p	45	70	65	40
C Marc	Fb	22½p	115	140	165	71
C Marc	Fb	25	60	75	70	143
C Marc	Fb	27½	15	40		86
C Marc	Fb	27½p	$5¼	$5⅝		
C Marc	Fb	30	5	25		
C Marc	Fb	30 p	$7¾	$8⅛		
C Marc	My	20 p	70	95		
C Marc	My	22½	$2⅜	$2⅝		6
C Marc	My	22½p	140	165		
C Marc	My	25 p	$3	$3¼		15
C Marc	My	27½	50	75		
C Marc	My	27½p	$5¼	$5⅝		
C Marc	Nv	20	$2⅛	$2⅜		38
C Marc	Nv	20 p	5	25	35	147
C Marc	Nv	22½	45	70	40	240
C Marc	Nv	25	10	20		389
C Marc	Nv	25 p	$2¾	$3		174
C Marc	Nv	27½		5		214
C Marc	Nv	27½p	$5¼	$5⅝		
C Marc	Nv	30		5		28
C Marc	Nv	30 p	$7¾	$8⅛		
CanP E	Fb	17½	$5⅝	$6		13
CanP E	Fb	17½p	5	10		
CanP E	Fb	20	$3⅜	$3⅝	$4	189
CanP E	Fb	20 p	10	35		100
CanP E	Fb	22½	165	190	$2	654
CanP E	Fb	22½p	55	80		386
CanP E	Fb	25	45	70		533
CanP E	Fb	25 p	$2	$2¼		17
CanP E	My	20	$4⅛	$4⅜		56
CanP E	My	20 p	25	50		5
CanP E	My	22½p	70	80		7
CanP E	My	25 p	$2⅛	$2⅜		8
CanP E	Nv	17½	$5⅜	$5¾		
CanP E	Nv	17½p		10		
CanP E	Nv	20	$3¼	$3⅜	$3½	230
CanP E	Nv	20 p		10		114
CanP E	Nv	25	15	20	15	1106
CanP E	Nv	25 p	175	$2	170	66
Carl OK	Fb	15	175	190	$2	357
Carl OK	Fb	17½p	160	180	$2⅛	284
Carl OK	Fb	20	10	30	5	212
Carl OK	Fb	20 p	$3⅝	$4		
Carl OK	My	15	$2	$2⅜	$2½	40
Carl OK	My	15 p	35	60	55	2
Carl OK	My	17½	90	115	125	34
Carl OK	My	17½p	160	180	125	10
Carl OK	My	20	30	55	50	10
Carl OK	My	20 p	$3¾	$4⅛		
Carl OK	Nv	15	115	140	175	79
Carl OK	Nv	15 p		20	20	18
Carl OK	Nv	17½	15	20	20	902
Carl OK	Nv	17½p	150	155	140	87
Carl OK	Nv	20		5	5	1498
Carl OK	Nv	20 p	$3⅜	$4	$2	5
Carl OK	Nv	22½		5	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$6⅛	$6½	$2¼	
CBth A	Ja	12½	$2⅞	$3¼		10
CBth A	Ja	12½p	5	30		60
CBth A	Ja	13¾	175	$2		70
CBth A	Ja	13¾p	15	40		42
CBth A	Ja	15	60	85		278
CBth A	Ja	15 p	50	75		170
CBth A	Ja	17½	5	30		148
CBth A	Ja	17½p	$2½	$2¾		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½p	15	40		20
CBth A	Ap	13¾	$2¼	$2½		22
CBth A	Ap	13¾p	40	65		32
CBth A	Ap	15	100	125		55
CBth A	Ap	15 p	75	100		1
CBth A	Ap	17½	25	50		
CBth A	Ap	17½p	$2⅞	$3⅛		
CBth A	Jy	12½	$3½	$3¾		
CBth A	Jy	15	135	160		6
CBth A	Jy	15 p	100	125		5
CBth A	Jy	17½	50	75		
CBth A	Jy	17½p	$3	$3¼		
Cmnc	Mr	10	$5⅛	$5½		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½	$2⅞	$3⅛	$3½	60
Cmnc	Mr	12½p	10	30	80	20
Cmnc	Mr	15	100	125	160	303
Cmnc	Mr	15 p	75	100	60	95
Cmnc	Mr	17½p	$2¾	$3⅛	150	300
Cmnc	Jn	12½	$3⅛	$3½		
Cmnc	Jn	12½p	5	30		
Cmnc	Jn	15	150	175	$2½	5
Cmnc	Jn	15 p	100	125	95	65
Cmnc	Jn	17½	50	75	70	1120
Cmnc	Jn	17½p	$2⅞	$3¼	175	545
Cmnc	Dc	10	$4⅝	$5	$5	
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½	$2½	$2¾	$4	525
Cmnc	Dc	12½p	1	20	65	33
Cmnc	Dc	15	65	90	145	344
Cmnc	Dc	15 p	50	75	45	157
Cmnc	Dc	16⅞p	190	$2⅛	160	11
Cmnc	Dc	17½	1	15	20	664
Cmnc	Dc	17½p	$2⅜	$3	$2	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$3½	$3⅞	$3	
CP Ltd	Fb	35	$12	$12½	$13	110
CP Ltd	Fb	35 p	5	25	55	116
CP Ltd	Fb	40	$7¾	$8⅛	$8⅞	54
CP Ltd	Fb	40 p	15	25	25	80
CP Ltd	Fb	50 p	$3⅞	$4¼	$3⅜	177
CP Ltd	My	45	$4⅜	$5	$6½	49
CP Ltd	My	45 p	170	195	150	27
CP Ltd	My	50 p	$4	$4⅜	$3⅜	5
CP Ltd	Nv	35	$11	$11½	$13	20
CP Ltd	Nv	35 p	1	5	1	53
CP Ltd	Nv	40	$6	$6½	$8¼	807
CP Ltd	Nv	40 p	1	10	5	719
CP Ltd	Nv	50 p	$3¾	$4⅛	$3⅛	177
CRL	Mr	22½	$8½	$9	$8⅞	20
CRL	Mr	22½p	30	45	40	235
CRL	Mr	27½	$4⅝	$4⅞	$5	509
CRL	Mr	30 p	$2	$2¼	$2	241
CRL	Mr	32½p	$3⅜	$3½	$3½	375
CRL	Mr	35	120	135	135	319
CRL	Jn	27½	$5⅜	$5¾	$5¾	10
CRL	Jn	30	$4	$4⅜	$4⅜	51
CRL	Jn	32½	$3⅛	$3⅜	$3¼	304
CRL	Jn	32½p	$3¾	$4	$4⅛	81
CRL	Dc	22½	$7⅞	$8⅜	$7½	80
CRL	Dc	22½p	10	15	10	180
CRL	Dc	25 p	25	35	30	657
CRL	Dc	27½p	40	55	55	723
CRL	Dc	30 p	130	150	140	975
CRL	Dc	35	40	50	50	1031
CRL	Dc	35 p	$4⅝	$4⅞	$5⅛	2032
CRL	Dc	40	10	25	25	508
CRL	Dc	40 p	$9⅛	$9⅞	$13	
CTL Bk	Mr	10				
CTL Bk	Mr	10 p				
CTL Bk	Mr	12½				
CTL Bk	Mr	12½p				
CTL Bk	Dc	10	60	75		391
CTL Bk	Dc	10 p	20	45		20
CTL Bk	Dc	12½	1	10		542
CTL Bk	Dc	12½p	$2¼	$2½		242
CTL Bk	Dc	15		5		4
CTL Bk	Dc	15 p	$4¾	$5⅛		
CTr A f	Mr	7½	$2½	$2¾		
CTr A f	Mr	7½p	5	30		
CTr A f	Mr	12½		15		499
CTr A f	Mr	12½p	$2⅞	$3⅛		2
CTr A f	Jn	7½	$2¾	$3		
CTr A f	Jn	7½p	15	40		
CTr A f	Jn	10	75	100		145
CTr A f	Jn	10 p	65	90		10
CTr A f	Dc	7½	$2⅜	$2⅝		
CTr A f	Dc	7½p	1	25		
CTr A f	Dc	10	30	50		956
CTr A f	Dc	12½		10		187
CTr A f	Dc	12½p	$2¾	$3		25
Den B f	Ja	12½	$3⅛	$3⅜	$2	1
Den B f	Ja	12½p	5	20	100	2
Den B f	Ja	15	100	125	125	36
Den B f	Ja	15 p	15	40	100	2
Den B f	Ja	17½	35	50	35	446
Den B f	Ja	17½p	$2	$2¼	115	20
Den B f	Ja	20	1	25	30	245
Den B f	Ja	20 p	$4⅛	$4½	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$3¼	$3½	$3	10
Den B f	Ap	12½p	10	30	120	7
Den B f	Ap	15	125	150	170	40
Den B f	Ap	15 p	40	65	30	7
Den B f	Ap	17½	50	70	$2¼	23
Den B f	Ap	17½p	$2⅛	$2⅜	140	25
Den B f	Ap	20	20	40	60	25
Den B f	Ap	20 p	$4¼	$4⅝		
Den B f	Jy	15	$2	$2⅜		
Den B f	Jy	15 p	75	100	95	10
Den B f	Jy	17½	100	125		
Den B f	Jy	17½p	$2¼	$2⅝	$4⅜	10
Dfs A	Mr	17½	$6⅛	$6½		456
Dfs A	Mr	17½p	10	20		170
Dfs A	Mr	20	$3⅞	$4⅛		98
Dfs A	Mr	20 p	20	45		10
Dfs A	Mr	22½	$2	$2¼		70
Dfs A	Mr	22½p	65	90		84
Dfs A	Mr	25	80	105		87
Dfs A	Jn	22½	$2⅝	$2⅞		23
Dfs A	Jn	22½p	95	120		5
Dfs A	Jn	25 p	$2⅜	$2⅝		16
Dfs A	Dc	17½	$5⅞	$6¼		137
Dfs A	Dc	17½p	1	10		5
Dfs A	Dc	20 p	5	20		53
Dfs A	Dc	22½	140	165		81
Dfs A	Dc	22½p	35	60		53
Dfs A	Dc	25 p	$2	$2¼		55
Dom M	Ja	10	$2¾	$3	$2⅞	242
Dom M	Ja	10 p	10	25	25	31
Dom M	Ja	15 p	$2⅝	$2⅞	$2¾	239
Dom M	Ja	17½	15	20	15	624
Dom M	Ja	17½p	$5	$5¼	$5	103
Dom M	Ja	20	5	10	10	1539
Dom M	Ja	20 p	$7½	$7¾	$6⅞	55
Dom M	Ap	10	$3	$3¼	$4	13
Dom M	Ap	10 p	30	40		
Dom M	Ap	12½p	115	130	110	238
Dom M	Ap	15 p	$2¾	$2⅞	$2⅞	125
Dom M	Jy	10	$3⅜	$3⅝		
Dom M	Jy	10 p	45	60		
Dom M	Jy	15	100	115		
Dom M	Jy	15 p	$2⅞	$3⅛		
G H						
Gnstar	Ja	17½	$7¾	$8¼	$8	20
Gnstar	Ja	17½p	5	20	35	20
Gnstar	Ja	20	$5⅜	$5¾	$4½	86
Gnstar	Ja	20 p	10	25	40	42
Gnstar	Ja	22½	$3⅛	$3½	$3⅜	171
Gnstar	Ja	22½p	25	50	30	74
Gnstar	Ja	25 p	50	75	75	229
Gnstar	Ja	27½p	$2	$2⅜	$3¼	5
Gnstar	Ap	20	$5¾	$6	$5⅛	10
Gnstar	Ap	20 p	5	25	25	4
Gnstar	Ap	22½	$3⅞	$4¼	$4¼	82
Gnstar	Ap	22½p	30	55	75	12
Gnstar	Ap	25 p	75	100	135	14
Gnstar	Ap	27½p	$2⅛	$2½		
Gnstar	Jy	25	$2¾	$3⅛	$2⅞	
Gnstar	Jy	25 p	130	155	130	3
Gnstar	Jy	27½	150	175		
Gnstar	Jy	27½p	$2¼	$2⅝		
Gulf C	Fb	12½	$5	$5⅜		13
Gulf C	Fb	12½p		10		
Gulf C	Fb	15	$3	$3¼		242
Gulf C	Fb	15 p	10	30		135
Gulf C	Fb	20 p	$2⅜	$2⅞	$2⅜	325
Gulf C	My	15	$3⅜	$3⅝	$3¾	64
Gulf C	My	15 p	20	45		11
Gulf C	My	17½	175	195	$2	530
Gulf C	My	17½p	105	120		58
Gulf C	My	20 p	$2¾	$3	$2⅝	49
Gulf C	Nv	12½	$4⅞	$5¼		19
Gulf C	Nv	12½p		5		
Gulf C	Nv	15 p		10	5	289
Gulf C	Nv	20	5	10	10	8489
Gulf C	Nv	20 p	$2½	$2¾	$2¼	274
Husky	Ja	7½	$4⅜	$4¾	$4¾	1
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10	$2⅛	$2⅜	$2⅜	1054
Husky	Ja	12½p	70	90	90	276
Husky	Ja	15	10	15	15	516
Husky	Ja	15 p	$3	$3⅜	$3½	5
Husky	Ap	7½	$4½	$4⅞		
Husky	Ap	7½p		20		
Husky	Ap	10	$2¼	$2½	$2½	271
Husky	Ap	10 p	20	35	35	70
Husky	Ap	12½p	75	100	75	122
Husky	Ap	15	20	35	35	200
Husky	Ap	15 p	$3	$3⅜	$3⅛	807
Husky	Jy	10	$2½	$2⅞		
Husky	Jy	10 p	30	50		
Husky	Jy	12½	95	110	110	38
Husky	Jy	12½p	100	125		
I J						
I-City	Mr	7½	$2¼	$2⅝		
I-City	Mr	7½p		25		
I-City	Mr	10 p	50	75	75	3
I-City	Mr	12½	5	10	35	11
I-City	Mr	12½p	$2¾	$3⅛		
I-City	Jn	7½	$2¼	$2⅝	$2⅞	5
I-City	Jn	7½p		25		
I-City	Jn	10	65	90	120	10
I-City	Jn	10 p	55	80	75	
I-City	Jn	12½	10	35		
I-City	Jn	12½p	$2¾	$3⅛		
I-City	Dc	7½	$2	$2⅜	$2½	10
I-City	Dc	7½p		25		
I-City	Dc	10	20	30	20	1925
I-City	Dc	10 p	40	65	50	34
I-City	Dc	12½		5	5	2167
I-City	Dc	12½p	$2¾	$3⅛	$2½	
Imsco	Ja	32½	$9¾	$10¼		93
Imsco	Ja	32½p				
Imsco	Ja	35 p	1	25		35
Imsco	Ja	40	$3	$3¼		652
Imsco	Ja	40 p	55	75	60	193
Imsco	Ja	45	65	80		799
Imsco	Ja	45 p	$3⅛	$3⅜	$3¼	147
Imsco	Ap	35	$8	$8⅜		4
Imsco	Ap	35 p	40	65		
Imsco	Ap	40	$4	$4¼	$4⅜	54
Imsco	Ap	45	135	155	150	163
Imsco	Ap	45 p	$3¼	$3½		7
Imsco	Jy	40	$4⅜	$5⅛	$5⅜	3
Imsco	Jy	40 p	155	180		
Imsco	Jy	45	175	$2		
Imsco	Jy	45 p	$3⅜	$3⅝		
Inco	Fb	10	$3¾	$4⅛	$4⅜	14
Inco	Fb	10 p	10	25		
Inco	Fb	12½	50	70	50	90
Inco	Fb	17½	20	35	40	302
Inco	Fb	17½p	$3⅞	$4¼		
Inco	My	12½p	65	90	75	5
Inco	My	15 p	175	$2	175	29
Inco	My	17½	30	50	50	57
Inco	My	17½p	$3⅞	$4¼	$2	
Inco	Nv	10	$3⅜	$3¾	$5⅜	77
Inco	Nv	10 p		10	10	70
Inco	Nv	12½p	5	20	15	157
Inco	Nv	17½		5	10	765
Inco	Nv	17½p	$3¾	$4⅛	$2¾	45
Inco	Nv	20		5	20	184
IOil A	Fb	32½	$10¼	$10¾		
IOil A	Fb	32½p	5	20	35	60
IOil A	Fb	35	$8	$8½	$10¾	61
IOil A	Fb	35 p	20	40	40	96
IOil A	My	35	$8⅝	$9⅛	$7½	25
IOil A	My	35 p	50	65	60	102
IOil A	My	40	$4⅞	$5¼	$4⅝	153
IOil A	My	40 p	120	145	130	54
IOil A	My	45	$2⅛	$2½	$2	153
IOil A	My	45 p	$3⅞	$3⅝	$4⅜	5
IOil A	Nv	32½	$9⅝	$10⅛	$10	73
IOil A	Nv	32½p	1	10	5	59
IOil A	Nv	35 p	1	10	10	622
IOil A	Nv	45	25	30	35	2056
IOil A	Nv	45 p	$2⅜	$3	$4½	160
K L						
L Mnr	Mr	22½	$8¾	$9⅛	$8⅛	3
L Mnr	Mr	22½p	15	30	45	6
L Mnr	Mr	25	$6½	$6⅞	$7⅛	13
L Mnr	Mr	25 p	40	50	95	80
L Mnr	Mr	27½	$4½	$4⅞	$4⅞	25
L Mnr	Mr	27½p	80	100	125	8
L Mnr	Mr	30	$3	$3¼	$3¼	45
L Mnr	Mr	30 p	160	185	175	25
L Mnr	Mr	32½	175	$2	$2¼	21
L Mnr	Mr	32½p	$2⅝	$2⅞		
L Mnr	Mr	35	90	115	125	106
L Mnr	Mr	35 p	$4½	$4¾	$4¼	3
L Mnr	Jn	27½	$5½	$5⅞		
L Mnr	Jn	27½p	115	140		
L Mnr	Jn	30 p	$2⅛	$2⅜		
L Mnr	Jn	32½	$2⅝	$3		
L Mnr	Jn	32½p	$3¼	$3⅝		
L Mnr	Jn	35	175	$2	$2⅜	5
L Mnr	Jn	35 p	$4⅝	$5		
L Mnr	Dc	22½	$8¼	$8⅝		
L Mnr	Dc	22½p	5	20	80	15
L Mnr	Dc	25	$5⅞	$6¼	$5⅜	10
L Mnr	Dc	25 p	10	25	20	71
L Mnr	Dc	27½	$3⅝	$4	$4⅛	40
L Mnr	Dc	27½p	40	55	55	50
L Mnr	Dc	30	180	$2	$2	164
L Mnr	Dc	32½	70	90	75	208
L Mnr	Dc	32½p	$2⅜	$2⅝	$2⅞	14
L Mnr	Dc	35	30	50	70	241
L Mnr	Dc	35 p	$4¼	$4½	$3¼	18
L Mnr	Dc	40	10	25	10	194
L Mnr	Dc	40 p	$9¼	$9¾	$13⅝	
M N						
Mitel	Mr	5	$3⅞	$4¼	$4⅜	42
Mitel	Mr	5 p	15	30	20	86
Mitel	Mr	7½	$2⅛	$2⅜	$2⅜	257
Mitel	Mr	7½p	55	60	60	261
Mitel	Mr	10 p	160	185	180	114
Mitel	Jn	7½	$2⅝	$2⅞	$3	3
Mitel	Jn	7½p	80	90	90	14
Mitel	Jn	10 p	185	$2¼	$2	7
Mitel	Dc	5	$3¾	$4⅛	$4⅜	26
Mitel	Dc	5 p	1	10	10	75
Mitel	Dc	7½	165	190	190	440
Mitel	Dc	7½p	15	25	20	865
Mitel	Dc	10 p	135	160	140	395
Mitel	Dc	12½p	$3½	$4	$3¼	5
Mitel	Dc	15	1	10	10	418
Mitel	Dc	15 p	$6	$6½	$5	
Moore	Fb	50	$5½	$6⅛	$5	2
Moore	Fb	50 p	30	70	100	3
Moore	Fb	55	$2	$2¾	$2⅝	63
Moore	Fb	55 p	140	180	140	112
Moore	Fb	60	30	70		
Moore	Fb	60 p	$5	$6		
Moore	My	50	$6	$7		
Moore	My	50 p	50	120		
Moore	My	55	$2⅝	$3⅜	$3	50
Moore	My	55 p	$2	$3		
Moore	My	60	60	90	100	23
Moore	My	60 p	$5	$6		
Moore	Nv	40	$14¾	$15½	$13	1028
Moore	Nv	40 p		10	50	26
Moore	Nv	45	$9¾	$10½	$11⅛	62
Moore	Nv	45 p		15	25	41
Moore	Nv	50	$4¾	$5½	$6	578
Moore	Nv	50 p		10	50	613
Moore	Nv	60		25		
Moore	Nv	60 p	$4¾	$5¾		
Nat Bk	Fb	10 p		25		63
Nat Bk	Fb	12½p	20	40		83
Nat Bk	Fb	15 p	$2⅜	$2½		
Nat Bk	My	10	$3	$3¼		143
Nat Bk	My	10 p	5	30		30
Nat Bk	My	12½p	40	65	50	28
Nat Bk	My	15	35	40		359
Nat Bk	My	15 p	$2½	$2¾	$2⅜	15
Nat Bk	Nv	10 p		10		24
Nat Bk	Nv	15	1	5		1241
Nat Bk	Nv	15 p	$2¼	$2½	$2⅝	30
Nor Tel	Ja	35	$15	$15½	$16⅜	38
Nor Tel	Ja	35 p	5	15	10	20
Nor Tel	Ja	40 p	10	25	20	514
Nor Tel	Ja	55 p	$5⅜	$5⅞	$4½	146
Nor Tel	Ap	40	$11⅜	$11⅞	$11⅞	9
Nor Tel	Ap	50 p	$2½	$2¾	$2⅞	154
Nor Tel	Ap	55 p	$5⅞	$6¼	$5⅜	315
Nor Tel	Jy	50 p	$3	$3⅜	$2⅝	7
Nor Tel	Jy	55	$3½	$3¾	$4	1
Nor Tel	Jy	55 p	$6¼	$6⅝	$5	10
Noran	Fb	15	$4⅝	$5		
Noran	Fb	15 p	5	25		
Noran	Fb	17½	$2½	$2¾		159
Noran	Fb	17½p	35	60		181
Noran	Fb	20 p	150	175	150	411
Noran	My	17½	$3⅛	$3⅜		
Noran	My	17½p	55	75		15
Noran	My	20	165	190		6
Noran	My	20 p	185	$2⅛	$2	42
Noran	My	22½p	$3⅜	$3⅝		5
Noran	Nv	15	$4⅛	$4⅜		1
Noran	Nv	15 p		10		
Noran	Nv	17½	175	$2		187
Noran	Nv	17½p	1	20		132
Noran	Nv	22½	5	20		2161
Noran	Nv	22½p	$3¼	$3½		39
Noran	Nv	25	1	5		682
Noran	Nv	25 p	$5⅜	$6		44
Nva A f	Fb	5	$2⅝	$2⅞	$2¾	200
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	15	35	20	25
Nva A f	Fb	10	5	10	5	78
Nva A f	Fb	10 p	$2¼	$2⅜	$2⅛	8
Nva A f	My	5	$2¾	$3	$2⅞	85
Nva A f	My	5 p		15		
Nva A f	My	7½p	25	35	35	20
Nva A f	My	10	10	20	10	226
Nva A f	My	10 p	$2¼	$2⅜	$2⅛	18
Nva A f	Nv	5	$2½	$2¾	$2¾	426
Nva A f	Nv	5 p		5	1	20
Nva A f	Nv	7½	20	25	25	7535
Nva A f	Nv	7½p	5	10	5	215
Nva A f	Nv	10		10	$3⅛	
Nva A f	Nv	10 p	$2¼	$2⅜	$3⅛	
O P						
Oba 01	Mr	70	$11⅝	$12⅛		
Oba 01	Mr	70 p	1	20		4
Oba 01	Mr	72½	$9⅛	$9⅝		8
Oba 01	Mr	72½p	5	30		35
Oba 01	Mr	75	$6⅝	$7⅛	$7⅜	164
Oba 01	Mr	75 p	25	50		317
Oba 01	Mr	77½p	70	80		324
Oba 01	Mr	80 p	145	170	130	277
Oba 01	Mr	82½p	$2⅜	$2⅝	$2¼	63
Oba 01	Jn	77½	$5	$5½	$5⅜	59
Oba 01	Jn	77½p	105	130		68
Oba 01	Jn	80	$3⅜	$3⅞	$4	114
Oba 01	Jn	80 p	175	$2	165	135
Oba 01	Jn	85 p	$3¾	$4		
Oba 01	Dc	70	$11⅝	$12⅛		
Oba 01	Dc	70 p		5		40
Oba 01	Dc	72½	$9⅛	$9⅝		28
Oba 01	Dc	72½p		10	5	343
Oba 01	Dc	75 p		15	10	552
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Dc	85			$10½	1
Obc 03	Dc	85 p			$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½			$5¼	36
Obc 03	Dc	87½p			25	46
Obc 03	Dc	90			$5	1
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obd 04	Mr	75	$10⅜	$10⅞		
Obd 04	Mr	75 p	1	25		22
Obd 04	Mr	77½	$7⅞	$8⅜		111
Obd 04	Mr	77½p	15	40		2
Obd 04	Mr	80	$5¾	$6¼		9
Obd 04	Mr	80 p	55	80		148
Obd 04	Mr	82½	$3⅞	$4⅛		46
Obd 04	Mr	82½p	100	125		20
Obd 04	Mr	85	$2¼	$2½		142
Obd 04	Mr	85 p	155	180		3
Obd 04	Mr	87½	125	140		16
Obd 04	Mr	87½p	$2½	$2¾		
Obd 04	Jn	82½	$4⅛	$4⅜		54
Obd 04	Jn	82½p	150	175		150
Obd 04	Jn	85 p	$2	$2¼		41
Obd 04	Jn	87½	165	190		52
Obd 04	Dc	75	$10⅜	$10⅞		18
Obd 04	Dc	75 p		15		31
Obd 04	Dc	77½	$7⅞	$8⅜		376
Obd 04	Dc	77½p	1	25		67
Obd 04	Dc	80	$5½	$6		18
Obd 04	Dc	80 p	5	30		61
Obd 04	Dc	82½	$3½	$3¾	$3¾	113
Obd 04	Dc	82½p	35	60		172
Placer	Mr	17½	$7¾	$7⅝	$6⅝	10
Placer	Mr	17½p	10	25	25	18
Placer	Mr	20	$5½	$5¾	$6	240
Placer	Mr	20 p	20	45	50	33
Placer	Mr	22½	$3	$3¼	$3½	188
Placer	Mr	22½p	80	90	65	114
Placer	Mr	25 p	175	190	180	97
Placer	Mr	27½	65	90	70	2
Placer	Mr	27½p	$3⅜	$3¾		
Placer	Jn	22½	$3⅜	$4	$4⅜	1
Placer	Jn	22½p	100	110	80	5
Placer	Jn	25	$2⅜	$2¾	$2⅜	10
Placer	Jn	25 p	190	$2⅛	195	10
Placer	Jn	27½	120	145		
Placer	Jn	27½p	$3⅜	$3¾		
Placer	Dc	17½	$7	$7⅛	$6¼	513
Placer	Dc	17½p	10	15	15	385
Placer	Dc	20	$4½	$4⅝	$5⅜	1038
Placer	Dc	20 p	15	20	50	825
Placer	Dc	22½	$2	$2⅛	$2⅞	1248
Placer	Dc	25	100	115	110	607
Placer	Dc	25 p	145	150	140	222
Placer	Dc	27½	5	30		
Placer	Dc	27½p	$3¼	$3⅝		
Powr f	Fb	17½	$6½	$6⅞		556
Powr f	Fb	17½p		20		13
Powr f	Fb	20	$4½	$4¾		37
Powr f	Fb	20 p		25		25
Powr f	Fb	22½p	50	75		35
Powr f	Fb	25	70	90		112
Powr f	Fb	25 p	150	175		
Powr f	My	20	$4⅞	$5¼		1020
Powr f	My	20 p	20	45		5
Powr f	My	22½p	70	90		25
Powr f	My	25	115	135	125	1
Powr f	My	25 p	175	$2	185	30
Powr f	Nv	17½	$6½	$6⅞		52
Powr f	Nv	17½p		10		70
Powr f	Nv	20	$4⅛	$4⅜	$4⅛	734
Powr f	Nv	20 p		20		523
Powr f	Nv	22½p		25		28
Q R						
Rang	Ja	5	$3	$3⅜		
Rang	Ja	5 p	1	20		
Rang	Ja	10 p	$2	$2⅛	175	81
Rang	Ja	12½p	$4⅛	$4½	$4⅞	
Rang	Ap	5	$3⅛	$3½		
Rang	Ap	5 p	5	25		
Rang	Ap	7½p	35	55	50	54
Rang	Ap	10	50	55	50	2188
Rang	Ap	12½	10	20	20	87
Rang	Ap	12½p	$4⅛	$4½		
Rang	Jy	5	$3¼	$3⅝	$2⅞	2
Rang	Jy	5 p	10	30		
Rang	Jy	7½	150	175	175	46
Rang	Jy	7½p	50	60	60	14
Rang	Jy	10 p	$2	$2¼	$2	5
Roy Bk	Ja	25	$3⅝	$3⅞	$3¾	490
Roy Bk	Ja	25 p	10	15	20	84
Roy Bk	Ja	27½	155	180	185	1013
Roy Bk	Ja	27½p	35	40	40	280
Roy Bk	Ja	32½p	$4	$4⅜	$4	2
Roy Bk	Ap	25	$3⅞	$4¼	$4½	553
Roy Bk	Ap	25 p	25	40	40	257
Roy Bk	Jy	27½	$2¾	$3⅛	$3⅛	10
Roy Bk	Jy	27½p	100	125		
Roy Bk	Jy	30	120	145	135	10
Roy Bk	Jy	30 p	$2¼	$2⅝		
S T						
Segrm	Ja	35	$12⅞	$13¼		
Segrm	Ja	35 p	5	15		
Segrm	Ja	40	$8⅛	$8½	$10⅜	83
Segrm	Ja	40 p	10	25	25	116
Segrm	Ja	50 p	$2⅞	$3¼	$2½	141
Segrm	Ja	55	40	50	55	154
Segrm	Ja	55 p	$7½	$7⅞		
Segrm	Ap	35	$13¾	$14⅛	$15	1
Segrm	Ap	35 p	5	20		
Segrm	Ap	40	$9⅛	$9⅝	$10⅜	11
Segrm	Ap	40 p	25	40	30	44
Segrm	Ap	45 p	110	135	75	38
Segrm	Ap	50	$2⅝	$3	$3	222
Segrm	Ap	50 p	$3	$3⅜	$2⅞	58
Segrm	Ap	55 p	$7¾	$8⅛		
Segrm	Jy	45	$6⅝	$7	$8¼	1
Segrm	Jy	45 p	125	150	100	7
Segrm	Jy	50	$3¾	$4⅛	$3⅞	10
Segrm	Jy	50 p	$3⅛	$3½		
Shell C	Fb	17½	$6⅜	$6⅞		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$4⅜	$4¾	$5¼	17
Shell C	Fb	20 p	20	35	20	31
Shell C	Fb	22½	$2½	$2¾	$2⅝	186
Shell C	Fb	22½p	55	65	65	71
Shell C	Fb	25 p	155	175	165	57
Shell C	Fb	27½p	$3¾	$4⅛	190	5
Shell C	My	20	$4⅞	$5¼	$5⅜	10
Shell C	My	20 p	25	40	30	7
Shell C	My	22½	$3¼	$3½	$3¾	27
Shell C	My	22½p	70	95	80	20
Shell C	My	25	$2⅛	$2¼	$2¼	209
Shell C	My	25 p	$2	$2⅜	$2⅛	22
Shell C	My	27½	120	130	125	201
Shell C	My	27½p	$3⅜	$4¼	$3⅞	17
Shell C	Nv	17½	$6¼	$6¾		
Shell C	Nv	17½p		10		
Shell C	Nv	20	$3⅞	$4¼	$3¾	47
Shell C	Nv	20 p		10	50	2
Shell C	Nv	22½	155	180	160	580
Shell C	Nv	22½p	10	25	20	130
Shell C	Nv	25	20	30	40	949
Shell C	Nv	27½	5	15	15	839
Shell C	Nv	27½p	$3½	$3⅞	$3⅜	2
Stlco A	Fb	17½	$4	$4⅜		
Stlco A	Fb	20	$2	$2⅜	$2¼	704
Stlco A	Fb	22½p	160	185	90	253
Stlco A	Fb	25	25	50	50	762
Stlco A	Fb	25 p	$4	$4⅜	185	92
Stlco A	My	22½	150	165	150	55
Stlco A	My	22½p	170	195	110	5
Stlco A	My	25 p	$4⅛	$4½		
Stlco A	Nv	17½	$3⅜	$4	$6	
Stlco A	Nv	20	125	150	$2½	6
Stlco A	Nv	20 p	1	25	30	29
Stlco A	Nv	22½	15	40	35	1090
Stlco A	Nv	22½p	145	170	140	47
Stlco A	Nv	25		10	5	977
Stlco A	Nv	25 p	$3⅜	$4¼	$2½	33
Stlco A	Nv	27½		5	5	675
Stlco A	Nv	27½p	$6⅜	$6⅞	$6	
Stlco A	Nv	30		5	25	300
Stlco A	Nv	30 p	$8⅞	$9⅜	$4¼	
T-D Bk	Mr	12½	$4⅛	$4½	$4¾	102
T-D Bk	Mr	12½p	1	5	20	61
T-D Bk	Mr	15 p	15	40	10	124
T-D Bk	Mr	17½p	95	115	90	95
T-D Bk	Jn	15	$2⅜	$2⅝	$2⅝	11
T-D Bk	Jn	15 p	25	45	40	5
T-D Bk	Jn	17½p	115	140		
T-D Bk	Dc	12½	$4⅛	$4½	$4¾	218
T-D Bk	Dc	12½p	1	5	20	147
T-D Bk	Dc	15 p	1	20	10	255
T-D Bk	Dc	17½p	75	100	70	426
TIX	Ja	115	$5¾	$6⅛	$6½	10
TIX	Ja	115 p	185	$2		
TIX	Ja	120 p	$4⅜	$4½	$4	4
TIX	Ja	125	150	165		
TIX	Ja	125 p	$7⅜	$7¾		
TIX	Nv	115	$4	$4¼	$4⅝	20
TIX	Nv	115 p	55	65	40	510
TIX	Nv	120 p	$2	$3	$2	82
TIX	Nv	125	10	25	20	216
TIX	Nv	125 p	$6⅞	$7¼	$6¼	28
TIX	Dc	115	$4	$5⅛	$5⅝	26
TIX	Dc	120	$2½	$2¾	$3⅛	290
TIX	Dc	125 p	$7⅛	$7½	$5½	
Total P	Ja	10 p	5	30	5	25
Total P	Ja	12½p	50	75	40	240
Total P	Ja	15	10	25	10	312
Total P	Ja	15 p	$2¾	$3⅛	$2	10
Total P	Ap	10	$2¼	$2⅝		
Total P	Ap	10 p	10	35		
Total P	Ap	12½	100	105	110	15
Total P	Ap	12½p	75	100		
Total P	Jy	10	$2⅜	$2⅞		
Total P	Jy	10 p	15	40		
Total P	Jy	12½	100	125	90	4
Total P	Jy	12½p	90	110	90	4
TrAlt A	Fb	17½	$4¾	$5⅛		
TrAlt A	Fb	17½p	1	20		
TrAlt A	Fb	20	$2¼	$2⅝	175	
TrAlt A	Fb	20 p	10	35	25	
TrAlt A	Fb	22½p	60	85	105	10
TrAlt A	My	20	$2½	$2⅞		
TrAlt A	My	20 p	25	50		
TrAlt A	My	22½	60	85	75	10
TrAlt A	My	22½p	80	105		
TrAlt A	Nv	17½	$4⅝	$5		
TrAlt A	Nv	17½p		15		
TrAlt A	Nv	20	$2⅛	$2½	$2¼	10
TrAlt A	Nv	20 p		25		
TrAlt A	Nv	22½	10	20	15	290
TrAlt A	Nv	22½p	30	55	60	55
TrC PL	Fb	12½	$5	$5⅜	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15 p	5	15		
TrC PL	Fb	17½p	30	50	40	165
TrC PL	Fb	20	10	25	30	157
TrC PL	Fb	20 p	$2⅜	$2⅝	175	35
TrC PL	My	15 p	5	20		
TrC PL	My	20	50	70	60	30
TrC PL	My	20 p	$2⅜	$2⅝	170	10
TrC PL	Nv	12½	$5	$5⅜	$4¾	
TrC PL	Nv	17½p		10		
TrC PL	Nv	15	$2⅝	$2⅞	$3⅞	40
TrC PL	Nv	20		10	20	38
TrC PL	Nv	20 p	$2¼	$2½	150	5
W X						
Wcoast	Mr	12½	90	140		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	5	25	20	6
Wcoast	Mr	15 p	190	$2⅜		
Wcoast	Jn	12½	105	155		
Wcoast	Jn	12½p	20	45		
Wcoast	Jn	15	15	35	25	650
Wcoast	Jn	15 p	$2	$2½		
Wcoast	Dc	12½	65	115	140	381
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	1	20	30	290
Wcoast	Dc	15 p	175	$2¼		
Wlkr R	Mr	20	$4¼	$4½		61
Wlkr R	Mr	20 p	1	25		20
Wlkr R	Mr	22½	$2½	$2⅝	$2⅝	541
Wlkr R	Mr	25 p	135	160		25
Wlkr R	Jn	22½	$2¾	$3		206
Wlkr R	Jn	22½p	15	40		175
Wlkr R	Jn	25 p	150	175		
Wlkr R	Dc	20	$4	$4⅜		28
Wlkr R	Dc	20 p		10		6
Wlkr R	Dc	25	20	45	45	2230
Wlkr R	Dc	25 p	115	140		267
Wlkr R	Dc	27½	1	15		118
Wlkr R	Dc	27½p	$3½	$3¾		7
XCB	Ja	110	$4¼	$4⅝		
XCB	Ja	110 p	$4	$4¼		
XCB	Ja	115	$2⅜	$2⅝		
XCB	Ja	115 p	$7⅜	$7⅞		
XCB	Nv	100 p	1	25		10
XCB	Nv	105	$5	$5⅜		8
XCB	Nv	105 p	55	80		6
XCB	Nv	115	75	100	110	20
XCB	Nv	115 p	$6⅛	$6⅝		
XCB	Dc	105	$5¾	$6¼	$6⅝	10
XCB	Dc	105 p	100	125		
XCB	Dc	110	$3⅜	$3⅝	$3⅞	16
XCB	Dc	110 p	$3⅜	$3⅝		
XCB	Dc	115	160	185		
XCB	Dc	115 p	$6⅝	$7⅛		
XCM	Ja	115				
XCM	Ja	115 p	$2¼	$2½		
XCM	Ja	120	$3¾	$4¼		10
XCM	Ja	120 p	$5¼	$5½		
XCM	Ja	125	$2⅝	$3⅛		
XCM	Ja	125 p	$8¾	$9¼		
XCM	Nv	115	$5⅛	35		10
XCM	Nv	115 p	65	85		10
XCM	Nv	120	$2⅛	$2⅜		10
XCM	Nv	120 p	$3¼	$3½		10
XCM	Nv	125 p	$7⅜	$8⅜		
XCM	Dc	115	$6	$6¾		
XCM	Dc	115 p	160	185		
XCM	Dc	120	$3¼	$3½	$3¾	3
XCM	Dc	120 p	$4¼	$4½		
XCM	Dc	125	185	$2⅛		
XCM	Dc	125 p	$8⅛	$9⅛		
XCO	Ja	125	$7½	$7⅞		
XCO	Ja	125 p	$3¼	$3½		
XCO	Ja	130	$4¼	$4⅝	$6⅛	3
XCO	Ja	130 p	$5⅜	$5¾		
XCO	Nv	120	$9	$9⅜		
XCO	Nv	120 p	30	55		
XCO	Nv	125	$4½	$4¾	$5⅝	25
XCO	Nv	125 p	155	180		
XCO	Nv	130 p	$3½	$3¾		
XCO	Nv	135	25	50		5
XCO	Nv	135 p	$6⅞	$7¼		5
XCO	Nv	140	5	30		5
XCO	Nv	140 p	$11¾	$12½		
XCO	Dc	125	$6¼	$6⅝		
XCO	Dc	125 p	$2½	$2¾		
XCO	Dc	130	$3⅛	$3⅜		
XCO	Dc	130 p	$4¾	$5⅛		
XCO	Dc	135	145	170		
XCO	Dc	135 p	$7⅝	$8		
XCO	Dc	140	55	80		20
XCO	Dc	140 p	$11¾	$12½		
XXM	Ja	115	$4¾	$5⅛		
XXM	Ja	115 p	$2⅜	$2⅝		
XXM	Ja	120	$2½	$2¾		
XXM	Ja	120 p	$5⅜	$5⅝		1
XXM	Nv	110	$6½	$7		21
XXM	Nv	110 p	5	25		7
XXM	Nv	115 p	75	100		156
XXM	Nv	120 p	$3¾	$4	$3¼	80
XXM	Dc	115	$4	$4¼		34
XXM	Dc	115 p	170	195	185	46
XXM	Dc	120 p	$4¾	$5⅛	$4¼	141

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 337,60 / 0,90 **EN $ US**

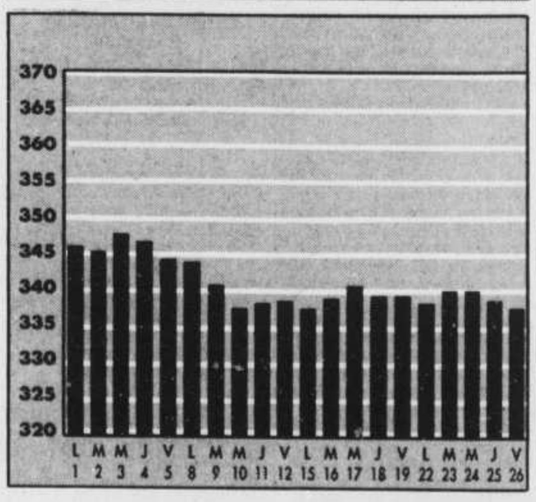

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75,91 / 0,14 **CENTS US**

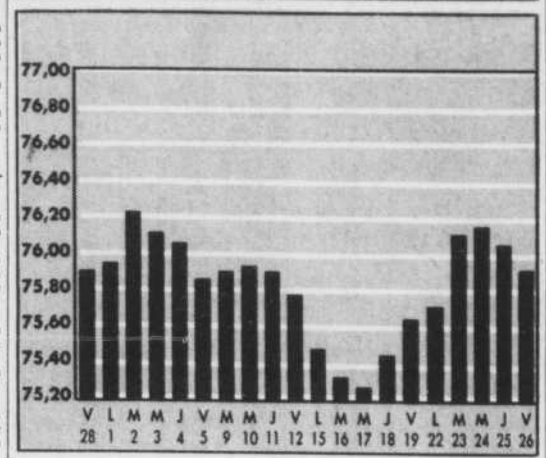

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 7,262 / 0,043 **EN $ US**

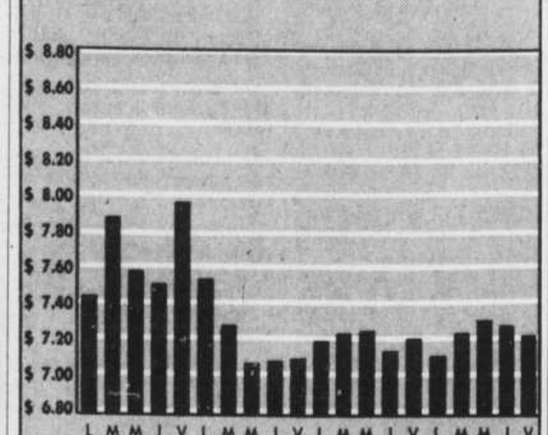

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.25	11.75	12.25	12.50	12.75	13.75	—
Trust Royal	10.25	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	14.50
Trust Général	10.50	11.75	12.25	12.37	12.75	13.25	—
Crédit Foncier	10.62	11.75	12.25	12.50	12.75	13.75	—
Morguard	11.00	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	—
Montréal Trust	10.50	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	—
Fid. Prêt. Rev.	10.75	11.75	12.25	12.25	12.75	13.50	—
Guardian	11.00	11.75	12.25	12.25	13.00	14.25	—
Fiduciaires	10.37	11.75	12.25	12.50	12.75	13.75	—
Le Permanent	10.00	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	14.00
Morgan Trust	10.50	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	—
Soc. Nat. Fid.	10.50	11.75	12.00	12.25	12.75	13.75	—
Trust National	10.00	11.75	12.00	12.00	12.75	13.50	14.25
First City	10.50	11.75	12.25	12.50	—	—	—
Guaranty Trust	10.25	11.75	12.25	12.50	12.75	13.75	—
B. Mercantile	11.25	11.25	11.00	11.50	—	—	—
B. Nationale	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	14.00	14.25
B. d'Épargne	9.75	10.75	11.00	11.75	12.75	14.00	14.75
B. Royale	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	13.75	—
B. Commerce	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	13.75	14.25
B. de N.-Écosse	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	13.75	14.25
B. Continentale	10.25	11.75	12.25	12.75	—	—	—
B. de Montréal	10.00	10.50	11.00	11.75	12.50	13.25	14.50
B. T.-Dominion	10.00	11.50	12.00	12.50	12.75	13.75	—
T. Financial	10.87	12.00	12.25	12.50	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	12.00	12.50	12.50	12.75	13.75	—
B. Com. du Cda	11.25	12.00	12.00	12.00			

(Compilation par LE DEVOIR, le 19 octobre 1984)

Brunswick Mining and Smelting Corp. Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $26.62 millions ou 77 cents; 1983, $11.52 millions ou 33 cents.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — La tendance du marché était irrégulière, hier, à la Bourse de Vancouver et 10,519,941 actions ont changé de main.

La séance terminée on a dénombré 193 titres en hausse, 203 en baisse et 432 stables.

L'indice global s'est établi finalement à 932.13, en baisse de 6.60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
6,60	1,5	193
932,13	10,5	432
		203

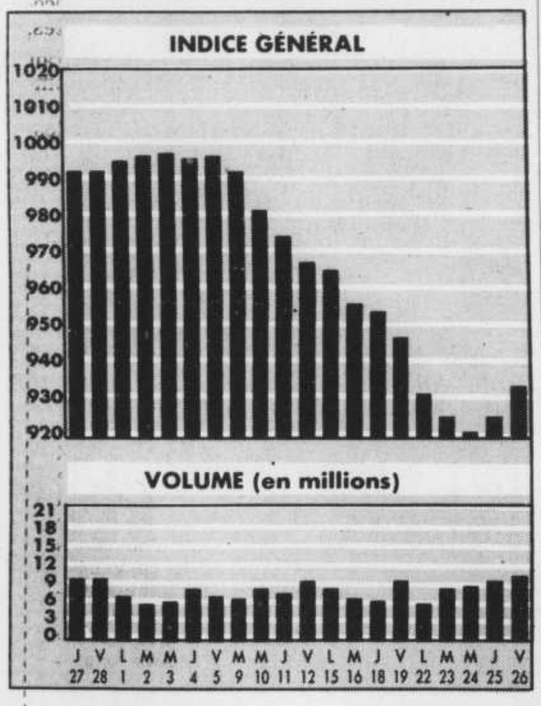

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	7500	72	72	72	—8
Abv inv a	8500	28'	20	28	
Aby inv b	2500	28	28	28	+18
Abuoil	17000	64	58	60	+5
Acacia	6000	17	17	17	
Acadm	1500	35	35	35	
Achats	1500	45	45	45	
Achron	3000	17	12	17	
Achils	2000	25	25	25	
Acorn	43000	36	32	34	+1
Acaulin	1000	20	20	20	+4
Adams	43400	105	95	102	+7
Adnarn	45000	20	17	17	—4
Adriatc	4000	42	41	42	+1
Aegis rs	1500	35	35	35	—2
Aerolift	3200	80	75	75	—6
Aerolf w	4500	20	20	20	
Ajax	1500	45	45	45	
Ajay res	10007k	5	5		
Alta Egy	1000	$20⅞	20⅞	20⅞	
Alice Lk	4000	45	44	45	
Alpin slv	2000	7	7	7	—4
Altar gld	11000	24	24	24	
Amalg	10000	30	25	25	—5
Amark x	z100	10	10	10	
Amazn	236200	55	40	48	+6
Amzn w	128800	7	4	7	+3
Amble	8498	55	50	55	—2
Amca	2000	100	100	100	
Amer aq	2000	50	50	50	
Amer bd	25000	40	36	38	—2
Am mcr	4000	17	17	17	
Am Pvd	13700	125	115	125	
Amer a	500	225	225	225	
Amer tel	11700	140	125	125	—10
Amhwk	7900	30	29	29	
Amir	1500	95	92	95	—3
Amstar	2000	30	28	30	
Andarx	1500	30	30	30	
Andrx w	3000	2	2	2	
Anglo	9000	80	80	80	—2
Anglo Bo	600	100	100	100	
Angus rs	2700	21	20	21	
Ansco rs	5500	27	27	27	—2
Apex	2000	48	48	48	
Aqarus	4000	20	20	20	+4
Arbsa	667	21	21	21	
Arch dev	79500	15	11	11	—1
Artc Red	2000	22	22	22	—3
Argnta	2000	20	20	20	
Argo dev	z200	23	23	23	
Argonf	1000	35	35	35	+3
Aries	4300	330	325	330	+5
Arivac	2200	240	225	225	—20
Arvc w	b	3000	.o	15	
ARK	1500	18	18	18	
Ark la tx	4000	16	12	16	
Arnhm	7000	48	40	43	—3
Arthrn	2000	20	20	20	
Ashbrt	2000	10	10	10	+1
Ashcrft	2000	10	10	10	
Asitka	27500	75	71	73	+3
Atlntc	500	15	15	15	
Audom	1200	20	20	20	
Augsts	10000	25	25	25	
Auto Mr	4100	$7¼	7¼	7¼	
Awinch	6000	67	65	67	
Awance	2000	14	14	14	
Awsom	11000	25	24	24	—4
Ayerok	4100	4	4	4	
Azora	6000	49	48	48	
BC res	30310	279	275	279	+2
BCT 4.84	29300	$13	13	13	
Baha res	39000	40	34	39	
Baker	700	340	325	325	
Balco	200	$7½	7½	7½	
Banbry	1800	50	50	50	
Banco rs	10000	93	86	91	—3
Bankit	4500	85	66	66	—9
Bar	1000	85	85	85	
Baroqu	1000	15	15	15	—5
Battle	8000	16	15	16	+1
Bay ann	6500	27	27	27	+1
BBC Un	3600	450	450	450	
Beaver	1000	51	51	51	—2
Belair	2000	28	28	28	
Bellevu	5000	25	25	25	
Belmnt	4300	100	100	100	
Blmorl	26975	90	85	85	—5
Berg	3500	35	34	35	+1
Bert res	1000	21	21	21	
Bern res	1000	90	90	90	—10
Best res	1000	50	50	50	+5
Big ben	500	115	115	115	—1
Bighrn	10000	17	17	17	
Bgs mnr	78100	65	60	63	—2
Bigstn w	2500	6	5	5	—1
Bishop	6320	135	130	135	—1
Bitec dvl	500	180	180	180	+5
Black hil	19000	155	145	150	+10
Blac sw	1500	55	55	55	—3
Blk thdr	2000	40	39	39	—3
Blackst	z200	6	6	6	
BED	5000	10	10	10	
Bmp tec	9000	92	92	92	
Boise cr	18000	33	30	30	
Bonus pt	2500	60	50	60	
Bouldr	15000	11	11	11	
Bowes w	15000	4	4	4	
Bpi res	6420	180	160	175	+15
Brace	4000	45	45	45	
Bradsu	1000	20	20	20	
Broma	2500	42	40	40	
Bras d or	1500	85	85	85	
Brazos	4000	15	15	15	
Brkwtr	4800	$5¼	5	5⅛	
Brdgw	5000	6	6	6	
Brigde	1000	36	36	36	+2
Britcol	500	14	14	14	
Bronco	4300	2	2	2	—1
Br slbk a	z7	53	53	53	
Br slbk b	z7	31	31	31	+3
Brx min	14500	10	8	10	+2
Bullet en	3000	21	20	20	
Bur Gld	3500	19	12	19	—1
Butler	8800	48	46	47	—3

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	7500	33	28	30	—1
Caara	7000	75	75	75	
Cal dnvr	1900	330	320	325	
Calavrs	4000	6	6	6	—4
Caldnia	3000	45	38	45	+5
Calif slv	3200	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Callex	12500	100	87	87	—3
Calpine	7000	20	18	18	+2
Can am	2125	18	15	18	
Canex	3000	20	20	20	
Cantel	53000	26	24	25	+5
Canmx	z400	65	65	65	
Cnamn	5500	30	30	30	
Caneco	700	5	5	5	+1
Cnreo	500	32	32	32	
Canuc	2000	44	41	41	—4
Canuc w	11000	8	7	8	+1
Cape res	500	30	30	30	
Capella	12000	20	18	18	
Capilno	8100	114	110	110	—3
Cpricrn	14000	19	18	18	—2
Cap cons	500	7	7	7	
Caribe	5500	20	20	20	
Carl crk	12800	19	19	19	
Carlson	13000	26	25	25	—1
Carnes	15500	65	60	60	
Carera	6000	105	100	105	+5
Cascda	5000	28	28	28	
Casia pt	500	30	30	30	
Catear a	4500	15	14	15	+1
Catear w	20000	2	2	2	
Catlow	5500	50	48	48	
Caulfld	6500	20	20	20	+5
C Brnca	500	35	35	35	—3
Can gold	1000	15	15	15	
Cdn pwn	500	45	45	45	
Cdn untd	12000	49	45	46	+1
Celbrty	8000	26	23	23	
C crude	14500	28	25	25	
Chargr	12500	13	13	13	
Chrlmg	87500	64	50	62	
Chariot	500	42	42	42	
Chatwd	12000	38	35	35	—6
Chavin	25000	23	20	23	+3
Chckmt	7500	76	70	76	+1
Chcmt w	1000	30	30	30	—6
Cheryl	500	49	49	49	
Choper	6500	5	5	5	
Chutine	500	18	18	18	
Claymr	4500	20	19	20	+1
Clear	1000	30	30	30	+5
Clearpt	1000	90	90	90	
Cline	3000	31	31	31	+1
Cst rang	42100	71	70	70	+2
Colby	1400	160	155	155	—5
Cold Lk	1500	42	42	42	—2
Coltax	1000	44	44	44	—1
Collins	900	21	21	21	
Colony	4500	149	145	149	—1
Compu	1000	120	120	120	
Condka	1000	25	25	25	+5
C andex	500	20	20	20	
C ascot	11925	31	31	31	
C Bound	9500	18	18	18	
Cons cal	8500	41	40	40	
C Cinola	1500	390	390	390	
C Five St	4000	40	40	40	
Cons knb	2000	35	35	35	
Cons pay	1000	55	53	53	—2
C Reactr	1000	32	31	32	
C rio plat	3900	17	16	16	—1
C S Butte	1000	20	20	20	+2
Cons slv	370	100	100	100	
Consort	11000	21	21	21	+1
Contct	20000	47	41	47	+5
Contnd	3500	70	70	70	
Con Sv	19800	175	170	175	
Cop yrkq	23500	19	15	15	
Cop Lbk	4700	103	100	100	
Coralta	1500	25	25	25	+1
Core	1500	16	16	16	
Corin	8000	32	30	31	—1
Cornwl	12200	14	13	14	
Coronet	500	35	35	35	
Corprte	4000	8	8	8	
Corrie	10000	12	11	11	
Corvet	9500	8	7	8	
Cosmos	8900	30	26	30	+5
Cotn val	61000	16	15	15	+7
Cous crk	22500	79	70	72	+5
Cous b w	34500	14	12	12	+4
Cove	10000	30	30	30	
Crack	2000	23	22	22	
Cream	5000	45	43	44	+3
Crescnt	26500	30	30	30	
Cruiser	5000	60	56	60	+4
Crystal	500	82	82	82	—4
Cube	9000	85	81	85	+5
Curator	13000	20	20	20	
Currie	2500	65	65	65	
Currie w	6000	10	10	10	
Cusac	400	135	135	135	
Cutlass	8000	151	146	150	—10
Dor val	2800	120	110	120	+5
Dakota	4000	21	19	20	
Dawsn	5500	105	99	100	+10
De baca	13250	43	40	43	+3
D south	1000	9	9	9	+1
Devon	3000	16	16	16	
Dia met	1000	39	39	39	
Dimnd	1000	110	105	105	—5
Diatec	3000	40	36	36	—4
Dplmat	5000	68	65	68	
Divrstd	1500	55	55	55	
Dolphin	13000	35	27	27	—10
Domga	2000	10	10	10	+2
Dora	9100	8	8	8	
Dovrtn	36500	14	14	14	
Drc res	2000	67	67	67	+2
Du wel	683250	65	45	50	
Du wel w	31000	8	5	6	
Dual res	1100	210	198	210	+15
Duncan	500	23	23	23	
Dusty M	3500	181	180	180	—5
Dnamc	500	48	48	48	—2
Dntrnc	2000	42	42	42	—3

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagl rdg	3000	33	33	33	
Eagle R	8500	17	15	15	—4
East wst	2000	145	140	140	
Estma	12000	95	90	90	—5
Eclipse	2000	11	11	11	
El cmin	1500	30	30	30	
El Coco	650	55	55	55	
El dordo	57367	130	120	130	+5
Eldrdo	14000	11	11	11	—1
Electra	2500	63	60	60	
Elite res	2000	30	30	30	
Endrnc	500	20	20	20	
Energx	3100	25	24	25	+2
Enfield	14500	60	57	60	+1
Entek	2000	6	6	6	
Ericsn	1000	480	480	480	—10
Esprnz	3300	40	40	40	
Essex	500	20	20	20	
Eureka	2600	112	110	110	—5
Euro pet	4700	255	250	255	
Euro am	8503	79	77	78	+1
Eurocn	1000	27	25	25	
Europa	5371	27	26	27	
Extotal	1000	40	40	40	
Fairldy	7500	17	15	15	
Falmth	10000	25	25	25	
Field	3000	35	32	35	
Fifth a	1500	65	60	65	+5
Frst dvn	3000	51	51	51	
Frst wst	14500	90	82	90	
Fleck w	6000	1	1	1	
Force	z300	90	90	90	
Frt cnox	58000	77	65	75	+5
Frtn Isl	1000	12	12	12	
Forum	1000	27	27	27	
Form w	17500	2	1	2	
Fredm	16000	35	25	25	—1
Frort w b	z2000	5	5	5	
Freewy	40600	75	55	70	+4
Ftm inc	3000	16	16	16	
Futurtk	15000	24	23	24	
Futrt w b	4000	2	2	2	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	2100	$5¾	5⅝	5⅝	
Galit res	500	44	44	44	
Galvstn	10000	88	88	88	—2
Gamin	500	49	49	49	
Gator rs	1500	31	31	31	—4
Gazelle	1000	47	47	47	—3
Geddes	1000	117	115	115	
Gen syst	17001	160	155	160	
Gensis	1000	13	13	13	
Genex	65500	17	14	15	
Genove	1000	25	25	25	—8
Geo data	1500	49	49	49	—1
Geodm	9300	195	195	195	
Geotec	1000	28	28	28	
Gint bay	3400	290	275	275	
Gnt nth	6500	70	65	67	—1
Gnt pipr	2300	55	55	55	
Gnt Reef	300	295	295	295	
Gldtr rs	10000	29	25	29	+1
Gladtr w	10500	3	3	3	
Glamis	2200	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
Glf tech	45400	25	19	22	
Glitr gld	14500	16	9	16	+4
Global	4000	13	13	13	—2
Glory	500	7	7	7	
Glow res	11500	35	30	31	+3
Gd brige	500	17	17	17	
Gold cup	15500	12	10	12	
Gold pnt	12500	65	55	65	+6
Gld reef	500	14	14	14	
Gld seek	15000	22	20	20	—2
Goldbit	5000	78	67	78	+12
Gldn div	3000	18	18	18	
Gldn drg	6500	33	33	33	
Gldn hpe	2000	42	42	42	—8
Gldn key	13000	65	60	60	—5
G knight	26450	230	220	230	
G kn b w	z31800	51	42	46	—4
Gldn lion	1500	130	125	130	
Gld nws	20000	50	41	41	—7
Gld nrth	1500	70	70	70	
Gld pond	2500	35	35	35	
G rim	1000	35	35	35	
Gldnrl	5000	72	72	72	+2
Goldn sc	2990	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
Gld seal	1000	17	17	17	—7
G shield	5000	26	26	26	+1
Gldn tg	6500	45	44	44	—2
Gldnbel	147500	105	74	100	+29
Goldra	8500	90	85	90	
Goldex	1000	60	60	60	
Goldrh	16300	76	68	68	—10
Gdsrch	500	45	45	45	
Gldsil	6800	165	150	165	+13
Goldstk	200	135	135	135	+4
Goldwn	22200	50	42	49	+7
Goliath	1900	$7	7	7	
Good hp	2000	65	65	65	
Gossan	1300	6	6	6	
Grnde tk	33000	85	80	80	
Grndv	4600	280	280	280	+10
Granvil	6500	22	22	22	
Grnobl	10000	8	7	7	
Grndst	z115	17	16	16	
Gt bear	2000	7	7	7	
Grt cmr	1000	13	13	13	
G Centrl	500	22	22	22	
Grt Pac	2300	75	70	70	—5
G w pete	4000	21	20	21	
Grdian	2500	49	49	49	—4
Gulf titn	8300	115	110	115	+5
Hambr	2000	16	15	15	—1
Harlin	2300	52	52	52	+2
Hawk rs	37500	46	44	45	+3
Hector	3500	135	125	125	—10
Helix	4500	210	205	205	—5
Hemgl	z2000	31	31	31	
Henesy	19500	50	45	47	+2
Herdis	20300	150	130	150	+10
Heritge	3500	30	30	30	+3
Heron	10500	38	35	38	+1
Hi cor	2000	58	56	56	—4
Hihmk	11500	39	36	38	—2
Homstd	27833	75	70	75	+5
Homstc	10000	24	23	23	—2
Horton	2000	17	17	17	
Hot res	600	64	64	64	
Hudson	66850	93	72	80	—13
Huntng	5000	25	25	25	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	500	105	105	105	—20
Ice Stn	4000	27	27	27	+1
Impact	7000	28	28	28	
Imprial	1000	81	81	81	
Idp	700	70	70	70	+5
Irecov	17000	100	95	100	+1
Inland w	37500	14	11	14	+3
I ocean	6000	50	50	50	
Intactn	z50	19	19	19	
Intr dta	1000	94	94	94	+4
Intrike	30175	104	100	100	—2
Istrt res	5000	48	40	48	+8
Itl Brmc	1500	25	25	25	—5
I camero	5166	90	90	90	—5
I chroke	1000	22	22	22	+2
Intl crna	3300	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
I dmascs	8000	60	55	60	
Intl Pete	1000	215	215	215	
Intl phsr	3500	60	53	60	+13
Int phnx	5000	25	25	25	
I rhodes	33500	26	25	26	
I Stndrd	1000	75	70	70	
Intl trbn	18650	150	105	125	+20
Intl vrfc	23400	105	98	105	+9
I wstwrd	1000	10	10	10	
Invadr	27000	75	65	65	
Irvco	1000	50	50	50	+7
Is canyn	2166	12	12	12	
Island M	7000	37	35	37	—1
Jack crs	860	712½	700	700	—25
Jacksn	5200	90	85	85	—5
Jacob	1000	15	15	15	
Jaina	500	30	30	30	
Jarvis	1100	70	70	70	—9
Jetta res	239000	75	44	65	+10
June	12000	32	32	32	+2
Jupitor	1500	12	12	12	—3

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	1500	36	32	32	—5
Kala exp	2738	45	43	45	+3
Kaliber	16900	70	65	65	
Kamad	6000	50	42	42	—6
Kamlps	600	110	110	110	
Kenar	2000	25	25	25	—1
Kenrgy	8500	8	8	8	
Kenrge	1000	65	65	65	+5
Kerry	10500	40	39	39	—1
Kettle	700	85	85	85	
Kilemb	11100	124	98	110	+15
Killick	1100	35	35	35	
Kinai	6000	16	15	15	
Kng slm	3600	226	225	226	
Kng sl w	1000	14	14	14	+7
Knie	500	20	20	20	
Kokane	2000	24	24	24	
Kumix	22000	15	13	13	—1
La Teko	24400	80	76	80	+5
Lana	4000	100	100	100	+2
Lancstr	14500	68	65	66	—1
Lansco	3000	30	30	30	
Lnsdwn	1500	40	40	40	
Lathwl	2000	35	35	35	—1
Leader	2000	8	8	8	—2
Lear oil	22700	61	56	61	+6
Levon	13870	280	250	256	—29
Librt bel	5500	100	90	90	—10
Lincoln	2500	170	160	170	+15
Litl bear	4000	35	35	35	
Lockwd	6000	53	47	47	—12
Lode res	6000	41	40	q	
Lodstr	3800	18	18	18	
Lodi mtl	6000	31	30	30	
Logan	6000	23	22	22	—1
Londn	42500	90	85	86	—4
Lone str	14500	9	9	9	
Lnarch	4000	23	23	23	—2
Loredi	8500	18	16	16	—2
Lornex	z40	$35¼	35¼	35¼	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	z200	35	35	35	+3
Mactie	14000	20	15	16	
Mcmiln	250800	72	60	66	+9
Magnta	1300	29	29	29	+4
Magna	7850	335	320	330	
Mhgny	3800	103	100	100	—5
Maistic	z400	3	3	3	
Majore	2000	12	12	12	—1
Mairt	1500	40	35	35	
Mlartic	1500	$17	17	17	— ½
Malka	2500	65	65	65	
Mmoth	1500	20	20	20	—1
Mandr	508200	30	20	30	
Manito	6000	130	128	128	+2
Maple	500	25	25	25	
Maple w	2000	2	2	2	
Mar gold	1000	12	12	12	+2
Marig	64400	100	95	100	+4
Marig w	19000	30	28	30	+4
March	3000	20	20	20	
Marco	4875	390	370	385	
Mrieta	500	17	17	17	
Mariln	2000	25	20	25	
Marnr	2000	48	48	48	+4
Mark V	8000	29	29	29	
Martel	800	18	18	18	
Masive	3000	375	370	375	
Mconel	4000	27	26	26	—4
Mckiny	5000	9	9	9	
Medaln	500	6	6	6	
Media a	32200	79	70	76	—7
Melrse	10500	20	16	20	
Michl rs	3500	17	16	17	
Micron	1500	270	270	270	
Mid Mtn	1500	11	11	11	—1
Mid cda	8000	28	27	28	+1
Midigat	4700	19	15	19	+4
Midind	18000	42	32	38	—1
Migent	5200	205	185	190	
Mindy	1500	42	40	40	—5
Minerx	13500	128	120	120	
Mneta	78000	12	11	12	+2
Mintek	5000	18	18	18	
Mischf	1300	125	125	125	
Mistral	21000	38	32	34	—3
M video	700	260	260	260	—5
Mono	25500	11	10	10	
Mono wt	2000	2	2	2	
M christ	1000	16	16	16	
Monshn	22000	20	16	20	
Morn str	2000	12	12	12	
Mosprt	6000	260	250	260	+10
Mosato	2500	41	38	38	
Mountn	10000	16	16	16	
Multint	1000	25	25	25	
Musto E	5000	340	335	335	—15
Mutual	z300	82	82	82	
Myst mt	1000	85	85	85	
Nakusp	1500	23	23	23	
Nalcus	2000	23	21	23	
Nalos	266800	95	45	85	+55
NCA Mrl	600	260	260	260	+3
Ncn expl	18100	185	175	175	
Neptne	1000	15	15	15	—1
Nevada	500	20	20	20	
Nevcal	17300	30	25	28	—7
N alster	43000	30	30	30	
N arcdia	3100	175	170	175	+15
New beg	110400	98	90	96	—1
New frn	2000	105	105	105	
N Minex	z100	12	12	12	
N Nadna	z5	24	24	24	
New pen	2500	95	95	95	
New pnr	z5000	30	30	30	
N Privtr	2500	56	56	56	+2
N Scope	2000	135	125	130	
Nwbry	4000	25	25	25	
Newcst	6500	17	15	17	+3
Newfld	3000	52	52	52	—1
Newhk	3500	11	11	11	—2
Newlin	3000	12	12	12	
Newtec	17000	35	35	35	
Nexus	6000	290	280	290	+19
Ni Cal	3850	$7½	7¼	7¼	— ⅜
N hawk	10135	445	440	445	—5
Nomad	500	4	4	4	—1
Nor con	1500	25	25	25	—2
Norges	1500	90	90	90	
Nrman	1000	11	11	11	—1
Normn	1500	52	52	52	
Norsat	2300	500	490	500	+20
Norsmt	10000	85	75	75	—15
Nortek	3300	35	35	35	+2
No powr	2500	41	41	41	—1
Nth Sth	5000	51	51	51	
Nthair	400	141	14,	141	—4
N Hrzon	10000	16	16	16	
Nw sport	z75	460	460	460	
Noxe	1000	17	17	17	—3
NRD Mn	8500	55	50	55	
Nrg res	4500	27	5	27	
N dynsty	10700	125	120	125	
N eagle	36000	25	22	25	+5
N Lights	3000	5	5	5	
Nat res	6564	180	175	180	
Nu lady g	500	15	15	15	
Nu start	21500	55	50	54	+4
Nugold	500	24	24	24	—2
Nunsco	16600	90	85	90	
Nuspar	112100	75	58	60	—5

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	28500	55	50	51	—3
Odysey	14500	70	65	67	+12
Omni	3000	20	20	20	+4
Orbex	4000	100	100	100	
Orcana	500	10	10	10	
Orofino	500	52	52	52	
Osler res	14000	23	21	22	
Outlnd	5400	78	75	78	+3
P cypres	6000	15	15	15	
Pac rdge	1500	18	18	18	
Pacific r	500	10	10	10	
Palace	17500	59	54	54	—1
Pan am	1000	245	245	245	+5
Panora	500	13	13	13	+2
Parksd	1300	80	80	80	
Psdna	9000	350	335	350	
Pecos	1500	150	150	150	
Pmbrtn	z300	48	48	48	
Penisla	900	140	140	140	
Peopls	1000	50	50	50	
Permin	4000	51	51	51	—1
Perron	2000	60	60	60	
Petrigc	z334	18	18	18	
Petrom	6711	111	108	111	+11
Ptroan	1000	23	23	23	
Petrotx	2200	5	5	5	
Petrox	1000	20	20	20	
Pezaric	6900	310	300	305	
Philip rs	5500	40	36	40	+5
Pinto	2000	350	330	350	+20
Pipestn	3700	52	50	50	+3
Pistol	2000	7	3	3	
Plmbn	16500	8	7	7	—1
Pm ind	22600	29	26	27	—3
Pola res	6000	11	10	11	
Polaris	1000	37	37	37	
Potntil	5000	25	24	25	+1
Pwrgm	16500	50	48	50	+2
Preferd	23500	240	221	225	—15
Presid	2500	50	50	50	
Prcemr	23500	20	20	20	
Pride	66600	24	20	21	+2
Primrs	11000	320	315	320	
Princtn	2000	125	120	120	
Prism	6000	31	28	31	+1
Prolific	19166	11	10	11	
Propsy	3500	28	26	26	—2
Propht	1000	20	20	20	
Pryme	13000	67	50	67	+21
Pulsar	4000	12	12	12	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	500	61	61	61	
Quadx	1000	24	24	24	
Quadx w	2000	1	1	1	
Quntm	3500	8	8	8	
Que west	z200	32	32	32	
Qued res	8500	30	27	30	+4
Qstmnt	1000	40	40	40	
Quintel	2500	35	30	35	+3
Quintra	2000	45	45	45	—1
Quinto	2000	35	35	35	
Rado	2000	16	16	16	
Rafael	1500	38	38	38	
Ralegh	1000	35	35	35	
Ramm	65200	160	148	152	—2
Rapid cd	2500	33	30	30	—3
Ravnrc	z2	28	28	28	
Rea gold	5300	110	105	110	+9
Reako	500	17	17	17	+2
Redfrd	z400	28	28	28	
Reg res	1000	32	31	31	+1
Regal	7500	31	31	31	+1
Regnl	400	450	450	450	
Retfaw	203550	315	240	247	—68
Rex silv	4700	92	88	92	
Rex slv r	1014M	1	1	1	
Rhyolit	8500	60	58	60	+4
Richprt	18500	235	224	235	+20
Ridcrst	z40	18	18	18	
Rmacn	7500	10	10	10	—5
Rio sier	11125	55	53	53	+8
Rise res	1000	51	51	51	
Rocestr	9000	105	100	100	—8
Rocrdg	3000	28	28	28	—2
Rckspn	1500	20	20	20	
Roddy rs	28500	75	72	75	+3
Romx	3000	15	15	15	
Ronrco	1000	40	40	40	
Rose res	1000	15	15	15	—3
Ruby	1000	85	85	85	—4
Rule	1500	30	30	30	
Ruskin	7300	83	80	80	—3
Ryan	8000	42	41	42	—3

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable	1000	105	105	105	
Sands M	2000	115	115	115	—10
Sanfred	2000	85	80	80	—5
Santna	5000	7	7	7	
Saturn	6800	240	235	240	
Saxton	6900	410	405	405	—5
Scarlt en	9000	25	25	25	
Score	1500	36	36	36	
Scottie	2700	145	140	140	
Sea gold	34500	27	23	23	—4
Searay	2000	10	10	10	
Seatac	4000	15	15	15	
Snsrstt	4500	105	105	105	
Sequoia	3833	20	20	20	
Seymor	1500	30	30	30	
Shakwk	5500	49	40	49	+7
Shanell	2000	30	30	30	
Shebnd	6000	52	51	51	
Shoal	4000	17	17	17	+2
Sierra	3000	15	15	15	+2
Sigma	14200	390	340	345	—30
Signl hil	400	110	110	110	
Signet rs	15000	24	23	23	—1
S Cloud	1500	13	13	13	
Silvr cup	2000	30	30	30	
Slv hrt a	500	150	150	150	
Svr Tusk	1167	20	20	20	
Slvrdo	200	165	165	165	
Slvrhw	6700	225	220	220	
Silvrsd	7500	119	112	112	—3
Simpat	30600	150	145	150	+5
Sipald	1000	11	11	11	
Skylark	3000	30	25	25	—5
Skyrckt	500	25	25	25	+7
So lumnr	3600	60	55	55	
Sthn star	3000	60	60	60	—7
Sthw tec	13500	78	75	75	
Sovrgn	13500	25	23	25	+2
Spectm	5000	5	5	5	
Spirit	1000	54	54	54	—2
St clair	z33	43	43	43	
Stabell	4500	84	80	84	
Stackpl	8000	12	10	12	+3
Starfire	52900	130	110	130	+5
Strlight	833	20	20	20	
Stefan	3000	12	12	12	
Stralak	14000	54	50	50	—9
Strata	4000	31	30	30	
Stryker	4000	150	150	150	
Sun gad	3000	28	26	27	—2
Sun gd w	2000	5	5	5	
Suntco	2500	45	45	45	—5
Suncst	19500	20	20	20	
Sundan	2000	13	13	13	
Sunrise	6000	15	15	15	
Surinm	1000	21	21	21	—9
Suthrld	14000	24	22	22	—3
Sutton	500	40	40	40	—1
TRV Mn	31200	280	189	200	+5
Taina	2000	25	21	25	
Taiee	500	33	33	33	—1
Tamra	4000	15	14	14	
Tandm	6000	27	25	25	—4
Tanos	8000	15	13	13	—2
Tappit	2800	33	26	33	+3
Target	1000	26	26	26	
Tegra	5800	90	85	90	+10
Telstar	z250	24	24	24	
Templr	21500	30	25	30	+5
Tenore	1000	11	11	11	
Tenquil	1875	15	15	15	—5
Teriton	3500	50	48	48	—2
Terace	400	115	115	115	
Terrm	3000	70	70	70	
Texas n	36000	29	28	29	
Texpez	8000	16	15	15	+1
Thndr ex	1500	115	115	115	—5
Tiburn	500	131	131	131	
Tillicm	11000	28	26	28	+3
Time	37000	130	120	130	+15
gtms sa	9000	22	21	22	+2
Tinto gld	10500	35	35	35	—3
Titan	35000	24	21	24	+3
Todwn	1950	25	25	25	
Topaz ex	500	43	43	43	
Topki	7250	15	15	15	
Torhsn	11000	29	28	28	—1
Totem	6000	45	40	40	+10
Torngn	650	80	80	80	
Tracer	3000	22	22	22	—6
Tradr rs	5000	130	130	130	
Trc Res	1000	76	76	76	
Trawlr	36500	56	37	46	
Treasr	2500	105	105	105	
Tri Powr	5100	123	120	120	
Tri Star	z20	97	97	97	
Tri state	9100	160	155	155	—10
Tri west	6000	9	8	8	—1
Triple	15000	16	15	15	—1
Tundra	19000	65	63	64	+2
Tungco	1000	12	12	12	—2
Tunkw	2500	30	30	30	+5
Tunstl w	2000	4	4	4	
Turner	97100	70	66	66	
Tuscals	1000	22	22	22	
Tvlx res	1500	75	75	75	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ultr glw	7740	240	230	235	—5
Unicrn	6433	48	46	47	+6
UCbrge	4500	45	40	45	+5
U grnwd	24980	35	31	35	+3
U Gunn	3200	20	20	20	
U Herne	300	310	310	310	
Utd kng	7000	28	27	28	+1
Utd librt	5500	74	73	73	+3
U Ravor	900	200	195	200	—10
U Wstld	3200	70	65	70	+5
Us precs	800	240	225	225	—15
Valclar	2500	50	50	50	
Vndrx	7500	33	32	32	—3
Varitec	1500	25	20	25	+5
Vat Pete	2000	25	23	23	—2
Ventra	1500	31	30	31	
Veronx	5000	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Vestor	500	13	13	13	+3
Viceroy	6500	54	51	51	—4
Vctoria	2000	30	30	30	
Vilebon	13500	25	25	25	
Vilnuve	20500	27	24	25	—4
Viscont	1500	26	25	26	
Vulcan	10000	12	10	12	+2

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Worstr	4000	32	27	27	
Watrlo	17000	32	30	30	—2
Wvcrst	600	145	145	145	
Waybo	35000	38	33	35	+3
Weaco r	1025	83	80	80	—3
Wnatch	84500	59	53	55	—3
Wescal	2000	25	25	25	
Wt delta	7000	50	40	50	
West nrs	3900	440	410	425	
Westm	20000	34	34	34	+1
Westat	2000	61	56	61	+6
Wstbnk	6200	410	400	410	+10
Westbr	1000	29	28	29	
W allnbe	z66	57	57	57	
West pac	5500	22	21	21	
W Warnr	3000	25	25	25	
Westsn	500	100	100	100	
Wstunit	11600	127	110	120	—10
Wildfir	10500	34	30	30	+1
Windra	224150	115	95	105	
Windsr	3500	21	20	20	—1
Winstn	1000	16	16	16	
Wrld c	1700	30	30	30	
Xenex	14000	26	25	26	
Xing hai	4500	92	84	92	+9

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	2800	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Young	3500	20	20	20	
Yukon g	3500	14	10	14	+4
Ykn Rev	2000	16	16	16	
Zenco	56100	47	46	46	
Zurich	4900	44	42	42	—2
Zytec	35425	263	256	258	+2
20th Cen	4000	26	25	25	+5
TOTAL VOLUME				10,519,941	

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	juil.	405.12	406.84	4.1—
Revenu du travail (millions $)	juil.	19,588.4	19,962.7	4.8
Personnes occupées (en millions)	sept.	11.16	11.51	1.9
Chômeurs	sept.	1,363,000	1,347,000	7.4
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,434.7	3,304.7	6.8
Appartenant aux fabricants (millions $)	juil.	32,426.3	32,368.5	10.0
Nouvelles commandes (millions $)	juil.	17,246.0	20,443.1	12.5
Commandes en carnet (millions $)	juil.	22,178.9	22,284.0	36.8
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept.	123.0	122.9	3.8
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	95.1	95.2	0.2
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	août	215.0	217.1	1.3
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	août	159.1	162.5	2.6
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	août	312.2	312.5	3.6
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	juil.	1,320.7	8556.4	2.6
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	août	11,029	75,027	−25.1
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juil.	4,437	32,120	31.6
Production d'électricité (TW/h)	juil.	31.6	245.7	9.5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juin	6,921.5	50,617.2	5.7
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil.	8.0	51.4	9.1
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	août	9,011	74,132	28.2
Importations, base balance des paiements (millions $)	août	−8,059	−62,054	33.5
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	août	23.0	174.4	20.3
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,136.0	9,829.1	21.7
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	873.0	6,506.5	4.7
Livraisons des fabricants (millions $)	juil.	17,351.1	129,780.7	16.1
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	août	1,186.6	10.794.9	34.5
Ventes au détail (millions $)	août	9,768.3	73,432.8	9.5

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $10.50, au grossiste $9.19; 8x5 lb, au détaillant $11.00, au grossiste, $9.63; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; 4x4, au détaillant $7.00 au grossiste $6.13, minot (en vrac) au détaillant, $7.50, au grossiste, $6.56.

McIntosh, Spartan hâtives et High River: 12x3 pintes ou 9x4 pintes, au détaillant, $11.50, au grossiste, $10.06; 8x5 lb, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $15.00, au grossiste, $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant, $8.00, au grossiste, $7.00; minot en vrac, au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail en tresse: $2.50 à $7.00 la tresse de 12 unités.

Betteraves: moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; petites $1.00 à $1.50 le sac de 10 lb.

Brocoli: glacé $9.00 la caisse de 14 unités; ordinaire $9.00 la caisse de 12 ou 14 unités

Carottes: $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; $4.00 à $4.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $5.00 à $5.50 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, $3.00 à $4.00. la caisse de 50 lb.

Céleri ordinaire: $7.50 à $8.00 la caisse de 24 unités.

Chicorée: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux chinois: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $6.00 à $6.50 la caisse de 12 casseaux de 10 oz; la caisse de 9 tiges $8.00; glacés, la caisse de 25 lb, $14.00 à $15.00.

Choux de Savoie: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $6.00 à $6.50 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs en vrac: $9.00 à $10.00 pour 12 unités.

Choux rouges: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.25 à $3.50 la caisse de 40 lb; $2.00 à $2.50 le sac de 50 lb; gros, $1.75 à $2.00 le sac de 50 lb.

Citrouille: $7.00 à $8.00 la doz.

Concombres de serre: sans pépin, petits $10.00 à $10.50 la caisse de 12 unités; moyens $11.00 à $11.50; gros $12.00 à $12.50; de champs, gros, $5.00 à $8.00 le boisseau.

Échalotes françaises: $9.00 à $10.00 la boîte de 10 lb; $7.50 à $8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr.

Endives, en caisse de 5 lb, $9.00 à $9.50.

Épinards: $5.50 à $6.00 la caisse de 12 sachets de 10 oz; $6.00 à $7.00 le boisseau.

Haricots verts: $18.00 le sac de 20 lb.

Laitue Boston, la caise de 16 unités $5.00 à $6.00; de serre, $6.00 à $7.00 ls caise de 12 unités; la caisse de 24 unités, $13.00; Iceberg, $11.00 à $12.00 la caisse de 18 unités.

Menthe verte: $4.00 à $4.50 pour 12 paquets.

Navets blancs; $5.00 à $5.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros, $8.00 à $9.00 les 50 lb; moyens, en 50 lb, $4.00; moyens, sac de 25 lb, $2.50 à $2.75; oignons jaunes moyens, le sac de 10 lb, $1.10 à $1.30; oignons jaunes moyens, sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $5.00 à $5.50; oignons jaunes petits, $0.75 à $0.90 le sac de 10 lb. Oignons rouges, $6.00 à $6.50 le sac de 50 lb.

Panais: $5.00 à $5.50 le sac de 20 lb.; $6.00 à $7.00 12 sachets de 2 lb.

Persil: $9.00 à $10.00 les 5 doz de paquets.

Poireaux: $2.00 à $3.50 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: grosses (lavées), $3.00 le sac de 50 lb; ordinaires, $0.55 à $0.65 le sac de 10 lb (lavées); $1.05 à $1.10 le sac de 20 lbs (lavées); $2.15 à $2.35 le sac de 50 lb (lavées); $4.50 à $5.00 le sac de 10x5 lb (lavées); $4.50 à $5.00 la caisse de 50 lbs (lavées); rouges, $5.00 à $5.50 la caisse de 50 lb (lavées); rouges en sac de 50 lb, $3.00. Arrivages: 200,000 lb.

Radis: la caisse de 30 sachets de 6 oz ou 12 sachets de 16 oz, $4.00 à $4.00 les trois doz de paquets.

Rutabaga: moyens $3.50 à $4.00 le sac de 50 lb; gros, $2.50 à $3.50 le sac de 25 lb; gros, sac de 50 lb, $$2.50 à $3.00.

Tomates: de serre, $6.50 à $7.50 la caisse de huit lb; de champ roses, $7.00 à $8.00 la caisse de 20 lb, rouges, $7.00 à $8.00 la caisse de 20 lb.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.36 1-10; A-gros, $1.34 8-10; A-moyens, $1.29 8-10; A-petits, $0.94 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.32; A-gros, $1.31; A-moyens, $1.26; A-petits, $0.91; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.65 à $0.70 le 10 lb; $1.15 à $1.25 le 20 lb; $2.75 à $3.00 le 50 lb; Canada No 1 lavées, $4.00 à $4.50 le 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière, hier, au marché aux grains de Winnipeg. Quelque 165,000 tonnes de denrées agricoles ont fait l'objet de transactions.

Le colza baisse de $1.00 et monte de 30 cents, clôturant à $396.00 en novembre.

Le seigle perd $1.00 et gagne 30 cents, octobre à $349.80.

L'avoine est stable et en recul de 80 cents, octobre à $121.20.

L'orge de Thunder Bay gagne 10 à 50 cents et finit à $139.00 en octobre. L'orge d'Alberta termine stationnaire avec novembre à $137.50.

Le blé fourrager gagne $1.60 et ferme à $163.60 en octobre.

Le seigle finit inchangé et en hausse de 40 cents, octobre à $139.70.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 8, 38 et 39

MARIE-ÉDOUARD ARCHER, secrétaire, domiciliée et résidant au 3460 avenue Kent, Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec afin d'obtenir un changement de nom dans les registres de l'état civil pour se lire ainsi MARIE-CHRISTELLE ED ARCHER.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GUY DESMARCHAIS & FILS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 15ième jour d'octobre 1984, sous le numéro 564147.
Ce 19ième jour d'octobre 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 septembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VROOM TEXTILE INTERNATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour d'octobre 1984, sous le numéro 3522634.
Ce 19ième jour d'octobre 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: MAURICE LEROUX

Avis est par les présentes donné que M. Maurice Leroux, gardien de sécurité, 2550 rue Cherrier, app. no. 4, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 19ième jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jor de novembre 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe P.Q.

LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC

BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
Tél: 774-4300

PRENEZ AVIS que le requérant, STEPHEN ARTELLE, faisant affaire sous les nom et raison sociale de AEROWAY TRANSFER, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant par permis spécial:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De la frontière Québec/Ontario (port d'entrée: Hull) à Hull et retour pour le transport de marchandises pour le compte de Revenu Canada, Taxation Centre.
Origine ou destination: Ottawa, Ontario.
Condition
Ce permis sera opéré concurremment avec les permis émis par les autorités concernées.
Le requérant demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personnes intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
JOCELYN LECLERC, MARTINEAU WALKER
Procureurs du requérant
1ère parution: 26 octobre 1984
2ème parution: 27 octobre 1984

PRENEZ AVIS que le contrat en date du 15 octobre 1984 par lequel IRIS DIFFUSION INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal le 19 octobre 1984 sous le numéro 3524822.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 24 octobre 1984

AVIS est par les présentes donné que MODES Q.J.W. INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son siège social dans la Cité et District de Montréal, s'adressera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières de Québec, afin d'obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.
Daté à Montréal,
ce 30 novembre, 1984.
GROSS, PINSKY
Les procureurs de la Compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 septembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 117496 Canada Inc. faisant affaires sous la raison sociale Les Services SRI/SRI Services a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ième jour d'octobre 1984, sous le numéro 3524885.
Ce 23ième jour d'octobre 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: FLORIAN GUILLOTTE

Avis est par les présentes donné que M. Florian Guillotte, agent de sécurité, 338 rue Principale, St-Basile-Le-Grand P.Q., a fait cession de ses biens le 19ième jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de novembre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe P.Q.

LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC

BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
Tél: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"

Cour No 450-11-000229-84
Surintendant No 016597
Dans l'affaire de la faillite de:
Daniel PROVENCHER, sans emploi
109, 21ème Avenue
Trois Lacs, Asbestos, Qué.

Avis est par les présentes donné que DANIEL PROVENCHER, sans emploi, de Trois Lacs, Asbestos, Qué., a fait une cession le 19 octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 novembre 1984, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean Roy, 110, rue Laurier est, Arthabaska, dans la Province de Québec.
Daté d'Arthabaska, Qué.,
ce 23ième jour d'octobre 1984.

JEAN ROY, C.A.,
Syndic

BUREAUX DU SYNDIC:
110, rue Laurier est
Arthabaska, Qué.
G6P 6R1
Tél.: (819) 357-9231

AVIS est donné, conforme à l'Article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (L.R.Q., 1977, C. P-16), que les sécurités crées sous les Actes de Fiducie, ("Trust Deeds of Hypothec, Mortgage and Pledge") exécutés en faveur de La Compagnie de Fiducie Canada Permanent, par LES INDUSTRIES LONN INC. (la "Compagnie"), devant les notaires Gerald Sheiner et Irwin Litvack respectivement le 27 août 1980 et le 16 avril 1984 respectivement et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 3104804 et 3464531 respectivement est maintenant devenu en plein vigueur, laquelle sécurité a cédé et transporté à La Banque de Nouvelle Écosse toutes dettes, comptes à recevoirs, demandes et "choses in action", présents ou futurs, dûs ou à être dûs à la Compagnie.
Datée à Montréal,
ce 22ième jor d'octobre 1984.
LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-014455-776
KATHERINE CHONTOS, résidant et domiciliée au 12200 boul. Pierrefonds, app. 212, en la cité de Pierrefonds, District de Montréal,
Demanderesse
— vs —
CLAUDE CHEVRIER, d'adresse inconnue,
Défendeur

AVIS DE JUGEMENT

Avis est par les présentes donné au Défendeur Claude Chevrier qu'un jugement final de la Cour Supérieure a été rendu le 18 octobre 1984 par l'Honorable Juge Irvng J. Halperin dans la présente cause, copie duquel a été déposé pour vous au Greffe de cette Cour et vous avez 30 jours de publication de cet avis pour exercer tous recours s'il y a lieu.
Montréal, le 25ième jour d'octobre 1984.
SMITH & WENER
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

PRENEZ AVIS que SAILRAIL ENTREPRISES LIMITED s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
TRANSPORT GÉNÉRAL — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Hull, Québec aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (tous ports de sortie) pour desservir des points au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, pour le transport de produits de papiers finis pour le compte de E.B. Eddy Forest Products Ltd et retour avec cartons pâte (wood pulp) en ballot, de Nackawic et New Castle, Nouveau-Brunswick et/ou marchandises refusées ou endommagées, pour le compte de l'expéditeur mentionné.
Droit additionnel: Lorsque la compagnie de transport fera la livraison à des points en Nouvelle-Écosse, la requérante aura le droit de traverser le Nouveau-Brunswick comme un droit de corridor.
Ce permis sera valide pour une période de 364 jours.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 26 octobre 1984
2ième publication: 27 octobre 1984
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 rue St-Jacques ouest, Suite 900, Montréal, Québec, H2Y 1M1

Décès

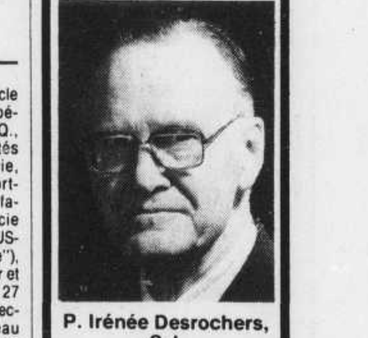

P. Irénée Desrochers, S.J.

À Montréal, le 26 octobre, est décédé après une courte maladie, le P. Irénée Desrochers, jésuite, à l'âge de 69 ans. Né à Watertown, Mass., le 31 octobre 1914, le défunt était le fils de feu Philippe Desrochers et de feue Rose Demers. Après ses études classiques au Collège jésuite d'Edmonton, il entrait chez les Jésuites en 1932, et avait été ordonné prêtre en 1945.

À part trois années d'enseignement au Collège d'Edmonton, sa vie active dans la Compagnie de Jésus fut consacrée aux sciences sociales. Après avoir fait des études à la Faculté des Relations Industrielles de l'Université Fordham, à New York, il obtint un Ph.D. en sciences économiques. Durant près de 22 ans, il fut collaborateur puis directeur de l'Institut Social Populaire. Il fut durant plusieurs années professeur à l'École des Relations Industrielles de l'Université de Montréal. Depuis 1960, il était l'un des principaux rédacteurs de la revue «Relations», dont il fut le directeur durant près de dix ans. De 1965 à 1968, il avait exercé la charge de Supérieur Provincial des Jésuites de la Province de Montréal. Depuis plus de quinze ans, il faisait du ministère dominical à la paroisse Saint-Edouard de Fabreville, où il était très estimé.

D'un esprit clairvoyant et pénétrant, le P. Desrochers était surtout chargé d'analyser les répercussions sociales des événements économiques de notre milieu, ainsi que de l'actualité religieuse et politique.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Alice (Jean Cousineau), le P. Edmond Desrochers, S.J., Paul, Simone.

La dépouille mortelle est exposée au salon A. Savaria, 340 est, rue Jarry.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Vincent-Ferrier, le lundi 29, à 14 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Saint-Jérôme.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les interventions de la Bundesbank ne devraient pas vraiment affecter la santé du dollar américain

PARIS (AFP) — Le dollar américain finit la semaine sur une note tout a fait incertaine: jeudi soir à New York, une nouvelle intervention de la Bundesbank l'avait fait reculer et vendredi, à l'ouverture à Londres, les prévisions de nouvelles hausses de Henry Kauffman, le «gourou» de Wall Street, lui redonnent du tonus.

Ce mouvement d'aller-retour illustre bien les hésitations des marchés. Les cambistes, tout en croyant à la vigueur persistante du dollar US, surveillent avec intérêt les ordres de la Bundesbank. Celle-ci est considérée comme le gendarme du marché depuis que le 21 septembre dernier, son intervention massive a réussi en quelques minutes à déloger le dollar de ses records. Depuis, ils considèrent que la Bundesbank est prête à dépenser ses munitions pour empêcher le dollar de remonter au delà de 3.05 - 3.06 marks.

Jeudi soir pourtant, l'action de la Bundesbank a pris les cambistes de court car le dollar était loin des niveaux auxquels elle intervenait jusque-là. Il était monté à 3.04 marks et selon les experts, la Bundesbank a voulu amplifier l'effet de la baisse des taux d'intérêt américains. En clôture, le dollar était à 3,0155 marks (contre 3,0227 mercredi), après être descendu momentanement en dessous de 3 marks.

Toutefois, le dollar n'est pas tellement menacé à court terme. Ainsi, il a suffi d'une nouvelle prévision du «gourou de wall street» selon laquelle la baisse actuelle des taux n'était qu'éphémère, pour que la monnaie américaine regagne une partie du terrain perdu, comme c'est le cas ce matin à Londres, Francfort, et Zurich.

Ces projections d'un personnage très écouté sur les marchés des changes rejoignent les indications selon lesquelles le dollar devrait rester très fort au moins jusqu'à la fin de l'année, les marches des changes jouant Ronald Reagan gagnant dans la course à la Maison blanche.

La tenue du dollar en 85 dépendra en partie de la politique économique de Washington. Si l'administration présente alors un projet de budget jugé trop laxiste, notamment en matière de déficit, par les investisseurs et les patrons de la réserve fédérale, estimait cette semaine un institut francais de conjoncture, le dollar pourrait alors subir une spéculation à la baisse, qui serait le reflet en negatif des anticipations à la hausse qu'il a connues cette année.

Mais tous les experts relèvent que le cours du dollar ne réagit pas uniquement aux données de l'économie américaine, même si la reprise a largement contribué à son ascension: les investisseurs trouvent aux États-Unis le meilleur rendement possible à leurs placements et achètent du dollar pour acheter des valeurs mobilières.

Mais il sert également de valeur refuge à chaque soubresaut international. Et l'ampleur de l'endettement international, libellé en grande partie en dollars américain, stimule la demande de billet vert au moment des échéances.

Enfin, les analystes soulignent que le dollar ne subit pas le sort commun aux autres devises. Logiquement, les déficits affaiblissent la monnaie du pays concerné parce que les investisseurs récupèrent leurs placements et les convertissent dans une autre devise jugée plus saine.

Rien de semblable dans le cas du dollar, alors que le déficit budgétaire atteint actuellement 175 milliards de dollar et celui des échanges 130 milliards de dollars.

Selon les observateurs, les investisseurs préfèrent réinvestir sur place les revenus de leurs placements au lieu de les rapatrier, parce que c'est aux États-Unis que les profits des entreprises offrent le meilleur rendement.

Actuellement, les indicateurs économiques témoignent du ralentissement «en douceur» de la croissance américaine. Et cela joue également en faveur du dollar, car les investisseurs font confiance aux économies paisiblement florissantes.

Logiquement donc, le dollar devrait continuer à danser près des sommets, juste en dessous des records jugés inacceptables par la Bundesbank.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIERES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,25 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Normand Bergeron
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

LA VENTE DE FRANCHISES: UN GRAND DÉFI!

Nous sommes à la recherche de gens énergiques.

NOUS sommes une société énergique, en pleine croissance, visant des résultats concrets et offrant des défis à la mesure de votre enthousiasme et de vos connaissances dans l'administration de petites entreprises.

VOUS êtes diplômé en commerce et riche d'une expérience de 3 à 5 ans, marquée de succès.

VOUS avez la compétence pour devenir chef d'entreprise et l'énergie pour être un leader dans un domaine très compétitif.

NOUS nous relançons à la conquête des marchés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. NOTRE DIRECTEUR DES VENTES DE FRANCHISES développera de nouveaux établissements A&W, identifiera les franchisés qualifiés et orientera la carrière de nouveaux employés au sein de notre entreprise.

VOUS êtes capable d'influencer les gens et les événements.

VOUS êtes PARFAITEMENT BILINGUE, vous acceptez de voyager souvent et éventuellement d'être transféré à Vancouver.

Nous cherchons quelqu'un comme vous!

Si VOUS avez envie d'un défi de ce genre, de travailler dans un milieu qui requiert votre entière participation, qui accueille les nouvelles idées et offre la possibilité d'une vraie carrière, écrivez-nous, en anglais, à l'adresse suivante:

Elaine Head
Directrice, Service du Personnel
A&W Food Services of Canada Ltd.
101–145 West 15th Street
North Vancouver, B.C. V7M 1S1

A&W

Charest, Poupart & Cie.

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES FINANCES DANS UN ORGANISME PARA-GOUVERNEMENTAL

Notre client recherche un(e) candidat(e) pour assumer les fonctions suivantes:

RESPONSABILITÉS:

La personne dirigera une vingtaine d'employés dans le département de la comptabilité et de la trésorerie et sera responsable du développement de tous les aspects liés à la gestion financière de l'organisme comprenant les systèmes de contrôle et la planification des budgets. Cette personne se rapportera au directeur général.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Le ou la candidat(e) devra posséder un diplôme universitaire de premier cycle et préférablement être membre d'une corporation professionnelle. Le ou la candidat(e) devra avoir une expérience pertinente d'au moins 3 ans en direction financière, en développement de systèmes de contrôle et en planification financière.

RÉMUNÉRATION:

La rémunération variera selon l'expérience pertinente et les qualifications du candidat(e) en accord avec les règlements de l'organisme. La rémunération pourra varier entre 33 000$ et 47 000$.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard le ***2 novembre,*** *à l'attention de:*

Jean-Yves Charest, c.a.
1600 est, boul. St-Martin, tour B, suite 260
Laval, Québec
H7G 2S7

Centre Père J. Angus MacDonald
Requiert les services d'un

COORDONNATEUR DE DÉVELOPEMENT RÉSIDENTIEL

Poste: Premièrement responsable d'assurer que chaque locataire a l'occasion de développer son niveau d'indépendance au maximum par le développement de ses habiletés, en sachant utiliser le personnel, les appareils et contrôles de façon adéquate.

Exigences: Baccalauréat en Ergothérapie.

Préférablement bilingue

L'expérience comme Ergothérapeute dans la communauté serait un atout.

Faites parvenir un résumé avant le 10 novembre 1984 à:

Villa du Repos Inc.
474 Elmwood Drive
Moncton, N.B. E1A 2X3
Att.: Pierre Gignac, Dir. Gén. Adjt.

Directeur général / directrice générale

La Division Scolaire de la Rivière Seine No. 14 a besoin d'un directeur général / d'une directrice générale pour entrer en fonction au plus tard le 1er janvier 1985.

Comme administrateur / administratrice en chef, le directeur général / la directrice générale doit conseiller le Conseil Scolaire sur les besoins pédagogiques de la Division, sur sa gestion financière, et il/elle doit administrer la gestion complète de la Division.

La Division Scolaire de la Rivière Seine est une division scolaire rurale-urbaine avec une population étudiante de 4,100 et un personnel professionnel d'environ 370 distribué dans vingt écoles.

La Division administre trois programmes linguistiques: le programme anglais ordinaire, le programme d'immersion française, et le programme français.

Le Conseil Scolaire accordera la préférence aux candidats/candidates qui ont une maîtrise en pédagogie, de l'expérience en enseignement à tous les niveaux, et de l'expérience administrative aux niveaux scolaire et divisionnaire. Le candidat / la candidate doit parler couramment le français et l'anglais.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que les noms de trois personnes qui peuvent vous recommander, pour le **vendredi 2 novembre** *à l'adresse suivante:*

Le président
Division Scolaire
de la Rivière Seine No. 14
C.P. 160
Ste-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Département de sciences économiques

Poste de professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement aux trois cycles; recherche; encadrement des étudiants.

Exigences
Etre détenteur d'un Ph.D. en économique ou être dans la phase finale de la rédaction de la thèse de Ph.D.; aucune restriction quant aux champs de spécialisation, mais à qualité égale, les candidats spécialisés en macroéconomique théorique et appliquée et en théorie monétaire auront priorité.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 décembre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, une copie de leurs diplômes et les noms de trois répondants à:

M. Marcel Boyer
Directeur
Département de sciences économiques
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

LE DEVOIR

est à la recherce d'un **Adjoint au directeur de l'information**, préposé au traitement des informations générales.

Le candidat doit posséder une expérience journalistique diversifiée, de préférence dans un quotidien, y compris une expérience des fonctions rattachées au pupitre: mise en pages, revision et correction de textes quant au fond et à la forme, aptitude à maîtriser le traitement informatisé des textes.

Le poste est ouvert également aux hommes et femmes.

Ce concours se termine le samedi, 3 novembre.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae à:

La rédaction en chef
LE DEVOIR
211 Saint-Sacrement
Montréal H2Y 1X1

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'INSTITUTION:
Le C.H.U.L. est un centre hospitalier universitaire de 414 lits poursuivant une triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche.

LE POSTE:
L'administration des activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité, aux statistiques, à l'informatique, au paiement des salaires et aux achats dans le but d'assurer une gestion financière efficace.

LES EXIGENCES:
Le candidat possède une formation universitaire en administration (sciences comptables) préférablement de deuxième cycle, a acquis une solide expérience en gestion dans le réseau hospitalier et a démontré sa capacité à résoudre des problèmes complexes.

LES AVANTAGES:
Classe 19.
Avantages sociaux des cadres du réseau des Affaires sociales.

NOTE:
La priorité sera accordée aux candidats déjà à l'emploi du réseau des Affaires sociales.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ AVANT LE 9 NOVEMBRE 1984 À:

Concours « Directeur des ressources financières »
Centre hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 4G2
Att.: Madame Pauline Demers

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'études anciennes et modernes

Poste de professeur substitut à demi-temps

La Section d'études hispaniques est à la recherche d'un professeur en littérature hispano-américaine, spécialisé dans la période antérieure à la littérature contemporaine, la stylistique et le commentaire de textes.

Fonctions
Enseignement; encadrement des étudiants; recherche.

Exigences
Doctorat (ou l'équivalent); dossier de publications dans le domaine ci-haut mentionné; expérience souhaitable dans l'enseignement et la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Durée
Pour une période d'un an, renouvelable, à compter du 1er janvier 1985 ou au plus tard du 1er juin 1985.

Date de clôture des candidatures
Le 30 novembre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, une copie de leurs diplômes et deux lettres de recommandation à:

M. Hans-Herbert Rakel
Directeur
Département d'études anciennes et modernes
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

requiert les services d'un catalogueur qui aura à travailler principalement en français. Doit posséder un diplôme en bibliothéconomie d'une université reconnue, doit être bilingue et doit connaître la classification Dewey et les règles de catalogage RCAA II. Expérience dans le catalogage informatisé serait un atout. Salaire $21,764 à $30,624 selon expérience. Veuillez adresser votre demande en donnant qualifications, expérience et les noms de répondants à l'Agent d'administration, Bibliothèque publique d'Ottawa, 120, rue Metcalfe, Ottawa, ontario K1P 5M2

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES AUXILIAIRES

L'INSTITUTION:
Le C.H.U.L. est un centre hospitalier universitaire de 414 lits poursuivant une triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche.

LE POSTE:
Assumer la direction des services d'énergie, de lingerie, d'entretien ménager, des communications, de sécurité, des biens meubles et immeubles et d'entretien de l'équipement électronique.

LES EXIGENCES:
Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et/ou posséder une vaste expérience dans la gestion des services d'entretien d'édifices, de préférence dans un établissement hospitalier.

LES AVANTAGES:
Classe 19.
Avantages sociaux usuels dans les réseau des Affaires sociales.

NOTE:
La priorité sera accordée aux candidats déjà à l'emploi du réseau des Affaires sociales.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ AVANT LE 9 NOVEMBRE 1984 À:

Concours « Directeur des services auxiliaires »
Centre hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 4G2
Att.: Madame Pauline Demers

FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) D'INFORMATION

Tâches
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, l'agent(e) d'information

- Élabore ou participe à l'élaboration des dossiers d'information et d'intervention découlant des objectifs et priorités de la Fédération (contraception, santé des femmes, éducation sexuelle, avortement).
- Effectue la mise à jour des informations pertinentes dans les domaines du planning des naissances, de la sexualité et de la santé des femmes et est responsable du centre de documentation de la F.Q.P.N.
- Rédige ou participe à la rédaction du bulletin interne.
- Au besoin, sert de personne-ressource en organisation communautaire auprès des groupes membres et des instances de la Fédération.
- Représente la F.Q.P.N. sur les dossiers qui lui sont confiés.

Qualités requises
- Avoir une connaissance pratique du mouvement des femmes, particulièrement en matière de santé et de contraception;
- Savoir effectuer des recherches d'information, synthétiser cette information et la traduire en pistes d'intervention;
- Posséder une capacité d'analyse critique et de l'expérience en rédaction;
- Avoir l'habitude du travail d'équipe;
- Connaître l'anglais;
- Expérience en organisation communautaire un atout important.

Conditions de travail:
- Poste permanent
- Fonctionnement d'équipe
- 5 jours: 32½ heures semaine
- Salaire annuel: 18,230$
- Travail à Montréal
- **Entrée en poste:** décembre 1984

Date limite pour envoi du curriculum vitae: **9 novembre 1984** *à l'endroit suivant:*

Fédération du Québec pour le planning des naissances
3826 rue St-Hubert
Montréal, Qué. H2L 4A5

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le marché pétrolier attend l'OPEP

JEAN-LEON VANDOORNE

GENÈVE (AFP) — Les transactions sont pratiquement tombées à zéro en fin de semaine sur le marché libre des bruts en Europe, signe d'incertitude à la veille de la conférence extraordinaire de l'OPEP à Genève, indique-t-on dans les milieux pétroliers.

La quasi-totalité des 13 pays de l'Organisation se sont engagés ces derniers jours — à l'occasion notamment d'entretiens préparatoires à Genève — à défendre les prix officiels du pétrole mis à mal la semaine dernière, quitte à réduire leur production.

Le ministre saoudien du Pétrole, Sheikh Yamani, maître d'oeuvre de cette politique, a de son côté poursuivi vendredi à Oslo sa tournée commencée mercredi à Lagos dans les pays qui ont réduit leurs prix la semaine dernière (Norvège, Grande-Bretagne et Nigéria) et dont il rendra compte aux 13 ministres de l'OPEP qui vont arriver ce week-end à Genève.

Vendredi, les cours se sont légèrement effrités sur le marché libre de Londres, où le brut britannique Brent a ainsi perdu $0.10 à $28.10 le baril (soit 2 % en dessous du prix officiel).

Les derniers jours ont cependant surtout été marqués par une stabilisation des prix et le petit nombre de transactions. Les vendeurs et les acheteurs attendent de voir ce que l'OPEP va réellement faire, expliquait un expert d'une grande compagnie européenne.

Le cartel s'est en effet contenté en début de semaine à Genève de se mettre d'accord sur une politique de principe: réduire la production pour faire monter les prix, sans préciser les modalités d'action.

Sheikh Yamani a d'ailleurs reconnu avant de quitter Genève pour Oslo que le montant de la réduction envisagée n'atteindrait pas les 3 millions de barils-jour (pour un plafond officiel de 17.5 millions de b-j) qui avait été mentionnée par des milieux autorisés du Golfe.

De plus, les entretiens préparatoires ont complètement laissé de côté la question des différentiels de prix entre les bruts légers et lourds, qui est pourtant, selon l'Agence internationale de l'énergie, à l'origine de la généralisation des rabais qui ont affaibli le marché pétrolier mondial.

Une baisse importante des prix du pétrole coûterait jusqu'à $7 milliards au Canada

EDMONTON (PC) — Une baisse marquée du prix mondial du pétrole pourrait coûter jusqu'à $7 milliards aux producteurs canadiens d'hydrocarbures, d'après une étude menée par Canadian Enerdata Ltd.

Le président d'Enerdata Richard Zarzeczny déclare que l'étude, qui considère des baisses de prix possible de $5 à $10 US le baril, est destinée à démontrer comment le Canada pourrait être affecté par une forte baisse de prix.

Il note que des réductions de prix de cette amplitude sont improbables, malgré l'incertitude persistante entourant la stabilité du prix mondial du pétrole.

« Jusqu'à cinq ou dix dollars de baisse par baril, il n'y a pas beaucoup de répercussions sur les producteurs canadiens ou sur les prix. »

M. Zarzeczny a calculé qu'une baisse de $10 réduirait les revenus du producteur de $7 milliards environ par an et risquerait de compromettre les projets d'exploration et de développement des hydrocarbures au Canada.

« Il s'agit du revenu total brut ($7 milliards) aux producteurs, duquel il faut déduire les taxes et redevances qui sont versées aux gouvernements fédéral et des provinces », explique-t-il, en soulignant que celui qui prélèverait une part du gâteau pétrolier intact se trouverait en mauvaise posture.

Selon le président d'Enerdata, dans certaines régions du pays, la baisse des prix bénéficierait aux consommateurs. C'est ainsi que l'Ontario verrait sa facture annuelle de pétrole et de gaz réduite de $1.5 milliard si le prix mondial du pétrole baissait de $5.

Mais, de conclure M. Zarzeczny « personne au Canada ne bénéficiera à la longue d'une baisse du prix mondial ». La perte de revenus du gouvernement devra finalement être comblée par les contribuables.

L'économie de la CEE est en pleine croissance

BRUXELLES (AFP) — L'économie européenne est engagée sur la voie de la reprise et la croissance devrait s'établir à près de 2.3 % en 1985 dans la CEE contre les 2.2 % prévisibles pour cette année, mais le chômage reste le principal point noir, selon le rapport économique annuel 1984-85 adopté par la Commission européenne.

La reprise de l'économie communautaire après des années marquées par des taux de croissance de 0.6 % en 1982 et 0.9 en 1983 est graduelle, entachée d'incertitudes et reste insuffisante pour réduire le chômage de façon significative. Le taux de chômage devrait atteindre 11.5 % en 1985 contre environ 11 % cette année.

La lutte contre l'inflation a permis de réduire de moitié l'augmentation du coût de la vie par rapport au 2ème choc pétrolier de 1980 où les prix à la consommation étaient montés à 11 %. L'inflation qui s'élèvera à environ 5 % pour 1984, devrait descendre à un peu plus de 4 % l'an prochain.

La balance des paiements courants de la CEE, après s'être équilibrée en 1983 et 1984, devrait enregistrer un léger excédent de 0.4 % en 1985.

Selon le rapport, le principal objectif pour les économies européennes est de dépasser le taux de croissance prévu et d'atteindre au moins 2.5 %, afin de réduire le chômage. La Commission prône également une plus grande flexibilité du temps de travail.

La Commission préconise la poursuite des efforts pour stabiliser l'augmentation des dépenses publiques et réduire sur plusieurs années la part de ces dépenses dans le PIB. Cette pause doit s'accompagner d'un effort accru d'investissement dans la rénovation des infrastructures économiques.

Elle prône par ailleurs une réduction rapide de la charge de la dette publique dans les pays où celle-ci est élevée et un allègement de la pression fiscale.

La Commission rappelle enfin ses propositions en matière de renforcement du marché intérieur, d'assouplissement des réglementations sur la création d'entreprises et de développement prioritaire des nouvelles technologies afin d'encourager la compétitivité des firmes européennes.

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

Mobilier de salon, 4 morceaux, Louis XV, en soie beige, parfait état, pièces de collection. — Gaëtan 843-3661. 29-10-84.

Mobilier de cuisine, table ronde, 5 chaises, encoignure, marque Roxton, 4 ans d'usure, 1000$. 932-3050. après 18h. 29-10-84

Causeuse/lit et divant lit 2 places, au ton beige, état neuf, 259-6694. 29-10-84

Ameublement THIBAULT pour salle à manger, table, bancs, fauteuils, bahut, desserte, fixture, 1 000$. 653-7470. 29-10-84

CAUSEUSES (2) EN CUIR BRUN, intactes, 1100$ chacune ou 2000$ pour les deux. 653-1864. 29-10-84

SALLE A DÎNER, style anglais, chêne massif, couleur foncée, 8 morceaux, $1,700. 731-2830. 29-10-84

■ Animaux

BOUVIERS DES FLANDRES, chiots 2 mois enregistrés, lignée champion, faut voir, 1-514-787-2240. 03-11-84

■ App/logements

Appartement ou bureau à louer, 1 4000 p.c., luxueux, très bien situé, St-Denis entre Roy/Duluth. — 527-6387. 29-10-84

■ App./Logements

A LOUER 3½ neuf, non chauffé, cuisine et s.b. — buanderie modernes, bien éclairé, r. de c., patio/jardin, stationnement, tranquille, plateau Mt-Royal, près métro Sherbrooke. 400 $. 522-6915. 29-10-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus. 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 30-10-84

HÔTEL-DIEU, à louer 5½, ensoleillé, très propre, 400$/mois. — 844-9875. 29-10-84

Parc Lafontaine, 4½, bas, rénové, boiseries, tapis, entrées, cour intérieure, libre 490$. — 684-9867. 29-10-84

Longueuil nouveau bureau de location pour les immeubles du 605 et 625 rue Bruges. A louer grands 3½ et 4½ incluant poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, éclairé, chauffé et taxes payées, insonoriser, stationnement extérieur, piscine extérieur, buanderie, meublé si désiré. Informations 677-7762 ou 374-2301. 01-11-84

Edouard Montpetit/C.D.N., sous location, 6½ chauffé, eau chaude, 612$, 878-1625, après 20h 739-6761. 29-10-84

ST-LEONARD, haut duplex, grand 5½, moderne, tranquille, propre, frais peint, tout électrique, garage. Libre. Références exigées, 490$. — 259-8117. 03-11-84

■ App./logement

N.D.G., 6½ haut duplex près Terrebonne, 650$ chauffé, foyer, garage, équipé, 287-4815 ou 336-9951. 29-10-84

Beau 6½, 30x46, cachet ancien, boiseries et vaisselier en chêne, plus garage, cour, cave, chambre froide et salle de jeux 13x30. 550$, métro Jarry-Crémazie. Occupation facultative. — 381-9519. 29-10-84

Outremont, 6½ r. de c., face parc (John F. Kennedy) et piscine, disponible 1er décembre, 475$/mois, 276-1524. 29-10-84

PAPINEAU près St-Joseph, 4½, non chauffé, ménage, peinture faits, tapis m.m., cuisinière, réfrigérateur. Libre immédiatement. 300$ 658-5010. 29-10-84

PARIS, quartier du Marais, mi-décembre à mi-janvier, studio tout confort, 500$. — (613) 237-6235 (Ottawa). 29-10-84

OUTREMONT, 6½ à sous-louer, chauffé, 868 McEachran, disponible 1er décembre, foyer, stationnement, 2è étage, 600$/mois. — 279-8279 après 18h. 29-10-84

SOUS-LOCATION 15 novembre/1er juin, Outremont (Laurier/Querbes) 4½, tout rose, partiellement décapé, équipé, non chauffé, 375$/mois. Références demandées. — 276-4333. 29-10-84

N.D.G. professionnel « relativement sérieux » offre à une co-locataire d'habiter beau 7½ (foyer, cuisine rénovée) jusqu'en juillet 1985, 484-1676. 29-10-84

Beau 6½, 30x46, cachet ancien, boiseries et vaisselier en chêne, plus garage, cour, cave, chambre froide et salle de jeux 13x30. 550$ chauffé, métro Jarry-Crémazie. Occupation facultative. — 381-9519. 29-10-84

N.D.G., 4542 Marcil, bas duplex, 5½ rénové, foyer, boiseries, 600$ non chauffé Libre. — 487-6363 — 767-6331. 21-10-84

Près d'Outremont (rue Goyer), grand 4½, poêle-réfrigérateur, air climatisé, chauffé 360$. 738-0288, 731-6716. 29-10-84

N.D.G., sous-location, novembre à mai, 4½ haut duplex, 1 c.c., chauffé, meublé, ensoleillé. Références nécessaires 350$/mois. — 488-3235 ou 481-0683. 1-11-84

Clark/Prince-Arthur, 5 pièces rénovées, poêle Jen-Air, réfrigérateur, laveuse/sécheuse, libre, 450$ 388-9677. 29-10-84

■ Autos à vendre

Mercedes, année 1984, modèle 190, 4 portes, toit ouvrant, couleur grise, 18.000 km, 26 000$. Pour informations: Martine Perreault, Midair Services Ltée, 866-4195 entre 9h et 17h. J.N.O.

■ Bureaux à louer

Edifice de 2 étages à vocation professionnelle coin St-Denis/Rachel. 1er niveau 20 X 70 et à louer en tout ou en partie ainsi que l'atelier adjacent 35 X 40. 284-3106. 27-10-84

■ Chalets à louer

MONT-TREMBLANT, 3 c.c., foyer, meublé, 4 500$/saison, tout compris. — (514) 457-6093. 09-11-84

A Ste-Adèle, 3 c.c., foyer, meublé, 3 000$ pas chauffé. Soir: 276-7558 ou 486-9748 ou 514-229-6506. 30-10-84

Coquet petit chalet meublé, foyer, Ste-Anne-des-Lacs, 15 novembre au 15 avril. 1 250$ — Mtl: 728-4785 — Lac: 224-2737. 29-10-84

ST-DONAT, chalet familial hivernisé, foyer, eau courante, meublé, non chauffé. Une aubaine. — 523-0727. 29-10-84

Esterel, lac du Nord, 7 pièces entièrement meublées, foyer, recommandations nécessaires, 9 chemin des Deux Lacs. Montréal 727-0687, Esterel 228-3226, saison ou période des fêtes, prix à discuter. 29-10-84

Lac Notre-Dame près Morin Heights, accès piste Viking, idéal pour couple, foyer, 2 c.c., 1500$ saison, 733-9413. 29-10-84

MONT ORFORD, grande maison originale, tout confort, foyer, vue magnifique, près centres de si, saison complète ou temps partagé, (819) 843-1954, (819) 843-7444. 29-10-84

Près Magog. Foyer, garage, 500$/mois + chauffage, idéal ski de fond, 671-0823. 29-10-84

■ Chambres à louer

Chambre meublé, très spacieuse, près U de M. — jeune professionnelle/étudiante non-fumeuse. — 747-7276 — 737-6748. 29-10-84

■ Chambres et pensions

Résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, tous services inclus. — 722-4211. 03-11-84

■ Condominiums à louer

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — 1-(819)-327-2551. 01-11-84

Condo de luxe, Iles des Soeurs, 4½, 2 s.b. 1 200 p.c., solarium, face au fleuve, libre 1er novembre, 658-0177. 30-10-84

FORT LAUDERDALE, condo, 1 grande chambre, 1½ s.b., grand salon-salle à dîner, piscine, 5 min. de la plage, saison, meublé ou non-meublé. Sandor Herskovits 332-1673 ou 681-6685. 29-10-84

Iles des Soeurs, à sous louer luxueux condo au Jardin de l'Archipel, 4½ pièces, 2 s.b., balcon/terrasses, garage, vue sur ville/fleuve, sécurité 24 heures, particulier, 637-2323 jour et après 7h 768-9236. 29-10-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3

Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496 Gilles

29-10-84

■ Condominiums à vendre

Vieux-Montréal Cours Le Royer

Tout le confort de la vie moderne dans cadre historique. 1 c.c., foyer, terrasse et plus encore.
Visites libres — dim. 28 oct. 2h. à 4h. — 60 de Brésoles = 416.

Nicole Boulay
481-4305 / 271-2131
RE/MAX Outremont courtier

29-10-84

■ Condominiums à vendre

LE SANCTUAIRE DU MT-ROYAL, 5955 Wilderton, condominium neuf sur terrasse gazonnée, 2 c.c., 2 s.b., moquettes, 168 000$, 738-4368, 739-8186. 29-10-84

OUTREMONT (adj.) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph, et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, mur brique, très ensoleillé, bidet, terrasse, parking 84 500$. Visites libres dimanche 11h à 15 hres, 4845 Hutchison, et sur rendez-vous 274-1766, 342-1830. Agent s'abstenir. 29-10-84

MANSARDES STE-AGATHE. A vendre ou à échanger 4 condos au 173 - 180 - 182 - 184 Desjardins à Ste-Agathe, 2 ch. à coucher, près du lac des Sables et pentes de ski, valeur et prix 55 000$, faites votre offre: IFTEC, Jude Tétreault, jour: 761-6500, soir: 765-9852. 29-10-84

CARRÉ ST-LOUIS. A vendre au Château St-Louis, 2 condos neufs exceptionnels: 3636 - 3642 Henri-Julien, 3 ch. à coucher. Valeur et prix demandé 85 000$ chacun, comptant 17 500$, faites votre offre: IFTEC, Jude Tétreault, jour: 761-6500, soir: 765-9852. 29-10-84

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT

Appartements à vendre, avenue Bernard, entièrement rénovés, occupation immédiate. 5½ pièces, 980 p.c. à 1100 p.c. Lyse Des Rosiers 866-3737 ou 271-6674 Groupe Immobilier de Montréal courtier.

*29-10-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Copropriétés à vendre

Plateau, magnifique copropriété style « loft », complètement rénovée, seulement 340$/mois tout compris, 521-2624. 29-10-84

MONTRÉAL, copropriétés (4) vendues individuellement ou ensemble, rue St-Hubert nord Dorchester, résidentielles, bureaux ou commerciales, rénovées, magnifiques anciennes boiseries, impeccables, 2 libres immédiatement, près Radio-Canada, Hôpital St-Luc, Université du Québec. Prix raisonnable. Immeubles Grand Prix, courtiers. Desjardins 669-8232. 29-10-84

OUTREMONT, Ducharme coin Davaar, copropriété indivisé, rez-de-chaussée, 5½, terrasse. Libre 1er décembre 49 500$. — 279-6480. 29-10-84

OUTREMONT: Co-propriété unique, 2 salles de bains, sous-sol fini. Terrasse. Garage. Mme Laperrière: 733-2706. Trust Général, courtier. 29-10-84

OUTREMOINT: Co-propriété rénovée 5½ 2 c.c. 3ème étage, ensoleillé, rue recherchée. Mme Micheline Trudeau: 731-4338. Trust Général, courtier. 29-10-84

OUTREMONT: Co-Propriété, bas rénové, 3 chambres, chauffage électrique, Boul. St-Joseph 6½ rénové. P. Pétrucci: 342-1039. Trust Général, courtier. 29-10-84

OUTREMONT: Co-prop., 3ème étage 7 pces partiellement rénovées. Bien décoré, prix discutable. Jean Poissant: 487-6612. Trust Général, courtier. 29-10-84

Pl-Mt-Royal: Choix co-propriétés, 40 000$ à 85 000$. Très belle valeur. Mme J. Pilon: 739-1598. Trust Général, courtier. 29-10-84

■ Cours

Cours de conditionnement physique en piscine

12 nov. au 20 déc.
(6 semaines)

Montréal-est
Montréal-centre
Côte-des-Neiges
Centre-ville

Information et inscription

Aquaphysique 767-3146

29-10-84

■ Disques

COLLECTION de 6 500 disques classiques de qualité. Stéréo. Condition impeccable. 1962 à 1984. M. Tremblay, 1576 B. Bourgogne, Chambly, J3L 1Y7. 29-10-84

■ Divers

Canot 16 pieds, bois et toile fait à la main 600$, 484-8349 après 18h. 29-10-84

Paletot cachemire gris Newman Marcis, 44, presque neuf, complet et autres vêtements féminins, 384-2637. 31-10-84

■ Gardiennes

Pour enfant de 4 ans de 12h30 à 18h30, secteur N.D.G., après 18h 489-6914. 31-10-84

■ Hébergement

MAISON STE-URSULE
Au coeur du Vieux-Québec
Chambres spacieuses, 30$/2 pers.
Tarifs spéciaux pour groupe.
Rabais pour séjour prolongé.
40 Ste-Ursule (418) 694-9794

29-10-84

■ Instruments de musique

Marimba, Musser M-350, 4 octaves 1/2, Kelon, 4 000$. — 845-6770. 31-10-84

Piano à queue 40 ans, mécanisme refait à neuf, excellente condition, 8 000$. 484-8349. après 18h. 29-10-84

■ Livres

Restauration et reliure à la main de vieux livres. 523-0010. 29-10-84

A vendre théâtre de Voltère en 12 volumes, procédé Firmin Didot (1801), 484-0467. 29-10-84

■ Maisons de campagne à louer

ST-SAUVEUR, luxueuse maison, 4 c.c., 2 foyers, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, ski de fond à la porte, ski alpin à 2 min., 2 mois minimum. Références. R. Ferron. Mtl. 282-1205, 1-227-5203. 29-10-84

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE

Le cabinet d'avocats **Ogilvy, Renault** recherche les services d'une personne bilingue ayant une expérience de 2-3 ans en litige et/ou en corporatif.

La personne choisie doit:

— avoir complété de préférence un cours de secrétariat;
— être sténo-dactylo bilingue et rapide;
— posséder une excellente grammaire française et anglaise;
— avoir un sens de l'organisation, être dynamique et autonome;
— faire preuve d'initiative et de flexibilité au travail.

Nouf offrons

— d'excellentes conditions de travail;
— une ambiance agréable;
— un salaire intéressant, 3 semaines de vacances et des avantages sociaux généreux.

***Composez:* 286-5424, poste 294**

29-10-84

■ Objets d'art

Splendide paravent chinois, 6'x6', fond noir, 1 200$. — 873-5546 — 342-9300. 29-10-84

■ Oeuvres d'art

Tirage épuisé Art Global, "Mon Oncle Antoine", illustré par Antoine Prévost, prix à discuter. Soir 671-2521. 29-10-84

■ Offres d'emplois

RELEVEZ UN NOUVEAU DÉFI. Augmentez votre revenu en travaillant à l'étranger. Les services de professionnels, d'ouvriers qualifiés et de manoeuvres sont avidement recherchés par diverses compagnies oeuvrant dans des pays tels l'Arabie Saoudite, le Koweit, également en Alaska et aux Territoires du Nord-Ouest. Pour vous procurer notre toute récente publication et pour savoir comment vous prévaloir de notre garanti spéciale, veuillez acheminer votre nom et adresse à: WORLD WIDE OPPORTUNITIES, C.P. 727, Succursale F, Toronto, Ontario. M4Y 2N6. 10-11-84

N.D.G. cherche secrétaire qui ferait travaux de dactylographie à son domicile. 9h à 17h. — 488-2255. 29-10-84

OUTREMONT, gardienne demandée du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30 dont 1 soir/semaine jusqu'à 22h30, pour acceuillir 2 enfants d'âge scolaire après l'école et s'occuper de leurs repas. 18 ans et plus et non-fumeur. Appeler jour: 875-0612, soir: 277-4408. 29-10-84

Commis-comptable d'expérience pour bureau d'avocat. Boul. St-Joseph, près métro Laurier. 521-0047. 29-10-84

Assurer le financement du service et collaborer à la publicité et aux relations extérieures. — Contacts fréquents avec les médias. — Cherchons personne capable de travailler en équipe, pouvant concevoir, formuler et communiquer de façon orale et écrite aisément. — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une expérience pertinente. — 15 heures/semaine, salaire à discuter, date limite 12 novembre. Poster C.V. à: Grossesse Secours, a/s Simone Roy, 433 est, boul. St-Joseph, Montréal, H2J 1J6, 842-0379. 29-10-84

HOMME D'AFFAIRES recherche SECRÉTAIRE-COMPTABLE, mature, dynamique et loyale (secrétaire général, tenue de livres, assistance au président, etc.) Expérience souhaitable en informatique pour aider à structurer nouvelle maison d'édition de livres. Faire parvenir C.V. et salaire demandé à: Dossier 174, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal — H2Y 3S6. Toute demande demeurera confidentielle. 29-10-84

Peintre décorateur professionnel, réparation plâtre, grande propreté. 12$/heure. 585-4460. 29-10-84

■ Offres de services

VOUS CHERCHEZ UNE PERSONNE DE CONFIANCE? Vous êtes à la retraite? Vous voyagez? Lise Gagnon Inc. vous offre des services administratifs et financiers spécialement conçus pour vous: Mise à jour des placements, dépôts bancaires, comptabilité personnelle, etc. 14 ans d'expérience, références. Lise Gagnon Inc. 332-5921. 29-10-84

■ Offres de services

Si vous pensez rénover et désirez prix raisonnable. Conseils pratiques, des services garantis. — 437-0773. 31-10-84

Pour la psychothérapie Cri Primal du docteur Janov, appeler 489-9820. 29-10-84

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ On demande

Nous désirons acheter des huiles figuratives anciennes de Jacques de Tonnancour et Paul Vanier Beaulieu, 766-5458. 30-10-84

■ Propriétés à louer

Nous sommes à la recherche d'un locataire pour occuper une somptueuse maison de style victorien dans un état de conservation exceptionnel. Occupation idéal pour un professionnel, en banlieu de Montréal (Verchères) à prix abordable. De plus amples informations sont disponibles à: 652-9782 après 19 heures ou week-end. 29-10-84

■ Propriétés à vendre

ST-MARC
Face à la rivière, vaste maison de pierres (1840), piscine, jardin, atelier.
ST-MARC
Maison de pierres (fin 1700) de style monumental, terrain avec larges bandes riveraines et quai.
ST-CHARLES
Québécoises (1820), restaurée selon les règles de l'art. Atelier (1789) à l'arrière.
ST-CHARLES
Sur un boisé de 32 arpts, maison octogonale avec studio 37X21 et garage.
FERNANDE SÉGUIN 584-2001
Montreal Trust courtier

■ Propriétés à vendre

Outremont adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 22-11-84

OUTREMONT — 3½ Boul. St-Joseph. Appartement avec cachet ancien, chaleureux, boiseries chêne, $60,000. Louise Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-10-84

KIRKLAND, visites libres samedi & dimanche 27 & 28 octobre — 13h à 17h, 31 Wilder Penfield, cottage impeccable, construit en 1981, 9 pièces, 4 c.c., foyer, près école primaire. Hypothèque 12¾%. Vente privée — Jour: 282-1462. Soir: 694-5049. 29-10-84

Près Université. Avenue Grosvenor. Duplex. Occupation double. $142,500. Exclusivité de Guy Labrecque 488e3770, bur. 935-8541. A.E. LePage, courtier. 29-10-84

Propriété de style, campagne, dans Cantons de l'Est. Urgent, faut vendre, avec 100 acres ou moins. Ginette Rodrigue, bur: 564-0204, rés.: 567-0718. RE/MAX Estrie, courtier. 29-10-84

■ Propriétés à louer

PIEDMONT - ST-SAUVEUR, maison canadienne, 4 c.c., 2 s.b., 2 acres de terrain, vue magnifique. Plusieurs avantages spéciaux. 1-227-3434. 29-10-84

Outremont duplex semi-détaché, propre, beau terrain, vue exceptionnelle, 180 000$. Visite libre dimanche 2h à 4h, 1741 du Manoir. M. Roy Excelsior courtier 255-4925, 381-8553. 29-10-84

CARTIERVILLE Cottage unique. 11 pièces, 3 salles de bains, foyer, garage, arbres adultes, près hôpital. Gaby A. Thériault 354-7176. Trust Général, courtier. 29-10-84

CENTRE: Près Carré St-Louis Tripiex style Victorien, on demande 95 000$. Offres! Jacqueline Pilon: 739-1598. Trust Général, courtier. 29-10-84

Pl-Mt-Royal: Cottage, nouvelle construction, pièces spacieuses, très éclairé, jardin. Mme J. Pilon: 739-1598. Trust Général, courtier. 29-10-84

CANTONS DE L'EST, (Austin), vue panoramique sur lac Memphrémagog, entre Orford et Owl's Head, 11 acres, cottage français, «custom belt», 3 c.c., 2 s.b., salon 20 x 20, avec foyer pierres. 135 000 $, 514-389-6323, 819-843-3320. 29-10-84

AHUNTSIC, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, près parc, église, 4 c.c., foyer, cellier, plusieurs extras. Rabais de 20 000 $. Aubaine 169 000 $. Urgent transfert — 381-6995. 29-10-84

OUTREMONT, cottage semi-détaché, 3 c.c. 500 Champagneur, 139 500 $. Vente privée. 273-0380. 29-10-84

C.D.N. duplex, 6½, 7½, près Université Montréal, $130,000. pas d'agent. 731-2830. 29-10-84

VARENNES: Bord de l'eau, superbe bungalow, 4 chambres, foyer en pierre, endroit de rêve. $147,000. D. Frechette, 651-5300, 671-6815. MONTRÉAL TRUST, courtier. 29-10-84

BELOEIL, grand bungalow, terrain magnifiquement paysagé, prix raisonnable, cause départ. Immeubles Grand Prix, courtiers. Desjardins 669-8232. 29-10-84

STE-ANNE DES PLAINES, bungalow 1979, impeccable, idéal couple ou personnes retirées ou jeune couple, 37 500$. Immeubles Grand Prix, courtiers. Desjardins 669-8232. 29-10-84

LAVAL (Auteuil), bungalow, construit par contracteur-vendeur, "la ville à la campagne". Immeubles Grand Prix, courtiers. Desjardins 669-8232. 29-10-84

BELOEIL, beau bungalow impeccable, foyer, aubaine, cause divorce libre immédiatement. Immeubles Grand Prix, courtiers. Desjardins 669-8232. 29-10-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT: Triplex détaché, offrant 3 log. (3-5-6 pces) boiseries, foyer, face parc, soleil. Jean Poissant: 487-6612. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-10-84

OUTREMONT: Cottage 4 c.c., boiseries, foyer, s.s. entrée privée, grand jardin, rue calme. Mme Trudeau: 731-4338. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-10-84

OUTREMONT — Cottage 7 pces rénové. Foyer, boiseries, sous-sol fini, chauffage électrique. Occupation août 85. Jean Poissant: 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-10-84

■ Société/loisirs

RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.

30-10-84

■ Terrains à vendre

Paroisse Ste-Adèle, 700 pi. sur rue Municipale, 80 pi. face au lac (5½ cents pi. ca.), 11 945$, 336-7999. 12-11-84

■ Ventes de garage

St-Lambert, 421 Sanford, samedi de 10h à 16h. 29-10-84

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

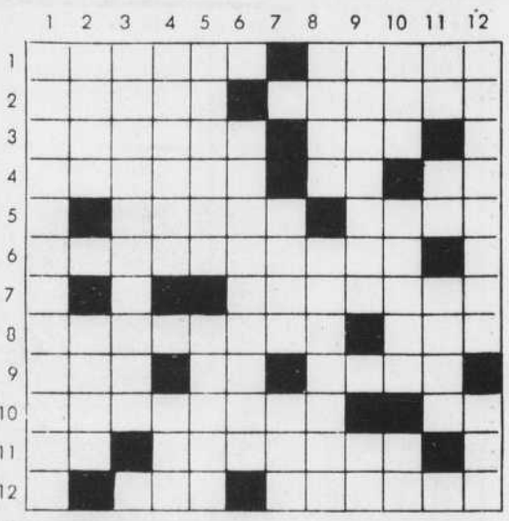

Horizontalement

1—Grande frayeur. — Côté d'où vient le courant, dans un cours d'eau.
2—Rongeur. — Refuser.
3—Voisin du phoque. — Terre entourée d'eau.
4—Larve de la grenouille. — Préposition latine. — Magnésium.
5—Choisir. — Corps simple de numéro atomique 53.
6—Élément de construction.
7—Variété de lévriers.
8—Action de faire durer. — La plus vile populace.
9—Eux. — Sert à lier. — Combat entre deux adversaires.
10—Magistrat romain chargé surtout de fonctions financières. — Éminence.
11—Seul. — Peut servir de billet d'entrée dans un théâtre.
12—Berceau. — Âme.

Verticalement

1—Se dit d'une transformation qui dégage de la chaleur.
2—Solennité. — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
3—Se réconcilie.
4—De la campagne. — Sainte.
5—Époux d'Isis. — Sucer le lait de la mamelle.
6—Ancienne dynastie marocaine.
7—Pronom personnel. — Utilise.
8—Souci. — Capitale de la Grande-Bretagne.
9—Nom donné à diverses maladies des plantes cultivées. — Révérend Père.
10—Ornement en forme d'oeuf. — Au bout du doigt. — Erbium.
11—Venu au monde. — Mille cinq cents. — Point d'attache.
12—Drame. — Qui n'a point d'éclat.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	S	T	I	C	I	E	N	■	E
2	Y	A	C	K	■	R	O	N	C	E	U	X
3	R	I	C	I	N	E	■	Q	U	I	N	E
4	A	D	I	E	U	■	P	U	■	G	E	R
5	M	E	D	U	L	L	A	I	R	E	■	C
6	I	■	E	R	■	O	R	E	E	■	D	E
7	D	O	N	■	G	U	I	T	A	R	E	■
8	A	P	T	E	R	E	■	U	L	E	M	A
9	L	I	E	G	E	■	E	D	■	C	I	L
10	E	N	L	A	C	E	M	E	N	T	■	L
11	■	E	L	L	E	■	O	■	I	U	L	E
12	G	R	E	E	■	B	I	G	A	M	I	E

LA MÉTÉO

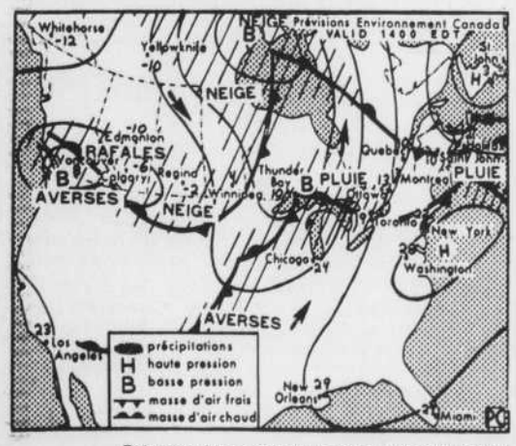

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un faible creux frontal sur le sud-ouest québécois se déplacera lentement vers l'est et donnera des averses dispersées sur son passage. Derrière ce système, les températures se réchaufferont graduellement durant la fin de semaine, permettant au mercure de dépasser les valeurs normales par plusieurs degrés dimanche, surtout sur les régions de l'ouest.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec averses dispersées en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 12. Précipitations: 40 %. Dimanche: averses dispersées et plus doux.
LEVER DU SOLEIL: 7 h 27
COUCHER: 17 h 51

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et la Lièvre: plutôt nuageux avec averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 12. Précipitations: 40 %. Dimanche: nuageux avec averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 10. Précipitations: 40 %. Dimanche: quelques averses.

Laurentides: nuageux avec averses dispersées en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 9. Précipitations: 40 %. Dimanche: quelques averses.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: plutôt nuageux avec possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 12. Précipitations: 30 %. Dimanche: plutôt nuageux avec possibilité d'averses et plus doux.

Québec, Beauce, Rivière-du-Loup et La Malbaie: plutôt nuageux avec possibilité d'averses, surtout en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: près de 8. Précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec éclaircies et plus doux.

Mauricie, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 8. Précipitations: 30 %. Dimanche: plutôt nuageux avec possibilité d'averses.

Lac St-Jean, Saguenay: plutôt nuageux et vents modérés par moments. Max.: 8. Précipitations: 20 %. Dimanche: plutôt nuageux avec averses dispersées.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 12. Dimanche: plutôt nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: devenant plutôt nuageux et vents modérés par moments. Max.: 10. Précipitations: 20 %. Dimanche: plutôt nuageux et possibilité d'averses.

Basse côte nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 8. Dimanche: ennuagement.

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 27 octobre 1984

LES PRIX DU QUÉBEC 84

ALFRED PELLAN

« Réflexion faite, je l'ai accepté »

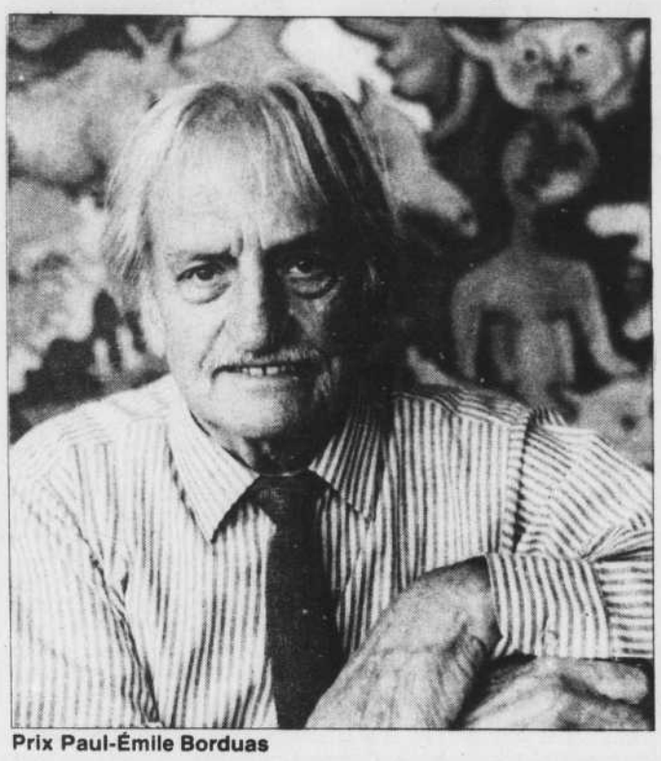

Prix Paul-Émile Borduas

GILLES DAIGNEAULT

ASSEZ exceptionnellement, un représentant du gouvernement a d'abord téléphoné à Alfred Pellan pour s'assurer qu'il accepterait le Prix du Québec 1984 en arts visuels. Il est vrai que le jour où on a décidé de donner à ce prix le nom de Paul-Émile Borduas plusieurs observateurs ont tiqué à la pensée qu'on ne pourrait jamais l'attribuer à son vieil ennemi Pellan.

« Réflexion faite, je l'ai accepté ce prix, m'a lancé le nouveau lauréat au téléphone, comme un début de compensation pour tout ce que j'ai eu à subir dans ma vie professionnelle de la part de Borduas et de son groupe d'automatistes. » J'étais donc prévenu : Pellan n'avait surtout pas enterré la hache de guerre.

Et quand je lui ai rendu visite, quelques jours plus tard, dans sa drôle de maison d'Auteuil qui a les allures d'un grand tableau ou d'un musée pellanien, ou encore d'une *installation* avant la lettre, il a en-

Suite à la page 31

FERNAND NAULT

L'impossible rêve de la rue Fullum

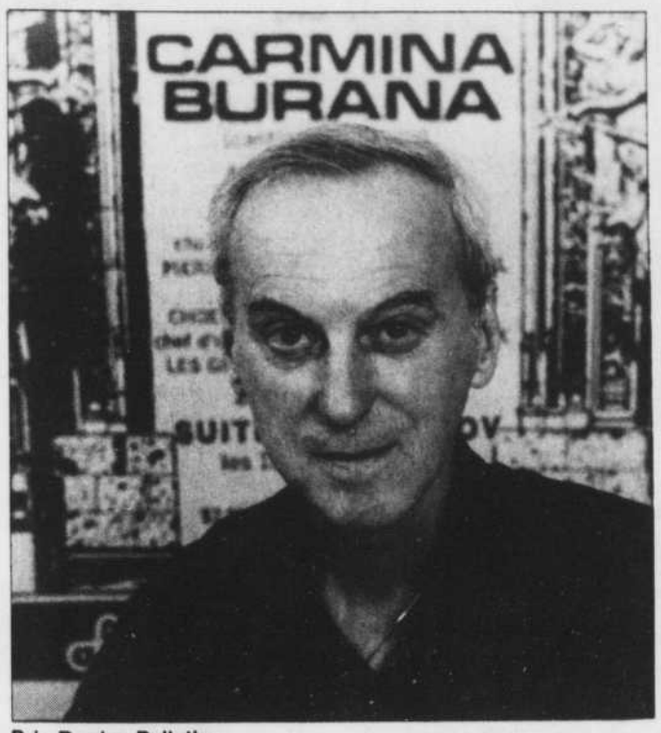

Prix Denise-Pelletier

ROBERT LÉVESQUE

IL s'appelait Fernand Noël Boissonneault et habitait rue Fullum. Il voulait devenir danseur, imaginez-vous! Dans les années trente à Montréal, les danseurs « c'était pas pour nous autres », et d'entrée de jeu un garçon en collant devenait « vous savez quoi ». Aucun avant lui n'avait encore défier le « péché » au pays des excommunications.

Lui il allait s'y jeter dans ce péché après avoir vu un film étranger dans lequel une danseuse lui avait tourner la tête d'un coup de tango. Il avait seize ans. Une chance inouie lui permettra de s'exiler pour fuir la risée. Aujourd'hui Fernand Nault, à 64 ans, est décoré par le gouvernement du Québec. Sa vie est exemplaire, elle est celle d'un artiste amoureux de son art.

Je l'ai surpris vendredi dernier à la Maison de la danse. À neuf heures du matin il faisait des exercices à la barre au milieu des danseurs des Grands Ballets. Ses yeux malicieux, lorsqu'il est venu me rejoin-

Suite à la page 28

CLAUDE JUTRA

Le dur chemin vers Kamouraska

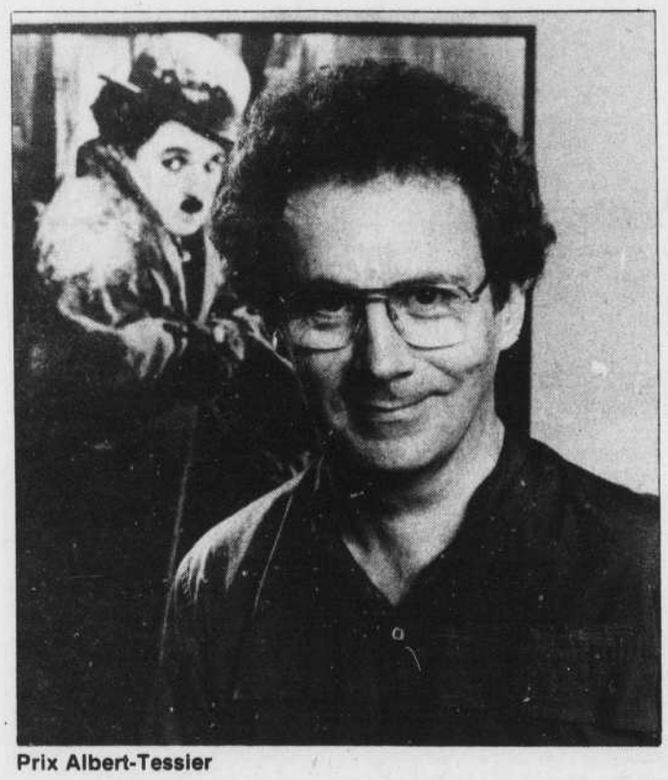

Prix Albert-Tessier

FRANCINE LAURENDEAU

LE Prix Albert Tessier. Pendant tout le mois d'octobre, à la Cinémathèque Québécoise, une exposition du « fonds » Claude Jutra constituée d'objets et documents de tous ordres liés à la carrière du réalisateur. Et, début 1985, la sortie de *La Dame en couleurs*, le film qu'il vient de terminer. C'est décidément l'année Claude Jutra.

Quartier Carré St-Louis, dans sa maison ensoleillée où flânent quatre superbes chats, le cinéaste a le triomphe discret. Amer ? Non. Mais cette reconnaissance vient bien tard. « Ç'aurait été extraordinaire il y a quelques années. Aujourd'hui, mes réactions sont atténuées. C'est comme si je regardais ce bonheur-là de loin ».

Du reste jusqu'à récemment, Jutra ne tournait pratiquement plus qu'à Toronto. Mais il se défend bien d'avoir jamais quitté le Québec. « Pendant tout ce temps, j'ai gardé ma maison ici où je revenais presque tous les week-ends. Il est vrai qu'après *Pour le meilleur et pour le pire*, j'ai eu un moment de décou-

Suite à la page 30

JEAN-GUY PILON

« Et si l'écriture n'était pas tout? »

Prix Athanase-David

JEAN ROYER

EN recevant le prix Athanase-David cette semaine, le poète Jean-Guy Pilon s'est reconnu comme « un rassembleur d'écrivains », selon le beau mot que lui avait déjà adressé Rina Lasnier. Poète, il a bâti depuis 1954 une oeuvre qui veut saluer l'homme et le monde, qui veut ouvrir le langage dans des mots simples et lumineux. Homme d'action, il est aussi un des animateurs essentiels de la vie littéraire au Québec.

En 1953, il rejoint Gaston Miron qui vient de fonder les éditions de l'Hexagone; pendant plusieurs années, ensemble, ils vont donner la parole à de nombreux poètes québécois. En 1959, Jean-Guy Pilon fonde la revue *Liberté* qu'il dirigera durant vingt ans. En 1970, il devient Chef du Service des émissions culturelles de Radio-Canada. En 1972, il fonde avec d'autres la Rencontre québécoise internationale des écrivains qu'il anime toujours. Puis, ces dernières années, il préside les activités de l'Académie

Suite à la page 28

FRANÇOIS TRUFFAUT

Dani et Jean-Pierre Léaud dans *La Nuit américaine* un film réalisé en 1973

L'héritier de Renoir

ROBERT LÉVESQUE

« Un jour de 1942, très impatient de voir le film de Marcel Carné *Les Visiteurs du Soir* qui passait enfin dans mon quartier, au cinéma Pigalle, je décidai de manquer l'école. Le film me plut beaucoup et, le même soir, ma tante qui étudiait le violon au Conservatoire passa à la maison pour m'emmener au cinéma; elle avait fait son choix: *Les Visiteurs du Soir* et, comme il était hors de question que j'avoue l'avoir déjà vu, je dus le revoir en feignant de le découvrir ».

En 42, François Truffaut a dix ans. Dans ce paragraphe qu'il écrit pour ouvrir son ouvrage *Les films de ma vie* (chez Flammarion en 1975), on trouve un peu de cet Antoine Doinel qui sèche un cours pour aller lire dans un square le second tome des *Trois mousquetaires* dans *Les 400 coups*.

On trouve Truffaut, entier et discret, passionné et modéré, on y devine l'avenir du cinéaste qui, sans rien casser, va subtilement tout bouleverser dans un cinéma dont il fera sa vie avant de laisser à sa mort abrupte l'un des plus riches héritages du cinéma français.

Étrange paradoxe de celui qui, durant les années 50 aux Cahiers du cinéma va tirer sur tout ce qui bouge dans « le cinéma de papa » et qui, en 1959, va donner avec *Les 400 coups* le signal d'un renouveau cinématographique dans lequel son oeuvre à lui deviendra très

Suite à la page 31

SOFTWAR

La guerre douce
Thierry Breton et
Denis Beneich
280 pages
14,95 $
Collection
«BEST-SELLERS»

IL FAUT LIRE LE PREMIER THRILLER INFORMATIQUE BASÉ SUR DE VÉRITABLES FAITS TECHNIQUES!

C'est un monde bien réel que ce roman nous dévoile, un univers technique dont les prolongements stratégiques et politiques seront de plus en plus à prendre en compte.

«Le plus fantastique retournement de l'histoire.»
LE MATIN

«L'ordinateur du Kremlin travaille-t-il pour la C.I.A.?»
LE NOUVEL OBSERVATEUR

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

Albert Ducroq, **Le Futur aujourd'hui,** Plon, 380 pages. Un petit cousin français d'Alvin Toffler, un de ceux qui s'excitent sur les changements technologiques du temps présent.

SOCIOLOGIE

Gilles Martel, **Le messianisme de Louis Riel,** Wilfrid Laurier Université Press, 480 pages. La thèse de doctorat qu'un professeur agrégé à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke soutint en 1976 à l'Université de Paris : la genèse et l'évolution des croyances politiques et religieuses d'une des figures les plus pathétiques de notre histoire.

Pierre Saint-Arnaud, **William Graham Sumner et les débuts de la sociologie américaine**, PUL, 235 pages. La carrière de cet ancien prêtre épiscopalien qui devint l'un des premiers sociologues américains, l'influence qu'il eut à son époque et qu'il garde encore en certains domaines aujourd'hui.

Fernand Dorais, **Entre Montréal . . . et Sudbury.** Prise de Parole, 165 pages. À l'Ouest, rien de nouveau ! . . . Quelques essais d'un jésuite montréalais, professeur de littérature à l'Université Laurentienne depuis 1969 : trois, sur quelques rapports entre la religion et l'identité canadienne-française : six, sur la difficulté d'être français en Ontario.

HISTOIRE

Victor Teboul, **« Le Jour », Émergence du libéralisme moderne au Québec,** Hurtubise HMH, 436 pages. Le directeur-fondateur de la revue *Jonathan* propose ici une étude du journal *Le Jour* (pas celui de Parizeau et d'Evelyn Dumas mais celui de Jean-Charles Harvey), figure de proue du libéralisme moderne au Québec, dans les années qui précédèrent la Deuxième Guerre mondiale.

Pierre Chaunu, **L'historien dans tous ses états,** Perrin, 680 pages. L'homme de carrière traçant des portraits de quelques-uns de ses pairs, le scientifique donnant ses positions sur quelques problèmes concernant sa discipline, le citoyen engagé traitant de quelques événements récents (chute d'Allende, Watergate, etc.), enfin le croyant s'interrogeant sur le sens de la vie, sur Dieu . . .

JOURNAL

Virginia Woolf, **Journal d'un écrivain**, Christian Bourgois, 587 pages. Des extraits — tout (et seulement) ce qui concerne sa vie d'écrivain — du journal que la grande romancière anglaise tint pendant 27 ans.

Marie-Alain Couturier, **La vérité blessée**, Plon, 442 pages. Un « curé » (dominicain) chez les artistes. Ami de Matisse, Picasso, Léger, Braque, etc., — peintre lui-même — ainsi que de Malraux, Maritain, Jouhandeau, etc., il a été « l'introducteur de l'art contemporain dans les édifices religieux ». Le journal des 14 dernières années de sa vie.

ROMAN

Régis Tremblay, **Le voyeur fidèle**, Libre Expression, 144 pages. Décidément, voilà un auteur — critique littéraire au *Soleil* de Québec, depuis 1979 — pour qui les yeux sont importants. D'abord, il fait du cinéma. Ensuite, le personnage principal de son premier roman, lui aussi, « se fait » du cinéma : c'est un voyeur.

RELIGION

Vittorio Messori, **Pari sur la mort**, Mame, 275 pages. Après sept ans de silence, le deuxième livre de l'auteur de *Hypothèses sur Jésus*, le best-seller d'un journaliste italien, converti par la lecture des Évangiles, à l'âge de 24 ans.

PIERRE QUESNEL

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

LES Éditions du Cercle du Livre de France feront connaître le 30 octobre le lauréat du prix Esso. Ce 35e prix (le prix du CLF a été fondé en 1959) sera attribué à un écrivain connu dont les oeuvres n'ont pas été publiées par le Cercle du Livre de France.

★ ★ ★

Plusieurs revues d'intérêts divers sont publiées par l'Office des communications sociales. Parmi celles-ci, *Nos livres*, revue littéraire, et *Chansons d'aujourd'hui*, revue de la chanson d'expression française. *Nos livres* est la version nouvelle d'une revue qui s'appelait *Le livre canadien* depuis 15 ans. Quant à *Chansons d'aujourd'hui*, la revue existait sous forme de feuilles volantes. Les deux revues sont distribuées dans les maisons d'enseignement et d'édition, dans les bibliothèques, les stations de radio et à des abonnés. On la retrouve aussi en librairie. *Nos livres* est un mensuel qui évalue les titres publiés chez les éditeurs francophones du Québec et du Canada français. Ces critiques sont accompagnées par une entrevue avec l'écrivain du mois. La revue aborde tous les genres d'ouvrages.

★ ★ ★

Les Français et nous— Deux écrivains ayant affaire avec la France à divers titres et rencontrés cette semaine, ont rappelé avec réalisme que la France n'est pas la fin ni le commencement du monde pour les auteurs québécois. « Jamais les Français ne nous prendront collectivement », m'a dit Michel Tremblay, à l'occasion de la parution de sa quatrième chronique du Plateau Mont-Royal, *Des Nouvelles d'Édouard*, parue chez Leméac. Pour Tremblay, la France n'acceptera plus les auteurs québécois parce qu'ils sont pittoresques mais comme auteurs proposant un à un des oeuvres de qualité. De son côté, le poète Jean-Guy Pilon, récipiendaire du prix Athanase-David, a eu l'expérience, comme président de la commission culturelle de la Communauté des radios publiques de langue française, qu'il fallait « beaucoup travailler pour faire respecter les paroles données ». Les Français sont chauvins et, sans le leur reprocher nécessairement, il faut le savoir en tant que Québécois, précise Jean-Guy Pilon. Néanmoins, certains Québécois ont du succès en France, s'ils réussissent à percer le mur d'indifférence par leur personnalité et la qualité de leur oeuvre. C'est ce qui est arrivé à Gaston Miron et Réjean Ducharme, entre autres.

★ ★ ★

Concours de nouvelles — Radio-Canada FM a reçu pas moins de 780 textes pour son concours de nouvelles littéraires. Ce qui donne un total de 9,965 pages de littérature pour plus d'un mètre de hauteur de papier! C'est Jean-Guy Pilon, le directeur du Service des émissions culturelles qui m'a transmis l'information cette semaine. M. Pilon voulait illustrer par là que la participation des écrivains répond à un besoin bien senti par le Service des émissions culturelles. Devant la popularité de ce concours, M. Pilon en a profité pour répondre à un chroniqueur d'une revue montréalaise qui s'attaquait, dans son dernier numéro, au fait que l'écrivaine Nicole Brossard a répondu à une « commande » de Radio-Canada et a publié son *Journal intime*, un texte d'abord entendu à Radio-Canada. « Doit-on attendre un Léautaud? Doit-on se limiter aux vieux auteurs et délaisser les écrivains en plein travail? » questionne M. Pilon qui croit que le genre du *Journal intime* est légitime dans toute littérature, y compris celle du Québec. D'ailleurs, depuis le début de cette série radiophonique d'été, plusieurs écrivains ont décidé de publier en livre leur *Journal*: Michèle Mailhot, Jacques Godbout (dans *Liberté*), Nicole Brossard, Louise Maheux-Forcier aux Éditions Pierre Tisseyre, cette semaine, et Madeleine Ouellette-Michalska chez un autre éditeur bientôt. Une dizaine d'écrivains auront ainsi publié leur *Journal intime* l'an prochain. Ce genre littéraire était peu pratiqué en littérature québécoise avant l'apparition de l'émission mise sur pied par Jean-Guy Pilon.

★ ★ ★

Le sens de la fête— Les éditeurs québécois semblent avoir renoué avec le sens de la fête et les lancements s'annoncent nombreux ces jours-ci, avant même l'ouverture du Salon du livre de Montréal, qui aura lieu du 20 au 25 novembre. Parmi les prochains lancements, notons: *Archives distraites*, de Germaine Beaulieu, aux Écrits des Forges, jeudi le 25; *Des nouvelles d'Édouard*, de Michel Tremblay, aux Éditions Leméac, mardi le 30; *De l'amour dans la ferraille*, de Roch Carrier, aux Éditions Alain Stanké, mardi le 30 également. D'autre part, La galerie La Malvas, au 3859 rue Saint-Denis, annonce le vernissage des oeuvres de Madeleine Gagnon et Dyne Mousso: huiles, encres et acryliques, le dimanche 4 novembre. L'exposition, qui met à contribution la musique de Pierre Mercure, sera présentée jusqu'au 25 novembre.

Robert Choquette

★ ★ ★

Hommage à Robert Choquette — La Bibliothèque Nationale rendra hommage au poète et écrivain de radio et télévision, M. Robert Choquette, par une exposition inaugurée le lundi 5 novembre prochain. M. Choquette a rappelé ses souvenirs de poète et d'écrivain, cet été, dans le cadre de la série d'émissions *De mémoire d'homme* réalisée par André Major au réseau FM de Radio-Canada (les textes de ces entretiens étaient disponibles au Service des droits et dérivés de Radio-Canada).

★ ★ ★

Lancement d'*Inter*— La revue *Intervention*, fondée en 1978, change de peau et devient *Inter*. Cette mutation exprime l'état d'esprit du collectif de la revue, dit un communiqué annonçant son numéro 25 intitulé « La parade culturelle de l'été 84 ». La revue a toujours voulu questionner l'ensemble des phénomènes culturels. En lançant son récent numéro, cette semaine à la Galerie Aubes 3935, *Inter* a aussi présenté l'anthologie *Doc(k)s*, revue française qui fait un bilan de nouvelles expérimentations dans les langages de l'édition. Cette publication comporte un dossier important sur la poésie élémentaire et visuelle, l'écriture éclatée, la photographie et l'activisme au Québec. Richard Martel et les Éditions Inbtervention ont coordonné ce dossier qui regroupe plusieurs créateurs et créatrices d'ici.

★ ★ ★

Répertoire des prix littéraires — L'édition 1984 du *Répertoire des prix littéraires*, mis à jour tous les ans par le ministère des Affaires culturelles dresse la liste de tous les prix accessibles aux auteurs et autrices du Québec. Cette année, 44 prix décernés par 33 organismes différents sont inscrits au *Répertoire*.

★ ★ ★

Écrivain(e)s en voyage — Un colloque ayant pour thème « The Writer and the Sephardic Traditiomns » aura lieu à New York les 29 et 30 octobre. L'écrivain Naïm Kattan a été invité à y faire une communication qu'il a intitulée « From Bagdad to Montreal ». Pour sa part, Madeleine Ouellette-Michalska, l'autrice de *La Maison Trestler*, est en voyage en Yougoslavie et en URSS.

★ ★ ★

À la radio FM — Principales émissions littéraires cette semaine à Radio-Canada FM : la série *Actuelles*, entendue à 18h30 tous les soirs, propose *Notre Rabelais*, cinq émissions préparées par André Belleau. Lundi à 16h00 à *Relectures*, il est question de Jean Follain. Jeudi à 19h00, dans la série *Auteurs de notre temps*, Madeleine Ouellette-Michalska présente le romancier suisse Jean-Luc Bénoziglio. Vendredi à 19h00, à *Premières*, un texte de DSominique Le Bourhis: *Tu sales trop, Henri.*

Henri Michaux

«La vie est courte, mes agneaux»

JEAN ROYER

« Emportez-moi dans une caravelle », disait-il. C'est fait. Henri Michaux n'est plus que dans ses peintures, dessins et poèmes. Il est donc mort à lui-même le 18 octobre, a-t-on appris cette semaine. Il était né belge à Namur le 24 mai 1899. Accueilli à Paris en 1925 par Jules Supervielle dont il devint le secrétaire, Michaux se mit alors à exposer ses tableaux et à publier ses poésies. Il n'oublia surtout pas de voyager, sur tous les continents et à l'intérieur de lui-même, dans l'ascétisme d'un langage dont on sait aujourd'hui l'humour incomparable et la confidence pathétique. « Les poètes voyagent, mais l'aventure du voyage ne les possède pas », disait le poète pour qui « L'homme n'est pas un être, mais un effort d'être. »

Henri Michaux avait choisi la poésie et la création artistique hors de tout groupe, de toute chapelle. Surréaliste, il l'a été seul, à sa manière incomparable, jouant avec les mots jusqu'au pathétique. Car il se prenait pour le cobaye d'un monde de malheurs. Il prenait surtout la poésie comme l'arme universelle de l'homme solitaire. Il parcourait les couloirs de l'âme, avec ou sans l'aide des drogues qui aiguisent la conscience, comme on explore des mondes étranges et familiers à la fois. « J'écris pour me parcourir. Peindre, composer écrire : me parcourir. Là est l'aventure d'être en vie. »

« Poète de l'avenir et de l'exorcisme, marieur de l'extrême violence et de l'exquise douceur », tel que l'a bien défini Robert Sabatier, Henri Michaux a aussi créé une peinture d'un « raffinement sauvage », a-t-on dit. Il voulait détourner le piège de l'existence. Il a écrit à la frontière de la douleur et de la joie de vivre. « La vie est courte, mes petits agneaux », écrivait-il. Il reste vivant dans ses poèmes, lui qui a toujours refusé de se laisser photographier : « Tu t'en vas sans moi, ma vie/Tu roules/Et moi j'attends encore de faire un pas./Tu portes ailleurs la bataille./Tu me désertes ainsi./Je ne t'ai jamais suivie. »

L'AUTOMNE AUX COULEURS DE LA RENTRÉE
DESSAIN ET TOLRA

Des activités manuelles pour le temps des loisirs!

L'atelier du pastelliste, le matériel, les couleurs et les papiers, les techniques, les exercices élémentaires...

9,95$

En vente chez votre libraire

mondia

1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Judith Stora-Sandor

L'HUMOUR JUIF DANS LA LITTERATURE

DE JOB A WOODY ALLEN

De Job à Woody Allen se déroule l'histoire mouvementée du peuple juif et celle d'une de ses inventions originales et non la moindre : l'humour. "Collecteurs d'injustices", les juifs ont su souvent trouver jusque dans les pires moments, l'humour comme réponse face à leurs déboires. *352 pages - 34,50 $* puf

PRESSE UNIVERSITAIRES DE FRANCE
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF: Les Editions Françaises inc.
1411, rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514

Les ÉDITIONS ZGHARTA
publient
PROCÈS POPULAIRE CONTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
suivi de
HUMANISME ET LIBERTÉ
par
Gérard Rehban

Si vous êtes un intellectuel, ce procès populaire contre l'Université de Montréal vous intéressera et vous plaira beaucoup. Ce livre, en deux parties, n'est pas en vente dans les librairies. Pour se le procurer,
écrivez à

ÉDITIONS ZGHARTA
C.P. 428, Beloeil, Qué. J3G 5S9
Veuillez m'envoyer le livre
«Humanisme et liberté, 2e édition»
Nom: .....
Adresse: .....
.....
Code postal .....
Ci-inclus un chèque ou mandat de 15,00$, fait à l'ordre des Éditions Zgharta.

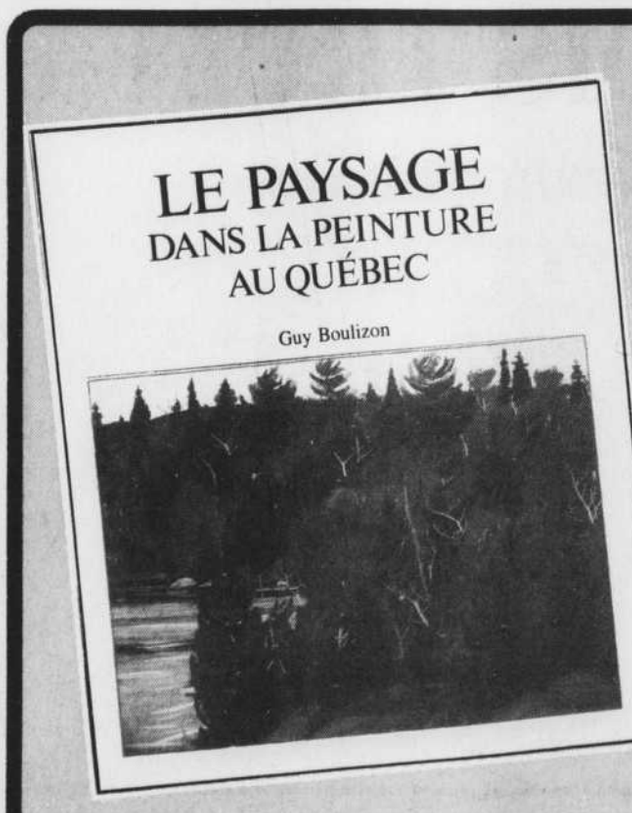

Broquet publie...

Une grande rétrospective du PAYSAGE QUÉBÉCOIS des cent dernières années.

LE PAYSAGE DANS LA PEINTURE AU QUÉBEC

auteur:
professeur Guy Boulizon
préface:
Jacques-Yvan Morin
224 pages
26,5 cm x 23,5 cm

près de 300 illustrations dont plus de 100 en couleurs
ISBN: 2-89000-081-8 prix: un bas prix de **59.95$**
Plus qu'un livre d'art, un ouvrage littéraire et de références.

Mise en vente d'ici fin octobre chez votre libraire.

EDITIONS
marcel broquet
C.P. 310 (10 d'Anjou)
La Prairie/Candiac, Qué.
J5R 3Y3 Tél.: (514) 659-4819

NOUVEAUTÉS

LE BAPTÊME
Une initiation?
par Denise Lamarche
Coll. «Pastorale et vie» no 3
304 pages - **12,95$**
«Dans cet ouvrage érudit et fort bien documenté, l'auteur ne se contente pas de nous initier à un débat théologique et pastoral actuel, mais il reprend, à l'aide de la tradition chrétienne la question toujours actuelle des rapports entre le sacrement et l'existence chrétienne. C'est donc dire que le travail suscite et répond à un intérêt théologique et pastoral de grande actualité. Il y répond de manière fort bien documentée, très sérieuse et facile à lire.»

SAINT PAUL
Introduction à Saint Paul et à ses lettres
par Mireille Brisebois
Coll. «Lectures bibliques» no 19
176 pages - **10,95$**
Paul est un personnage fascinant et ses lettres sont d'une actualité surprenante. Mais Paul et ses lettres ne sont pas faciles d'accès. Pour comprendre le personnage et saisir la richesse de sa pensée théologique, il faut une certaine initiation. L'étudiant en théologie, l'animateur biblique et le chrétien intéressé trouveront dans cette INTRODUCTION un instrument de base nécessaire pour entreprendre une lecture sérieuse des lettres pauliniennes.

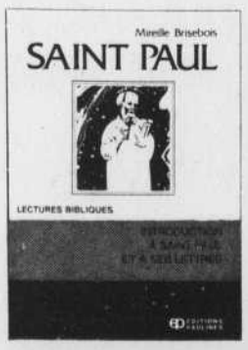

L'OPTION FONDAMENTALE DE JÉSUS
par Jacques Dyon
Coll. «Notre Temps» no 28
216 pages - ***10,95 $**
Ce livre présente dans un langage simple et accessible à l'écart des discussions d'école une christologie réduite à l'essentiel et bien articulée aux questions actuelles et éternelles de tout homme qui réfléchit sur le sens de son existence.

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Qué. H1H 1L1
Tél.: 322-7341

Un roman exotique bien d'ici

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Marie-José Thériault, **Les Demoiselles de Numidie,** Boréal Express, 244 pages.

Marie-José Theriault

DES vieux pays au golfe du Saint-Laurent vogue le *Maria Teresa G.*, G. comme dans Giusti peut-être, qui en est le capitaine. Celui-ci laisse en Europe sa femme, Fortunata, source de son infortune en fait, mégère et bourgeoise, et une fille qu'il aime, à laquelle il écrit quand la navigation lui en donne le loisir. Son lieutenant s'appelle Fabiani ; on ne sait pas grand-chose de lui, moins en tout cas que du passager Culic, Yougoslave porté sur le sexe, obsédé devrais-je dire par le peau, à tout prix, n'importe laquelle, toutes fesses, tous seins, vite !

Tous ces messieurs du reste ne pensent qu'à ça, chacun à sa façon, en idéalisant la chose, en la sublimant ou en la vulgarisant. Or il y a une femme à bord qui cristallisera leurs désirs : elle s'appelle, de façon transparente, Serena Klein Todd, « sereine petite mort ». Elle est belle, tous la veulent ; mais aucun ne l'aura, sinon en pensée. Elle restera éternellement intacte, la femme idéale que nul ne possède, tout à fait nelliganienne, quelque réincarnation fantômatique de la mère, un vaisseau d'or vraiment, le salut et la damnation simultanés.

Par deux fois, le *Maria Teresa G.* paraîtra croiser un navire imaginaire, le *Demoiselles de Numidie*, lupanar flottant selon les désirs de ces messieurs, habité par des filles sorties tout droit du *Bain turc* d'Ingres ou plutôt d'un poème de Beaudelaire, fardées et parfumées *à mort*. Fausse alerte la première fois, ce sera plutôt un cargo anglais que dans ses fantasmes, digne d'un habitué des *peep shows*, un Culic aura confondu avec le vaisseau de ses rêves, ce qui le perdra ; la seconde fois, ce sera vraiment le navire en question, semble-t-il, enfin aperçu alors que la traversée touche à sa fin, et qui entraînera les marins dans une orgie généralisée, onirique, invraisemblable.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce livre sort de l'ordinaire ; on est loin du réalisme du *Matou* ou de *Maryse*. On sent que la réalité déprime Marie José Thériault, malgré les efforts (d'ailleurs exagérés) qu'elle déploie pour rendre la traversée vraisemblable ; les descriptions du bateau et ses manoeuvres sont bien documentées, les termes techniques abondent, à tel point du reste qu'on finit par être halluciné par tant de précision, de *mots* en vérité, dont c'est plutôt ici le son, comme un parfum, qui nous retient, et non ce à quoi ils renvoient. De la même manière, si les personnages sont bien campés, c'est néammoins leurs rêves qui l'emporteront, les emporteront, les transporteront hors d'eux-mêmes, les changeant en ectoplasmes. La prose de Marie-Josée Thériault tend inévitablement à ce qui la fait déborder, à la volupté, presque au délire : elle écrit comme ses personnages vivent et comme son vaisseau va, c'est-à-dire avec luxure. Et le livre finit par sombrer dans ses propres excès.

Plutôt qu'un roman, voici des exercices de style, où des pastiches d'ancien français alternent avec la confession léchée du capitaine (souvent redondante, ennuyeuse) ou avec la très riche prose, sensuelle et capiteuse, du narrateur principal, celui-ci arrivant mal à cimenter les instances narratives disparates. Sans doute eût-il fallu à ce livre une intrigue ; le thème de la traversée qui en tient lieu ne suffit pas à établir les événements, réels ou imaginaires, dans une durée plausible, dont ne sont pas dépourvus même les films de Fellini ou les *Contes des mille et une nuits*. On lit ce livre en attendant quelque chose qui ne viendra jamais : l'île que le bateau atteint au terme du voyage n'est qu'un mirage dans le désert de toutes ces âmes velléitaires, pleureuses, complaisantes.

Certes on trouvera quand même parfois quelque charme à la virtuosité et à l'exotisme effréné de Marie José Thériault, à cette lutte à finir entre l'amour et la mer, entre le corps et l'âme, entre le désir et son objet. Je déplore seulement qu'un peu d'ironie, de retenue, de distance ne vienne pas plus souvent freiner l'ardeur d'une plume caressant de sa griffe et de son encre un papier qui n'en demandait pas tant.

Malgré les apparences, rien de plus québécois qu'un tel roman. On aura beau situer l'action dans des pays lointains, faire d'étrangers les protagonistes, user et abuser de mots rares, français, serbes ou croates, voire persans ; on ne leurrera personne. L'exotisme a une longue tradition chez nous. Pourquoi ? Sans doute parce que nous ne nous sentons pas bien dans notre peau. Pourquoi donc ? Bonne question ! Encore faut-il la poser, si on veut commencer d'y répondre. S'il s'agit de fuir l'ici, rien ne sert de peindre l'ailleurs, si on ne sait pas très bien ce qu'on fait ni ce qu'on fuit. L'analyse est faible dans ce livre : quelques allusions désabusées à notre monde profane, à notre siècle affligeant, auxquels répond mal un sacré de pacotille, pour touristes de ce siècle justement, où tout est luxe des sens, turbulence et volupté à fleur de peau.

Les amours hors de l'espace-temps

ROGER DUHAMEL

★ Patrick Cauvin, **Laura Brams**, Albin Michel, Paris, 1984, 312 pages

La réincarnation devient — ou redevient — à la mode. Environ un quart des Américains, selon Gallup, y croient ferme. Cette foi en un éternel retour est particulièrement vive chez les comédiens, entraînés par métier à se glisser dans la peau de plusieurs personnages successifs, à pratiquer le dédoublement de personnalités. Ainsi Glenn Ford est-il convaincu d'avoir été jadis un martyr chrétien dévoré par un lion. Shirley MacLaine avoue un passé varié; elle soutient que sa fille actuelle a été sa soeur et sa mère dans des existences lointaines et elle aurait même été dans une autre vie antérieure décapitée par Louis XV lui-même, chez qui nous n'avions jamais soupçonné des instincts aussi sanguinaires . . .

Voilà un préambule imprévu pour annoncer la publication de *Laura Brams*, le dernier roman de Patrick Cauvin, qui mène une activité littéraire parallèle sous son véritable nom de Claude Koltz. Ce maître conteur possède des antennes très sensibles pour se saisir de thèmes d'une résonance actuelle. Il sait que les énigmes de la communication avec l'au-delà passionnent nos contemporains et que le supranormal compte d'innombrables adeptes acharnés à briser le mur de l'inconnaissable.

Ce qui se présenterait comme une thèse pesante de parapsychologie se transforme sous la plume alerte et gouailleuse de Gauvin en un récit riche en rebondissements, mené à un train d'enfer. Le point de départ est tout simple. Un romancier, Michel Blazier, un veuf dans la quarantaine vivant confortablement de sa production littéraire, doit répondre aux questions de quelques dames réunies sur un plateau de télévision pour discuter de son plus récent volume. Parmi ces invitées, il y a Laura Brams.

Qui est-elle ? C'est une jeune femme d'origine hollandaise et qui a la manie inoffensive de s'exprimer, par jeu, en alexandrins. Par quel hasard se trouve-t-elle à Paris et pourquoi est-elle devant la caméra, nous n'en saurons rien et cela nous importe peu. Ce qui compte, c'est que Blazier est déjà allumé. Il demande à Laura, c'est un truc classique, s'ils se sont déjà rencontrés et il entend sa réponse affirmative : « Il y a environ trois mille cinq cents ans. » Il y a de quoi retenir son souffle.

De cette rencontre machinée par des dieux malins naît un amour fou, une passion charnelle inépuisable et épuisante, un attachement dégagé des servitudes du temps. Tout cela est bien connu. Ce qui retient davantage, ce sont les phénomènes étranges qui se produisent chez Laura enfant, au musée d'Oterlo, ou chez Laura femme, au British Museum de Londres, dès qu'elle s'approche des salles réservées aux antiquités égyptiennes. Car il faut dire que la liaison des amants s'est soudée plusieurs siècles avant le Christ, sous le règne du pharaon Akhenaton.

Une fois débridée, rien ne peut plus retenir la folle du logis. Narrateur avisé, Cauvin multiplie les déplacements dans l'espace comme dans le temps pour conserver ses lecteurs en haleine. Il invente à Laura un jeune frère aveugle, Aaron, pour qui sa tendresse frôle l'équivoque. Malgré sa cécité, ce garçon tombe les filles avec une facilité vertigineuse. « J'accouche l'univers de ses gonzesses ! » s'exclame-t-il avec plus d'assurance que de délicatesse. Le romancier décrit poétiquement son pouvoir : « Il était une sorte de jardinier humain, comme d'autres réussissaient les tomates ou les salades frisées, il savait faire apparaître des créatures pimpantes, accortes, languides, tout un choix, un inventaire divers tourbillonnant et attendri, jeunes légumes prêts à être cueillis. Elles sortaient des sables, des pavés, des parquets suivant l'endroit où passait, triomphant, Aaron le bien-aimé. »

Tel est le ton joyeux de ce roman où abondent les formules piquantes et drôles, comme cette référence « à une pièce symbolico-politique écrite par un dissident nationaliste lituanien qui exposait à travers un même personnage le déchirement qu'il y a à être letton, communiste, homosexuel et orthodoxe pratiquant. » C'est en effet beaucoup pour un même homme !

Le romancier, Cauvin ou Blazier c'est tout un, ne se prononce pas finalement sur la réincarnation, trop intelligent cependant pour nier en bloc tout ce qui relève de l'outre-tombe. Il semble se rallier à la position libérale et tolérante qu'il prête au directeur d'une clinique : « Je n'ai rien contre les médiums, astrologues, cartomanciennes et autres joyeux devins, tous ceux qui s'adonnent à ce genre de sports y trouvent d'une certaine façon leur équilibre, voire leur bonheur. De toute façon, que l'on pratique le basket-ball, la théologie, la voile ou la chiromancie, il s'agit toujours d'échapper au néant. » C'est cette ambition qui donne le courage de vivre.

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE SOUS
LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET
PROFESSIONS
844-3361

MUSIQUE CONTEMPORAINE AU QUÉBEC
DÉRIVES 44/45

Un bilan de 30 ans de musiques actuelles québécoises, des conditions de leur production à celles de leur diffusion: sous la direction de Marcelle Guertin de la faculté de musique de l'Université de Montréal, avec des articles et entrevues de Serge Garant, Gilles Tremblay, Micheline Coulombe Saint-Marcoux, Carol Bergeron, Robert Léonard, Mireille Gagné, Gisèle Ricard, Michel Gonneville, etc.

Et puisque la musique est une question d'oreille, ces numéros de **Dérives** sont accompagnés d'un disque: une oeuvre de Pierre Mercure interprétée par l'OSM, et une de Claude Vivier par l'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal.

Dérives 44/45 (MUSIQUE CONTEMPORAINE AU QUÉBEC): un outil essentiel pour qui veut mieux écouter notre musique. Pour l'amateur et le spécialiste.

dérives

les numéros 44/45 (156 p. ill. et un disque): 12 $

l'abonnement annuel: quatre numéros
- **Individu (Canada), 16 $; (étranger), 18 $**
- **Institution (tous les pays), 25 $**

OFFRE SUPER SPÉCIALE **(individu au Canada seulement)**
- **l'abonnement 1984-1985 (nos 42 à 50): 25 $**

Dérives: une revue à l'écoute des voix de la modernité.

Veuillez m'expédier:

☐ Un abonnement pour 1984-1985 (nos. 42 à 50)
☐ Un abonnement d'un an: 4 numéros à partir de.....
☐ Les nos 44/45 (MUSIQUE CONTEMPORAINE AU QUÉBEC)
☐ Ci-joint chèque ou mandat à l'ordre de Dérives au montant de ..... $
☐ Facturez-moi, je m'engage à payer sur réception

Nom:.....
Adresse:.....
..... Tél.:.....
Date..... Signature.....

DÉRIVES: C.P. 398 SUCC. M, MONTREAL, QUÉBEC H1V 3M5

TYPO
Une nouvelle collection au format de poche des grands titres des Editions de l'Hexagone, des Herbes Rouges et Parti pris.
Collection dirigée par François Hébert

GILLES HÉNAULT
SIGNAUX POUR LES VOYANTS
TYPO

Avec une préface de Jacques Brault
167 p. — 5,95$

TYPO
En vente dans les bonnes librairies ou chez l'éditeur
900, rue Ontario Est
Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811

Bienvenue!
à la
Librairie
De Sévigné
demandez votre carte
CLIENT PRIVILÉGIÉ
vous donnant droit à
une remise de 10% sur tous
vos achats.
Complexe Guy Favreau,
200 ouest, boul. Dorchester,
Montréal
Tel.: 844-6655
Place d'Armes et Place des Arts

Cette étude examine les formes de la surface de la terre en milieu solide, par le biais d'une analyse des discours tenus à propos de ces formes depuis bientôt un siècle. Ce détour par les voies du langage permet de supposer que ces formes témoignent de mouvements superficiels, lesquels d'ailleurs se manifestent par l'intermédiaire de fissures dans la partie supérieure de l'écorce terrestre. Partant de cette redéfinition d'objet, les auteurs interprètent la dérive des continents comme une manifestation de l'expansion du globe et ils effectuent un retour théorique à Davis, remplaçant sa notion de «pénéplaine» par celle de «surface primitive»; ils remettent en question le rapport de causalité stipulant que l'action de l'eau est indispensable à l'érosion, etc. En l'occurrence est recyclé l'usage du concept de structure, d'où une intention épistémologique constante qui invite à détacher la géomorphologie du corpus des sciences naturelles où elle est comprimée depuis 1968 pour aligner ses constructions géométriques sur une connaissance universelle des formes creuses du cosmos.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE
DIFFUSION
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis
Montréal, Qué. H2X 3J6

MARGUERITE DURAS

Marguerite Duras à "Apostrophes" TVFQ 99 le dimanche 28 octobre à 21h30

«Brisée, assurée, pathétique, définitive, la littérature c'est la voix de **Marguerite Duras**»
Denis Roche

AUX ÉDITIONS DE MINUIT

LE DEVOIR CULTUREL

À propos de quelques grands livres qui renaissent

VICTOR LÉVY BEAULIEU

★ **Un héros de notre temps,** de Mikhail Lermontov, 187 pages, Classiques Pavillons, Robert Laffont, Paris 1984.

★ **La garde blanche** de Mikhail Boulgakov, 345 pages, Classiques Pavillons, Robert Laffont, Paris 1984.

★ **Le roman théâtral** de Mikhail Boulgakov, 292 pages, Classiques Pavillons, Robert Laffont, Paris 1984.

★ **Un jour rêvé pour le poisson banane** de J.D. Salinger, 220 pages, Robert Laffont, Paris 1984.

★ **Qu'est ce qui fait courir Sammy ?** de Budd Schulberg, 318 pages, Robert Laffont, Paris 1984.

De tous les grands éditeurs français, je pense qu'il n'y avait encore que Robert Laffont qui n'avait pas encore de collection en format de poche. Mais voilà qui est fait avec « Classiques Pavillons » dont une quinzaine de titres viennent d'être mis sur le marché en même temps. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable format poche, la nouvelle collection de Laffont se situant dans une manière d'entre-deux, au niveau de la présentation en tous les cas puisque, en ce qui concerne les prix de vente suggérés, ils sont tout à fait dans les créneaux de ce type de livres. L'avantage de la collection de Laffont, c'est que les livres sont solides et sont faits pour durer. On peut donc les manipuler sans trop de ménagement et les lire sans que les pages vous restent entre les mains.

Au hasard, j'ai donc pris cinq ouvrages de la nouvelle collection de Robert Laffont afin de vous les présenter. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritalble hasard puisque pour être depuis longtemps un lecteur de la collection « Pavillons », j'avais déjà ma petite idée sur ce qui m'intéressait. C'est pourquoi, tête première, je suis retombé sur *La garde blanche* et *Le roman théâtral* de Boulgakov et sur *Un héros de notre temps* de Lermontov, deux grands écrivains de la terre russe. Et c'est pourquoi aussi, je suis revenu à *Qu'est ce qui fait courir Sammy ?* de Schulberg et à *Un jour rêvé pour le poisson banane* de J.D. Salinger, deux grands écrivains de la terre américaine.

À première vue, aucun rapport entre ces quatre écrivains, sinon le hasard qui les a fait écrire, les uns derrière le rideau de fer et les autres devant le rideau du faire. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable hasard, puisqu'on sait depuis Mallarmé qu'en littérature, le coup de dé, jamais, ne saurait s'abolir dans son dire. De là à reconnaître la grande parenté qui lie Lermontov à Boulgakov, il n'y a qu'un pas. En premier lieu, les deux sont morts fort jeunes et de la même façon, au cours d'un duel. Et les deux, aussi bien dans *La garde blanche* que dans *Un héros de notre temps*, ont parlé des mêmes grandes choses fondamentales, ce que Petchorine identifie par cette belle phrase toute simple : « Peut-être mourrai-je demain ? ... Il ne restera sur la terre aucun être qui m'ait compris parfaitement. Les uns m'estimeront pire, les autres meilleur que je ne suis en réalité. Les uns et les autres se tromperont. Ensuite, vivre en vaut-il la peine ? On vit tout de même, par curiosité : on attend quelques chose de nouveau ... Que c'est ridicule et déplaisant ! »

Boulgakov qui, dans *La garde blanche*, raconte la terrible année 1918 en Russie, continue admirablement bien le propos de Lermontov (quelle somptueuse écriture que le dernier chapitre de son livre !) par une autre question fondamentale elle aussi parce que toujours absolument actuelle : « Tout passera, dit Pétia Schéglov. Les souffrances, les tourments, le sang, la faim et la peste. Le glaive disparaîtra et seules les étoiles demeureront, quand il n'y aura plus trace sur la terre de nos corps et de nos efforts. Il n'y a personne au monde qui ne sache cela. Alors, pourquoi ne voulons-nous pas tourner nos regards vers elles ? »

Parce que cela serait trop simple peut-être. Et parce que cela nous obligerait à une telle remise en question, que de seulement l'imaginer, on en a déjà de grandes douleurs dans le dos. Aussi bien donc de quitter le cynisme désenchanté de Petchorine et l'idéalisme de Pétia Schéglov pour retrouver le hasard du *Roman Théâtral*. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable hasard, Boulgakov écrivant *Le roman théâtral* parce qu'après *La garde blanche*, il devint auteur dramatique. Il aurait écrit une cinquantaine de pièces, presque toutes perdues aujourd'hui à cause de la censure russe de son époque. Et c'est précisément de cela dont il est question dans *Le roman théâtral*, de tout ce qui arrive à un auteur naïf (c'est-à-dire à n'importe quel auteur) dans le grand monde de la dramaturgie russe, plein de directeurs de théâtre séniles, de vieux acteurs fonctionnaires, de divas sans talent et d'écrivains se collant aux pouvoirs publics comme à leur dernière chemise. C'est un livre qui n'a absolument pas vieilli, qui se lit comme il a été écrit, dans une dévorante passion.

Et quel humour, et quelle satire, et quel déboulonnage de toutes les statues culturelles ! On pense au monde de Michel Tremblay que l'oeil coquin de Jacques Ferron revisiterait, ou à celui de Hubert Aquin. Je ne doute pas qu'il se serait entendu admirablement bien avec Maksoudov, héros du livre et auteur tout comme Hubert Aquin d'un ouvrage intitulé, comme par hasard encore, *Neige noire* !

En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable hasard, pas plus que Montréal ne l'était pour J.D. Salinger quand il écrivit *L'époque bleue de Daumier-Smith*, cette nouvelle dans laquelle il est question d'un École d'Art par correspondance de Montréal, que dirige une certain Monsieur Yoshoto, authentique Japonais de Tokyo, et dont tous les élèves sont ou bien de Toronto, ou bien de Windsor, ou bien de Bangor dans le Maine. C'est qu'à la fin des années cinquante, nulle culture, pour un Américain, ne pouvait s'inscrire au Québec, sinon par correspondance, menée par un maître étranger pour des apprentis-peintres étrangers. Tous nos Gérard Bessette et nos André Vanasse de la psychocritique si chère à Monsieur Morron, devraient relire cette nouvelle, ne serait-ce que pour interroger autre chose que les dessous fatigués de la Fée des étoiles. Et puis, ils pourraient par la même occasion faire une nouvelle lecture de Réjean Ducharme et, à défaut d'être capables d'en voir la terrible beauté qui se suffit si bien à elle-même, du moins d'en fixer les véritables parentés avec *Un jour rêvé pour le poisson banane* qui est toujours un grand livre, et toujours menaçant parce que sans cesse menacé par l'insoutenable fragilité dont il est venu.

Et cette fragilité qui n'ose pas se reconnaître, il n'y a pas un livre dan lequel on la retrouve aussi bien que dans le chef-d'oeuvre de Budd Schulber, ce *Qu'est ce qui fait courir Sammy ?*, écrit aux lendemains mêmes de la deuxième Grande guerre, dans le monde adipeux d'un petit journal de New York, et dans le monde adipeux d'un grand Hollywood cinématographique. Deux juifs en sont les héros, le journaliste Al Manheim et Sammy Glick qui, parti de rien, d'une claque et d'une bottine trouée, va finir par se retrouver, sans jamais avoir créé rien, boss d'un grand empire d'images filmées d'Amérique. Tout ce que Sammy Glick a, c'est ce que les Juifs ne mangent jamais, une tête de cochon si dure qu'il n'y a rien à faire contre, sinon la regarder aller, et le regarder mordre dans tout, et la regarder dévorer tout, en se demandant : « Mais qu'est-ce qui fait donc courir Sammy ? »

Rien de plus qu'un inqualifiable besoin de puissance peut-être, et dont Budd Schulberg fait le procès en ne se privant pas de ce qui fait, quarante ans après son écriture, tout la beauté de son roman, c'est-à-dire sont très subtil sens de l'humour juif. C'est par hasard que j'avais lu *Qu'est ce qui fait courir Sammy ?* la première fois. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable hasard : j'étais à New-York, en voyage de noces, et, dans la même journée, j'avais acheté tous les livres de Schulberg et m'étais fait demander par trois fois si j'étais un rabbin ! C'était bien suffisant pour que je me mette à écrire moi-même, par hasard. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable hasard mais ... est-ce que vous voyez maintenant ce que je veux dire ?

En Italie, des éditeurs malades de la crise

DANIÈLE BLAIN

ROME — Le pire est passé mais l'alerte a été chaude : tandis qu'en France on analyse, discute et parie sur les auteurs « goncourtisables », les chroniqueurs italiens, eux, s'attardent au chevet de leurs éditeurs malades de la crise. Convalescents. Des auteurs, du nouveau Sciascia, du dernier Moravia ou d'un étonnant Buffalino, on aura bien le temps de parler : le temps des fêtes, après tout, est encore loin.

Moins 10 % de livres vendus en 82, moins 10 % encore en 83, une timide reprise à la veille des vacances 84, il n'y a en effet pas de quoi se réjouir. On savait que les Italiens lisaient peu : le plus récent sondage révèle qu'il se vend dans la péninsule 1.3 livre par habitant par an, trois fois moins qu'en Grande-Bretagne (presque quatre) qui s'accroche au peloton formé par la France, l'Autriche (plus de cinq) et les États-Unis (presque six), loin derrière le Japon et la Norvège qui comptent sur des consommateurs voraces : près de neuf livres par habitant par an. De quoi rêver, surtout pour les petites maisons d'édition qui en Italie font du coude à coude sur un marché dont plus de la moitié est détenu par une dizaine d'éditeurs, Mondadori (plus de 20 %) en tête, qui entendent ne laisser leur place à personne.

Parler de crise, pour ceux-là, pourrait sembler absurde. Part intégrante de méga-ensembles éditoriaux dont les intérêts vont livrer toutes catégories aux quotidiens en passant par la gamme des périodiques plus ou moins spécialisés, ils ont pourtant souffert : qui de l'aventure de la télévision privée (Einaudi, Mondadori), qui du scandale de la loge maçonique propaganda-due (Rizzoli), qui d'une crise des idées et des idéologies qui a mis à mal le domaine de l'essai (Feltrinelli) où, bêtement, qui de la crise tout court, celle qui a fait grimper le prix des livres plus vite que l'inflation, a provoqué la disparition de tant de librairies « marginales » et a obligé les gros consommateurs, ces chouchoux de libraires, à espacer leurs visites.

Fragiles ou, on en trouve encore, solides (Laterza, Bompiani, Il Mulino et quelques autres), la règle pour tous est devenue la même et le retour au B-A Ba de la gestion d'entreprise un passage obligé. Un livre autrefois tiré à 50,000 copies n'en fait plus en première édition que 20,000. Un auteur fameux comme Mario Soldati vendait, il y a quelques années de 70 à 80,000 copies. Mais son plus récent roman n'a été tiré qu'à 50,000 exemplaires. On allège les stocks, on fait tourner la marchandise. Mis à la diète éditoriale, les auteurs italiens n'auront qu'une — maigre — consolation : l'austérité frappe aussi les auteurs étrangers, qu'« à vue d'oeil » selon un libraire de Rome, représentent plus de 50 % des nouveautés de cette saison et John Updike, pour ne citer qu'un cas, dont le dernier roman a franchi le cap des 100,000 copies en France et en Allemagne fédérale ne sera tiré ici qu'à 15,000 exemplaires.

On n'arrête quand même pas d'écrire pour si peu. Le titre du nouveau roman de Leonardo Sciascia ne sera connu qu'à la veille des fêtes, mais l'auteur du *Mépris*, Alberto Moravia, dont le roman *L'Attention* deviendra ces mois-ci un film réalisé par Gianni Soldati et interprété, entre autres, par Stefania Sandrelli (qu'on a vu dans *Le conformiste*, du même auteur), a déjà promis un livre-reportage (sa nouvelle passion) sur la Mongolie et *Une petite nouvelle* dont on ne sait rien de plus.

Italo Calvino, qui a offert l'an dernier à ses lecteurs italiens la petite merveille qu'est *Palomar*, suite de très courts textes en enfilade dans lesquels le héros accomplit chaque fois le parcours du particulier à un général désespérément fugace (à venir en français au Seuil) reprend son souffle. Après *Le nom de la rose*, lui aussi vertigineux, Umberto Eco replonge, lui, dans l'essai et propose, avec *Sémiologie et philosophie du langage* une suite d'essais précédemment publiés dans diverses revues au cours des 10 dernières années. On attend enfin avec beaucoup de curiosité dans les milieux littéraires *Malno* le troisième roman d'un jeune auteur, Andrea de Carlo, pas encore traduit en français mais déjà « quoté » grâce surtout à son premier roman, *Treno di Panna* (littéralement « Train de crème ») qui avait fait du bruit.

Côté poids plumes, deux « nouveautés » retiennent l'attention : les Italiens pourront cette année amarrer sous l'arbre de Noël le livre de photos fait par Gina Lollobrigida, recyclée derrière l'appareil, et qui, puisque Brigitte Bardot occupe déjà le secteur bébés-phoques, a décidé, elle, de ne s'occuper que de roses. Les amateurs de ciné-léger pourront pour leur part s'offrir le premier roman, vaguement autobiographique, du comédien Nino Manfredi, intitulé *Vive les mariés*.

Chaque éditeur offre à ses lecteurs de petits bijoux dont le plus grave défaut est de n'être jamais disponible outre-frontières. En attendant de prochaines publications, mention doit être faite du *Venere e Tannhauser* de la toute petite maison d'édition Fiabesca : unique oeuvre littéraire du célèbre dessinateur *Liberty* Aubrey Beardsley, d'abord publiée en tranches dans une version soigneusement expurgée par la revue d'avant-garde *The Savoy* à la fin du siècle dernier puis reprise seulement après le Cedès de l'auteur, cette version illustrée placée sous le signe d'Eros et bien loin de Wagner, est offerte dans un élégant coffret, accompagnée d'une série de 14 reproductions format carte postale des dessins les plus significatifs de Beardsley, à un prix incroyablement bas (environ $ 5.50).

Comme quoi l'amour des livres peut encore, malgré la crise, faire des miracles...

ÉCHOS

Claire Pimparé présentera son spectacle de danse-exercice *Moi et Fafouin* aujourd'hui (samedi) à 14 h au Centre des loisirs de Saint-Laurent, 1870 Decelles. Conçu pour les enfants de cinq ans et plus, ce spectacle de participation et d'animation leur fait découvrir en musique les bienfaits et les plaisirs de l'excercice physique. Une garderie-parents sera installée dans le hall d'entrée du Centre et après les spectacle, les enfants vont chercher leurs parents pour ... les ramener à la maison.

■

La Galerie l'Autre équivoque d'Ottawa (rue Cumberland) présente une exposition des oeuvres de Claire Cloutier à compter de dimanche jusqu'au 12 novembre.

■

Les Associés de l'Institut Thomas More invitent le public à une exposition d'artistes québécois au Artlenders Gallery de Westmount. Jusqu'au 7 novembre.

VENTE D'ÉCOULEMENT DE LIVRES D'OCCASION
50¢ CHACUN
LIBRAIRIE LECTURES CHRÉTIENNES DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL
388-0066

FOIRE DU LIVRE ANCIEN DE MONTRÉAL
1ère édition
le samedi 27 octobre de 11h à 20h
le dimanche 28 octobre de 11h à 17h
45 libraires antiquaires du Canada et des États-Unis. Livres illustrés, éditions limitées, Canadiana, Americana, Napoléoniana, reliures, Arctica, livres rares, anciens, sur la mer, etc.
HÔTEL MONT-ROYAL
1455 rue Peel, Montréal

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
Samedi 3 novembre de 14h à 16h.
MICHEL TREMBLAY
Samedi 10 novembre de 14 à 16h.
autour du «centenaire»
EDITIONS DU NOROÎT
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669
librairie agréée

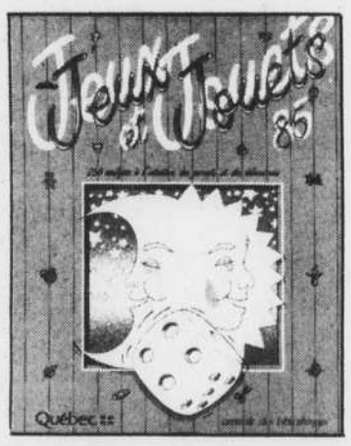

6,50$
Frais de livraison en sus.

VIENT DE PARAÎTRE
Pour choisir à coup sûr le bon jouet
250 analyses rédigées par des spécialistes
Des jeux pour enfants, adolescents et adultes
Disponible en librairie
dans les boutiques de jouets et à la
Centrale des bibliothèques
1685, rue Fleury Est, Montréal, Québec H2C 1T1
(514) 382-0895

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

le Grand Héritage
Cadeau officiel du gouvernement du Québec à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II lors de sa visite au Québec.
L'Église catholique et les arts au Québec
1984, XXI + 369 pages
EOQ 21568-1 — 45 $
L'Église catholique et la société du Québec
1984, XIX + 209 pages
EOQ 21569-9 — 35 $
Boîtier : 12 $ + taxe
EOQ 21676-2
Réduction de 15% sur le prix de vente à l'achat des 2 volumes
les 2 volumes : 68 $
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél. : 873-6101
Québec
9668

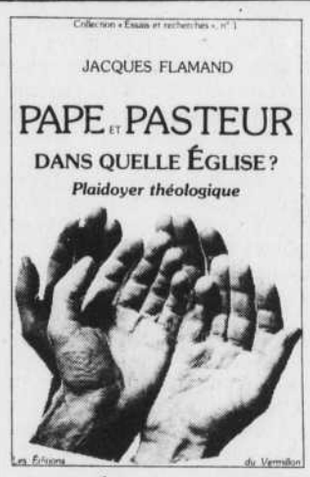

PARU !
Le livre différent et essentiel, historique et critique, sur l'**Église** des origines et celle de Jean-Paul II, sur les ministères, la **fonction pastorale** du responsable de communauté, dont l'**évêque de Rome.**
Pour une Église à visage humain, dépouillée de son culte hiérarchique, sans autre pouvoir que celui de **servir**, comme Jésus, l'homme et la femme d'aujourd'hui.
À la fois savant et limpide, **Pape et pasteur** répond aux attentes de toute personne lucide et exigeante.
Pape et pasteur. Dans quelle Église ? Plaidoyer théologique, préface de Roger Lapointe, 226 pages, 23 cm x 15 cm, ISBN 0-919925-07-3. Prix : 15 $
En librairie ou chez l'éditeur.
Les Éditions du Vermillon
203, avenue Clemow
Ottawa (Ontario) K1S 2B3
Tél. (613) 230-4032
Au **Salon du livre de Montréal**, stand des Éditions du Vermillon, n° 461. **Jacques Flamand** y signera son livre samedi 24 novembre, de 15 h à 18 h, et dimanche 25, de 12 h à 15 h.

LA REVUE études littéraires
HOMMAGE À Gabrielle Roy
DANS SON NUMÉRO D'HIVER 1984
(DISPONIBLE EN LIBRAIRIE)
Collaborateurs et collaboratrices
André Brochu, Richard Chadbourne, Marie Francoeur, Paula Gilbert Lewis, Carole Melançon, François Ricard, Ben Shek, Antoine Sirois, Paul Socken, Irma Larouche
Un document inédit de Gabrielle Roy
En 1984
• Le mythe littéraire et l'histoire
• L'autobiographie
• Gabrielle Roy
Études littéraires, Département des littératures
Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4
Téléphone: (418) 656-7844
Études littéraires est une revue de recherche qui publie trois numéros thématiques par année
UNIVERSITÉ LAVAL
COUPON-RÉPONSE
☐ Je désire m'abonner à: Études littéraires pour 1985
institutions 26$
particuliers 15$
étudiants 10$
☐ Je désire le numéro: Gabrielle Roy/6$

La Vie en Rose: un magazine féministe à succès

JEAN ROYER

Le magazine féministe *La Vie en Rose* est né dans le ventre même de la presse parallèle: quelques pages insérées dans *Le Temps Fou* en 1979. Quatre filles, dont deux journalistes, rêvaient d'un magazine qui les contente. Il a fallu des ventes publicitaires de $1,200 dans *Le Temps Fou* et une volonté de réussir.

Aujourd'hui, presque cinq ans plus tard, l'affaire pourrait ressembler à celle du Cheval de Troie. Si *Le Temps Fou* est disparu de la circulation, *La Vie en Rose* devient ce mois-ci un mensuel. Le magazine tire à 20,000 exemplaires et compte 5,000 abonnées. Il doit concurrencer une trentaine d'autres publications pour femmes au Québec. Il fait vivre une équipe de sept femmes et fait appel à une trentaine d'autres collaboratrices régulières.

Françoise Guénette, la rédactrice en chef, et Ariane Émond, chargée de la promotion, ont expliqué au *DEVOIR* cette semaine dans quel contexte *La Vie en Rose* devenait un mensuel et quelle était la politique de rédaction du magazine, un des rares de la presse parallèle à survivre avec succès.

Au Québec, ce sont surtout les femmes qui lisent et qui font vivre à coup sûr les magazines: 220,000 abonnées à *Châtelaine*, 75,000 à *Coup d'oeil*, par exemple. Pour *La Vie en Rose*, qui privilégie l'angle féministe, il fallait toucher la clientèle de façon différente. Il fallait penser, entre autres, à ces 150,000 Québécoises qui vivent seules et ont un revenu moyen de $20,000.Il fallait provoquer un sentiment de « reconnaissance » chez les femmes qui ne se retrouvent pas dans l'information en général, surtout celles qui sont « isolées » en province et qui n'hésitent pas à s'abonner « pour trois ans » au magazine féministe.

Le public lecteur de *La Vie en Rose* compte seulement 4% d'hommes mais ses 35,000 lectrices ne sont pas tant des femmes de carrière que des femmes qui veulent changer la société. Une enquête scientifique a révélé récemment le profil de la lectrice de *La Vie en Rose*:

Ariane Émond (debout) et Françoise Guénette

femme célibataire ou sans enfant, âgée de 24 à 35 ans, très scolarisée (niveau collégial ou universitaire), présentement sur le marché du travail (trois lectrices sur quatre) avec un revenu de $15,000 à $20,000.

« Nos lectrices sont des leaders quelque part, dit Françoise Guénette. Ce sont des femmes qui brassent des choses et pour qui le statu quo n'est pas le bonheur sur terre. » On s'aperçoit aussi, ajoute Ariane Émond, que les besoins des lectrices se rapprochent des intentions de celles qui font le magazine: « Nos lectrices nous ressemblent et cela nous aide à y mettre ce qu'on voulait y lire, dit-elle. La majorité des femmes qui nous lisent partagent nos préoccupations. » Ces lectrices, dit aussi l'enquête, prennent les deux heures et demi nécessaires à la lecture du magazine au complet. Comme quoi *La Vie en Rose* n'est pas une revue spécialisée mais bien un magazine d'information qui s'adresse à toutes les femmes.

D'ailleurs, précise la même enquête, les lectrices de *La Vie en Rose* fréquentent aussi plusieurs autres médias: *Actualité* (34% d'entre elles), *Châtelaine*(32%), *Protégez-vous*(50 %), *La Gazette des Femmes*(50 %), *La Presse*(40 %) et *LE DEVOIR (28 %)*.

Dans ces conditions, La Vie en Rose se devait de devenir mensuel. Publier dix fois par année au lieu de six, cela augmente les coûts mais aussi le public lecteur, éventuellement. La mensualité, c'est aussi une histoire de distribution: pour garder sa place en kiosque ou en librairie, il faut être présent à tous les mois. Ainsi, *La Vie en Rose* en arrive à une troisième étape. Après celle du militantisme des débuts puis de l'amitié comme moteur de production, voici que l'équipe doit désormais privilégier de manière encore plus rigoureuse les rapports professionnels pour répondre de mieux en mieux aux exigences d'un mensuel en concurrence avec les autres publications pour femmes. Car *La Vie en Rose*, ce n'est plus un projet de bénévoles mais bien une réalisation de journalistes professionnelles.

Ce qui différencie *La Vie en Rose* des autres publications pour femmes, c'est l'angle féministe, certes, mais dans une approche journalistique et non exclusivement militante. Pour les rédactrices de *La Vie en Rose*, précise Françoise Guénette, « féministe » veut dire le point de vue des femmes. En général, les magazines réduisent les intérêts des femmes, qui n'analysent pas la réalité de la même façon que les hommes.

Aussi, pour trouver sa part du marché, *La Vie en Rose* cherche à se démarquer de plus en plus des autres revues féminines. Il s'agit alors de faire ce que les 30 autres magazines font moins: un contenu rédactionnel qui a de la profondeur, une information d'après le point de vue des femmes et qui suit de près les luttes féministes.

« En fait, précise la rédactrice en chef, l'angle féministe plus que l'originalité des sujets définit l'intérêt des femmes pour *La Vie en Rose* ». Car la politique de rédaction du magazine veut s'ouvrir à toute l'actualité et y jeter un regard pluraliste et diversifié. À *La Vie en Rose*, on ne veut pas se contenter de raconter le féminisme mais on veut aussi le critiquer. Sans nier les acquis, provoquer des bilans. En mars 1985, par exemple, *La Vie en Rose* publiera un numéro sur les dix ans de l'institutionnalisation du féminisme. « À la fin de la décennie des femmes, nous voulons susciter des débats à l'intérieur du féminisme. Après tout, nous sommes une presse d'opinion », dit Ariane Émond. La nouvelle politique d'information du magazine devenu mensuel veut se rapprocher de l'actualité dans tous les domaines et proposer des thématiques qui prennent le relief de l'angle féministe. « Sans toujours aller dans le sens du poil, nécessairement, nous voulons poser de vraies questions. Les prochains numéros de *La Vie en Rose* vont ainsi systématiser l'information internationale (négligée dans la plupart des médias québécois) dans le sens Nord-Sud plus que « planétaire ». En plus de s'intéresser au Tiers-Monde et à la situation politique en général, *La Vie en Rose* présentera des dossiers sur les problèmes des femmes. Pour le prochain numéro, par exemple, Anne-Marie Alonzo a préparé un dossier sur les femmes handicapées. On tâchera aussi d'être plus « critiques » dans les pages culturelles de *La Vie en Rose*.« Mê me si le littéraire n'est pas fondamental, on veut mieux parler des livres », ajoute Françoise Guénette, qui fait allusion à d'éventuelles pages sur la télévision et le cinéma dans la section culturelle du magazine. D'ailleurs, à *La vie en Rose*, on sait que les lectrices aiment la littérature et on publie dans chaque numéro une nouvelle inédite par une écrivaine connue. Une partie du magazine sera consacrée au thème de « la prise de l'espace » de la femme. « Quelle voyageuse êtes-vous? », demanderont les rédactrices de *La Vie en Rose*. D'ailleurs, dans son récent numéro d'octobre, on peut voir où se dirige le magazine féministe avec des sujets comme la présence de Géraldine Ferraro dans les élections présidentielles américaines, « Le déraillement du CN », l'apostasie des femmes lors de la visite du pape, un reportage de Francine Pelletier aux Philippines, une nouvelle chronique sur l'écologie, « Les femmes et la production alimentaire mondiale: les damnées de la terre », par Carole Beaulieu, le *Journal intime et politique* d'Hélène Pednault, un portrait de Flora Groult et une rencontre avec Kate Millett. Ce n'est pas avec un tel sommaire que *La Vie en Rose* risque de ressembler aux autres magazines pour les femmes et tous les autres.

La conscience des mots de Canetti

NAIM KATTAN

★ **La Conscience des Mots,** Prix Nobel de littérature, essais d'Elias Canetti, traduit de l'allemand par Roger Lewinter chez Albin Michel.

CE recueil qui réunit les essais d'Elias Canetti écrits entre 1962 à 1974 éclaire l'oeuvre et la personnalité de l'écrivain. Canetti a éprouvé le besoin de faire précéder les essais de cette période par le discours qu'il a prononcé à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'écrivain Hermann Broch en 1936. Il indique trois dimensions qui lui apparaissent essentielles dans toute démarche littéraire.

L'écrivain doit être de son temps mais comme corollaire il doit aussi le dépasser. Il doit enfin tendre vers l'universel. Ce ne sont pas là des règles ni des préceptes mais les préoccupations d'un homme qui a vécu les grands bouleversements de notre époque. On sait que Canetti est né dans une famille juive sépharade en Bulgarie et a vécu à Vienne, qu'il a dû quitter à l'arrivée des Nazis. Sa langue d'expression est une langue d'adoption, l'allemand. Et même s'il a vécu la majeure partie de sa vie à Londres, il n'a point cessé d'être un écrivain de langue allemande.

L'oeuvre de Canetti n'est pas considérable. Un roman, autodafé, un essai *Masse et Puissance*, plusieurs pièces (non traduites en français), des livres de mémoires, des carnets, des récits de voyage et finalement ce recueil d'articles et d'essais. Oeuvre cependant d'extrême présence, car, justement elle illustre les préoccupations d'universalité et d'implication dans le temps.

Le principal essai du recueil a pour titre : *L'autre procès*, consacré aux lettres adressées par Kafka à Felice. Ce texte fut publié dans une autre traduction par les Éditions Gallimard en 1972 (j'en avais parlé à l'époque dans LE DEVOIR).

Pour Canetti, Kafka est le grand écrivain de notre époque. Comme lui, il est de son époque et il dépasse son temps. Lui aussi est un écrivain de confession et de réflexion fragmentées. Écrivain de carnets, de journaux intimes et de lettres. Il est intéressant de remarquer que les ouvrages auxquels Canetti consacre les articles de ce recueil appartiennent presque tous à des écrits autobiographiques. Qu'il s'agisse de Kraus, de Buchner ou de Tolstoi et même de Speer, sans parler, bien sûr, de son long texte sur Kafka, ce qui intéresse le plus Canetti, au-delà de l'oeuvre et de l'écrit, c'est l'homme, l'auteur qui se cache, se révèle ou se dévoile. Le texte n'est alors qu'un instrument, qu'un moyen, par lesquels un homme affirme sa présence dans le monde et dans son époque. Sa présence n'a de valeur que dans la mesure où elle mérite d'être communiquée. Canetti ne s'intéresse pas aux écrivains centrés sur leurs goûts et fantasmes. Buchner et Tolstoi, Kraus et Kafka vivent leur époque, cherchent à le comprendre et à l'interpréter. Kraus ne survit pas à son époque puisqu'il ne réussit pas à le dépasser, mais cela on ne le sait qu'après coup, car de son vivant il régnait et il brillait de tous ses éclats.

Canetti admire chez Kafka ce qu'il n'a pas réussi à accomplir lui-même : élaborer une oeuvre d'imagination sans s'absenter à son époque car Canetti n'a écrit qu'un roman alors qu'il était encore dans la vingtaine. Mais quel roman ! Sans doute a-t-il trop voulu ou trop rêvé de dominer son époque par la pensée pour pouvoir le faire. Il a mis des années à écrire son essai, *Masse et Puissance* dans lequel il explique le mécanisme du pouvoir et de la domination. Le livre publié n'est en fait que la première partie d'un essai dont la deuxième partie n'a pas vu le jour. Canetti n'a jamais eu assez de temps pour accumuler toutes les connaissances nécessaires pour poursuivre sa réflexion d'où cette profusion de carnets, de récits de voyage et de récits autobiographiques. Ils représentent un point d'arrêt, halte et repos, dans l'attente d'une plus grande réalisation. Or cette grande réalisation tourne autour d'un absolu qui dans l'écriture est irréalisable. Et l'oeuvre devient l'approche, l'approximation d'une oeuvre voulue mais impossible.

Une autre préoccupation traverse ces textes et ces articles comme une ligne conductrice. Canetti revient constamment à cette réflexion non terminée commencée dans son livre *Masse et Puissance*. On connaît sa théorie ou plutôt son hypothèse. L'homme dominant est mû par un besoin de survivre et pour ce faire il élimine tous ses semblables et se fait célébrer par une masse anonyme qui atteste sa survie. Canetti utilise les mémoires d'Albert Speer, l'architecte d'Hitler, pour appliquer son hypothèse et d'une manière magistrale au Fuhrer.

Paradoxalement, ce livre qui aurait pu apparaître comme un commentaire sur une oeuvre manquée, se révèle par la gravité de la réflexion et par sa rigueur éthique, comme les fragments d'une grande oeuvre qui se fait.

MARCHÉ DU LIVRE
BANDES DESSINÉES, DISQUES, CASSETTES...
LE SEUL GRAND SUPERMARCHÉ DE LIVRES ESCOMPTES ET SOLDES D'ÉDITEURS AU QUÉBEC
455 EST, DE MAISONNEUVE
ENTRE ST-DENIS ET BERRI
FACE AU TERMINUS VOYAGEUR
MÉTRO BERRI
PALAIS DU COMMERCE
OUVERT, 7 JOURS
JUSQU'À 22h00
(514) 288-4350
10% À 80% D'ESCOMPTE À L'ANNÉE
• LIVRES NEUFS ET USAGÉS
• DISQUES, CASSETTES
• REVUES, JOURNAUX
• PHOTOCOPIES, 5¢
• LIVRES D'ENFANTS
• BANDES DESSINÉES
• DICTIONNAIRES
ACHETONS BONS LIVRES ET BANDES DESSINÉES USAGÉS

Nouveautés vlb

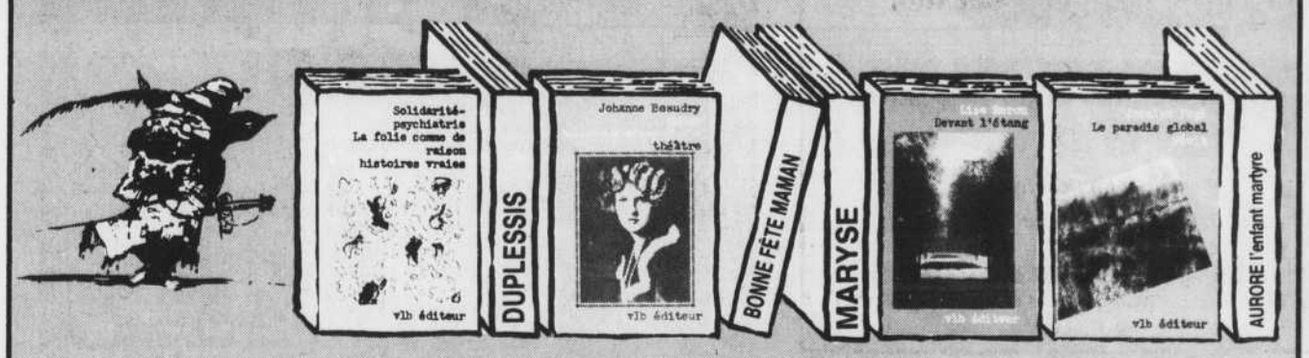

SOLIDARITÉ-PSYCHIATRIE
La folie comme de raison
Ces histoires vraies, vécues de l'intérieur, témoignent d'une expérience unique, celle d'une vingtaine d'individus, hommes et femmes, qui ont, à un moment donné de leur vie, côtoyé la folie, s'y seront frottés, voire écorchés. Un livre bouleversant et profondément humain!
250 pages — **14,95$**

LISE HAROU
Devant l'étang
Entre silence et parole, entre amour et solitude, d'un extrême à l'autre, une femme va à la recherche du monde qui l'habite. Monstres et démons, angoisse et folie. «Pourquoi est-on touché? Parce que c'est bien écrit; on pense parfois à certains textes de Marguerite Duras.» François Hébert, *Le Devoir*.
104 pages — **10,95$**

JOHANNE BEAUDRY
Zelda
À travers les lettres, les récits et les écrits de Scott et Zelda Fitzgerald, Johanne Beaudry tente de reconstituer, à la manière d'un casse-tête, ce que furent les années folles de l'après-guerre. Le portrait tragique de deux conspirateurs aux prises avec le rêve américain.
94 pages — **9,95$**

JOCELYN PAGÉ
Le paradis global
Une écriture fleuve qui prend charge de notre révolte et de nos espoirs dans ce qu'ils ont de sublime et de dérisoire à la fois. Le rêve américain mené jusque dans sa folie ultime quand les étoiles de tous les drapeaux coulent comme une blessure à jamais ouverte. Un livre important!
82 pages — **9,95$**

Et toujours...

FRANCINE NOËL
Maryse
17e mille!
Le best-seller de l'édition littéraire au Québec. Le grand roman des « années flyées » qui a fait l'unanimité de la critique. « À ranger au panthéon de la littérature québécoise. » (Michel Beaulieu).
426 pages — **16,95$**

ÉLIZABETH BOURGET
Bonne fête maman
« Une oeuvre ravissante... Un dialogue criant de vérité, un ton juste: décidément, l'auteure, Élizabeth Bourget, est brillante. » Louise Cousineau, *La Presse*.
170 pages — **7,95$**

LÉON PETITJEAN et HENRI ROLLIN
Aurore l'enfant martyre
Histoire et présentation par Alonzo Le Blanc. La pièce qui a été le plus souvent jouée: environ deux cents représentations par année, de 1921 à 1951. Avec, en plus, le récit des événements tragiques.
276 pages — **14,95$**

DENYS ARCAND
Duplessis
Le texte intégral de la série Duplessis qui vient d'être à nouveau projetée à la télévision de Radio-Canada. Illustrée d'une soixantaine de photos. Aussi fascinant à lire qu'un grand roman!
494 pages — **12,95$**

Vous pouvez vous procurer tous ces livres dans les bonnes librairies. Si vous désirez recevoir gratuitement notre nouveau catalogue, faites-en la demande en écrivant à:

VLB ÉDITEUR
918, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L2
Tél.: (514) 524-2019

LE NOROÎT «CENTENAIRE»

LEFRANÇOIS

Comme tournant la page
Vol. I : Poèmes 1968-1978
avec six dessins de Miljenko Horvat
160 p. $12

Comme tournant la page
Vol. II : Petites choses 1968-1978
avec onze collages de Célyne Fortin et de Maude Bonenfant
192 p. $13

Les deux volumes dans un boîtier :
$25

Jean CHARLEBOIS
Présent !
128 p. $10

Jean Yves COLLETTE
Préliminaires
200 p. $15

Michel BEAULIEU
Kaléidoscope ou Les aléas du corps grave
160 p. $12

DISTRIBUTION EN LIBRAIRIE
Prologue
2975, rue Sartelon
Ville Saint-Laurent
Que H4R 1E6
Tel 332-5860
Ext 1-800-361-5751

EDITIONS DU NOROÎT
Case postale 244
Saint-Lambert (Quebec)
J4P 3N8

LE DEVOIR CULTUREL

L'enfer est pavé de bonnes intentions

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

AUSSI bien vous le dire en commençant : je ne vous parlerai pas tout de suite de *Variétés Michel Jasmin* dont la première, largement publicisée, a eu lieu, comme on sait, lundi soir dernier. J'ai, pour le moment, trop de choses dans mon sac à malices pour descendre jusque là. C'est que le samedi soir plus particulièrement, la télévision québécoise fait dur, à croire que nos ingénieux programmateurs, pour s'être vidés par le haut et par le bas durant toute la semaine, sont absolument désabusés et sans plus aucune originalité.

Bien sûr, il y a *Impacts* qu'anime Robert Guy Scully à Radio-Canada. Interroger l'avenir n'est pas inintéressant en soi, mais le faire comme on s'y emploie relève non de la télévision mais de la radio. Une heure sans images hormis celles d'un froid studio dans lequel défilent les invités les uns derrière les autres, ce n'est pas là l'exploitation d'un format particulièrement neuf, pas plus d'ailleurs que la façon dont Robert Guy Scully s'y prend pour animer son show.

Ce qui me fatigue, ce n'est pas qu'il paraisse tout savoir sur tout, mais qu'il nous donne souvent l'impression de vouloir en remontrer à ses invités mêmes, comme s'ils n'étaient que de bien pitoyables faire-valoir désastreusement à la merci de sa boulimie encyclopédique.

Pourtant, quelle émission pourrait devenir *Impacts* si à l'intérêt des thèmes traités, on lui ajoutait celui d'images appropriées — ces images qui font quand même la singularité de notre univers et sa modernité. S'il y en avait enfin à *Impacts*, peut-être Robert Guy Scully lui même y serait-il plus à l'aise, moins répétitif et moins lassant.

Avant *La soirée du hockey*, on en aurait besoin. Mon Dieu que c'est plat et que c'est platement commenté, quand cela ne frise pas l'indécence tout court, comme dans ce reportage télédiffusé à l'entracte, nous montrant le blond Pierre Mondou faisant du yatching entre les îles de Sorel. Sans qu'il n'y ait de cesse dans son racontement nasillard, la gibelotte prenait au fond, sauf pour un Lionel Duval de plus en plus sinistre, bafouilleur et cafouilleur comme ça ne devrait pas être permis. S'il était femme, sans doute subirait-il le même sort que Madame Arcand.

Mais passons, puisque le lendemain, j'ai obtenu vengeance dans ce gala concocté pour célébrer le centenaire de *La Presse : le temps d'un sketch, on y a parodié, et bien, tous les croupissants intervieweurs du hockey, farineux tels qu'ils s'obstinent à le rester .*

Ce n'était pas un méchant gala que celui de La Presse d'ailleurs, sauf pour la litanie des éphémérides dont la pertinence était bien discutable. Et que rayonnait Roger Landry, dans le brandissement de la baguette de chef d'orchestre arrachée à Charles Dutoit. Tant de triomphe et même pas Marie-Josée Drouin dans la fosse, et jouant le deuxième violon ! Mon plaisir en a pâli, heureusement ranimé par les entourloupettes salaces de Sol.

Mais je reviens au samedi soir, quand l'écoeurement venu du hockey m'a fait syntoniser Sherbrooke, et pour y trouver quoi ? L'excellent *Network* de Sidney Lumet, seul moment fabuleux dans toute ma journée de téléphage enragé. Belle et magnifiquement menée cette parodie de ceux qui prétendent faire la télévision. Et aussi cruels, les grands magnats américains, que ceux qui bossent à Radio-Canada et font bosser les autres, jusqu'à épuisement, avant de les mettre sur les tablettes.

En témoigne le héros du film de Sidney Lumet, Billy Howard, ce lecteur de nouvelles qui, pour ne pas se laisser dégommer de son poste (parce que devenu trop vieux), se fait prophète fou et, avant de mourir derrière la caméra, demande à tous ces consommateurs consommés que nous sommes, et qui en ont ras le bol de la turpitude, de fermer leur téléviseur. Mon rire riait jaune, car bien que baignant dans l'humour, le film de Sidney Lumet est éblouissant de vérités, la description qui nous est faite des grands bonzes de la télévision obsédés par les cotes d'écoute et seulement par elles me paraissant d'une affligeante actualité.

Pour preuve, ce *Variété Michel Jasmin* auquel il me faut bien venir enfin parce que n'en pas parler, ce serait inqualifiable. Radio-Québec et Michel Jasmin, dans le sillage d'un été mer et monde, nous avait promis (vous en souvient-il ?) rien de moins que la lune. Pensez à ces grands panneaux publicitaires, signés Michel Jasmin comme il se doit, et disant : « Votre rêve d'une super émission de variété, je le vivrai avec vous ». Si rêve il y a, du moins à en juger par la première émission, c'est celui d'un presque invariable fiasco, et qui coûte si cher que Radio-Québec n'ose pas encore en chiffrer toute l'addition.

Et tout cela pour un minable 90 minutes sorties tout droit, et tel que je le craignais, de la garde-robe fripée de Michelle Tisseyre, c'est-à-dire du bien mauvais music-hall, guindé et prétentieux, aussi bien dire sans imagination : Michel Jasmin arcquebouté à son petit podium, n'arrêtant pas de nous dire jusqu'à quel point il aime tout le monde et jusqu'à quel point le monde l'aime, ce dont, comme téléphage, je n'ai frichtrement rien à foutre. Et tous ces presque morts ressuscités, de Zsa Zsa Gabor à Giselle McKenzie, et pour faire quoi ? De vieux numéros aussi proches que les débiles images que les cameramen de Radio-Québec faisaient avec, de la bien méchante télévision parce que de régresser de si insane façon, au point que même le squelette de ça y fond, c'est absolument abominable. Pauvre Clément Richard forcé, après son Québec mer et monde, à entériner par sa présence en studio cet autre échouage. Et pauvre Claude Désorcy, directeur de la programmation de Radio-Québec, lui aussi présent, et impuissant, ne pouvant même pas se permettre de faire ce que j'ai fait, c'est-à-dire me rabattre, dans le désespoir de la cause perdue, sur le *Maroc'n roll* que télédiffusait en même temps ce soir-là Télé-Métropole, une petite émission de variétés toute simple mais qui swignait autrement plus, Véronique Béliveau, pour l'une, y étant superbe . . . au moins autant que lorsqu'elle chante l'ouverture de Radio-Québec ! De quoi comprendre que si l'on revoit Claude Désorcy avec deux poings en moins, c'est que de honte pour le *Variétés Michel Jasmin*, il se les aura mangés, et jusqu'à l'os.

Ravel selon Dutoit

DISQUES

CAROL BERGERON

★ *Maurice Ravel (1875-1937) : Ma mère l'oye*, version intégrale du ballet de 1912 ; *Pavane pour une infante défunte* ; *Le tombeau de Couperin* ; *les Valses nobles et sentimentales* ; Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. London 410 254-1, texte de présentation en français.

AVEC ce 4e disque consacré à Ravel, Charles Dutoit et l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) frôlent de très près l'intégralité de son oeuvre pour orchestre. Il n'y manque qu'une oeuvre, *Schérézade* (ouverture de féérie, 1898). Selon Diapason, il n'y a que Boulez qui peut se vanter d'avoir fait le tour du jardin orchestral du célèbre compositeur français.

Est-il besoin de préciser que l'enregistrement de Boulez a été réalisé entre 72 et 75, chez CBS, avec l'Orchestre Philarmonique de New York et l'Orchestre de Cleveland ? Donc, deux orchestres et des techniques d'enregistrement qui datent de plus de 10 ans.

Malgré sa regrettable petite lacune, l'intégrale Ravel que signe Dutoit se rapproche de celle de Boulez en ce qu'elle offre *Daphnis et Chloé* ainsi que *Ma mère l'oye* dans la version complète pour le ballet. Ravel a également orchestré ces 2 oeuvres en version plus courtes pour le concert.

D'autre part, les quatres disques de Ravel de l'OSM (London LDR 71028, LDR 71059, LDR 71092 et 410 254-1), touchent à l'Oeuvre concertante en incluant les deux *Concertos pour piano*, laissent de côté *Tzigane*, la rhapsodie de concert pour violon et orchestre. Pourquoi ? Pourquoi ne pas continuer l'entreprise et graver les mélodies, *l'Heure espagnole*, *L'enfant et les sortilèges* et les orchestrations d'oeuvres de Satie, Debussy, Chabrier et Moussorgski, les bases d'un tel projet ne sont-elles pas déjà en place ?

Dans le cadre de cette chronique j'ai, plus d'une fois, comparé le travail de Dutoit à celui de Boulez. Il n'est sans doute pas aisé de départager très nettement ces deux grands ravéliens. Ils ont en commun cet indispensable souci de clarté : Ravel doit être précis et clair. Tous les deux sont passés maîtres dans l'art subtil de préciser et d'équilibrer les sonorités de l'orchestre. Ils possèdent également un sens inné de l'architecture musicale.

Dans l'ensemble, cependant, Dutoit possède une nature plus expansive. Il n'y a pas chez lui cette pudeur qui caractérise les interprétations de Boulez. A-t-il l'occasion, comme dans la *Pavane pour une infante défunte*, d'être nostalgique ? Il le sera sans aucune gêne. Ravel laisse-t-il parler son coeur avec abondance, comme dans *Le jardin féérique* de *Ma mère l'oye* ? Dutoit sera expressif jusqu'à la limite.

Dans *Ma mère l'oye*, par exemple, les deux interprétations sont également valables. Je dois cependant avouer que celle de Dutoit me plait davantage, par sa fraîcheur, son expressivité et la féérie de ses couleurs orchestrales. La prise de son, facteur primordial dans la photographie sonore d'une interprétation, donne, chez Dutoit, une image beaucoup plus nette que chez Boulez de ce qui se passe dans l'orchestre. Le relief et la profondeur y sont remarquablement rendus.

Pour interpréter Ravel, il est nécessaire d'avoir un orchestre de tout premier rang pour obtenir la moindre nuance aussi bien que pour maîtriser la virtuosité de certaines pages.

Dans cet enregistrement, comme dans les trois autres consacrés à Ravel, l'OSM s'affirme comme l'un des plus beaux instruments du monde. Dans le détail des soli comme dans les ensembles, tout semble fonctionner à merveille. On a l'impression que cette phalange de musiciens peut traduire avec la plus grande précision le moindre désir de son chef.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
COMPLET Ce soir 21h
Samedi 17h et 21h
Dimanche 15h
LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
de BERNARD SLADE
Adaptation: JEAN-CLAUDE CARRIÈRE

4 SUPPLÉMENTAIRES
1er, 2 nov: 20h — 3 nov: 17h et 21h
Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
avec LOUISE TURCOT - LÉO ILIAL
ARLETTE SANDERS - GABRIELLE MATHIEU
JEAN FONTAINE - MONIQUE BÉLISLE
Décor: Claude Goyette — Costumes: François Barbeau — Éclairages: Louis Sarrailon
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford 844-1793

DÉBUT présente

SANDRA GRAHAM
mezzo-soprano
au piano: PAUL SURDULESCU
Programme:
Mozart — Brahms — Rossini — Bizet — Britten
le samedi 3 novembre à 20 h.
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places $5
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

Belvedere PRÉSENTE:
BEAU DOMMAGE
AU FORUM DE MONTRÉAL
VENDREDI 26 OCTOBRE À 20 HEURES

ET
MARIE-M. DESROSIERS
PIERRE BERTRAND
MICHEL RIVARD
ET LEURS MUSICIENS
CE SOIR
de très bons billets encore disponibles
Une production Alain Simard et Spectra Scène
En collaboration avec ckoi 97 fm
Billets en vente au Forum (de 9h à 18h), au Spectrum (de 10h à 22h) et aux comptoirs Ticketron (+ frais) 12,50$ 14,50$ 15,50$

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
30-31 octobre, 20h
ERICH KUNZEL
MARK DuBOIS, ténor
De l'opéra à Broadway
Commandite de: Air Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
6-7 novembre, 20h
SERGIU COMISSIONA
BRIGITTE ENGERER, piano
ENESCO Suite no 1
SAINT-SAËNS Concerto pour piano no 2
BRAHMS Quatuor en sol mineur
Commandite de: La Fondation Eaton
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Fitzcarraldo

Ce soir à 21h
Un film étonnant qui célèbre le triomphe de la volonté humaine.
Une réalisation de Werner Herzog avec Klaus Kinski et Claudia Cardinale.
L'autre télévision Radio Québec

LES PRIX DU QUÉBEC 84

JEAN-CHARLES FALARDEAU

■ Un botaniste de la littérature québécoise

JULIE STANTON

QUÉBEC — Recevoir aujourd'hui le Prix Léon-Gérin, constitue pour Jean-Charles Falardeau « une belle consolation du troisième âge ».

Ce prix, le gouvernement du Québec l'a décerné autant à l'auteur des ouvrages *Imaginaire social et littérature*, *Notre société et son roman* et *L'essor des sciences sociales au Canada français*, qu'au professeur et sociologue qui, durant 40 ans où il dit avoir été en sociologie « comme on est en religion », a formé des générations de sociologues québécois. Ses édiles à qui il a tenté d'infuser sa passion « profonde, charnelle et lyrique » du passé canadien-français, de même que l'ambition qui ne cesse de l'habiter, celle de connaître et faire connaître notre société, tout en cherchant à en polariser l'évolution.

C'est justement cet impératif désir de cerner le présent, de jeter un pont entre le passé idéalisé par certains (« notre maître le passé », disait l'Abbé Groulx), et l'énigmatique avenir interrogé par les autres (« notre maître l'avenir », proclamait le Père Lévesque), qui entraînera Jean-Charles Falardeau vers la sociologie . . . après avoir délaissé des études de droit où l'avait d'abord poussé l'inéluctable « tu dois gagner ta vie » des parents, lui faisant ainsi renoncer à la littérature qui le rejoindra pourtant quelque part en cours de route, en cours de vie.

Durant près de dix ans, de 1943 à 1952, Jean-Charles Falardeau restera le seul sociologue universitaire au Québec. Ayant appris, lors de sa « spécialisation » à l'Université de Chicago, que la recherche sociologique se faisait d'abord avec les pieds, il enseignera à ses étudiants de Laval à voir et à comprendre le

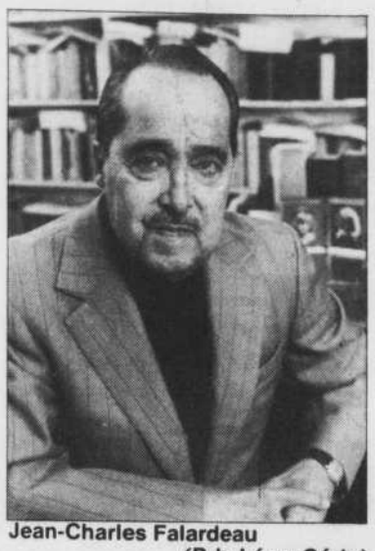

Jean-Charles Falardeau
(Prix Léon-Gérin)

vécu ambiant, bien plus en enquêtant sur le terrain, qu'en se farcissant la tête de mille et une théories prônant alors au Québec le devoir être : « La réalité doit être vue telle qu'elle est », dira le professeur à ses étudiants, à propos desquels il écrit en 1974 : « Durant trente ans, ce sera mon souci et mon salut intellectuel : comprendre des esprits jeunes et curieux : respecter leurs attitudes : les initier à de nouveaux cadres de pensées qui les installent dans une autre compréhension de leur propre passé, de leur milieu, de leur avenir, du monde, de leurs relations avec le monde.

Au fil des ans, ces étudiants se nomment Guy Rocher, Fernand Dumont, Yves Martin, Marc-Adélard Tremblay, Gérald Fortin, Léon Dion, Gérard Bergeron. Devenus les nouveaux collègues de Jean-Charles Falardeau, ils lui procureront l'émouvante satisfaction de l'appuyer et de le seconder dans sa tâche de pionnier. Eux qui le seront à leur tour, comme l'auront été les prédécesseurs de Jean-Charles Falardeau pour qui « presque tous ceux de ma génération et de la génération précédente dans la vie universitaire québécoise ont été les pionniers de quelque chose ».

Maquisard politique sous le Duplessisme, ardent collaborateur à la compagnie des « Trois » étudiants montréalais, réclamant au milieu des années 50, une réforme du système d'enseignement, co-fondateur, en 1960, de la revue *Recherches sociographiques*, Jean-Charles Falardeau prend un jour le chemin de la France. Il y restera trois ans, se logeant à l'université de Caen autant dans l'étude de la littérature française contemporaine que dans celle des diverses autres littératures. Nous sommes toujours dans les années 60. Depuis quelques temps, l'intérêt du sociologue se tourne du côté d'une sociologue de la culture et de l'imaginaire. Pour Jean-Charles Falardeau, les univers rêvés par les récits romanesques récèlent en effet des structures, des forces imaginantes qui renvoient aux sources du non-dit dans la vie collective. Et qui lui permettent d'entrevoir ce que les hommes feraient s'ils allaient au bout de leurs désirs, de leurs illusions, de leurs passions.

« La littérature québécoise, confie l'écrivain, je l'ai étudiée comme un botaniste examine les plantes, un ethmologiste, les insectes. Dans le roman, j'ai trouvé un code me permettant de déceler, à travers sa structure, l'évolution des personnages dans le temps et l'espace. Et, via leur comportement, j'ai pu appréhender la version du monde. Je l'ai fait pour Charbonneau, Langevin et Lemelin, par exemple. Des oeuvres qui marquent la fin du roman paysan mais où le personnage demeure un éternel adolescent. On dirait que, lorsque le héros québécois atteint l'âge du romancier, ce dernier n'a plus rien à dire . . . Viendra ensuite de nouvelles formes d'écriture. Une littérature plus diversifiée dont les personnages seront plus dynamiques, moins fermés sur eux-mêmes. Mais, n'empêche ! Ils restent toujours à la recherche de quelque chose, un père, une mère, des valeurs qui donneraient un sens à leur vie. Notre littérature est une littérature du manque, nous sommes encore des colonisés à la recherche de notre liberté, notre autonomie ».

Et le sociologue d'enchaîner : « La société québécoise tourne en rond depuis des générations. Suite aux dernières élections au fédéral cependant, le gouvernement péquiste met pas mal d'eau dans son vin au niveau des ententes. Une attitude plutôt nouvelle. Qu'est ce que cela va donner ? Je ne sais pas. Un sociologue ne regarde pas nécessairement à travers une boule de cristal ! Chose certaine on ne peut pas faire marche arrière, ni revenir sur certaines innovations. Le fait, par exemple, que la société soit devenue très bureaucratisée. Universités, hôpitaux, commissions scolaires, admnistrations publiques, nous sommes presque tous les fonctionnaires d'un État-providence à l'extrême. Ceci n'est pas une prédiction mais plutôt un voeu, j'espère voir s'amorcer d'ici peu une prise de conscience collective favorisant une plus grande responsabilité individuelle, et l'État abandonner certains secteurs au profit des initiatives privées. Je garde espoir. Si la devise du Québec est : « Je me souviens », je ferais plutôt mienne le : « Hier est fait, demain n'est pas fait », de Charles Péguy. Oui, demain reste à faire !

WILLIAM HENRY GAUVIN

■ L'homme de tous les métiers scientifiques

ANDRÉ BOUTHILLIER

NÉ en France de parents canadiens, William Henry Gauvin est arrivé au Canada en 1930. C'était l'époque de la dépression. Les Québécois parlaient peu de « virage scientifique ». Sauf peut-être le frère Marie-Victorin qui mijotait son projet de jardin botanique . . .

Cinquante-quatre années plus tard, William Henry Gauvin reçoit le prix Marie-Victorin 1984, distinction accordée chaque année à un homme ou une femme de sciences du Québec. Pourquoi, cette fois-ci, cet homme âgé de 71 ans? Parce qu'il a su, tout au long de sa carrière, associer la recherche fondamentale au développement de l'industrie, répond le ministère de la Science et de la Technologie.

Lorsqu'il arrive à Montréal, le jeune Gauvin a déjà le cerveau rempli de « neurones scientifiques » après des études à Paris, Bruxelles et Londres. En 1937, il quitte ses habits d'hommes d'affaires pour prendre ceux d'étudiant de l'Université McGill. En 1945, il y obtient un doctorat en chimie physique.

Aujourd'hui, on le surnomme « l'inventeur », le « professeur », le « chercheur », ou l'« ingénieur ». « C'est parce que, dit-il, j'ai fait tous les métiers de la recherche scientifique ».

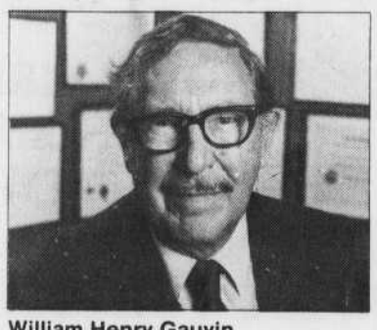

William Henry Gauvin
(Prix Marie-Victorin)

« Inventeur », parce qu'il a mis au point un procédé de séchage par pulvérisation pour l'industrie pharmaceutique, un procédé d'affinage du cuivre par fusion et de nouveaux procédés pour la production des ferro-alliages. Des travaux complexes qui ont entrainé de bonnes retombées économiques au Québec.

« Professeur », parce qu'il a enseigné au département de génie chimique de l'université McGill durant plusieurs années. Sous sa direction, 25 étudiants ont mérité leur doctorat en chimie. Huit autres étudiants travaillent encore avec lui dans le cadre d'un projet de recherche.

« Chercheur » et « ingénieur », parce qu'il a créé le centre de recherche de la compagnie Noranda. Avec 170 employés et un budget de $12 millions, ce centre est reconnu comme l'une des meilleures institutions de recherche et de développement industriel au pays. Il le supervisera durant dix ans. Pendant six autres années, il dirigera le département de génie chimique de l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers.

À 71 ans, le lauréat du prix Marie-Victorin poursuit ses travaux de recherche. Il travaille sur la gazéification de la tourbe (une nouvelle source d'énergie), la bonification des huiles lourdes et le développement de réacteurs à plasma de haute performance. Son rêve: inventer des procédés qui ne fassent appel qu'à l'hydro-électricité, ressource naturelle du Québec. « La houille blanche nous permet de maintenir une bonne avance sur l'étranger dans la recherche de procédés plus efficaces utilisant le cuivre et le zinc », explique-t-il.

« Depuis que j'ai pris ma retraite, je me lève une heure plus tôt et me couche une heure plus tard . . . », ajoute-t-il enthousiaste. Il dirige actuellement trois groupes de chercheurs, à l'Institut de génie des matériaux, à l'Université McGill et à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec où il est le plus souvent.

À ses yeux, la recherche scientifique a fait d'immenses progrès au Québec. Pour mieux le vérifier, il demeure membre du Conseil des sciences du Canada, du Conseil national de recherches et du Conseil de la politique scientifique du Québec.

Il estime que le ministère de l'Éducation doit imposer davantage decours de sciences aux élèves du secondaire pour accélérer le « virage technologique » de la province. « Tant que nos jeunes prendront un intérêt pour les sciences physiques et chimiques, l'avenir du Québec sera entre bonnes mains », conclut-il.

Marie-Paule Sarrazin
présidente

CÉLIBATAIRES NOVEMBRE avec le Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparé(e)s, divorcé(e)s.)
Sam. 3 nov. — Partie d'huitres chez Louise Benoit - Le Garage
Dim. 11 nov. — Soirée Disco, Club 727 - Place Ville-Marie
Ven. 16 nov.— Danse - Hôtel Sheraton Centre
Sam. 17 et dim. 18 nov. — Week-End à Toronto
Dim. 2 déc. — Brunch à la Catalogne suivi d'une visite au musée Marc-Aurèle Fortin
Rencontres tous les mercredis soir
CLUB 727 — PLACE VILLE-MARIE à 21h 00.
RENSEIGNEMENTS: 287-1017
Réservez votre place pour le voyage à Toronto les 17 et 18 novembre.

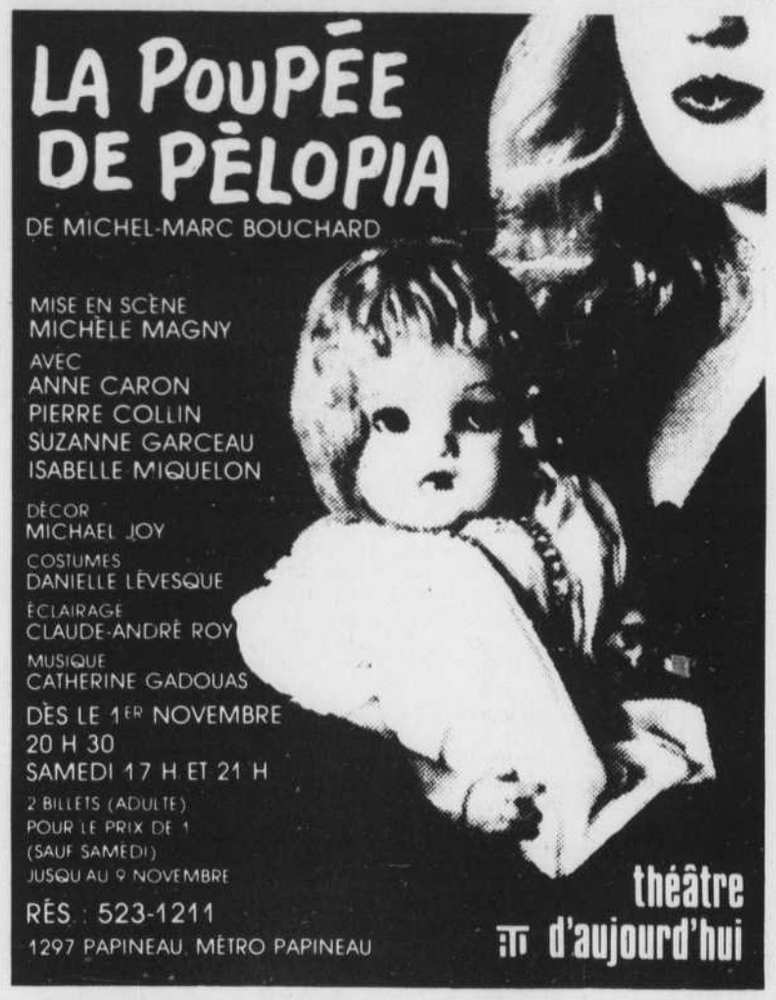

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTRÉAL présentent
MONIQUE GENDRON, orgue
BERNARD JEAN, hautbois
Dimanche 28 octobre, à 20h
ÉGLISE ST-JOHN THE EVANGELIST
Coin St-Urbain et Président-Kennedy
Billets: 10$ Âge d'or, étudiants: 5$

du 31 octobre au 18 novembre 84 (incl.) 20h30
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichet: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

QUATUOR MELOS, Stuttgart

Programme: Mendelssohn, Beethoven, Debussy
LUNDI — 29 OCTOBRE — 20 h.
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
— Quelques abonnements disponibles
PRO MUSICA, 1410 rue Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

MIRACLE DE LA ROSE
d'après le roman de JEAN GENET
avec FRANÇOIS BRUNEAU
dirigé par GABRIEL ARCAND

AU THÉÂTRE DE LA VEILLÉE
550, rue Atwater, Mtl., métro Lionel Groulx
Réservation: 933-8146 du 18 octobre au 3 novembre. Relâche le lundi.

ORGAN FESTIVAL D'ORGUE
25e anniversaire 25th anniversary
4 Concerts
EN NOVEMBRE 20 H
Mireille Lagacé le 4
Antoine Bouchard le 11
Noëlla Genest le 18
John Grew le 25
QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH
13, Finchley Road
Hampstead, Montreal Que.
H3X 2Z4 845-5993
Le prix des billets sera de 7$ (adulte) et 4$ (étudiant, âge d'or) par concert. En vente chez: Lettre-Son, 1005 Laurier ouest Maximusique, 1427 Stanley.

Les grands Ballets Canadiens Avec Orchestre
La danse à son meilleur!
Montréal peut être fière de sa troupe de danse. Car Les Grands Ballets Canadiens sont vraiment aujoud'hui reconnus internationalement puisqu'ils sont acclamés non seulement à travers le Canada, mais aussi aux États-Unis et dans le monde entier. Après une longue tournée en Extrême-Orient, les voici de retour au pays pour leur première série de spectacles.
Giselle Acte II
Perrot & Carelli/ Anton Dolin/Adolphe Adam
Giselle est le mariage parfait de la danse et du théâtre. Les Wilis, esprit de jeunes filles mortes avant leur mariage, ayant à leur tête une reine sans pitié, Myrtha, condamnent le soupirant éploré de Giselle, Albrecht, à danser jusqu'à la mort. "Les seize Wilis diaphanes et éthérées ne faisaient qu'une. Un magnifique deuxième acte."
Alliances
James Kudelka/ Johannes Brahms
ALLIANCES est la troisième oeuvre importante de James Kudelka. Anna Kisselgoff, critique au New York Times, disait à son propos: "(il est) l'un des derniers survivants de ce monde oublié que sont les chorégraphes de ballet dramatique."
Kati Vita, Ballet News
Les 8, 9, 10 novembre à 20h00
Ces soirées sont commanditées par Le Centre Sheraton Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts 842 2112
Billets: 22$*, 16$*, 8$* • Étudiants et troisième âge: 14$*
Prière de faire vos réservations au 849-8681 (de 9h30 à 16h30) et de débiter à votre compte VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS.
*Redevance de 0,75$ sur tout billet de plus de 6$.
*Les étudiants et les personnes du troisième âge devront s'identifier à chacune des représentations.

Le rail, un théâtre de l'intuition et de l'urgence

ROBERT LÉVESQUE

DES soldats, des voyageuses, une humidité prenante qui monte de la terre, des rails qui traversent l'espace dans un brouillard engourdissant, des lueurs plus que des lumières, le « work in progress » de Gilles Maheu à Espace Libre en avait fasciné plus d'un en mai dernier. Maheu est revenu au *Rail* ces jours-ci, pour peaufiner cette esquisse de théâtre d'atmosphère (et d'urgence sourde) qui avait constitué la saison dernière une date significative dans la recherche esthético-théâtrale québécoise.

D'un « work in progress », où il était question d'établir une écriture théâtrale passant par l'utilisation de la lumière et de l'espace, Maheu (qui, dans les faits, était allé plus loin que ça avec ce superbe *Rail*) passe maintenant à un spectacle qu'il veut plus définitif, et qu'il faut aller découvrir au 1945 Fullum.

La situation du *Rail* demeure la même (des éléments textuels épars tirés de *L'hotel blanc* de D.M. Thomas, une action hagarde autour d'une voie ferrée, l'idée sinueuse de voyage, un flux retenu de désirs, une densité indéfinie et palpable, une idée de guerre proche, quelque chose du danger possible) mais le travail rajouté avec les acteurs va, affirmait Maheu au DEVOIR cette semaine, vers la recherche d'un type de jeu plus urgent encore, « quelque part démesuré où l'acteur doit se confronter avec une matière physique de plus en plus forte ».

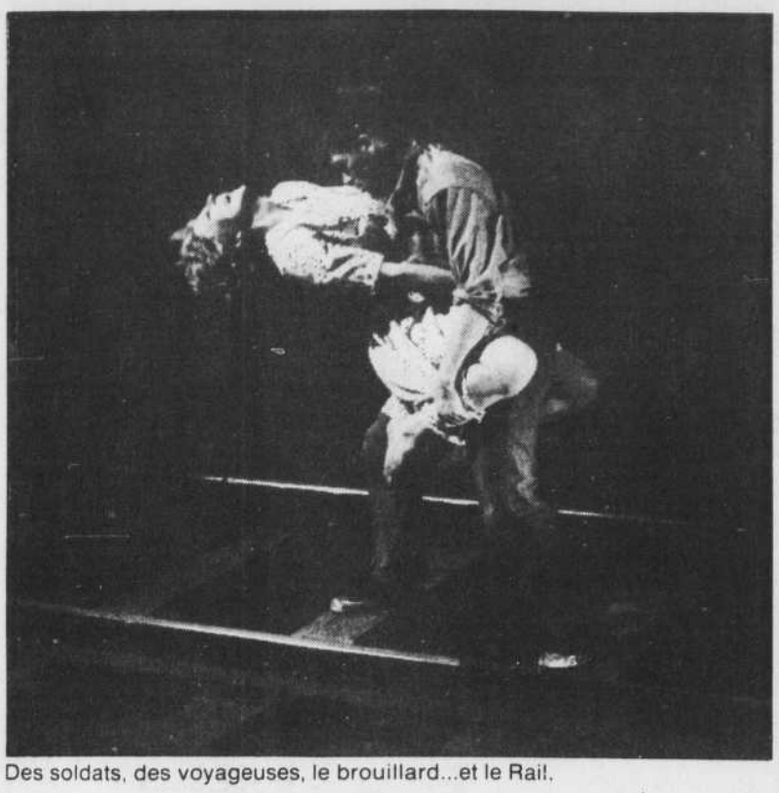

Des soldats, des voyageuses, le brouillard...et le Rail.

En lisant le livre de D.M. Thomas, un auteur britannique peu connu dont c'était le premier ouvrage, Gilles Maheu dit avoir « senti une matière théâtrale imprécise mais forte ». À Carbone 14 (les anciens *Enfants du Paradis* qu'il a fondés en 75), Maheu tente d'établir les bases d'un « théâtre abstrait » où l'ancienne fonction de la troupe du côté du mime s'est au cours des récentes saisons transformée pour s'approcher d'une sémiologie théâtrale de plus en plus épurée. *L'homme rouge*, en 82, fut un exemple éclatant de ce virage esthétique, *Le rail* continue sur la même voie.

Le texte compte peu dans ce théâtre élaboré à Carbone 14 dans le sillage peu encombré des préceptes d'Artaud et d'Arrabal, une forme de théâtre-panique où l'urgence (c'est-à-dire la nécessité sentie) naît de la représentation elle-même, de l'acteur mis en situation de représentation, et non d'un quelconque discours sur quoi que ce soit. Une urgence diffuse, partagée, jamais dite et quelque part complice de communication dans le temps de la représentation avec les acteurs et spectateurs de l'étrange manège qui se déroule là en notre présence.

Dans l'ancienne caserne d'Espace Libre, rue Fullum, Maheu a fait étendre 60 tonnes de terre humide. On y a planté un vieux pommier sur une butte. De part en part du lieu théâtral (tout le rez-de-chaussée de la caserne) une voie ferrée domine une longue butte. Tout est lueur. Les murs suintent de saleté. Des soldats, des voyageuses circulent. Les uns mènent une apparence de guerre en attente, bivouacs improvisés, surveillances secrètes, attaques subites; les autres, les femmes de trois âges (14, 25, 35) passent. Elles sont installées dans des fauteuils montés sur ces rails, lisent, rêvent. Puis soldats et voyageuses s'envisagent, s'agressent.

Rien vraiment d'autre se passe, de plus important que cela. Gilles Maheu dit: « C'est en quelque sorte un scénario de cinéma où il n'y aurait pas d'histoire suivie, linéaire; je travaille dans cet esprit cinéma, je retiens du livre de Thomas des atmosphères de guerre et d'amour sans vouloir entrer dans l'histoire. À partir d'images qui naissent de ces thèmes les acteurs improvisent, se confrontent avec des objets retenus, et l'on retient par après le plus signifiant ».

Le public ressent fortement, d'ailleurs, l'impression d'être intégré à un plateau de cinéma d'où les caméras auraient été retirées et le contrôle de l'action se serait perdu. Du moins était-ce ainsi à la création du « work in progress » en mai 84. Maheu aime ce sentiment qui s'empare du public restreint, installé en une seule rangée le long des quatre murs de la caserne. Il cherche à créer un rapport « quelque part dense » avec le spectateur sans lequel, dit-il, « on ne peut pas penser à un théâtre moderne ».

« Si l'on tombe dans un récit conventionnel on est aux prises avec le pouvoir discursif qui limite tout, affirme Maheu, et nous, à Carbone 14, on croit qu'ainsi se perd la réalité vivante du théâtre. Nos rapports avec le public se placent à un niveau plus sensible. On ne veut rien expliquer parce que, à un moment donné l'explication devient la banalisation. Notre équilibre théâtral se trouve dans la façon d'être assez concret pour partager quelque chose avec le spectateur sans l'être trop en risquant de perdre l'intuition, le plus beau sentiment au théâtre ».

Sur ce fil, sur ces rails, Carbone 14 et Gilles Maheu installent avec *Le rail* l'un des plus beaux et des plus subtils spectacles de théâtre que l'on ait vu à Montréal depuis longtemps.

Jean-Guy Pilon

Suite de la page 21

canadienne-française, une institution qu'il a remise sur la place publique.

« J'ai essayé de créer des lieux, des circonstances où les gens se retrouvent, se rencontrent et travaillent, me dit Jean-Guy Pilon. Je crois aujourd'hui que ce qu'il y a eu de plus important dans ma vie et ce qui dépasse tout, c'est la radio. Il est vrai que j'ai fondé *Liberté* et que j'ai fait cette revue avec d'autres. Mais c'est à la radio que j'ai l'impression d'avoir accompli le plus, avec la maîtrise du plus beau métier du monde: celui de réalisateur. Je trouve à la radio une continuité et un renouvellement constant. » Dans son discours de réception du prix David, Jean-Guy Pilon parlait cette semaine de « la radio comme passion, comme amour, comme raison de vivre avec l'amour. La radio que mes camarades et moi essayons de faire, poursuivait-il, veut être miroir mais aussi regard attentif et généreux sur le monde. La radio est au service de la parole et de la connaissance, elle nous permet de comprendre notre temps », a conclu celui qui a voulu faire de la chaîne FM de Radio-Canada « une radio pour les écrivains ».

« Quant à la Rencontre des écrivains, c'est un lieu dont on essaie de faire une petite fête, ajoute Jean-Guy Pilon. Il s'y passe des échanges de paroles, des regards, des amitiés et des tendresses. De plus, au moins deux cents écrivains du monde sont venus y côtoyer les écrivains québécois. Pour ce qui est de l'Académie canadienne-française, j'ai voulu en faire une institution plus utile qu'elle ne l'était. Car j'ai beaucoup de respect pour les institutions, surtout dans un petit pays comme ici où il faut y penser à deux fois avant d'éliminer ce qui existe depuis quelques années. L'Académie a été le fait d'un certain nombre de personnes respectables et qui ont fait dans leur temps ce qu'ils croyaient devoir faire, avec un style donné. Quand j'y suis arrivé, je me suis dit qu'il fallait peut-être en faire autre chose. L'Académie a pris l'initiative d'organiser quelques débats publics et un colloque annuel avec la collaboration des autres associations d'écrivains. À 53 ans, je pense qu'il est temps de faire servir le plus possible pour les autres les institutions qui existent.

« Et si je revois mes années d'homme, ajoutait Jean-Guy Pilon, mes années de radio, de poésie, d'édition, mes années de parole ou de silence, toutes ces années où j'ai été, très modestement, selon le beau mot de Rina Lasnier, « un rassembleur d'écrivains », je me dis qu'il y a là une continuité profonde, un dessein, un sens. J'aurai toujours voulu privilégier les espaces de coeur et d'imagination, créer des lieux de parole et d'accueil, aménager des maisons pour le rêve. »

La première de ces maisons de Jean-Guy Pilon reste la poésie. Il a bâti depuis 1954 une oeuvre au langage ouvert, saluée dès le départ par le grand poète français René Char dans une préface fraternelle aux *Cloîtres de l'été*. Jean-Guy Pilon a par la suite fait paraître à Montréal aux éditions de l'Hexagone et à Paris chez Pierre Seghers - où il fut le premier poète québécois à être publié - une demi-douzaine de recueils dont: *L'Homme et le Jour, La Mouette et le Large, Recours au pays, Pour saluer une ville, Saisons pour la continuelle*. Une édition collective de la poésie de Jean-Guy Pilon est parue aux Éditions de l'Hexagone en 1969 sous le titre: *Comme eau retenue*. Cette édition, augmentée de poèmes plus récents doit être reprise bientôt dans la collection de poche « Typo ».

Pour Jean-Guy Pilon, la poésie doit rester « intimement liée à la vie » et non pas devenir un but en soi. Dans son discours de réception, mardi dernier à Québec, il précisait sa pensée: « Ainsi l'on est en droit de se demander si l'on n'a pas abusé, chez les écrivains, du mot « écriture » dont on a souvent eu la tentation, en certains milieux, de faire une fin en soi, un but ultime, un accomplissement. Mais si, à y bien réfléchir, l'écriture n'était qu'un relais, un tremplin, un nécessaire trait d'union entre le néant d'une part, et la connaissance ou le rêve d'autre part. Et si l'écriture n'était pas tout? »

Voilà peut-être pourquoi la poésie de Jean-Guy Pilon est faite de mots essentiels comme *arbre, pain, patience, amour* et *liberté*.

Pour rendre hommage au poète, citons une de ses pages inoubliables, un poème extrait de *La Mouette et le Large* : « Miroir ou fenêtre de laine/Quelle différence pour les ailes blessées/La lumière naît d'ailleurs/Après les tourments des abîmes/Qui dessinent les remparts/Les années s'y perdent/Les années y jouent dans leur mort/O ma mémoire affolée/Mais un matin de Pâques/L'eau nouvelle/Unira les insondables torpeurs/Au rendez-vous de l'espace ».

Fernand Nault: la danse

Suite de la page 21

dre, étaient ceux d'un débutant. Je lui demandais sa formule, il riait sourdement avec cet air de cardinal faussement offusqué, et il laissait tomber: « quand on est passionné! ».

Fernand Nault mérite au plus haut point le prix Denise-Pelletier. D'abord pour une vie consacrée à la danse dans un pays qui n'avait aucune tradition et plein de préjugés, ensuite parce que de cette vie de pionnier il a fait (comme Denise Pelletier, dont le seul nom élève les exigences au moment de choisir les récipiendaires) un modèle de rigueur et de passion entremêlées.

En recevant le Denise-Pelletier mardi, Fernand Nault saluait les « anciens », les très rares avec qui à Montréal (avant de s'exiler aux États-Unis) il a pu apprendre les rudiments de la danse (de la claquette à la valse, aux Variétés Lyriques), Maurice Morénoff (qui avait changé de nom pour cacher sous une allure de russe l'handicap d'être québécois et danseur), Elisabeth Leese, Gérald Crevier, ces animateurs chez qui il a pu fuir la maison (ses parents n'approuvaient pas sa passade) et retrouver dans le Montréal des opérettes au Monument National et des pageants au Stade Molson ce désir d'exprimer par la danse son trop-plein de créativité.

À la fin des années trente, alors qu'il découvre sa passion, on ne compte aucune compagnie de ballet dans tout le Canada. Aux États-Unis il n'y en a que deux, l'American Ballet et les Ballets Monte-Carlo. Rue Fullum, le rêve est presqu'impossible. Le jeune Boissonneault va à la seule porte d'entrée possible: le studio Morénoff qui entrainait des danseuses pour les scènes dansées des opérettes que montaient Charles Goulet et Lionel Daunais au Monument National, aux Variétés Lyriques.

L'American Ballet arrive en ville pour donner *La belle au bois dormant* au Saint-Denis. Pour lui c'est le bonheur. Et l'autre jour lorsque Fernand Nault revivait pour moi ces débuts qui allaient se précipiter, c'est avec plus de plaisir que de nostalgie qu'il m'expliquait que la maladie d'un danseur américain avait décidé de sa vie. Il auditionne, il est l'un des seuls le cheptel étant minuscule, et voilà qu'on l'engage, qu'il file à Boston, qu'il débute « jeté sur scène » en jouant la mazurka dans *La belle*, qu'il côtoie les Rosella Hightower et les Anton Dolin, des gens qui lui parlent du marquis de Cuévas, et que, surtout, ce qui sera sa force, il « apprend le répertoire ».

La mémoire chorégraphique prodigieuse de Fernand Nault (il modifie son nom à l'American Ballet) formera sa réputation à travers les États-Unis. Il devenait indispensable lorsqu'il s'agissait de remonter tel ou tel ballet. Des oeuvres entières se conservaient en lui. Parti pour six semaines, il restera vingt ans aux États-Unis, chorégraphiant, enseignant, dansant pour une douzaine de grandes compagnies de ballet. « Depuis mon audition en 44 je ne me suis jamais arrêté », dit-il avec un sourire surpris.

« Je crois au moment-pile dans la vie, m'explique-t-il, il y a des moments précis où tout se passe, la vie répond parfois à un minutage comme dans les chorégraphies ». Ainsi en 1964 lorsqu'il revient à Montréal voir un ami qui dansait *Roméo et Juliette* pour le Ballet National. À la réception qui suit, on le présente à Ludmilla Chiriaeff qui dirige alors les Ballets Chiriaeff, première troupe montréalaise. « Vous partez quand?, m'a-t-elle demandé, et vous la connaissez, elle m'agrippait! Je repartais le lendemain. On a pris rendez-vous pour déjeuner, elle m'a suggéré *Casse-Noisette* que je venais de faire à la Kentucky Opera Company, j'ai dit oui et l'aventure a commencé ».

Depuis 64 Fernand Nault et Ludmilla Chiriaeff ont fait les Grands Ballets Canadiens. Nault a alors donné la mesure de son talent avec des oeuvres comme *Carmina Burana* de Carl Orff qu'il créa lors de l'Expo 67, avec une nouvelle version de *Casse-Noisette* donné à Noël depuis vingt ans, avec la *Symphonie de Psaumes* sur la musique de Stravinsky, *Tommy* sur la musique des Who en 70, *Les sept péchés capitaux* de Brecht et Kurt Weill en 78. Le ballet qui lui est cher ? Fernand Nault parle d'*Aurki* qu'il créa en 70 et que le succès de *Tommy* ombragea. Il tient ce « petit » ballet, créé sur une musique de Penderecki, comme une de ses meilleures réalisations.

Une retraite? Il en rit sincèrement. L'idée ne l'a peut-être même pas effleuré. Ce qu'il aurait fait d'autre dans la vie, si un danseur américain n'était pas tombé malade à Montréal en 44 ? « Je ne m'imagine pas faire autre chose, mais quand même j'aurais pu être comédien, un danseur doit être un comédien. S'il n'est qu'un technicien, il pourrait être remplacé par un robot...ce n'est pas seulement la technique qui compte c'est la présence, même dans un rôle froid ».

Fernand Nault a travaillé avec Balanchine à l'American Ballet Theatre. « Balanchine, c'est Mozart pour moi ». Et de Mme Chiriaeff, qui l'a « agrippé », il dit: « on ne peut pas nommer la danse au Québec sans le mot Chiriaeff ».

PHOTO JEAN LEDUC

24 octobre au 18 novembre

Mardi au samedi: 20h30
Dimanche: matinée à 15h

Alice, Gertrude, Natalie, Renée et ce cher Ernest

De Jovette Marchessault
Mise en scène Michelle Rossignol
avec Michel Garneau Louise Marleau
Monique Mercure Patricia Nolin
Julie Vincent
Décor et éclairages: Louise Lemieux
Costumes: Mérédith Caron - Musique: Joël Bienvenue

ATELIER CONTINU 1200 est, rue Laurier 270-1178

LE PRÉSIDENT
DE THOMAS BERNHARD

dramaturgie et mise en scène
Jean Luc Denis
avec Diane Blanchette, Michel Forgues
Suzy Marinier et Denise Tessier
musique: Benoit Rousseau
Les productions Germaine Larose
du samedi 3 novembre au dimanche 2 décembre
du mardi au samedi 20h30, dimanche 15h00
L'ESKABEL 1235 rue Sanguinet, Montréal
réservations 849-7164

NE PAS MANQUER!

NOVEMBRE — DÉCEMBRE
DES SUPPLÉMENTS AU
DEVOIR

• De l'information
• Des dossiers
• Des analyses...

2 novembre:	BANQUES ÉTRANGÈRES Date de tombée: 29 octobre 1984 *Contactez Michelle Alie*
10 novembre:	VOYAGES Date de tombée: 2 novembre 1984 *Contactez Francine Côté*
17 novembre:	SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL Date de tombée: 9 novembre 1984 *Contactez Jacqueline Avril*
23 novembre:	OFFICE DES PROFESSIONS Date de tombée: 16 novembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*
30 novembre:	ÉCONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE Date de tombée: 23 novembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*
7 décembre:	CADEAUX Date de tombée: 30 novembre 1984 *Contactez Francine Côté ou Jacqueline Avril*
11 décembre:	COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE Date de tombée: 4 décembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier ou Michelle Alie*
14 décembre:	COMMUNICATIONS Date de tombée: 7 décembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*

Pour information ou réservation, composez le:

844-3361

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

Service philatélique
Société canadienne des postes

Surprise. Émerveillement. Plaisir.
Allez-y! Profitez-en!

EXPOSITION PHILATÉLIQUE NATIONALE
Canada84
adultes: 3 $ ● étudiants et gens de l'âge d'or: 2 $
enfants (accompagnés d'un adulte): gratuit
25, 26, 27 et 28 OCTOBRE, PLACE BONAVENTURE
MONTRÉAL

LE DEVOIR CULTUREL

Deux films français à l'atmosphère troublante

FRANCINE LAURENDEAU

Richard Berry et Richard Bahsinger dans *L'Addtion* de Denis Amar

Jean-Louis Trintignant et Marthe Keller dans *Femmes de personne*

L'Addition, du réalisateur français Denis Amar, pourrait s'intituler *Le Malentendu*. À cause d'un malentendu (il ne connaissait pas la jolie kleptomane dont il a pris la défense), Bruno (Richard Berry) se retrouve en prison. On se dit c'est trop bête, ça va s'arranger.

Ça ne s'arrange pas. Ça s'aggrave. Parce que son attitude au cours d'une tentative d'évasion (dont il est le témoin et non le complice) est mal interprétée par le gardien Lorca (Richard Bohringer), il va devenir l'objet constant de la haine de son geôlier.

Le film avait pourtant commencé joliment, inocemment, on ne se méfiait pas. Et puis, petit à petit, on sent sourdre l'inquiétude. Inexorablement, l'étau se resserre et l'angoisse étreint le spectateur, jusqu'à ce que l'imprévisible fin l'en délivre. Et on admire rétrospectivement la solidité et la rigueur du scénario de Jean Curtelin, d'après une idée originale de Denis Amar.

Les comédiens, sobres et intenses, campent des personnages inquiétants. Mais ce qui donne vraiment froid dans le dos, c'est l'atmosphère de la prison, l'atmosphère sonore et visuelle.

Une prison moderne, nickel, d'une propreté insoutenable, une prison nue, géométrique, automatique. Sans le moindre recoin pour se blottir, pour échapper à l'oeil des gardiens et des caméras. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette prison dont l'authenticité nous glace n'a rien de documentaire puisqu'elle a été entièrement imaginée par le réalisateur et son décorateur Serge Douy. Les couleurs sont à l'avenant, métalliques et froides. Je verrais d'ailleurs très bien ce film en noir et blanc.

Deuxième long métrage de Denis Amar. *L'Addition* laisse bien loin derrière son première (*Asphalte*, 1980-81). Un film dense et captivant. Au Parisien.

★

Romancier, dramaturge, scénariste, Christopher Frank décidait il y a deux ans de mettre lui-même en scène ses propres scénarios. Cela donna *Josepha*, puis *Femmes de personne*.

Dans un cabinet de radiologie à Paris, quatre femmes partagent le même travail sans être nécessairement amies. Quatre femmes aux destins divers, occupées comme nous tous à la chasse au bonheur.

Ainsi, Cécile (Marthe Keller), qui forme avec son petit garçon un couple attachant et bien plus stable qu'avec ses amants de passage. Jusqu'au jour où elle s'éprend vraiment cette fois d'un homme qui n'est pas libre (Jean-Louis Trintignant). « Pauvres de nous, un jour nous serons vieux et paisibles ! », s'exclame son seul ami (Philippe Léotard) qui a tout autant de problèmes avec ses amours homosexuelles.

La direction de comédiens est juste et sensible. Un film tendre et mélancolique dont l'ironie douce amère laisse ici et là place à des explosions de franche gaîté. Au Berri.

La comédienne Pascale Ogier est décédée

PARIS (AP-AFP) — La comédienne Pascale Ogier, âgée de 24 ans, la fille de l'actrice Bulle Ogier, est décédée jeudi à Paris.

Pascale Ogier avait passé une partie de la nuit dans une fête organisée dans une boite de nuit parisienne en l'honneur du couturier Marc Bohan. Elle était ensuite allée dormir chez un ami d'enfance. « Le lendemain matin, elle ne s'est pas réveillée », indiquent ses proches, qui ajoutent que la jeune fille souffrait d'un souffle au coeur.

La jeune comédienne avait obtenu au printemps le Grand prix d'interprétation féminine au Festival de Venise pour son rôle dans *Les nuits de la pleine lune* d'Éric Rohmer, et elle incarnait en quelque sorte l'image de la jeune femme des années quatre-vingt. C'est Rohmer qui l'avait découverte en 1978 et il lui avait donné un petit rôle dans *Perceval le Gallois*, tourné en 79. En 1980 il l'avait dirigée au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, dans *Catherine de Heilbronn*.

Fille de Bulle Ogier, une comédienne issue de la « nouvelle vague » des années 60, Pascale Ogier avait été révélée dans *Le pont du nord* de Jacques Rivette en 1981 où elle jouait aux côtés de sa mère.

Pascale Ogier avait aussi tourné dans *Signes extérieurs de richesse* avec Claude Brasseur et Josiane Balasko. Elle jouait dans *Ave Maria* (de Jacques Richard) qui sort dans quinze jours et elle devait commencer le prochain film de Didier Haudepin.

Admirable — Un long suspense que nous vivons seconde après seconde — Du grand art. ***Le Figaro***

Une des vraies bonnes surprises de cette année 1984. ***Le Parisien***

Cette danse de mort quasi obsessionnelle exigeait deux comédiens hors pair. Richard Berry et Richard Bohringer le sont... ***Le Point***

L'addition tient toutes ses promesses. Mis en scène et photographié avec une précision et une cohérence remarquables. Cela fait un très bon film. ***Première***

NORBERT SAADA

RICHARD BERRY • RICHARD BOHRINGER
VICTORIA ABRIL

L'ADDITION

dialogue JEAN CURTELIN — UN FILM DE DENIS AMAR

Pour l'amour d'une inconnue, la rage de vaincre.

avec FARID CHOPEL • JACQUES SEREYS • DANIEL SARKY et FABRICE EBERHARD
musique JEAN-CLAUDE PETIT • scénario de DENIS AMAR - JEAN-PIERRE BASTID - JEAN CURTELIN

Le PARISIEN 2 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

PARISIEN: 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.30.
Sam. dernier spectacle: 11.20.

RENÉ MALO présente

«VOILÀ UNE OEUVRE QUI M'A PROFONDÉMENT APPRIVOISÉE... QUI NOUS FAIT BASCULER DANS UN UNIVERS D'ÉMOTIVITÉ D'UNE INTENSITÉ RARE ET C'EST INTERPRÉTÉ PAR UNE DISTRIBUTION PARFAITE.»
MANON PÉCLET DIMANCHE MATIN

«UN FILM TERRIBLEMENT ÉMOUVANT... CES TROIS PORTRAITS DE FEMMES SONT ÉCRITS ET INTERPRÉTÉS AVEC TANT DE JUSTESSE QU'ON AIMERAIT RESTER PLUS LONGTEMPS AVEC ELLES...»
PREMIÈRE

«DE TRÈS BEAUX PORTRAITS DE FEMMES SENSIBLES, ÉMOUVANTS, DRÔLES, AMERS»
LE JOURNAL DU DIMANCHE

FEMMES DE PERSONNE

POUR TOUS

2e SEM.

MARTHE KELLER JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE LÉOTARD CAROLINE GELLIER FANNY COTTENÇON
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CHRISTOPHER FRANK
MUSIQUE GEORGES DELERUE PRODUIT PAR ALAIN TERZIAN

BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.40, 2.45, 4.50, 7.00, 9.05.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
présente
un film de JEAN BEAUDIN

"Il y avait vraiment longtemps que le cinéma ne nous avait pas offert un aussi beau film. UNE PERLE." —Franco Nuovo "LE JOURNAL DE MONTREAL"
"Un film émouvant, touchant, extrêmement intéressant" —Chantal Jolis, "A PREMIERE VUE"
"Une oeuvre très belle, très réussie, qui m'a beaucoup plu et ému." —René Homier Roy, "A PREMIERE VUE"
"Quel beau film attachant!" —Louis-Guy Lemieux, "LE SOLEIL"
"Un long métrage de grande beauté." —Richard Gay "LE DEVOIR"
"Un très beau film." —Serge Dussault "LA PRESSE"

DIRECTION DE LA PHOTOGRAPHIE : PIERRE MIGNOT — MUSIQUE : FRANÇOIS DOMPIERRE — PRODUCTEUR EXÉCUTIF : JACQUES BOBET
INSPIRÉ DU ROMAN DE CLAUDE JASMIN *LA SABLIÈRE* — SCÉNARIO : ARLETTE DION, JACQUES PARIS, JEAN BEAUDIN
AVEC XAVIER NORMAN PETERMANN, FRANCIS REDDY, NATHALIE CHALIFOUR, JACQUES GODIN, MURIELLE DUTIL
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Distribué par CIC

LE DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7.30, 9.30.
Sam. — Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LA CRITIQUE EST UNANIME!
Un des meilleurs divertissements que le cinéma québécois nous ait jamais donné — Luc Perreault, La Presse
Pour les jeunes de 7 à 77 ans: drôle et tendre — Francine Laurendeau, Le Devoir
Une vraie réussite — Richard Gay, Le Devoir
Drôle, imaginatif, plein de passions: à voir et à revoir. — Francine Grimaldi, Radio-Canada

4e SEM.
un film de ANDRÉ MELANÇON
NATHALIE SIMARD
BERRI: Tous les jours: 12.30, 2.30, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40. CARTIER-LONGUEUIL: Ven.: 7.30, 9.30. Sam. - Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. MERCIER: Ven.: 7.30, 9.15.Sam. - Dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45. VILLERAY: Ven.: 7.30, 9.15. Sam. - Dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 7.45, 9.30. VERDUN: Ven.: 7.30, 9.15. Sam. - Dim.: 1.00, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30.
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER-LAVAL — 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124
MERCIER — STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092

BERTRAND TAVERNIER — POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"

avec Louis Ducreux - Sabine Azema — scénario Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
LE DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven: 8.00, 10.00. Sam. - Dim.: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

cinémasplus présente
VIVA LA VIE
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? la police enquête. Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence...
POUR TOUS

CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
Ven.: 7.15, 9.25. Sam. - Dim.: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25.
DOLBY STEREO
CRÉMAZIE — ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
10e SEM.

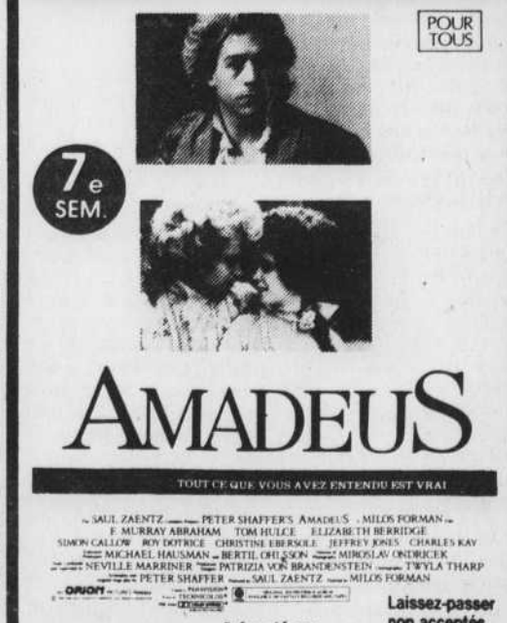

SAUL ZAENTZ — PETER SHAFFER'S AMADEUS — MILOS FORMAN
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE
SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE JEFFREY JONES CHARLES KAY
MICHAEL HAUSMAN BERTIL OHLSSON MIROSLAV ONDRICEK
NEVILLE MARRINER PATRIZIA VON BRANDENSTEIN TIWYLA THARP
PETER SHAFFER — SAUL ZAENTZ — MILOS FORMAN
ORION
Laissez-passer non acceptés
Présenté en 70MM — 6 TRACK — DOLBY STEREO

Adultes 5.50 $
Étudiants 14-17 ans 5.00 $
Moins de 14 ans 3.00 $
Age d'or 3.00 $
Ven.-Sam.-Dim.: 1.15 - 4.10 - 7.00 - 9.45
Lun. à Jeu.: 2.15 - 5.15 - 8.15

PLAZA ALEXIS NIHON 1 — NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246

FRANÇOIS TRUFFAUT

Suite de la page 21

vite un modèle de classicisme, le relais pris à la succession de Jean Renoir.

François Truffaut est mort. Une tumeur dans son cerveau a emporté avec lui tous les secrets de ses personnages; Antoine Doinel ne vieillira pas. C'est le visage de Jean-Pierre Léaud gamin qui nous revient au premier rang de ces personnages truffaldiens qui tous sont entrés dans *La chambre verte*, celle-là où Truffaut, dans ce film de 77, avait regardé la mort. Julien Davenne, son personnage qui comme Doinel était un peu lui, y dit que « les morts nous appartiennent si nous acceptons de leur appartenir ». « Croyez-moi, Gérard, disait Davenne, nos morts peuvent continuer à vivre ».

Comment parler de Truffaut? Pour ceux qui abordent la quarantaine, c'est le cinéaste de nos 16 ans. C'est celui qui sut être là avec cette espèce de tendresse non complaisante pour nous parler de son enfance non seulement malheureuse parce que vive, curieuse, et qui le fit en trouvant la façon d'être personnel dans un cinéma sclérosé qu'il allait réveiller avec ses copains des *Cahiers* et de *Arts*, avec les Rivette, Godard, Resnais, toute la « nouvelle vague » dont il fut l'un des plus inspirés.

Il ne cassera pas les briques du récit, comme Godard; il n'entrera pas dans les corridors de l'introspection, comme Resnais; il ne philosophera pas, comme Rohmer, mais il causera, simplement, des amours, des chagrins, des petits riens de la vie qui comptent plus que tout. Sa voix sera unique.

Depuis la guerre le cinéma français était entré dans une grave crise et les cinéastes d'avant-guerre, comme Renoir, Carné, Grémillon, Becker, marquaient le pas, victimes de contraintes ou d'épuisement. À leur place des Le Chanois, Autant-Lara, Ciampi, Christian-Jaque et surtout Jean Delannoy qui sera la cible favorite du critique Truffaut, tournaient un cinéma de consommation que l'on appelait de « qualité française » et qui avait le seul charme désuet de l'ennui. Les « jeunes », Truffaut, Godard, Rivette, Chabrol, qui ne tournaient pas encore, constataient le désastre, leurs oeuvres en couveuse.

De plus, l'industrie française du cinéma subissait les conséquences des accords signés à Washington en 46 (par Léon Blum et un dénommé Byrnes) qui firent chuter la part des recettes françaises dans les salles de cinéma en France (à 38% en 46 contre 85% en 43), alors que la part du cinéma américain s'élevait à 50%. Double conséquence: d'abord Truffaut et ses amis dévoreront des Walsh, des Ford, des Hawks, ils rêveront à des « Strawberry Blonde » en fumant des Camel, mais leur inspiration, leur désir de tourner, redonnera au cinéma français, dès 1956, une vigueur et une rentabilité-surprise qui replacera la production française sur les rails.

Ces petits films qu'ils feront sans moyens et dans la rue (Truffaut s'essaie avec *Les mistons* avant de tourner *Les 400 coups*), se mettront à rapporter des sommes au guichet. Les producteurs n'en reviennent pas de voir ces freluquets, méchants critiques, faire des films rapportant plus que des productions dispendieuses en studios. Ce sera la « nouvelle vague », l'expression étant lançée par Françoise Giroud en 58.

En fait, en 1956, l'éveil est perceptible avec deux films, l'un d'une photographe au TNP, Agnès Varda, l'autre d'un journaliste de Paris-Match, Roger Vadim. *La pointe courte* et *Et Dieu créa la femme*, le premier dans la discrétion de Sète le second dans le scandale Bardot, lancent ce mouvement dans lequel François Truffaut, critique féroce, va embarquer. Lui et ses copains des *Cahiers* forment en fait un rare exemple de passage de la critique à la réalisation.

François Truffaut, fils unique, qui habitait du côté de Pigalle, avait vécu la guerre dans l'adolescence et les salles de cinéma. Il était ce que sera son premier héros Antoine Doinel, un gentil délinquant, qui sèche ses cours au lycée Rollin et qui se ramasse un jour au Centre d'Observation des Mineurs Délinquants à Villejuif. Mais sa faute était tout à fait dans le style Truffaut. Il avait lancé un ciné-club au Quartier-Latin en cachette de ses parents, il fuguait régulièrement, et à la suite d'une escroquerie dont il fut victime (on lui avait promis *Les trois lumières* de Fritz Lang, et le film n'était pas arrivé) il dut avouer qu'il ne pouvait pas rembourser une salle comble. Il se sauva, la police lui mit le grappin dessus et son père le laissa partir (comme Antoine Doinel) pour Villejuif.

C'est André Bazin qui sortira Truffaut de cette mauvaise passe. Le théoricien du cinéma connaissait le petit ciné-club de Truffaut et pour l'aider il le fit entrer aux *Cahiers du Cinéma* qu'il venait de fonder avec Doniol-Valcroze. C'est là que François Truffaut entrera en cinéma pour y rester jusqu'à la fin de ses jours, laissant une oeuvre parmi les plus importantes de l'histoire du cinéma français.

Dès 59, cette bande de critiques qui se mettent à filmer (après avoir descendu en flammes les films de leurs ainés immédiats) bouleversent le paysage. Au Festival de Cannes, mai 59, deux films changent tout: *Hiroshima, mon amour* de Resnais et *Les 400 coups* de Truffaut. Truffaut remonte à Paris avec le Grand Prix de la mise en scène. Nous dans nos provinces on reçoit ce film comme une bouffée d'air frais. Doinel est inquiet, il est seul devant cette mer qu'il atteint en fuyant son Villejuif, mais nous sommes avec lui, nous le comprenons, enfin il y a quelqu'un qui a trouvé au cinéma (depuis Vigo) la sincérité des premiers romans. Et Truffaut persistera et signera vingt-cinq films jusqu'à *Vivement dimanche*, sans perdre cette sincérité discrète qu'il mettra au service de l'étude des rapports humains.

Il y aura *Tirez sur le pianiste* où déjà il s'approche (mais par une sorte de négation par l'absurde) du film policier américain, le merveilleux *Jules et Jim*, avec Jeanne Moreau et ce pauvre Oskar Werner décédé cette semaine, un film dont certains dénonçaient devant nous l'immoralisme alors que son amoralisme nous séduisait, et puis *La peau douce*, sublime Françoise Dorléac tragiquement disparue avec les années 60, *Fahrenheit 451*, *Baisers volés*, le retour à Antoine Doinel jeune homme, *Une belle fille comme moi*, un film qu'il fit pour la beauté acidulée de Bernadette Lafont, *La nuit américaine*, son *Huit et demi* à lui où il explique à Alphonse (Jean-Pierre Léaud, son acteur-fétiche) que « les films sont plus harmonieux que la vie, il n'y a pas d'embouteillage au cinéma », puis tous les autres, *La chambre verte*, *Histoire d'Adèle H*, *Le dernier métro*, *La sirène du Misissipi* où il jouait à Hithcock, l'un de ses deux maîtres avoués avec Renoir.

Des films pèle-mèle. Truffaut avouait vouloir tourner sans arrêt. Un film en marche se doublait toujours d'un film en préparation, et si parfois certains furent moins marquants, tous furent les oeuvres délicates d'un homme sincère, d'un cinéaste passionné, d'un artiste discret, d'un observateur intelligent.

Dévoreur de films dans son enfance, critique passionné, Truffaut a patiemment bâti une oeuvre qui depuis longtemps a rejoint celles de ses semblables en cinéma, les Rossellini, Dreyer, Godard, Hitchcock, Hawks, Lubitch, Bunuel, Capra, tous ces noms vite aperçus sur ces couvertures de bouquins qui tombaient des mains de Férand, le réalisateur attentionné et inquiet que Truffaut joue dans ce film qui se tourne dans les emmerdements et les plaisirs et qui porte le plus beau titre qui soit, *La nuit américaine*, cette fausse nuit de cinéma où l'on assombrit le jour avec des filtres pour qu'il ressemble à la nuit, cette nuit dans laquelle François Truffaut est maintenant entré, sans Moteur!, sans On tourne!, sans Coupez!, en ayant gardé tous les secrets d'Antoine Doinel s'arrêtant devant la mer.

Alfred Pellan: le prix Borduas

Suite de la page 21

chaîné tout de suite : « Il me semble que j'aurais été le premier à la mériter, cette récompense; il n'y a qu'à comparer ma biographie à celle des autres . . . mais plus ça allait et plus je désespérais de l'avoir, et tout le monde comprend pourquoi : j'étais en mauvais termes avec Borduas. »

En effet, on ne peut attribuer qu'à cette vieille brouille entre les deux grands éveilleurs de nos arts visuels, au cours des années quarante, le retard qu'a mis le jury à reconnaître l'apport historique pourtant colossal que constitue l'oeuvre de Pellan dans toute notre aventure plastique. Il n'était certes pas suffisant de couronner préalablement l'oeuvre de ses disciples Léon Bellefleur et Roland Giguère.

Rappelons qu'Alfred Pelland — on sait que le « d » final ne sera supprimé que vers 1930 « parce que cela lui semble plus plastique » — est né à Québec en 1906 et qu'il y a suivi les cours de l'École des beaux-arts de 1921 à 1926.

Il a 16 ans quand la Galerie nationale du Canada lui achète son *Coin du vieux Québec*, et 20 ans quand, au terme de ses études, il s'embarque pour la France à titre de premier boursier en peinture de la province de Québec. Il restera 14 ans à Paris, jusqu'à ce que la guerre le force à rentrer au pays : « J'y étais très heureux. C'était la pleine effervescence de Montparnasse et de Saint-Germain-des-Prés, et l'art contemporain éclatait partout. Il fallait vraiment être Borduas — qui a étudié à Paris avec ses peintres religieux vers la fin des années vingt — pour ne pas le voir ou le comprendre ! C'est moi qui l'ai dérouillé, quelques années plus tard. » On voit que Pellan ne démord pas facilement de ses fixations.

À Paris, l'artiste voit tout, et on se doute qu'il y a beaucoup à voir. Il rencontrera tous les grands (et notamment Picasso à quelques reprises), travaille tout le temps (autant à la vénérable École supérieure nationale des beaux-arts où il est inscrit et où il remporte un premier prix de peinture en 1928, que dans les célèbres académies libres comme La Grande Chaumière ou Colarossi), et cela commence à donner des fruits au milieu des années trente.

En 1935, en effet, il gagne le premier prix du Salon de l'art mural que lui attribuent, entre autres, Robert Delaunay et Zadkine, et connaît sa première exposition particulière. L'année suivante, le ministre des Beaux-arts débarque à son atelier et lui achète une nature morte pour le Musée du Jeu de Paume et, en 1939, il compte parmi les ténors de l'École de Paris et participe à l'exposition *Paris Painters of Today* avec Derain, Dufy, Fautrier et Picasso au Museum of Modern Art de Washington.

Et c'est aussi la même année qu'il entre à la galerie Jeanne Bûcher, une des plus grandes maisons européennes de l'époque qui représente déjà Braque, Ernst, Kandinsky, Léger, Arp, Picasso, Giacometti, etc. « C'est sûr qu'il y avait à Paris aussi des groupes d'artistes qui formaient de petites chapelles, mais je m'en méfiais autant que, plus tard, des chapelles québécoises . . . »

Dans ces conditions, on conçoit facilement que le retour dans un Québec tellement endormi que les artistes eux-mêmes n'avaient pas commencé à s'en-fuir, n'est pas une décision enivrante. « Je savais ce qui m'attendait », se contente de dire Pellan aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, l'artiste expose dès son retour la quintessence de ses recherches parisiennes au Musée de la province de Québec et, l'automne suivant, à l'Art Association of Montreal. L'exposition, qui précède de deux ans celle des « Peintures surréalistes » de Borduas à l'Ermitage, est également mémorable et l'histoire de nos arts visuels devra désormais compter avec ces deux événements.

On connaît mieux la suite. Au début des années quarante, Pellan accepte un poste de professeur à l'École des beaux-arts que dirige depuis toujours l'intraitable Charles Maillard, ce qui entraînera une rupture avec Borduas qui connaissait bien le vieux pompier et qui craignait qu'il ne force Pellan à faire son jeu. C'était mal mesurer les forces en présence, et Maillard sera bientôt contraint de démissionner devant l'enthousiasme suscité par l'enseignement du bouillant québécois. Borduas et Pellan ne se réconcilieront jamais.

En 1948, la même année que *Refus global*, paraît *Prisme d'yeux*, le manifeste d'un « mouvement de mouvements divers », signé par des peintres également divers, qui voulait, me redit Pellan, « contrer l'influence de la chapelle des automatistes ». Aujourd'hui encore il regrette que cette aventure, plutôt bien partie, ait été si éphémère.

Pellan retournera à Paris, en 1952, mais il ne retrouvera rien de la vie fabuleuse des bonnes années : « Saint-Germain-des-Prés n'existait plus que pour les touristes ! », me dira-t-il, tandis que lui partait avec l'intention de s'y établir définitivement.

Il fera quelques expositions, notamment au Coq Liban où Breton écrira dans le cahier des visiteurs : « Toutes les lampes intérieures au pouvoir de mon ami Pellan. » Mais surtout, il sera le premier peintre canadien à connaître une rétrospective au Musée national d'art moderne de Paris, en 1955.

À son retour, M. Jean Drapeau lui propose une exposition dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville qui vaudra au maire, au milieu de beaucoup d'éloges, le reproche d'avoir « converti pour un mois le hall d'honneur en porcherie ».

Par la suite, il y aura surtout les grandes rétrospectives de 1961 et de 1972, et, entre temps, d'innombrables prix et distinctions sans parler des importants travaux d'intégration à l'architecture et de son inoubliable collaboration à la mise en scène de *La Nuit des Rois* par le Théâtre du Nouveau-Monde.

Depuis quelque temps, diverses maladies ont contraint Pellan à une demi-retraite, et il s'est un peu coupé de l'art contemporain dont « les excès et le laisser-aller » désolent souvent l'artisan perfectionniste qu'il n'a jamais cessé d'être *aussi*.

J'ai quand même vu sa production des toutes dernières années, et il me semble qu'elle mériterait largement une exposition. Souhaitons que l'attribution — même tardive — du Prix Borduas en soit bientôt le prétexte.

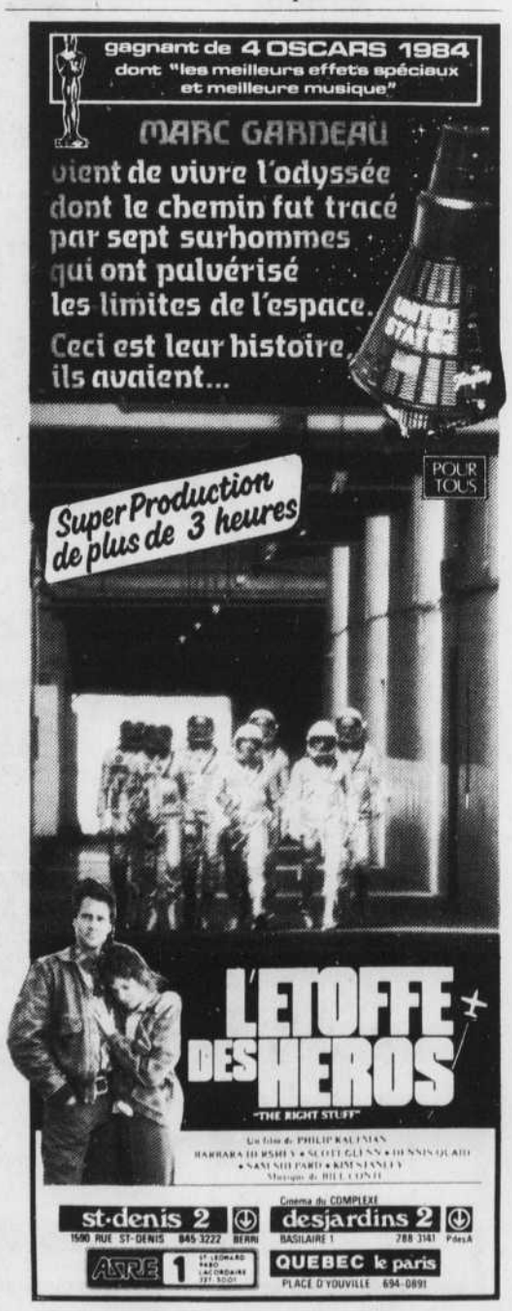

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

LE DEVOIR ciel 98.5

★★★★★★★★★★★★ *en collaboration avec* ★★★★★★★★★★★★

VIVAFILM

invitent

400 personnes

à l'avant-première du film

le futur est femme

de Marco Ferreri
avec Ornella Muti et Hanna Schygulla

Jeudi le 8 novembre 1984
à 20 heures 30

au cinéma LE PARISIEN #2
480, Ouest Ste-Catherine

On a BESOIN de MARCO FERRERI *–LE MONDE*

FERRERI est au sommet de son art. LE FUTUR EST FEMME est la juste mesure de sa folie. *–LIBÉRATION*

Un cadeau du cinéaste. Un acte d'amour. *–LE MONDE*

SÉLECTION OFFICIELLE VENISE '84

Marco FERRERI mélange les acteurs comme les parfums. Des films toujours sensuels, souvent magnifiques et très forts. *–FRANCE SOIR*

Dans LE FUTUR EST FEMME, le voluptueux provocateur prédit un avenir radieux au sexe SUPPOSÉ FAIBLE. *–LE MATIN*

ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA
Un film de MARCO FERRERI

le Futur est Femme

avec ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA • NIELS ARESTRUP
dans un film de MARCO FERRERI: "Le Futur est Femme"
Scénario MARCO FERRERI • DACIA MARAINI • PIERA DEGLI ESPOSTI
Une coproduction italo-franco germanique FASO FILM S.r.l.-Roma-U.G.C.-TOP1-ASCOT FILM GmbH-Berlin

VIVAFILM

Reglements
- Le tirage des 400 laissez-passer aura lieu le 5 novembre 1984.
- Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm, 3465, Côte-des-Neiges.
- La valeur des prix offerts est de 2 000 $.
- Le coupon de participation sera publié les 27 octobre et 3 novembre.

Veuillez retourner le coupon de participation à l'adresse indiquée ci-dessous:

Concours «Le futur est femme»
CIEL-MF
CP98.5, Succ. A
Longueuil, Québec
J4H 3Z3

NOM_____

ADRESSE_____ APP_____

VILLE_____

TELEPHONE_____ CODE POSTAL_____

LE DEVOIR CULTUREL

WIM ET JIM : WENDERS ET JARMUSCH

RICHARD GAY

EN mai dernier, au Festival de Cannes, Wim Wenders remportait la Palme d'Or avec *Paris, Texas*. Pour sa part, le jeune cinéaste américain Jim Jarmusch méritait avec *Stranger Than Paradise* la Caméra d'Or accordée au meilleur premier film d'un réalisateur. Wim et Jim. Et les deux, Wenders et Jarmusch, figurent parmi les noms importants des derniers jours de la treizième et difficile édition du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo qui prend fin demain soir.

Paris, Texas a été présenté, on s'en rappellera, au Festival des films du monde et le film devrait, en principe, prendre l'affiche prochainement sur nos écrans. Pour le Festival du nouveau cinéma, on aura droit cependant à Wenders lui-même qui doit faire un saut à Montréal pour l'occasion et parions que la conférence de presse prévue pour dimanche matin 11 h sera passablement courue.

Au programme aussi, le nouveau film de Wenders, une œuvre en cours de production, pas encore terminée donc, et qui s'intitule pour le

Wim Wenders et le caméraman Ed Lachman

moment *Tokyoooo*. Le film sera projeté une première fois ce soir à la Cinémathèque québécoise à 20 h, une deuxième et dernière fois demain à 13 h.

À son titre de travail *Tokyoooo*, Wenders a ajouté le sous-titre *À la recherche d'Ozu*. C'est que ce nouveau film est un documentaire sur le grand cinéaste Japonais Yasujiro Ozu né en 1903, décédé en 1963 et qui oeuvra au cinéma à partir de 1927. Un cinéaste pour qui le petit détail, la forme importaient davantage que l'histoire. D'où l'intérêt sans doute de Wenders qui dit avoir construit son film à la manière d'une enquête.

Jim Jarmusch devait être présent au festival mais malheureusement son nom s'est ajouté à la trop longue liste des personnalités attendues mais finalement absentes. Son film *Stranger Than Paradise* a été présenté une première fois hier soir et le sera de nouveau aujourd'hui et demain. Aujourd'hui à 14 h et à 22 h au cinéma La Cité. Demain à 12 h et à 20 h au même cinéma.

Certains cinéphiles se souviendront peut-être d'avoir vu *Stranger Than Paradise* dans une édition précédente du Festival du nouveau cinéma. Le film était alors un court métrage d'une trentaine de minutes. C'est ce même court métrage que Jarmusch a développé et auquel il a ajouté 60 minutes de film pour en arriver à la version actuelle, celle qui a été primée à Cannes. New York, Cleveland, La Floride : quelques personnages se croisent, se perdent, se retrouvent, se perdent de nouveau. Un ton original, un humour particulier, un cinéma qui a tout à fait sa place dans un festival du nouveau cinéma. Beaucoup plus que *Pianoforte* présenté demain au Outremont.

Ce dernier week-end du festival c'est aussi celui de *La Patrie*, le film de 16 heures dont la première moitié sera projetée aujourd'hui à partir de 14 h 15 au cinéma La Cité et la deuxième demain à partir de la même heure au même cinéma.

Qualifié de « requiem européen des petites gens », ce long morceau de cinéma du cinéaste Edgar Reitz a été louangé par ses collègues allemands, dont Werner Herzog, Alexander Kluge, Volker Schloendorff, Margarethe von Trotta, Wim Wenders, et remportait en septembre dernier au festival de Venise le prix de la critique internationale. Seize heures, un défi pour les spectateurs mais une oeuvre que plusieurs attendent quand même avec impatience.

Mauvaise conduite de Nestor Almendros et Orlando Jimenez Leal, présenté plus tôt, sera repris aujourd'hui à 18 h au cinéma La Cité en remplacement de *Notre Nazi* annulé comme 12 autres films d'ailleurs. *Mauvaise conduite* sera aussi repris demain à 16 h dans la même salle. Ce documentaire, un peu longuet par moments, mérite quand même le déplacement dans la mesure où il accumule des témoignages accablants sur la répression du régime Castro à l'égard en particulier des homosexuels, mais aussi des intellectuels et des écrivains cubains. L'autre côté de la médaille, l'envers du machisme à la Fidel !

À cause des nombreux films annulés, on pourra aussi voir en reprise ce week-end *Les années déclic*, de Raymond Depardon et Roger Ikhlef, et *Un jour Pina a demandé*, le film de Chantal Akerman sur Pina Bausch. Deux des films les plus captivants du festival regroupés dans un même programme double, à l'affiche ce soir à 18 h à la Cinémathèque québécoise et demain à 12 h 15 au La Cité.

Enfin, au programme aussi dans ces deux derniers jours, *Jacques et novembre*, le film québécois de Jean Beaudry et François Bouvier qui prendra l'affiche en salle la fin de semaine prochaine et dont nous aurons donc l'occasion de reparler, *La Ballade du petit soldat* de Wener Herzog. *L'Émotion dissonante* de Fernand Bélanger sur la consommation de drogue et *Les Enfants*, une réalisation de Marguerite Duras, Jean-Marc Turine et Jean Mascolo qui sera d'ailleurs présent pour l'occasion.

Claude Jutra

Suite de la page 21

ragement. C'est un film que j'avais fait au prix de difficultés inimaginables. Mais je l'aimais, j'y croyais ».

« Eh bien ça n'a pas été le meilleur, ça été le pire. Le film est sorti pendant l'ouverture d'un festival, dans une toute petite salle, sans publicité, ignoré. Tout le monde s'en fichait. J'ai eu l'impression qu'on jetait le film. J'étais écoeuré. À la même époque, des gens de Toronto m'ont proposé de réaliser des films de télévision. Bon, c'était en 16 mm et pour la télé. Mais les scénarios étaient extraordinaires et on me mettait dans une situation agréable et productrice. Alors j'ai fait quelques films là. J'ai joué au théâtre aussi, en français et en anglais ».

La Dame en couleurs est son premier long métrage au Québec depuis la période torontoise. « C'est un film sur l'enfance, la misère, la religion, les institutions. Mais ce n'est pas triste, c'est même plutôt joyeux ». Claude Jutra est également très content d'avoir pu enfin rétablir comme il l'entendait la version intégrale de *Kamouraska*, son adaptation du roman d'Anne Hébert. La version que nous avons vue à l'époque (en 1973) était tronquée du tiers.

« Parmi mes films, *Kamouraska* est un de ceux que je préfère, en particulier pour la présence de Geneviève Bujold. Je revois Geneviève de temps en temps, je l'ai revue récemment au Festival des Films du Monde, et chaque fois elle me répète, en privé et en public, que de tous les films où elle a tourné, c'est le meilleur ».

« Ce film-là aussi a été tourné au prix de bien des difficultés, mais avec beaucoup de talent de la part d'une équipe énorme qui a travaillé magnifiquement. C'est moi qui faisais le montage, assisté de Suzanne Kay. Monté, le film faisait trois heures ».

« C'était une coproduction avec la France. Quand je suis allé en France pour terminer le film, la productrice, Mag Bodard, a imposé une durée maximum de deux heures . . . Ce qui veut dire qu'il a fallu enlever le tiers du film et le refaire complètement. En plus, la musique a été composée à Paris par un musicien que je ne nommerai pas (1), un musicien qui m'avait laissé entrevoir les choses les meilleures. Mais le résultat était mauvais, bâclé. Une autre histoire d'horreur. Le film est sorti comme ça ».

Or voici que l'an dernier, Pierre Lamy, le producteur montréalais du film, obtenait de Mag Bodard l'autorisation de refaire le montage initial. Claude Jutra s'est donc attelé à l'énorme tâche de démonter et de remonter *Kamouraska* qui existe désormais dans son intégrité, avec une musique d'André Gagnon.

Le grand public aura-t-il accès à cette version originale qui, de l'avis unanime de ceux qui ont eu la chance de la voir, est infiniment supérieure à la version sortie en salle ? Malheureusement, ce remontage est destiné à la télévision payante. « Le montage a été fait sur pellicule et on a tiré des transferts vidéo qui circulent pour les télévisions payantes. De mon point de vue, c'est comme si ça n'existait pas... »

Espérons que la Cinémathèque québécoise nous permettra de découvrir le vrai *Kamouraska* tandis que, tourné vers l'avenir, Claude Jutra écrit le scénario de son prochain film.

(1) Maurice Le Roux

Renaud: côté coeur, c'est le pied !

NATHALIE PETROWSKI

J'y allais avec toute la méfiance du monde. Encore un autre Français. Un loubard platine de surcroît. Un petit bourgeois né dans le ruisseau d'une zone imaginaire, venu nous vendre sa morale politique de gauche, assaisonnée d'un rock-musette à la française. Ne manquait plus que le litre de rouge et la baguette!

J'y allais avec tous les préjugés de la terre. Et puis quelque chose s'est produit. Cela faisait à peine quelques minutes que Renaud était sur scène, les jambes arquées, le cheveu effiloché et la veste de cuir toute pendouillante, que j'ai eu un coup au coeur.

Cela s'est produit entre l'attaque en règle de Capdevielle, Lavilliers et Cabrel, et la dilapidation de la France. «Un jour, Dieu créa la France, lança Renaud d'un air sardonique, si le Roi y perdait son trône, il aurait 50,000 millions de prétendants.» Éclat de rire général dans la salle. L'allergie ancestrale du «maudit français» venait d'être brusquement torpillée par le charme cabotin d'un émule de Zazie dans le métro.

Au Québec, on appelle déjà cela le phénomène Renaud. Pas plus tard que cet été, l'énergumène était un illustre inconnu. Ses disques ne tournaient pas à la radio et demeuraient introuvables chez les disquaires. Une petite famille d'initiés pourtant, recrutée chez le Club des Camemberts et grande croqueuse du *Nouvel Observateur* et de *Libération*, l'attendait de pied-ferme. Mille personnes à Montréal au Spectrum, puis 12,000 au Pigeonnier de Québec.

Devant l'enthousiasme de la foule, le «mec» a décidé de revenir. Trois soirs avec une supplémentaire au Spectrum puis une tournée des grands ducs à travers le Québec. Cela n'a finalement rien de surprenant. Avec son argot parfois reconverti en joual, avec ses manières humbles de dur au grand coeur, avec son bal-musette piqué de saxes «springsteeniens», avec ses textes tatoués d'une conscience sociale et politique, le petit cousin Renaud nous offre enfin le luxe de l'exotisme. Un exotisme qui ne s'arrête pas aux cartes postales de la France profonde, mais qui nous rejoint nous aussi, quelque part entre Plume, Paul Piché et Georges Brassens.

Renaud réussit à aimer et à détester la France dans un même souffle, qui n'a rien de patriotique, et qui donne plutôt dans une saine anarchie écologique. Il a gardé de la France qu'il aime, des airs d'accordéons folkloriques, des clins d'oeils moqueurs et gavroches. De celle qu'il déteste, il évacue méchamment les flics, les concierges, les congés payés, les militaires, les «beaufs» réactionnaires, bref tous les faussaires figés de la droite. Lorsqu'il quitte l'ironie sociale, il tombe alors «en amour et en baloune.» Sa vision de l'amour est carrément nataliste. Camille Laurin l'adorerait. Sa chanson pour Pierrot pourrait être une réplique à «Non, tu n'as pas de nom» le plaidoyer pour l'avortement d'Anne Sylvestre. Renaud porte les enfants dans sa tête et dans son ventre avant même de leur avoir trouvé une mère. Ce qui n'en fait pas un homme rose pour autant, mais peut-être plus un gars qui accepte mal que la maternité soit le privilège des femmes. La vision en tous les cas est pour le moins originale.

Mais ce qui touche le plus chez Renaud, c'est l'authenticité, (fabriquée ou pas, peu importe), qui se dégage du personnage. C'est la tendresse qui coule d'un coeur que l'on imagine taché de cambouis. C'est cette façon un peu crâneuse de ne pas se prendre au sérieux; de chanter avec une voix de garagiste qui a avalé sa transmission; de se tromper d'accord à l'intérieur d'une musique parfois mélodieuse mais souvent banalement parodique, malgré la charge légère des neuf musiciens qui cabotinent en arrière. Côté musique d'ailleurs, ce n'est pas le pied. Côté coeur par contre, il n'y a pas de doute: ça l'est.

BOUDÉ LORS DU FESTIVAL DE CANNES(!)
Voici enfin le film le plus controverse de l'annee.
ALAIN DELON — NOTRE HISTOIRE — NATHALIE BAYE
...quelle histoire!
POUR TOUS

UN FILM DE BERTRAND BLIER avec GERARD DARMON, MICHEL GALABRU
BERRI 2 — Tous les jours: 12:20 - 2:30 -5:00
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 - 7:20 - 930.

Les Films du Crépuscule 84
Films québécois disponibles:
(Location/Vente)
Beat, Belle famille, Les Candidats, La Cuisine rouge, Depuis que le monde est monde, Le goût du miel, L'Hiver bleu, Herménégilde, Honduras au coeur des amériques, Jos Carbone, La Maladie c'est les compagnies, Manger avec sa tête, Métier: boxeur, On a été élevé dans l'eau salée, On n'est pas des anges, Plusieurs tombent en amour, Strass café, La Turlute des des années dures, Noranda...
Format cassette pour vente
Pour recevoir notre catalogue, écrire ou téléphoner à
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INC.
4503 St-Denis, suite #1, 849-2477

Rene Malo presente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE...»
Serge Dussault LA PRESSE
«SCOLA DÉROULE SOUS NOS YEUX LE TAPIS ROUGE DES SENTIMENTS QUI TISSENT L'HISTOIRE, IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE...»
Franco Nuovo LE JOURNAL DE MONTREAL
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!»
Richard Gay LE DEVOIR
«UN FILM À VOIR À TOUT PRIX!»
Francine Grimaldi CBF BONJOUR
«UN DÉLICE POUR L'OEIL, LA MÉMOIRE, LE COEUR ET L'ESPRIT»
Manon Peclet DIMANCHE MATIN
PRIX DU *MEILLEUR FILM* FRANCE★ALLEMAGNE★ITALIE
Un film de ETTORE SCOLA
POUR TOUS
LE BAL
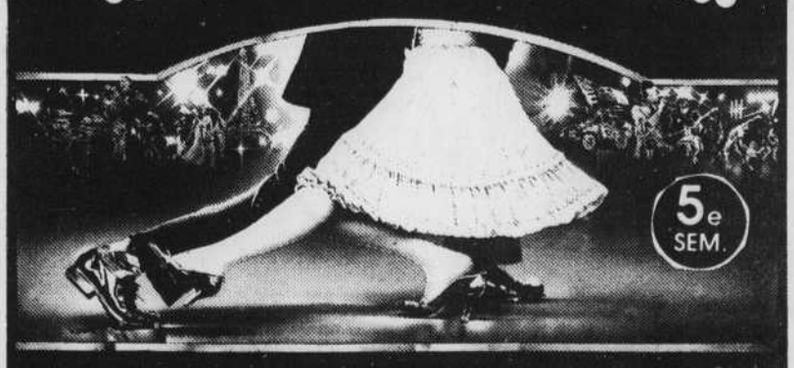
5e SEM.
D'après le spectacle du THEATRE DU CAMPAGNOL
Idée originale de JEAN-CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
BERRI 4 — Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20.
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE." —Minou Petrowski, CLIN D'OEIL
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ." —S.D., LIBÉRATION
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART." —Jean-Luc Drouin, TÉLÉRAMA
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
18 ANS Adultes

GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTREAL '84
La Femme Publique
avec VALÉRIE KAPRISKY
PARISIEN: 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
Sam. dernier spectacle 11.50.
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

Giorgio Moroder (Gagnant de l'Oscar Flashdance) nous présente la vision musicale du futur de Fritz Lang
DIDIER FARRE présente — POUR TOUS
GIORGIO MORODER
METROPOLIS
DOLBY STEREO
STEVEN SPIELBERG ET GEORGES LUCAS AVAIENT UN MAÎTRE

PAT BENATAR, FREDDIE MERCURY, LOVERBOY, BONNIE TYLER, ADAM ANT, JON ANDERSON, BILLY SQUIER, GIORGIO MORODER
PRODUIT PAR GIORGIO MORODER SÉLECTIONNÉ PAR RSL
PALACE: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.
Sam. dernier spectacle 11.30.
PALACE 1
698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE — POUR TOUS
ERIC ROHMER
ÉLYSÉE: Sam. Dim. 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.
Sem. 7.05, 9.05.
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

L'ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE
«ÉTONNANT ET REMARQUABLE. Une psychologie fine et pleine d'humour qui donne diablement à réfléchir. Grand Prix des Amériques au Festival... il le méritait.» — Serge Dussault, LA PRESSE
«D'UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE. Un drame poétique interprété avec ferveur... Le Jury du Festival a rendu un jugmeent artistique tout à fait valable, et un geste politique dans le meilleur sens du terme.» — Francine Laurendeau, LE DEVOIR
«UN FILM GÉNIAL. Efficace et inquiétant. Nava a réussi ce tour de force. Note: 9 sur 10.» — Pierre Brousseau, BON DIMANCHE
«SENSIBLE ET PRENANT.» — Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD
El Norte
POUR TOUS

GAGNANT 1er PRIX MEILLEUR FILM FESTIVALS: MONTRÉAL '84 QUÉBEC '84
avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: (Version originale, sous-titrés français)
Sam. & Dim. 1.30, 4.00, 6.45, 9.20. Sem. 6.45, 9.20.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
BILLETS DE GROUPES....INFORMATION: ÉLYSÉE...842-6053, 842-1424

LE NOUVEAU SUPER-HÉROS DU RIRE!

14 ANS
Pinot SIMPLE-FLIC
un film de avec GÉRARD JUGNOT
FANNY BASTIEN - PATRICK FIERRY et la participation de JEAN-CLAUDE BRIALY et PIERRE MONDY
Scénario et dialogue PIERRE GELLER CHRISTIAN BIEGALSKI Adaptation GÉRARD JUGNOT
2e FILM
...AU LAVAL & VERSAILLES: «JUSTE UN PEU D'AMOUR»
PARISIEN: 1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.55.
Sam. dernier spectacle 11.40.
LAVAL: Sam. Dim. 12.50, 4.15, 6.00, 7.45.
Sem. 6.00, 7.45. Sam. dernier spectacle 9.35.
VERSAILLES: Sam. Dim. 1.00, 4.25, 6.10, 7.45.
Sem. 6.10, 7.45.
Le PARISIEN 3 — 2e SEMAINE!
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 3 — VERSAILLES 2
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

LE DEVOIR CULTUREL

Des dessins dans lesquels on peut marcher

GILLES DAIGNEAULT

POURSUIVANT une réflexion solide et éclectique, amorcée il y a un peu plus de deux ans, sur la nature et les nouvelles fonctions du dessin contemporain, le Centre Saidye Bronfman (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine) présente l'exposition *Dessin — Installation* qui réunit six travaux récents réalisés par Jocelyne Alloucherie, Sylvie Bouchard, Nancy Johnson, Elizabeth Mackenzie, Robert McNealy et Greg Snider.

Les artistes ont été sélectionnés par Diana Nemiroff qui est la nouvelle conservateure de l'art contemporain au Musée des beaux-arts du Canada, et on a manifestement voulu montrer des pratiques divergentes de la très vieille discipline du dessin à l'intérieur de celle, relativement neuve, de l'installation, ce qui crée déjà une tension intéressante dans l'exposition.

Les oeuvres, d'un format assez imposant, occupent chacune un espace séparé plus ou moins virtuellement des autres, ce qui permet d'en faire l'expérience individuellement et arrive à faire oublier le caractère difficile de la salle. Par ailleurs, le format de l'exposition me paraît beaucoup plus susceptible de susciter une réflexion générale sur les rapports entre le dessin et l'installation, et même sur les avatars de cette dernière discipline, que de faire pénétrer véritablement le visiteur dans les univers particuliers des artistes.

D'abord, on remarquera combien, dans les drôles de narration que constituent les six oeuvres, les frontières autant que les hiérarchies sont abolies entre les différents moyens d'expression que sont le dessin, la sculpture, la peinture, la photographie et même l'écriture; tous contribuent *d'égal à égal* à produire du sens. Par exemple, la peinture n'est plus la discipline noble par excellence comme au temps du formalisme moderniste, ni le dessin un simple projet — un *disegno* — comme à la Renaissance; d'autre part, les contaminations sont ici monnaie courante : entre le dessin et l'écriture (Johnson), entre le dessin et la sculpture (Alloucherie et Snider), entre le dessin et la peinture (Bouchard), entre le dessin et la photographie (Mackenzie), etc.

En même temps — comme par magie ou, plus probablement, grâce à la finesse de la sélection de Diana Nemiroff — on quitte l'exposition avec le sentiment d'avoir vu surtout des *dessins*, comme si cette apparente mise en sourdine de certaines caractéristiques de la discipline, qui emprunte ici les moyens et les supports les plus divers, finissait par en accentuer d'autres, plus essentielles, comme les pouvoirs intimistes et narratifs.

Et c'est là une autre tension de l'exposition que l'équilibre entre l'espace privé et personnel du dessin et celui, public et dans lequel on peut déambuler, de l'installation. On a l'impression de circuler autant physiquement que psychologiquement dans de grands dessins tridimensionnels, comme dans des décors de théâtre qui n'attendaient que notre passage pour s'animer (de ce point de vue, l'oeuvre de Snider, même ingénieuse, pourra paraître plus didactique, moins ouverte).

Mentionnons que, comme cela se produit de plus en plus souvent avec l'art contemporain, l'exposition est accueillante et qu'un bon catalogue, rédigé par la conservateure invitée, l'accompagne. (Jusqu'au 22 novembre)

Bien sûr, chacune des installations nous donne aussi envie de mieux connaître l'oeuvre des artistes, ce qui est possible au moins dans le cas de Jocelyne Alloucherie qui présente, dans son atelier du 4060, boul. Saint-Laurent, la première partie de *Chinatown/Comme une montagne* (l'oeuvre qu'elle montre à Saidye Bronfman). (Cette fin de semaine seulement, de 12 h à 18 h).

★

Cette semaine, deux accrochages collectifs avec des allures historiques retiennent l'attention. D'abord, on sait que la doyenne des galeries montréalaises, L'Art français (370, avenue Laurier ouest), souligne son 50e anniversaire par une exposition de 50 oeuvres de 50 artistes qui ont gravité un jour ou l'autre dans l'orbite de la maison.

D'emblée, on constate que les artistes figuratifs anciens (par exemple Fortin, Lyman, Lemieux, Pellan, Roberts, Surrey et même Cosgrove ou René Richard) enfoncent complètement les nouveaux (qu'il est inutile de nommer) qui ne font que reprendre laborieusement et sur des modes mineurs les problématiques des premiers. De ce point de vue, l'exposition est éclairante et très utile.

D'autre part, on remarque une certaine percée de L'Art français du côté d'une figuration autre qui comprendrait en vrac Bachinski, Ben David, Furoy, Marois et Moisan, et qui nous fait croire à un possible rajeunissement de la maison au cours de son deuxième cinquantenaire. (Jusqu'au 12 novembre)

★

Ensuite, chez Waddington & Gorce (1504, rue Sherbrooke ouest), on présente sous le titre de *Maîtres québécois* un corpus d'oeuvres majeures des années cinquante et soixante. Si l'abstraction était l'exception à L'Art français (Borduas et Riopelle), ici c'est la figuration qui est minoritaire (Dallaire, de Tonnancour et toujours Pellan).

Il s'agit d'une sélection tout à fait exceptionnelle qui rappelle l'époque où ce quartier, beaucoup plus dynamique qu'aujourd'hui, exposait des toiles importantes, entre autres, de Borduas, de Ferron, de Charles Gagnon, de Gaucher, de Letendre, de McEwen ou de Molinari. Ces *Maîtres québécois* sont donc à voir absolument, au risque d'en sortir un peu nostalgique. (Jusqu'au 15 novembre)

★

La petite galerie Alliance (680, rue Sherbrooke ouest) s'est associée avec le Conseil des arts textiles du Québec pour présenter une exposition intitulée *Textures* qui réunit 13 oeuvres réalisées par neuf artistes québécoises de la fibre (dont la plupart sont des habituées de notre Biennale de tapisserie).

L'accrochage, qui n'a pas dû être commode à faire, rend compte de l'extrême diversité des pratiques en ce domaine qui semble intéresser à peu près exclusivement les femmes et, dans l'ensemble, présente un visage passablement artisanal de la discipline en ce qu'il n'a pas retenu les propositions les plus novatrices de la Biennale de l'été dernier. Cela dit, *Textures* n'en constitue pas moins une introduction succincte mais efficace aux ressources expressives des arts textiles. (Jusqu'au 9 novembre)

Détail de l'installation de Greg Snider présentée au Centre Saidye Bronfman

Exposition sur l'URSS

QUÉBEC (PC) — « Les chefs-d'oeuvre de la culture nationale de l'URSS » sont actuellement présentés au cégep de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, par la magie de l'image photographique.

Cette exposition, qui est une initiative de la Société culturelle Québec-URSS, propose jusqu'au 3 novembre, de faire connaître à l'homme du XXe siècle, la richesse de création des architectes, sculpteurs et peintres qui, depuis des siècles, ont façonné ce grand pays.

Quelque 275 photographies témoignent de la diversité de l'héritage culturel légué par la centaine de nationalités qui cohabitent toujours à l'intérieur des quinze grandes républiques soviétiques.

L'exposition a été réalisée par des correspondants de l'agence TASS, dont certains sont des photographes professionnels réputés. Depuis sa création, l'an dernier, elle a été présentée dans plusieurs villes à travers le monde dont Paris, Rome et plus récemment, Montréal et Toronto.

La culture contemporaine est également représentée, tant par l'architecture et l'urbanisme modernes, que par les métiers populaires, les fêtes contemporaines et le travail des milliers de restaurateurs et d'archéologues.

exposition
«Peintures»
NORMAN LEIBOVITCH
Samedi le 27 et dimanche le 28 octobre entre 14h00 et 21h00
755, Davaar, Outremont 279-0512

GALERIE LA MAGIE DE L'ART Antiquités
Directement du Salon National des Galeries d'Art
oeuvres récentes
ANATOLE GOLOD et STANLEY LEWIS
1235 rue Guy 935-1446
À quelques pas au sud de Ste-Catherine

MM 1906-1984 MM
MORENCY FRÈRES
Fondée en 1906
« allié dans l'encadrement, la tradition du beau travail à l'expression contemporaine »
du mardi au samedi: 12 heures à 17 heures
1564 rue St-Denis, 845-6442 845-6894
Métro Berri-Demontigny sortie St-Denis
MM 1906-1984 MM

GALERIE 13
Raymonde Godin
Travaux récents
jusqu'au 4 novembre
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

«Charnière»
LUC BOURBONNAIS
collages et sculptures
jusqu'au 17 novembre
L'Artiste sera présent à la galerie mercredi le 31 octobre de 19h à 22h.
Galerie Fucito
5283 ave du Parc — 279-1919
du mercredi au samedi, 11 h - 18 h

Galerie du 22 MARS
exposition
LOUIS JAQUE
jusqu'au 11 novembre
1333, avenue van Horne, Outremont, Tél.: 271-1783
du mercredi au dimanche de 12h à 18h

PRAGMA
GALERIE ÉPHÉMÈRE
1180 rue Drummond, 7ième étage.
Invitation au vernissage des oeuvres de
François Jolly et de Jean Robillard
jeudi le 1er novembre à 19h
jusqu'au 29 décembre 1984
...une galerie autre.
avec la gracieuse collaboration des propriétaires du
1180, rue Drummond, (514) 875-5808.

ARCHITECTURES EN FRANCE
Modernité/Post-Modernité
Une exposition produite par le Centre de Création Industrielle du Centre Georges Pompidou de Paris, en collaboration avec l'Institut Français d'Architecture et l'Ordre des Architectes de France, présentée à Montréal grâce à une subvention de la Fondation UQAM.
jusqu'au 18 novembre 1984
du mercredi au dimanche
de 12 à 18 heures
CENTRE DE CREATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN
Pavillon Arts IV-Design, salle 4005
200 ouest Sherbrooke
case postale 8888, succursale A
Montréal
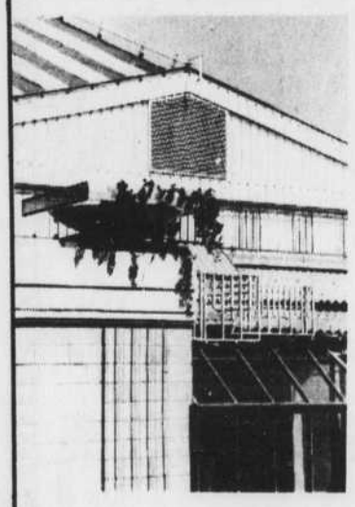
ARCHITECTE ALAIN SARFATI
PHOTO D SUCHEYRE
CONFERENCES AIR FRANCE
le mercredi 24 octobre 1984, à 20 heures
Alain Sarfati, architecte, Paris
Réalisations et projets architecturaux récents
le mercredi 31 octobre 1984, à 20 heures
Henri Ciriani, architecte, Paris,
Grand Prix de l'Architecture 1983
Réalisations et projets architecturaux récents
le mercredi 7 novembre 1984, à 20 heures
François Chaslin, critique,
chef de section à l'Institut Français d'Architecture, Paris
Propos critique : tendances de l'architecture française contemporaine
salle Marie Gerin-Lajoie
Pavillon Judith Jasmin (niveau métro)
1445 Saint-Denis
métro Berri de Montigny
Pour information : tél. 514 - 282 3395
Université du Québec à Montréal

Daniel Crichton
du 31 oct. au 20 nov.
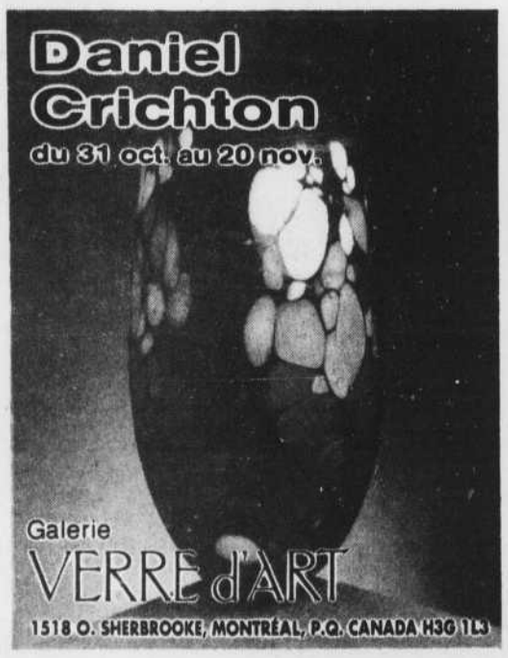
Galerie VERRE d'ART
1518 O. SHERBROOKE, MONTRÉAL, P.Q. CANADA H3G 1L3

«L'ŒIL»
1127 St-Denis 282-1546
du lundi au samedi de 11h à 17h
ou sur rendez-vous
GRAVURES
SURRÉALISTES & « CIE »
LE SURRÉALISME DE A (Alechinsky) à Z (Zurn) en passant par:
BELLEFLEUR, CHAGALL, CHIRICO, COCTEAU, DALI, DELVAUX, ERNST, FINI, MAGRITTE, MIRO, PELLAN, PRÉVERT et plusieurs autres...
Jusqu'au 10 novembre 1984

GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554
exposition
« Tableaux récents »
HENRI MASSON
(sujets favoris d'Henri Masson, patineurs, musiciens, moines et scènes familiales.)
Jusqu'au 17 novembre

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2K8. (514) 843-5487
Voir faire un TABLEAU
DIX PEINTRES CRÉENT À LA VUE DU PUBLIC
I RENÉ BELLEY — LOUIS-PIERRE BOUGIE
LUCIENNE CORNET — KEVIN KELLEY
TIN YUM LAU — SERGE LEMOYNE
JEAN MARIE MARTIN — JACQUES PAYETTE
SUSAN SCOTT — FRANÇOIS VINCENT
du 24 octobre au 11 novembre
vernissage le 11 novembre de 13h à 17h
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ VOUS
ART CONTEMPORAIN

MAÎTRES QUÉBÉCOIS
OEUVRES IMPORTANTES DES ANNÉES 50 et 60
P.E. BORDUAS — YVES GAUCHER
JEAN DALLAIRE — RITA LETENDRE
JACQUES DE TONNANCOUR — JEAN McEWEN
MARCELLE FERRON — GUIDO MOLINARI
CHARLES GAGNON — ALFRED PELLAN
J.P. RIOPELLE
Jusqu'au 15 novembre
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke ouest 934-0413 — 933-3653

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE MONTRÉAL
FRANÇOIS MORELLET Systèmes
Jusqu'au 25 novembre
Une exposition organisée par la Albright-Knox Art Gallery de Buffalo, N.Y.
VIDÉO 84 quatre installations
Jusqu'au 11 novembre
WESTERN FRONT/VIDÉO
Jusqu'au 11 novembre
RÉVOLUTIONS PAR MINUTE
Jusqu'au 11 novembre
L'exposition regroupe des enregistrements sonores réalisés par 21 artistes venant de différents horizons: arts visuels, performance, architecture...
Nous vous invitons à devenir membre de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain.
ENTRÉE LIBRE
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

exposition
Philippe Valois
«Travaux récents»
Pour souligner l'événement, un déjeuner-rencontre aura lieu le dimanche 28 octobre de 11 à 15 heures.
jusqu'au 9 novembre
L'ATELIER 4809
4809 Marquette, Montréal
Tél: 526-1027
Du mer. au ven. 12h. à 18h. Sam. et dim: 12h. à 17h.
Laurent Tremblay consultant en art contemporain

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555
Salle I «Toundra»
DENIS CHARLAND
Travaux récents
CLAUDE BERNARD
Sculptures
Salle II
LOUIS JACQUES SUZOR
Joallier
Dernière fin de semaine

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 27 octobre 1984

La fabrication artisanale du vin...

...de plus en plus populaire !

FRED A. REED
Collaboration spéciale

DE Saint-Léonard à Ville-Émard en passant par le Marché Central, dans des wagons de chemin de fer frigorifiés, des camions-remorque et des entrepôts de fortune, le grand bazar du raisin tire à sa fin. Sur des terrains vagues et sous les tronçons élevés des autoroutes, marchands et clients discutent prix et qualité, l'oeil braqué sur le marché afin de capter le moindre indice de fluctuation.

Devenue presque aussi québécoise que la cueillette des pommes, la fabrication artisanale du vin ne cesse de se faire des adeptes. À la fois une activité culturelle et économique, elle représente un apport considérable à l'économie métropolitaine. La vinification, considérée pendant de longues années comme l'apanage de la seule communauté culturelle italienne, connaît un essor bien de « chez nous ».

Jean Talon serait en train de perdre son pari, selon M. Maurice Chénier éditeur de la revue *À Table*. L'Intendant, qui a imposé la bière à la colonie, aurait constaté aujourd'hui que la consommation du breuvage du nord est à la baisse, pendant que celui produit à partir du noble fruit de la vigne affiche une croissance constante. La culture vinicole véhiculée par les fabricants domestiques y est certainement un facteur.

« Des gens comme des médecins et des policiers se mettent en coopératives, échangent des expertises. Le gagnant au dernier festival du vin maison organisé par le Congrès des Italo-Canadiens, c'est un Québécois », dit M. Chénier.

« Le marché du raisin commence à décoller », dit-il. « Des vins faits avec des raisins comme le Cabernet Sauvignon ou le Zinfandel sont souvent bons, et parfois même excellents. Je paierais volontiers de sept à dix dollars pour un bon vin de fabrication artisanale, tout en sachant que je ne pourrais pas me procurer du vin de cette qualité au même prix à la Société des alcools ».

Certes le marché du raisin est robuste, de dire M. Vincent Cacciatore, président de la Corporation de distribution Italgrape. « Nous sommes la seule compagnie à être intégrée verticalement, des vignes jusqu'aux pressoirs », nous a déclaré M. Cacciatore. S'accaparant à lui seul de plus de la moitié du marché, Italgrape est devenu le poids-lourd du raisin à vin dans la région montréalaise. Italgrape cultive ses propres vignes dans la partie sud de la vallée centrale de la Californie, y effectue l'emballage, et organise à partir du siège social à Montréal la distribution et la mise en marché.

« Le Canada, je crois, consomme presque 50 % de tout le raisin à vin expédié de la Californie, et de cela nous en consommons le tiers ici même à Montréal », dit-il. Ce qui veut dire, en termes concrets, quelques 15,00 tonnes de raisin, souligne-t-il. En effet, selon le Canadien National, le chemin de fer de l'État a transporté au-delà de 15,000 tonnes en 1983, c'est-à-dire, 317 wagons de raisins. Les livraisons de l'année 1984 n'étant pas encore terminées, seuls des chiffres provisoires sont disponibles. Mais jusqu'au début d'octobre, 230 wagons de raisins sont déjà arrivés à Montréal.

Une cinquantaine de ces wagons aboutiront sur la voie de garage des Jus Sebastien, à Saint-Léonard. M. Joseph Borsellino y tient boutique depuis 1976, l'un des plus importants détaillants d'Italgrape. Son entrepôt frigorifié peut contenir 50,000 caisses de raisins à une température constante de 4 degrés celsius.

Les prix en vigueur et les variétés disponibles sont affichées dans le minuscule bureau. Parmi les 13 différents raisins en stock, le plus populaire demeure l'Alicante, mais on peut noter également le Muscate, le Carignan, la Malaga, le Zinfandel et le Cabernet Sauvignon. Ce dernier, à partir duquel sont produits les grands vins californiens, commande toujours le prix le plus élevé, soit $15.00 la caisse, d'autres variétés se vendant à $13.25.

Dans une période inflationniste, le prix des raisins n'a pratiquement pas augmenté depuis cinq ans. Les prix ont même chuté en 1983, résultat d'une saturation du marché. Certains attribuent cette baisse, de l'ordre de $5.00 la caisse, à l'arrivée de raisins importés d'Italie. M. Cacciatore ne retient pas cette hypothèse, évoquant les excédents d'une récolte exceptionnelle en Californie.

« On a vu un changement dramatique dans les préférences de ceux qui font le vin », dit M. Borsellino, qui a abandonné tôt le métier d'enseignant pour s'adonner au commerce du raisin. Il y a dix ans, les Italiens faisaient leur vin uniquement avec l'Alicante et le Muscate, un mélange qui donne un vin très foncé et parfois très, très fort. Mais maintenant, on remarque plus de mélanges que jamais, même chez les Siciliens. « Quant à moi, dit-il, je mélangerais huit caisses de Cabernet, six caisses de Mission, et une ou deux d'Alicante pour la couleur ».

« Vous savez, c'est possible de savoir d'où viennent nos clients simplement par rapport à la sorte de raisins qu'ils achètent. Ceux du nord, par exemple, préfèrent les raisins rouges qui donnent un vin moins foncé, tandis que les ressortissants de la Calabria, dans le sud, penchent du côté de l'Alicante, qui donne un vin rouge foncé, corsé. Les Portugais, eux, sont des gens Alicante pur. Quant aux Grecs, aux Yougoslaves et aux Hongrois, ils semblent préférer les vins blancs ».

L'un des fondateurs du festival du vin maison, M. Carlo Taciani, est originaire du Frioul, dans le nord-est de l'Italie et son vin en témoigne. C'est un rouge léger et fin que nous sirotons pendant que M. Taciani fait écraser son raisin dans son garage. Le processus n'a rien de compliqué : après deux ou trois jours la fermentation est entamée. « Quand le moût commence à décoller du bord de la cuve, je le transfère dans des dames-jeanne à 12 gallons dans le sous-sol et le processus continue là-bas ».

Chaque fabricant possède sa technique bien à lui. M. Taciani, contrairement à la majorité, ne presse pas ses raisins, expliquant que cela donne un vin plus approprié à son goût. Mme Giovannina Degli Quadri, de Ville-Émard, ne fait pas que presser son raisin (par les bras de ses beaux-fils) ; elle élabore ce qu'on appelle le « vino cotto » (vin cuit), où une quantité de moût est bouilli dans un contenant de cuivre, puis rajouté à ce qui se trouve déjà en état de fermentation. Ce processus assure, dit-elle, que le vin ne tournera pas au vinaigre ; la teneur en alcool sera plus élevée.

Pour environ $15 la caisse de raisins, on peut s'adonner au plaisir de fabriquer chez soi du vin maison (Photo Louise Lemieux)

Plus important encore, Mme Degli Quadri fait cuire son vin parce que c'est ainsi qu'elle, comme des milliers des gens, a appris à vivifier. « c'est la coutume », renchérit M. Taciani. Nos pères et grand-pères en faisaient ; nous avons grandis dans cette atmosphère ».

« Dans les ménages italiens, on consomme pas mal de vin. L'année passée j'ai fait 60 caisses de raisins, à cause de la petite guerre des prix qui a éclaté », dit-il. « On estime qu'au moins 20,000 familles font leur propre vin et investissent peut-être $10 millions à l'achat de raisins ».

Le phénomène de la vinification artisanale ne semble pas perturber le calme à la Société des alcools. Mais le Dr. Jocelyn Tremblay, vice-président à la production, reste songeur. « À la SAQ, on a eu tendance à ignorer cette pratique. Mais selon une étude effectuée en 1975 et 1976, plus d'un million de gallons de vin sont produits tous les ans de façon artisanale dans la région ».

Inquiétude ou simple désir d'expansion ? Même si le vin produit à partir des 600,000 caisses vendues dans la région représente seulement la moitié de la capacité de l'immense cuverie de la SAQ, rue des Futailles, il n'en demeure pas moins une quantité de taille : 6 millions de bouteilles. « La Société a envisagé » dit-il, « et veut envisager la vente en vrac. Nous serions devenus davantage des vendeurs de bouteilles (75 millions en 1983) que des vendeurs de vin. On serait capable de fournir du vin à des prix tout à fait concurrentiels. D'autant plus que la majorité des artisans ne sont pas capables de faire un vin de bonne qualité ».

Un fossé sépare la « cave à vin des québécois » des producteurs artisans. D'un côté, la science du vin, l'oenologie, permet d'étudier « cette solution chimique excessivement complexe » avec une rigueur scientifique, selon le Dr. Tremblay. De l'autre côté, se trouvent les gens qui portent une culture vinicole vieille de 3000 ans et mûs par le désir de perpétuer une tradition foncièrement populaire qui leur procure le goût du terroir et réanime les souvenirs d'une vie à jamais révolue.

La vinification artisanale, art ou science ? À la SAQ, on a tranché. Pour M. Vincent Cacciatore, une fois le choix de raisins arrêté et les outils nécessaires en place, il s'agit simplement d'un processus naturel. Tous les deux, de dire M. Maurice Chénier : l'oenologie est une science exacte, mais il existe bel et bien l'art de faire son propre vin.

« Le vin, c'est un miracle de la nature », déclare M. Guido Bistolfi, directeur de l'Institut culturel Italien de Montréal et attaché culturel auprès du Consulat général d'Italie. « Le matériel est là ; on doit faire ses devoirs envers la nature : choisir les raisins et attendre le moment climatique propice », dit-il. « Même s'il ne coûte pas moins cher à fabriquer du vin chez soi, la tradition du pays du vin fait surgir l'orgueil, la conviction de faire un vin tout à fait naturel, sans ajouts chimiques, tandis que les vins importés sont perçus comme étant industrialisés et ainsi altérés ».

Le charme envoûtant de Central Park...

...un monde à part d'une richesse inépuisable

Central Park (ci-haut), c'est l'oasis rêvé d'un Manhattan en effervescence. En bas, la fontaine Betheska, au coeur de Central Park

JEAN-CLAUDE MARSAN

JE revoyais dernièrement le film *Hair*, dont une grande partie fut tournée dans Central Park à New York. Cela m'a donné le goût de revoir ce parc, ce que j'ai fait récemment au cours d'une journée splendide de l'été des Indiens.

Quel parc, Dieu, quel parc ! De tous les grands parcs urbains que j'ai pu voir, Regent's Park à Londres, le Bois de Boulogne à Paris, le Prater de Vienne ou Stanley Park à Vancouver, c'est celui qui procure la plus forte impression.

Pourtant, il y a sûrement peu de parcs qui soient en si piètre état. La plupart de ses équipements ont plus d'un siècle d'usure, sa fréquentation est effarante, et son entretien n'est pas à la hauteur de son utilisation. On semble cependant faire un effort ces temps-ci et plusieurs éléments, tels la fontaine Bethesda et le Pine Bank Arch, sont en voie de restauration. Cela ajoute cependant à la frustration du visiteur qui se bute souvent à des clôtures de chantier.

Malgré tout, Central Park demeure toujours aussi envoûtant, comme une espèce de monde à part, complet en lui-même et dont la richesse d'aménagement serait inépuisable. Tout le monde semble y trouver son compte, autant les joggers qui s'y essoufflent par milliers que le promeneur solitaire ou les enfants qui pêchent dans les divers lacs et étangs.

Cet envoûtement tient, à mon avis, à deux facteurs principaux. En premier lieu, le parc présente un contraste tranché avec la ville qui l'entoure. Manhattan est un milieu dur, volontaire, sans retenue; c'est l'extravagance de l'audace humaine, un délire de puissance sans concession ni pitié. À ce déferlement de béton, de pierre et d'acier, le parc oppose un stop. C'est fascinant de voir à son pourtour ces alignements d'immeubles figés dans leur hauteur comme dans une attitude de respect.

En second lieu, le concept d'aménagement de Central Park apparaît aussi audacieux, aussi volontaire que le reste de Manhattan. C'est une pièce fantastique de verdure et de nature, organisée en de multiples mises en scène. Ce sont des étangs, des lacs, des sentiers, de larges voies sinueuses, un mail formel rectiligne, des boisées denses, de vastes clairières, des buissons à n'en plus finir. Le tout est tellement bien agencé et interrelié, sans jamais lasser ni devenir mesquin, que l'on a de la difficulté à imaginer que le parc pourrait être aménagé autrement.

Son concepteur, Frederick Law Olmsted, se rattache dans son genre à la lignée des réformateurs sociaux du 19e siècle qui ont tenté de contrer les abus de la Révolution industrielle. Ainsi, il pensait que les villes de son temps — on a peu d'idée aujourd'hui de leur brutalité — accablaient les humains et désintégraient leur personnalité. Il croyait, comme il l'a écrit à de multiples occasions, que le parc urbain avait la mission de regénérer la personne humaine, de la satisfaire tant sur le plan spirituel que sur celui de la santé et de l'agrément.

Son génie fut, tout en poursuivant toujours cette même philosophie, de concevoir des aménagements appropriés à chacun des sites où il est intervenu (ils se comptent par dizaines aux États-Unis). À Montréal, par exemple, Olmsted fut impressionné par le caractère grandiose et naturel de Mont Royal. Contrairement à ce qu'il fit à Central Park où, manifestement, il a beaucoup changé les conditions premières de ce site de 340 hectares, il intervint très peu dans le cas de la montagne. Il recommanda que l'endroit demeure le plus naturel possible (il était opposé aux escaliers, aux belvédères et autres équipements du genre qui ont été rajoutés par la suite), se contentant d'aider la nature dans son oeuvre au lieu de la maîtriser et de l'organiser.

À Manhattan, son approche fut à l'opposé : il organisa volontairement la nature en cherchant à concentrer sur le terrain le plus de mises en scène de paysages naturels possibles. Déjà à son époque, il avait compris que le caractère fondamental de Manhattan était ou serait une accumulation d'événements. À ces expériences innombrables offertes par le milieu bâti, il a voulu répondre par une accumulation d'expériences du milieu naturel.

Il est probable que d'autres aménagistes, qu'Olmsted et Calvert Vaux, son collaborateur dans la conception de Central Park, n'auraient peut-être pas eu autant de succès en tentant un tel aménagement. Car ce qui fascine dans ce parc est que toute cette accumulation de paysages pittoresques échappe à la fragmentation pour se fondre dans un tout d'une grandeur émouvante. Cela n'est pas fréquent; cela, c'est la marque du grand art.

Dans son guide de l'architecture de Manhattan, l'oeuvre à laquelle Paul Goldberger consacre le plus d'importance et le plus de pages est Central Park. À son avis, les deux plus importantes oeuvres d'architecture de New York sont le Brooklyn Bridge et ce parc. Cette affirmation peut étonner; dans la réalité, on constate facilement qu'il a raison.

HUMEURS

La névrose du couvre-feu

NATHALIE PETROWSKI

LES passagers de l'heure de pointe marchent à petits pas hâtifs, pressés par le temps, courbés par le poids de la journée. Les passagers de l'heure de pointe marchent, courent, volent. Tous dans la même direction. Tous vers la même destination. Entre la pente de ski du Palais des Congrès et le trou béant de l'autoroute Ville-Marie, une immense bouche de métro baye aux corneilles. À 18h50, cette même bouche, ouverte à tous les courants d'air, délaissée distraitement par les préposés aux guichets, éclate d'un rire un peu sadique. Quelques secondes plus tard, le dernier métro siffle trois fois avant de s'engouffrer dans le long tunnel d'une grève tranquille, civile, voire même civilisée. Une grève laborieuse comme on en a jamais vue.

À 18h52, un métro vide file sans arrêter. À 18h54, un deuxième métro s'arrête cette fois. Fausse alerte. Les portes refusent obstinément de s'ouvrir comme dans les cauchemars des rendez-vous ratés. La foule clairsemée s'impatiente sur le quai de la dernière gare. Et puis la voix de Fantomas, craquelée et couverte de toiles d'araignées, s'élève du quai. « Attention à tous les voyageurs, nous interrompons le service en direction d'Henri Bourrassa.» Personne n'y croit. Les gens restent debout, sidérés, frappés par l'absurdité de la situation, déboussolés par la réalité qui leur file sous le nez. La plupart ressemble à des orphelins abandonnés par leur mère ou encore à la petite fille aux allumettes qui regarde les vitrines sans avoir accès à la marchandise.

Le rideau se lève alors sur le grand ballet mécanique des trains qui vont nulle part. Des trains vides et heureux de l'être, vont et viennent en chantant leur hymne, avant de se télescoper dans les tunnels. Des trains qui filent en toute liberté et dont le mouvement insaisissable apparaît comme une provocation à ceux qui font le pied de grue sur le quai. Un ballet ironique qui change des convois de sardines humaines, sourdes et endormies par le ronron de la *run* de lait.

Derrière les grandes vitres étanches, on aperçoit des conducteurs en manches de chemises, en pulls et en cols roulés, relaxes, décontractés, au-dessus de leurs affaires, ravis de voir la job finir de si bonne heure. On dirait qu'ils ont enfin trouvé la manette de la liberté à l'intérieur même de leur prison bleue. On dirait des petits gars en train de jouer avec leurs trains; des petits gars en train de jouer avec les nerfs de passagers impuissants. Ces derniers viennent subitement de perdre leur droit de passage et du fond de leur immobilité frustrée, ils ne peuvent plus que regarder les gros wagons grévistes rouler à un train d'enfer.

On se croirait dans un autre temps et un autre monde. Un monde à l'envers où les grévistes font des grèves en travaillant d'arrache-pied avec un regain inusité de zèle. Un monde où les grévistes arrivent au travail plus tôt que prévu et mettent du coeur à la grève; où ils lâchent même leurs airs baveux et leurs paupières molles des semaines ordinaires, pour se montrer aimables, affables et souriants.

C'est bel et bien la fin d'une époque. La fin des bonnes vieilles grèves sauvages où les grévistes exprimaient franchement leur trop-plein de frustration et de mécontement en faisant payer tout le monde, patrons et usagers. Maintenant on voit même des usagers qui passent sans payer.

La grève nouvelle et améliorée se veut civile, efficace, organisée, disciplinée. De quoi donner une leçon à ceux qui ratent systématiquement le dernier métro. Ceux-ci comprennent enfin qu'en temps de grève comme en temps de paix, il y a toujours un dernier métro et toujours un candidat étourdi pour le rater.

Mais il ne faudrait quand même pas trop ambitionner sur le pain béni. Depuis une semaine, cette grève travailleuse et ordonnée, est en train de transformer l'horaire collectif en programme informatique. Cette grève uniformise et régimente notre vie comme à l'armée. Plus moyen de s'arrêter dans la rue pour parler à une vieille connaissance. La vieille connaissance affiche règle générale, un air paniqué à l'idée de bavarder inutilement et de courir le risque de se faire prendre par la police du temps et de manquer le bateau. Pardon, le dernier métro.

Depuis une semaine, tous les gens que j'ai croisés, couraient comme des déchaînés, l'oeil dilaté, le souffle haletant, symptômes inquiétants d'une nouvelle épidémie qui s'est abattue sur la ville: appelons cela la névrose du couvre-feu. Depuis une semaine, plus personne ne dispose de son temps. Tout le monde au travail et à la maison à la même heure. Tout le monde coincé sur le même fuseau horaire. Tant pis pour les retardataires et les retardés. Tant pis pour les paresseux et les décalés. Tant pis pour ceux qui prennent le temps de vivre et qui le prennent à n'importe quelle heure. Tant pis aussi pour tous ceux qui veulent prolonger le party. Le party ces jours-ci est en libération conditionnelle. Il se termine de très, très bonne heure.

L'épidémie s'est répandue chez les automobilistes mais de façon sensibilement différente. La névrose les affaiblit eux aussi. Ils partent de plus bonne heure pour éviter les bouchons. Ils ont l'air traqué par le filet pollué qui promet de les épingler au sol comme des papillons métalisés. Ils foncent dans les rues et sur les autoroutes en maudissant tous les cyclistes et les pouceux de la terre. Plus question d'entraide. L'entraide n'entre plus dans la grille horaire des technocrates du temps. C'est maintenant chacun pour soi. Sauve qui peut le transport en commun. Le point commun aujourd'hui est une course solitaire.

Le rituel de la grève des transports que nous attendions avec impatience comme un prétexte à l'école buissonnière, est bel et bien mort. La fête annuelle égayée par les feux de Bengale des autobus qui brûlaient fiévreusement dans la nuit, a perdu sa saveur anarchique. La ville habituellement dérèglée, ressemble maintenant à l'astre mort d'une horloge. Plus personne dans les rues sauf aux heures prescrites. Plus de rencontres fortuites entre automobilistes et piétons. Plus d'excuses pour arriver en retard au travail ou pour partir de plus bonne heure. Tout le monde au pas. Ceux qui ont raté le métro de la première heure et de la dernière chance, n'ont qu'à ajuster leur montre ou leur cadran qui a explosé à retardement. Grand bien leur fasse. Qu'ils marchent.

TOURISME

LE BRÉSIL DU PEINTRE CARLOS BASTOS

MONIQUE NUYTEMANS

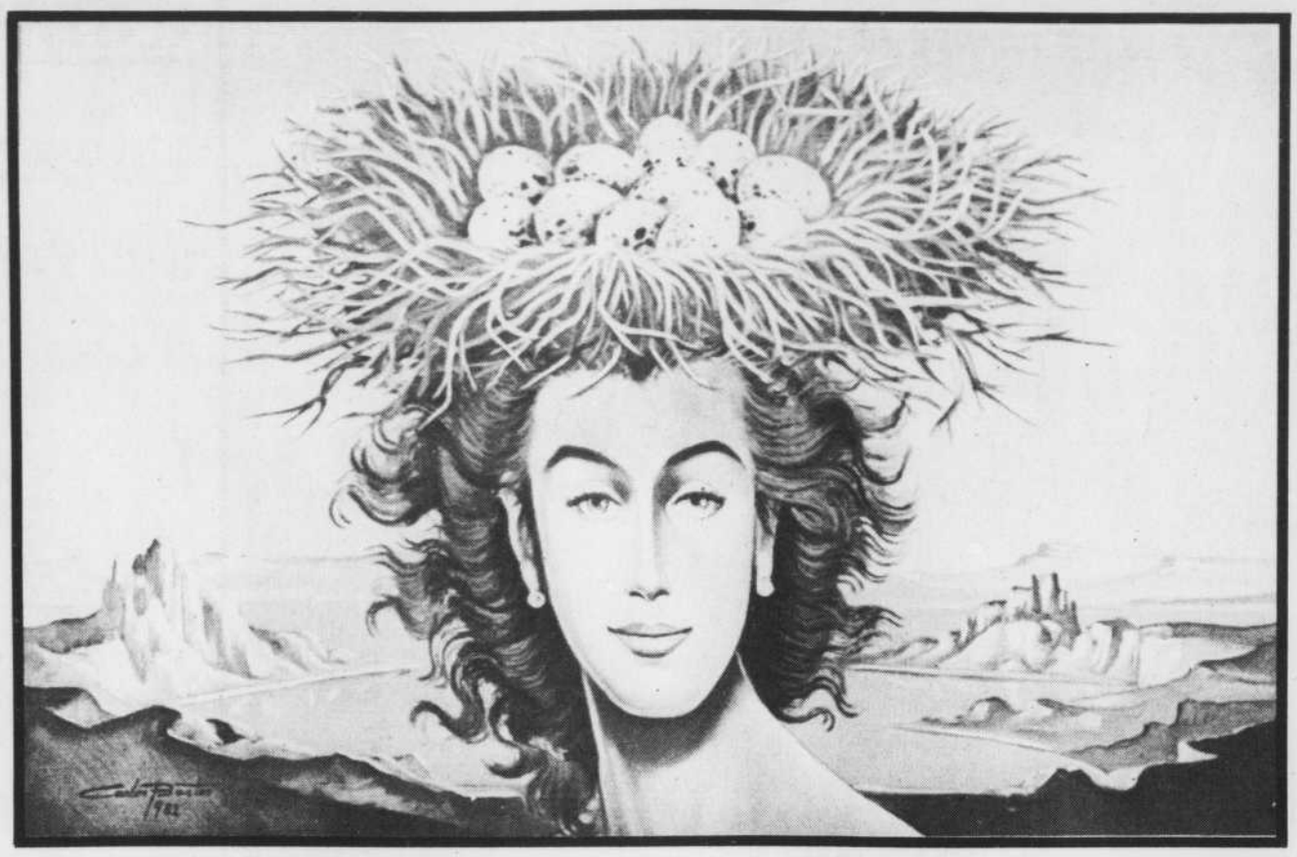

À gauche, « O Ninho », une oeuvre du peintre Carlos Bastos (en bas). Ci-haut, la maison du peintre (Photos Monique Nuytemans)

C'EST par le fait d'un pur hasard que je me suis introduite dans la maison d'un des peintres les plus célèbres du Brésil : Carlos Bastos.

Je me promenais sur la plage de Salvador quand mon oeil fut attiré par une propriété à colonnes grecques, avec statues italiennes à leur sommet. Je m'approche discrètement de la grille et je découvre deux obélisques ainsi que des sphynx de pierre sculptés. Cette égyptologie ceinture une piscine qu'un Noir nettoie avec attention.

Qui peut bien être l'homme original qui vit là ? J'étais convaincue qu'il s'agissait d'un homme. Je fais le tour de la maison. L'avant est merveilleusement encombré de bougainvilliers de toutes couleurs. Des statues italiennes ornent la grille d'entrée. Je sonne. Un serviteur vient ouvrir. Je me présente en disant que j'aimerais bien interviewer le maître de céans.

J'étais, à mon grand étonnement, chez Carlos Bastos qui se fit un plaisir de me montrer son atelier, tout en s'excusant, disant que ses meilleures toiles étaient en ce moment en exposition à São Paulo. N'importe. Ce que je découvre est très impressionnant : beaucoup de nus masculins, des têtes ornées de plumes, un réalisme qu'il qualifie de « magique ».

Carlos Bastos me fait faire le tour du propriétaire. Sa maison est superbe : c'est un style colonial portugais avec des meubles sombres, des tableaux anciens, des antiquités, des vierges sous verre, mais ... avec un four à micro-ondes dans la cuisine. J'apprends qu'il est grand admirateur du peintre américain Norman Rockwell et des impressionnistes français en général, surtout Monet et Manet.

Où que nous allions dans la maison, deux dalmatiens nous suivent. En arrivant dans la cour, je demande au peintre la signification du mausolée qui m'avait déjà intriguée lors de ma visite indiscrète à partir de la plage.

Dans ce mausolée à la grecque, dominé par quatre statues sculptées par Bastos lui-même, est enterré un autre dalmatien dont la tête fut fracassée par un cocotier lors d'une tempête. Bastos m'avoue que ses chiens sont ses amis les plus fidèles et qu'il trouve regrettable qu'on jette des amis à la poubelle. Il leur a donc dessiné un endroit de choix dont il a lui-même peint les draperies grises sur le béton blanc.

C'est dans le calme de cette maison ravissante, au bord des vagues sauvages de l'Atlantique, que Carlos Bastos trouve l'inspiration pour ses toiles très spéciales, d'un réalisme poussé. J'ai été étonnée de trouver tant de modes différents de peindre chez lui. Il ne semble pas s'en tenir à un seul style, mais s'essaie à plusieurs.

L'homme ? 58 ans, né à Salvador, d'origine portugaise, petite barbiche, cheveux blancs, racé, un français excellent, un regard timide et une modestie certaine qui est souvent la preuve d'un grand talent.

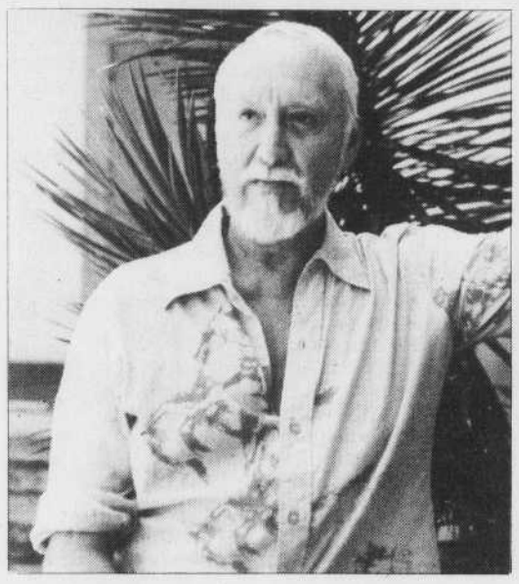

Itamaraca, l'île des prisonniers

MONIQUE NUYTEMANS

À 50 km de Recife, capitale du Pernambouc, au nord-est du Brésil se trouve une petite île de 65 km carrés qui abrite 8,259 habitants. La plupart d'entre eux sont si bien qu'ils ne désirent pas en sortir et que si par « malheur » ils en étaient expulsés, ils feraient un autre mauvais coup pour être réintégrés...

Les deux premières années de détention se passent en prison. Mais si les prisonniers font preuve de bonne conduite, ils reçoivent, une maison, font venir leur famille. Considérant la situation économique actuelle au Brésil, et leurs antécédents, ces prisonniers ne tiennent pas à sortir de l'île, car ils ne trouveraient certainement pas de boulot. Avec un taux de chômage de 20 %, il n'y a même pas de travail pour les autres, ceux qui ne sont pas en prison... L'île d'Itamaraca est donc, pour ses « habitants », une solution de vie décente, voire agréable.

Sur la plage de l'île d'Itamaraca (Photo Monique Nuytemans)

Dans l'île d'Itamaraca j'ai vu un prisonnier qui était guide — il a été incarcéré pour meurtre — il dirigeait un groupe de touriste parlant portugais. Sur sa chemise apparaissait son numéro. Il expliquait le fonctionnement d'un moulin à sucre et le procédé de production à partir de la canne à sucre, jusqu'au moulage du sucre en cônes.

J'ai vu d'autres prisonniers qui vendaient, en toute liberté dans l'île, des objets de bois sculptés par eux: des bateaux, des oiseaux, des objets religieux, des bancs et des tables pliantes. Tous doivent consacrer leur matinée à couper de la canne à sucre pour le gouvernement; mais le reste du jour leur appartient. Et les profits de leurs échoppes leur reviennent.

Itamaraca est un nom indien qui veut dire « son dans les palmes ».

Seulement un tiers de l'île est occupé par les prisonniers et leur famille. Le reste de l'île est plutôt désert sauf pour quelques maisons de campagne idéalement situées en bordure de l'océan. Je m'y suis baignée, l'eau y était chaude comme celle de mon bain. J'y ai mangé des crevettes, de l'achigan de mer et des confitures dont les Brésiliennes ont le secret. On les mange là-bas comme dessert.

En revenant à Recife je me suis arrêtée au musée de l'Homme du Nord-Est. Un bijou! Il raconte tout sur la canne à sucre, sur la colonisation, sur la culture indienne autochtone et sur le candombré, la religion aux racines africaines.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAUX SUR PARIS-BRUXELLES-MADRID
Tél.: 281-1040

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $520 - Talbot Samba $369 - Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES
TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS
HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉTIDERRANÉE - SKI, Studios — Appartements en Guadeloupe et Martinique.
Appartements Nice Côte d'Azur
TARIFS SPÉCIAUX FORFAITS-VACANCES
HIVER 84-85 - SKI ET SOLEIL
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR"
BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAI - MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES VIERGES Etc... SOSUA $548
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc...
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

URSS
FESTIVAL D'HIVER RUSSE
MOSCOU & LENINGRAD 2 sem. DEP: 20 décembre $1599.
ASIE CENTRALE 2 sem. Moscou, Léningrad, Samarkande, Boukhara, Tashkent. DEP: 20 déc. $1699.
LES PRIX COMPRENNENT: Avion aller-retour de Montréal, hôtels de première classe, trois repas par jour, billets de spectacle durant le FESTIVAL D'HIVER RUSSE, dîner de gala, visites quotidiennes, et plus.
NON COMPRIS: Taxe d'aéroport $12.50 et frais de visa $20.
exotik tours permis du Québec
Intourist
VOLS SANS ESCALE PAR AEROFLOT
POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS, CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
POUR BIEN VOYAGER

Hôtel Castelhaïti
Hôtel moderne de renommée internationale au service de la clientèle canadienne depuis 28 ans. Cuisines française et créole. Programme de loisirs.
EXCELLENT EN TOUT TEMPS POUR DES MINI-VACANCES SOUS LE SOLEIL D'HAÏTI
Tél.: 2-0624 Port-au-Prince, Haiti Box 446
Tarif abordable — Monnaie canadienne acceptée au pair face au dollar $ U.S.A. au restaurant et au bar «Consultez votre agence.»

LES VOYAGES hone 84
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS
SKI EN FRANCE
Vol direct Montréal/Lyon
1 sem.: à compter de 788$
2 sem.: à compter de 948$
incluant: avion, logement en studio, transferts et remontées mécaniques.
AMÉRIQUE DU SUD
Départs de Montréal tous les mercredis et samedis
RIO DE JANEIRO
2 sem.: à compter de 1 099$
MINI-CIRCUIT
RIO (Iguazu) BUENOS AIRES
2 sem.: à compter de 1 595$
incluant: avion, transferts, hôtels et petits déjeuners.
MAROC
Départ de Montréal tous les vendredis
SÉJOURS À AGADIR
2 sem.: à compter de 898$ en demi-pension
CIRCUIT DES VILLES IMPÉRIALES ET AGADIR
2 sem.: à compter de 1205$
pension complète durant le circuit, demi-pension à Agadir. Billet d'avion inclus de Montréal.
LES VOYAGES HONES INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
Le métro à notre porte, station McGill-Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 18 h 00. Le jeudi jusqu'à 21 h 00
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

AMÉRIQUE DU SUD
Rio DE JANEIRO
Départ de Montréal tous les mercredis et samedis
Choix de 10 hôtels sur les plages de Copacabana et Ipanema
2 SEM.: à compter de 1099$
Mini-circuit
RIO, (IGUAZU), BUENOS AIRES
Départ de Montréal tous les mercredis et samedis
2 SEM.: à compter de 1595$
INCLUANT:
• Transport aérien • Logement • Petits-déjeuners
• Transferts • Visites de ville
Aussi:
Pérou, Bolivie, Argentine, Brésil
Départs de Montréal tous les vendredis
2 SEM.: à compter de 2845$
Pérou
10 JOURS: à compter de 1865$
Départs de Montréal tous les vendredis
AEROLINEAS ARGENTINAS
CP Air
terratours
Détenteur d'un permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Séjours linguistiques
ANGLAIS — ALLEMAND
ITALIEN — ESPAGNOL
Canada — USA — Europe
Des écoles prestigieuses
ELS — EUROCENTRES — ACEG — CILCE...
Options logement — résidence-club, appartement ou famille
Exemples:
La Californie,
4 sem. de cours: US 555$ + logement et avion
L'Angleterre,
2 sem. de cours + logement en famille: 480$ + avion
CLUB JEUNESSE Tél.: 844-2831
CLUB VOYAGES Détenteur d'un permis du Québec

LES VOYAGES ANDRÉ MALAVOY PRÉSENTENT
Le soleil en français
du 12 janvier au 10 février 1985
4 SEMAINES SUR LA CÔTE D'AZUR
• Logement à Juan-les-Pins, Résidence les Eucalyptus
• Appartements vastes, confortables, modernes; calme assuré.
• Direction et animation: François Nicaise
• $1,015.00 incluant l'avion Montréal/Nice
Autres départs en février et mars
L'hiver idéal pour les Canadiens.
Voyages ANDRÉ MALAVOY permis du Québec
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

POUR LA FORME

Les nouveaux créateurs d'ici

JOSÉE BLANCHETTE

Une robe de Edwin Birch

Deux créations de Fleurant-Michaud

Deux défilés importants prenaient place en octobre, sur la scène de la mode québécoise. Le premier, mode « made in Québec », au Musée d'Art Contemporain et le second, Événement Mode 84-85, au Spectrum, présentaient tous deux les collections automne-hiver 1984 des nouveaux créateurs du Québec.

Ces deux défilés-spectacles visaient à créer une démarcation entre les « nouveaux » créateurs et les grands couturiers traditionnels. Ainsi les Robichaud, Warden et compagnie ne seront plus associés à cette vague montante de créateurs qui se regroupaient cet automne pour former l'Association des nouveaux créateurs du Québec. Selon Claude Gagnon, président de l'Association, les jeunes créateurs déversés des écoles chaque année (Collège Marie-Victorin et Collège Lasalle) n'affrontent pas les mêmes difficultés que les grands couturiers. Leur école de pensée s'étant dédié au vêtement d'expression, les nouveaux créateurs doivent être regroupés sous un même chapiteau s'ils ne veulent pas survivre dans l'ombre prestigieuse de leurs aînés.

Alors deux défilés plutôt qu'un.

Pour Claire Belzil, André Bolduc et Linda Morisset qui auront participé aux deux défilés, « l'exposure » aura sûrement des effets retentissants. Car il faut bien admettre que ces défilés, même s'ils sont « ouverts au public », visent avant tout une clientèle-cible d'acheteurs.

Au Musée d'Art Contemporain, surtout, l'avantage d'avoir réuni une vingtaine de créateurs donnait une idée globale des nouvelles tendances. Par contre le déroulement des « sorties » pouvait sembler essoufflant tant la matière était vaste. Les mannequins devenaient presqu'acteurs sous les spots et le quant-à-soi des uns rivalisait avec le nombrilisme des autres. On assiste, ici, à une danse narcissique du vêtement où la mode tourbillonne autour des noms clamés au micro. « Et que le spectacle commence ».

Ce qui frappe le plus, c'est l'ingéniosité des créateurs à façonner des tissus qui se font limités sur le marché Montréalais. C'est d'ailleurs l'une des plus grosses batailles qu'aura à mener Claude Gagnon à la tête de l'Association des nouveaux créateurs en essayant de forcer l'importation de tissus italiens sur le marché québécois. Maurice Ferland a coupé court au problème en personnalisant ses tissus; toute sa collection est peinte à la main, cette année. Pour les autres, on déjoue le handicap de l'approvisionnement en agençant teintes et textures, chacune à sa façon.

Dénommé-Vincent, Christiane Tessier et Karma ont été chaudement applaudis pour leurs collections masculines, où le gris prédominait et que tachaient les verts et rouges pimpants. André Bolduc s'était monté un commando armé à carreaux rouges et noirs. Guilbo et Michèle Poisson présentaient leurs manteaux amples et massifs dans un climat d'avant-garde. Bakanou faisait une entrée folklorique sur fond velours et pierreries, aux allures orientales. Ariane Carle donnait dans la robe de soirée ainsi qu'Edwin Birch avec ses longues robes de taffetas noires.

On pourrait les nommer tous et rendre justice à chacun car leur originalité mérite d'être soulignée. Le vêtement, même s'il emprunte des allures de « Star Wars », demeure accessible et vivant. Les accessoires permettent de « faire vivre le vêtement » et de la transformer au goût du jour. Les accessoristes, Élaine Leblanc, Sylvie Germain et Gilles-Louis Noël, avaient épinglé leurs créations sur des peignoirs roses. Le bijou compose, l'accessoire dispose.

Ce qui étonne le plus de cette mode Québécoise, c'est son androgynité, le corps y est presque annihilé sous ces épaules larges et couveuses. Les tissus flottent sans épouser la forme, on parle de confort sans que le vêtement encombre pour autant. Cette mode Québécoise en plus d'être internationale elle se veut plus personnelle et devient presqu'intemporelle. Elle donne au corps une amplitude qui laisse soupçonner la fragilité de l'âme.

Un philosophe y verrait le langage muet d'un manque de communication flagrant à tous les niveaux. Un langage du corps chaste et désincarné où l'humour n'a pas sa place. Car on ne rit pas de ces choses là... La création est un art et l'art appartient aux sybarites.

LA BONNE TABLE

La nature dans votre assiette

LUCIE MÉNARD

UN COMMENSAL en général, c'est quelqu'un qui mange à la même table qu'un autre. Un invité. En zoologie plus particulièrement, ça désigne une espèce qui vit associée à une autre, surtout en profitant de sa nourriture, sans lui porter préjudice (par appos. au *parasite*, comme le précise le dictionnaire « Lexis »). Exemple : Vous mangez des fruits, des légumes et des légumineuses. Est-ce que ça va déranger la nature ? Non. Il y en a assez pour tout le monde, et il y en aura toujours de reste pour les animaux. Donc, vous êtes un commensal. CQFD.

Le restaurant LE COMMENSAL est un restaurant végétarien. Les habitués de la rue St-Denis connaissent bien le petit décor tout droit issu de la grande époque contre-culturelle, alors qu'on voulait des vieilles chaises, des vieilles tables en bois blond et du papier peint fleuri partout. À cet égard, la succursale ouverte depuis quelques mois sur la rue Ste-Catherine ouest (en face de chez Eaton) est bien différente. Elle s'est en effet installée dans les locaux de la défunte brasserie « Le 7e art », et elle en a conservé le carrelage noir et blanc, la grande verrière et le mobilier bistrot, se contentant d'en repeindre les murs d'un rose à moitié vieux . . . assez peu « design ».

À la place de l'ancien bar, il y a maintenant de longues tables disposées en « U » pour présenter le buffet chaud, le buffet froid et les desserts. Au menu, les mêmes éléments que sur la rue St-Denis, qui viennent prouver que la cuisine végétarienne n'est pas nécessairement une cuisine triste, ni une cuisine « de régime ». Il y a de la lasagne, du goulash, du couscous, du gratin dauphinois. De la tourtière de Seitan, à base de millet. Il y a même de la pizza (oui : on peut vivre sans pepperoni, surtout celui qu'on retrouve dans la plupart de nos pizzerias). À la table des plats froids, la Tabouleh (au blé concassé), les pois chiches au cumin, les betteraves aux pommes côtoient la classique salade de patates et celle aux avocats. Il y a même un étonnant végé-pâté — à tartiner comme un pâté de foie — sur du pain de blé entier, of course. Le tofu (cet estimable fromage à base de fèves de soja, inventé pour économiser les vaches), est proposé grillé, au gingembre. Tout ça, et encore d'autres plats, généralement très bons. Il arrive évidemment qu'au niveau de l'assaisonnement, certaines préparations soient meilleures un jour qu'un autre. Selon le jour, selon l'heure, certaines d'entre elles peuvent être fatiguées d'avoir réchauffé aussi longtemps. Mais dans l'ensemble, il s'agit là d'une façon intéressante de découvrir une cuisine à la réputation bien blême. Que les plus rébarbatifs essaient au moins les desserts : les gâteaux aux noix, aux carottes, aux cougettes, le gâteau roulé au caroube (le chocolat des granolas !) sont parfaitement délectables.

Comme on se sert soi-même au COMMENSAL, le service est fatalement plein d'attention et de gentillesse. On fait la queue aux tables, calmement si possible, qui avec son bol à soupe, qui avec sa petite ou sa grande assiette, puis on fait la queue à la caisse. Vous déposez vos acquisitions sur une balance, comme à l'épicerie, et on vous les facture (une fois déduit le poids du bol ou de l'assiette) à $0.01 le gramme, quoique vous ayez pris. Moralité : préférez par exemple une nourrissante portion de tourtière de Seitan à une demi-livre de salade de patates si vous voulez rentabiliser vos investissements. Grosso modo, on peut manger fort correctement pour envion $6.00. Plus ou moins.

Pour ceux qui craindraient de sortir de là trop en santé, précisons qu'en plus de l'habituel assortiment de tisanes, il y a du café (qu'on prépare soi-même à la grosse machine à espresso au fond de la salle). Disons qu'on peut apporter son vin — même s'il n'y a aucune affiche en vitrine pour vous y inciter.

LE COMMENSAL de la rue Ste-Catherine — le plus nouveau — est ouvert tous les jours de 10 h à 1 h 30 du matin. Celui de la rue St-Denis ne dort à peu près jamais : il est ouvert tout le jour et toute la nuit, sauf entre 5 et 6 heures du matin.

LE COMMENSAL
680 rue Ste-Catherine ouest (871-1480)
2115 rue St-Denis (845-2627)

CAFÉ Blasé
Restaurant licencié
Spécialités: choix de 10 fondues
Spécial
Lundi, mardi, mercredi (après 18h.)
Fondues chinoises
assiettes de boeuf à volonté
(servie avec salade et pain à l'ail)
$10.95 par pers.
3928 St-Denis Mtl. 844-6510

La Crêperie Québécoise
« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »
"La meilleure crêperie" — André Robert
1775 St.Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

LA CAVE A MOUSSE
LA CAVE À MOUSSE II
présente
les mardi 30 octobre
et mercredi 31 octobre
CLAUDE GAUTHIER
spectacle à 9h30
Ouvert à partir de 8h.
Prix d'entrée 5$
121 est, rue DULUTH
Montréal H2W 1H2
tél.: 842-5524

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — "L'étoffe des héros" 1 h, 4 h 30, 8 h.

ASTRE II: — "Le crime d'Ovide Plouffe" 1 h 15, 5 h 30, 9 h 50 — "L'été meurtrier" 3 h 15, 7 h 30.

ASTRE III: — "Ghostbusters" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 55— "Où sont les mecs" 1 h, 4 h 35, 8 h 10

ASTRE IV: — "Il était une fois en Amérique" 7 h 30.— "Le roi et l'oiseau" 2 h 30, 5 h 40— "Maîtres du temps" 1 h, 4 h 10

BERRI I: (288-2115) — "La guerre des tuques" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

BERRI II: — "Notre histoire" 12 h 20, 2 h 30, 5 h , 7 h 20, 9 h 30.

BERRI III: "Femmes de personne" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05

BERRI IV: — "Le bal" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.

BERRI V: — "Greystoke: la légende de Tarzan, Seigneur des singes" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) — "Places in the heart" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10h.

BONAVENTURE II: —"Philadelphia experiment" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25

BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende de Tarzan, seigneur des singes" 12 h, 2 h 20, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD III: "The terminator" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CARTIER-LAVAL:(663-5124) — "La guerre des tuques" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Vendredi 13 chapitre final" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40, sam. dern. spect. 1 h 40- —"Meutre à la St-Valentin" 1 h, 4 h, 7 h 50, sam. dern. spect. 11 h 30.

CHAMPLAIN II: — "Splash" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25.

CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "The terminator" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15

CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "L.A. Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10h.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct.

CINÉPLEX I: (849-4518) — "Country" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINÉPLEX II: — "Muppets take Manhattan" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30— "Country"7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX III: — "The big chill" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX IV: — "Woman in red" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX V: — "Comfort and joy" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CINÉPLEX VI: — "Philadelphia experiment" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20

CINÉPLEX VII: — "Terror in the aisles" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VIII: — "Terror in the aisles" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINÉPLEX IX: — "Romancing the stone" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Le crime d'Ovide Plouffe" 1 h 50, 5 h 35, 9 h 20.— "Le soldat" 12 h 10, 3 h 55, 7 h 40.

CINÉMA MONTRÉAL II: — "Vendredi 13 chapitre final" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40 "Meurtre à la Saint-Valentin" 1 h, 4 h, 7 h 50

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "Deux heures moins quart avant Jésus-Christ" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— "Le crime d'Ovide Plouffe" 14 h, 17 h 45, 21 h 30

COMPLEXE DESJARDINS II: — "L'étoffe des héros" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35

COMPLEXE DESJARDINS III: — "La femme qui inventa l'amour" 12 h 10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 10.— "Cecilia" 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Le père noël est une ordure" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— "Les dieux sont tombés sur la tête" 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — 'Viva la vie" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.

DAUPHIN I: (721-6060) — "Mario" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: "Un dimanche à la campagne" 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

DORVAL I: (631-8587) — "American dreamer" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

DORVAL II: "Thief of hearts" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

DORVAL III: "Teachers" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

DÉCARIE I: (341-3190) — "The terminator" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

DÉCARIE II: — "Philadelphia experiment' 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

ÉLYSÉE I: (842-6053) — "El norte" 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.

ÉLYSÉE II: — "Les nuits de la pleine lune" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

ESPACE 9:(272-1080)— "Pinocchio" (dessin animé) 1 h 30, 3 h 15— "Victoire des aigles" 5 h, 7 h. — "Led Zeppelin" 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — "Indiana Jones: the temple of doom" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

FAIRVIEW II: — "The little drummer girl" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35

FLEUR DE LYS: (849-0041): "Tarentule cargo de la mort" 2 h 35, 5 h 55, 9 h 15— "Les portes de l'enfer" 1 h , 4 h 20, 7 h 40

GREENFIELD 1: (671-6129) — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

GREENFIELD 2: — "Tarentule cargo de la mort"3 h 10, 6 h 20, 9 h 30 "Les portes de l'enfer" 1 h 40, 4 h 50, 8 h.

GREENFIELD 3: — "Give my regards to Broad street" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

IMPÉRIAL: (288-7102) — "The little drummer girl" 12 h , 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

JEAN-TALON: (725-7000) — "Greystoke, la légende de Tarzan, seigneur des singes" 12 h, 2 h 20, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

KENT I: (489-9707) — "Thief of hearts" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 25

KENT II: — "Give my regards to Broad street" 12 h 15, 2 h 25, 4 h 35, 6 h 45, 9 h.

LA CITÉ I: (844-2829) — Festival international du nouveau cinéma

LA CITÉ II: — Festival international du nouveau cinéma.

LA CITÉ III: — Festival international du nouveau cinéma

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Rusty James" 7 h — "Fenêtre sur cour" 7 h 15— "Et vogue le navire" 9 h — "Koyaanisqatsi" 9 h 30. (26 oct. au 1 nov.)

LAVAL I: (688-7776) — "Indiana Jones: le temple maudit" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL II: — "Un amour de swann" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 20

LAVAL III: — "Pinot simple flic"2 h 35, 6 h, 9 h 35 "Juste un peu d'amour"12 h 50, 4 h 15, 7 h 45.

LAVAL IV: — "Palace en délire" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10.sam. dern. spect. 11 h 20

LAVAL V: — "Il était une fois en Amérique" 1 h 30, 7 h 40.

LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—"Vendredi 13 chapitre final" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40 "Meurtre à la Saint-Valentin" 1 h, 4 h, 7 h 50

LAVAL-ODÉON II: — "Splash" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.

LOEW'S I: (861-7437) — "American dreamer" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S II: — "Teachers" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. sam. dern. spect. 11 h 45

LOEW'S III: — "Thief of the hearts" 1 h, 3 h, 4 h 50, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h.

LOEW'S IV: — "Indiana Jones: the temple of doom" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect.11 h 30

LOEW'S V: — "Irreconcilable differences" 12 h 30, 2 h 45. 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35- .sam. dern. spect. 11 h 50

MERCIER: (255-6224)— "La guerre des tuques" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45

OUIMETOSCOPE: (525-8600) —Sam "Tendres passions" 7 h , 9 h 30 "La femme flambée" 7 h 15, 9 h 15.— dim "Tendres passions" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30— "La femme flambée" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

OUTREMONT: (277-4145)— sam. "La flûte à six schtroumpfs" 1 h 30—"Fanny et Alexandre" 3 h 30—"Pink Floyd, the wall" 7 h.—"Séance du 13e Festival International du nouveau cinéma de Montréal, 9 h 30— Dim. "La flûte à six schtroumpfs" 2 h.— "Leçon de théâtre d'Antoine Vitez 5" 4 h.— "François et le chemin du soleil" 6 h 30— Séance de clôture du 13e Festival, 9 h.

PALACE I: (866-6991) — "Metropolis" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE II: — "The evil that men do" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 15

PALACE III: — "The karate kid" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV: — "Tightrope" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15

PALACE V: — "Purple rain" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10

PALACE VI: — "Give my regards to Broad street" 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 15. sam. dern. spect. 11 h 35

PARADIS I: (866-6991) — "À la poursuite du diamant vert" 2 h 45, 6 h 20, 10 h 05 — "Faut pas en faire un drame" 1 h, 4 h 35, 8 h 10.

PARADIS II: — "Gremlins" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50, "Quelle affaire" 1 h, 4 h 30, 8 h 05

PARADIS III: — "Le retour de l'inspecteur Harry "1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— "Star 80" 3 h 40, 7 h 40.

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— 13e Festival international du nouveau cinéma et vidéo de Montréal, 18 au 28 oct.

PARISIEN I: (866-3856) — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

PARISIEN II: — "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 20

PARISIEN III: — "Pinot simple flic" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55. sam. dern. spect. 11 h 40

PARISIEN IV: — "Il était une fois en Amérique" 2 h, 8 h.

PARISIEN V: — "La femme publique" 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 50

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "La guerre des tuques" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PLACE LONGUEUIL II: — "Vendredi 13 chapitre final" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40 "Meurtre à la Saint-Valentin" 1 h, 4 h, 7 h 50

PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "Brother from another planet" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

PLACE VILLE-MARIE II: — "Revenge of the nerds" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Amadeus" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II: — "Soldier's story" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III: — "All of me" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h.15

PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghostbuster" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

SAINT-DENIS II: (845-3222) — "L'étoffe des héros" 12 h 15, 16 h, 19 h 45

SAINT-DENIS III: — "L'aventreur de New York" 14 h 05, 17 h 35, 21 h 15— "El Condor" 12 h 15, 15 h 45, 19 h 20

VERDUN: (768-2092)— "La guerre des tuques" 1 h, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

VERSAILLES II: — "Pinot simple flic"2 h 40, 6 h 10, 9 h 30 "Juste un peu d'amour" 1 h, 4 h 25, 7 h 45

VERSAILLES III: — "Tarentule cargo de la mort"3 h, 6 h 10, 9 h 20 "Les portes de l'enfer" 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50

VILLERAY: (388-5577) — "La guerre des tuques" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 30

WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "American dreamer" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20.

YORK: (937-8978) — "Choose me" 1 h , 3 h , 5 h , 7 h , 9 h.

EXPOSITIONS

APPART' ART ACTUEL: 326 est Marie-Anne, (287-1661)— Exposition de Pierre Dorion, du 2 au 27 oct., du mer. au sam. de 11h. à 18h.

ART 45: 1460 ouest Sherbrooke 3e étage (843-5024)— Sculptures de David Logan, jusqu'au 10 nov.

ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— Tableaux, sculptures et dessins de Marshal Hopkins, « Nouvelle arme pour l'Amérique » du 17 oct au 4 nov., du mer. au dim. de 12h. à 17h.

ATELIER RÉJEAN GAGNON: 3848 rue Adam (522-3227)— Exposition de sculptures du céramiste-sculpteur Réjean Gagnon, du 2 au 28 oct. mar. au dim. à compter de 11h.

ATELIER 4809: 4809 Marquette, Mtl (526-1027)— Travaux récents de Philippe Valois, du 28 oct. au 9 nov., mer. au ven. 12h. à 18h., sam. et dim. 12h. à 17h

AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Peintures de Judith Wolfe, du 10 au 28 oct.

AXE NÉO-7: 205 Montcalm, Hull (771-2122)— Essai no 9 dessins de Trevor Gould, du 9 oct. au 5 nov.

BIBLIOTHÈQUE DE BEACONSFIELD: 303 Boul. Beaconsfield, Beaconsfield— Peintures de Ray Cutts, tout oct.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WESTMOUNT: 4574 ouest Sherbrooke (738-7946)— Exposition de peintures de Judith Iranyi,du 15 au 28 oct.

CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain (842-8836)— Peintures et gravures de Jacqueline Bernier du 22 au 29 oct

CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria, Mtl (488-9559)— « Métaphores, céramiques et projections » exposition des baticks de Suzel Back et sculptures-céramiques de Gregory Keith du 27 sept. au 3 nov.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301)— « Dessin-Installation », conservatrice invitée Diana Nemiroff, exposition jusqu'au 22 nov.

CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581)— « Céramique, métal et papier » de Patrick Thomas, du 18 oct. au 10 nov.

CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario, Mtl— « Centre d'information sur la protection civile » installation de trois artistes de Vancouver, du 27 oct. au 10 nov.

CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: UQAM, 200 ouest rue Sherbrooke, Pavillon Arts 1V Design— « Architecture en France, modernité, post-modernité » du 18 oct au 18 nov.

CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne— Oeuvres de Claudette Castonguay, du 10 au 28 oct.

CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5412)— « Architecture Autrichienne » 1860-1930, esquisses et projets, du 28 oct. au 18 nov.

CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: 375 rue Parc, Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2— Denis Marchand, photographe, du 29 oct. au 16 nov.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.

CENTRE NATIONAL D'EXPOSTION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière (542-4516)— « Fragmentaires » exposition des oeuvres de Diane Landry du 23 sept. au 25 nov.

LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres d'Arthur Côté, du 14 oct. au 6 nov.

LA CHAMBRE BLANCHE: 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715)— « Il était et il n'était pas » installation de Htan Kai Den Htan, 15 sept. au 28 oct.— « Des fruits et triangles » de Sarindar Dhaliwal— « Char de ma tante » de Pierre Train, du 9 oct. au 4 nov.

CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— Exposition, bijoux contemporains 1964-1984 de la collection Helen Williams Drutt jusqu'au 3 fév. 85— « Une visite au château » se poursuivra jusqu'au 9 déc.— du jeu. au dim. 12h. à 17h.

CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.

LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.

ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine local 300 (849-6253)— Photographies de Charles Gurd et de l'agenda 85, du 4 oct. au 3 nov.

EXPOSITION: 5151 chemin Côte Ste-Catherine— Exposition de peintures, sculptures et céramiques de membres de l'Âge d'Or, du 24 au 31 oct.

GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des oeuvres de Richard Montpetit du 23 oct. au 4 nov.

GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— « Textures » exposition de L. Bérubé, F. Courchesne, M. Couture-Calvé, E.Gamache, H. Goudreau, D. Philippon, M. Rousseau-Vermette, P.M. Sauvé et C. Simard-Laflamme du 18 oct. au 9 nov.

GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de Georges Lemire du 27 oct. au 18 nov., jeu. au dim. 14h. à 18h.

GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.

GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00

GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest. Boul. Maisonneuve (879-5917)— John-Arthur Fraser (1838-1898) aquarelles— Brian Wood, photographies— Barbara Astman, constructions— Concordia, premières années de Loyola et Sir George Williams, du 17 oct. au 10 nov.

GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.

GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764)— Huiles de M. Yvon Breton du 28 oct. au 12 nov.

GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...

GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Frank Nemeth, Umberto Bruni, Terry Tomalty, Denise Porier et Francesco Iacurto— sculptures de J.P. Mailloux, Jean-Marie Laberge, André Ross et Anghel Bugur, du mar. au dim.

GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Bellemare, Laurin, Ladouceur, Gougeon, Sca, Grisé, Meunier et autres

GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Lithographies originales d'artistes internationaux jusqu'au 30 oct.

GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 Cartier, Québec (524-7843)— « Te souviens-tu du temps où on souffrait tant » oeuvres récentes de Françoise Tounissoux, du 10 oct. au 3 nov.

GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— « Nucléralisme » collectif Y-RT de Toronto du 9 au 27 oct.

GALERIE DES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres choisies de peintres canadiens, du mer. au dim.

GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060)— « Personnages dans un espace contemporain » exposition de photographies d'art d'Evergon, du 31 oct. au 21 nov.

GALERIE CULTART: 386 ouest Laurier (273-5149)— « Le cercle du temps » exposition de peintures de Michel Casavant du 31 oct. au 2 déc.

GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil— Oeuvres de Lise Mathieu du 17 oct. au 18 nov.

GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.

GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7471)— Sculptures en acier et bronze poli de Esther Wertheimer du 1 au 26 nov.

GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain— Huiles, dessins et sérigraphies de Louis Jaque, du 24 oct. au 11 nov., du mer. au dim. de 12h. à 18h.

GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Dessins récents de Gaëtan Pilon, du 21 oct. au 3 nov.

GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Dessins, peintures, installation de Nam June Paik, du 4 oct. au 10 nov.

GALERIE FRÈRE JÉROME: 1601 St-Denis— Peintures de C. Buonocore, T. Del Valle, J.L. Emond, Y. Ouellette et P. Vadeboncoeur du 16 au 29 oct., du mar. au dim. 14h. à 17h.

GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569)— Peintures de Marilou Esguerra, du 11 oct. au 4 nov.

GALERIE RENÉE HAMEL: 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des oeuvres de Adi, gravures sur or et argent, du 14 au 31 oct.

GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326)— Salle 1 et 11: « Noir et blanc » exposition du groupe, Normand Achim, Sylvie Couture, Yvan Lessard, Hervé Philippe et Yvon Proulx, du 2 au 25 nov.

GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.

GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Westmount (933-8735)— Exposition des oeuvres de Maggie Schmidt du 16 au 27 oct.

GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest Sherbrooke— Acryliques de Jeanne Rhéaume, 15 au 27 oct.— Huiles de Bruno Bobak, 30 oct. au 10 nov.

GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier

GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Oeuvres récentes de James Hansen, Myriam Laplante et Claude Simard, du 1 nov. au 1 déc.

GALERIE RODRIGUE LEMAY: 168 Waller, Ottawa (232-3290)— Exposition des oeuvres de Joan-Pere Viladecans, du 3 au 30 oct., lun. au sam. 10h. à 18h.

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Mythologie en pierre des Inuit, sculptures et gravures— l'Art pré-Colombien du Mexique, Pérou et Costa Rica, du mar. au sam. 13h. à 17h.30

GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay

GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis— Oeuvres de André Desjardins, du 18 oct. au 1 nov.

GALERIE FRANCE MARTIN: Complexe Desjardins, Mtl (843-6852)— Exposition des oeuvres de Jean Côté du 14 au 27 oct.

GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Peintures de Jean LeBreton du 30 oct. au 18 nov., du mar. au dim. 14h. à 18h.

GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— Travaux récents de Henri Masson du 24 oct. au 17 nov.

GALERIE MONTCALM: 25 rue Laurier, Hull (777-4342)— Actuelles 1: oeuvres d'une quinzaine d'artistes québécoises, exposition parainée par Air Canada, installations et peintures, du 18 oct. au 4 nov.

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555)— Salle 1: Travaux récents de Denis Charland et sculptures de Claude Bernard— Salle 11: Joallierie Louis-Jacques Suzor, du 6 au 31 oct.

GALERIE L'OEIL: 4427 St-Denis (282-1756)— « Surréalistes et cie » expostion des oeuvres de Bellmer, Calder, Chagall, Chirico, Dali, Delvaux, Max Ernst, Giguère, Magritte, Miro, Pellan et autres, du 11 oct. au 10 nov. lun. au sam. 11h. à 17h. et sur rendez-vous

GALERIE S.A.W.: 55 du Marché, Ottawa (236-6181)— Sculptures et installations de Patrick Mabey du 9 au 27 oct.— Grenada: a big revolution in a small country, photographies de Bruce Paton, du 9 au 27 oct.

GALERIE 6200: Exposition d'art sacré de Ionela Manolesco, du 27 sept. au 30 oct.

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Le monde merveilleux de M.C. Escher, du 20 oct. au 18 nov.

GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke 2e étage (845-2905)— Travaux récents de John Fox jusqu'au 10 nov.

GALERIE UQAM: 1400 Berri, sall J-R120, Pavillon Judith-Jasmim— « Rencontres video internationales » 3 au 28 oct. du mer. au dim. 12h. à 18h.— « Travaux de maîtrise en arts plastiques » et « La mécanique de l'approche » du 17 au 28 oct.

GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke— Travaux récents de Daniel Crichton du 31 oct. au 20 nov.

GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine suite 515, (842-2676)— Photo/montage de Barbara Kruger jusqu'au 3 nov.— Oeuvres récentes de Louise Robert du 8 nov. au 8 déc.

GALERIE ZSOLT SZIGETVARI: 9 est Ste-Catherine ste 204 (844-7054)— Exposition des oeuvres de Shirley Katz du 11 au 31 oct.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091)— Les gravures de Cape Dorset 1984— gravures esquimaudes, lithographies, gravures sur pierre et pochoir, du 26 oct. au 14 nov.

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 rue St-Paul ouest (844-3438)— Sérigraphies de Cerj, eau-fortes de Victoria Edgar et dessins de Brian Collins jusqu'à la fin d'octobre

INTERACTION: 4060 St-Laurent (849-2791): « Rit-on de mes rythons? » céramiques de Léopold L. Foulem du 21 oct. au 11 nov.

LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446)— « Montréal vieille et vivante » oeuvres récentes d'Anatole Golod et de Stanley Lewis— Collection d'Allan Raymond et pastels de Deirdre McCay et Elizabeth Whalley à compter du 24 oct.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— Exposition « Autour des Îles du Saint-Laurent » jusqu'au 28 oct.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— « Reflet de la peinture arabe contemporaine, 5 au 28 oct.— « La jeune peinture québécoise » expostion des oeuvres de Guy Montpetit, Michèle Tremblay-Guillon, André Fournel et Natacha Wrangel du 2 au 25 nov.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— « Les grands photographes français » exposition de photographies du 1 au 30 oct.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— Rétrospective de Joseph Fainaru, couvrant la période 1947-1984, du 16 oct. au 18 nov.

MAISON DE LA CULTURE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel, (489-0842)— « Parti en flèche » exposition ayant pour thème la ceinture fléchée, jusqu'au 27 oct— « Maria Chapdelaine » exposition de lithographies du 4 oct. au 4 nov.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— « Les oiseaux » Exposition de Jean-Luc Grondin, du 12 sept. au 4 nov.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— « Between » peintures et dessins de René Derouin du 20 sept. au 21 oct.— « Voir faire un tableau » dix peintres créent à la vue du public, du 24 oct. au 11 nov.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— Western Front Video, 27 sept. au 11 nov.— Video 84, quatre installations, 27 sept. au 11 nov.— « Révolutions par minute » exposition d'enregistrement sonores, du 14 oct. au 11 nov.— François Morellet « Systèmes » du 11 oct. au 25 nov.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Hommage à Jean Palardy, peintre, cinéaste, historien et collectionneur, du 7 oct. au 23 déc.

LE MARCHÉ DE L'ART

Un grand défenseur de l'art contemporain en France

ALBERT LOEB

2 — ■ « Le marché de l'art se porte assez bien en France ! »

GINETTE BERGERON

À la suite à l'article de la semaine dernière, nous poursuivons l'entretien avec M. Albert Loeb, directeur de la Galerie Albert Loeb à Paris. Rappelons que cette galerie fait le commerce d'oeuvres créées par des artistes contemporains

AU TERME de cette première partie, M. Loeb soulignait l'importance actuelle des ventes d'oeuvres d'art figuratives ainsi que d'une prolifération d'artistes qui oeuvrent dans cette tendance et oh ! consécration de ce retour à la figuration, musées et critiques manifestent leur accord.

Quant à la préférence des collectionneurs français pour l'art contemporain, le directeur mentionnne ceci : « Écoutez ça les sécurise de voir les musées et les médias qui cautionnent les aventures plastiques de tous les 'ismes'. Vous savez, actuellement, il y a tellement de tendances artistiques différentes que même un amateur d'art non figuratif, minimal ou gestuel eh bien ! il pourra toujours se référer à l'appréciation et l'acceptation — nous parlons encore de caution et c'est vrai — de tel ou tel musée, d'un critique, d'un conservateur ou d'une galerie. Cependant, quand un collectionneur achète un tableau, entre en jeu évidemment la préférence pour l'oeuvre d'abord, ensuite la caution de la galerie, c'est tout à fait normal. »

« De plus, la figuration est officielle dans certains milieux. Bref ! ce que je veux dire, c'est qu'il existe présentement plusieurs chapelles, plusieurs courants artistiques dans le domaine des arts plastiques. Disons donc finalement que cette pluralité n'est pas un mal, au contraire c'est plutôt bien ainsi, car je me souviens dans les années 1960 où il n'y avait d'intérêt que pour les Américains et l'École de New York. »

Sans prétention, M. Loeb répond dans l'affirmative que sa galerie en est une officielle ! Il présente aux environs de cinq expositions par année et celles-ci durent entre un et deux mois.

Lors d'exposition solo combien d'oeuvres M. Loeb présente-t-il? « Écoutez, ça dépend évidemment de la dimension des oeuvres. Pour l'exposition actuelle de Philippe Garel, on a peut-être une vingtaine d'oeuvres (les tableaux de cet artiste sont de très grandes dimensions. Quelques-uns mesurent dans les 259 x 187 cm). Mais pour un peintre qui ferait des tableaux plus petits ou en l'occurrence les oeuvres de petits formats d'un sculpteur, eh bien ! je pourrais facilement dans ce grand espace en exposer entre 20 et 50 pièces. »

« Pour l'exposition des tableaux de Garel, qui a débuté le 20 septembre, à ce jour (le 9 octobre), je peux vous affirmer que nous avons vendu plus de la moitié de ses oeuvres. À chaque exposition, on en beaucoup car nous avons développé une clientèle qui achète presque à chaque nouvelle présentation. Vous savez, ces gens-là ont la place nécessaire, ils entreposent leurs acquisitions et changent selon leur gré. Il ne faudrait pas oublier que beaucoup de collectionneurs possèdent plusieurs maisons ! »

Est-ce que les collectionneurs achètent spécialement dans une

Albert Loeb

perspective décorative ? Le directeur répond que ceux-ci aiment surtout acheter et posséder ! Puis d'ajouter que sa clientèle est majoritairement française : « Non, pour l'instant, nous n'avons pas de collectionneurs japonais, cependant je projète de me rendre au Japon ultérieurement. D'autre part, nous n'avons ni collectionneurs allemands ou anglais; d'ailleurs ceux-ci achètent rarement en France. Attendez, nous avons des amateurs belges, et à cet égard, je tiens à préciser qu'il existe un marché de l'art important en Belgique. Poursuivons, nous avons aussi quelques collectionneurs italiens et suisses. Voilà, ah oui ! j'oubliais, il y a parfois des acheteurs américains, mais très peu. Ces derniers viennent visiter la galerie lorsqu'ils sont de passage et deviennent quelquefois, par la suite, de nouveaux clients. »

Collectionneurs canadiens, soyez chanceux si vos acquisitions d'oeuvres d'art canadiennes peuvent vous permettre d'amortir ce lourd fardeau de l'impôt car vos cousins français n'ont pas la même chance ! : « Jamais de la vie ! un collectionneur ici en France ne peut amortir sur ses impôts le prix de ses acquisitions d'oeuvres d'art. Le système fiscal a été un peu amélioré, mais à peine ! Par bonheur, François Mitterrand a exonéré au moment de l'impôt sur la fortune les oeuvres d'art. Mais s'il n'avait pas fait ça, ça aurait été une catastrophe nationale. C'est-à-dire les gens n'auraient plus voulu acheter d'oeuvres d'art. »

« Je vais vous expliquer comment l'on doit en tant que directeur de galerie fonctionner maintenant. Lorsqu'un amateur vient ici et m'achète un tableau et le paie au-dessus de 10,000 francs (selon le taux de change, divisez par 6 ou 7, pour savoir l'équivalent en dollars canadiens), alors voilà l'innovation, eh bien ! il est obligé de me payer par chèque. Auparavant, un amateur pouvait venir ici, me payer 100,000 francs pour une oeuvre, alors moi dans ma comptabilité, me mettais l'argent à la banque. Maintenant non ! depuis ce changement je suis devenu un bureau d'information pour le fisc. En plus, pour que tout soit contrôlé, les étrangers qui achètent doivent me fournir leur numéro de passeport. »

En dernière instance, une question très générale permet au directeur de nous renseigner sur certaines interventions (heureuses cette fois-ci) du gouvernement actuel en regard du marché de l'art.

« Bien, je pense que oui, le marché de l'art se porte bien en France. Ici, je pense surtout à l'art contemporain bien sûr ! De toute façon, il y a eu et aura toujours des galeries qui fonctionnent bien comparativement à d'autres qui ne marchent jamais. Mais vous savez, généraliser une réponse dans un métier comme le nôtre, c'est incorrect. »

« Je vous ai déjà parlé de ma clientèle et du rythme des ventes de cette galerie. De plus, je voudrais également mentionner que nous vendons beaucoup d'oeuvres d'art à l'État. Je voudrais vous dire ceci en faveur de notre gouvernement, c'est qu'il y a eu un très grand changement avec le ministre de la Culture (M. Jack Lang) et les options qu'il a pris en matière d'art plastique. Actuellement, il y a une Délégation aux arts plastiques très très active, très créatrice. Il y a eu une création des fonds régionaux d'art contemporain, une vingtaine en France. Tous font des collections et celles-ci sont payées moitié par les fonds régionaux et moitié par l'État. Les musées achètent donc beaucoup d'art contemporain. Bien sûr qu'ils veulent ainsi stimuler le marché, ah oui ! absolument. Mais revenons à votre question, d'après les activités de la galerie, il se porte bien le marché de l'art. Évidemment, je peux répondre à votre question d'après ce qui se passe chez moi hein ! Il y a un dicton français paysan qui dit ceci « Chacun voit midi à sa porte ». Alors voilà moi je vois midi à ma porte. »

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo. 105 films et 170 vidéos où les auteurs cherchent à renouveler formes et contenus. (Films aux cinémas La Cité et Outremont et à la Cinémathèque québécoise. Vidéos au cinéma Parrallèle, au Spectrum et à la salle ONF du complexe Guy Favreau. Jusqu'au 28 octobre).

Mario. À partir du roman *La Sablière* de Claude Jasmin, le cinéaste Jean Beaudin nous plonge dans l'univers imaginaire d'un jeune garçon qui s'enferme dans son silence et vit avec son frère et ses parents aux Iles-de-la-Madeleine. Un beau film du en partie au travail du directeur-photo Pierre Mignot. (Dauphin).

La Guerre des tuques. Le nouveau film d'André Melançon dont encore une fois tous les rôles ou presque sont tenus par des enfants. Une vraie réussite dans la mesure où cette réalisaion atteint son objectif d'amuser et même de faire réfléchir petits et grands. (Berri, Villeray, Cartier Laval, Longueuil, Mercier et Verdun).

Amadeus. À travers l'envie du compositeur Antonio Salieri, un hommage au talent prodigieux de Mozart et une célébration de sa musique, en particulier celle de ses opéras. Un film étincelant de Milos Forman d'après la pièce de Peter Shaffer et brillament interprété par F. Murray Abraham dans le rôle de Salieri et Tom Hulce dans celui de Mozart. (Alexis Nihon).

Le Bal. Pas un mot n'est prononcé dans ce film où l'histoire de la France de 1936 à aujourd'hui est évoquée à travers les musiques, les danses, les modes vestimentaires, les attitudes telles qu'elles apparaissent dans une seule et même salle de danse. Un film irrésistible, tantôt drôle, tantôt émouvant. Un tour de force signé Ettore Scola. (Berri et Cinéplex).

Films de Truffaut. À l'occasion du décès du cinéaste, trois de ses films, *Les 400 coups, La Nuit américaine, Vivement dimanche*, présentés respectivement à 13h, 15h et 17h. (Aujourd'hui, au Conservatoire d'art cinématographique).

— RICHARD GAY

SUR LES CIMAISES

Chez Yajima (307 ouest, rue Sainte-Catherine, jusqu'au 3 novembre), il faut absolument voir **en personne** les grands montages encadrés de rouge de la photographe américaine Barbara Kruger dont les reproductions, largement diffusées, ne donnent jamais qu'une idée très affaiblie.

Comme cela se produit assez régulièrement, **la galerie d'art Concordia** (1455 ouest, boul. de Maisonneuve, jusqu'au 10 novembre), présente trois expositions de bon calibre. D'abord, une douzaine d'oeuvres de Brian Wood, dont on connaît surtout le travail proprement photographique, mettent en relation le dessin et la photo en faisant ressortir les ressources expressives, graphiques et spatiales de l'un et de l'autre ; intitulé *Orpheus/Orphée*, l'ensemble se présente comme les fragments d'une histoire aussi bien formelle que très chargée émotivement. Puis, la galerie a mis sur pied une solide exposition de 36 aquarelles de John Arthur Fraser (1838-1898) qui, mieux peut-être que ses grands tableaux, montrent combien l'artiste a été un interprète toujours habile et parfois personnel du paysage canadien. Un catalogue soigné accompagne l'exposition. Enfin, j'ai découvert avec ravissement les deux étranges sculptures au sol de la Torontoise Barbara Astman qui crée des situations savoureuses en construisant des architectures aussi inutiles que dérisoires qui utilisent du faux marbre. On a tout de suite envie d'en savoir beaucoup plus long sur cette jeune artiste d'origine américaine.

— GILLES DAIGNEAULT

THÉÂTRE

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier (270-1178)— Les Productions Vermeilles présentent « Alice et Gertrude, Natalie et Renée et ce cher Ernest » m. en s. Linda Gaboriau, du 24 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « Les femmes et l'amour » collage s'appuyant sur cinq pièces de Sacha Guitry, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc., jeu. ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744)— « La belle Hélène » de Jacques Hoffenbach, en reprise les 27-28 oct., 3-4 nov.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct. lun. au sam. 20h.30

CEGEP MAISONNEUVE: Jardin intérieur, 3800 est Sherbrooke (682-1114)— « La chevauchée sur le lac de Constance » de Peter Handke, m. en s. Michel Vaïs, du 27 sept. au 28 oct. du ven. au mar. 20h.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE: Petite Salle, Sherbrooke (819-564-3144)— Le Théâtre en chien et loup présente « J'veux faire mon show », du 10 au 27 oct.,du mer. au sam. 20h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Boul. Edouard-Montpetit— « Difficultés temporaires » de l'Atelier de théâtre gai, du 26 au 28 oct. et 2 au 4 nov. 20h.30

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame (873-4283)— Exercice pédagogique de la 3e classe— « Antipasti al dente » m. en s. Paul Buissonneau, du 22 au 27 oct. à 20h- (Prière de réserver)

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191)— « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 24 nov., du lun. au sam. 21h.

GROUPE LA VEILLÉE: 550 Atwater (933-8146)— « Le miracle de la rose » de Jean Genest, m. en s. Gabriel Arcand, du 18 oct. au 3 nov., mar. au dim. 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Diner-Théâtre Les Masques: « Clic » de François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, m. en s. François Jobin et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC: 42 St-Stanislas, Québec (418-694-6357)— Le Théâtre Parminou présente « Mouvances, le cirque de l'impossible amérique » 27 oct. 20h.30

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Marie-Antoine, Opus 1 » de Lise Vaillancourt, m. en s. Pol Pelletier, du 19 oct. au 10 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

SALLE DE L'ÉGLISE ST-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri, Mtl (845-5211)— « La noce » de Robert Duparc, m. en s. Lorraine Pintal, du 9 au 27 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h.

SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke (392-8926)— Le McGill Drama présente une pièce de John Murell « Waiting for the parade » m. en s. Myrna Selkirk, du 24 au 27 oct. à 20h.

SALLE LE TRITORIUM: 255 est rue Ontario (288-7211)— « Pleurer pour rire » de Marcel Sabourin, par le Théâtre de la Marmaille, sam. dim. 14h., 27-28 oct. et 3-4 nov.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « What is to be done » de Maris Gallant, m. en s. Elsa Bolam, du 11 oct. au 4 nov. mar. au ven. 20h., dim. 19h., matinée le sam. à 14h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Les gars » de Jean Barbeau, m. en s. Claude Maher, 23 au 28 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente « Montmorency direct » textes de Pierre Légaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov., jeu. ven. sam. 20h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Harold et Maude » comédie de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m en s. Daniel Roussel du 24 oct. au 30 nov.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Aurore l'enfant martyre » de Léon Petitjean et Henri Rollin, m. en s. René Richard Cyr, du 25 sept. au 28 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Slade, version française, Jean-Claude Carrière, m. en s. François Cartier, du 2 au 28 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE ZOOPSIE: 928 est rue Ste-Catherine (288-5188)— « Smotte Smash Green » m. en s. Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, du 10 au 28 oct., mer. au dim. 21h.30

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville— La Troupe de théâtre à mitaines à mitemps présente « Passer la nuit » de Claude Poissant, du 12 oct. au 3 nov. du jeu. au sam.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: Sortie 147 de l'autoroute 20, 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— « La petite bougraisse » de Christian Bedard, du 26 oct. au 8 déc. les ven. et sam. 21h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669)— « Le garçon d'appartement » de Gérard Lauzier, m. en s. Pierre Labelle, du 26 sept. au 27 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (1-800-267-9038)— Salle Studio: « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay du 12 oct. au 10 nov.

MUSÉE DU BAS-SAINT-LAURENT: 300 rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547)— Exposition des oeuvres de Paul Béliveau, du 10 oct. au 4 nov.— « On emballe la biennale » exposition d'atelier, du 10 oct. au 10 nov.— « La graphique, un langage et ses usages » jusqu'au 11 nov.— « Art et bâtiment » jusqu'au 11 nov.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636)— Photographie et architecture 1839-1939: photographies d'architectures tirées des collections du Centre canadien d'architecture du 14 sept. au 11 nov.— Rétrospective E.J. Hughes: 1931-1982, 90 oeuvres de l'artiste du 21 sept. au 4 nov.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— Nam June Paik, jusqu'au 21 oct.— L'avant-scène de l'imaginaire, du 19 oct. au 18 nov.— Lieux et visages: photographies du 19e et 20e siècle, jusqu'au 25 nov.y8

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Le Saguenay rend hommage à Marc-Aurèle Fortin, rétrospective Robert La Palme, peintre et caricaturiste, tous les jours de 11h. à 17h. mar. au dim. du 27 sept. au 13 janv. 85

MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène— Exposition d'armes à feu de la Canadian Industries Limited jusqu'au 30 oct. du mar. au dim. de 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive (671-3098)— « Formes » sculptures contemporaines canadiennes en porcelaine de plusieurs artistes, du 4 oct. au 2 déc.

MUSÉE DE LA MONNAIE: 245 rue Sparks, Ottawa (563-8852)— « Une brillante solution » exposition sur un épisode de l'histoire économique du Canada, jusqu'au 11 nov.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (724-2272)— Exposition des oeuvres artisanales du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du 2 au 28 oct.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Installations Video: « Album » de Marshalore, « A journal of the plague year 1984 » de Stuart Marshall, du 3 au 27 oct., mar. au sam. de 11h. à 17h.

PLACE DES ARTS: Hall d'entrée, Salle Wilfrid-Pelletier— Exposition des oeuvres du peintre Denis Asselin, jusqu'au 25 nov.

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489)— « Anti-nuke show » exposition multi-média d'artistes canadiens,du 27 oct. au 17 nov.

PRAGMA, GALERIE ÉPHÉMÈRE: 1180 rue Drummond, 7e étage (875-5808)— Exposition des oeuvres de François Jolly et de Jean Robillard, du 1 nov. au 29 déc.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— Exposition des oeuvres d'Eliane Feller, du 13 oct. au 8 nov.

SALON DE VÉNUS DE RIMOUSKI: 21 St-Pierre,Rimouski— Exposition multidisciplinaire de Fernande Forest, du 12 oct. au 2 nov.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Pavillon Beaux Arts, 1395 ouest Dorchester, Mtl— « Appel à l'humanité » évènements culturels, poètes, photographes, cinéastes, exposition d'arts visuels, du 22 oct. au 1 nov.

VIEUX PRESBYTÈRE DE ST-BRUNO: 15 rue des Peupliers, St-Bruno— Expostion de Thérèse M. Paquin, les 26-27-28 oct. ven. 19h. à 22h., sam. 13h. à 17h. et 19h. à 22h., dim. 13h. à 17h.

VU CENTRE ANIMATION ET DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— Images de Sténope, Robert Burcher, Michel Lamothe et André Morneau, du 11 oct. au 4 nov.

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Oeuvres importantes des années 50 à 60 de Borduas, Dallaire, De Tonnancour, Ferron, Gagnon, Gaucher, Letendre, McEwen, Molinari, Pellan et Riopelle, du 23 oct. au 15 nov.

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Danielle Maisonneuve, pianiste, 27 oct.— 21h.— Martin Lavoie, guitariste, auteur-compositeur, 29 oct.— Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-LOUIS: 220 Claude Dauzat, Boucherville— Concert Cordial présente un concert avec chambristes, Gaston Carpentier, violon solo, Lise Lanctôt, soprano, Christian Lanctôt, flûte, et André Bertrand, clavecin, le dim. 28 oct. à 20h.

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke— L'Orchestre de Concordia présente son premier concert le sam. 27 oct. à 20h., dir. Sherman Friedland, le Jazz Chamber Ensemble, sous la dir. de Charles Ellison interprétera à ce concert l'Ebony Concerto de Stravinsky

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE ST-JOHN THE EVANGELIST: 137 President Kennedey, Mtl— Les Concerts d'Orgue de Montréal présentent un concert orgue et hautbois, avec Monique Gendron, organiste, et Bernard Jean, hautboïste, le dim. 28 oct. à 20h.

ENSEMBLE VOCAL MUSICA VIVA: 314 ave Lippens, Mtl— L'Ensemble vocal Musica Viva sous la dir. de Geneviève Boulanger est à la recherche d'altos, de ténors et de basses pour un concert de musique baroque qui aura lieu en avril prochain, expérience chorale et bonne lecture exigées, pour renseignements composer 389-9426

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel (489-0842)— Récital de piano avec Anne-Marie Dubois, le sam. 27 oct. à 20h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent (747-7367)— Concert de l'Ensemble vocal Katimavik sous la diré de Gaby Billette, en seconde partie Gaby Billette, soprano, le 28 oct. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude.— Le dim. 28 oct. à 16h. la messe « Missa Brevis » de « Mozart » et le motet « Exaudi Deus » de « De Lassus »

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert (486-5440)— Invitation à participation à l'atelier d'orchestre, les mer. de 20h. à 22h. du 3 oct. au 5 déc.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Concerts Air Canada, chef invité Erich Kunzel, 30-31 oct. 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— Le Ladies' Morning Musical club présente un concert de Heinrich Schiff, violoncelle, et Aci Bertoncelf, piano, le dim. 28 oct. à 15h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Pro Musica présente Quatuor Melos de Stuttgart, 29 oct. 20h.— Julian Bream, guitariste et luthiste, 30 oct. 20h.

UNITED CHURCH: 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h.00.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: Les concerts du Conservatoire, 29 oct. 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: L'Orchestre Gewandhaus de Leipzig, 27 oct. 20h.30— Cheremosh, 28 oct. 19h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam.— Tous les lundis soirs « Jam session »— Spectacles du soir à 21h.30, Sonny Greenwich Ensemble, 27 oct.— Janis Steprans Trio, 30-31 oct.— Lorraine Desmarais Quartette, 1-2-3 nov.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine-Marie (735-1259)— « Outasynk » new music, 27 oct.,2 spectacles 10h. et 11h.30

LE BLUE NÔTE: 40 est St-Paul (875-5126)— Bob Harrisson Blues Band, 27-28 oct.— Soirée d'Halloween avec Bob Harrisson et son Blues Band, 31 oct.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jack Peaker jazz quartet, 27 oct. 21h.— Journée du créole, 28 oct. 19h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Kate & Anna McGarrigle, 27-28 oct. 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Jam, 29 oct.— Karen Young et Michel Donato, 27-28 oct.— Dave Turner, Ron Di Lauro sextet, 30-31 oct., 1 nov., à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Ebony Affair » calypso et R&B 27-28 oct., 1 au 4 nov.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine (934-0484)— Top Ranking, ska, 27 oct.— American Devices, punk actuel, 31 oct., fête privée, le public peut téléphoner concernant les invitations

VARIÉTÉS

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Raymond Lévesque, 27 oct., 21h.30 et 23h.30— Gérard Ferron, voix et guitare, 29 oct. 21h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent— Jasmine Dubé dans « Caméléonne » one-woman-show, 27 oct. 19h. et 22h.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— Tous les sam. et dim. à 14h. « Le moulin à musique » spectacle pour enfants, du 22 sept. au 11 nov.— Pierrot Fournier chante Brel, du mer. au dim. 20h. jusqu'au 11 nov— Monique Rousseau, du 24 au 28 oct. 22h.30

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Bruno d'Anselmo et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, Bruno Deschênes et Claude Véziau, pianistes, 27-28-29 oct. 21h.30— En fin de soirée les ven. et sam. Philippe Noireault

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CHEZ SWAN: 57 est Prince Arthur, Mtl— Lancement de « Nouvelles Impressions » de Jocelyne Boisvert, ainsi que bande magnétique de Michel Côté, le 29 oct. de 6h. à 8h.

L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet— « Transit » théâtre musical, production de L'Eskabel et de l'Atelier Lyrique du Rhin en coll. avec La Société Internationale pour la musique contemporaine, m. en s. Pierre Barrrat, musique Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, du 3 au 28 oct.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA MONTRÉAL: Films et vidéos sont présentés aux endroits suivants— Cinémas La Cité, 3575 ave du Parc (844-9470)— Cinémathèque Québécoise, 335 est Boul. de Maisonneuve (842-9763)— Cinéma Outremont, 1248 ouest rue Bernard (277-4145)— Cinéma Parallèle, 3682 Boul. St-Laurent (843-6001)— Office National du Film, 200 ouest Boul. Dorchester (253-5893)— Spectrum, 318 ouest Ste-Catherine (861-5851) du 18 au 28 oct. **(Un changement à l'horaire s'est produit, s.v.p. vérifier auprès des cinémas ou au bureau du Festival)**

HOTEL REINE ÉLISABETH: Salle Arthur, 900 ouest Boul. Dorchester (861-3511 poste 2227)— « Splendeurs et triomphes universels de la musique » avec Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste, du 11 oct. au 18 nov. mer. au sam. 21h.30, dim. 20h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— Spectacle de Claude Prégent et d'Alain Lecompte du 29 oct. au 3 nov. à 21h.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène— Jean Marcoux, auteur-compositeur-interprète, 27 oct. 21h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600)— Panorama sur film de l'Art: « Art is a way of living: Willem de Kooning » 1984 suisse, réalisation Erwin Leiser— « Portrait of the artist as an old lady, Paraskeva Clark » 1982 can. réalisation Gail Singer— « Mobile by Alexander Calder » 1980 Etats-Unis, réalisation Robert Pierce— Ces films sont présentés le dim. 28 oct. à 14h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Les trous noirs » spectacles français et anglais, du mar. au dim. jusqu'au 2 déc.

LA POLONAISE: 57 est Prince-Arthur (844-1010) après 17h.— Comédie musicale « J'ai un bon déal » de Marc Hamilton jusqu'à déc. du jeu. au dim. 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Renaud en spectacle les 27-28 oct. à 21h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent (842-3532)— « Moment'homme » festival de chorégraphes et performeurs masculins du 11 oct. au 4 nov., 20h.30 jusqu'au 28 oct. et 21h. du 1 au 4 nov.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 Les grands fleuves, reflets de l'histoire: la Loire
13.00 D'hier à demain
13.30 Football professionnel canadien
16.00 Bagatelle
17.00 Palme d'or
17.30 À première vue
18.00 Le téléjournal
18.05 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey
Le Canadien de Montréal visite les Penguins de Pittsburgh
22.30 Le téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection
« L'enfant du diable » can. 80 avec George C. Scott, Melvyn Douglas et Trish Van Devere

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Chips
20.00 Chips
21.00 Cinéma du samedi
« L'exorciste » amér. 73 avec Jason Miller, Ellen Burnstyn, Max Von Sydow et Linda Blair
22.30 Sur la sellette
23.30 Les Nouvelles TVA
23.45 Les Sports
00.00 Cinéma de fin de soirée
« Ultime passion » can.fr. 81 avec Richard Harris, Jennifer Dale, Jeanne Moreau et George Peppard
01.30 Cinéma de fin de soirée

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 Télédocuments: le regard des autres
16.30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
17.00 Le marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: l'hiver
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Plein son: Ricky Lee Jones in Paris
21.00 Ciné-Répertoire
« Fitzcarraldo » all. 1981
23.37 Variétés Michel Jasmin

99 TVFQ (Câble)

13.00 Thé dansant
13.30 Champs-Élysées: Serge Lama
15.00 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout Pic
19.00 La maison de TFI
20.30 Thé dansant
21.00 Champs-Elysées: Gilbert Bécaud
22.30 Sept sur sept
23.30 Cocoricocoboy
23.45 Prélude à la nuit
23.55 Le Journal

6 CBMT

12.00 Maja the bee
12.28 Weather report
12.30 Going great
12.58 Program highlight
13.00 Steppin' out
13.27 Community events
13.30 CFL Football
Hamilton at Toronto
16.30 Sportsweekend
17.30 Witches night out
18.00 CBC News: saturday report
18.30 The muppet show
19.00 Judge
19.30 Wayne & Shuster international
20.00 National hockey game
Montreal at Pittsburg
23.00 The National
23.15 Provincial affairs
23.21 Newswatch
23.37 Alexander Korda Film Festival

12 CFCF

12.30 This week in football
13.00 Saturday cinema
« The kid with the 2,000 I.Q. » avec Gary Coleman, Robert Guillaume et Harriet Nelson
15.00 Webster
15.30 The twilight zone
16.30 Skate Canada
18.00 Pulse
18.30 Hockey magazine
19.00 Thrill of a lifetime
19.30 Just kidding
20.00 Rock etc..
« The Guess Who »
22.00 CFL Football
01.00 CTV National News
01.21 Cinema 12
« Cactus flower » com. 1969 avec Walter Matthau, Ingrid Bergman et Goldie Hawn
03.25 Second Feature
« Let's make love » com. 1960 avec Marilyn Monroe, Yves Montand et tony Randall

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Rencontres
13.30 Football de la ligue nationale
16.00 Bizarre, bizarre
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-réalité
18.30 Les royaumes du pétrole
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux Dimanches
Gala de l'ADISQ
21.30 Le Téléjournal
21.50 Les Beaux Dimanches
« Le dernier métro » fr. 80 avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Jean Poiret et Heinz Bennent
23.50 Les nouvelles du sport
00.05 La politique provinciale

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end
« L'homme perdu » amér. 69 avec Sidney Poitier, Joanna Shimkus, Al Freeman Jr. et Michael Tolan
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche
« 2001 Odyssée de l'espace » amér. angl. 68 avec Keir Dullea, Gary Lockwood et William Sylvester
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« Le tombeur de ces demoiselles » amér. 66 avec Elvis Presley, Deborah Walley et Carl Betz

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 Magazine universitaire
12.30 Octo-puce
13.00 Octo-puce plus
13.30 L'ENAP présente
14.00 Le corps humain
15.00 L'évolution de l'homme
16.00 Droits et libertés de la personne
16.30 La science en question
17.00 L'astronomie générale
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 Rencontre avec des gens remarquables
20.30 Suzanne Lévesque en direct
22.00 Téléfilm
« Docteur Teyran » avec Michel Piccoli, Pascale Bardet, Nadine Alari, Jean-Marc Thibault, Raymond Pellegrin, Michel Auclair et Ginette Garcin

99 TVFQ (Câble)

12.30 Téléfilm
« Tout comme un homme » avec Alain Sachs, Christiane Millet et Xavier Saint-Macary
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télévision des téléspectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 Confolens-du-monde
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.35 Où est passé la Vellad?
19.00 La belle vie
20.00 Téléfilm
« Mort d'un piéton » avec Jacques Marcel, Anna Gaylor et Caroline Berg
21.30 Apostrophes
22.50 Troisième rang de face
23.15 La télévision des spectateurs
23.40 Prélude à la nuit
23.50 Le Journal

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 TBA
14.30 Walt Disney
15.30 Sportsweekend
16.00 CFL Football
Saskatchewan at Edmonton
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 Backstretch
21.00 Jewel in the crown
22.00 Robert Bateman: artist and naturalist
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock: Don't look behind you

Dixon et Waitz favoris à New York

NEW YORK (AP) — Le marathon de New York, qui subit la concurrence de Chicago où ont couru dimanche dernier la plupart des meilleurs marathoniens, se déroulera demain.

Le Néo-zélandais Rod Dixon et la Norvégienne Grete Waitz seront les grands favoris de l'épreuve qui souffrira cependant d'un manque de profondeur évident, tant chez les hommes que chez les femmes, malgré la participation de 18,365 concurrents, un record pour un marathon disputé aux États-Unis.

Dixon, vainqueur de l'épreuve l'année dernière en 2h08.59, et Waitz, championne à cinq reprises à New York, ne devraient pas avoir trop de problèmes à répéter leurs performances.

Les organisateurs ont en effet été incapables d'attirer les grandes vedettes malgré la bourse de $ 25,000 et la *Mercedes* d'une valeur équivalente qui seront remis aux gagnants.

Pour s'opposer à un doublé de Dixon qui, à 34 ans, courra son quatrième marathon, on ne voit guère que le Tanzanien Gidamis Shahanga, champion du Commonwealth en 1978, le vainqueur du Marathon de Londres Mike Gratton ou un autre Britannique, John Graham, cinquième l'an dernier et troisième en 1980. Il y a aussi les Américains Garry Bjorklund, Rudy Chapa et Kyle Heffner.

Frank Shorter, le champion olympique de 1972, sera également au rendez-vous, mais il se sert de cette classique exclusivement comme entraînement.

Les plus dangereuses rivales de Waitz, championne du monde en 1983 et médaillée d'argent aux Jeux olympiques de Los Angeles, auront pour nom Charlotte Teske (RFA), gagnante du marathon de Boston en 1982; Laura Fogli (Italie), deuxième en 1983; Mary O'Connor, membre de l'équipe nationale de Nouvelle-Zélande, ou encore Gabriele Andersen-Schiess, cette Suissesse qui avait bouleversé le monde entier à l'arrivée du marathon de Los Angeles.

Depuis 1976, les gagnants touchaient un montant qui leur était remis secrètement, mais le directeur de l'épreuve, Fred Lebow, a décidé de mettre fin à cette pratique cette année. L'argent est maintenant versé dans le fond de fiducie de l'athlète.

Questionné à savoir s'il était content que la remise des bourses se fassent maintenant de façon ouverte, Dixon a déclaré: « Lorsque les gens ont manifesté leur surprise au fait que j'ai reçu de l'argent l'année dernière, ils ont ainsi fait la preuve de la naïveté. Je croyais que tout le monde savait que les bourses sont déposées dans un fond de fiducie. »

Dixon et l'élite masculine à New York auront encore frais à la mémoire la meilleure performance mondiale de 2h08:05, établie à Chicago la semaine dernière par le Gallois Steve Jones.

« Je veux devenir un grand marathonien, a expliqué Dixon, qui prendra le départ d'un quatrième marathon demain (il a enregistré un chrono de 2h11:21 en Nouvelle-Zélande à son premier marathon en 1982 et il a terminé 10e au marathon olympique en 2h12:57). Je ne serais pas un grand marathonien avant d'avoir participé à plusieurs importantes classiques. »

Dixon a ajouté qu'il avait reçu une offre des dirigeants du marathon de Chicago, dimanche dernier, pour deux fois plus d'argent qu'il en recevra à New York, mais il a décliné l'invitation en raison de l'affection qu'il voue à New York.

« C'est important pour moi de gagner le marathon de New York une deuxième fois, a-t-il encore dit. New York, c'est une ville magique et c'est pour cette raison que je suis de retour. »

Tout comme Dixon, Waitz désire remporter le marathon de New York pour une troisième année consécutive.

« Je pense que c'est le marathon que tout le monde désire courir, mentionne Waitz. Venir à New York, c'est comme revenir à la maison. »

Waitz, qui a brisé à trois reprises la meilleure performance féminine et l'a égalée à une autre occasion, ne recherchera pas à tout prix à rééditer la meilleure performance mondiale, 2h22:43, détenue par l'Américaine Joan Benoit, championne olympique des Jeux de 1984.

« Je vais courir aussi vite que possible, a mentionné Waitz. Mon objectif personnel, c'est de gagner la course. Le chrono n'a pas d'importance. »

Alfie Turcotte affronterait les Penguins

(PC) — Le joueur de centre du Canadien de Montréal, Alfie Turcotte, pourrait bien prendre part à un troisième match ce soir à Pittsburgh.

Puisque Jacques Lemaire ne dévoile plus la composition de sa formation avant un match, il est impossible de dire avec exactitude si Turcotte jouera ou non. On peut toutefois prédire que sa performance, s'il jouait, serait garante de sa présence dans la formation pour les matches qui suivront.

Turcotte s'est entraîné hier en compagnie de Mats Naslund et Chris Nilan, quittant ainsi les rangs de ceux qui portent habituellement les chandails de réservistes. Mais après l'exercice, il a déclaré ne pas savoir lui-même s'il jouerait ou pas et ajouté qu'il en saurait probablement davantage ce matin.

Turcotte reconnaît par ailleurs que son prochain match sera extrêmement important.

« Ca me place dans une position difficile parce que n'ai pas joué depuis trois matches, mais je suis un athlète rémunéré pour produire quand la chance se présente à lui, a-t-il dit. Je suis victime d'un surplus de joueurs de centre. Quand Ryan Walter évolue au centre, il y en a cinq devant moi. »

Jusqu'à présent, Turcotte a pris part à deux matches consécutifs, contre Philadelphie et Los Angeles, et dans le deuxième, l'accrochage constant des joueurs des Kings l'a fait mal paraître. Il n'a pas joué depuis ce temps.

« Les Kings retenaient beaucoup ce soir-là et ce ne fut certes pas un match offensif, a noté Turcotte. Mais j'ai aussi ma part de blâme à accepter. Je ne patinais pas très bien. Lorsque je prenais possession de la rondelle, je regardais autour de moi, immobile, plutôt que de la déplacer et de tenter de créer des ouvertures. »

Jacques Lemaire a déclaré plutôt cette semaine que si Turcotte ne jouait pas, c'est qu'il avait perdu confiance en lui. Le jeune homme a indirectement reconnu hier que Lemaire disait vrai.

« J'avais de la confiance à revendre en début de saison, mais quand on ne joue pas, elle s'effrite graduellement. J'estime avoir connu un bon camp d'entraînement (un but et sept passes, statistiquement parlant) et, à un certain moment, je me suis demandé ce que je devais faire de plus pour jouer. Etre tenu à l'écart pendant quelques matches n'est pas très bon pour le moral et la fierté », a-t-il dit.

Comme tout jeune homme de 19 ans en bonne santé et plein d'énergie, Turcotte se pose des questions quand il ne joue pas. Il admet qu'il est jeune et inexpérimenté, mais il ne demande qu'à acquérir cette expérience en jouant.

« Et pour jouer, je devrai produire quand la chance se présentera », a-t-il répété.

LNF: les Dolphins (8-0) toujours invaincus

(AP) — Les amateurs de la Californie seront choyés au cours du week-end puisqu'ils auront l'occasion de voir à l'oeuvre trois des quatre meilleures équipes de la Ligue nationale de football.

Pendant que les Dolphins de Miami, invaincus en huit matches, sont chez eux contre les Bills de Buffalo, toujours en quête d'une première victoire, les trois formations du circuit qui ont une fiche de 7-1 évoluent dans la région de Los Angeles.

Les Raiders et les Broncos de Denver s'affrontent dans un match pour l'obtention du premier rang de la division Ouest de la Conférence américaine au Colisée et les 49ers de San Francisco visitent les Rams à Anaheim, sur qui ils détiennent une priorité de deux matches au sommet de la division Ouest de la Conférence nationale.

Deux instructeurs en seront également à leur début au cours des matches du week-end. Raymond Berry a remplacé Ron Meyer à la barre des Patriots après une demi-saison de dispute entre Meyer et ses joueurs alors que Marty Schottenheimer, successeur de Sam Rutigliano, tentera de relancer Cleveland.

L'affrontement Broncos-Raiders est sans contredit le match le plus important de la semaine. Il s'agit d'un véritable test pour Denver, qui a subi sa seule défaite de la saison il y a un mois. Dernier de la Ligue au niveau de l'attaque, les Broncos gagnent cette saison grâce à une défensive qui a déjà compté six touchés et qui n'a donné que 199 points en huit matches, le plus faible total de la LNF.

« Vous regardez leurs statistiques offensives et vous pourriez croire qu'il s'agit d'une équipe qui a un dossier de 1-7 », a mentionné l'entraîneur des Raiders, Tom Flores.

« Ils ont de très bons joueurs. Je ne suis pas surpris de leurs succès. Ils ont toujours eu une bonne défensive. »

Un match Broncos-Raiders ressemble à une guerre de tranchées. Denver a gagné le premier match. Les Broncos avaient gagné 233 verges au sol contre la deuxième meilleure défensive de la Conférence américaine.

Ils tenteront de récidiver dimanche, surtout que la présence du quart John Elway n'est pas certaine. Il a été blessé à l'épaule contre Buffalo la semaine dernière.

Les Rams, 5-3, ont remporté quatre de leurs cinq derniers matches. Cette séquence victorieuse coincide avec l'arrivée de Jeff Kemp au poste de quart, qui a remplacé Vince Ferragamo blessé. Une victoire et les Rams ne seraient plus qu'à un match des 49ers.

Les 49ers ont gagné leurs six premiers matches et blanchi l'opposition durant 12 quarts d'affilée. Mais ils se sont inclinés à Pittsburgh il y a deux semaines et la défensive a accordé 432 verges dans une victoire de 34-21 sur Houston la semaine dernière.

La rencontre Patriots-Jets, trois jours seulement après le congédiement de Meyer, pourrait être déterminante pour les deux équipes.

Les Patriots se remettent à peine d'une semaine mouvementée.

Mercredi, Meyer a congédié le coordonnateur à la défensive Rod Rust, qui a été désigné comme bouc émissaire de la défaite de 44-24 face aux Dolphins. Mais Meyer, qui a continué à faire la vie dure à quelques vétérans, a subi le même sort le lendemain. Rust a effectué un retour avec l'équipe et il travaillera sous les ordres de Berry.

Les Jets, qui ont défait Kansas City 28-7 la semaine dernière, pourront par ailleurs compter sur les services de l'excellent demi Freeman McNeil, qui a raté un match en raison d'une blessure aux côtes. Le receveur éloigné Lam Jones devrait également effectuer un retour au jeu, lui qui était au rancart depuis le premier match hors-concours en raison d'une fracture de la clavicule.

HORS-JEU

Les *Glorieux* au temps présent

JEAN-LUC DUGUAY

Jacques Lemaire

Rien de plus difficile que de briser la tradition. On aurait pu croire, à la lumière des résultats des dernières années, que le Canadien venait de rompre avec le passé. Finie la fierté ! Un simple souvenir que le désir de vaincre et la soif de victoires ! Émergeait une nouvelle équipe, semblable à toutes les autres, c'est-à-dire bonne un soir, mauvaise le lendemain, sans trop d'échine.

On criait fort dans les tavernes et salons. On parlait des Glorieux au passé, on appelait les fantômes des anciens. C'était la belle époque. Aujourd'hui, le Canadien glissait sur la pente savonneuse de la médiocrité. Il n'y avait plus rien à espérer de cette équipe. Et l'on se tournait vers les Nordiques. Les Québécois ne faisaient sans doute pas encore les frais de la finale de la coupe Stanley mais quelle équipe enthousiaste, talentueuse et agréable à voir jouer ! Il s'en est même trouvé quelques-uns pour changer de marque de bière.

Et puis ils sont venus . . . On attendait le Messie à Montréal, sans trop y croire. Et il est arrivé en deux exemplaires : Serge Savard et Jacques Lemaire. Déjà, l'an dernier, leur présence s'était fait sentir, notamment lors des séries éliminatoires où le Canadien s'est incliné plus qu'honorablement en demi-finales contre les Islanders de New York, champions depuis quatre ans. Mais il restait des sceptiques qui se disaient que c'était peut-être là le fruit du hasard. Toute ressemblance avec des personnes vivantes ou ayant existé . . .

La saison 1984-85 est très jeune. Trop jeune pour qu'on puisse en tirer des conclusions. Cependant, pour les partisans du Canadien, c'est déjà celle de l'espoir et des retrouvailles avec la tradition. Ce que Savard et Lemaire ont fait, en si peu de temps, est remarquable. Ils ont renoué avec le passé. D'une équipe moribonde ils ont fait une formation glorieuse à nouveau.

Ces deux hommes ont un flair à la Sherlock Holmes. Et, ce qui est tout aussi important, ils connaissent la psychologie, celle des joueurs et celle des partisans. Ils donnent l'impression de ne pas pouvoir se tromper. Chacun de leurs gestes, chacune de leurs décisions sont comme voués au succès. Dans les tavernes et salons, on ne parle plus des Glorieux au passé, on les conjugue au temps présent. Et il est moins souvent question des Nordiques. Dieu, que les attitudes changent vite !

Quant à moi, la statistique que je préfère en ce début de saison est celle relative aux buts accordés. Le Canadien domine la ligue à ce chapitre, comme il le faisait d'ailleurs à l'époque où il se moquait de ses rivaux et perdait moins de matches en une saison que les Harlem Globetrotters ! Scotty Bowman, que l'on a tant décrié à Montréal et que l'on a tant regretté par la suite, croyait aux vertus défensives. Le tandem actuel suit cette consigne. Tellement à la lettre que le Canadien a même réussi, pour la première fois en 14 matches, à battre les Sabres de Buffalo que dirige ce même Bowman.

Regarder le Canadien ces jours-ci, c'est comme regarder un *puzzle* quand tous les morceaux sont en place. Il y a des lacunes, bien sûr (la force offensive, par exemple), mais peu importe. Ce qui compte, c'est que l'équipe a retrouvé sa fierté de jadis et, par conséquent, sa place de choix dans le coeur des partisans. On croyait que la tradition s'était perdue. On se trompait : les bonnes recettes ont la vie dure.

* * *

Ça ne roule plus Michelin

La terre n'arrêtera pas de tourner pour autant mais la décision est quand même importante : Michelin s'est retiré du circuit de la Formule Un, le grand cirque sur roues. Une retraite en pleine gloire, comme on dit, puisque le fabricant de pneus français domine outrageusement ses concurrents Goodyear et Pirelli depuis plusieurs années.

Pourquoi alors tirer sa révérence ? Parce que l'excellence de Michelin ne lui a pas apporté les retombées publicitaires — donc financières — escomptées. Retombées dont la société avait grandement besoin, elle qui essuie des déficits depuis 1982. Le grand patron, François Michelin, homme logique, a déjà dit à propos de l'engagement de son entreprise dans la Formule Un : « L'important n'est pas ce qu'on dépense, c'est ce qu'on obtient. »

Le sport professionnel est une gigantesque machine à dépenses . . . et à profits. Dans cet univers, la course automobile occupe une place de choix. Si Michelin ou un autre investit tellement d'argent, c'est dans le but de vendre plus de pneux à Monsieur Tout-le-Monde. Dans ce cas-ci, le calcul a échoué. Michelin s'est retiré de la course. La nouvelle a eu l'effet d'une bombe mais elle a été dictée par la loi implacable du marché.

EN BREF...

■ *Davis à Rio de Janeiro*

RIO DE JANEIRO, Brésil (AFP) — L'Allemand de l'Ouest Michael Gross, champion olympique du 200 mètres nage libre, ainsi que le Canadien Victor Davis, champion du monde du 100 mètres brasse, participeront les 27 et 28 octobre, à une réunion internationale de natation, la première Coupe d'Amérique du sud, qui se déroulera dans la piscine du parc aquatique Julio de Lamare, à Rio de Janeiro. Outre Gross et Davis, les grandes attractions de cette réunion seront l'Américain Bruce Hayes, champion olympique du relais 4 x 200 mètres nage libre, et la Néerlandaise Petra Van Staveren, championne olympique du 100 mètres brasse. En revanche, le Brésilien Ricardo Prado, médaillé d'argent du 400 mètres quatre nages à Los Angeles, sera absent.

■ *O'Sullivan se bat le 17*

HALIFAX (PC) — Le Torontois Shawn O'Sullivan livrera un combat de six rounds contre un boxeur américain le 17 novembre, à Halifax. Il affrontera soit Jim Guppy, de Dorchester au Massachusetts, ou Byran Porreca, de Boston. O'Sullivan, médaillé d'argent aux Jeux d'été de Los Angeles, a remporté son premier combat professionnel au début du mois. Les promoteurs espèrent attirer 5,000 personnes pour son deuxième combat.

■ *Ballesteros: 61*

NARITA, Japon (Reuter) — L'Espagnol Severiano Ballesteros a ramené une carte de 61, neuf coups sous la normale, et il a pris une avance de cinq coups à l'issue de la deuxième ronde du tournoi de golf de Narita, au Japon. Ballesteros, vainqueur de l'Omnium de Grande-Bretagne, a calé neuf birdies, dont trois sur les trois premiers trous, égalant un record du parcours. Ballesteros, qui a maintenant une fiche cumulative de 128, a délogé son compatriote Jose Maria Canizares, qui est ex-aequo au deuxième rang avec l'Américain Lanny Wadkins et Chen Tze min, de Taiwan, à 133. Canizares a réussi une ronde de 71, pendant que Wadkins obtenait un 64 et Chen un 70. Jim Nelford de Burnaby, en Colombie-Britannique, affiche un total de 138 après sa ronde de 70. L'Américain Tom Watson, qui domine la colonne des boursiers de la PGA, accuse un recul de neuf coups sur Ballesteros.

■ *Un compromis à Séoul*

LAUSANNE (AP) — Les dirigeants sportifs de la Corée du Nord et de la Corée du Sud étudient actuellement une formule de compromis qui pourrait ouvrir la voie à une participation soviétique aux Jeux olympiques de 1988, a-t-on appris hier de sources proches du Comité international olympique. Cette proposition de compromis incluerait le transfert, de Séoul vers la Corée du Nord de quelques unes des 23 disciplines prévues au programme des Jeux 1988. Elle comprendrait également l'engagement des deux Corées à participer à ces Jeux avec une seule équipe. Cela pourrait éliminer les réticences du bloc de l'Est, dont plusieurs représentants ont laissé entendre qu'ils pourraient boycotter ces Jeux en raison de l'absence de relations diplomatiques entre les pays de l'Est et la Corée du Sud. La plupart des pays de l'Est avaient boycotté les championnats du monde de tir en 1978 à Séoul pour cette raison. Des contacts secrets se poursuivent entre les deux Corées, pour réouvrir les négociations à propos d'une équipe coréenne unique.

■ *Lecomte se qualifie*

VIENNE (AFP, AP) — Le Français Henri Lecomte s'est qualifié hier pour les demi-finales du tournoi de tennis de Vienne, en Autriche. Lecomte a battu le Polonais Wojtek Fibak 6-2, 4-6 et 6-4. Il affrontera, aujourd'hui, en demi-finale, le Tchécoslovaque Pavel Slozil. Dans l'autre demi-finale, l'Américain Mel Purcell affrontera son compatriote Tim Wilkinson.

À Londres, au tournoi de tennis de Brighton, en Angleterre, l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika s'est qualifiée hier pour les demi-finales. Elle a battu la Britannique Anne Hobbs en des manches de 6-4 et 6-4. Sylvia Hanika affrontera, aujourd'hui, la Française Pascale Paradis, qui a éliminé sa compatriote Catherine Tanvier en trois manches de 6-1, 3-6, et 7-5.

■ *Décès de Samuels*

NEW YORK (AP) — Le président de la Ligue nord-américaine de soccer, M. Howard Samuels, est décédé tôt hier matin à New York. Agé de 64 ans, Samuels aurait succombé à une attaque cardiaque. Il avait accédé à l'exécutif de la ligue en juin 1982.

Kingman autonome

OAKLAND (AP) — Dave Kingman a demandé son statut de joueur autonome hier et il a obtenu la bénédiction d[illegible] A's d'Oakland, qui croient que le salaire de $ 4 millions pour trois ans exigé par Kingman est un peu trop élevé pour eux.

« Bien sûr, nous le voulons, a dit le président des A's, Roy Eisenhardt. Mais pas à ce prix là. Cela représente 300,000 spectateurs. S'il peut se trouver une équipe pour lui donner un tel salaire, tant mieux pour lui. Je lui souhaite bonne chance. »

Kingman a été un des meilleurs frappeurs de circuit des ligues majeures la saison dernière quand il en a obtenu 35. Il a produit 118 points et a conservé une moyenne de .268.

Oakland n'a eu à verser que $40,000 du salaire de $635,000 de Kingman, salaire qu'il avait obtenu des Mets de New York. Il avait rejoint les A's au camp d'entraînement, à titre d'agent libre.

« Nous avons dit à Dave de se protéger, a dit Eisenhardt. Nous le respectons beaucoup. Personne n'a travaillé aussi fort que lui la saison dernière. Mais il nous demande de faire de lui le frappeur de choix le mieux payé de l'histoire et nous devons mettre un frein en quelque part. On ne peut pas aller au bout de nos capacités dans tous les domaines. »

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

LE DEVOIR
AU
SALON DE LA PME

VENEZ AU KIOSQUE DU DEVOIR RENCONTRER DES SPÉCIALISTES DE DIVERS DOMAINES QUI VOUS CONSEILLERONT SUR LE CHOIX ET L'UTILISATION DE SERVICES PROFESSIONNELS:

VENDREDI 26 OCTOBRE

12h à 14h	M. Bernard Motulsky, Conseiller en communications, Cossette Communication-Marketing	Publicité et Communications
15h à 17h	Me Serge Gloutnay, Avocat, Desjardins, Ducharme et Associés	Droit corporatif et fiscalité
19h à 21h	M. Giulio Vignini, Président, Vigie Informatique	Informatique

SAMEDI 27 OCTOBRE

11h à 13h	M. Giulio Vignini, Président, Vigie Informatique	Informatique
14h à 16h	Me Sylvain Lussier, Avocat, Desjardins, Ducharme et Associés	Droit commercial et administratif
16h à 18h	M. Jean Morin, Vice-Président Planification, Cossette Communications-Marketing	Publicité et Communications

DIMANCHE 28 OCTOBRE

11h à 13h	M. Giulio Vignini, Président, Vigie Informatique	Informatique
13h à 15h	Me François Garneau, Avocat, Desjardins, Ducharme et Associés	Relations de travail
15h à 17h	M. Jean Morin, Vice-Président Planification, Cossette Communications-Marketing	Publicité et Communications

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029689-846. JACQUES GLASSON, défendeur — vs — MICHEL RIOUX, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 6210 rue Somerled en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Admiral 18", 1 téléviseur miniature 4" de marque Zénith, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROBERT BOULAY, huissier, 288-6263. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027074-843. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse — vs — CARMEN RUEL, défenderesse. Le 6 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 354 rue Normandie en la cité de Ste-Julie et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Quasar, 1 congélateur Goldspot 118 couleur jaune, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 288-6263. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 750-27-000162-845. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse. — vs — JOCELYNE DESJARDINS, défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 3496 rue Ste-Catherine est en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 20" Sylvania, 1 sécheuse automatique couleur or Admiral, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263, Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-049659-795. AVENUE FORD VENTES LTÉE, demanderesse — vs — LAURETTE RIVARD, défenderesse. Le 9 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 7051 rue Lionnaise #104 en la cité de Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble Zénith System 3 et acc., 1 télévision couleur portative Toshiba 7 base etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 845-8456. Montréal, 25 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022650-845. GULF CANADA LIMITÉE, demanderesse — vs — TECHNIPRO AVIATION INC., défenderesse. Le 9 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 6050 Ch. de l'Aéroport en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Olivetti et base, 1 photocopieuse Ricoh et acc., 1 calculatrice Texas, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044754-831. KINGSWAY TRANSPORTS LTD, demanderesse — vs — DIRECT COURIER (1978) LTD "116320 CANADA INC.", défenderesse. Le 9 novembre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 1396 rue Ste-Catherine ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Smith Corona, 1 machine à écrire IBM, 2 balances, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029028-847. DORADO CRÉATIONS INC., demanderesse — vs — OPTION DÉCOR (CENTRE LAVAL) INC., défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue Le Corbusier en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Michmarc, 1 réfrigérateur Danby, 1 copieuse Diagit Dart, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-012603-846. AMERICAN EXPRESS COMPANY OF CANADA, demanderesse — vs — GUY GIRARD, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 53 rue Laurier, app. 7 en la cité de Repentigny et district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console Hitachi, 1 four micro-ondes Dyna-Tronics et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024623-840. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse — vs — NICOLE PELLETIER, défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 12:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 13,500 rue Sherbrooke est app. 3 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Alphosaire 4 boîtes de sons, 1 t.v. Granada Toutch Tone avec vitre superposé et télécommande et acc., 1 divan de velour en forme de L, 1 bibliothèque de bambou 4 tablettes et acc. et autres meubles et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028527-849. CLARKE ACGILLIVRAY WHITE FUNERAL DIRECTORS LTD, demanderesse — vs — LÉONARD ASCONI, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 6000 rue Cavendish, suite 317 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Électrohome et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015435-840. AMERICAN EXPRESS COMPANY OF CANADA INC., demanderesse — vs — J.P. BOIVIN, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 3174 rue Montmorency en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM et table sur roue, 1 t.v. couleur meuble Hitachi, 1 coupe papier de table, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-002088-842. L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND LTÉE, demanderesse — vs — FRANK JEUDI, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 12 040 rue Coppernic en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Peugot, 1 t.v. couleur sharp portative avec acc. effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, 25 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033445-847. LES ENTREPRISES J.G.F. LTÉE, demanderesse — vs — SHERVILLE WALROND, défenderesse. Le 6 novembre 1984, à 11:30 heures, au domicile de la défenderesse au No 9265 rue Airlie #5 en la cité Lasalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Danby, 1 téléviseur couleur Viking, effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, 25 octobre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX, No.: 700-27-006645-822. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse — vs — JACQUES DEMERS, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur rue Des Lilas (Lac Guindon) Ste-Anne des Lacs, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion F 350 — Ford & acc., Diesel. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 27-10138-834. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du Procureur Général, partie demanderesse — vs — MICHEL CHATEAUVERT, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 3170 rue Masson, #3 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sears — meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-1147. Montréal, 27 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-031268-834, DOSSIER F-247 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — DA COSTA FILDS ARUNDEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1984 à 12:00 heures, au: 4744, Anthime, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DA COSTA FIELDS ARUNDEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 3 mcx et acc., 1 fauteuil, 1 sofa et acc., 1 téléviseur couleur, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010464-845. CHABOT, LAURIER & ASSOCIÉS, demanderesse — vs — FRANK RANCIGAY, défendeur. Le 12 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 300 rue Brahms en la cité Chateauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Station Wagon Safari 1975 série: 2135W51102213, 1 set de salon cuir noir 2 morceaux, 1 table de salon ensemble cafetière, 2 tapis blanc fleuris, étagère en chêne 4 sections et secrétaire. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: GUY BERNIER, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011494-841. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse — vs — ELIAS GEORGIOPOULOS, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 8510 rue Champagneur app. 4 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 26" Philipps, 1 vidéo RCA, 1 set de salon 3 morceaux et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009168-845. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — CLÉMENT RUEL, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeurau No 354 rue De Normandie en la cité St-Julie, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Ford Escort 1982 série: LFABOP828CW245307 et meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020228-842. MÉCANIQUE J. PERREAULT LTÉE, demanderesse — vs — RÉFRIGÉRATION MATTHEWS INC., défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 1481 rue Bégin en la cité Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 bureau en L 4 tiroirs, 1 système de téléphone vantage 5 terminaux et autres articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-107805-818, DOSSIER F-519. FRANCINE PICARD, partie demanderesse — vs — LAFRENIÈRE ROLAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 3585, Bélair # 405, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLAND LAFRENIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun modèle 200SX, 1981 de couleur grise imm 840M8327 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ELMOND, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 84-06-5219, 84-06-5220, DOSSIER 2543. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse — vs — GODIN MARIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 3261A, Boisclair, Boisbriand, en la cité de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARIO GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare sèche en bois, 1 téléviseur couleur 12" postatif, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-020320-835, 505-27-019881-839, DOSSIER P-21. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — GRAY ROBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 14:00 heures, au: 2115, Villeneuve # 2, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GRAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Econoline de couleur bleu avec roues "mag" imm. F562933 et acc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: I14-38-7604, DOSSIER 008559. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, partie demanderesse — vs — BENOIT DESROSIERS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 595, De Roanne, Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOÎT DESROSIERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota Tercel noir, imm. 759M798 et acc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-031664-834, DOSSIER F-248 J.D. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — MORTAR JOUNOUI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 5209, Williams, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORTAR JOUNOUI, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault Alliance, 4 portes rouge, imm. 6331.1006 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-006299-841. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse — vs — SYLVAIN CHARRON, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 4705 rue Bourbonnière app. 5 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra, 1 t.v. couleur 19" Sylvania et meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-053020-827. NORMAND GRONDIN, demandeur — vs — ROBERT TÉTREAULT, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 12361 rue Lapierre app. 304 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Kenwood KA-3500, 1 tuner Yamaha Ct510, 1 qualizer Realistic, 1 lecteur cassette Akai Cs-33D, 1 table tournante et tacmmics SL-23 et 2 boîtes de sons. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-9252. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029057-846. STANVIC LTÉE, demanderesse — vs — LES ENTREPRISES DIANNICK INC. ET AL, défendeurs. Le 8 novembre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires des défendeurs au No 1027 Autoroute 440 en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 3 Lift manuel hydraulique, 1 congélateur chambre 40x15x10, 1 compresseur Prest Cold Thermetic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015750-842. LES HUILES RICHELIEU INC., demanderesse — vs — J.P. PARADIS, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 8230 15iéme avenue St-François en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Philco et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 61-3163. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — M PETER HERSCOVITCH, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 5475 rue Rosedale, app. 1201 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Sharp et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031429-843. LES INDUSTRIES ROLBEC INC., demanderesse — vs — ÉQUIPEMENT R. DUFORT LTÉE, défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 2179 rue Du Mouchel, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 piano Brownstein, 1 t.v. port. Panasonic etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-012798-813. GUY MAYER, demandeur — vs — TRADUCTOR, défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 2150 rue Mathieu en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table ronde 8 chaises, 1 bureau de métal et bois, 6 bureaux de secrétaire en L, 1 dactylo IBM couleur noir, 5 filières beiges et autres articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022504-844. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse — vs — JEAN DAGENAIS, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 13:30 heures, au domicile du défendeur au No 2152 rue Laurier est en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 12" Sylvania, 1 t.v. 26" couleur Sylvania. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-026222-831. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse — vs — PIERRE VERREAULT, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 143 rue Wollowbank Circle en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Nordhammer, 1 tape Sony, 1 table tournante Sony et autre meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019045-844. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse — vs — ROBERTA OLIVER, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 4700 rue Courtrai app. 14 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo cassette Panasonic, 2 speakers Panasonic, 1 t.v. Panasonic, 1 télécommande Phillips, 1 table de centre doré et verre. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019412-845. CAISSE POPULAIRE DE ST-NAZAIRE, demanderesse — vs — LÉOPOLD RUEL, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 11:30 heures, au domicile du défendeur au No 550 12ième avenue app. 1 en la cité Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge Aspen 1980 série No: NL29-CAB101643, 1 système de son de marque Hitachi AM-FM et acc. et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017084-844. G.U.S. CANADA INC/DIV. WOODHOUSE, demanderesse — vs — JOHANNE AUMONT & ROBERT SOULIÈRE, défendeurs. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Timothée en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010942-840. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse — vs — JACQUES DEPUIS, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 23 rue Seigneurial en la cité St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Hot-Point couleur jaune et acc., 1 sécheuse de marque HotPoint couleur jaune et acc. 1 t.v. RCA 16" couleur et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-012200-810. 106753 CANADA INC., demanderesse — vs — FRANCESCO MARINELLI, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 9165 rue Villieu en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque 3 parties de style, 1 set de salle à diner de style, 1 table et 8 chaises, 1 vaisselier et armoire et autres meubles et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-066652-830. DÉPANNEUR ANGIL INC., demanderesse — vs — FERNAND BEAUVAIS, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 5060 rue Papineau en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 26" Zénith série 63B4079, 1 aspirateur électrolux, 1 divan et 1 fauteuil et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 550-02-000997-825. PAUL ARSENAULT INC., demanderesse — vs — GEORGES JACOB, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 37 rue Richelieu en la cité St-Mathias, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre antique, set de salon cuir 3 morceaux (2 fauteuils, divan), table salon colonial (chêne) et autres articles et meubles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: GUY BERNIER, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-004110-829. AURELIO SCOCCO, demandeur — vs — LE JARDIN CURRY/CURRY GARDEN INC. ET ALS, défendeurs. Le 7 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires des défenderesses LE JARDIN CURRY/CURRY GARDEN INC. ET RESTAURANT SIDESHWARI INC. au No 4980 boul. Décarie en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Gross, 2 réfrigérateur 4 portes, 1 machine à glace Gross, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028559-842. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD, demanderesse — vs — DEZSO STUDLICK, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 322 rue Doucet en la cité de Chateauguay et district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Station Wagon imm. BKP-688 Qué.84 et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028557-846. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD, demanderesse — vs — CHARLES LUSSIER, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 6 rue St-François en la cité de Chateauguay et district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur port. Quasar et base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019892-848. TEXTILES VAL-ABEL LTÉE, demanderesse — vs — BYRON GRIVAS ET AL, défendeurs. Le 7 novembre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur BYRON GRIVAS au No 1358 rue Gibbon, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Philco et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004019-845. SHELL CANADA LTD, demanderesse — vs — DENTON D. CREIGHTON, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:30 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 800 rue Dorchestr ouest bureau 2700 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en bois en forme de L et acc., 1 petit buffet 2 portes, 8 poignées et acc., 1 buffet antique 5 tiroirs et acc. et autres meubles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024335-841. JOURNAL CONTACT LAVAL LTÉE, demandeur — vs — GEORGES ONIL HENRY, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 15:00 heures, au domicile du défendeur au No 1270 rue Ruisseau des Anges, en la cité St-Roch L'Achigan, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un camion Dodge Chargeur (1976) 4X4, rouge & un traileur 4X8. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815996591. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ANGELO LADAS, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 10:00 heures au 4831 Jeanne-Mance, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELO LADAS, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon 5 morceaux, une bibliothèque 2 sections, un récepteur AM/FM Pioneer, une table tournante Pioneer, un equaliser sound-shaper, 2 haut-parleurs Videoton, un lot de microsillons, une table à café, une table de coin, un mobilier-de salle à manger comprenant: une table en bois, 6 chaises, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815491084. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ANGELO LADAS, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 10:00 heures au 4831 Jeanne Mance, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELO LADAS, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon 5 morceaux, une bibliothèque 2 sections, un récepteur AM/FM Pioneer, une table tournante Pioneer, un equaliser sound-shaper, 2 haut-parleurs Videoton, un lot de microsillons, une table à café, une table de coin, un mobilier de salle à manger comprenant: une table en bois, 6 chaises, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 116630043. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ANGELO LADAS, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 10:00 heures au 4831 Jeanne Mance, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELO LADAS, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon 5 morceaux, une bibliothèque 2 sections, un récepteur AM/FM Pioneer, une table tournante Pioneer, un equaliser sound-shaper, 2 haut-parleurs Videoton, un lot de microsillons, une table à café, une table de coin, un mobilier de salle à manger comprenant: une table en bois, 6 chaises, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815331171. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ANGELO LADAS, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 10:00 heures au 4831 rue Jeanne Mance, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELO LADAS, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon 5 morceaux, une bibliothèque 2 sections, un récepteur AM/FM Pioneer, une table tournante Pioneer, un equalizer sound-shaper, 2 haut-parleurs Videoton, un lot de microsillons, une table à café, une table de coin, un mobilier de salle à manger comprenant: une table en bois, 6 chaises, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130545435. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MICHEL KOCHENBURGER, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:15 heures au 6922 rue Louis Dupéré, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL KOCHENBURGER, saisis en cette cause, consistant en: une T.V. couleur Hitachi, un mobilier de salon 5 morceaux brun en velours, 2 tables de salon en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-014101-849. CORUM LTÉE, demanderesse — vs — J. RENÉ PAIEMENT, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 3050 rue Trafalgar en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Électrohome et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVES CLOSSEY, huissier, 866-1325. Montréal, 25 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-068048-839. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur — vs — ALFREDO FATA, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 3782 rue Martial, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Ford Torino (1975) noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-003045-821. C.D.N.T., demanderesse — vs — BASHARA BAIG, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 6200 rue Albanie en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Mustang brun lic. 574 L 128, 1 lave vaisselle jaune Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036906-837. ZENTRONICS LTÉE, demandeur — vs — SENDOR FEHER, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 128 rue De Charente en la cité St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un set de salle à manger, un set de salon et autres articles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036906-837. ZENTRONICS LTÉE, demandeur — vs — MICHEL OUELLET, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 15 rue De Cernay en la cité de Ville Lorraine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un ordinateur Zilog, modèle MCZ 120A, un écran ADN 31, modèle MCZ 2 50A 2. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-007573-841. LES PAPIERS GRAPHIQUES, demanderesse — vs — DIRECT SERVICE IMPRIMERIE INC., défenderesse. Le 6 novembre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 5000 Buchan app. 307 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, extincteur, 1 punch press, équipement et machinerie d'imprimerie. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-025841-847. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse — vs — EXPÉDITION CANADA U.S. INC., défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 8672 rue Le Creusot app. 202 en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, 1 Oldsmobile Cutlass Suprême vert 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020596-842. C.R. STORAGE CO. LTD, demanderesse — vs — GÉRARDO MARTIN CASILLAS, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 14:00 heures, au lieu d'entreposage du défendeur au No 2660 rue Mullins en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles divers no 820 72022. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 87197. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse — vs — LE TANGO VERT INC., défenderesse. Le 7 novembre 1984, à 12:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 4935 est rue Jarry en la cité St-Léonard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, machine à cigarette, équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No.: 760-27-004136-83. SYLVIE BILODEAU percepteur des amendes pour et au nom du procureur général, demanderesse — vs — YVON TURCOT, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 15:00 heures, au domicile du défendeur au No 239 rue St-Régis Sud en la cité St-Isidore, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC 3,000 1975 imm: 17253, 1 maison mobile Great Lake 25 pieds, 1 remorque V 48182, 1 Chevrolet Nova 940 1 086. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE BRUCHÉSI, huissier, 1-737-7542. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 88722. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse — vs — MARIO LITA, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 4310 45ième Rue en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 26" Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-021482-844. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse — vs — APOSTOLE MARKAKIS, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 8943 25ième Avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zénith & au consol sur roulettes, 1 Turner Pilot ampli, 1 enregistreuse Pilot, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130769225. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MICHEL KOCHENBURGER, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:15 heures au 6922 rue Louis Dupéré, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL KOCHENBURGER, saisis en cette cause, consistant en: une T.V. couleur Hitachi, un mobilier de salon 5 morceaux brun en velours, 2 tables de salon en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130543840. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MICHEL KOCHENBURGER, partie défenderesse. Le 8 novembre à 10:15 heures au 6922 rue Louis Dupéré, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL KOCHENBURGER, saisis en cette cause, consistant en: une T.V. couleur Hitachi, un mobilier de salon 5 morceaux brun en velours, 2 tables de salon en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130560850. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ROBERT KENNEDY, partie défenderesse. Le 10 novembre 1984 à 10:45 heures au 8610 rue De Marseille, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT KENNEDY, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Fairmount 1978 vert. IMM: 183 S 152 No de série: 8X91Y173496. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 10 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028821-846. BOSTON FACTORS OF CANADA INC., défenderesse — vs — BOUTIQUE JOPE UOMO INC., défenderesse. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 5801 rue Henri Bourassa est app. 204 en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir rouge et noir, calculatrice Canon, lot de chandails, plusieurs lots de vêtements. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 27 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036906-837. ZENTRONICS LTÉE, demandeur — vs — QUÉBEC INFO INC., défendeur. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 4999 rue Ste-Catherine ouest, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une filière Artopex 5 tiroirs, trois bureaux en bois avec les chaises & un Interdec Data System, modèle Superbrain.. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-FÉLIX BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038168-840. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse — vs — PATRICE VAAST, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 14:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 3766 rue Ontario est en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Reliant blanc 1981 #série 1P3BKS1BXBC256910 lic. Qué/84 755M561 & acc. 4 pneus dans la valise (été). Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130569563. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— CLAUDETTE LAFOREST, partie défenderesse. Le 10 novembre 1984 à 10:00 heures au 5920 rue Des Ormeaux, #1, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDETTE LAFOREST, saisis en cette cause, consistant en: une T.V. couleur de marque R.C.A. portative, un récepteur AM/FM de marque Sony, une table tournante de marque Juliette. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 10 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-023340-800. MARCEL BEAUCHAMP ET GIUSEPPE DELLI COLLI, demanderesse — vs — STÉPHANE CACCIATORE, défendeur. Le 9 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 13 rue Duval en la cité de St-Constant et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque AMC 1979 modèle AMX noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: NORMAND POISSANT, huissier, 288-6263. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015207-843. LES PÉTROLES HOTTE & FRÈRES INC., défenderesse — vs — LOUIS PASQUINI, défendeur. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 12186 rue Colbert en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx brun, 1 t.v. couleur modular 4, 1 stéréo en bois, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027087-845. COLLÈGE MARIE-VICTORIN INC., demandeur — vs — SUZANNE BRODEUR, défenderesse. Le 6 novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 49 rue Claude Henri Grignon en la cité Verchères, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Hitachi, 1 table de bois, 2 fauteuils brun, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020051-848. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE, demandeur — vs — DAME M. SYLLA, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du défendeur au No 255 rue Montée de Liesse en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, 25 octobre 1984.

Voir aussi en pages 8, 18 et 39

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-016406-840. FLORA CONSTRUCTION LTÉE, demandeur — vs — DIMITRE EKATERINIS & CHRISTOS YANNIS, défendeurs. Le 8 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires des défendeurs au No 4180 rue De Courtrai en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Royal, 1 système de computer (Computwriter II) & acc. 1 calculatrice CBM US-152 P, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Hull, COUR PROVINCIALE, NO: 550-27-007492-827. LEBLANC LISE, partie demanderesse — vs — CHAMBERLAND PIERRRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 15 972, Boileau, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE CHAMBERLAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" et acc., 1 meuble en bois et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE, NO: 460-02-000484-842. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse — vs — JACQUES GOYETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 132, Quinn, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GOYETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Lemans 1976 de couleur gris foncé, imm 744M566 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000256-840. CASSIDY LTÉE, demandeur — vs — GERRY RAHILL, défendeur. Le 9 novembre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du défendeur au No 276 rue St-Jacques ouest #128 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 221 carats de rubis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, 25 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429208990. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PIZZI ALBERTO, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 15:15 heures au 5595 rue Des Perce Neige, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIZZI ALBERTO, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Pontiac Parisienne beige 2 portes série: 71.371.71310898, imm. 69311746. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130567533. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PELLETIER ILDEGE, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 11:15 heures au 7785 rue Guy, Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELLETIER ILDEGE, saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur Zenith 26", une bibliothèque 2 sections en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815371804. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PAUTOPOULOS DEMETRIOS, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 10:00 heures au 7450 Bloomfield, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUTOPOULOS DEMETRIOS, saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur de marque Bay Crest portative, un buffet en bois, un mobilier de salon noir et beige en velour, un cablo sélecteur marque Jerrold, un mobilier de cuisine en bois, 4 chaises en bois brun foncé. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 428300132. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PARENT PIERRE, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 11:00 heures au 9880 rue Gouin Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARENT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: Un stéréo cassette deck de marque Citizen, un Lloyd's am/fm 8 track recorder, 2 haut-parleurs, 2 petits haut-parleurs Big Brute BX 3500, une t.v. portative de marque Admiral, une fournaise à l'huile Coleman, un appareil Jerrold model JRX 3C, une paire d'écouteur noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 415906282. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PAPADOPOULOS PANAGIOTIS, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 14:00 heures au 5257 rue Jeanne-Mance, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAPADOPOULOS PANAGIOTIS, saisis en cette cause, consistant en: Un répondeur téléphonique model T.A.S. 300, une table, une cuve extracteur style broyeur à raisin, un piano marque Gourlay, un bureau en bois, une chaise couleur noir sur roulettes, un téléphone style antique, une bibliothèque 5 sections en bois, un lot de livres, (1000 approx.). Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL DE MONTRÉAL. No.: 410580155. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- NAZAIRE YVES, partie défenderesse. Le 9 novembre 1984 à 10:30 heures au 9321, 25e Avenue, St-Michel, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NAZAIRE YVES, saisis en cette cause, consistant en: Un amplificateur Harmon Kardon Pm 640, une table tournante Dual CS51503158, 2 haut-parleurs, une t.v. couleur Sanyo Spectra, meuble pour système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, NO: 705-27-007784-835. TELLIER JOHANNE, partie demanderesse — vs — VINCENT MARCEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 11:00 heures, au: 1005, Ch. Du Lac # 8, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL VINCENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console et acc., 1 récepteur am/fm stéréo Technics et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, No.: 750-02-000586-848. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — JEAN-PIERRE FERLAND, défendeur. Le 10 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 2521 rue Ste-Anne en la cité St-Norbert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon rose 1mcx, 1 enregistreuse Vidéo U Matic, 1 piano à queue brun, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000416-847. LA CONCORDE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES, demanderesse — vs — ANGELA KOUNDOURIDOU, défenderesse. Le 6 novembre 1984, à 11:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 7015 rue Querbes #7 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur consol Color Track RCA & acc, 1 mobilier de salon brun 2 mcx, 1 table à café, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-028488-844, DOSSIER 591 OML. AUX HABITS DORION LTÉE, partie demanderesse — vs — MAISON DE VÊTEMENTS D'ESCOMPTE 117992 CAN., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 13:00 heures, au: 845, Jean Talon Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAISON DE VÊTEMENTS D'ESCOMPTE 117992 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 7 manteaux en nylon et doublure de couleur rouge, 4 manteaux d'hiver court de couleur beige, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: RM84/593. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse — vs — BEAUCAIRE CAROLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 2513, Coursol, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAROLE BEAUCAIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portative Aimor et acc., 1 horloge sur mur noir et acc., et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: RM84/587. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse — vs — TRÉBEC CORP., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 13:00 heures, au: 3405, St-Urbain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRÉBEC CORP., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 3 tiroirs, 1 fillière de métal Cole 4 tiroirs, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 63-3071. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — BODNAR ALEX, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 2642, Préfontaine, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEX BODNAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am/fm cassette et acc., 2 fauteuils en tissus brun et beige, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-000511-848. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — THERRIEN JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1984 à 14:00 heures, au: 167, St-Jean-Baptiste, Dorion, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" et acc., 1 ensemble de salon modulaire et acc., et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 819988923. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- McGRATH DAVID, partie défenderesse. Le 7novembre 1984 à 10:30 heures au 2112 rue Prud'Homme, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de McGRATH DAVID, saisis en cette cause, consistant en: Une motocyclette de marque Yamaha Imm: MG 5381, un poêle à combustion lente, un humidificateur Electrohome, un miroir mural en bois, une armoire en bois avec 2 portes, un stéréo am/fm Juliette comprenant 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 130971282. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- McGINNIS LIETTE, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 15:30 heures au 8449 rue Des Belges, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de McGINNIS LIETTE, saisis en cette cause, consistant en: Une laveuse de couleur blanche de marque Bay Crest, une sécheuse blance de marque Bay Crest, un humidificateur, un sofa de couleur vert en velour, un t.v. en couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7 novembre 1984.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-055002-831, DOSSIER R-503 22. VERCHÈRE NOËL & EDDY, partie demanderesse — vs — BOXENBAUM MYER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 6, Harron, Hampstead, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MYER BOXENBAUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Electrophonic et acc., 2 haut-parleurs, et autres biens meubles... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-037346-843. CÉLINE MIREAULT, partie demanderesse — vs — LECLERC CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 1, Pinsonneault, St-Jean, district de d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE LECLERC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile Delta 88 bleu foncé 4 portes, 1984 imm BKW 270 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 200-02-003866-813. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse — vs — DELISLE MICHEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 5248, Hutchison, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 4 places en tissus gris, 4 chaises en tissus de velour brun, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 815078740. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- SANTAVICCA LUCIANO, partie défenderesse. Le 10 novembre à 10:15 heures au 5770, rue Desmarteaux, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANTAVICCA LUCIANO, saisis en cette cause, consistant en: un camion Blazer de marque Chevrolet 1976 noir, série: CKU186F107800 imm.: ARB 051. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 10 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 815078751. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- SANTAVICCA LUCIANO, partie défenderesse. Le 10 novembre à 10h15 heures au 5770 Desmarteaux, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANTAVICCA LUCIANO, saisis en cette cause, consistant en: un camion Blazer de marque Chevrolet 1976 noir, série CKU186F107800, imm.: ARB 051. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 2884-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 10 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 830705304. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- SALERNO JEAN, partie défenderesse. Le 8 novembre à 12:00 heures au 2435 Avenue du Lac, St-Louis de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALERNO JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque R.C.A., une t.v. portative Bradford noir et blanc, un congélateur de marque Regent, une laveuse et sécheuse Inglis de couleur blanc, un congélateur blanc de marque General Freezer. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: F. BERTRAND, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 410910975. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ROY RICHARD, partie défenderesse. Le 9 novembre à 13:00 heures au 11165, rue Pigeon, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROY RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo-cassette Beta de Sanyo VCR 4000, un receveur stéréo Fisher RS1015, une table tournante Harksound, 2 colonnes de son Audio-Reflex, une bibliothèque, un vidéo computer, système Atari jeux, une t.v. couleur Candle, un mobilier de salon 2 morc.,une petite essoreuse blanche Kenmore, une t.v. portative Baycrest blanc et noir, un téléphone radio-réveil Citizen AM/FM, une machine à écrire Smith Corona, un lave-vaisselle Energy Saver, une laveuse à linge Kenmore heavy-duty. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 410815510. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ROY RICHARD, partie défenderesse. Le 9 novembre à 13:00 heures au 11165 Pigeon, Montréal Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROY RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo-cassette Beta de Sanyo VCR 4000, un receveur stéréo Fisher RS1015, une table tournante Harksound, 2 colonnes de son Audio-Reflex, une bibliothèque, un vidéo computer système Atari jeux, une t.v couleur Candle, un mobilier de salon 2 morc., une petite essoreuse blanche Kenmore, une t.v. portative Baycrest blanc et noir, un téléphone radio-réveil Citizen AM/FM, une machine à écrire Smith Corona, un lave-vaisselle Energy Saver, une laveuse à linge Kenmore heavy duty. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL FLEURENT, huissier, 2884-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 411371962. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ROY RICHARD, partie défenderesse. Le 9 novembre à 13:00 heures au 11165 rue Pigeon, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROY RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo-cassette Beta de Sanyo VCR 4000, un receveur stéréo Fisher RS1015, une table tournante Harksound, 2 colonnes de son Audio-Reflex, une bibliothèque, un vidéo computer système Atary jeux, une t.v. couleur Candle, un mobilier de salon 2 morc., une petite essoreuse blanche Kenmore, une t.v. portative Baycrest blanc et noir, un téléphone radio-réveil Citizen AM/FM, une machine à écrire Smith Corona, un lave-vaisselle Energy Saver, une laveuse à linge Kenmore heavy duty. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-017983-835, DOSSIER P-9. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — BOISSE GAËTAN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 14:30 heures, au: 590, Paul # 4, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAËTAN BOISSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi meuble, 1 récepteur am/fm et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-032387-831, DOSSIER F-248 M.D. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — , partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le SABOURIN RONALD novembre 1984 à 13:00 heures, au: 4860, Blvd. Harwood, Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD SABOURIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge 1970 rouge, imm. 149S623 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-024733-835, DOSSIER P46. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — GAGNÉ MICHEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 novembre 1984 à 11:00 heures, au: 6538, Christophe-Colomb, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc Zenith et acc., 1 fauteuil place de couleur jaune, et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-001961-84-7. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- JACQUES BEAUCHAMP, partie défenderesse. Le 7/11/84 à 11:00 heures au 198, 45e Avenue, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BEAUCHAMPS, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1978 immatriculé 540S526 de marque Dodge Tradesman 100, 1 stéréo meuble de marque General Electric, et ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 819988912. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- McGRATH MARIE, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 10:30 heures au 2112 rue Prud'homme, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de McGRATH MARIE, saisis en cette cause, consistant en: Une motocyclette de marque Yamaha Imm. MG 5381, un poêle à combustion lente, un humidificateur Electrohome, un miroir mural en bois, une armoire en bois avec 2 portes, un stéréo am/fm Juliette comprenant 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 85810. VILLE DE ST-LAURENT, partie demanderesse, -vs- RICHARD PRIMEAU, partie défenderesse. Le 7 novembre à 11:00 heures au 102, rue St-Joseph, Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD PRIMEAU, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. de marque Zenith, un mobilier de salon orange, un dactylo de marque Royal, une t.v. portative de marque Magnasonic, une laveuse et une sécheuse marque Bélanger, une t.v. portative Fleetwood, une radio. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: F. BERTRAND, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE., No.: 130612355. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RENAUD SERGE, partie défenderesse. Le 8 novembre à 12:00 heures au 194, rue Zodiaque, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENAUD SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler bleu 4 portes, Imm.: 893 I. 170, radio am/fm, un vidéo Quasar VHS digitale, une t.v. couleur 20" Electrohome. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE., No.: 415650362. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- REHEL FRANCINE YERGEAU, partie défenderesse. Le 8 novembre à 10:45 heures au 7832, Lévesque, Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REHEL FRANCINE YERGEAU, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Panasonic portative 20", une base de t.v. en métal sur roulettes, un sofa rouge en velours 3 places, un fauteuil rouge en velours une place. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 417441636. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- REHEL FRANCINE YERGEAU, partie défenderesse. Le 8 novembre à 10:45 heures au 7832 Lévesque, Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REHEL FRANCINE YERGEAU, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Panasonic 20", une base de t.v. en métal sur roulettes, un sofa rouge en velours 3 places, un fauteuil rouge en velours une place. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 413303785. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- REHEL FRANCINE YERGEAU, partie défenderesse. Le 8 novembre à 10:45 heures au 7832, Lévesque, Anjou, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de REHEL FRANCINE YERGEAU, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Panasonic 20" portative, une base de t.v. en métal sur roulettes, un sofa rouge en velours 3 places, un fauteul rouge en velours une place. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal; GREFFE DE LA PAIX. No.: 27033768831. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- ARN RÉAL VILLENEUVE, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 10:00 heures au 1726, Goyer, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARN RÉAL VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse sécheuse beige de marque Hot Point, 1 système de son Crown avec table, haut-parleurs et acc. et ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-102282-81-5. DIANE MONGEAU, partie demanderesse, -vs- PIERRE THIBAULT, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 10:00 heures au 11007, rue Lausanne, Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE THIBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Brother EM-80,1, Bureau secrétaire en L avec 2 tiroirs & ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008909-84-3. JULIE BRIÈRE & AL, partie demanderesse, -vs- LA CORPORATION MUN. DE MONTRÉAL & AL, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 11:00 heures au 1304, Van Horne, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN GAUDREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Caprice Landau 1979, 2 portes couleur grise imm. P.Q. 2931.284, 1 caisse enregistreuse Nationale No 6493981 et acc. de garage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004484-83-3. PLOMBERIE GAËTAN GAGNÉ LTÉE, partie demanderesse, -vs- JAYCEE DEVELOPMENT LTD., partie défenderesse. Le 07/11/84 à 10:00 heures au 7015 Métivier, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAYCEE DEVELOPMENT LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 frigidaire blanc Kelvinator et ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27032318836. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- MICHEL LAPORTE, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 12:30 heures au 34, St-Louis, Vaudreuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LAPORTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Sears avec table tournante et 4 haut-parleurs, 1 mobilier de salon 3 morceaux beige et ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017757-84-5. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- ANTOINE BELLEFEUILLE, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 11:00 heures au 11490 ouest, Gouin, app. 311, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTOINE BELLEFEUILLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon en velours rouge 3 morceaux, 1 t.v. noir et blanc Viking et ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000602845. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse —VS— SALVATORE OLIVA, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 10:00 heures au 448 Place Deauville, Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALVATORE OLIVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 auomobile brune Montego Mercury, 4 portes, imm. 2721I862 endommagé et rouillé, 1 piano avec pédales en bois foncé et banc rond en bois et acc., 1 lot d'environ 14 peintures formats ass., signé Sal Oliva. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432849653. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LAFRENIÈRE NORMAN, partie défenderesse. Le 8 novembre à 10:00 heures au 277 rue Salvail, La Présentation, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAFRENIÈRE NORMAN, saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur de marque Electrohome, une amplificateur de marque J.V.C., une table tournante de marque Lenco, et 2 haut parleurs de marque Allegro. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Robert Patenaude, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 8ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-000348-849, DOSSIER F-252 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — PLANTE ROBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre 1984 à 12:00 heures, au: 5280, West Hill # 10, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT PLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 18" RCA et acc., 1 table tournante Technics et acc., et autres biens... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130493156. VILLE DE MONTRÉAL partie demanderesse, -vs- LAPIERRRE JOHANNE, partie défenderesse. Le 9 novembre à 13:45 heures au 4123 rue Larin, app: 2, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPIERRE JOHANNEE, saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur 18" de marque Admiral, 2 haut parleurs Pioneer CS539, un meuble pour système de son, un stéréo amplifier Pioneer SA530, un stéréo tuner TX 130, un stéréo cassette tape deck CT330, un Jerrold St commIII, une lave vaisselle Hotpoint, un chevrolet Impala 73, série: L39H3114427, IMM: 322S414. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Daniel Fleurent, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 9ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000440840. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse —VS— KATINA TSALIKIS, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:30 heures au 4590 Notre-Dame, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KATINA TSALIKIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de rideaux en velours vert et rideau blanc nylon, 1 mobilier de salon 3 morceaux, ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000439842. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse —VS— MORRIS TROYANSKY, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:30 heures au 4328 7e rue, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORRIS TROYANSKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque General Electric Crown II, 1 four micro onde de marque Panasonic et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX., No.: 27030185831. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- TOWER SAUL J., partie défenderesse. Le 08/11/84 à 10:00 heures au 305 Thompson, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOWER SAUL J., saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse sécheuse blanche de marque Inglis, 1 set de salle à dîner comprenant 6 chaises base en bois recouvert de matériel beige et une table en bois et ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 417237951. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LALONDE ROBERT, partie défenderesse. Le 8 novembre à 11:00 heures au 1 côte Ste-Catherine, app: 904, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: Un mobilier de salon 2 morceaux, un vidéo Granada V.H.S., une t.v. couleur de marque Zenith avec cablo sélecteur, une bibliothèque mural 2 section, une armoire style antique, une table en bois ovale et un fauteuil pivotant couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Claude Payant, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 8ème jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 814872693. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LALONDE DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 novembre à 14:00 heures au 143 rue Primeau, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: Un sofa beige 3 sections, une table de centre, une automobile de marque Honda Civic couleur grise 4 portes (série: SS-C 1002123) Plaque: ARW 576, une automobile de marque Pontiac Parisienne couleur brune, Plaque: 8971.632. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Maurice Gaucher, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 8ème jour de noembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 415813624. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LALONDE ROBERT, partie défenderesse. Le 8 novembre à 11:00 heures au 1 Côte Ste-Catherine, app. 904, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: Un mobilier de salon 2 morceaux, un vidéo Granada V.H.S., une t.v. couleur de marque Zenith avec cablo sélecteur, une bibliothèque mural 2 sections, une armoire style antique, une table en bois ovale et un fauteuil pivotant couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Claude Payant, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 8ième jour de novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-006355-810. GILLES GARIÉPY demanderesse -vs- GAÉTAN LAROQUE défenderesse -et- PROMOTION SONIA INC. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la cie PROMOTION SONIA INC. au No 505 rue De Maisonneuve ouest, 10e étage, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la cie PROMOTION SONIA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de réception, 2 divans beige, 2 tables en bois et autres équipements de bureaux et biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, 365-7171, huissier. Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, NO: 755-02-000705-843. IMPRIMERIE LÉTOURNEAU LTÉE, demanderesse -vs- GILLES BLAIN, défenderesse. Le 8 novembre 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au No 128-A rue St-Pierre en la cité de St-Constant, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil à photocopier Gestetner 2003 et acc., 1 table à dessin avec pied de métal et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-027333-843. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demanderesse -vs- CLINIQUE MÉDICALE AMBROISE PARÉ INC. défenderesse. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5977 Boul. Monk en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois avec aile, 2 chaises de secrétaire, et autres équipements de bureaux, et équipements de clinique tel que appareil électrocardiograph, appareil pour pression artérielle etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, 365-7171, huissier. Montréal, le 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-016739-839. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demanderesse -vs- PUBLICITÉ LAURENTIDE INC. défenderesse. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7335 rue St-Laurent, 2e étage, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Sanitizor, 1 chaise en cuirette, 1 bureau en métal et autres biens meubles de bureaux, 1 distributeur à papier et autres équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, 365-7171, huissier. Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX., No.: 27-24181-838. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- M. ROBERT SACHETI, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 11:45 heures au 7004, rue Guelph, Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. ROBERT SACHETI, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur beige à 2 portes Westinghouse, 1 t.v. couleur meuble Zenith et ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 24ième jour d'octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-028071-842. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demanderesse -vs- D. JANNA INC. défenderesse. Le 7 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 305-307 rue Lagauchetière Ouest en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 50 boîtes de vêtements de sports assortis, 1 lot de chandails et bas et survêtements, et autres biens meubles, 1 moulin à coudre Singer & autres équipement de manufacture et biens meubles de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC BOISSEAU, 365-7171, huissier. Montréal, le 24 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 109877014. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LUDOVIC MICHEL, partie défenderesse. Le 9 novembre à 10:30 heures au 5657 Avenue du Parc, app: 08, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUDOVIC MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: Une carabine Gooey, model 64 calibre .22, une t.v. couleur Fleetwood, un bureau 4 tiroirs, une chaise en bois, un bureau 6 tiroirs, une bibliothèque, un radio am/fm Citizen comprenant 2 haut parleurs une chaufrette Mark Hot, un classeur comodore bleu, un humidificatur Air King. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Claude Payant, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 9ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 830301710. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LÉVESQUE ROGER, partie défenderesse. Le 7 novembre à 10:00 heures au 527 rue Léon Martel, Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉVESQUE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. Panasonic portative, un four micro-ondes Sanyo, un bureau secrétaire en bois avec une chaise, une t.v. de marque Zenith, un mobilier de salon brun 2 morceaux, une machine additioner de marque Lloyd's, 2 tables de salon en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: François Bertrand, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 820775734. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LEDOUX YVON, partie défenderesse. Le 9 novembre à 10:00 heures au 7486 Pie IX. app: 2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEDOUX YVON, saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. de marque Fleetwood, une t.v.couleur de marque R.C.A. Solid State, un horloge antique au mur noir et gold, un petit orgue portative, une sécheuse Westinghouse heavy duty blanche, une laveuse automatic Westinghouse blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Daniel Fleurent, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 9ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 115446903. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse - vs- LAROCQUE FREDERICK, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984, à 15:00 heures au 4571 rue Esplanade, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCQUE FREDERICK, saisis en cette cause, consistant en: Une guitare de marque Ibaney avec étui, 2 haut parleurs Celebrity, un stéréo am/fm de marque Lloyd's avec 2 haut parleurs, une t.v. marque Electrohome, un radio Goodmans, une sableuse Black and Decker, 2 haut parleurs Panasonic, une éventail Zarcan, un motocyclette de marque Yamaha série: 005041. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Claude Payant, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7ème jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 116404772. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — VS — LAROCQUE FREDERICK, partie défenderesse. Le 7 novembre à 15:00 heures au 4571 rue Esplanade, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCQUE FREDERICK, saisis en cette cause, consistant en: Une guitare de marque Ibaney avec étui, 2 haut parleurs Celebrity, un stéréo am/fm de marque Lloyd's avec 2 haut parleurs, une t.v. marque Electrohome, un radio Goodmans, une sableuse Black and Decker, 2 haut parleurs Panasonic, une éventail Zarcan, un motocycle de marque Yamaha Série 005041. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Claude Payant, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7ème jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 417058095. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SENE ELIOTANE, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 11:00 heures, au: 7995 De Normanville app: 32 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SENE ELIOTANE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque RCA, un mobilier de cuisine de couleur marbré avec 4 chaises en velours, 2 tables en vitre, un évantail, un mobilier de salon de couleur beige et brun, une machine à coudre de marque Omega, un bahut en bois, un système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 7 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 413776451. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SENE ELIOTANE, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 11:00 heures, au: 7995 De Normanville, app: 32 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SENE ELIOTANE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque RCA, un mobilier de cuisine couleur marbré avec 4 chaises en velours, 2 tables en vitre, un évantail, un mobilier de salon de couleur beige et brun, une machine à coudre de marque Omega, un bahut en bois, un système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 7 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011221-84-8. PIERRE BELLAVANCE, partie demanderesse —VS— CLAUDE GAUTHIER, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au 2033 Notre-Dame-de-Grâce, app. 3, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse sécheuse automatique de marque Roy, 1 mobilier de salon 2 morceaux et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020833-84-9. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse —VS— SERGE CRÉPEAU, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 13:00 heures au 7344 A, rue Christophe Colomb, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE CRÉPEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Escort bleu, manuel 4 vitesses. Imm. 193S731 Qué. 85 No série 1FABP0429ET192241, 1 télécouleur de marque Candle portative. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-018745-84-9. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse —VS— LAURIER BLOUIN, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 10:15 heures au 12364 Laurentien, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAURIER BLOUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Delta 88, année 79 à 4 portes couleur grise imm. 2631.387 P.Q. série 3N69Y9M294963. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-001299-83-8. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse —VS— RÉJEAN FORTIN, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 14:00 heures au 200, de Gaspé, app.: 1013, Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 5 morceaux, 1 T.V. couleur de marque Phillips et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000598845. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse —VS— DAVID WALCOTT, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:15 heures au 50 Crépeau, app.: 417, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID WALCOTT, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Telefunken VHS avec Acc., 1 automobile Mazda 626, année 82, couleur bleue à 2 portes, imm. 815M171 P.Q. série 1M1GB4115C0603649 et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000599843. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse —VS— SALVATORE OLIVA, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 10:00 heures au 448 Place Deauville, Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALVATORE OLIVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 auomobile brune Montego Mercury 4 portes, imm. 2721I862 endommagé et rouillé, 1 piano avec pédales en bois foncé et banc rond en bois et acc., 1 lot d'environ 14 peintures format ass. et acc. signé Sal Oliva. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000450849. JOCELYNE GUENET,, partie demanderesse —VS— MANFRED BLATTER, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:30 heures au 3744 Curé Labelle, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANFRED BLATTER, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Facit, 1 aspirateur bleu no. série 095574 et acc., et ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 416045615. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SENE ELIOTANE, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 11:00 heures, au: 7995 De Normanville app. 32 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SENE ELIOTANE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque RCA un mobilier de cuisine de couleur marbré avec 4 chaises en velours, 2 tables en vitre, un évantail, un mobilier de salon de couleur beige et brun, une machine à coudre de marque Omega, un bahut en bois, un système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 7 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 830542440. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SITH ALFREDA, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 11:30 heures, au: 241 rue Des Satelites, Chateauguay, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SMITH ALFREDA, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. noir et blanc de marque Magnasonic, un sofa 3 places, 2 lampes de table, une table de salon en bois, 2 tables de coin en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 131063645. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SKLIVAS DAVID, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 10:00 heures, au: 3556 rue Prud'Homme, Notre-Dame-de-Grâce, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SKLIVAS DAVID, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volkswagon Scirocco rouge Imm: AHB 693 Série: CAO 5339 DK 02645, un récepteur Hitachi, une enregistreuse à cassette Sony, un amplificateur Hitachi, un equalizer ABC. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 432824711. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — VINCENT RÉJEAN, partie défenderesse, Le novembre 1984, à 10:30 heures, au: 93, Richelieu, app: 11, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINCENT RÉJEAN, saisis en cette cause, consistant en: un sofa 3 places, une tv couleur de marque Zenith, un système de son, un tuner de marque Toshiba, un amplificateur de marque Toshiba, un tape-cassette de marque Toshiba, une table tournante Toshiba, un fauteuil une place. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 09/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 820269822. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — VALOIS STÉPHANE, partie défenderesse. Le 07 novembre 1984, à 14:00 heures, au: 685 Rang 11, Wickham, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VALOIS STÉPHANE, saisis en cette cause, consistant en: une table tournante Sansui, un tuner de marque Sansui, un amplificateur de marque Sansui, un stéréo cassette Sansui, 2 colonnes de son Sansui, un audio-rack Sansui GX5500 MOD. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT PATENAUDE, huissier, 288-0211, de l'étude: Lintea, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 07/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 423533121. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — VALLÉE DENIS, partie défenderesse. Le 09 novembre 1984, à 10:00 heures, au: 1477, Boul. Raymond, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VALLÉE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Pontiac Lemans couleur gris, transit: PZ5184 série 2F377151. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 09/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 814818071. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TREMBLAY NORMAND, partie défenderesse. Le 08 novembre 1984, à 10:00 heures, au: 2070, rue Moreau, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TREMBLAY NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: une tv couleur de marque Electrohome, un stéréo modulaire comprenant: tuner KT-2001 Kenwood, amplificateur Kenwood, stéréo-cassette-deck, 2 colonnes de son, une table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 08/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 814818082. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TREMBLAY NORMAND, partie défenderesse. Le 08 novembre 1984, à 10:00 heures, au: 2070, rue Moreau, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TREMBLAY NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: une tv couleur de marque Electrohome, un stéréo modulaire comprenant: tuner KT-2001 Kenwood, amplificateur Kenwood, stéréo-cassettes deck, 2 colonnes de son une table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 08/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 130492191. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — THERRIEN JACQUES, partie défenderesse. Le 08 novembre 1984, à 10:30 heures, au: 4025, rue Everett, app. 01, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: un congélateur de marque Woods, une t.v. noir et blanc de marque Sears, un sofa de couleur noir et orange, un bahut en bois et brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 08/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 428999771. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — THERRIEN CLAUDE, partie défenderesse. Le 07 novembre 1984, à 10:00 heures, au: 3475, Van Horne, app. 07, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: un sofa 3 places de couleur verte, un fauteuil une place de couleur verte, un décodeur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 07/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 131149712. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — THERIAULT JEAN, partie défenderesse. Le 08 novembre 1984, à 12:00 heures, au: 300, Place Mayers, app. 05, Laprairie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THÉRIAULT JEAN, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Cadillac, sedan de ville, 4 portes couleur noire, imm: AMS095 1977, série: 6D69S70218746. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 08/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 830636030. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — STEWART NORVA, partie défenderesse. Le 08 novembre 1984, à 11:00 heures, au: 227, rue Verdi, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEWART NORVA, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon comprenant un sofa 3 places en velour, un fauteuil, une tv couleur de marque Candle, un jeux vidéo Atari 2600 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 08/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 809062951. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — PAPADOPOULOS PANAGIOTIS, partie défenderesse. Le 07 novembre 1984, à 14:00 heures, au: 5257, rue Jeanne-Mance, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAPADOPOULOS PANAGIOTIS, saisis en cette cause, consistant en: un répondeur téléphonique model TAS 300, une table, une cuve extrateur style broyeur à raisin, un piano marque Gourlay, un bureau en bois, une chaise couleur noire sur roulette, un téléphone style antique une bibliothèque 5 sections en bois, un lot de livres (1,000). Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 07/09/84.

Voir aussi en pages 8, 18 et 38

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 131210170. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SKLIVAS DAVID, partie défenderesse. Le 08/11/84 à 10:00 heures, au: 3556 rue Prud'Homme, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SKLIVAS DAVID, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volkswagon Scirocco rouge Imm: AHB 693 Série: CAO 5339 DK 02645, un recepteur Hitachi, une renregistreuse à cassette Sony, un amplificateur Hitachi, un equalizer ABC. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 8 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 412845031. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — OUIMET DENIS, partie défenderesse. Le 09 novembre 1984, à 12:15 heures, au: 10757, rue Paris, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OUIMET DENIS, saisis en cette cause, consistant en: un sofa bleu foncé, un fauteuil bleu foncé, une table de centre, 2 tables de coin en bois, 2 lampes de salon, une bibliothèque 6 tablettes en imitation de bois, une tv couleur de marque Solar, un bahut en érable. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 09/09/84

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 111973724. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — OUIMET DENIS, partie défenderesse. Le 09 novembre 1984, à 12:15 heures, au: 10757, rue Paris, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OUIMET DENIS, saisis en cette cause, consistant en: un sofa bleu foncé, un fauteuil bleu foncé, une table de centre, 2 tables de salon en bois, 2 lampes de salon, une bibliothèque 6 tablettes en imitation de bois, une tv couleur de marque Solar, un bahut en érable. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 09/09/84

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 2-935-C.S.R. VILLE DE STE-ADÈLE, partie demanderesse -vs- GORDON McBURNEY, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au 595 Chemin du Moulin, Ste-Adèle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GORDON McBURNEY saisis en cette cause, consistant en: une bicyclette 10 vitesses bleu, une souffleuse à neige "Arien" 8 hp avec starter élect., un lave-vaisselle "Viking", un Jeep Willis avec pelle à neige Hudro., une télé port. "Admiral", un télé col. JVC Telstar, un set de salon (2 mcx) avec pouf, un sac de golf blanc "Walter Hagen" avec 1 fer, 2 bois, un faux extensible "Village Blacksmith", 5 paires de ski "Dynastar" avec harnais "Look" de 80 à 203 cm et 3 paires bâtons "Dynastar", 3 paires de bottes "Nordica" (rouge/gris, noir/rouge), une laveuse sécheuse "Admiral", laveuse "Brentwood". Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 2-1976-R. VILLE DE STE-ADÈLE, partie demanderesse -vs- GORDON McBURNEY, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au 595 Chemin du Moulin, Ste-Adèle, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GORDON McBURNEY saisis en cette cause, consistant en: une bicyclette 10 vitesses bleu, une souffleuse à neige "Arien" 8 hp avec starter élect., un lave-vaisselle "Viking", un Jeep Willis avec pelle à neige Hudro., une télé port., "Admiral", un télé col. JVC Telstar, un set de salon (2 mcx) avec pouf, un sac de golf blanc "Walter Hagen" avec 1 fer, 2 bois, un faux extensible "Village Blacksmith", 5 paires de ski "Dynastar" avec harnais "Look" de 80 à 203 cm et 3 paires bâtons "Dynastar", 3 paires de bottes "Nordica" (rouge/gris, noir/rouge), une laveuse sécheuse "Admiral", laveuse "Brentwood". Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 2-2028-R. VILLE DE STE-ADÈLE, partie demanderesse -vs- GORDON McBURNEY, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au 595 Chemin du Moulin, Ste-Adèle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GORDON McBURNEY saisis en cette cause, consistant en: une bicyclette 10 vitesses bleu, une souffleuse à neige "Arien" 8 hp avec starter élect., un lave-vaisselle "Viking", un Jeep Willis avec pelle à neige Hudro., une télé port. "Admiral", un télé col. JVC Telstar, un set de salon (2 mcx) avec pouf, un sac de golf blanc "Walter Hagen" avec 1 fer, 2 bois, un faux extensible "Village Blacksmith", 5 paires de ski "Dynastar" avec harnais "Look" de 80 à 203 cm et 3 paires bâtons "Dynastar", 3 pairers de bottes "Nordica" (rouge/gris, noir/rouge), une laveuse sécheuse "Admiral", laveuse "Brentwood". Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 1-2121-R. VILLE DE STE-ADÈLE, partie demanderesse -vs- PAUL DUFOUR, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 12:00 heures au 789 Morin, Ste-Adèle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL DUFOUR saisis en cette cause, consistant en: un Pontiac "Grand Prix", un téléviseur portatif "Admiral' modèle SS-900. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 2-2077-R. VILLE DE STE-ADÈLE, partie demanderesse -vs- GORDON McBURNEY, partie défenderesse. Le 8 novembre 1984 à 10:00 heures au 595 Chemin du Moulin, Ste-Adèle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GORDON McBURNEY saisis en cette cause, consistant en: une bicyclette 10 vitesses bleu, une souffleuse à neige "Arien" 8 hp avec starter élect., un lave-vaisselle "Viking", un Jeep Willis avec pelle à neige Hudro., une télé port. "Admiral", un télé col. JVC Telstar, un set de salon (2 mcx) avec pouf, un sac de golf blanc "Walter Hagen" avec 1 fer, 2 bois, un faux extensible "Village Blacksmith", 5 paires de ski "Dynastar" avec harnais "Look" de 80 à 203 cm et 3 paires bâtons "Dynastar", 3 paires de bottes "Nordica" (rouge/gris, noir/rouge), une laveuse sécheuse "Admiral", laveuse "Brentwood". Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-021801-833. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- MICHEL CHRISTIN, partie défenderesse. Le 7 novembre à 12:00 heures au 3135 Chemin Chambly app. 4, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de MICHEL CHRISTIN saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon 7 mcx de couleur brun, un téléviseur "Quasar" 26", un téléviseur noir et blanc 12" de marque "Admiral". Conditions: ARGENT COMPTANT, J.R. GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 429048605. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — OHAYON NICOLE, partie défenderesse. Le 07 novembre 1984, à 11:00 heures, au: 4683, rue Grosvenor, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OHAYON NICOLE, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Toyota Celica Supra de couleur blanche, imm.: ABE 225. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 07/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 817669882. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NEVEU RENÉ, partie défenderesse. Le novembre 1984, à 11:00 heures, au: 3285, rue French, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEVEU RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: une tv Granada portative, un récepteur Yorx am/fm cassette, un sofa 3 places brun, beige et gris, un fauteuil brun beige et gris, 2 haut-parleurs Yorx, une laveuse Baycrest blanche, une sécheuse Baycrest blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 10/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 816765165. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NEVEU RENÉ, partie défenderesse. Le 10 novembre 1984, à 11:00 heures, au: 3285, rue French, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEVEU RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: une tv Granada portative, un récepteur Yorx am/fm cassette, un sofa 3 places brun beige et gris, un fauteuil brun beige et gris, 2 haut-parleurs Yorx, une laveuse Baycrest, une sécheuse Baycrest blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 10/09/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 814967462. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SERGERIE JUSTINIEN, partie défenderesse. Le 09/11/84 à 15:00 heures, au: 4111 rue Larin app.01, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGERIE JUSTINIEN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Zénith, un radio am/fm stéréo Juliette 2 colonnes de son, une bibliothèque en bois 5 tablettes, une table de salon de centre en bois, un sofa 3 places rembourré couleur brun, un fauteuil brun, un miroir mural, une armoire avec porte, un miroir, un bureau de travail écolier en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 9 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 109832866. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SÉNÉCHAL MARIO, partie défenderesse. Le 07/11/84 à 16:00 heures, au: 7915 rue Bordeaux, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SÉNÉCHAL MARIO, saisis en cette cause, consistant en: une mini laveuse de marque Baycrest de couleur blanche, une cafetière de marque GE beige, une t.v. noir et blanc de marque Candle, un radio portatif de marque Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 7 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815098830. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MARC INTOH CLAUDE, partie défenderesse. Le 7 novembre 1984 à 10:30 heures au 1825, 56e Avenue, Pointe-aux-Trembles, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC INTOH CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: Un radio Toshiba RT2005, un mobilier de salon en bois avec coussins en velour beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 7 novembre 1984.

Province de Québec, District de Iverville, COUR PROVINCIALE, No.: 755-27-001746-842. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse — vs — PIERRE LABRECQUE, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 6017 rue Hochelaga en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tuner Pioneer XX 550011, 1 amplifier Ka-2002A, 1 télescope 4x15 et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE, No.: 755-27-1679-846. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse — vs — LIONEL BOUCHARD, défendeur. Le 8 novembre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au No 23 68e avenue en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Ford Fairman, 1 buffet en bois et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT, INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027367-825. DAME CLAIRE MONETTE, demanderesse — vs — GÉRARDO TUMILLO, défendeur. Le 6 novembre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur au No 4946 rue Rouin est en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Pioneer, 1 amplifier Kenwood KA-5500, 1 lecteur cassette et autres meubles et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 24 octobre 1984.

TOURISME

Le guide touristique de la « parfaite victime » à Rio

ALLAN REDDIT

RIO DE JANEIRO (Reuter) — « Comment être dévalisé et garder le sourire » . . . Vous n'avez aucune chance de trouver le dernier des guides « touristiques » brésiliens dans votre agence de voyage. Dans ce petit ouvrage, le journaliste Roberto Schneider répond à cent questions pratiques, partant du principe qu'un touriste à Rio est condamné à participer, fût-ce modestement, à l'« économie souterraine » du pays. Comprenez : le touriste, comme l'indigène, est là pour être « plumé ».

Dans d'autres pays, le vol s'avance masqué : prix exorbitants des repas, des chambres d'hôtel, des taxis . . . Au Brésil, la franchise est de rigueur. Un voleur est un voleur, il nous vole sans honte. L'auteur parle d'expérience : dévalisé, cambriolé, agressé, il l'a été près de 150 fois en une seule année.

D'abord, affirme-t-il, il vaut mieux être une victime : cela nous va mieux au teint. Regardez quelqu'un qui n'a pas été volé : avachi, le regard éteint, il a l'air de s'ennuyer dans la vie.

Prenez maintenant une « victime » : alerte, toujours aux aguets, les yeux brillants, la démarche rapide, le port avantageux. Une victime professionnelle peut mourir de mille façons, mais elle ne risque pas la crise cardiaque. Après tant de poussées d'adrénaline, on s'aguerrit. Il s'agit donc de faire du touriste, comme du *carioca* — l'habitant de Rio — une « victime professionnelle ».

Première étape : achetez une mallette, style fonctionnaire sérieux. À l'intérieur, placez soigneusement les « outils » indispensables au « professionnel » : des fiches de chômage, deux paquets de biscuits, des petites boules de cire, des faux billets de banques, une Bible et . . . un hérisson.

Vous êtes prêt à affronter la ville.

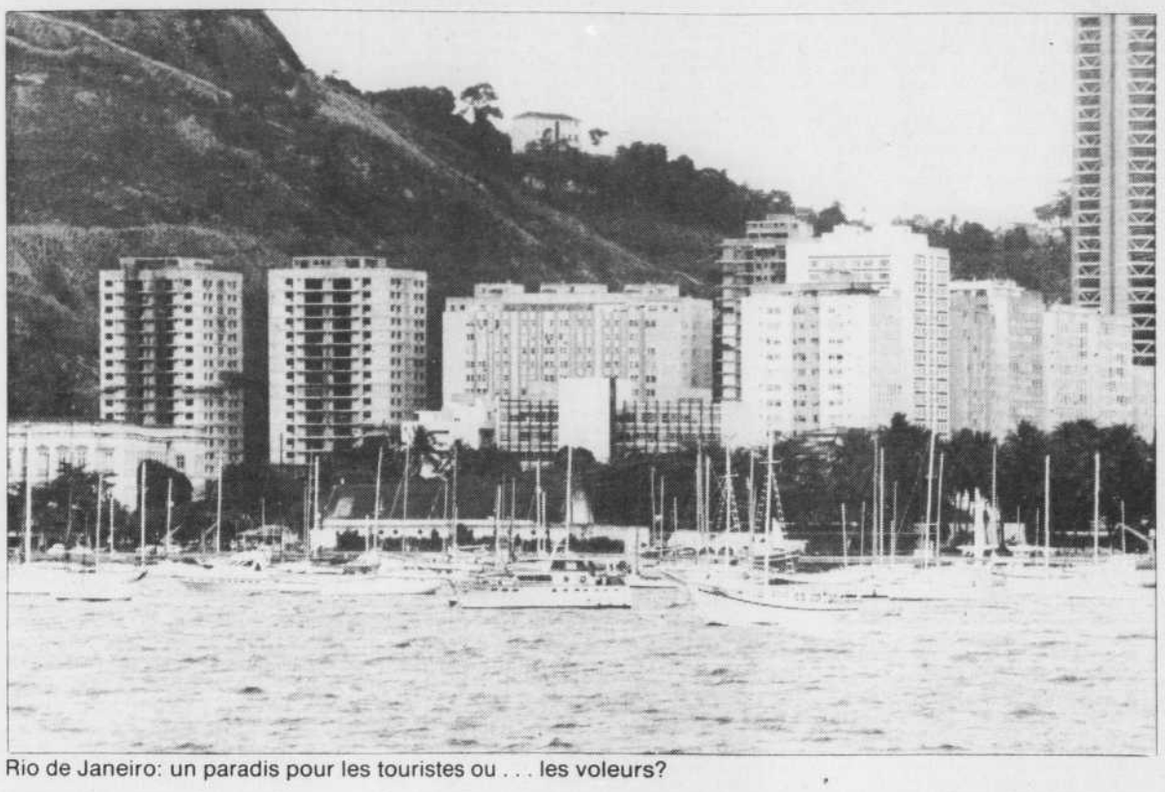

Rio de Janeiro: un paradis pour les touristes ou . . . les voleurs?

Inutile de copier les travers de ceux qui n'ont rien compris : en voiture la nuit, dans les « quartiers chauds », ne vous forcez pas à brûler les feux rouges, comme font les mauvais citoyens et les inquiets, les quatre portières bouclées, le pied sur le « champignon ». Au contraire, respectez le code de la route.

Vous êtes arrêté aux feux. Voilà donc le voleur, professionnel lui aussi. Il pointe sur vous un pistolet (vous avez laissé la vitre baissée). Jouez alors le grand jeu : éclatez en sanglots, embrassez-le, offrez-lui des biscuits, montrez vos fiches de chômage. La plupart des voleurs de Rio ont un coeur d'or. Beaucoup sont d'anciens journalistes, ingénieurs ou économistes, également au chômage. Vous vous quittez bons amis.

Si vous êtes à pied, le guide ne vous laisse aucune illusion. L'agression est tout aussi inévitable. Il faut donc s'y préparer psychologiquement. Et surtout être coopératif. Un manque évident de bonne volonté risque de vexer le voleur, de l'énerver. Il risque alors de faire des bêtises.

Quand elle arpente les rues de Rio, la véritable victime professionnelle garde les mains en l'air. Ainsi, elle n'est jamais surprise par un bandit. Seul problème, reconnaît M. Schneider : on passe pour un fou.

La nuit, dans une rue déserte et sinistre, il faut courir très vite, en jetant des coups d'oeil angoissés derrière soi. Le voleur qui se trouve dans le coin vous protégera, en pensant qu'un de ses confrères veut piétiner ses plates-bandes.

Si, par hasard, une voiture de police survient, inutile de se lancer dans une course-poursuite. Arrêté, le voleur fera quelques semaines de prison et, à sa sortie, se sentira obligé de vous rendre une petite visite.

Dames et demoiselles, pour protéger votre sac à main, apprenez quelques termes de *basket*. Quand vous sentez qu'on tire sur votre précieux réticule, criez « obstruction ! ». Le voleur protestera, mais vous rendra le sac.

Dans les trains et les autobus bondés, les pickpockets ne vous ennuieront plus lorsqu'ils auront caressé le hérisson douillettement pelotonné au fond du sac.

Quand vous faites votre *jogging*, mettez-vous des boules de cire dans les oreilles. Votre poursuivant aura beau crier, menacer, exiger votre argent, vous n'entendrez rien. Au bout de 500 mètres, essoufflé, il renoncera.

Plus recherché, plus chic, le « coup de la Bible ». Quand le voleur, menaçant, réclame votre argent, brandissez l'Écriture sainte et dites, l'air inspiré : « Mon ami, voilà enfin la vision tant attendue. C'est à vous, sur ordre divin, que je dois remettre la moitié de mes biens terrestres. »

Donnez au truand ahuri la moitié du contenu de votre portefeuille, appelez-le « frère », dites votre joie de pouvoir ainsi réaliser les desseins du Ciel. Quand ça marche, on sauve la moitié de sa fortune.

Quant aux chauffeurs de taxi, victimes professionnelles toutes désignées, Roberto Schneider leur conseille de garnir la boîte à gants de leur véhicule de faux billets. Attaqués, ils doivent dire : « Prenez tout, sauf l'argent de la boîte à gants. » Ça ne rate pas : l'agresseur prend la fausse monnaie, et tout le monde est content.

Pour les cambriolages et les attaques à domicile, mieux vaut utiliser le plan « maladie contagieuse ». Devant le voleur, toute la famille est prise d'une toux violente. Éructez alors, entre deux quintes : « Bienvenue, vous êtes la première personne à nous rendre visite depuis que le médecin, diagnostiquant notre maladie contagieuse, nous a mis en quarantaine. » Exit le larron.

À Rio, avec 350 attaques à main armée quotidiennes, le *Guide de la victime* se vend bien. M. Schneider avoue que c'est le seul moyen de récupérer tout l'argent qu'on lui a volé. Et à plus de cinq dollars l'exemplaire, précise-t-il, c'est encore du vol . . .

L'Église brésilienne accorde son consentement tacite au vaudou

BRYNA BRENNAN

SALVADOR (AP) — Le vaudou est florissant au Brésil où, chaque soir, des milliers d'adeptes de ce culte venu d'Afrique entrent en transes, procèdent à des sacrifices d'animaux et adorent des esprits qui ont leurs homologues dans l'Église catholique.

Le Brésil est, théoriquement, le plus grand pays catholique du monde. Les catholiques représentent 90 pour cent des 130 millions d'habitants. Mais l'Église a été dans l'obligation de donner un consentement tacite aux fidèles du vaudou, qui représentent toutes les couches de la société.

Dans des maisons bordant de petites ruelles de Salvador, ville de la côte nord-est qui fut la première capitale fédérale du Brésil, les adeptes d'une secte vaudou appelée *Candomble* passent des vêtements colorés et, au rythme de tambours, essaient d'invoquer les esprits que leurs ancêtres africains ont apportés avec eux dans les bateaux d'esclaves.

Le *Candomble* serait, dit-on, la plus pure des sectes vaudou, car elle a conservé le dialecte africain *yoruba* dans ses chants. Il est prépondérant dans l'État de Bahia.

Plus courants dans d'autres régions du Brésil sont le *Macumba* et l'*Umbanda*, qui mêlent les racines africaines à des éléments empruntés aux Portugais et aux Amérindiens.

Des dizaines de milliers de Brésiliens pratiquent ces cultes, sous une forme ou une autre. Leur caractère commun est un cocktail de croyances dans des divinités africaines, dans des saints catholiques et une possession par des esprits.

« Le catholicisme a été imposé aux esclaves, a déclaré la théologienne Luiza Marques. On disait qu'il valait mieux être esclave baptisé que païen libre. Ils ont connu des saints et les ont intégrés. Aujourd'hui, le mélange est tellement profond qu'il est impossible de faire une séparation. »

Le père Timoteo Amoroso, bénédictin, est d'accord : « Les gens se croient catholiques. Les rites sont imbriqués. Un enfant est baptisé dans le *Candomble* et dans l'Église catholique. Une initiation prend fin par une messe catholique. »

Après étude des sectes, particulièrement du *Candomble*, le père Amoroso est arrivé à la conclusion que « la seule chose que les colonisateurs portugais n'ont pas enlevée aux esclaves, c'est leur religion ».

L'Église, a déclaré le prêtre, est contre les cultes importés d'Afrique. « Mais si nous avions adopté une attitude intransigeante, nous les aurions tous perdus. Nous sommes très loin de Rome et le Vatican peut envoyer un ordre, nous demandant de faire ça ou ça à propos du *Candomble*, mais personne ne suivra. »

Pour de nombreux religieux, le mélange des religions revêt un aspect « d'assurance tous risques ». Dans un pays où le taux d'inflation atteint 200 pour cent, où le chômage et les pénuries alimentaires augmentent, il n'est pas rare qu'un Brésilien assiste à une messe, puis aille allumer un cierge à un carrefour en l'honneur d'une divinité vaudou.

Dans un quartier pauvre de Salvador, une centaine de personnes se sont récemment rassemblées dans une maison *candomble*, pour invoquer la divinité Oxossi, le dieu de la chasse, assimilé à saint Sébastien.

L'Église de Nossa Senhora de Gloria, de Rio

Le plancher de l'immeuble en béton était recouvert de pétales de fleurs. Des serpentins pendaient du plafond. Des papillons et des oiseaux colorés en aluminium étaient accrochés aux poutres.

Hommes et femmes, séparés, étaient assis de part et d'autre de la salle dont les murs s'ornaient de portraits de saints et de divinités africaines.

Deux hommes ont commencé à battre des tambours et à chanter en *yoruba*. Une trentaine de femmes, vêtues d'amples jupes colorées, ont fait leur entrée. Elles ont commencé à se balancer lentement au rythme des tambours. Quelques hommes les ont rejointes.

Quarante minutes plus tard, le corps d'une femme a commencé à trembler. Son visage s'est contracté, ses yeux se sont fermés. Elle était en transe, possédée par son esprit, et a pris place au centre d'un cercle.

Plus tard, lorsque la transe était devenue générale, les participants sont revenus dans la salle, revêtus de l'habit de leurs dieux. Oxala, vêtu de blanc, s'identifie à Jésus. Yemanja, la déesse de la mer, assimilée à la vierge Marie, est vêtue de satin bleu.

Yemanja est très populaire, parmi les croyants comme parmi les non-croyants. À la Saint-Sylvestre, des milliers de Brésiliens s'habillent en blanc et se rendent sur les plages élégantes de Rio et du Nord-Est afin de faire des offrandes à la belle déesse de la mer, en remerciement de voeux accomplis.

Au cours des cérémonies *candomble*, des aliments, sous forme de riz, de manioc, de fruits et des sacrifices d'animaux sont offerts pour apaiser les divinités.

Vivaldo da Costa Lima, un anthropologue de l'Université fédérale de Bahia, a déclaré qu'il existe à peu près 1,500 maisons *candomble* dans l'agglomération de Salvador, soit environ 13 fois plus que d'églises catholiques.

Le *Candomble*, aux dires de M. Costa Lima, est « plein de mystère et d'attraits » pour toutes les couches sociales et a beaucoup évolué depuis le jour où il n'était réservé qu'aux esclaves noirs.

Il a éludé la question des sacrifices, déclarant que c'était « élémentaire » et qu'« on trouve ça partout dans la Bible ».

Les animaux sacrifiés vont de la chèvre au poulet, selon les préférences des divinités. D'après M. Costa Lima, des rites sacrificiels sont aussi utilisés dans les cérémonies d'initiation.

Rio, ville dangereuse

JACQUES THOMET

RIO DE JANEIRO (AFP) — Traverser les mers à l'époque des pirates était moins risqué que d'utiliser en 1984 les transports en commun de Rio de Janeiro. Sur Copacabana, le chauffeur de la ligne d'autobus 416 vient de subir une nouvelle attaque à main armée : c'est la 300e en un an.

« Dimanche, je n'ai subi aucune agression. Parce que je ne travaillais pas, raconte, fataliste, Francisco Silva, 42 ans, mais dès mon premier trajet de la semaine, lundi, le scénario s'est renouvelé, cette fois dans un tunnel.

« Mon bus est parfois attaqué par une bande trois fois dans la même journée, poursuit le conducteur. À chaque fois, la même scène se répète : les voleurs, souvent des adolescents d'une quinzaine d'années, surgissent dans le bus. Armés de couteaux ou de pistolets, ils rançonnent les passagers avant de sauter en marche et de disparaître dans le dédale des rues. »

En dépit du danger d'être agressé par des jeunes gens perdant leur sang-froid, le chauffeur de la 416 continue de prendre le volant chaque matin : « J'ai très peur mais j'ai besoin de travailler », avoue Francisco Silva. Son collègue, Antonio de Sousa, renchérit : « Moi, les attaques à main armée dans mon bus, je ne les compte même plus. »

Ce sont essentiellement les touristes ou les voyageurs occasionnels qui font les frais des agressions. « Les clients habitués à prendre le bus chaque jour ne portent plus de bijoux et gardent un minimum d'argent sur eux », précise Antonio de Sousa. Ce qui frappe le plus les deux chauffeurs, c'est la passivité des voyageurs.

Cette criminalité a conduit la police à effectuer des contrôles réguliers dans les bus de Rio de Janeiro pour arrêter les détenteurs d'armes. « Mais nous ne pouvons être dans tous les autobus », commente l'un des chefs de la police locale.

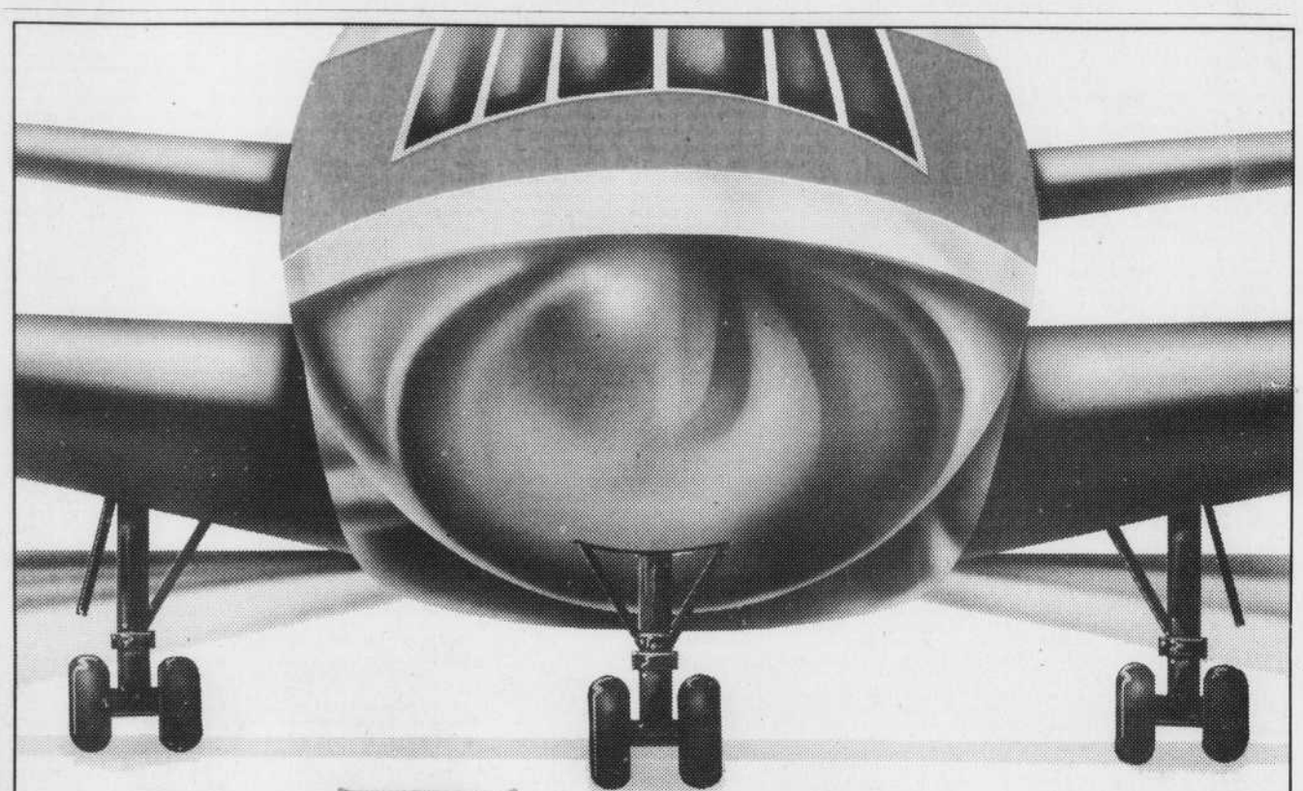

Tous les jours

Départ de Montréal — À partir de:

AMSTERDAM 598$
BRUXELLES 598$
DUSSELDORF 628$
FRANCFORT 628$
BERLIN 678$
MUNICH 678$
STUTTGART 678$
HAMBOURG 678$
LONDRES 578$

Meilleure fréquence de vols vers l'Europe! Aux meilleurs prix! Le service Intercontinental à bord d'un fabuleux salon volant. Voilà la garantie d'Air Canada.

Réservez dès aujourd'hui votre Prêt-à-partir chez votre agent de voyages ou à un comptoir d'Air Canada.

CONDITIONS
Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions relatives à la réservation, à la longueur des séjours et aux dates de départ ou de retour. Certains de nos vols font correspondance avec des transporteurs européens.

Intercontinental
AIR CANADA

D'un seul coup de fil, vous réservez votre hôtel et votre voiture de location.

Inscrivez-vous à l'Aéroplan, le programme d'Air Canada pour les grands voyageurs. Et faites valoir chaque vol pour vous mériter des primes-voyages.

Le Prêt-à-partir pour la grande vie
AIR CANADA

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec